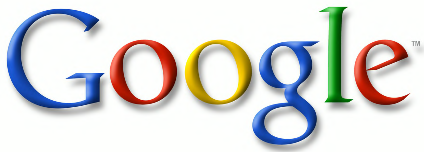


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

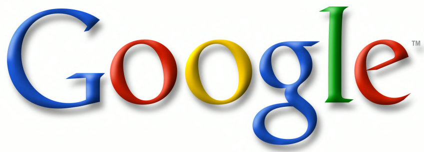
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

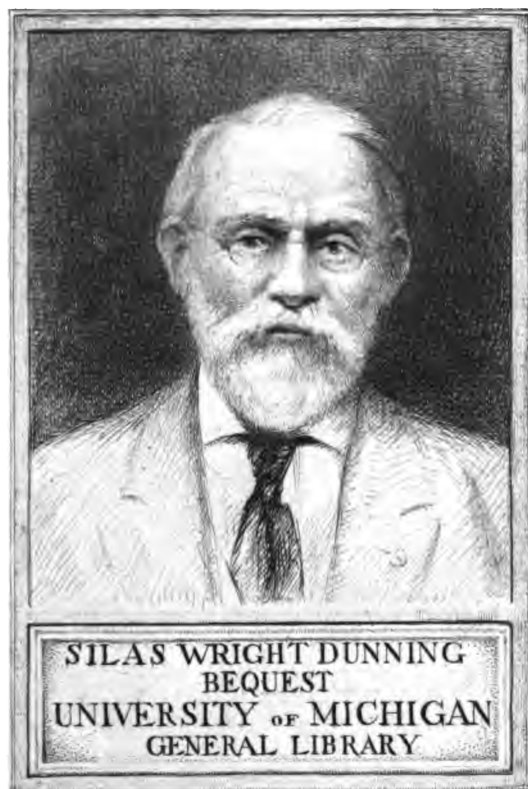
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 687,912 DUPL


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE 21

SOCIALE ET POLITIQUE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE AUBERT

6, avenue de Sceaux, 6

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

DIRECTEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME XXVI

114 — 1902

DEUXIÈME SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1902

B
831
.A2
F44
ser. 2
v. 26

T24-27732

14 Charlemagne 114. 25e ANNÉE. — N° 4. 1er Juillet 1902.

INAUGURATION

DU

MONUMENT D'AUGUSTE COMTE

Sur la place de la Sorbonne, à Paris.

(18 Mai 1902 — 26 César 114.)

COMITÉ INTERNATIONAL

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Pierre LAFFITTE, Directeur du Positivisme, Fondateur de « *La Revue Occidentale* », Professeur de l'Histoire générale des Sciences au Collège de France.

PRÉSIDENT

Hector DENIS, ancien Recteur de l'Université libre de Bruxelles, Membre de l'Académie royale de Bruxelles, Député au Parlement belge.

VICE-PRÉSIDENT

Ch. JEANNOLLE, Directeur de « *La Revue Occidentale* », Président de la Société positiviste d'Enseignement populaire supérieur.

COMMISSION EXÉCUTIVE

Ch. JEANNOLLE, Président; — Dr Constant HILLEMAND, Secrétaire; — Emile ANTOINE, Trésorier; — Albert TOURNIER, Commissaire général; — A.-M. AUZENDE; — Dr CANCALON; — Emile CORRA; — A. GRANJON; — P. GRIMANELLI; — A. KEUFER; — Camille MONIER; — G. PRUNIÈRES; — L. SIMON.

COMITÉ DE PATRONAGE

Maurice AJAM, Avocat, Conseiller général de la Sarthe; — Dr J. ALBARRAN, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris,

Chirurgien des Hôpitaux (*adhér. positiv.*); — Andres ALDASORO, Ingénieur des Mines, ancien Elève de l'Ecole préparatoire de Mexico, Membre du Comité supérieur du Cadastre; — F. ALENGRY, Inspecteur d'Académie à Tulle, ancien Professeur Agrégé de Philosophie à Pau; — Guilio ALESSIO, Professore nella Universita di Padova, Deputato al Parlamento; — Dottor N. D. ALFONSO, Libero docente di Filosofia generale all' Universita, e Professore di Pedagogia all' Istituto superiore feminile di Magistero, Roma; — Andres ALMARAZ, ancien Elève de l'Ecole préparatoire de Mexico, Professeur de Chimie à cette Ecole et au Collège militaire; — Dr ALTAMIRANO, Professeur à l'Instituto Medico Nacional de Mexico; — Izaac ALZAMORA, Doyen de la Faculté des Lettres de Lima (Pérou); — Richard John ANDERSON, Professeur d'Histoire naturelle, Queen's College, Galway (Irlande); — J. ANGELÉ, Typographe, Membre de la Commission de Surveillance de l'Ecole Estienne, Paris; — Agustin ARAGON, Député au Parlement mexicain, ancien Professeur à l'Ecole des Ingénieurs de Mexico, Editor de la « *Revista positiva* »; — Dr Pedro N. ARATA, Professeur à l'Université de Buenos-Ayres; — Roberto ARDIGO, Professore nella Universita di Padova; — Timoléon ARGYROPOULOS, Recteur de l'Université d'Athènes; — F. ARNASSAN, à Nîmes; — Félix ARNOUX, Juge au Tribunal civil, Lure; — D'ASSIS, ancien Négociant; — A. ASTURARO, Professore nella Universita di Genova; — A. AUBIN, Professeur Agrégé de Philosophie au Lycée de Châteauroux; — AUDIFFRED, Député au Parlement français (*adhér. libre*); — A. AULARD, Professeur à la Sorbonne, Paris; — J. Baron D'AULNIS DE BOUROUILL, Professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de l'Université d'Utrecht; — A.-M. AUZENDE, Professeur au Conservatoire national de Musique de Paris; — AVEZAC-LAVIGNE, Sous-Inspecteur des Douanes à Bordeaux (*adhér. positiv.*); — AYMONIN, Sculpteur, Paris; — A.-G. D'AZEVEDO SAMPAIO, Pharmacien à Rio-de-Janeiro.

J. Mark BALDWIN, Professor at the Princeton University, College of New-Jersey, Etats-Unis; — Dr Gilbert BALLET, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin en chef à l'Hôpital Saint-Antoine; — L. BARADUC, Procureur de la République à Gannat (*adhér. positiv.*); — Dr G. BARBEZIEUX, Rédacteur en chef du journal parisien « *La Paix* » (*adhér. positiv.*); — Dr L. BARD, Professeur à la Faculté de Médecine de Genève, Médecin des Hôpitaux; — Horacio BARREDA, Mexico (*adhér. positiv.*); — Dr BARRET, Paris; — Professor Dr Paul BARTH, Privat Docent an der Universität zu Leipzig; — L. BARTHOU, Député des Basses-Pyrénées au Parlement français, ancien Ministre des Travaux publics, ancien Ministre de l'Intérieur; — L. BASCAN, Professeur d'École normale à Caen; — Victor BASCH, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes; — BASTIAN, Président du Syndicat ouvrier des Monnaies et Médailles; — J. BASTIDE, Administrateur du Cours professionnel de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Teixeira BASTOS, Redator do Jornal « *Seculo* », Lisbonne (*adhér. positiv.*); — Pierre BAUDIN, Député de l'Ain au Parlement français, ancien Président du Conseil municipal de Paris, Ministre des Travaux publics; — BAUMÉ, Secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine; — F. BEAULARD DE LENAIZAN, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble; — E. Spencer BEESLY, M. A. Oxon., lately

Professor of History, University College, London, Editor of « *The Positivist Review* »; — † Dr Wilhelm Bender, Professor der Philosophie, an der Universität, Bonn (Preussen); — Albert Benoit, Procureur de la République à Bougie (Algérie); — B. Ber, Négociant, Paris; — Bérard père, ancien Député de Lyon; — Marcel Bernès, Professeur de Philosophie au Lycée Louis-le-Grand, et de Sociologie au Collège libre des Sciences sociales, Paris; — Professor Ernst Bernheim, Königliche Universität, Greifswald (Preussen); — Dr Pietro Bertacchini, Libero docente, nella Universita di Modena; — A. Berthelot, ancien Député de Paris; — M. Berthelot, Professeur au Collège de France, Membre de l'Académie des Sciences, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction publique et des Affaires étrangères (*adhér. sc.*); — Alexis Bertrand, Professeur de Philosophie à l'Université de Lyon, Correspondant de l'Institut; — Ernest Bichat, Doyen de la Faculté des Sciences de Nancy, Correspondant de l'Institut; — Constantin Billberg, Ingénieur à Stockholm (*adhér. positiv.*); — Bizot de Fonteny, Sénateur de la Haute-Marne au Parlement français; — Adrien Blatri, ancien Trésorier de la Fédération française des Travailleurs du Livre; — E. Bligny-Bondurand, Archiviste du Gard; — Bodin, Ouvrier mégissier, Paris; — Paul Boell, ancien Chef de Service au Gouvernement général de l'Indo-Chine (*adhér. positiv.*); — Dr Charles Bohm, Professeur de Philosophie à l'Université de Kolozsvar (Hongrie); — Christian Bohr, Professeur de Physiologie à l'Université de Copenhague; — C. Boissonnet, Sous-Intendant militaire en retraite; — Boitel, Directeur de l'Ecole municipale Turgot; — Dr Joseph Bokor, Docent à l'Université de Budapest; — A. Boll, ancien Conseiller municipal de Paris (*adhér. positiv.*); — Colonel Bombard, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Vice-Président de la Société positiviste de Paris; — Miguel Bombarda, de l'Académie de Lisbonne, Président de la Société des Sciences médicales; — Dr Bonmariage, Professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles, Directeur de l'Institut d'Hygiène; — Bonnaric, Directeur départemental de l'Enseignement primaire du Nord; — Ch. Bos, Député de Paris; — Prof. E. Boselli, Direttore della R. Biblioteca di Lucca; — Giovanni Bosio, Professore nella Universita di Napoli, Deputato al Parlamento; — Dr Ch. Bouchard, Professeur de Pathologie générale à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences (*adhér. libre*); — Boudeville; — C. Bouglé, Professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse; — Alfonso Bouissou, Entrepreneur de constructions à Buenos-Ayres; — Bouquet, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Enseignement technique au Ministère du Commerce; — Léon Bourgeois, Député au Parlement français, ancien Ministre de l'Instruction publique, ancien Président du Conseil des Ministres; — Theophilo Braga, Professeur du Cours supérieur de Lettres, Lisbonne (*adhér. positiv.*); — Dr Paul Bréchot, à Caudebec-en-Caux (Seine-Inférieure); — Félix Brecville, Sous-Chef de bureau au Chemin de fer d'Orléans, Paris; — L. Brentano, Professeur d'Economie politique à l'Université de Munich; — V. Breton, Typographe, Professeur technique à l'Ecole Estienne, Paris; — Brias, Ouvrier passementier, Paris; — Briat, Secrétaire du Syndicat des ouvriers en instruments de précision de Paris; — E. Bricka, Négociant,

Conseiller municipal du Havre; — Dr J. H. Bridges, M. B. Oxon., formerly Fellow of Oriel Coll. (*adhér. positiv.*); — Brisson, Maire de Cognac; — Brochier, Employé des Postes et Télégraphes, Paris; — Bruhay, Trésorier du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris; — Dr D. Brunet, Directeur, Médecin honoraire des Asiles publics d'aliénés (*adhér. positiv.*).

A. Caduc, Sénateur de la Gironde au Parlement français (*adhér. positiv.*); — Camélinat, Ouvrier bronzier, ancien Député au Parlement français; — Dr Cancalon, ancien Maire de Mortagne, ancien Vice-Président de la Société positiviste de Paris; — J. Canora, Publiciste; — P. Cantilli, Secrétaire du Conseil des Ministres, Bucarest; — Dr Licinio Cardoso, lenté Cathedratico de Mechanica racional na Escola Polytechnica de Rio-de-Janeiro e lenté Cathedratico de Sociologia e Moral da Escola Militar; — J. Carey Hall, Consul de Sa Majesté Britannique à Kobe (Hiogo), Japon; — Adolphe Carnot, Membre de l'Académie des Sciences, Directeur de l'Ecole des Mines; — Dr Carrière, à Uzès (Gard); — Caseau, Surveillant général du Lycée Ampère, Lyon; — Ferdinand Castets, Doyen de la Faculté des Lettres, ancien Maire de Montpellier; — Th. Cattin, Commis principal des Postes et Télégraphes, Mont-de-Marsan; — Dr Cazalas, Conseiller d'arrondissement, Bagnères-de-Bigorre; — J. Cazot, Sénateur au Parlement français, ancien Ministre de la Justice; — Dr Cénas, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Saint-Etienne; — Prof. Mario Cermenati, Presidente del Circolo dei Naturalisti, Roma; — Dr Giovanni Cesca, Prof. ord. di Storia della filosofia all' Universita di Messina; — A. Chabot, Voyageur de commerce, Paris; — Jules Chapon, ancien Conseiller général de la Drôme (*adhér. libre*); — Emile Charpentier, Contrôleur général des prisons de la Seine (*adhér. positiv.*); — Dr A. Charrin, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Professeur remplaçant au Collège de France, Médecin des Hôpitaux (*adhér. libre*); — Ezequiel A. Chavez, Avocat, Professeur à l'Ecole nationale préparatoire de Mexico, Sous-Chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique (*adhér. positiv.*); — *Le Chêne*, Société d'Etudes économiques et sociales, Lyon; — Em. Clairin, ancien Conseiller municipal de Paris; — G. Clémenceau, Sénateur au Parlement français; — Jose Augusto Coelho, Director da Eschola normal, Lisbonne; — Dr Napoleone Colajanni, Direttore della « *Rivista di Politica, Lettere e Scienze sociali* », Deputato al Parlamento, Roma; — Dott. Giuseppe Angelo Colini, Libero docente nella R. Universita di Roma; — Gabriel Compayré, Recteur de l'Université de Lyon; — Emile Corra, Chef du Bureau de l'Enseignement technique supérieur au Ministère du Commerce; — Dr Francesco Cosentini, Bibliotheca Brera, Milano; — Dr Luigi Credaro, Professeur ordinario di Storia d. Filosofia R. Universita di Pavia, Deputato al Parlamento Nazionale; — Crescent, Professeur au Lycée de Lyon; — Dr J. Curtillet, Professeur à l'Ecole de Médecine d'Alger.

Giuseppe d'Aguanno, Professeur à l'Université de Palerme, Director del periodico « *La Liberta e la Pace* » ; — A. Dambergis, Doyen de la Faculté de Philosophie d'Athènes; — † Roger Danglar, ancien Directeur du journal parisien « *Les Droits de l'Homme* »; — Déandreis, Sénateur de l'Hérault au Parlement français; — Debidour, Inspec-

teur général de l'Instruction publique, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Nancy; — DEHERME, Directeur de « *La Coopération des Idées* », Fondateur des Universités populaires; — DELABROUSSE, ancien Conseiller municipal de Paris; — † DELAMARCHE, ancien Maire de Mont-le-Frânois (Haute-Saône); — D[r] E. DELBET, Maire de la Ferté-Gaucher, Conseiller général de Seine-et-Marne, Député au Parlement français, Directeur du Collège libre des Sciences sociales (*adhér. positiv.*); — D[r] Pierre DELBET, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien des Hôpitaux; — P. DELUNS-MONTAUD, Chef de la Division des Archives au Ministère des Affaires étrangères, ancien Député au Parlement français, ancien Ministre des Travaux publics (*adhér. positiv.*); — Jules DELVAILLE, Agrégé de Philosophie, Président de la Société d'Education populaire, Angoulême; — DENOYEL, Chef d'escadrons d'artillerie, en retraite; — Hector DEPASSE, Publiciste, ancien Conseiller municipal de Paris; — DEQUAIRE, Inspecteur d'Académie à la Roche-sur-Yon; — H. DEREUX, Professeur de Philosophie au Lycée Henri IV, Paris; — DESCHAMPS, Entrepreneur de peinture, Paris; — Emile DESCHANEL, Sénateur, Professeur au Collège de France; — Paul DESCOURS, Membre du Comité positiviste anglais; — DEVILLEBICHOT, Président du Tribunal civil d'Autun; — Justin DEVOT, ancien Professeur à l'École nationale de Droit de Port-au-Prince (Haïti); — D[r] Louis DOR, ex-Interne des Hôpitaux de Lyon, ancien Chef du Laboratoire de Clinique chirurgicale (*adhér. positiv.*); — Pedro G. DORADO Y MONTERO, Professeur de Droit pénal à l' « Universidad de Salamanca »; — L. DORISON, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Dijon; — Paul DOUMER, ancien Ministre des Finances, ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine, Député de l'Aisne au Parlement français; — Edouard DROZ, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon; — D[r] Frant DRTINA, Professor filosofie pri ceské université à Prague; — E. DUBOIN, Conseiller à la Cour de Cassation, Paris; — D[r] DUBOIS, ancien Président du Conseil général de la Seine, Député de Paris; — Antonin DUBOST, Président du Conseil général de l'Isère, Sénateur, ancien Ministre de la Justice; — D[r] P. DUBUISSON, Médecin en chef à l'Asile Sainte-Anne, Vice-Président de la Société positiviste d'Enseignement populaire supérieur, Paris; — D[r] DUMAS, Agrégé de l'Université, Professeur de Philosophie au Collège Chaptal; — DUMAY, Ouvrier mécanicien, ancien Député au Parlement français, Administrateur de la Bourse du Travail de Paris; — G. DUMESNIL, Professeur de Philosophie à l'Université de Grenoble; — DUMONT, Député du Jura au Parlement français; — D[r] Ernest DUPRÉ, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris; — Emile DURAND-SAVOYAT, Conseiller général, Sénateur de l'Isère, Membre du Conseil supérieur de l'Agriculture; — D[r] Joseph DURDIK, Professor d. Philosophie a. d. böhmischen Universität zu Prag; — Emile DURKHEIM, Professeur à l'Université de Bordeaux; — Pandit Sudha Kara DVIVEDI, Sanskrit College, Bénarès (India).

Henry ELLIS, Manchester; — D[r] G. ESCANDE, ancien Député au Parlement français, Bordeaux (*adhér. libre*); — Margaritis EVANGELLIDIS, Professeur à la Faculté de Philosophie d'Athènes.

F. FAGNOT, Délégué de l'Office du Travail; — FAGOT, Conseiller

municipal de Lyon; — Ch. FARAGUET, Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées; — Louis FARGES, Chef du Bureau historique aux Affaires étrangères; — Ferdinand FARJON, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Conseiller général du Pas-de-Calais, Président de la Chambre de Commerce (Boulogne-sur-Mer); — Maurice FAURE, Député de la Drôme au Parlement français, Vice-Président de la Chambre des Députés; — R. FAURE, Pharmacien, ancien Maire de Briançon; — Celso FERRARI, Advocat, Sampierdarena (Genova); — Dr G. M. FERRARI, Prof. di Filosofia nel R. Liceo V. E. di Napoli; — Enrico FERRI, Professore nella Universita di Roma, Deputato al Parlamento; — Ch. FERRY, ancien Député des Vosges au Parlement français (*adhér. libre*); — † Jules FERRY, ancien Président du Conseil des Ministres de la République française; — Professore Giuseppe FIAMINGO, Direttore della « *Rivista di Sociologia* », Roma; — Isidore FINANCE, Sous-Directeur à l'Office du Travail (*adhér. positiv.*); — L. FLOCARD, ancien Président de la Chambre syndicale typographique lyonnaise; — Jean FOISON, Professeur de Lettres et Philosophie au Collège de Bruyères (Vosges); — Alcée FORTIER, Professor at the Tulane University of Louisiania, New-Orléans; — FONTAINE, ancien Maire d'Asnières; — L. FOUBERT, Professeur d'Histoire au Lycée de Saint-Brieuc, Collaborateur à la « *Revue socialiste* »; — Alfred FOUILLÉE, Membre de l'Institut, ancien Maître de Conférences à l'Ecole Normale supérieure, Paris; — E. FOURNIÈRE, ancien Député au Parlement français; — FROUMENT, Employé aux Postes et Télégraphes.

C.-F. GABBA, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Pise, Sénateur du Royaume; — GABIAT, ancien Député au Parlement français; — Aug. GAILLARD, ancien Député de l'Isère au Parlement français; — † Louis GALLET, Librettiste; — Jules GARIEL, Directeur du journal « *Le Petit Méridional* », Montpellier; — George P. GARRISON, Professor at the University of Texas, Austin; — Dr Ern. GAUCHER, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux; — Claude GAULE, Typographe, Secrétaire adjoint de la Fédération du Livre; — Dr GAUTREZ, Directeur de la Maternité du Puy-de-Dôme, ancien Conseiller municipal de Clermont-Ferrand; — Vincent GAYRAUT, à Buenos-Ayres; — Patrick GEDDES, Professeur à l'Université d'Edimbourg, Secrétaire de l' « Association internationale pour l'avancement des Sciences, Arts et Education »; — G. GENTHIAL, Président du Tribunal civil, Briançon; — GIMOT, Ouvrier mécanicien, Paris; — GIORDAN, Directeur de la « Mutuelle nationale », à Lyon; — Prof. Achille DE GIOVANNI, Direttore della Clinica Medica generale nella R. Universita di Padova; — J. GIRARD DE RIALLE, Ministre plénipotentiaire de France au Chili; — Louis GODARD, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Brieuc; — Dr Julio W. GOMEZ, Academico de la Facultad de C. Medicas, Cordoba (Republica Argentina); — A. GOUGE, Fabricant de bronzes d'art, Paris; — Gustave GOUNOUILHOU (*adhér. libre*); — Henri GOUNOUILHOU, Capitaine d'artillerie dans l'Armée territoriale (*adhér. libre*); — *El Gran Oriente Espanol*, à Madrid; — L. GRANIER, Inspecteur primaire à Castres; — Raoul DE LA GRASSERIE, Magistrat, Membre de l'Institut international de Sociologie; — F. GRASSET, Professeur de Lettres et de Philosophie au Collège de Médéa (Algérie); — Guil-

laume DE GREEF, Recteur de l'Université nouvelle de Bruxelles; — Hugh Mac GREGOR, lately Gen'l President of the American Federation of Labor, New-York (*adhér. positiv.*); — P. GRIMANELLI, Directeur des Services pénitentiaires au Ministère de l'Intérieur (*adhér. positiv.*); — G. GRIMANELLI, Sous-Préfet à Nérac; — Dott. Alessandro GROPPALI, Director della « *Rassegna di Sociologia e Science affini* », Cremona; — † Nicolas GROTE, Président de la Société psychologique de Moscou, Professeur de Philosophie à l'Université; — Paul GUENIOT, Substitut du Procureur de la République à Lunéville; — Louis GUMPLOWICZ, Professeur à l'Université de Graz (Autriche); — A. GUY, Artiste peintre, à Lyon.

H. HARANT, Professeur honoraire au Lycée Condorcet, Paris; — Frederic HARRISON, lately Professor of Jurisprudence (Council of Legal Education, London), Alderman London Country Council, President of London Positivist Committee; — Louis HAVET, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France; — Joseph HAYEK, Commerçant, Budapest; — R. G. HEMBER, Hon. Secretary of the « English positivist Committee »; — E. HENRY, Bijoutier, Paris; — Dr Emeric HEVESY, Médecin des Hôpitaux, Professeur adjoint à la Clinique de Kolosvar (Clausembourg); — Dr Ch. Gaskell HIGGINSON, M. B., University of London, President of Manchester Positivist Committee; — Dr Constant HILLEMAND, Rédacteur en chef de « *La Revue Occidentale* », Vice-Président de la Société positiviste d'Enseignement populaire supérieur; — Harald HOFFDING, Professeur de Philosophie à l'Université de Copenhague; — G. HUBBARD, Député des Basses-Alpes au Parlement français; — Dr HUCHARD, Membre de l'Académie de Médecine, Médecin en chef à l'Hôpital Necker, Directeur du « *Journal des Praticiens* », Paris; — † Ed. HUSSON, Avocat, Paris (*adhér. positiv.*).

W. IMANS, Secrétaire de la Rédaction de « *La Revue Occidentale* »; — Jean IZOULET, Professeur de Philosophie sociale au Collège de France.

Dr JABELY, Benevent; — JACOBSEN, Professeur à l'Université de la Havane; — Dr L. JACQUET, Médecin des Hôpitaux de Paris; — Dr L. JAGOT, Professeur à l'Ecole de Médecine d'Angers; — Paul JANSON, ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Bruxelles, Sénateur au Parlement belge; — V. JEANVROT, Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers (*adhér. positiv.*); — Dr Georg JELLINEK, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg; — Prof. Dr Alfred JENTZSCH, Landesgeologe, Berlin; — Dr Axel JOHANNESSEN, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Christiania; — Gaston JOLIET, Préfet de la Vienne; — Prof. Dr D. JOSEPH, Directeur de l' « *Internationale Revue* », à Berlin; — Benito JUAREZ, Député au Parlement mexicain, ancien Elève de l'Ecole préparatoire.

Achmet ben KADDOUR, Licencié en Droit, Alger; — † J. KAINES, Sc. D., ancien Président du Groupe positiviste du Nord de Londres; — Joseph KARINTHI, Employé, Budapest; — K. KAUTSKY, Directeur du « *Neue Zeit* », à Stuttgard; — Auguste KEUFER, Secrétaire de la Fédération française des Travailleurs du Livre, Vice-Président du Conseil supérieur du Travail, Président du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris; — † J.-L. KIN, Architecte à Buenos-Ayres; — E. KOCH, Négociant, ancien Conseiller municipal de Lyon; — H. VAN

KOLL, Membre du Parlement hollandais; — Emile KORBULY, Professeur au Gymnase de Nagy-Szeben (Hermanstadt); — Dr G. KOROSY, Professeur au Gymnase d'Eperies (Hongrie); — W.-M. KOZLOWSKI, Directeur de la revue « *Poglad na Swiat* », Cracovie (Pologne); — C. KRANTZ, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Député des Vosges au Parlement français, ancien Ministre des Travaux publics et de la Guerre; — KRAUSE, Président du « Cercle Auguste Comte », au Havre; — Maurice KUFFERATH, Publiciste et Critique d'Art, Bruxelles; — Professor Dr O. KULPE, Philosophische Fakultät, Wurzburg (Universität), Bayern; — Samuel KUN, Correcteur d'imprimerie, Président du Cercle positiviste de Budapest.

Emile LABICHE, Président du Conseil général d'Eure-et-Loir, Sénateur au Parlement français; — Dr LABORDE, Chef des Travaux physiologiques de la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine; — Dr A. LACASSAGNE, Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, Membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, Directeur des « Archives de l'Anthropologie criminelle » (*adhér. positiv.*); — Colonel DE LACOMBE (en retraite), ancien Elève de l'Ecole Polytechnique; — G. LAFARGUE, ancien Préfet; — LAFFON, Juge au Tribunal civil, Mende; — André LALANDE, Professeur de Philosophie au Lycée Michelet, Secrétaire général de la *Société française de Philosophie;* — LAMPUÉ, ancien Conseiller municipal de Paris; — E. LAPORTE, Ouvrier mécanicien; Ed. et G. LAPORTE, Employés des Postes et Télégraphes, Paris; — LARNAUDE, Professeur de Droit public général à l'Université de Paris, Secrétaire général de la Société d'Enseignement supérieur; — Gustave LARROUMET, Membre de l'Institut, Paris; — Dr Sigismond LASKOWSKI, Professeur d'Anatomie à l'Université de Genève; — Prof. Dr LASSON, Président de la « Société philosophique de Berlin »; — Fern. LATASTE, ancien Professeur de Zoologie à l'Ecole de Médecine de Santiago du Chili (*adhér. positiv.*); — LAVENIR, Directeur de l'Association des ouvriers corroyeurs de Lyon; — André LAVERTUJON, Ministre plénipotentiaire de 1re classe, ancien Sénateur de la Gironde au Parlement français (*adhér. positiv.*); — G. LAVOINNE, Agriculteur à Boudeville (S.-Infre); — Jules LAX, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Directeur du Contrôle des Chemins de fer du Midi; — Manuel Fernandez LEAL, Ingénieur, Ministre de Fomento, ancien Directeur et Professeur à l'Ecole des Ingénieurs, ancien Professeur à l'Ecole préparatoire de Mexico; — Arthur LE BRET, Professeur de Philosophie au Lycée de Niort; — Dr F. LE DOUBLE, Professeur à l'Ecole de Médecine de Tours, Membre correspondant de l'Académie de Médecine, Lauréat de l'Institut; — Dr P. LE GENDRE, Médecin en chef à l'Hôpital Tenon, Paris; — G. LELOU, ancien Conseiller prud'homme, ancien Secrétaire de la Fédération des Syndicats ouvriers de Lille; — G. LE MONNIER, Professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Nancy; — L. LENÈGRE, Professeur au Collège d'Avranches; — Ch. LENGLIER, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Proviseur honoraire du Lycée Charlemagne, Rennes; — Dr R. LEPINE, Professeur de Clinique médicale à l'Université de Lyon, Correspondant de l'Institut; — J. LÉVEILLÉ, Professeur à la Faculté de Droit de Paris, ancien Président du Conseil général de la Seine, ancien Député de Paris; — Dr Léonce LEVRAUD, Député de

Paris, ancien Président du Conseil municipal; — LÉVY-BRUHL, Maître de Conférences de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Professeur à l'Ecole des Sciences politiques; — Dr Enrique F. LHURIA, Madrid; — José Yves LIMANTOUR, Avocat, Ministre des Finances, ancien Elève de l'Ecole préparatoire, ancien Professeur d'Economie politique à l'Ecole de Commerce de Mexico; — Dr Franz VON LIZT, Professeur de Droit à l'Université de Halle; — Dr Cesare LOMBROSO, Professore nella Universita di Torino; — Dr A. LORDEREAU, Sénateur de l'Yonne au Parlement français; — Achille LORIA, Professore nella Universita di Padova; — Dr LOVY, ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Médecin de l'Hôpital arabe à Tunis; — Hyacinthe LOYSON, Prêtre catholique; — Judge Vernon LUSHINGTON, Q. C., M. A. Trin. Coll. Cambridge (*adhér. positiv.*).

Miguel MACEDO, Professeur de Droit pénal à l'Ecole nationale de Droit, Président du Conseil municipal de la ville de Mexico (*adhér. positiv.*); — Pablo MACEDO, ancien Professeur de Droit pénal à l'Ecole nationale de Droit de Mexico, Député au Parlement mexicain (*adhér. positiv.*); — Ernst MACH, Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Vienne; — Prof. Arnaldo MAGGIORA, Directeur de l'Institut d'Hygiène de l'Université royale de Modène; — Adolfo DE MAGLIA, Gr. Secr. del Gran Oriente Espanol, Madrid; — MALFAIT, Trésorier de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Ch. MANGIN, Rédacteur en chef du journal « *Le Progrès de Lyon* »; — Dr L. MANOUVRIER, Directeur adjoint au Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes-Etudes, Professeur à l'Ecole d'Anthropologie, Paris; — Giov. MARCHESINI, Professore nella Universita di Ferrara; — Dr Urbano MARCONDÉS, Membre du Parlement brésilien, Rio-de-Janeiro; — Dr A.-B. MARFAN, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux (*adhér. libre*); — MARIET, Employé, Lyon; — Errico DE MARINIS, Professore nella Universita di Napoli, Deputato al Parlamento; — Prof. Luigi MARINO, Preside della Facolta di Lettere e Filosofia, R. Universita di Catania; — Prof. Dr G. MARTIUS, Philosophische Fakultät, Kiel (Universität); — Auguste MAS, Professeur de Rhétorique au Lycée, Adjoint au Maire de Montpellier; — Dr Th.-G. MASARYCK, Professeur à l'Université tchèque de Prague; — Robert DE MASSY, Procureur de la République à Brioude (*adhér. positiv.*); — Julio DE MATTOS, Director du Manicomio do Conde de Ferreira, Lisbonne (*adhér. positiv.*); — † MAYNARD, ancien Adjoint au Maire de Lyon (*adhér. positiv.*); — J. MAYNIER, Secrétaire de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Dr J.-R. DE MENDONÇA, ancien Président de la Société positiviste de Rio-de-Janeiro; — J. Alberto Ribeiro DE MENDONÇA, Ingénieur à Pachecos (Brésil); — Carl MENGER, Professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de l'Université de Vienne; — Georges MESLIN, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier; — A. MEYNIER, Architecte, Lyon; — MICHAULT, Ouvrier en pianos, Paris; — MIGNONEAU, Bordeaux; — G. B. MILESI, Professore all' Universita di Roma; — G. MILHAUD, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier; — Ph. MILLET, Directeur de la « Sellerie lyonnaise »; — A. MOLENAAR, Herausgeber der « *Religion der Menschheit* », Munchen; — L. MOMENHEIM, Vice-Président de la Société positiviste

de Paris; — Du Monceau, Procureur de la République à Beaune; — C. Monier, Artiste peintre, Professeur suppléant au Collège de France; — Monney, Dessinateur au Chemin de fer de l'Est; — Dr Monprofit, Professeur à l'Ecole de Médecine et Chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Angers; — Monseur, Professeur à l'Université libre de Bruxelles (*adhér. positiv.*); — Dr A. Monti, Professeur à la Faculté de Médecine de Pavie; — Dr Miguel Morayta, Gr. Maître del Gran Oriente Espanol, Député au Parlement espagnol, Madrid; — J. Morel, Journaliste, Lyon; — John Morley, Conseiller privé du Roi, Membre du Parlement britannique, ancien Ministre L. L. D.; — Professor Enrico Morselli, Directeur de la Clinique des Maladies mentales à l'Université de Gênes, Direttore della « *Rivista di Filosofia scientifica* » et della « *Rivista di Scienze biologiche* »; — Dr Mosny, Médecin des Hôpitaux de Paris: — H. Moulin, Professeur adjoint à la Faculté de Droit de Dijon; — Dr Hugo Muensterberg, Professor of Psychology in Harvard University, Cambridge, Mass. (United-States); — Mme M.-Praxedes Munoz, ancienne Directrice de la revue « *La Filosofia positiva* », Buenos-Ayres.

J. Nègre, Conseiller à la Cour, Montpellier; — V. Neveux, Statuaire, Lyon; — † Nicolas, Membre du Comité de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Jacques Novicow, Vice-Président de l'Institut international de Sociologie, Odessa; — Dr Anton Nystrom, Directeur de l'Institut ouvrier de Stockholm (*adhér. positiv.*).

Ladivlav Ochenkowski, Professeur d'Economie politique à l'Université de Leopol (Galicie); — Dr Auguste Oncken, Professeur d'Economie politique à la Faculté de Droit de l'Université de Berne.

Dr Pactet, ancien Maire de Mont-sous-Vaudrey, Conseiller général du Jura (*adhér. positiv.*); — Paillasson, Conseiller général, Lyon; — Jean Pantajides, Professeur à la Faculté de Philosophie d'Athènes; — Maffeo Pantaleoni, Professeur à l'Université de Genève; — Panzani, Procureur de la République à Pamiers; — Christ. Papadopoulos, Professeur à la Faculté de Philosophie d'Athènes; — Parché, Ouvrier charpentier, ancien Membre du Conseil supérieur du Travail; — Dr Porfirio Parra, Professeur d'Anatomie à l'Ecole de Médecine de Mexico, Membre de l'Académie de Médecine, Médecin de l'Hôpital Juarez, Député au Parlement mexicain (*adhér. positiv.*); — J. Pasquelin, Rédacteur au journal parisien « *La Presse* »; — Dr Marius Paulalion, Professeur de Biologie au Collège libre des Sciences sociales; — Dr Charles Pekar, Professeur au Gymnase de Lœcse (Hongrie); — Dr B.-H. Pekelharing, Professeur à l'Ecole Polytechnique, Delft (Hollande); — Dr C.-A. Pekelharing, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université d'Utrecht; — Camille Pelletan, Député au Parlement français; — Edouard Pelletan, Editeur à Paris; — Dr G. Pennetier, Professeur à l'Ecole de Médecine de Rouen, Directeur du Musée d'Histoire naturelle (*adhér. positiv.*); — V. Pépin, Ingénieur-Electricien; — R. Pergot, Employé de Chemins de fer; — Périllier, Député de Seine-et-Oise au Parlement français; — Perret, Métreur; — Raph. Petrucci, Professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles (*adhér. positiv.*); — Philibert, Inspecteur primaire à Sisteron; — Léon

Philippe, Directeur de l'Hydraulique agricole au Ministère de l'Agriculture; — Dr Ad. Pic, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon, Médecin des Hôpitaux; — Edmond Picard, Sénateur au Parlement belge; — J.-Baptiste Pieri, Docteur ès sciences, Professeur au Lycée de Rochefort-sur-Mer; — G. Pinet, Chef d'escadron d'artillerie en retraite, Bibliothécaire à l'Ecole Polytechnique; — Piquet, Employé; — † Pi y Margall, ancien Président de la République espagnole; — Gabriel de Piza, Ministre plénipotentiaire de la République des Etats-Unis du Brésil; — Pocheron, Ouvrier mécanicien; — R. Poincarré, Député au Parlement français, ancien Ministre de l'Instruction publique; — Dr H. Potonié, Kgl. preussischer Bezirks-Geologe, Berlin; — Dr Sam. Pozzi, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Membre de l'Académie de Médecine, Sénateur au Parlement français (*adhér. libre*); — L. Puech, Député de Paris, ancien Vice-Président du Conseil municipal.

Numa Raflin, Professeur à l'Association philotechnique; — Ranc, ancien Sénateur de la Seine; — George M. T. Randorf, New-York (*adhér. positiv.*); — Frédéric Rauh, Maître de Conférences à l'Ecole Normale supérieure; — Albert Regnard, Publiciste, Paris; — J. Rehm, Conseiller municipal d'Arcachon; — Joseph Reinach, Conseiller général des Basses-Alpes, ancien Directeur du journal parisien « *La République française* », ancien Député au Parlement français (*adhér. positiv.*); — Lieutenant-Colonel d'artillerie Remy (en retraite), ancien Elève de l'Ecole Polytechnique; — † Ernest Renan, ancien Directeur du Collège de France; — Georges Renard, Professeur honoraire de l'Université de Lausanne, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers, Paris; — J. Renouard, ancien Membre du Comité de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Renouvier, ancien Directeur de la revue « *La Critique philosophique* », Membre de l'Institut; — Dr Bela Revesz, Médecin à Budapest; — Michel Revon, ancien Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Tokio (Japon), Professeur à la Sorbonne, Paris; — Dr A. Riehl, Professor der Philosophie an der Universität, Halle (Preussen); — Em. Rigolage, Ingénieur des Arts et Manufactures, Agrégé de l'Université, Principal de Collège honoraire (*adhér. positiv.*); — Ch. Riquier, Professeur de Calcul différentiel et intégral à la Faculté des Sciences de l'Université de Caen; — Ch. Ritter, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, en retraite (*adhér. positiv.*); — Dr Ant. Ritti, Médecin en chef à la Maison nationale de Charenton, Secrétaire général de la Société médico-psychologique de Paris, Directeur des « *Annales médico-psychologiques* » (*adhér. positiv.*); — Ahmed Riza, ancien Directeur de l'Instruction publique en Turquie, Directeur du « *Mechveret* », organe de la Jeune-Turquie; — E. de Roberty, Professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles; — † Dr Robinet, ancien Maire du VIe arrondissement de Paris (*adhér. positiv.*); — Jules Roche, Député au Parlement français, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie (*adhér. libre*); — Dr H. Roger, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Médecin des Hôpitaux; — Dr Guglielmo Romiti, Professore di Anatomia, nella R. Universita di Pisa; — Dr Israel Rosenthal, Overlaege ved Kommunehospitalet, Copenhague; — Rossignol, Conseiller muni-

cipal de Lyon; — Georges ROSSIGNOL (Roger Debury), Secrétaire général de « la Garonne navigable », Professeur Agrégé d'Histoire au Lycée de Bordeaux; — E. ROUME, Conseiller d'Etat, Directeur au Ministère des Colonies; — ROUSSEAU, Secrétaire du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris; — Vital ROUSSEAUX, Professeur de Philosophie au Collège de Cambrai; — ROUSSELLE, Conseiller municipal de Paris; — Dr ROUSSY, Maître de Conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes, au Collège de France, Adjoint au Maire du IVe arrondissement de Paris (*adhér. positiv.*); — L. ROUVIER, Conseiller général de l'Hérault; — Maurice ROUVIER, Député au Parlement français, ancien Président du Conseil des Ministres (*adhér. libre*).

Sante DE SANCTIS, Professor all'Instituto secundo di Roma; — Antoine et Jean-Baptiste SAINT-DOMINGUE, Membres du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris; — Bernard SAINT-JUST, Ingénieur civil à Lyon; — SARDIN, Petit-Neveu de Danton, Président de la Société de Secours mutuels d'Arcis-sur-Aube, Juge de paix; — J.-B. SARS, Professeur d'Histoire à l'Université de Christiania (*adhér. libre*); — F. SAULNIER, Architecte, Satigny près Genève (*adhér. positiv.*); — R. SCHIATTARELLA, Prof. ordinario all' Universita di Palermo; — Henri SCHOEN, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille; — Le Chancelier de l'Université de Tübingen, Dr G. VON SCHOENBERG, Prof. d'Economie politique; — Dr Fritz SCHULTZE, Professor der Philosophie an der Technischen Hochschule, Dresden (Sachsen); — Miguel E. SCHULZ, ancien Elève de l'Ecole préparatoire, Professeur de Géographie à cette Ecole et à l'Ecole normale de Professeurs, Mexico; — Gabriel SÉAILLES, Professeur de Philosophie à la Sorbonne; — Dr L.-A. SEGOND, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris (*adhér. positiv.*); — J. SEGOND, Professeur de Philosophie au Lycée de Toulon; — Dr Paul SEGOND, Professeur Agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, Chirurgien des Hôpitaux; — Dr Giuseppe SERGI, Professore nella Universita, Direttore del « Museo e Laboratorio di Antropologia », Roma; — Justo SIERRA, Avocat, Magistrat à la Cour suprême de Justice de la Nation, ancien Député, Professeur d'Histoire à l'Ecole préparatoire, Mexico; — L. SIFFERT, ancien Membre du Comité de la Chambre syndicale des typographes de Paris; — Dr Josip SILOVIC, Professeur de Droit à l'Université d'Agram (Zagreb, Croatie); — Libanio DA SILVA, Imprimeur, Lisboa; — Léon SIMON, Industriel à Rio-de-Janeiro; — Joaquim Miguel Martins DE SIQUEIRA, Agriculteur à Jacarehy (Brésil); — A. SLUYS, Directeur de l'Ecole normale d'Instituteurs de Bruxelles, Vénérable de la Loge « Les Amis philanthropes », Membre du Comité de la Ligue de l'Enseignement; — Goldwin SMITH, of Toronto (Canada), formerly Professor of History at Oxford; — La « SOCIÉTÉ PHILOSOPHIQUE DE BERLIN »; — Lauro SODRÉ, Sénateur au Parlement brésilien, ancien Gouverneur de l'Etat de Para; — Beno SPITZ, Employé d'administration, Budapest; — † E. SPULLER, ancien Ministre de l'Instruction publique de la République française; — Prof. Dr Ludwig STEIN, Directeur des « Archiv. für Philos. », Membre de l'Académie des Sciences, Bern; — H. J. STOKES, à Dublin; — Dottor Gaetan STRAMBIO, Segretario per la Classe di Littere, Scienzi morali e Storiche del

R. Instituto Lombardo, Milano; — Paul **Strauss**, Sénateur de la Seine; — Prof. Dr Carl **Stumpf**, Philosophische Fakultät, Berlin (Universität); — † Hte **Stupuy**, ancien Conseiller municipal de Paris, Conservateur des Collections artistiques de la Ville (*adhér. positiv.*); — **Sully-Prudhomme**, de l'Académie française (*adhér. libre*); — S. H. **Swinny**, Membre du Comité positiviste anglais; — Adam **Szawlowski**, Ingénieur à Varsovie.

Gabriel **Tarde**, Professeur au Collège de France, Paris; — Dr Giuseppe **Tarozzi**, Libero Docente di Filosofia teoretia nell' Universita di Roma; — H. **Tarry**, Inspecteur des Finances en retraite, en mission à l'Ecole Polytechnique; — **Tassel**, Professeur à l'Université libre de Bruxelles (*adhér. positiv.*); — Dr Jos. **Terrès**, Professeur à l'Ecole de Médecine et Membre de l'Académie de Médecine de Mexico; — Dr F. **Texo**, Professeur à la Faculté de Médecine de Buenos-Ayres; — **Thiesset**, Conducteur-Typographe à Amiens; — Abel **Tinayre**, Membre de la Chambre consultative de Majunga, Madagascar; — L. **Tinayre**, Artiste peintre; — L. **Tinière**, Chef de bureau à l'Assistance publique, Paris; — Dr **Tissier**; — Louis **Tissier**, Maître de Conférences à la Sorbonne; — Ferdin. **Tonnies**, Professor an der Philosophische Fakultät, Kiel (Universität); — Albert **Tournier**, Député de l'Ariège au Parlement français; — Achille **Tournier**, Préfet de la Somme; — **Trarieux**, Sénateur de la Gironde au Parlement français, ancien Ministre de la Justice; — **Trébuchon**, Ouvrier typographe; — Dr M. W. F. **Treub**, Professeur d'Economie politique à l'Université d'Amsterdam; — **Tridon**, Secrétaire général de l'Alliance des Savants et des Philanthropes; — **Tridon**, Vétérinaire du département de la Seine; — A. **Troubat**, Publiciste; — J. **Troubat**, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Paris.

Dr Karl **Ueberhorst**, Professor an der Philosophische Facultät, Innsbrück Universität.

Dr Léon **Vacher**, Député au Parlement français, ancien Président de la Société de Statistique de Paris; — A. **Vaillant**, Chef de division à l'Administration générale de l'Assistance publique, Paris (*adhér. positiv.*); — C. **Vallis**, Professeur de Pathologie à l'Institut Caroline de Stockholm, Député au Parlement suédois (*adhér. libre*); — Emile **Vandervelde**, Député au Parlement belge; — Icilio **Vanni**, Professore di Filosofia del Diritto nella Regia Universita di Roma; — Dr **Variot**, Médecin des Hôpitaux de Paris; — **Vauthier**, Ingénieur des Ponts et Chaussées, ancien Représentant du peuple français; — Francis **Velly**, Président du Tribunal à Yvetot (*adhér. positiv.*); — **Vermale**, Avocat à la Cour d'Appel, Lyon; — C. **Verne**, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Grenoble; — Michel **Vernière**, Maire de Montpellier; — **Vernizy**, Ouvrier forgeron; — Max **Verworn**, Professeur de Physiologie a. S. Universität Göttingen; — Dr E. **Vignard**, Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine de Nantes; — † **Viguier**, ancien Conseiller municipal de Paris; — G. **Villard**, Artiste peintre, à Lyon; — **Vinciguerra**, Chef de la Comptabilité au Théâtre national de l'Opéra; — **Vinck**, Secrétaire général de l'Institut des Sciences sociales, à Bruxelles (*adhér. positiv.*); — Filippo **Virgilii**, Professore nella Universita di Siena, Direttore della « *Rivista di Sociologia* »; — A. **Vorbe**, ancien Vice-Président du Conseil général de la Seine (*adhér.*

positiv.); — Pandit Ambi Kadatta **Vyasa**, Normal School, Bankipurat (India).

Dr Adolphe **Wagner**, Professeur d'Economie politique à l'Université de Berlin; — Professor Lester F. **Ward**, Smithsonian-Institution, Washington; — Dr Otto **Warschauer**, Professor der Staatswissenschaften Technische Hochschule, Berlin; — Dr Anton **Weichselbaum**, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Vienne (Autriche); — Dr Boleslas **Wickerkiewicz**, Professeur à la Faculté de Médecine de Cracovie; — E. **Windesheim**, Conseiller municipal du Havre; — René **Worms**, Directeur de la « *Revue internationale de Sociologie* », Paris; — G. **Wyrouboff**, ancien Directeur de la revue « *La Philosophie positive* ».

Prof. Dr **Zelle**, Trésorier de la « Société philosophique de Berlin »; — † Dr **Zizeos**, Bucarest (*adhér. positiv.*).

Note : Pour expliquer les mentions qui suivent certains noms, nous rappelons, comme nous l'avons signalé dès le mois de mai 1899 dans la *Revue Occidentale*, que la première formule d'adhésion demandait aux destinataires de faire partie du Comité de patronage, soit à titre *d'adhérents positivistes*, soit à titre *d'adhérents libres*. Cette formule, inspirée par le désir d'assurer l'indépendance des divers adhérents, pouvait être mal interprétée, puisqu'elle semblait provoquer une profession de foi ; elle ne fut pas maintenue. On se borna à solliciter une adhésion pure et simple, laissant à chacun le soin de la motiver ou non, à sa convenance. Voilà pourquoi les mentions en question ne s'appliquent qu'aux personnes qui répondirent à la première formule.

INAUGURATION

DU

MONUMENT D'AUGUSTE COMTE

Sur la place de la Sorbonne, à Paris.

« *La date du 26 César an 114 sera mémorable dans l'histoire de l'Humanité et inoubliable dans la mémoire des positivistes qui l'ont vécue.....* » C'est dans ces termes ou à peu près que le général André, ministre de la Guerre, a commencé son toast au banquet par lequel se termina cette journée.

Combien il avait raison, nous allons essayer de le raconter. Mais disons tout d'abord que non seulement sa présence a donné à cette fête un éclat tout particulier, mais encore que son langage en a souligné et rehaussé la signification.

Le général, ministre de la Guerre, n'a pas renié le capitaine André qui, jadis, écrivit de fortes pages pour la défense et la propagation du Positivisme, et qui avait droit à prendre une part personnelle dans le triomphe commun, pour y avoir travaillé à des heures déjà lointaines.

Et si la présence d'un ministre de la défense républicaine, d'un membre de ce cabinet qui a repris avec tant de succès la grande politique des Gambetta et des Jules Ferry, était faite pour nous rappeler, en la consacrant solennellement, l'alliance déjà ancienne de l'action républicaine et de la pensée positiviste; si, d'autre part, comme ancien gouverneur de l'Ecole Polytechnique, il apportait à la mémoire d'Auguste

Comte une tardive et nécessaire réparation, la présence de celui qui fut le capitaine André, collaborateur de la *Revue de Philosophie positive*, ne laissait pas de donner lieu, elle aussi, à de suggestifs rapprochements.

N'effaçait-elle pas des discordes passées qui se perdent désormais comme une écume sur les flots montants du Positivisme? N'enseignait-elle pas aux positivistes la tolérance réciproque et la nécessité de rechercher, comme le répète volontiers M. Jeannolle, ce qui les rapproche et non ce qui les divise? Ne disait-elle pas aux disciples de la troisième génération : « Que chacun de nous s'approprie la doctrine au mieux de son intelligence et de son cœur, et que tous travaillent avec la même ardeur au succès final. A mesure qu'il se dessine, les dissidences s'atténuent et les convictions s'égalisent. »

Et c'est ainsi que dans chacun de ses détails, comme dans son ensemble, cette fête a été féconde en enseignements de toutes sortes, et sans cesse a promené notre imagination ravie, des épreuves stoïquement supportées par notre maître et des dédains affectés naguère encore pour sa doctrine, aux réparations éclatantes du présent et aux perspectives grandioses de l'avenir.

Sous le rapport intellectuel et strictement philosophique, c'est la victoire affirmée, reconnue, proclamée par l'élite intellectuelle de l'Humanité patronnant la glorification d'Auguste Comte.

Sous le rapport de l'efficacité sociale, de la régénération morale, de l'aptitude esthétique, pour la puissance d'extension chez tous les peuples, c'est une révélation pour le grand public. Il ignorait trop que dans le Positivisme la philosophie n'est qu'une préface et qu'elle légitime et prépare de plus vastes conquêtes qui se réalisent peu à peu avec un admirable ensemble.

N'est-ce pas déjà un fait considérable par ses causes comme par ses conséquences, et digne du plus grand retentissement, que, pour la première fois, en dehors de tout particularisme théologique, national, corporatif ou scientifique, l'Humanité pensante et sentante ait tenu ses assises?

Et qu'elle les ait tenues à Paris, sur la colline sainte où, depuis des siècles, s'élabore la culture française, où chaque génération en sa fleur vient tour à tour s'initier aux enseignements accumulés par le passé, au centre même du principal foyer de l'évolution occidentale, n'est-ce pas un fait conforme à l'immanente logique qui gouverne les grands faits sociaux?

Le spectacle eût été magnifique, quand même il n'eût été question que de saluer en Auguste Comte la puissance invincible de l'idée et l'étendue du génie, et notre patriotisme en eût été grandement ému et très suffisamment flatté.

Mais il s'agissait, pour la plupart de ceux qui s'empressaient au pied de sa statue, de lui apporter un hommage bien autrement complet. Ils venaient aussi honorer en lui la plus haute ambition morale qui jamais ait stimulé le génie d'un homme. Un enthousiasme véritablement religieux les rassemblait de tous les points de l'horizon. Ils saluaient l'aurore d'une foi nouvelle se levant sur l'Humanité, pour l'unifier et la guider.

Mais n'oublions pas que nous avons un récit à faire et, par conséquent, un ordre à observer.

La Cérémonie de la place de la Sorbonne.

Dix heures moins quelques minutes, sur la place de la Sorbonne... La vaste tribune est pleine d'une foule recueillie, qui déborde sur la place et entoure le monument encore voilé. La pluie n'a pourtant cessé de tomber. Beaucoup d'étudiants sont là et de membres des universités populaires à qui le Positivisme est désormais connu et sympathique, grâce à nos conférenciers.

Les polémiques de la presse réactionnaire, la récente effervescence des élections faisaient craindre quelques manifestations de la part des nationalistes. Elles ne se sont pas produites.

La statue du Maître ne pouvait être mieux placée. Il n'est pas de ceux dont le monument peut être renfermé dans la cour d'une école, dans une bibliothèque ou un musée. Il fut

trop grand citoyen pour n'avoir pas droit à la place publique; et quelle autre place lui convenait mieux que celle-ci, en face de la vieille Sorbonne, près de cette église qui symbolise l'union toujours persistante de l'université et de la théologie; au seuil des grandes écoles où, de toutes parts, s'infiltre sa doctrine, graduellement et inévitablement substituée aux vieux dogmes.

A peine a-t-on le temps de faire ces réflexions que dix heures sonnent, les gardes de Paris présentent les armes, la musique militaire attaque *la Marseillaise*. Le ministre de la Guerre est là. Il est accompagné de M. le général Amourel, directeur de l'artillerie, et de M. Jean Cazelles, chef de son cabinet civil.

A ses côtés prennent place M. Charles Jeannolle et M. Hector Denis, qui présidera tout à l'heure l'Hommage international.

Le Président de la République s'est fait représenter par M. le colonel Bataille, officier de sa maison militaire; le président du Sénat, par son fils et secrétaire particulier, M. André Fallières.

Le président du Conseil ne pouvait mieux marquer sa sympathie et lui donner un caractère plus amical qu'en faisant choix pour le représenter de celui de ses collaborateurs qui tient une place si distinguée parmi les disciples d'Auguste Comte, notre cher et éminent confrère, M. Grimanelli.

Le président de la Chambre et les autres ministres sont également représentés.

Sont présents : le général commandant l'Ecole Polytechnique, le directeur des études, plusieurs professeurs et une députation d'élèves.

On remarque M. de Selves, préfet de la Seine; M. Lépine, préfet de police; M. Wéber, président du Conseil général; M. Audran, secrétaire général de la Seine; M. Henri Monod, directeur de l'Assistance publique et de l'Hygiène au ministère de l'Intérieur; Gabriel Séailles, professeur à la Sorbonne; docteur Paul Le Gendre, secrétaire de la Société médicale des hôpitaux, et une foule d'autres notabilités de la politique, de la science et de la philosophie. Nous renonçons à les citer

ainsi que les représentants de la science et de la philosophie qui ont quitté leur patrie pour apporter ici le plus précieux des hommages. C'est grâce à eux que notre fête revêt un caractère vraiment humain. Nous les retrouverons un peu plus tard et nous les écouterons avec une joie infinie.

M. Pierre Laffitte est retenu chez lui par la vieillesse et ses infirmités; mais peut-on dire qu'il soit vraiment absent quand sa pensée est dans tous les cœurs, quand son nom est plusieurs fois acclamé, quand chacun sent si bien que cette glorification de Comte glorifie également le persévérant labeur de son grand disciple (1)?

De vifs applaudissements saluent l'apparition du monument dégagé de son voile. C'est un bon critérium, pour une œuvre d'art, de donner une impression instantanée de beauté, de clarté et d'harmonie. L'œuvre de M. Injalbert obtient ce témoignage.

L'ensemble est noble, simple et touchant, et tous les détails sont dignes du renom de l'artiste. Une larme monte aux yeux en voyant apparaître en cette apothéose, après tant d'injustices, la figure du grand persécuté. Par un effet d'une rare délicatesse, le sculpteur a réussi à donner à ses traits l'expression à la fois de la force stoïque et de la bonté exquise.

Elle est bien vivante et réelle, et ne sera pas confondue avec tant de personnages de convention, fils ou filles du lieu commun allégorique, cette femme, cette jeune mère qui personnifie l'Humanité reconnaissante. Drapée à l'antique, elle est très moderne par les traits et l'intensité du sentiment qui anime son regard. D'un bras nerveux et fort, elle soutient son enfant, pendant que la main gauche, en un geste plein d'abandon, offre une palme au pacificateur des âmes.

Elle a pour pendant un jeune ouvrier d'une beauté robuste et fine, qui est assis sur une enclume, en une pose de méditation studieuse.

Après l'éloquence du marbre, l'éloquence de la parole.

(1) L'absence de M. Emile Antoine, retenu chez lui par une sérieuse indisposition, a causé de vifs regrets. Il avait tant de droits à être à l'honneur, après avoir prodigué son dévouement! On a déploré aussi l'absence obligée de notre vaillant confrère M. Boell.

M. Hector Denis commence. Nous connaissons déjà M. Hector Denis : depuis longtemps, il a droit de cité parmi nous. Nous avons déjà admiré cet orateur d'une si grande autorité. Il a le souffle oratoire, la belle forme impeccable et la vaste érudition d'un des philosophes les mieux informés de ce temps. C'est un penseur enthousiaste, qui plane d'un large coup d'aile. Aucune parole n'aurait eu plus de poids que la sienne pour proclamer qu'Auguste Comte fut le représentant sans égal du génie organique de la France, et (ce qui valait d'être dit par un autre que par un Français) l'interprète, pour ainsi dire, de la raison collective de l'Humanité.

Nos orateurs de la Société positiviste de Paris, MM. Emile Corra et A. Keüfer, se sont montrés capables de supporter un tel voisinage. Ils ont mis dans leur langage une hauteur de pensée et de sentiments, une chaleur de débit dignes du lieu et du moment. L'attention qu'on leur prête, les applaudissements qui soulignent les principaux passages de leurs discours prouvent combien ils ont l'oreille de ce public d'élite, et quelle notoriété est la leur.

M. Emile Corra insiste sur le caractère antithéologique du Positivisme. Auguste Comte a parlé avec une si large sympathie des doctrines qui furent les abris provisoires de la morale et les étapes de la raison, que, volontiers, ceux qui le traitaient naguère de matérialiste abject, le déguiseraient aujourd'hui en catholique raffiné et inconscient. On pourrait tout aussi bien, et pour les mêmes motifs, en faire un polythéiste, et même et surtout un fétichiste.

L'énergique insistance de M. Emile Corra ne manque sans doute pas d'à-propos, car le ministre de la Guerre, dans sa courte harangue prononcée et scandée d'une voix forte, habituée à se faire entendre au loin, fait, lui aussi, une déclaration équivalente.

Relevant dans le Positivisme les deux conclusions principales qu'un homme d'Etat moderne ne saurait perdre de vue, il rappelle d'abord que les faits sociaux n'échappent pas plus au déterminisme que les autres phénomènes, et ensuite qu'il faut gouverner en éliminant de plus en plus l'influence des conceptions théologiques et métaphysiques.

Il y a longtemps que les véritables hommes d'Etat gouvernent ainsi, mais c'est la première fois sans doute que pareille déclaration est faite avec une aussi solennelle netteté par un membre du Gouvernement. Que celui-ci soit précisément notre ministre de la Guerre, c'est une circonstance à laquelle les événements des dernières années donnent une significative importance et un à-propos singulier.

Le général André est très applaudi.

Pour nous donner un avant-goût des plaisirs que nous réserve l'après-midi, M. Silvain, de la Comédie-Française, déclame ensuite une pièce de vers de M. Raoul Gineste, intitulée : *Pour Auguste Comte.* Le poète et l'excellent diseur se partagent un beau succès.

La cérémonie est terminée. Elle a duré une heure seulement. Quand il se lève pour partir, le général André est l'objet d'une ovation qui se prolonge bien au delà de l'enceinte réservée, et le suit pendant la traversée de la place, où se presse une foule sympathique.

L'Hommage international.

A deux heures, dans la vaste salle de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle, commence, sous la présidence de M. Hector Denis, un spectacle unique dans l'histoire du Positivisme, et unique à plusieurs titres.

Jamais nos fêtes n'avaient encore réuni une assistance aussi nombreuse, aussi visiblement intéressée, émue, enthousiasmée.

Jamais les autres nations ne nous avaient envoyé un aussi grand nombre de représentants d'une telle réputation.

Enfin, malgré quelques essais honorables, le Positivisme, au moins en France, était demeuré jusqu'à ce jour à peu près stérile au point de vue artistique. L'esprit français, épris de logique et de raison, s'attardait à admirer la puissante coordination du système, et à s'en approprier le côté philosophique et historique plutôt qu'il ne se hâtait vers les conclusions morales et les pratiques cultuelles. L'imagination tardait à s'émouvoir devant l'évocation d'un passé qu'on peut dire

ressuscité, tant il avait été méconnu, et devant les perspectives de bonheur et de progrès à travers lesquelles nous apparaît la cité future.

Sans doute, les poètes connus de notre temps ont côtoyé quelquefois le grand courant positiviste. Souvent, nous avons reconnu dans une page, dans un passage, comme un écho ou un pressentiment de la grande doctrine, et regretté que la source principale de leur inspiration fût ailleurs.

Mais surgirait-il un poète du sein même du Positivisme? Une famille positiviste aurait-elle ce bonheur d'avoir un fils doué de ce don rare et charmant de traduire en images et en langage savamment rythmé les enseignements qu'elle lui inculqua? Cette floraison du sentiment se ferait-elle sous nos yeux, à nos côtés, ou bien le caprice des vocations la ferait-elle naître au loin?

Nous l'attendions ce poète, d'où qu'il vînt; aujourd'hui, nous l'avons, car il nous a donné mieux que des promesses; et il est deux fois le bienvenu, pour être positiviste de naissance et d'éducation, pour avoir reçu son initiation sur les genoux de sa mère et pour avoir grandi dans un milieu de positivistes amis de son père.

M. Jean Canora a donc été acclamé. On a senti, en entendant son poème, et l'on sentira également en le lisant, qu'il a vraiment le privilège de s'exprimer dans la langue immortelle

Que le monde *comprend* et qu'il ne parle pas.

Sa muse dispose d'un large clavier et peut varier ses accents. Mûrie par de fortes études, elle garde néanmoins sa fraîcheur et la vive allure de la jeunesse. Elle a, du premier coup, pris possession du vaste champ que lui ouvre le Positivisme. Dans le programme qu'elle a esquissé, il y a de quoi occuper tout une vie de poète : nous lui souhaitons de s'y tenir.

Nous avions en M. Auzende un savant compositeur positiviste et, plus d'une fois, il nous a fait pressentir par d'harmonieux préludes ce que seront un jour nos fêtes développées.

A son nom sera désormais associé celui de M. Paul Decourty, l'auteur de la partie musicale qui a accompagné l'œuvre de M. Jean Canora; au dire des connaisseurs, dont

nous regrettons de ne pas être, l'œuvre est d'une rare beauté. Les noms de MM. Auzende et Paul Decourty ont été associés dans la même acclamation que celui de l'auteur du poème.

Il convient de féliciter les artistes, acteurs et chanteurs qui ont concouru à cette représentation : M. Dehelly et Mme Silvain, de la Comédie-Française; M. Romuald Joude (le poète), M. Max Udiau (le prolétaire), Mlle Ribas (coryphée des jeunes filles), Mme Horr-Fournier, des concerts Lamoureux, et tous les autres qu'il faudrait également citer. Remercions aussi l'excellent Choral de *la Belle-Jardinière* (directeur, M. Neff).

Il était visible que tous ont cherché à se surpasser. L'importance de l'auditoire, la beauté des vers, la grandeur des sentiments qui présidaient à cette fête et planaient sur elle, ont été certainement perçues par ces interprètes. Ils s'y sont associés de tout cœur, et il en est résulté une émotion d'une qualité et d'une intensité rares par cette communion de l'acteur et du spectateur, si rarement réalisée dans notre théâtre actuel.

Au fond de la scène, agréablement décorée, apparaissait la maquette du sculpteur Injalbert et le buste du Maître.

Et pourtant, tout ce déploiement d'art multiple, ces chants, ces vers, cette musique pénétrante, n'étaient qu'un accompagnement du motif principal de la fête. Ce ne fut qu'un accessoire, tout au plus la voix du chœur antique soulignant, scandant la véritable action scénique. La grande harmonie et la source principale d'émotion étaient ailleurs.

Le plus beau concert était celui de toutes ces nobles intelligences, apportant de pays si divers la même expression de reconnaissance, d'admiration et d'espoir, et démontrant que c'est par le Positivisme et dans le Positivisme que la fraternité humaine s'achemine à sa réalisation.

Même en tenant compte de certaines restrictions telles qu'en formuleraient sans doute plus d'un membre du Comité international de patronage et telles que celles de M. Denis, dans un discours comme toujours plein de précieux enseignements, est-il une autre doctrine dans laquelle tant d'esprits divers pourraient si largement communier?

Parmi ces discours, tous chaudement accueillis, il en est qui

émanent de voix bien connues et d'hommes depuis longtemps respectés et aimés pour leurs longs états de service. Parmi eux, M. Harrison et nos confrères anglais sont à part. Il nous est venu tant de lumière et tant d'exemples de ce pays qui, le premier, fut hospitalier aux idées d'Auguste Comte! Nous sentons un contraste entre ce long passé et ces essentiels services, et la modeste déclaration que nous lit avec tant de simplicité M. Descours, de la part de M. Harrison.

En écoutant le discours où M. Aragon a exposé, avec tant de force et son habituelle éloquence, la dette du Mexique envers Auguste Comte, nous pensons qu'en effet, c'est là un exemple vraiment glorieux et trop peu connu d'une véritable colonisation morale, et qu'à son tour le Mexique est appelé à un grand rôle de démonstration pratique, et doit servir de modèle à la France pour la plus essentielle des réformes : celle de l'instruction publique.

Quand on fait les honneurs à des hôtes de passage, on néglige les amis de tous les jours, ceux de la plus grande intimité; aussi nous tairons-nous sur le succès qu'ont obtenu M. Simon, parlant au nom des positivistes du Brésil, et M. Ahmed Riza, directeur du *Mechveret*.

Voici M. Anton Nyström, directeur de l'Institut ouvrier de Stockholm, sociologue éminent, non seulement en théorie, mais en pratique. Il parle au nom des positivistes suédois avec l'autorité d'un homme qui a rendu de grands services au prolétariat de son pays et démontré par ses actes l'efficacité sociale de la doctrine. Son discours est d'un sentiment parfait. Parmi les auditrices, nous saluons avec une sympathie respectueuse la vaillante Mme Nyström.

M. Molenaar, directeur du *Religion der Menschheit*, est, lui aussi, comme M. Nyström, un apôtre, l'apôtre de la religion de l'Humanité. Il n'y a pas très longtemps qu'il est des nôtres, mais il a acquis très vite une réelle autorité, et obtient une fois de plus un vif succès d'orateur.

Nous avons sciemment gardé pour la fin, comme le couronnement de cette cérémonie, l'intervention de ces hommes bien connus dans le monde philosophique, mais dont les sentiments d'admiration et de reconnaissance envers Auguste

Comte ont pour notre public l'attrait de l'inédit. Ces voix nouvelles qui attestent les progrès du Positivisme dans les plus hautes intelligences sont les mêmes qui, dans les grandes chaires, enseignent la jeunesse et préparent l'avenir.

Avec une déférence profonde, ont été écoutés et applaudis la déclaration ou les discours de Messieurs :

Ernst Mach, professeur à la Faculté de philosophie de Vienne;

Frant Drtina, professeur de philosophie à l'Université tchèque de Prague;

Harald Hoffding, professeur de philosophie à l'Université de Copenhague, dont M. Anton Nyström s'est fait l'interprète;

Milesi, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Rome;

Theophilo Braga, professeur de l'Université de Lisbonne (celui-ci bien connu des lecteurs de la *Revue Occidentale*);

Ludwig Stein, membre de l'Académie des sciences de Berne.

Ainsi le cercle d'action du Positivisme s'élargit sans cesse; il a définitivement triomphé des longues inerties, des silences concertés, des hostilités haineuses. On le trouve au fond de tout le mouvement philosophique. Nos sociologues français, qui se montrent souvent parcimonieux et froids dans leurs mentions d'Auguste Comte, et sous la plume desquels l'éloge est rare ou fait de mauvaise grâce, sauront que partout à l'étranger, non seulement on salue son génie, mais on honore son caractère, et que si l'on proclame les services rendus par sa doctrine, on ne se cache pas d'en attendre de plus grands encore pour le bonheur de l'Humanité (1).

Si la question n'était de celles qui débordent de beaucoup le point de vue national, nous demanderions : Qui donc avait usurpé le nom de *grand Français?*

Un discours a été prononcé qui n'était ni inscrit au pro-

(1) MM. Van Koll, député au Parlement hollandais; d'Aulnis de Bourouill, professeur à la Faculté de Droit d'Utrecht; W.-F. Treub, professeur d'Economie politique à l'Université d'Amsterdam; Dambergis et Evangellidis, professeurs à la Faculté de Philosophie de l'Université d'Athènes; Samuel Kun, président du Cercle positiviste de Budapest; A. de Maglia, secrétaire du Grand-Orient espagnol, avaient envoyé des

gramme, ni attendu. M. Kozlowski nous a parlé de la Pologne, de ses souffrances et de son avenir. Comme tous les peuples opprimés, elle attend avec impatience l'ère de justice internationale qu'annonce et prépare le Positivisme.

Il a été écouté avec une sympathie sincère. Toutefois, nous nous souvenons en l'écoutant que toutes les grandes nations sont, hélas ! à peu près coupables des mêmes crimes et des mêmes convoitises. Et nous nous rappelons aussi d'où est venue la généreuse initiative qui provoqua le Congrès de la Haye.

Nous acceptons la protestation de M. Kozlowski autant qu'elle vise, conformément au caractère philosophique de la réunion, la situation politique générale et qu'elle n'est spécialement agressive contre aucun peuple et en particulier contre celui dont la France est l'alliée loyale (1).

Le Banquet.

Il était six heures quand cette imposante cérémonie a pris fin. On s'est hâté vers le café Voltaire, où un banquet de deux cents couverts était préparé. C'est tout ce que peut contenir la salle du restaurant. Plus d'un, pour s'y être pris trop tard, a regretté de ne pouvoir y pénétrer.

Malgré son extrême bonne volonté, M. Auguste Granjon n'a pu satisfaire à toutes les demandes. Saisissons l'occasion

lettres d'excuses, exprimant tous leurs regrets de s'être trouvés dans l'empêchement de venir prendre la parole au nom de leurs patries respectives. — D'autre part, M. Novicow, auquel avait été adressée l'invitation de prendre la parole au nom de la Russie, avait déjà quitté Odessa pour un long voyage lorsque fut expédiée la lettre de la Commission exécutive. — Enfin, nous ne pouvons attribuer qu'aux événements révolutionnaires dont Haïti est le théâtre l'absence et surtout le silence de M. Devot, ancien professeur à la Faculté de Droit de Port-au-Prince, qui devait parler au nom de la race noire. C. H.

(1) Il y a lieu de faire remarquer qu'aucune des paroles prononcées en ce jour mémorable, et reproduites dans nos colonnes, ne saurait engager la responsabilité de la Direction de *La Revue Occidentale*, qui a laissé à chaque orateur l'entière liberté d'exprimer ses opinions.
L. D.

de lui adresser, ainsi qu'aux autres commissaires, les remerciements de tous pour la parfaite organisation de cette fête si compliquée.

Les dames étaient très nombreuses, les convives n'avaient que d'agréables impressions à échanger, la plus joyeuse animation se montrait sur tous les visages.

Quand vint l'heure des toasts, M. Jeannolle se leva et porta d'abord la santé du Président de la République, qui nous a donné une marque de sympathie hautement appréciée en se faisant représenter à la fête d'Auguste Comte. Il boit ensuite, avec beaucoup d'à-propos, au général André, comme positiviste.

Les positivistes sont trop heureux de cette confraternité intellectuelle pour ne pas savoir gré à M. Jeannolle de la souligner, même avec la discrétion qui convenait, comme ils surent gré un peu plus tard au général André de l'avoir affirmée de nouveau par son langage.

Mais ils ont des motifs d'une autre sorte, d'une plus vivante actualité que des motifs théoriques et que la communauté de principes pour applaudir le général. Comme tous les républicains sincères et clairvoyants, ils apprécient depuis longtemps les grands services rendus par lui à la France, et on le vit bien lorsqu'un des convives (1) se leva pour associer dans le même toast les noms de M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, et de M. le général André, ministre de la Guerre.

« Le président du Conseil, dit-il, a bien mérité l'éloge que lui a adressé le chef de l'Etat en proclamant qu'il a servi la France et la République avec un éclat et un désintéressement incomparables. Il n'y a rien à ajouter à de telles paroles prononcées par le juge le mieux placé.

« Mais nous ne saurions séparer M. Waldeck-Rousseau de ses collaborateurs, et en particulier du général André, placé dans le poste que les circonstances avaient rendu à la fois le plus important et le plus difficile. Nous n'avons pas oublié la situation pleine d'insécurité, grosse de dangers obscurs, à

(1) M. Cancalon lui-même. — C. H.

laquelle il a remédié avec une décision et une fermeté admirables.

« Après avoir applaudi, avec M. Jeannolle, le penseur et l'homme d'étude, nous avons hâte de saluer dans la personne du général André un homme d'Etat qui ne le cède à personne pour le droit à la reconnaissance des républicains. »

Tous les convives se levant ont longuement acclamé les noms du président du Conseil et du ministre de la Guerre.

M. Grimanelli, délégué par le président du Conseil, remercie en son nom et se fait l'interprète de ses regrets de n'avoir pu répondre en personne à l'invitation qui lui a été faite.

Il rappelle que M. Waldeck-Rousseau n'a pas fait mystère de son admiration pour le génie et l'œuvre d'Auguste Comte, ce qui ne saurait surprendre chez un esprit si élevé.

Il rappelle aussi l'opinion de Gambetta dont M. Waldeck-Rousseau fut un des premiers et des plus éminents collaborateurs. Gambetta avait senti tout ce que pouvait attendre de la diffusion des conceptions d'Auguste Comte la République ordonnée et progressive vers laquelle l'acheminaient sa haute intelligence et son grand cœur.

M. Grimanelli termine en levant son verre en l'honneur de tous les positivistes et amis du Positivisme, de ceux de France et de ceux du dehors, des présents et des absents, et d'une façon particulière à M. Charles Jeannolle.

M. Emile Corra remercie les délégués étrangers qui ont, avec tant d'empressement, participé à cette commémoration exceptionnelle d'Auguste Comte. Il leur rend un hommage collectif en portant la santé de M. H. Denis qui, pour la seconde fois, avec une extrême bonne grâce et un noble dévoûment, a prêté son précieux concours au Comité exécutif du monument d'Auguste Comte.

Il invite l'assistance à rendre hommage aux dames positivistes d'Angleterre et de Suède qui ont accompagné leur époux ou leur famille, et il ne doute pas qu'à l'encontre de cette femme d'esprit du XVIIIe siècle qui disait : « Ce qui m'a toujours dégoûtée de l'histoire, c'est de penser que ce que je vois sera de l'histoire un jour », elles seront heureuses d'avoir été témoins des événements de cette journée.

« Les constatations si encourageantes qu'elle a permis de faire ne doivent pas, dit-il encore, pousser les positivistes à se complaire dans la béatitude et l'optimisme, bien au contraire. Ils doivent, avec plus d'ardeur que jamais, travailler à hâter l'avènement des temps meilleurs dont ils peuvent aujourd'hui saluer la radieuse aurore. »

M. H. Denis répond au nom des délégués des pays autres que la France. « Nous prenons une périphrase pour éviter de prononcer les mots de délégués étrangers. C'est un mot qui sonne mal en pareille circonstance, bien que son sens ait évolué et se soit dépouillé de toute signification et de toute association d'idées primitivement désobligeantes. Notre langue manque d'un autre mot désignant l'ensemble des positivistes non français. »

M. Denis a raison de remarquer que le mot étranger est impropre. Etranger à quoi? En effet, pas à la culture française assurément, ni à notre langue, ni à nos sentiments, ni même à l'affection pour notre patrie, qui leur est chère après la leur, et pas davantage, qu'ils le sachent bien, à notre profonde et reconnaissante sympathie. Et tout cela, nous le sentons encore mieux quand nous entendons parler l'orateur qu'est M. H. Denis.

M. Corra n'a-t-il pas dit, du reste, avec autant d'à-propos que de raison, que les positivistes, malgré leur variété d'origine, de race et de milieu, sont plus unifiés les uns avec les autres qu'ils ne le sont avec le plus grand nombre de leurs compatriotes.

Le général André se lève à son tour et prononce les paroles que nous avons citées en commençant. C'est en l'honneur du sculpteur Injalbert qu'il lève son verre. Il fait ressortir la beauté de son œuvre et en explique le symbolisme.

« La mère et l'enfant représentent, dit-il, l'Humanité vivante et l'Humanité de l'avenir. L'ouvrier, c'est le prolétariat si digne d'intérêt et d'estime, qui, malgré un labeur professionnel écrasant, cherche à acquérir la lumière scientifique pour être mieux préparé à remplir le rôle que l'avenir lui réserve. »

Il constate que l'œuvre actuelle confirme la grande répu-

tation du maître Injalbert qui est bien le digne successeur des grands imagiers du moyen âge.

Avec simplicité et modestie, M. Injalbert se déclare trop flatté par de pareils éloges et très heureux d'avoir fait le monument du glorieux philosophe.

On l'applaudit d'autant plus que l'on apprécie le désintéressement dont il a fait preuve.

Il est ensuite donné lecture, par M. Momenheim, de télégrammes et de lettres de sympathie venant de la province ou de l'étranger :

« La Société positiviste de Mexico salue les confrères réunis à l'occasion de l'inauguration du monument de notre maître. Nous sommes de cœur avec vous tous.

« Signé : Porfirio PARRA, *directeur*.
« Agustin ARAGON, *secrétaire*. »

M. le professeur Anderson, de Galway (Irlande), a envoyé une couronne. — M. René Faure, de Briançon; M. Cattin, de Mont-de-Marsan; M. Albert Krause, président de la Société positiviste du Havre; M. Rehm, d'Arcachon; Mme veuve Réthoré, de Jouarre (Seine-et-Marne); M. Ribeb, d'Oran (Algérie), ont écrit. — Les positivistes suédois ont envoyé de Stockholm un télégramme ainsi conçu : « Au grand Auguste Comte, honneur et reconnaissance! »

La journée ne pouvait mieux finir que sur ces mots de nos lointains confrères (1).

Dr CANCALON.

(1) Nous demandons à M. Hillemand la permission, sans laquelle notre compte rendu serait vraiment mutilé, d'exprimer à cette place trop modeste la reconnaissance de tous les positivistes pour les membres de la Commission exécutive du monument d'Auguste Comte et, très spécialement, pour son président effectif, son secrétaire et son trésorier. Ils ont bien mérité du Positivisme! N'ayant pu prendre part aux travaux de la Commission, nous sommes à l'aise pour en parler.

Dr C.

LA CÉRÉMONIE DU MATIN

Place de la Sorbonne.

Discours de M. Emile Corra.

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Comité exécutif du monument d'Auguste Comte, j'ai l'agréable mission d'adresser, d'abord, l'expression de nos remerciements et de notre gratitude à tous ceux qui, à des titres divers, nous ont fourni les moyens d'aboutir à la réalisation pratique de la cérémonie d'aujourd'hui.

Je remercie donc le Conseil municipal de Paris et M. le Préfet de la Seine qui ont bien voulu mettre à notre disposition, dans le centre historique et intellectuel de la cité, cet emplacement si heureusement approprié à sa destination.

Je remercie les souscripteurs, individuels et collectifs, les membres du Comité de patronage, français et étrangers, les administrations publiques, gouvernementales, départementales et communales, qui nous ont donné leur appui matériel et moral.

Je remercie nos dévoués secrétaire et trésorier, MM. le docteur Hillemand et Emile Antoine, qui, pendant quatre années, avec une persévérance qui ne s'est jamais lassée, ont provoqué le ralliement de tous les admirateurs d'Auguste Comte, sans distinction.

Je remercie M. Injalbert, le maître statuaire, chez qui la générosité rivalise avec le talent, et dont l'œuvre symbolise, d'une manière si sobre, si délicate et si complète, les principales conceptions sociales d'Auguste Comte.

Je remercie M. le Président de la République et tous les Ministres qui se sont fait représenter à cette fête de la pensée.

Je remercie enfin M. le Ministre de la Guerre, membre du Gouvernement de la République, en la personne de qui nous avons la bonne fortune de pouvoir saluer un confrère et un grand citoyen, ayant rendu au département qu'il administre, à la Patrie et à la République, d'inoubliables services.

La présence du général André a d'autant plus de prix pour nous, Messieurs, qu'elle nous permet de rendre simultanément hommage aujourd'hui aux plus capitales théories sociologiques d'Auguste Comte et à leurs principales applications pratiques.

Le Ministère auquel appartient le général André constitue, en effet, à l'heure actuelle, l'un des très rares exemples de ce gouvernement sans Dieu ni roi qu'Auguste Comte préconisait comme organe indispensable de la régénération des sociétés contemporaines; ce gouvernement mérite d'autant plus notre respect que l'éminent homme d'Etat qui en est le chef, suivant la méthode de ses deux illustres prédécesseurs, Gambetta et Jules Ferry, que le Positivisme peut aussi revendiquer comme siens, s'efforce de garantir à la fois l'ordre et le progrès, conformément à la formule politique d'Auguste Comte et aux prescriptions de cette grande loi naturelle, généralisée par lui, en vertu de laquelle, dans chaque domaine, cosmologique, biologique, sociologique et moral, le progrès n'est jamais que le développement de l'ordre correspondant.

Ayant de la sorte rendu hommage à tous les artisans effectifs de la commémoration actuelle, je m'empresserais, Messieurs, de céder la place aux orateurs qui ont bien voulu se charger spécialement, dans cette circonstance, de glorifier les divers aspects du génie d'Auguste Comte, si la composition même des souscripteurs et du Comité de patronage de ce monument ne donnait à cette cérémonie un caractère exceptionnel que le Comité exécutif a, mieux que d'autres, la faculté de mettre en lumière.

Il résulte, en effet, de l'examen des adhésions que le Comité a reçues et dont la *Revue Occidentale* a, d'ailleurs, publié les listes nominales, que les admirateurs d'Auguste Comte appartiennent à toutes les classes, à toutes les nationalités, à toutes les races. Dès lors, il est manifeste que les œuvres d'Auguste Comte ont déjà pénétré partout, en vertu de leur propre poids,

que la sphère d'influence de ce grand philosophe n'a d'autres limites que celles de la planète elle-même, et que, dès maintenant, par le seul empire de la persuasion, il s'est emparé de la direction générale de l'esprit moderne, à l'insu même de la plupart de ceux qui subissent son impulsion.

Les auteurs de l'ensemble des lettres d'adhésion qui nous sont parvenues traduisent cette opinion et ils s'accordent unanimement à reconnaître dans Auguste Comte, non seulement le véritable interprète des plus hautes aspirations de la pensée humaine au XIXe siècle, mais encore l'organisateur définitif de la philosophie, le fondateur de la science sociale et le législateur souverain de la véritable morale positive.

Un semblable résultat est dû, Messieurs, à ce que le Positivisme n'est ni une invention, ni une création, purement subjectives, d'Auguste Comte, mais à ce qu'il constitue une coordination, une synthèse de connaissances réelles, relatives au monde, à l'homme et à la société, qui reposent sur l'observation et l'expérience, dont tous les éléments peuvent être, à chaque instant, retrouvés, contrôlés, vérifiés, et dont les hommes ne sauraient jamais se passer.

Aussi n'est-il plus douteux, pour aucune personne éclairée, que ce grand penseur, d'un génie équivalent à celui d'Aristote et de Descartes, exercera sur les destinées de la civilisation générale une action plus durable et plus profonde, parce que, plus heureux que ses immortels précurseurs, il a surgi dans un temps où les matériaux nécessaires à la construction encyclopédique qu'ils ont ébauchée se trouvaient mieux préparés et rassemblés.

Les mêmes raisons qui expliquent et déterminent le triomphe des idées d'Auguste Comte parmi nous garantissent, d'ailleurs, la continuité de leur succès; son œuvre est apte à braver les injures du temps, parce que ses bases sont éternelles, universelles, immuables, et que les découvertes scientifiques ultérieures ne peuvent que l'enrichir et la fortifier.

C'est donc pour jamais qu'Auguste Comte a détourné l'attention des hommes des cieux muets et sourds pour la concentrer exclusivement sur la terre, sur l'Humanité, sur l'ensemble des vérités éternelles qui résultent de la connaissance des lois per-

manentes du monde, et la source inépuisable d'énergie mentale, morale et sociale qu'il a fait jaillir se montrera nécessairement plus abondante et plus féconde encore dans l'avenir.

Grâce à lui, grâce aux lois de l'évolution de nos facultés cérébrales qu'il a découvertes et par lesquelles toute son œuvre est illuminée, nous pouvons prévoir cet avenir avec assurance et annoncer, sans témérité, qu'il sera caractérisé par une philosophie radicalement dégagée de la théologie, par une activité pacifique et industrielle, et par une sociabilité sortant des limites étroites de la sociabilité domestique et civique, pour embrasser l'universalité des hommes dans une même sympathie fraternelle.

Certes, Messieurs, on peut se procurer le malin plaisir — bien que cette fantaisie commence à tomber en désuétude — de rechercher les germes de quelques-unes de ces pensées, si précises, d'Auguste Comte dans des œuvres antérieures, notamment dans celles de Kant, de Turgot, de Condorcet, et même de quelques écrivains secondaires; mais la gloire des grandes découvertes philosophiques, comme l'atteste toute l'histoire des sciences, appartient, non pas à ceux qui en pressentent, avec plus ou moins de perspicacité, la gestation et l'avènement, mais à ceux qui en provoquent l'éclosion, qui les rendent évidentes et qui imposent silence à toutes les contradictions. A cet égard, les titres d'Auguste Comte à la fondation originale de la Philosophie, de la Politique et de la Morale positives ne sauraient être contestés de bonne foi; car, selon la juste remarque de Littré, les aperçus mêmes de ses prédécesseurs n'acquièrent de l'éclat qu'en raison de la lumière que son génie projette sur eux.

Comme Dante le disait d'Aristote, « il est le maître de ceux qui savent ».

Dans tous les cas, preuves en main, le Comité exécutif du monument d'Auguste Comte peut proclamer que l'ambition, nourrie par ce grand homme, de fonder une philosophie commune à la totalité de l'espèce humaine, sans distinction de sexe, d'âge, de classe, de race, de lieu, ni de temps, n'a pas été chimérique; l'unité mentale et même sociale du genre humain, qu'il a théoriquement résolue dans ses ouvrages, ne doit plus

être considérée seulement comme possible; ce n'est plus un idéal lointain; c'est un fait accompli, dans une mesure numérique qui, pour être restreinte, n'altère nullement la valeur expérimentale du résultat.

Dès maintenant, un certain nombre d'hommes, disséminés sur la surface de la planète, sont, malgré leurs différences d'origine, reliés les uns aux autres par une même doctrine philosophique, par un même idéal politique, par une même conception de leurs devoirs en ce monde, et par l'inébranlable résolution de ne consacrer leur vie qu'à une destination purement terrestre, inspirée par l'amour de la famille, de la patrie, de l'Humanité.

Telles sont, Messieurs, les constatations importantes que le Comité exécutif a eu le bonheur de faire au cours de la mission qu'il vient d'accomplir et dont l'avait investi M. Pierre Laffitte, que l'état de sa santé a malheureusement privé du plaisir de participer à cette fête qui peut, pourtant, être aussi considérée comme un digne couronnement de sa propre existence, tout entière consacrée à la propagation et au développement du Positivisme, dont il a pris la direction à la suite d'Auguste Comte.

Je dois toutefois ajouter, Messieurs, que notre satisfaction ne serait pas complète, si, dans la glorification d'aujourd'hui, on ne rendait pas hommage, d'une manière aussi éclatante, à la grandeur morale d'Auguste Comte et à son génie philosophique.

Ce grand homme, dont la gloire est maintenant universelle, s'est, en effet, obscurément débattu, pendant tout le cours de sa vie, contre des difficultés multiples et cruelles qu'il n'a pu surmonter qu'avec l'aide d'une abnégation sans égale et d'une indomptable énergie, à défaut desquelles son extrême précocité philosophique, sa puissance inouïe de méditation et sa rare fécondité d'écrivain seraient certainement demeurées stériles.

D'abord encouragé et même suivi par des hommes de la valeur de Fourier le géomètre, Poinsot, Humboldt, Blainville, Esquirol et Broussais, Auguste Comte ne tarda pas à être écarté, puis dénigré, enfin persécuté par les spécialistes scientifiques que sa doctrine reléguait au second plan; car l'envie

n'est pas seulement le vice qui dévore les démocraties, comme nous avons encore trop souvent l'occasion de le constater, après Aristote : elle trouble aussi les sociétés savantes, les académies où se répand plus particulièrement ce que Fontenelle appelait « la bile des géomètres »; elle s'insinue, en un mot, dans toutes les collectivités, où le commun des hommes se montre toujours sourdement hostile à l'élévation de ceux qui sont doués d'une supériorité naturelle, qu'il ne peut atteindre ni même comprendre.

D'autre part, selon la fine remarque déjà faite par d'Alembert, relativement à Descartes, « on ne pardonne guère aux grands génies d'en savoir tant; on veut bien apprendre quelque chose d'eux sur un sujet borné, mais on ne veut pas être obligé à réformer toutes ses idées sur les leurs ».

Quoi qu'il en soit, Auguste Comte fut réduit par ses contemporains à vivre solitaire, ignoré, sans appui, sans loisir, sans sécurité du lendemain, sans avoir même l'assurance de pouvoir publier ses œuvres, pour lesquelles il ne trouvait que difficilement des éditeurs ; il fut, par surcroît, abreuvé d'amertumes domestiques, et, en dernier lieu, frustré des modestes fonctions publiques qu'il remplissait cependant avec la plus irréprochable conscience; il se trouva, à l'âge de cinquante-quatre ans, sous la menace de la misère absolue.

Néanmoins, pendant trente-cinq années, de 1822 à 1857, il ne cessa de poursuivre, sans faiblesse, l'immense labeur qu'il avait entrepris; il ne s'écarta pas un instant du rude chemin qu'il s'était irrévocablement tracé dès le début de sa jeunesse, et, malgré ses vicissitudes, aucune vie ne présente une aussi sévère rectitude, une aussi complète unité.

De même que Condorcet proscrit, sous le coup d'une condamnation à mort, privé de ses plus tendres affections, « peignait le genre humain pour s'oublier lui-même », Auguste Comte chercha des consolations dans l'amour de l'Humanité, des espérances dans la contemplation du radieux avenir auquel il la voyait destinée, et il put dire, sans exagération, dans sa préface de la *Politique positive :*

« Non moins vives et plus profondes, les mêmes tendances régénératrices qui échauffèrent mon zèle naissant animent au-

jourd'hui les approches de ma digne vieillesse. La réalisation du hardi projet de ma jeunesse constitue la meilleure récompense de mon opiniâtre dévouement. »

Pour toutes ces raisons, Messieurs, nous devons donc honorer autant la moralité d'Auguste Comte que son génie philosophique; la vie de l'immortel fondateur du Positivisme mérite, aussi légitimement que son œuvre, d'être éternellement proposée à l'admiration des hommes; mais elle doit être surtout offerte, comme sujet de méditations, à ceux qui auraient encore l'infirmité de croire qu'il ne peut pas y avoir de dévouement à autrui sans préoccupations théologiques et sans le fol espoir d'être récompensé du plus léger sacrifice par une béatitude éternelle.

Discours de M. Hector Denis,

Président du Comité international.

Au lendemain de la fête commémorative du 19 janvier 1898, la Commission organisatrice, animée d'une confiance digne du maître qui l'inspirait, fit appel au concours du monde entier pour honorer la mémoire d'Auguste Comte. Les hommages sont venus de tous les lieux de la terre, mêlant les nationalités et les classes sociales, confondant les philosophes et les prolétaires. Professeurs, savants, travailleurs de tout ordre, artistes, publicistes, hommes d'Etat de tous les pays, l'imagination déroule devant nous cet admirable cortège, toujours grossissant, du Comité international.

Descartes attendit trois siècles, de l'élite des penseurs, la consécration du génie. Comte, après un siècle, s'il n'a pas désarmé toutes les écoles philosophiques, reçoit une vraie consécration de l'Humanité. C'est bien le témoignage de tous les libres penseurs du monde que ma faible voix porte en ce moment, et le génie de l'artiste a réellement gravé dans ce marbre, en traits impérissables, la reconnaissance de quiconque, en un point de l'univers, aspire à l'émancipation définitive de la raison, au triomphe de l'Humanité.

C'est que nul philosophe, après la ruine de l'ancien ordre, n'embrassa comme lui le problème redoutable qui fit le tourment du XIX[e] siècle; nul ne s'est senti plus profondément déchiré par nos déchirements intellectuels, moraux, sociaux; nul n'a plus puissamment concouru à reconstituer l'unité mentale et morale de l'espèce humaine. C'est là la pensée de la jeunesse qu'il sut réaliser dans l'âge mûr, c'est celle que ce monument fera rayonner à travers les âges.

Nous glorifions la mémoire de ce grand artisan de la communauté intellectuelle de l'avenir, parce qu'il lui donna le gage d'une universalité qu'aucune religion n'a jamais pu atteindre, parce qu'il en plaça les principes dans la région où ils sont toujours démontrables et où, sans contrainte, ils sont toujours irrésistiblement acceptés. L'esprit positif, à plus de vingt-cinq siècles de nous, avec les philosophes de l'Ionie, a soustrait à la théologie l'interprétation des phénomènes les plus simples, les plus généraux; avec Comte, il achève la conquête du domaine de la connaissance expérimentale en soumettant l'ensemble des phénomènes sociaux, les plus complexes de tous, à son empire. La synthèse de ce savoir positif, fruit d'une coopération séculaire, dégagée par le génie, nous apparaît désormais comme le patrimoine universel, et grâce à la constitution de la sociologie, nous pouvons déjà interroger l'avenir avec la sérénité que le XVIII[e] siècle avait réservée à l'immortel Condorcet : le progrès pacifique et réfléchi des sociétés humaines aura, pour les générations futures, une base inébranlable, et loin que les plus hautes aspirations de l'idéal soient découragées, c'est sur la science positive que reposent les espérances rationnelles d'une réformation de l'Humanité.

Notre reconnaissance émue s'élève vers Comte parce qu'aucun penseur n'eut une plus large compréhension de la solidarité qui unit dans le temps et dans l'espace les générations humaines, et nul n'a trouvé d'accents plus sublimes pour peindre cette coopération incessante à une œuvre éternelle, pour rappeler la dette accumulée des vivants envers les morts. Si cette unité morale, poursuivie par le grand philosophe, était plus avancée, si l'Humanité était présente dans toutes les consciences à tout acte de la vie sociale, à tout événement de l'histoire, la solution

du problème social ne coûterait plus de larmes ni de sang chez aucune nation civilisée, et les œuvres de droit international qui traduisent, comme les conventions de la Haye, les aspirations pacifiques des civilisations industrielles, cesseraient d'être des mirages décevants, parce qu'elles auraient enfin leur fondement indéfectible dans la morale humaine. Dans l'accomplissement de sa vaste entreprise, Auguste Comte a montré l'unité imposante de l'œuvre critique de la philosophie du XVIII[e] siècle, si vivante encore, de la Révolution française, la grande crise moderne, et de l'œuvre de reconstitution sociale du XIX[e] siècle, et c'est là encore un titre à la reconnaissance et à l'admiration du monde. C'est que, nous apparaissant lui-même comme la plus haute expression du génie synthétique et organique de la France, et comme l'un des plus grands représentants de son siècle, il a mieux marqué qu'aucun autre penseur le rôle incomparable que la nation française remplit dans l'œuvre de la civilisation, et il nous la fait aimer davantage en nous la faisant mieux comprendre.

D'après la tradition juive, le jour de fête qui nous réunit consacrait le souvenir de la publication de la loi de Moïse. Dans l'Eglise chrétienne, il rappelait la prédication de la loi nouvelle et l'initiation des apôtres. Quelle signification ne lui donne pas aujourd'hui, dans le Paris de la Révolution, cette commémoration du penseur qui entreprit de dégager la loi du développement de l'esprit humain, et la loi morale immanente aux sociétés humaines?

L'Humanité, délivrée de la fascination de l'Absolu, une par la pensée et par la conscience, maîtresse de ses destinées, ouvrant l'ère pacifique, déroulant la loi du progrès, transportant dans la réalité cet idéal d'harmonie et d'amour dans lequel l'âme de Comte se confondit tout entière, telle est la vision sublime de l'avenir qui glisse en ce moment devant nous. Et c'est pourquoi les nations recueillent avec piété la mémoire de l'immortel philosophe.

Discours de M. Auguste Keüfer,

Vice-Président du Conseil supérieur du Travail,
Président du Cercle des Prolétaires positivistes de Paris.

Il y aurait quelque témérité de notre part à prendre la parole aujourd'hui si nous devions apprécier l'œuvre considérable du grand penseur dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Mais il n'entre pas dans notre esprit d'exposer ni d'interpréter l'ensemble de la doctrine positiviste; notre mission est plus modeste, mais aussi plus précise. Nous venons, en ce jour de consécration publique, au nom des prolétaires positivistes, apporter notre reconnaissant hommage à Auguste Comte, à ce noble serviteur de l'Humanité, qui a établi sur des bases scientifiques le plan de la société future, appelée à remplacer l'édifice vermoulu, depuis tant de siècles soutenu par la théologie.

Notre reconnaissance et notre admiration pour le grand philosophe sont inspirées par cette consolante doctrine qui vient proclamer la suprématie du sentiment social, fondement d'une morale purement humaine; elle remplacera la résignation à une existence de misères, résignation conseillée par les doctrines rétrogrades pour perpétuer l'existence des riches aujourd'hui sans devoirs et des chefs sans responsabilité sociale.

Nous voulons limiter aujourd'hui notre tâche à l'appréciation de l'un des principaux aspects du Positivisme, de celui qui importe le plus aux prolétaires, hommes et femmes, sans nous arrêter aux critiques superficielles de prétendus philosophes, qui ont surtout montré la légèreté ou l'inaptitude de certains intellectuels, de littérateurs absolument dépourvus d'esprit scientifique, se laissant aller au gré de leur imagination. D'ailleurs, quelle doctrine aujourd'hui échappe à la critique plus ou moins sincère — utile d'autre part — et pourrait prétendre rallier la majorité des esprits qui pensent?

Notre société occidentale subit, depuis plus d'un siècle, une crise qui est loin d'être achevée, et rien n'annonce encore le triomphe définitif d'une doctrine nouvelle. Cette dangereuse

période de transition, durant laquelle nous sommes alternativement menacés par la rétrogradation ou par l'anarchie, n'est pas encore arrivée à son terme. Auguste Comte, dans ses mémorables *Opuscules,* a clairement analysé ce phénomène sociologique. C'est dans cette substantielle étude que le jeune philosophe avait accumulé les matériaux destinés à la reconstruction de la société; il y a lumineusement exposé les phénomènes qui constituent le fondement de toute association d'individus.

Les bases de la sociologie étaient établies, les règles d'une morale nouvelle étaient fortement ébauchées et, quelques années plus tard, Auguste Comte précisait la doctrine indiquant à l'Humanité la route par laquelle elle échapperait enfin aux luttes funestes, aux haines que crée l'âpre personnalité, au désordre, à l'inquiétude.

Mais la sociologie, cette science nouvelle, comme toutes les autres découvertes du passé, ne pouvait d'un seul coup conquérir les esprits, triompher de la routine intellectuelle, ni extirper les profondes racines des idées qu'un long passé théologique et métaphysique avait fait germer.

L'anarchie dans les idées, et, par suite, l'anarchie dans les sentiments et dans les actes, caractérise cette période où les doctrines se heurtent, cherchant une issue au milieu du trouble profond qui fait dévier ou qui paralyse tant d'activités individuelles. Et, pendant que cette crise s'aggrave, c'est le prolétariat qui souffre, c'est sur lui aussi que la répercussion du désordre général se fait le plus durement sentir. C'est là l'explication de ces luttes ardentes, de ces vives récriminations, de ces revendications violentes, trop souvent justifiées.

La découverte des lois qui règlent la constitution et la marche de la société est appelée à mettre fin à cette anarchie, à ces luttes qui agitent et troublent les peuples. Ces lois, déduites de l'observation méthodique du passé et de la connaissance de la nature humaine, viendront éclairer l'opinion publique qui manifeste une si forte préoccupation pour les questions sociales et morales.

Partout, les bases mêmes de la société sont rigoureusement attaquées, ou défendues : la propriété, la famille, la patrie sont l'objet de vives polémiques, et l'accord sur la solution normale

capable d'établir à jamais le règne de la justice, de l'équité, de l'égalité, est loin de se faire.

Quel sera demain le régime social sous lequel s'abriteront en paix les futures générations? Le collectivisme, le communisme autoritaire ou libertaire, ou la propriété sociale conservant une appropriation personnelle?

Auguste Comte s'est prononcé pour cette dernière forme de la propriété afin de conserver aux individus leur indépendance et d'assurer leurs concours.

Mais pourquoi les esprits restent-ils divisés, pourquoi le prolétariat s'obstine-t-il à chercher la solution du problème dans des systèmes vicieux et impuissants à régénérer notre organisation sociale?

Il faut citer les étapes séculaires qu'ont parcourues les différentes sciences; il faut rappeler à quels longs tâtonnements, à quelles persévérantes expériences, à quelles études prolongées sont dues les découvertes successives de chacune d'elles, qu'il s'agisse de la science des nombres, de l'étendue ou du mouvement, de celles des propriétés des corps, de leur composition et de leur décomposition, ou de la biologie, toujours de longues périodes de recherches ont été nécessaires pour fixer les lois des phénomènes étudiés. Cette lente évolution est la conséquence de la marche naturelle et constante de l'esprit humain. Il ne saurait en être autrement dans la révolution la plus importante et la plus difficile de toutes, celle qui a pour objet la recherche des lois des phénomènes sociaux, en vue d'opérer la refonte complète du système social; opération difficile, laborieuse, que l'on voudrait confier à ceux qui sont le moins familiers avec les différentes sciences, qui n'aperçoivent pas la complexité des questions qui s'agitent et sont incapables d'émettre autre chose que des désirs.

L'ignorance inévitable de nos prédécesseurs explique la lente ascension des sciences; mais nos successeurs, plus favorisés par le progrès des lumières, par l'avancement actuel des connaissances positives, assisteront, nous en avons l'assurance, à l'avènement plus rapide du nouveau système social. Consolante perspective! Mais, pour qu'elle devienne une réalité, il importe de faire naître des convictions par la démonstration de la

théorie positive; il faut que les lois de la sociologie pénètrent les idées, et le plan de reconstruction sociale pourra alors entrer dans le domaine de la pratique.

Contrairement à toutes les indications fournies par l'observation de la nature humaine, les communistes, et principalement les communistes libertaires, ne voient de transformation sociale possible que dans la suppression complète de la propriété, de tout organisme gênant la liberté individuelle, faisant ainsi du corps social une vaste agglomération d'individus vivant sans lien, sans direction.

C'est la négation audacieuse des manifestations constantes que nous ont révélées l'homme et tous les agrégats d'individus vivant ensemble, soit au point de vue de la création des capitaux, soit au point de vue de la direction de notre espèce. Parallèlement à cette tendance des communistes modernes, il nous faut mettre en évidence la belle et forte conception d'Auguste Comte, source féconde de la rénovation humaine attendue par les prolétaires et par tous ceux qui, avec les positivistes, veulent réorganiser la société sans Dieu ni roi, par le culte de l'Humanité. Auguste Comte et ses disciples proclament hautement que la transformation de la société, que l'usage social de toutes les richesses, que le bonheur humain ne peuvent être réalisés que par une modification mentale et morale des individus. C'est à cette mission essentielle que s'est attaché Auguste Comte, et le Positivisme a précisément pour but d'épurer tous les sentiments, de vivifier toutes les pensées, de régler et stimuler tous les actes de chacun de nous, afin que nous consacrions tous nos efforts à faire prévaloir toujours le sentiment social, la notion du devoir dans l'accomplissement de nos fonctions respectives, depuis les plus humbles jusqu'aux plus éminentes.

Et ainsi sera successivement éliminé le mobile égoïste et déprimant qui guide les esprits dominés encore par les doctrines théologiques, exclusivement préoccupés de leur destinée ultraterrestre, soutenus par un culte qui efface si facilement les fautes.

Chaque jour augmente l'inquiétude de ceux qui observent le désarroi grandissant des idées et le désordre des mœurs, l'absence de tout scrupule dans l'exercice de la plus humble

fonction. La vie sociale est de plus en plus compromise, et les vieilles doctrines qui ont guidé nos pères deviennent chaque jour plus impuissantes.

Le besoin d'une doctrine nouvelle se manifeste partout; les générations futures retourneront-elles à la théologie, deviendront-elles plus sceptiques encore ou accepteront-elles enfin une doctrine positive, qui assignera aux individus, aux sociétés une destination purement humaine?

Préoccupé des destinées de la France, Danton disait que l'on ne détruit que ce que l'on remplace. Il en est ainsi dans le domaine moral et social; nous avons l'espoir que le Positivisme, admirable synthèse qui embrasse à la fois l'intelligence, l'activité et le sentiment, substituera une morale humaine à la morale théologique en désuétude.

Comme les communistes sincères, le Positivisme proclame le caractère social de toutes les fonctions, celle du modeste et actif prolétaire aussi bien que celle du chef industriel. Tous, ouvriers, entrepreneurs, savants, artistes, philosophes, représentants du pouvoir, tous doivent agir sous l'influence du sentiment social, persuadés qu'ils remplissent une fonction utile; du moins, tous ont l'obligation rigoureuse de ne dépenser inutilement ni leurs forces, ni leur intelligence. Les savants, ceux que l'on se plaît à appeler les intellectuels, ont le devoir de donner à leurs travaux une destination sociale. Il faut énergiquement blâmer ceux qui, sans responsabilité, sans souci des conséquences, gaspillent leurs facultés, les connaissances que la société leur a permis d'acquérir, en de malsaines productions, dévoyant les opinions de la masse ou corrompant ses sentiments, prétendant ainsi acquérir une réputation d'originalité, d'indépendance philosophique, alors qu'ils troublent les consciences et pervertissent le bon sens populaire.

La même réprobation doit s'attacher à toutes les fonctions exécutées sans souci du devoir professionnel.

En donnant à l'activité humaine une destination exclusivement sociale, Auguste Comte a également affirmé le caractère social de la richesse matérielle et intellectuelle, produit incontestable des luttes du travail, des souffrances, des sacrifices de toutes les générations passées. La destination sociale de ces

capitaux doit être la conséquence de la lente et pénible accumulation accomplie au prix de tant d'efforts et de misères courageusement supportées. C'est une insupportable prétention des individus lorsqu'ils osent affirmer être les seuls créateurs de la richesse à eux léguée par une ou plusieurs générations.

Les positivistes ne réclament pas une brutale répartition des capitaux, mais ils reconnaissent que c'est le prolétariat qui est perpétuellement à la peine; il est la source féconde où se sont toujours puisées toutes les énergies, toutes les intelligences, c'est dans son sein que retournent ceux, chaque jour plus nombreux dans la bourgeoisie, que les luttes ou les infortunes ont désemparés; il est le tronc puissant qui répand la sève dans la société tout entière.

En un mot, le prolétariat est la ressource suprême : il est légitime, il est de toute justice qu'il ait enfin une part équitable des capitaux intellectuels et matériels, création des siècles passés et dont il a été l'incessant collaborateur.

La rupture de l'équilibre économique crée aux producteurs une situation instable, répand partout les angoisses et les haines les plus ardentes, et cela parce que ceux qui détiennent la richesse, ceux qui dirigent, peuvent se livrer à tous les abus sans qu'aucune autorité morale, sans qu'aucune force matérielle ne vienne mettre un terme à de criminels gaspillages.

Ici se pose la question : le remède à une telle situation est-il du domaine de la force, ou est-ce une solution morale qui doit précéder la réforme matérielle? Question controversée, dualisme déjà vieux entre deux théories!

Avant de philosopher, il faut manger, a-t-on dit et répété.

Sans nier la gravité du problème matériel, il semble incontestable, pour tout esprit observateur, que l'installation définitive d'un nouveau régime social, quel qu'il soit, exigera préalablement la rénovation des idées et l'avènement de règles morales positives, qui guideront l'action des individus.

Une réforme mentale et morale s'impose, et Auguste Comte l'a préparée par la doctrine positive : réforme mentale basée sur la théorie de la nature humaine, sur les sciences mathématiques, physiques, biologiques; réforme morale par la religion de l'Humanité, ralliant les hommes et réglant leur conduite

privée et publique, venant enfin subordonner la politique à la morale, subordination nécessaire si l'on veut supprimer tant d'abus, tant de crimes sociaux commis au nom de l'intérêt des faibles, des peuples, lorsqu'en réalité, on ne poursuit que la satisfaction d'appétits inavouables.

Les luttes sociales, conséquences fatales d'une organisation où l'intérêt personnel, les préoccupations individuelles constituent le mobile trop exclusif qui fait agir les hommes, prennent chaque jour un caractère plus grave. Elles ne disparaîtront pas tant que cette fraction, la plus importante de la société, les prolétaires, sera maintenue hors du corps social, accablée par le poids d'un travail incessant, rendu plus incertain et moins attrayant encore par la transformation industrielle.

Auguste Comte l'a éloquemment affirmé : la paix sociale ne pourra être définitivement conquise que le jour où la masse du prolétariat sera incorporée à la société et qu'elle pourra y remplir sa mission d'appréciation, faisant alliance avec les philosophes et les femmes — alliance admirablement symbolisée par l'artiste, M. Injalbert — pour constituer une opinion publique, assez coordonnée et guidée par une doctrine commune. Alors elle pourra imposer aux chefs industriels, aux entrepreneurs, aux détenteurs du pouvoir temporel, l'accomplissement de leur devoir social, sous peine de flétrissure et d'excommunication.

Pour exercer cette action, les prolétaires des deux sexes doivent être assurés d'une éducation normale, complète; outre cet enseignement général, susceptible de rapprocher les classes, un travail régulier, rémunérateur, la possession du domicile, doivent leur être assurés, faisant disparaître les cruels soucis de la vie ouvrière.

Vivre au grand jour! vivre pour autrui! voilà l'admirable formule dans laquelle Auguste Comte a résumé la destinée humaine, propre à faire prévaloir les sentiments bienveillants sur les instincts personnels.

Le service immense rendu par Auguste Comte, et qui lui vaudra la reconnaissance des générations futures, c'est d'avoir montré, à la lumière de la sociologie, que le bonheur humain consiste à agir par affection, à subordonner les instincts personnels aux instincts bienveillants, source du sentiment social.

Tous ceux qui, comme nous, croient au développement constant des inégalités entre les individus, verront dans cette règle morale, base de la religion de l'Humanité, la cause du dévouement nécessaire des forts aux faibles, remplaçant le système égoïste moderne de l'écrasement des faibles par les puissants.

Le prolétariat est abandonné à ses propres forces au milieu de la crise intellectuelle et morale; il sentira mieux que toutes les autres classes le besoin d'une doctrine rénovatrice.

Le Positivisme est le port où viendront s'abriter nos successeurs, ralliés et reliés par cette religion de l'Humanité, qui réglera les individus dans leur vie privée et publique, assurant à la fois l'ordre et le progrès. Ils envisageront l'avenir avec virilité, émancipés de toute théologie, courageux, résolus, marchant vers l'union et la paix des peuples, quelle que soit leur couleur ou leur nationalité, sous l'égide de la foi nouvelle, et travaillant avec constance au bonheur de l'Humanité, en qui repose la seule et vraie immortalité de ses meilleurs serviteurs!

Discours du Général André,

Ministre de la Guerre.

Il y a trois mois, la France et le Gouvernement de la République rendaient un magnifique hommage à Victor Hugo. L'étranger s'unissait à nous pour célébrer, dans la personne de ce grand génie, l'admirable évolution artistique du XIXe siècle.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour inaugurer un monument élevé, avec le concours de toutes les nations, à la mémoire d'Auguste Comte qui, dans le siècle écoulé, nous a légué les plus profondes pensées et les plus fécondes, sur l'homme, sur la société et sur le monde.

De même que l'art fut célébré au Panthéon le 26 février dernier, de même aujourd'hui, en face de la Sorbonne, sont célébrées la science et la philosophie scientifique.

L'œuvre d'Auguste Comte n'est pas à exposer devant ses disciples, il est toutefois dans cette œuvre des principes essentiels

qu'il importe, plus encore pour nous que pour sa mémoire, de rappeler dans cette cérémonie, car c'est d'après ces principes que s'oriente la pensée moderne.

Montesquieu, le premier, a étendu aux faits sociaux le déterminisme qui régit les autres faits de la nature.

Comte fortifie cette pensée de son éminent précurseur, lui donne une base scientifique et sait en tirer toutes les conséquences dans son admirable Sociologie.

Il montre que la science sociale est une physique particulière qui, prenant pour méthode l'observation du développement collectif de l'espèce humaine, coordonne le passé afin de découvrir la marche que la civilisation tend à suivre.

La hauteur des vues de Comte, ou plus exactement la positivité d'esprit qui résulte pour lui de sa forte culture scientifique, lui permet d'apprécier le passé sans idées préconçues. Il reconnaît que la philosophie théologique a répondu admirablement aux besoins propres de l'humanité primitive. Mais ces besoins ayant changé, elle ne peut que déchoir et même devenir nuisible; en effet, après avoir déterminé le premier éveil de l'intelligence, elle tend à comprimer l'esprit humain; après avoir donné à l'homme la confiance consolante et l'active énergie, elle a fait naître une terreur oppressive et une langueur apathique.

Les combinaisons politiques, pour être viables, doivent, à toute époque, être en conformité avec l'état de la civilisation. Personne ne peut se proposer de faire marcher l'espèce humaine; elle se meut en vertu d'une impulsion aussi nécessaire, quoique plus modifiable, que celle de la gravitation. L'objet d'une saine politique doit être de faciliter cette marche en l'éclairant.

On ne fait pas marcher la civilisation, on en accélère ou on en retarde la marche. Ceux-là cherchent à la retarder qui tentent des restaurations impossibles, ceux-là seuls la poussent en avant qui marchent avec persévérance dans la voie de la science, en contribuant à éliminer de plus en plus l'influence des conceptions théologiques ou métaphysiques sur le gouvernement des sociétés.

POUR AUGUSTE COMTE

Ode, dite par SILVAIN.

Depuis tant de mille ans que l'Humanité souffre,
Que d'apôtres se sont penchés au bord du gouffre!
Que de cœurs généreux furent apitoyés
A l'aspect des troupeaux innombrables ployés
Sur le rude labeur où la faim les enchaîne,
Et qui ne sert jamais qu'à prolonger leur peine...
Que de nobles esprits cherchèrent le pourquoi
De cette abominable et monstrueuse loi,
Qui fait quelques puissants pour des milliers d'esclaves!
Que de vaillants ont dit : je romprai ces entraves!
. . . .

Mais les uns s'adressaient au Dieu qui n'entend pas;
Les autres, révoltés, criaient : armez vos bras,
Combattez par le fer, par le feu, par la ruse;
Ramassez dans le sang ces droits qu'on vous refuse.
Les poètes faisaient des rêves surhumains,
Et, sans se soucier de prendre les chemins,
Icares dédaigneux du réel et des proses,
S'élançaient, impuissants, vers des apothéoses!
D'illustres naufragés, emportés par les flots,
S'accrochaient au hasard à de vagues îlots.
L'éclair rendait la nuit plus lourde et plus profonde.
L'espoir sombrait, la foi s'éteignait inféconde,
Les Christs agonisaient vainement sur leurs croix,
Quand le libérateur fit entendre sa voix!...
Il disait le pourquoi de la misère humaine,
Il démasquait le mal : l'ignorance vous mène,
Elle est en même temps, et la cause, et l'effet;
Elle asservit les uns, des autres elle fait
Les maîtres aveuglés, insensibles aux larmes,

Elle dresse les murs, elle aiguise les armes;
Elle verse à grands flots votre sang précieux,
Elle appauvrit la terre, elle peuple les cieux,
Elle sacre des rois, elle fait des prophètes,
Elle rampe parmi des formules abstraites.
Elle est l'esprit du mal, retors et perverti,
Qui vous insinua la peur d'être averti.
Son indulgence est douce à la paresse lâche,
Son insulte cruelle à toute noble tâche.
Au vouloir qui combat elle oppose le sort
Qui vous dit : subissez l'infortune et la mort.
Elle exulte le temple et son mystère informe,
Elle pèse sur la raison pour qu'elle dorme,
Elle drape l'erreur des plis de la Beauté,
Elle creuse le puits où gît la Vérité!...

Et l'initiateur, écrasant la couleuvre,
Sur notre obscurité fit resplendir son œuvre.
Il dit à la Science : écarte l'incertain,
Ne te crois pas au but avant qu'il soit atteint.
Redoute l'hypothèse attrayante et fardée.
Que ce soit la Raison qui te mène à l'idée,
N'arrange rien, le vrai n'a pas besoin d'appas,
Sois humble, suis le fait, ne le dirige pas,
Mais sache l'observer sous ces faces complexes,
Pénètre le mystère ardu de ses réflexes,
Découvre le lien qui l'unit au faisceau.
Tout est dans tout. La tombe est aussi le berceau!
Il dit au philosophe : affranchis-toi du rêve,
C'est un inassouvi qui tarit toute sève,
Le voleur d'énergie enivrerait ton cœur,
Et l'ivresse est mortelle à qui boit sa liqueur.
Il dit à l'Art : sois noble, ardent, sincère; oublie
D'agiter les grelots troublants de la folie,
Le rire pour le rire insulte à nos douleurs.
Réconforte, ennoblis, instruis, sèche les pleurs;
Berce par ta chanson la souffrance des êtres.
Retrace les efforts glorieux des ancêtres;

Par la forme impeccable arrive au sentiment;
Puis gravis les sommets où le rayonnement
De l'Harmonie et de la Vie universelle
Te communiquera la sublime étincelle.
Monte toujours plus haut, cherche toujours le mieux;
Le laid n'est pas le vrai puisqu'il est vicieux;
L'Humanité s'échappe à peine de ses langes,
Elle n'a jamais eu, mais elle aura ses anges,
L'amour s'épurera de tout contact brutal;
Guide vers la Beauté notre jeune idéal!
Il dit au Sacerdoce : accepte la science,
Ne nous impose plus d'absurde obédience,
Révère comme nous l'ixe éternellement
Divin et créateur du ciel : le Mouvement.
Ouvre le tabernacle, ouvre le sanctuaire,
La Vérité n'a pas de voile ou de suaire!
Il dit à la Justice : arrache de tes yeux
Ce faux bandeau qui rend tes arrêts odieux;
Frappe la force injuste, épargne la faiblesse;
Homme ou chien, la morsure a pour motif : la laisse!
Il dit aux gouvernants : méditez le passé,
Il contient l'avenir et le tient enlacé;
Ecoutez ses leçons, aimez le prolétaire,
Soit qu'il peine à l'usine ou qu'il fouille la terre.
Que l'ordre soit la base et le progrès le but;
Le peuple que je veux n'aura pas de rebut;
Chaque homme délivré de l'erreur qui l'oppresse
Prendra sa juste part de peine et d'allégresse!
Puis il dit aux époux : heureux et triomphants
Ceux-là qui revivront un jour dans leurs enfants!
Homme, sois le soutien viril; toi, femme, allaite;
C'est la maternité qui te rendra complète.
Et surtout aimez-vous; rien ne vaut sans l'amour;
C'est le soleil ardent et joyeux, c'est le jour
Drapé d'azur qui rit et fait les belles heures;
Il met l'enchantement aux plus humbles demeures,
Il chasse les soucis, il efface le deuil,
Il est la poésie, il est le bon accueil,

Le bras qui nous soutient quand la tâche est trop lourde,
Le bon Samaritain qui vient tendre sa gourde !
Il est la Vie ! Il est le mystère profond
Où l'Infini se cache éternel et fécond !...

Et COMTE, indifférent à l'ironie acerbe,
D'exemple et de labeur magnifia son verbe.
Méprisant le mensonge et les hommages vains,
Il ne s'affubla pas de ces titres divins
Qui fascinent la foule avide d'auréole ;
Homme, il ne voulut pas devenir une idole;
La terre était pour lui le but essentiel ;
Il ne leva ses yeux inspirés vers le ciel,
Extasié d'en voir la suprême harmonie,
Que pour donner l'essor à son puissant génie.
Mais son cœur de mortel n'en battit que plus fort,
Sa voix résonna mieux pour stimuler l'effort;
Son esprit positif, élaguant l'impossible,
Parla notre langage afin d'être accessible,
Et ne s'étant pas mis hors de l'Humanité,
Il touche de plus près à la Divinité.

Raoul GINESTE.

HOMMAGE INTERNATIONAL A AUGUSTE COMTE

SALLE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Sous la Présidence de M. Hector DENIS

Député au Parlement Belge
Ancien Recteur de l'Université libre de Bruxelles.

PROGRAMME

L'Amour pour principe,
L'Ordre pour base,
Le Progrès pour but.

Vivre pour autrui :
La Famille, la Patrie,
L'Humanité.

1. **La Marseillaise**. . . . . ROUGET DE LISLE.
Chantée par le *Choral de la Belle-Jardinière* (Directeur : M. NEFF).
Soliste : M. DESBIEFF.

2. Discours de **M. Hector Denis,** Député au Parlement *Belge**.

3. **SCÈNE LYRIQUE EN L'HONNEUR D'AUGUSTE COMTE**
Poème de M. Jean CANORA; musique de M. Paul DECOURTY.

PERSONNAGES

Le Penseur.	MM. DEHELLY, de la Comédie-Française.
Le Poète	Romuald JOUDE.
Le Prolétaire	Max UDIAN.
La Femme.	Mme SILVAIN, de la Comédie-Française.
Le Coryphée des Jeunes Filles.	Mlles RIBES.
Une Jeune Fille.	Berthilde BELWAL.
Un Vieillard	MM. BOYER.
Un Homme.	VERNEY.

Le « *Salut à Comte* » sera chanté par Mme HORR-FOURNIER, des Concerts Lamoureux.

* Le Comité a classé les discours par ordre alphabétique des pays.

4. Adresse de **M. Frederic Harrison,** Président de la Société positiviste de *Londres.*

Lue par M. Descours, de Londres.

5. Discours de **M. H. Molenaar,** de *Munich*, Herausgeber der « *Religion der Menschheit* ».

6. **Air de Joseph**.. . . . . Méhul.

Chanté par M. Granier.

7. Adresse de **M. Ernst Mach,** Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de *Vienne.*

8. Discours de **M. le Dr Frant Drtina,** Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université tchèque de *Prague.*

9. Discours de **M. Léon Simon,** de *Rio-de-Janeiro.*

10. Adresse de **M. Harald Hoffding,** Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de *Copenhague.*

11. **Salut aux Monts** . . . . Pastor.

Chanté par le *Choral de la Belle-Jardinière* (Directeur : M. Neff). Soliste : M. Bouyer.

12. Discours de **M. G.-B. Milesi,** Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de *Rome.*

13. Adresse de **M. Aragon,** Député au Parlement *Mexicain*, Directeur de la « *Revista positiva* ».

14. Adresse de **M. Theophilo Braga,** Professeur à l'Université de *Lisbonne.*

15. Adresse de **M. Ludwig Stein,** Membre de l'Académie des Sciences de *Berne.*

16. **Trio de Guillaume Tell**. . . . . . . Rossini.

Chanté par MM. Granier, P. Desbieff et Th. Bertrand.

17. Discours de **M. le Dr Anton Nyström,** Directeur de l'Institut ouvrier de *Stockholm.*

18. Discours de **M. Ahmed Riza,** ancien Directeur de l'Instruction publique en *Turquie*, Directeur du « *Mechveret* ».

19. **Nuit d'Orient**. . . . . Luigini.

Chanté par le *Choral de la Belle-Jardinière* (Directeur : M. Neff).

Discours de M. Hector Denis

Ancien Recteur de l'Université libre de Bruxelles.

MESDAMES, MESSIEURS,

Il est impossible que nous ne nous reportions pas en ce moment vers la réunion philosophique du 2 septembre 1900, qui fut la préparation émouvante de la fête commémorative du 18 mai 1902; le sentiment d'une véritable communauté intellectuelle et morale aussi vaste que le monde pénétra tous ceux qui y assistèrent, et l'émotion qui m'envahit me révèle que c'est le sentiment qui anime, aujourd'hui encore, une assemblée plus nombreuse. Il est aussi impossible que notre pensée ne s'élève pas en ce moment vers les artisans infatigables de cette rénovation mentale de l'Humanité. Combien d'entre vous ne cherchent pas des yeux, comme je l'ai fait en entrant moi-même, tout à l'heure, le vieillard illustre et vénérable à qui seul revenait le grand honneur de vous présider? Déjà, le 2 septembre 1900, accablé par le mal, il s'était fait transporter ici pour recueillir avec avidité l'hommage adressé à la mémoire du fondateur de la philosophie positive. J'ai encore présente à l'esprit l'image douloureuse de ce noble penseur qui, à l'exemple d'un grand disparu, Emile Littré, voulut toujours oublier qu'il est, lui aussi, un maître, pour ne sentir, pour n'agir qu'en disciple. Mais, hélas! et j'en éprouve une grande tristesse, nous ne voyons pas M. Pierre Laffitte. Qu'il apprenne au moins, à travers ses souffrances, qu'il a été confondu avec Auguste Comte dans notre première pensée. Vos regards sympathiques ne rencontrent pas non plus les visages aimés de MM. Jeannolle et Antoine, c'est que leur état de santé les oblige à se soustraire aux grandes fatigues, comme M. Jeannolle, et qu'une grave maladie même les éloigne de nous, comme il en est pour M. Antoine. Je leur envoie en votre nom un souvenir fraternel, reconnaissant et ému.

Et si nous rappelons maintenant le langage des représentants des diverses nations dans cette mémorable assemblée, nous y

trouverons le témoignage le plus éclatant de la fécondité de l'œuvre accomplie par le philosophe dont la conscience universelle consacre aujourd'hui la gloire; se soumettant lui-même à une discipline inflexible, à laquelle les entraînements de l'idéal ont soustrait tous les réformateurs du commencement du XIXe siècle, Auguste Comte avait fait deux parts de sa vie. La première fut donnée à l'élaboration d'une conception positive du monde, de l'homme et des sociétés.

Au monument dont Thalès avait jeté les fondements et qu'un effort collectif séculaire avait élevé peu à peu à la philosophie des sciences expérimentales, il donna pour couronnement la science des sociétés humaines.

Dans la seconde partie de sa vie, cette synthèse incomparable du savoir positif lui apparut comme formant une science unique, celle de l'Humanité. L'existence collective qui réalise la communauté réelle et idéale de toutes les générations humaines passées, présentes, à venir, devint le principe et la fin de toutes les conceptions pratiques destinées à régler la conduite sociale et privée. Les disciples, héritiers et continuateurs de cette grande œuvre, à la foi théorique et pratique, avaient ainsi une double mission à accomplir; et, dans le fait, ils sont venus témoigner de la diffusion d'une philosophie que consacre à jamais l'unité de l'esprit humain, parce qu'elle ne la recherche que dans les limites du savoir expérimental; ils sont venus justifier de l'action bienfaisante d'une doctrine morale qui enlace tous les peuples, toutes les races, toutes les classes, dans les liens et dans le culte même de l'Humanité.

La part qu'elle a prise déjà dans la transformation sociale et politique de leur patrie, les délégués du Mexique et du Brésil, MM. Parra, de Macedo, Simon, l'ont éloquemment exposée; — l'espoir qu'ils fondent sur elle pour la régénération de leur patrie, de nobles esprits, comme M. Kozlowski, nous l'ont confié. Le rôle qui lui est assigné dans la solution du problème social, surtout chez les nations industrielles les plus avancées, M. Keüfer et moi-même, nous avons essayé de l'exprimer dans la pleine indépendance de notre pensée; son application à la solution des plus graves questions de politique internationale, le courageux et savant délégué de la Société positiviste de Londres,

M. Bridges, le délégué de l'Allemagne, M. Molenaar, avec l'admirable désintéressement du patriotisme éclairé du plus pur sentiment humain, nous ont, l'un et l'autre, montré avec quelle persévérance et quelle hardiesse elle est poursuivie. Qui ne se rappelle ces admirables paroles, d'une signification si haute dans la bouche de celui qui les prononça, et qui ont encore aujourd'hui même, aujourd'hui surtout peut-être, à la veille d'une paix qui doit être durable, une si grande portée : « Le vrai patriotisme, a-t-il dit, commence par le respect de la patrie des autres ! » J'ai hâte de céder la parole aux représentants illustres des nations civilisées qui viennent achever l'œuvre commencée le 2 septembre 1900, et témoigner solennellement que l'heure se rapproche de l'apaisement de cette crise intellectuelle et morale, née de la ruine de l'ancienne conception du monde et de la dissolution de l'ancien ordre social. Seul, l'avènement d'une doctrine, basée sur le savoir expérimental, peut réaliser la convergence des esprits, seule une doctrine morale, concentrant les énergies vers l'Humanité, peut assurer l'unité des consciences et la solution pacifique des problèmes sociaux qui déchirent les sociétés modernes. La philosophie positive a une profondeur d'expansion que l'on ne peut mesurer qu'imparfaitement, parce que nous sommes trop près des événements, et que nous manquons de perspective, et que l'on ne peut sûrement apprécier que par l'étude successive des pays qu'elle a directement influencés.

Après des réunions comme celle-ci, qui pourront d'ailleurs se reproduire pour quelque grand objet, quand l'historien des idées rappellera tant et de si éloquents témoignages, on verra apparaître dans le monde, éclairé par la doctrine positive, une coopération scientifique et morale dont la puissance est déjà énorme, et qui ira sans cesse grandissant, si elle est surtout fécondée par une large et mutuelle tolérance.

Qu'il me soit permis, pour en témoigner de plus près, de m'arrêter un moment à la Belgique, à mon pays, l'un des moins étendus de l'Europe.

La pénétration de la philosophie positive dans le haut enseignement ne pouvait manquer de se produire en Belgique. C'est qu'en effet, dès 1834, on vit s'instituer à Bruxelles une Université libre, fondée sur le principe du libre examen. Cette création

fut plus qu'un événement national, on peut dire que ce fut un événement d'une haute portée sociale et internationale. Comme l'a si admirablement rappelé, un demi-siècle après, notre savant professeur de physique, M. E. Rousseau, ce fut l'asile ouvert à la science indépendante, dégagée irrévocablement de tout assujettissement dogmatique, qu'il vînt de l'Eglise ou de l'Etat.

Dès 1864, le recteur, M. Hannon, professeur de botanique, consacrait son discours rectoral à la philosophie positive et lui donnait une large adhésion. Elle fut d'ailleurs ardemment combattue, au sein même de l'Université, par d'éminents représentants de la philosophie métaphysique, comme M. G. Tiberghien. L'un de nos plus illustres savants, Charles Houzeau, qui fut titulaire d'un cours de cette même Université, dans son admirable *Introduction à l'Histoire de l'Astronomie,* a confirmé, d'une manière éclatante et avec une richesse de documentation extraordinaire, la loi du développement de l'esprit humain, dont Auguste Comte a fait la clef de voûte de son édifice philosophique.

On s'explique par là que de savants professeurs belges, comme MM. Rousseau, Erréra, Tassel, Monseur, pénétrés de l'esprit positif, sans être toujours des disciples de Comte, aient voulu donner un éclatant témoignage de sympathie à la mémoire d'Auguste Comte.

Mais c'est dans le domaine de la sociologie que l'influence de Comte fut à la fois la plus étendue et la plus profonde. Elle s'exerça de bonne heure sur les esprits les plus constamment préoccupés de la transformation économique de la société, c'est-à-dire poursuivant directement les solutions d'ordre temporel, que Comte avait reportées après la constitution de la synthèse des sciences et de celles de la sociologie. Tel, par exemple, le docteur César Depaepe, le plus illustre, le plus éclairé des représentants du prolétariat belge, et dont les écrits témoignent de l'influence profonde de l'enseignement d'Auguste Comte. C'est le caractère de l'action exercée par la doctrine de ce grand penseur en Belgique, d'être à la fois très considérable et très étendue, mais de se partager l'intellect belge avec d'autres philosophies et d'autres doctrines sociales, qui ne sont pas en elles-mêmes incompatibles avec les fondements de la philosophie positive.

La Belgique, placée au confluent des grands courants d'idées, porte à la fois l'empreinte de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, même de l'Italie et de la Russie ; dominée, de plus, par le principe du libre examen dans son enseignement supérieur le plus avancé, elle tend à une sorte de syncrétisme, sous l'action de cette critique incessante.

Mais cette élaboration s'accomplit, si j'ose dire, sur la trame de la philosophie positive. L'esprit positif, la méthode, la classification des sciences, le développement de l'étude de la science sociale, la prédominance du point de vue sociologique dans l'examen des problèmes économiques, juridiques, politiques, la préoccupation intense d'une morale de l'Humanité, tous ces éléments de la philosophie positive sont comme des acquisitions définitives qui résistent à la diversité des courants d'idées.

C'est à l'Université libre de Bruxelles qu'en 1890, M. G. Degreef, le plus remarquable de nos sociologistes, institua le premier cours de sociologie; malgré l'originalité incontestable de ses vues, dont témoignent son *Introduction à la Sociologie* et son livre sur *le Transformisme social*, il s'est toujours fait gloire d'être un disciple de Comte. Après des événements universitaires que je n'ai pas à rappeler, M. Degreef transporta son enseignement sociologique à l'Ecole des Hautes Etudes où il le poursuit aujourd'hui, et où il a créé un séminaire de sociologie positive. A son œuvre concourent périodiquement des philosophes, des savants, sociologistes éminents des divers pays civilisés, comme de Roberty, comme Kovalewski, Enrico Ferri, Kozlowski. Tous se rattachent à Auguste Comte par une filiation dont ils sont fiers, mais tous revendiquent aussi une large indépendance.

Jusqu'au début de cette année, un Institut des Sciences sociales, dirigé par MM. Solvay, Degreef, Van der Velde et moi-même, réunit dans une œuvre commune et dans la publication d'*Annales des Sciences sociales*, le concours de nombreux travailleurs inspirés d'un même esprit philosophique. Cette année même, l'Université libre a complété l'organisation de l'enseignement des sciences sociales qui jusqu'ici avait conservé, au moins provisoirement, les divisions fondamentales que l'Etat

lui a données. Aux deux sections des sciences économiques et des sciences politiques et administratives, l'Université libre a ajouté une section de sociologie; un cours de sociologie générale est confié à l'un des anciens directeurs de l'*Institut des Sciences sociales*, disciple assurément, lui aussi, de Comte, puisque c'est moi-même. D'autres cours de sociologie recevront ultérieurement des titulaires, ce qui témoigne de la préoccupation de libre examen de l'Université. Il faut se borner à mentionner ici l'influence profonde que l'œuvre de Comte a exercée sur l'enseignement des sciences sociales, même là où il est dominé par l'enseignement de l'Eglise, comme à l'Université de Louvain.

La diffusion de la philosopbie positive dans nos associations de libres penseurs a été surtout l'œuvre d'un savant professeur français, proscrit du coup d'Etat, M. Adolphe Deluc, l'un des plus purs, des plus admirables représentants de la démocratie, mort à un âge très avancé, il y a deux ans. D'un savoir encyclopédique et d'un grand caractère, il eut cette fortune d'être, vers 1836, le collègue d'Auguste Comte dans un établissement d'enseignement privé à Paris.

Telle est, en traits rapides, l'œuvre qui se poursuit dans un petit pays.

Peut-être, à d'autres points de vue encore, est-il mieux placé que la plupart des autres, pour assurer non seulement la propagation de la philosophie positive, mais l'efficacité la plus grande de son action.

Puissamment développé au point de vue industriel, il a plus qu'aucun autre pays cette tendance décidément pacifique, ce détachement de l'esprit de conquête militaire, qui sont, aux yeux du père de la philosophie positive, les marques des hautes civilisations.

Etat neutre, il est déjà l'un des éléments stables, définitifs de cette société pacifique conçue par les philosophes et par les théoriciens du droit des gens. Mais l'histoire et la science du Droit n'assignent pas seulement aux Etats neutres une attitude purement défensive, un rôle purement négatif dans le système juridique des nations, dans le développement des institutions pacifiques. Les Etats neutres ont pour mission d'intervenir

d'une manière permanente dans l'intérêt de la paix. On a pu le dire justement, et c'est un penseur belge qui l'a dit, il y a près de trente ans, le droit international moderne confie pour ainsi dire aux Etats neutres un dépôt sacré, celui de la paix, de l'ordre dans les relations internationales.

Là surtout où les progrès de la philosophie positive stimuleront les énergies morales et dirigeront nos tendances altruistes, les États neutres sont appelés à jouer un rôle efficace dans la solution des contradictions effroyables des sociétés et de l'Humanité modernes. Contradiction entre la tendance industrielle du XIXe siècle et la persistance de la guerre, les progrès du militarisme, contradiction entre les tendances du Droit public moderne et l'impuissance, la stérilité des efforts des Etats pour assurer la paix et le désarmement, même cette satisfaction dérisoire, le ralentissement dans la progression des dépenses militaires.

Les nations neutres, comme la Suisse et la Belgique, auxquelles la conférence de la Haye fut tentée de confier des devoirs de médiation permanente entre les nations belligérantes, peuvent par une action spontanée témoigner de la solidarité positive, de l'altruisme international, et exercer, à défaut de toute autre, une action éducatrice sur le monde. Il leur suffit pour cela de se fédérer, et de rendre contractuellement entre elles l'arbitrage obligatoire, dans toutes les contestations internationales quelconques. Elles donneront corps en cela à l'œuvre de la Haye, déterminant par là même d'autres nations à les imiter, à s'unir par les mêmes obligations, et à faire une réalité de ce qui n'est jusqu'ici qu'une amère illusion.

Jamais, à mon sentiment, la mission de la doctrine positive ne fut plus haute ni plus impérieusement tracée.

Il y a un peu plus de cent ans, Kant publiait un projet de paix perpétuelle appuyé bientôt par Fichte et par Schelling. L'œuvre posthume de Condorcet traçait le tableau des progrès futurs de l'esprit humain et de la civilisation pacifique; tous les économistes et tous les réformateurs socialistes, après Saint-Simon, marquaient l'opposition irréductible de l'activité productive et de l'activité destructive, et annonçaient la succession du régime industriel et pacifique au régime féodal et militaire.

En 1840, Auguste Comte pensait que la dernière des causes générales de la guerre, le régime colonial, avait disparu ; plus tard, Proudhon, Spencer lui-même, en même temps que d'illustres disciples de Comte : Harrison, Bridges, reprenaient cette grande tradition. Et cependant, plus d'un demi-siècle après Comte, le régime colonial nouveau et le régime commercial actuel entrechoquent non seulement des nations, mais deux mondes, l'Orient et l'Occident, et font renaître peut-être, jusqu'aux confins des déserts, les motifs de guerre entre les nations les plus civilisées de l'Europe.

Le Droit public, conçu par les théoriciens humanitaires, inspiré directement par l'intérêt humain comme à la Haye, déroule les plans d'une pacification progressive qui viennent se heurter à une lamentable impuissance.

Dans notre Europe, dans le monde civilisé ancien, si profondément troublé, que faut-il pour donner une vitalité réelle à ces conventions encore si fragiles, tracées par les hommes d'Etat, accueillies par les parlements ; que faut-il pour arrêter les nations modernes sur la pente de la ruine et de la destruction? Sans pouvoir aborder ici l'aspect économique et politique des problèmes, il faut par-dessus tout développer et consolider une conspiration immense des peuples contre la guerre et l'esprit de conquête, il faut entretenir un état d'âme qui devienne de plus en plus incompatible avec le régime militaire, l'assujettissement et l'exploitation des peuples. Quel artisan plus digne d'une telle entreprise que la philosophie, par laquelle le dernier mot doit appartenir en tout et partout à l'Humanité? Considérez que cette œuvre de Droit international n'a pu, dans l'état actuel des sociétés, trouver le fondement et le gage de son unité, de sa puissance et de son efficacité, dans l'unité d'une conception théologique universellement acceptée ; et que, si elle s'est réclamée du sentiment humain, elle n'a pas trouvé encore, chez les nations, l'appui d'une doctrine morale qui, par un caractère exclusivement humain, tende irrésistiblement à réaliser le concours pacifique et l'harmonie des sociétés humaines. Ces conventions internationales restent suspendues entre la puissance sociale et politique de la théologie, et les fondements stables de la morale et des institutions humaines. On n'a pas

été frappé de ce grand fait, que l'activité théocratique la plus considérable du monde, la papauté, a, malgré ses efforts, été éliminée de la conférence de la Haye, que les nations catholiques ou les gouvernements catholiques des Etats parlementaires ont, eux-mêmes, dû se soumettre à cette inflexible condamnation de l'histoire, qui consacre en fait la déchéance du pouvoir spirituel théologique le plus pénétré de son universalité, dans l'entreprise internationale la plus imposante qui ait jamais été tentée (1). On n'a pas été frappé non plus de cet autre grand fait corrélatif, que les auteurs de la convention ont ouvertement réclamé leur œuvre du sentiment de la solidarité humaine; c'est-à-dire qu'ils ont, encore sous l'inflexible pression de l'histoire, fait appel à une morale assez fortement constituée, assez large et assez féconde pour assurer l'unité de toutes les races, de toutes les sectes, de toutes les nations du monde, et déclaré solennellement : qu'ils voulaient *introduire pour toujours, dans la conscience des peuples, le sentiment d'un devoir commun pour le maintien de la paix entre les hommes* (2).

C'est pourquoi la commémoration d'un penseur comme Auguste Comte, en qui une évolution intellectuelle et morale séculaire s'est pour ainsi dire incarnée, ne peut laisser une trace fugitive. Elle doit assurer derrière elle l'expansion d'une force morale grandissante, finalement irrésistible pour l'équilibre et l'harmonie du monde, comme pour la pacification et la fusion

(1) Il faut lire dans les documents officiels (*Correspondence respecting the peace Conference held at the Hague, in* 1899. Londres, 1899, pages 273-274) la lettre du Saint-Père à la reine des Pays-Bas. La noblesse, l'amertume du langage révèlent la grandeur du sacrifice, la tristesse et l'humiliation de l'effacement, et peut-être le sentiment de l'irréparable.

(2) « Croyez-vous, a dit le président de l'une des sections, que ce soit peu de chose que, dans cette conférence, c'est-à-dire non pas dans une réunion de théoriciens et de philosophes, discutant librement, et sous leur seule responsabilité personnelle, mais dans une assemblée où sont officiellement représentés les gouvernements de presque toutes les nations civilisées, *l'existence de ce devoir international ait été proclamée*, et que la notion de ce devoir, désormais introduite pour toujours dans la conscience des peuples, s'impose dans l'avenir aux actes des gouvernements et des nations. » (*Correspondence*, etc., page 240.)

des classes sociales; et il me semble que j'assiste à une Pentecôte nouvelle et dégagée de toute la symbolique des religions; l'Humanité illumine et conquiert toutes les consciences.

Je ne veux pas me rasseoir sans diriger notre pensée et nos sentiments fraternels vers les souffrances de la Martinique et de Saint-Vincent, qui sont les douleurs de la France et de la Grande-Bretagne, qui sont celles du monde.

SCÈNE LYRIQUE [1]

En l'honneur d'Auguste COMTE

Représentée le 18 mai 1902, en la salle de la Société d'Horticulture de France, rue de Grenelle.

Partition musicale de M. Paul DECOURTY.

ARGUMENT

La scène représente une place publique, le jour de l'inauguration de la statue de Comte.

Au centre, maquette du sculpteur Injalbert; alentour, des groupes d'hommes et de femmes en habits de fête. A droite et à gauche de la scène, des arbustes en fleurs.

PREMIÈRE PARTIE

Le poète arrive par la gauche et s'arrête pour donner passage à une troupe de jeunes filles portant des fleurs, qui se dirige vers le monument. — *Le chœur des jeunes filles*, interrogé par le poète, rappelle la vie d'Auguste Comte, et annonce les hommages que le maître doit recevoir en ce jour de ses disciples de tout pays, de tout âge, de toute condition.

Le penseur retrace les grandes étapes de l'œuvre philosophique de Comte, la loi des trois états, les conclusions morales tirées de la corrélation des sciences entre elles.

Désormais, le savant, armé d'une méthode positive, peut espérer chaque jour conquérir un peu plus de vérité, par suite, un peu plus de bonheur pour les hommes.

Le prolétaire, qui se trouvait comme campé à la porte de la cité moderne, y a été incorporé par Comte. Il a reçu de lui noblesse et dignité. Le travail l'affranchira un jour, lui donnera la liberté, le loisir d'élever sa famille, de coopérer à la direction de la République, de jouir de l'art, de la science, de préparer l'avènement d'un ordre social fraternel.

(1) D'importants fragments de ce poème ont paru dans le numéro du 15 mars 1902 de *la Revue* (directeur : M. Jean Finot), 12, avenue de l'Opéra, Paris.

La femme expose le trouble dont elle fut saisie à la chute de sa foi catholique. Elle remercie Comte de l'avoir sauvée du désarroi mental et moral, en lui rappelant les joies humaines du dévouement, de l'hymen, de la maternité, en lui conférant la haute tâche de purifier et d'ennoblir l'homme.

DEUXIÈME PARTIE

Le poète, à la voix des personnages précédents, sent naître en lui une inspiration nouvelle. Il ne chantera plus les guerres fratricides, ni les dieux. Dans un manifeste littéraire, il expose les ressources de la poésie nouvelle. Il consacrera le travail...

Une jeune fille, puis *une seconde jeune fille*, *un ouvrier*, *un vieillard* l'interrompent alors tour à tour, exprimant, chacun à leur point de vue, la crainte de voir la poésie devenir trop abstraite.

(Accompagnements de harpe.)

Le poète invoque l'exemple de Virgile, qui connut toutes les émotions de l'amour avant de chanter Rome pacificatrice. Lui aussi a aimé, espéré, souffert. Sans ces qualités premières, d'émotion et d'inspiration, il n'écrirait qu'une œuvre inférieure; mais il saura donner tout l'agrément de l'art à la consécration des étapes de l'Humanité, aux grands actes de la vie humaine : naissance — hymen — mort.

(Berceuse — Marche nuptiale — Marche funèbre.)

Le chœur des jeunes filles exprime sa terreur de la mort.

Le poète, reprenant l'idée antique des métamorphoses, chante l'immortalité de la matière, évoque la consolation du souvenir des êtres disparus, l'influence moralisatrice des morts aimés sur les vivants, enfin croit devoir, en ce jour solennel, confondre dans un même hommage les plus grands bienfaiteurs de l'Humanité, en s'inspirant de l'ordre du calendrier positiviste.

(L'invocation est soutenue par des instruments isolés, puis par l'orchestre.)

TROISIÈME PARTIE

Le poète nomme les théocrates, les chefs religieux : Bouddha, Mahomet, puis les chrétiens les plus illustres, saint Paul.....

La femme célèbre sainte Geneviève, Béatrice.....

Le poète, les grands artistes et poètes de l'antiquité.

La femme, les musiciens.

Le prolétaire, les grands chefs du peuple et les grands révolutionnaires.

Le penseur, les savants, de l'antiquité (Archimède), aux temps modernes (Pasteur).

Le poète, les grands poètes lyriques et dramatiques modernes.

Le penseur, les philosophes précurseurs de Comte.

Une jeune fille, puis *la femme* rappellent l'influence admirable de Clotilde de Vaux.

Le penseur, dans un grand élan d'humble reconnaissance et d'amour, prie les morts de soutenir son courage, et, se tournant vers l'assistance, l'exhorte à se mettre en communion entière avec le *grand Etre humain*.

PERSONNAGES

Le Penseur.	MM.	DEHELLY. De la Comédie-Française.
Le Poète.		JOUBE.
Le Prolétaire		MAXUDIAN.
La Femme.	MMmes	SILVAIN. De la Comédie-Française.
La Coryphée des Jeunes Filles.		RIBBES.
Une Jeune Fille		Berthilde BELVAL.
Un Vieillard.	MM.	BOYER.
Un Homme dans la foule. . .		WERNEY.

Hommes et Femmes en habits de fête.

I

UN POÈTE.

Vos cheveux sont parés de jeunes aubépines,
Vierges! où portez-vous ces branches de lilas,
Ces nénuphars, joyaux des sources cristallines,
Et ces roses de mai qui roulent sous vos pas?

Est-il vrai que l'on voit, des portes de la ville,
Les villageois, serrant dans leurs calleuses mains
Des rameaux printaniers, et qu'ils viennent par mille,
Chantant des hymnes clairs le long des grands chemins?

Oh! pourquoi ces parfums, ces chants et ces parures,
Ce rêve d'harmonie exquise et de beauté.
Dites, quel est ce nom que la foule murmure,
Et qui s'élance au ciel, du cœur de la cité?

LES JEUNES FILLES.

Vers ce blanc monument que la foule environne,
A Comte nous portons ces riantes couronnes,
A Comte s'en iront, plus fraîches que les fleurs,
Les paroles d'amour écloses dans nos cœurs.
Aux lieux où nous passons il vécut solitaire,
Très digne, sans souci des honneurs éphémères.
Quand la haineuse envie ou l'infidélité
Faisaient saigner son âme avide de bonté,
Alors, interrogeant la science féconde,
De l'ensemble des lois immuables du monde,
Il tirait la robuste et lumineuse foi
Qui guérit notre cœur de son antique émoi.
Quarante ans sont passés, et des rives lointaines
Au buste du héros qui sut briser leurs chaînes,
Savants, dont il guida le lent et rude effort,
Ouvriers, qu'il rendit plus nobles et plus forts,
Femmes, qu'il emporta du doute à l'espérance,
Artistes, qu'il sauva des stériles démences,
Un peuple! dont son âme éclaira l'avenir,
S'en vient jeter des fleurs et se ressouvenir.

LE PENSEUR.

Quand un homme, jadis, eut vénéré la pierre
Lourde, qui protégeait contre les lions roux,
Au seuil d'un antre obscur, des créatures chères;
Devant l'arbre chargé de fruits, les sources claires;
Quand il courba la tête et plia les genoux,

Une naïve foi dans son âme était née,
Qui lui faisait aimer les êtres bienfaiteurs.
Il leur subordonna sa force déchaînée
Et, devant un fétiche, unit sa destinée
Aux rudes compagnons de ses premiers labeurs.

Il groupe les troupeaux. Il sème, infatigable,
Le sol vierge, alentour des tombes des aïeux.
Et sa foi, s'élevant aux astres innombrables,
Transforme lentement les forces immuables
Qui régissent le monde en un peuple de dieux.

Ces dieux, il les créa d'abord à son image,
Dévorateurs de chair, épais buveurs de sang,
Puis il les adora plus cléments et plus sages,
Lorsque Vénus retint Mars épris de carnage
En la tiède langueur de ses bras caressants.

Puis, honteux d'ignorer, l'homme voulut connaître
Les causes de la vie et les fins de la mort,
L'origine du monde et l'essence des êtres,
Et las d'avoir subi les fictions des prêtres,
Pour sonder le mystère il fit un noble effort...

Le principe était-il l'eau, l'air ou bien la flamme?
Un nombre? Le hasard des atomes mêlés?
Le duel des esprits, l'un pur, et l'autre infâme?
L'unique volonté d'un Dieu maître des âmes?
Hélas! Rien de certain ne semblait révélé!

L'Esprit cherchait en vain, sans trouver un indice
De stable vérité qui fût commune à tous,
Et partout le plus fort, érigeant son caprice
En dogme impérieux, condamnait au supplice
Quiconque n'accédait à son culte jaloux...

Puis, ce fut sur le monde une aurore sublime
Où pâlit et mourut la flamme des bûchers!
Chaque homme méditait, croyait, priait sans crime,
Quand, du doute cruel l'âme humaine victime
Erra... sur l'inconnu, lasse de se pencher.

Par les prédécesseurs la route était tracée,
Quand tu nous apparus, Comte! mais, cette fois,
Des plus puissants aïeux dégageant la pensée,
Tu détruisis, d'abord, l'espérance insensée
D'apprendre rien, sinon les immuables lois.

Entre toutes ces lois spéciales et certaines
Qui régissent la terre avec les animaux,
Maître, tu sus jeter cette admirable chaîne
Qui reliait au cours des étoiles lointaines
La morale de l'homme et le but des travaux.

Et l'ordre souverain régnait dans notre étude,
La Discorde mourait avec les dieux bannis,
Plus d'efforts dispersés, de vaine inquiétude,
Le but était certain, si la route était rude,
Et l'esprit positif nous tenait tous unis.

Grâce à toi le savant, sûr d'un dessein tenace,
Sentit la paix descendre en son cœur agité.
Créateur d'un moment, il agit, puis s'efface,
Mais il laisse après lui dans le cœur de la race
Un admirable espoir de plus de vérité.

Ton disciple aujourd'hui ne poursuit plus, ô maître!
Le secret de changer la pierre en lingot d'or,
Ou de voir le destin à ses yeux apparaître
Au plein jour; devant tous, il cherche à tout connaître,
Et le vrai qu'il découvre est au commun trésor.

Oui, par toi, désormais, Comte, nous saurons vivre
Sans folle illusion, conscients, fraternels,
Sans attendre qu'un Dieu surgisse et nous délivre.
C'est un savoir certain que nous voulons poursuivre,
Pour donner à nos fils un secours éternel!

LE PROLÉTAIRE.

Au nom des ouvriers, artisan de justice,
Comte, il faut en ce jour que ma main te bénisse.
Je n'étais rien. Ta voix m'a fait dresser le front.
Les riches et les forts me courbaient sous l'affront.
Je n'étais plus l'esclave ou le serf que l'on fouette.
Aux princes, en défi, j'avais jeté la tête
D'un roi; lorsque, soudain, brisé dans mon essor,
J'avais subi, muet, le nouveau maître, l'or;
Et, comme un vagabond aux portes de la ville
Regarde au loin, du seuil d'une tente fragile,
Les dômes éclatants des somptueux palais,
Etonné, j'ai revu ceux-là que j'appelais
Frères, au temps lointain de la lutte commune.
Ils passaient, dédaignant ma misère importune,
Grisés par l'abondance et par mille plaisirs,
Et sans prêtre ni foi qui domptât leur désir...

Alors Comte m'a dit : « Leur règne est éphémère,
« La puissance est à ceux qui recouvrent la terre
« Du lourd manteau doré des fertiles moissons,
« Tirent du sol la houille, élèvent les maisons!
« Ceux-là seuls sont les forts, dont le labeur utile
« Fait fleurir les jardins et bourdonner la ville,
« Et dévorer l'espace aux machines d'acier;
« Non les tristes oisifs, producteurs de fumier,
« Dont un juste mépris balayera la race!
« Aux caprices du sort, l'ordre, un jour, fera place,
« Qui gardera la femme, et le faible, et l'enfant,
« Harmonisant enfin vos efforts triomphants!
« Lors, on ne verra plus la hideuse misère
« Planer sur le logis — quand, malade, le père
« Se lamente, impotent. — La femme, à l'atelier,
« Laissant aux tout petits la garde du foyer,
« Sur un labeur ingrat inclinant son front blême!
« La mère veillera sur les enfants qu'elle aime,
« Souriante. L'époux saura seul la nourrir.
« Près d'elle il goûtera le repos, le loisir,
« Les entretiens exquis dont l'âme sort meilleure;
« Et maître désormais de son humble demeure,
« Des puissants de jadis ne redoutant plus rien,
« Libre, il pourra parler, agir en citoyen!
« Ouvriers, vous aurez votre part de science
« Et d'art et de beauté, vous aurez l'espérance
« De voir par l'univers, au règne de vos fils,
« Les usines bruire ainsi que de grands nids!
« Lors, plus d'oppression, de luttes criminelles
« Par le fer ou la faim; la tâche sera belle
« Et vous aurez fondé le travail glorieux
« Par qui l'Humanité triomphera des dieux! »

LA FEMME.

Maître, j'étais désespérée,
Quand ta compassion sacrée
Me rendit la force et la foi,
Et de ces blanches anémones
J'ai voulu tresser ta couronne
Et je m'incline devant toi.

Lorsque j'étais petite fille,
A l'heure où le ciel qui scintille
Dore les horizons en feu,
Alors je chantais, frémissante,
Et je cherchais le long des sentes
L'image mystique de Dieu.

Je tressaillais, dans tout mon être,
Lorsque la voix haute du prêtre
Chantait des cantiques d'amour,
Et mon âme à l'encens mêlée
Croyait aux fables révélées
Dont on la berçait chaque jour.

Mais, quand sonna l'heure fatale
Où, par les vastes cathédrales,
Je vis s'affaler et blêmir,
Baisant les pieds des christs de pierre,
Suppliantes, les jeunes mères
Dont Dieu laissait l'enfant mourir !

Quand j'ai vu les barques fleuries
Que le vieux prêtre avait bénies,
Le matin s'envolant du port,
Le soir, par l'ouragan roulées,
Joncher les grèves désolées
D'épaves noires et de morts !

Alors ma raison libérée,
Brisant l'illusion dorée,
Connut le frisson du Chaos !
Et, tremblante de ne plus croire,
Le cœur débordant de sanglots,
J'errai seule dans la nuit noire...

Alors Comte me dit : « O femme, ouvre les yeux,
« Vois, l'aube rose au loin caresse les collines;
« Jette dès ce matin à la brise câline
« Les rêves morts, fardeau de ton cœur soucieux.

« Pourquoi chercher au ciel un mystérieux père,
« Quand ton père veilla sur ton sommeil d'enfant ?
« Qu'il soit pour toi celui qui guide, qui défend,
« Celui qui mit un jour en tes yeux sa lumière !

« Ta mère, elle, connut d'angoissantes douleurs
« Quand son corps déchiré te donnait à la vie.
« Pourtant, elle sourit de ses lèvres pâlies
« Quand ton premier appel sonna jusqu'à son cœur.

« Aime donc tes parents de toute ta tendresse,
« Et tes frères, tes sœurs, dont les petites mains
« Jouaient dans le berceau parmi tes cheveux fins,
« Et ceux que ton doux rire emplissait d'allégresse !

« Puis, quand tu sentiras sous le tiède soleil
« S'épanouir la fleur de ta beauté troublante
« Et glisser en ton cœur le désir d'être amante,
« Au plus digne, en ce jour, tends ton baiser vermeil !

« Qu'il ait toute ta grâce et tes bonnes paroles
« Pour apaiser, parfois, l'éclat de ses yeux fiers ;
« Qu'il sente, aux soirs de doute et de pensers amers,
« Contre son front brûlant, ton front pur qui console.

« Si quelque vil instinct, si le fatal désir
« De l'argent corrupteur, si l'égoïsme, ô femme !
« Quelque soir d'abandon rampaient jusqu'à son âme,
« Arrache au lourd remords l'homme prêt à faillir !

« Et, si tu dois garder à l'abri de ton voile
« L'enfant, fils du passé, germe des temps nouveaux,
« Garde aussi l'Idéal des siècles les plus beaux
« Au fond de tes grands yeux clairs comme des étoiles...

« Partout où monteront des appels de douleur
« Dans le chaos sanglant des ambitions folles,
« Sois celle qui secourt, sois celle qui console,
« Et brise l'âpre haine, en versant quelques pleurs... »

Alors, Maître, acceptant ta parole sublime,
J'ai repris mon chemin, le cœur ressuscité,
Et j'irai, flétrissant les guerres et les crimes,
Semer par l'univers l'amour et la beauté.

II

LE POÈTE.

Comme le vent léger, à l'aube, fait déclore
Les pâles nénuphars sur les lacs endormis,
Ainsi, le souffle pur de vos hymnes sonores
A passé sur mon cœur, et mon cœur a frémi.

O mon maître! s'il faut pour penser et pour vivre
Un nouvel Idéal aux hommes de demain,
C'est moi qui fleurirai la route qu'ils vont suivre,
C'est moi qui guiderai leurs rêves et leurs mains.
Je ne chanterai plus les batailles sanglantes,
Le triomphe des rois, vêtus de pourpre et d'or,
Ni du sang des vaincus les dalles ruisselantes,
Ou de rares heureux les somptueux trésors.

Je ne chanterai plus l'éclat bruyant des chasses
Et le cerf palpitant, qui pleure sous l'épieu;
Je ne gravirai plus la cime du Parnasse
Pour rajeunir encor la légende des dieux.
Nul ne trouvera plus, en strophes langoureuses,
Les maux les plus subtils par mes soins déclamés,
Ou bien, en un recueil de petits vers pâmés,
Les plus secrets frissons des chairs voluptueuses.

J'élèverai plus haut mes hymnes triomphants,
Pour que l'homme et la femme, et l'aïeul et l'enfant,
Par les bourgs, les cités, les vallons et les plaines,
Chantent tous, désormais, à voix claire et sereine,
La dignité suprême et l'honneur du travail
En des temples nouveaux, gravés aux blancs portails.
— Qu'il retourne la terre ou garde de la grêle
Sous un vitrail poli les fleurs pures et frêles;
Qu'il martelle le cuivre, ou qu'il coule l'acier;
Qu'il marque par l'aiguille et par le balancier

La fin et le retour des tâches coutumières,
Ou qu'il fasse jaillir la force et la lumière
De la houille, arrachée aux antres ténébreux;
Qu'il prenne leurs trésors aux flots impétueux,
Ou médite les lois de la vie et du monde,
Tout travailleur est grand, et sa tâche est féconde,
S'il donne ses bras forts, son esprit ou son cœur.
Je veux donc qu'il espère en son digne labeur.
Je lui dirai : « Jadis, des légendes trompeuses
« Avaient condamné l'homme aux tâches douloureuses,
« Afin qu'il expiât, dans l'ombre et le mépris,
« Par les ordres de Dieu, l'orgueil d'avoir appris.
« Il ne lèverait plus sa misérable face
« Que pour prier. Eh bien, regarde par l'espace
« Les vignes et les champs croître sous le soleil.
« Vois, sur les coteaux bleus, la vigne au fruit vermeil!
« Le travail, c'est le Dieu qui créa ces richesses!
« Il sauva tes aïeux aux heures de détresse;
« Il les rendit vainqueurs des tigres et des loups,
« Abattit des forêts immenses sous leurs coups,
« Façonna par leurs mains les métaux et la pierre;
« Des torrents écumeux fit de lentes rivières,
« Et, sur les pics abrupts, édifia des tours!
« C'est le travail, qui doit t'apporter quelque jour,
« Non pas le châtiment, mais l'allégresse fière
« De pétrir à ton gré la subtile matière.
« Par lui tout artisan sera l'égal d'un roi,
« Et les peuples unis grandiront sous sa loi!
« Et moi je chanterai ses fécondes conquêtes
« Quand le printemps nouveau mettra la terre en fête..... »

UNE JEUNE FILLE (dans la foule).

(Accompagnement de harpe.)

Mais les prés fleuris baignés de soleil,
Le bonheur d'aller cueillir au réveil
Les grands boutons d'or et les anémones;
Mais les bois remplis de lourdes senteurs
Où je passais triste, et les yeux en pleurs
D'avoir vu neiger les feuilles d'automne?

UNE AUTRE JEUNE FILLE.

Mais les soirs d'été, chauds et solennels,
Où je m'attardais, l'âme dans le ciel,
Le cœur oppressé, les lèvres ardentes,
Pressant une fleur sur mon cœur pâmé,
Et croyant entendre un nom bien-aimé
Dans l'écho lointain des eaux murmurantes ?

UN HOMME.

Mais le bon vin frais, qu'on boit en chantant,
Les bras au repos, et le cœur content,
Sous l'asile ombreux de vertes charmilles,
Les parents groupés un jour de loisir,
Les jeux de garçons, rouges de plaisir,
Et le rire clair des petites filles ?

UN VIEILLARD.

Mais les souvenirs, lourds et douloureux,
Qui courbent au sol la tête des vieux
Et rident le front des veuves pâlies,
L'éternel désir, l'éternel émoi
Qui font la beauté triste de la vie

Ne doivent-ils plus s'exprimer par toi?

LE POÈTE.

Celui qui célébra la Rome souveraine
Ordonnant l'univers sous une même loi,
Virgile, aimait à voir fumer au loin les toits
Quand l'ombre des grands monts s'allongeait dans les plaines.
S'il n'avait pas connu la joie et la douleur,
S'il n'avait pas aimé l'infinité des êtres,
Il eût en vain conté les luttes des ancêtres
Et d'un règne de gloire annoncé la splendeur.
Amis, j'aime le ciel où tremblent les étoiles,
Les coteaux empourprés par le soleil couchant,
J'aime les longs flots bleus, tachés de blanches voiles,
J'ai connu le plaisir des danses et des chants!
J'ai couru par les bois, tout défaillant d'ivresse,
Et le cœur embaumé des roses de l'amour,
J'ai sangloté de deuil, j'ai crié de détresse
Quand celle que j'aimais me quitta pour toujours!
J'ai passé bien des nuits, seul à travers les dunes,
En écoutant hurler dans l'ombre les flots noirs,
J'ai frémi de pitié devant chaque infortune
Comme une harpe d'or qui vibre au vent du soir!
Oui! toute œuvre serait lamentable et stérile
Qui n'exhalerait pas les enivrants parfums
Des bois pleins de muguets et des iris graciles,
Et l'encens capiteux des souples cheveux bruns,
Où tout ce qui bruit et tout ce qui respire
Ne mettrait son murmure et son souffle, où le ciel,
Où le soleil ardent dont la terre est l'empire,
N'apparaîtraient aux yeux, comme un cadre éternel
Au cortège incessant des peuples et des races! —
Mais enfin, j'ai compris que la pure splendeur,
Qui semblait résider dans le temps et l'espace,
N'existe que par l'homme et grandit en son cœur.
Pour lui, le soleil brille et la terre est fleurie,
L'univers n'est plus rien, lorsque l'esprit s'endort.
Le monde est mon autel. J'y chanterai la vie,
La naissance de l'être, et l'hymen, et la mort.

(*Berceuse* à l'orchestre.)

Comte, ce nouveau-né, sous la blonde lumière,
Chair vagissante et frêle où s'éveille un cerveau,
C'est toi qui m'as appris qu'il était saint et beau,
Héritier de l'effort tenace de ses pères,
Ouvrier à venir de sublimes travaux.
Pour sa petite voix, j'aurai des hymnes pures,
Je ferai resplendir son âme, à son éveil,
Comme une source claire au lever du soleil,
Pour qu'il aime à plein cœur, sourie à la nature
Et rêve d'être juste, à l'heure du sommeil.

(A l'orchestre, *Marche nuptiale*, prolongée par l'orgue pendant la récitation.)

O maître, inspire-moi des strophes d'allégresse
Pour l'instant solennel où, pâles de bonheur,
Les yeux noyés d'extase, et l'espoir dans le cœur,
Les époux uniront leurs ferventes jeunesses
Par les temples, jonchés de palmes et de fleurs.

Qu'ils marchent, enivrés d'encens et d'harmonie,
Vers l'aïeul souriant venu pour les bénir,
Ceux-là qui n'auront plus qu'un même saint désir,
Ceux qui se sont élus pour transmettre la vie,
Le corps et la pensée aux âges à venir !

Qu'ils marchent, enlacés sous les voûtes de pierre,
Ou le long des ruisseaux au miroir cristallin,
Dans les parcs, aux massifs embaumés de jasmin,
Au flanc des coteaux verts inondés de lumière
Ou devant les blés d'or qui bordent le chemin.....

Qu'importe ! l'univers resplendit comme un temple,
Et ceux-là sont pieux qui veulent être bons,
Et ne gardent au cœur que l'humble ambition
De laisser aux enfants, nourris de leur exemple,
L'espoir de féconder de plus lointains sillons !

Tous deux, ils n'auront plus qu'une chair et qu'une âme
Quand l'épouse aura dit : « Je t'aime plus que moi
Et je ne m'aimerais, si ce n'était pour toi. »
Leurs bouches frémiront d'un long baiser de flamme,
Leurs cœurs palpiteront d'un même tendre émoi.

Et l'époux songera devant la vierge aimante
Que l'hymen ne serait qu'un caprice du sort
Si du baiser charnel notre âme était absente!
Et lorsqu'il la prendra, superbe et consciente,
C'est qu'il voudra n'aimer qu'elle jusqu'à la mort.

(Arrêt brusque de l'orchestre.)

LE CHŒUR DES JEUNES FILLES.

La mort! oserais-tu la regarder en face,
Poète? Il me souvient, un jour, d'avoir placé
Ma lèvre — adieu suprême — au front d'un trépassé;
Quand je me redressai, ma lèvre était de glace.

La mort écrase au sol les corolles des fleurs,
Livre aux corbeaux hideux les fauvettes légères;
Eteint les yeux, raidit les bras des jeunes mères
Devant les orphelins, qui sanglotent d'horreur!

Elle étreint notre cœur de ses serres cruelles,
Pose un masque hideux sur les traits les plus beaux,
Elle emplit de silence et d'ombre le cerveau,
Frêle et plaintif écho des rumeurs éternelles...

Quand l'heure de la mort aura sonné pour nous,
Tes chants soutiendront-ils nos forces défaillantes,
Ami? car son approche est pleine d'épouvante,
Fait haleter ma gorge et trembler mes genoux!

LE POÈTE.

(Accompagnement de harpe.)

Les hivers glacent les fontaines,
Dispersant à travers les plaines
Les feuilles pâles des vieux chênes,
Plus de mésanges dans les bois.
Avril sourit, les sources libres
Jaillissent, et le grand ciel vibre
De mille chansons à la fois.

Un homme naît, s'agite et passe,
Sans qu'un frisson trouble l'espace
Quand la mort unit sa chair lasse
Avec les airs, le sol, les eaux,
Car, des cellules qu'elle mêle,
Vont surgir des formes nouvelles
Et des êtres jeunes et beaux.

Ainsi le doux Ovide chante
Qu'un soir Halcyone expirante
Etreignait, dans l'onde mouvante,
Ceix... le cœur lourd de sanglots,
Quand soudain, les amants fidèles,
Emportés par de larges ailes,
S'envolèrent au ras des flots...

Ainsi Vénus sauveuse et bonne
Créa la tige qui frissonne
Des printanières anémones
Du corps palpitant d'Adonis;
Et du sang pourpre d'Hyacinthe
Apollon fit une fleur sainte
Plus enivrante que le lys. (La harpe cesse.)

Ainsi tu renaîtras, comme au temps des légendes,
Femme! tes seins seront les fleurs pâles des landes,
Tes yeux clairs brilleront dans le cristal des eaux,
Ton souffle ira baisant la cime des roseaux
Ou la nuit, feu follet, errera par les combes
Sur les étangs herbeux, les ruisseaux et les tombes.
Ta sève nourrira, sous les tendres gazons,
Le laurier qui fleurit au seuil de ta maison,
La brise gardera ta voix, plaintive et douce,
Et tes souples cheveux épaissiront la mousse
Où ceux dont tu soutins l'espérance et la foi
Viendront s'agenouiller, le cœur rempli de toi,
De ton cher souvenir, qui lentement s'épure
Quand ton corps évolue au sein de la nature.
Tu resteras en eux, telle qu'aux plus beaux jours,
Inspirant leur pensée, exaltant leur amour,
Avec des mots très doux apaisant leur colère,
Devisant auprès d'eux, comme tu fis naguère,

Bon ange familier — dont parfois ils croiront
Sentir les doigts légers se poser sur leur front.
Puis les temps passeront, et les lèvres amies
Se tairont tour à tour; mais tu seras bénie
Parmi ces bienfaiteurs, inconnus des vivants,
Dont le nom chaque jour brille au soleil levant,
Gravé sur le parvis des vastes sanctuaires.
L'un bâtit une ville, et l'autre fut bon frère,
Tous deux furent vaillants. Leur effort vénéré
Par le culte commun sera donc consacré.
Mais comme on voit, au loin, d'étincelantes cimes
S'élancer çà et là des verdoyants coteaux,
Ainsi, des temps passés, quelques héros sublimes
Surgissent, dont un peuple honore les tombeaux.

(Ici l'orchestre, qui a préludé pendant les quatre derniers vers, exécute une *Marche religieuse* que prolongent des accompagnements discrets de violon pendant l'invocation.)

III

INVOCATION AUX MORTS

Assistez-nous, ô Morts, dont la gloire est fêtée,
Revenez parmi nous, ainsi que des élus,
Toi qui ravis à Zeus la flamme, ô Prométhée!
Et vous Bouddha très pur, docte Confucius,
Mahomet, qui groupas les peuplades errantes
En un peuple vaillant, autour du croissant d'or.
Théocrates, salut! sous votre loi puissante
L'esprit humain, jadis, prit son premier essor.

Revenez parmi nous, admirable phalange
Des disciples du Christ, Paul dont le zèle ardent
Libère au nom du ciel les esclaves, et range
Sous un dogme commun les peuples d'Occident.
Ambroise, qui bannis du seuil de ton Eglise,
Car il avait tué, Théodose empereur.
Et toi, doux communiste, ô saint François d'Assise,
Dont l'amour s'élevait aux étoiles, tes sœurs.

LA FEMME.

Paraissez-nous, ô saintes femmes,
Ames ardentes d'autrefois;
Toi, Geneviève, dont la voix
A sauvé Lutèce des flammes;

Béatrice au long voile blanc,
Qui guidas Dante par l'espace;
Jeanne, dont la sublime audace
Rendit la France au roi tremblant.

Et toi, la plus humble, Héloïse,
Toi qui te donnas simplement,
Car tu voulais que ton amant
Demeurât docteur de l'Eglise.

(Silence.)

LE POÈTE.

O mon maître éternel, Homère, gloire à toi!
Gloire à vous tous, dont l'art fut l'âme de la Grèce,
Apelle, Phidias, chantre d'Œdipe roi,
Sophocle! A vous, Latins, triste et puissant Lucrèce,
Qui foulas sous tes pieds la superstition!
Eloquent Tullius! Tacite aux lignes brèves,
Où blêmit à jamais le masque de Néron!

Gloire à vous, dont la main donnait aux mille rêves
Du monde renaissant la forme et la couleur!
Michel-Ange, sculptant Moïse, roi-prophète,
En sa marmoréenne et farouche grandeur.
Raphaël, illustrant dans leur beauté parfaite
Un sourire de Vierge, un geste de Platon.
Léonard de Vinci, Le Poussin, fils de France,
Ordonnant l'œuvre d'art au gré de la raison!
Rubens fougueux, créant l'éclatante ordonnance
Des palais débordant de dieux et de héros.
Rembrandt, prenant au ciel les rayons et les ombres.

(Ici, morceau d'orchestre d'un style large — prolongé par les violons.)

LA FEMME.

Silence, mes amis! Ecoutons les yeux clos.
J'entends au loin des voix à nos appels répondre
Parmi les violons, les luths... Soyez bénis,
Musiciens : Mozart, Beethoven, Rossini!
Soit que vos airs légers rythment les souples danses,
Soit qu'ils volent au ciel ainsi qu'une espérance,
Soit que vos purs sanglots unissent tous les cœurs
Dans la haute pitié des humaines douleurs.

(Silence.)

LE PENSEUR.

Salut à vous, ancêtres vénérables,
Premiers savants qui traciez sur le sable
La ligne et la courbe, et de leurs rapports
Tiriez l'instrument, arme de l'effort.
Archimède! en vain le glaive stupide
Eteignit soudain ton regard limpide

Qu'enflammait l'éclair de la vérité;
Ce regard luira dans l'éternité.
Toi qui sus nommer aux célestes voûtes
Chaque étoile d'or et connus la route
De la lune blanche, Hipparque, merci!
Et vous, maintenant, paraissez aussi
Par qui tour à tour furent révélées
Les lois de l'éther! ô grand Galilée;
Képler et Newton montrant aux mortels,
Sauvés de l'orgueil, l'humble point du ciel
Qu'est la terre, dans la lumière blonde.
Salut, ô Colomb, qui doublas le monde;
Magellan, bravant l'inconnu des mers.
Toi, Montgolfier, qui volas par les airs;
Watt, qui domptas la vapeur à ta guise;
Volta, par qui la foudre fut soumise;
Grand Lavoisier, dont la main, lentement,
Prit leurs secrets aux obscurs éléments.
Salut, Pasteur! ô toi que notre Maître
Eût honoré s'il t'avait pu connaître,
Et qui reçus ce prix de ton effort,
D'avoir sauvé des frères de la mort!

LE PROLÉTAIRE.

Paraissez-nous aussi, chefs des cités antiques :
Thémistocle, vainqueur des flottes de Xerxès.
Toi qui, de l'Agora, guidais la République
D'un accent de ta voix, d'un geste, Périclès;
Régulus, qui souris en bravant les supplices
Pour que Rome devînt la reine des cités!
Gracques, martyrs épris d'un rêve de justice,
Et toi, dont on aimait l'énergique bonté,
Philosophe empereur, ô clément Marc-Aurèle!
Pur bienfaiteur des arts, Cosme de Médicis,
Qui voulus ta cité resplendissante et belle;
L'Hôpital, qui rêvais tous les chrétiens unis,
Abdiquant à jamais leurs fratricides haines.
Henri quatre, bon roi, qui donnas aux Français
La liberté de croire, et dont l'âme fut pleine
De généreux pensers de justice et de paix!

Salut, Colbert! Turgot! Salut, fils d'Amérique,
Franklin, dont la sagesse et le robuste élan
Fécondèrent l'effort d'un peuple pacifique,
Soudainement éclos par delà l'Océan!
Salut à vous aussi, révolutionnaires,
Par qui le citoyen conquit de justes lois :
Cromwell, libérateur du peuple d'Angleterre,
Audacieux Danton, qui défiais les rois!

LE POÈTE.

O vous, qui de l'espoir des hommes,
De leur joie et de leurs sanglots,
Fîtes l'âme de vos héros,
C'est humblement que je vous nomme!

Shakespeare, ton nom resplendit
Dans la nuit où, roi sans couronne,
Lear gémit sous le ciel qui tonne!
Calme et très beau, Gœthe sourit...

Puis, dans un rayon de lumière,
Bourgeois avares, faux dévots,
Méchants, égoïstes et sots
Prennent la fuite... C'est Molière!

Grâce à toi, Gutenberg, leurs vers
Bravent le temps; et leur parole
En feuilles légères s'envole
Aux quatre vents de l'Univers...

LE PENSEUR.

Vierges, semez les fleurs; femmes, levez les gerbes,
Car les voici venir, les devanciers superbes
Qui guidèrent le Maître en son labeur sacré.
Aristote, génie à jamais vénéré,
Puissant ordonnateur des lois de la pensée!
Pythagore, par qui l'âme s'est élancée
Vers un noble idéal d'ordre et de liberté.
Zénon, stoïcien, dont la mâle fierté
Apprenait à bien vivre; et toi, sage Socrate,
Qui mourus plein d'amour pour les foules ingrates.

Vous prépariez l'essor de l'humaine raison
Qu'assouplit saint Thomas et que le grand Bacon,
En l'assujettissant à son expérience,
Rendit à l'avenir, fille de la Science.
Et le dogme se meurt, et l'esprit brille, et c'est
Descartes la méthode, et Hume, Condorcet,
Retraçant des aïeux chaque féconde étape.
Kant parle, et de sa voix apaisante s'échappe
Comme un espoir nouveau d'une commune foi
Préservant notre esprit du doute et de l'effroi...

UNE JEUNE FILLE.

Oui, Maître, le savoir immense
Qu'ordonna ton cerveau vainqueur,
Tu le leur dois! Mais ton grand cœur,
Qui l'emplit de douce espérance?

Tu souffrais solitaire. Un jour
De ton être s'est élancée,
Devançant la haute pensée,
La claire flamme de l'amour.

Et la foule, dont l'âme obscure
N'avait pu t'atteindre... comprit,
Car une femme en ton esprit
Avait mis sa tendresse pure.

LA FEMME.

(Harpe.)

Gloire soit à toi, Clotilde de Vaux,
Toi que notre Maître appela sa fille,
Près de lui demeure, et que ton front brille,
Au dernier des soirs, d'un éclat nouveau!

(Orchestre. — Accompagnement crescendo jusqu'à la fin.)

LE PENSEUR.

O morts, ressuscités des siècles innombrables,
Aïeux, qui surgissez des tombes et des sables
A l'appel de nos voix, soyez-nous secourables!
C'est le cœur plein d'amour que vos fils à genoux
Inclinent gravement leur tête devant vous!

Que votre exemple pur garde notre faiblesse;
Répandez parmi nous la sublime tendresse;
Vers de plus hauts desseins élevez-nous sans cesse;
Faites que chacun sente et proclame aujourd'hui
Qu'il ne vit que par vous et doit aimer autrui!

(Se tournant vers l'assistance.)

C'est au *grand Etre humain*, désormais, qu'il faut croire.
Frères, nous marcherons vers l'ultime victoire
Où tous rayonneront dans une même gloire,
Du sublime penseur aux humbles animaux,
Qu'il rendit compagnons de ses mille travaux!

Comte a dit : « Votre foi, fille de la Science,
Avec elle grandit, et, pleins de confiance,
Nous relevons le front devant l'immensité...
Et pour éterniser son bienfaisant génie,
Nous vouons à l'amour de toutes les patries
Le plus grand de tes fils, ô sainte Humanité! »

Jean CANORA.

Adresse de M. Frédéric Harrison

Président du Comité positiviste Anglais.

(Lue par M. Paul Descours.)

Les positivistes anglais, adhérents au Comité nommé en 1879 par Pierre Laffitte, sont fiers de se joindre aux groupes positivistes de l'Occident et de l'Orient pour honorer la sainte mémoire du fondateur de la religion de l'Humanité.

Il nous est bien doux de rappeler que, depuis le commencement de la persécution officielle et de la conspiration du silence dont Auguste Comte a été la victime vers le milieu de sa carrière philosophique, c'est en Angleterre qu'il a trouvé son premier appui et ses plus puissants interprètes auprès du public occidental.

Depuis plus d'un demi-siècle, un noyau britannique s'est efforcé de maintenir les traditions du Maître et a lutté afin de fonder une société de coreligionnaires convaincus.

Pendant tout ce temps, le groupe représenté par notre Comité anglais n'a pas cessé d'être dirigé par ceux qui ont été en relations personnelles avec notre Maître immortel. Depuis sa mort prématurée, ces relations se sont continuées avec son successeur vénéré, qui est toujours le Directeur de la foi positive.

Le demi-siècle qui s'est écoulé depuis l'institution de la religion de l'Humanité a offert au monde des preuves éclatantes de la nécessité urgente d'une doctrine et d'une religion régénératrices. Jamais, à aucune époque, et en aucun pays, cette nécessité n'a été plus urgente qu'en Angleterre au moment actuel. L'existence de toute cause de conflit ou de jalousie entre nos deux patries produirait un effet déplorable sur les deux grandes nations qui devraient toujours constamment travailler ensemble à l'avant-garde de la noble et glorieuse armée du progrès.

En fait, une constante harmonie a toujours existé entre notre groupe et le groupe français. Malheureusement, nos forces sont relativement limitées ; toutefois, malgré notre nombre restreint,

nos efforts communs ont toujours été couronnés des plus heureux résultats. Un positiviste anglais et un positiviste français ne sont pas deux étrangers, ce sont deux frères qui agissent, animés par une même pensée et qui, sous l'impulsion d'une même doctrine, cherchent à réaliser ensemble un idéal de progrès et de justice. Heureux, trois fois heureux serait le sort de l'Humanité tout entière si une pareille alliance pouvait se former entre nos deux nations! Et tôt ou tard, nous en avons l'intime certitude, cette alliance se fera, et pour en hâter l'avènement, nous travaillerons avec courage et énergie, même si d'autres doivent moissonner le bon grain que nous aurons semé. Dès la formation de notre groupe, nous avons fait tout notre possible pour entretenir et consolider des rapports cordiaux entre la France et l'Angleterre. Un tel esprit de sympathie progressive a inspiré notre action, et nous avons fait un grand nombre de conférences et publié beaucoup de brochures sur ce sujet. Cet esprit est nettement indiqué dans le volume d'*Essais* sur la politique internationale publié par nous en 1866. Et notre visite d'aujourd'hui relève de la même inspiration. En honorant le Maître auquel le vieux et grand Paris, qu'il a tant aimé, rend justice aujourd'hui, nous, ses disciples anglais, formons des vœux profonds pour le triomphe définitif des conseils qu'Auguste Comte a laissés pour l'avenir de l'Humanité entière.

Discours de M. H. Molenaar

Directeur de la Revue « *Der Religion der Menschheit* ».

MESDAMES ET MESSIEURS,

Tout en ressentant vivement l'honneur d'assister à cette fête planétaire comme représentant des positivistes allemands, je ne puis m'empêcher de regretter que ma patrie n'ait pas envoyé un délégué plus compétent pour apprécier la gloire immortelle du philosophe, du savant dont nous célébrons aujourd'hui la mémoire.

Cependant, tout indigne que je sois d'une telle mission, il n'y a guère d'Allemand qui pût apporter à cette commémoration un enthousiasme plus sincère à l'égard de cette partie de l'œuvre d'Auguste Comte, qui me semble surpasser encore tous ses autres titres à la gloire et à notre reconnaissance, savoir l'établissement de la foi des temps à venir : la religion de l'Humanité.

Cette foi, étant relative, revêtira des formes variées dans les différents pays qui l'embrasseront, de sorte que le positivisme allemand ne sera pas et ne doit pas être un calque fidèle du positivisme français, anglais, etc., mais gardera un peu de cet individualisme qui est notre force et notre faiblesse. Cependant, si l'on fait l'examen un peu plus approfondi des formes multiples que la pensée positive a déjà revêtues en Allemagne, on verra que ce pays est beaucoup plus positiviste qu'il ne le semble à première vue. A la surface, il est vrai, la théologie et la métaphysique y jouent encore un grand rôle, mais, en vérité, celle-là est en pleine déroute et celle-ci, très empressée à combattre sa sœur aînée, recule de jour en jour devant la doctrine positive. Malgré le très petit nombre d'individus qui aujourd'hui se nomment positivistes, les bases intellectuelles, sans lesquelles la nouvelle foi n'aurait aucune consistance, sont peut-être mieux préparées en Allemagne que dans aucun autre pays, grâce à un système d'éducation populaire qui apporte un reflet de la lumière de la science dans les cerveaux les plus obscurcis. C'est pourquoi je ne crains pas pour l'avenir du Positivisme en Allemagne ; son temps viendra et il me semble qu'il n'est pas trop éloigné. N'y voyons-nous pas les deux sciences qui servent de fondement à la religion de l'Humanité, la sociologie et la morale, revêtir un caractère de plus en plus positif dans les travaux de nos esprits les plus éclairés et énergiques ?

Pourtant, quelque grande que soit l'œuvre des sociologues et moralistes allemands, une chose y fait défaut, c'est le point de vue religieux, qui se fait jour çà et là, il est vrai, mais qui ne domine pas tout comme chez Auguste Comte. C'est pourquoi nos regards se tournent de plus en plus vers le grand apôtre dont la doctrine peut seule nous préserver de l'anarchie spirituelle et sociale aussi bien que d'une réaction politique et clé-

ricale, qui ne serait guère moins fatale. Il n'y a pour l'Allemagne, comme pour tout autre pays occidental, qu'une seule possibilité de surmonter l'affreuse crise actuelle, causée par la complète désunion de l'ordre et du progrès, c'est d'embrasser la religion de l'Humanité. Elle seule nous procurera cette union religieuse et sociale non moins indispensable à la prospérité de l'Allemagne que l'union politique que nous avons enfin commencé à réaliser. Mais, tout en nous remplissant d'enthousiasme pour notre grande et chère patrie, cette religion nous empêchera aussi d'opprimer les membres d'autres nationalités, qu'une aveugle et stupide destinée a incorporées à l'Empire, tandis qu'elle en a exclu des millions de nos frères. En outre, cette foi sublime nous portera à protéger d'une manière efficace les droits des autres nations, principalement des petites. N'est-ce pas un spectacle indigne et révoltant que cette absolue indifférence des grandes puissances vis-à-vis de l'anéantissement d'un petit peuple dont l'héroïsme et la persévérance seront à jamais une des plus belles gloires de notre espèce? Mais qu'attendre de l'Amérique qui écrase les Philippines, de la Russie qui étrangle la Finlande, de l'Allemagne qui cherche à dénationaliser les Polonais, les Danois et les Lorrains français? C'est la seule France qui, par sa généreuse manifestation officielle, a soulagé un peu la conscience des peuples civilisés, car les peuples sont loin de l'indifférence des gouvernements, et c'est précisément cette unité dans les sympathies pour la cause des Boers chez tous les peuples civilisés du globe — la meilleure partie du peuple anglais comprise — qui nous fait espérer qu'un jour se réalisera cette constitution de l'Humanité comme un corps homogène où les guerres n'existeront plus que dans la forme de troubles locaux de courte durée, semblables à des maladies qu'une sage hygiène saura réduire de plus en plus. Mais la nature ne fait pas de sauts; c'est pourquoi la Fédération des Etats du Monde doit être précédée d'un organisme plus petit, comme l'Empire allemand a été précédé de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Cette fédération préliminaire, c'est la République Occidentale, signalée depuis plus d'un demi-siècle par le génie d'Auguste Comte.

Mais la République Occidentale qui doit embrasser tous les peuples issus de la civilisation catholico-féodale est-elle réalisable d'un coup?

Je ne le crois pas. Il me semble qu'il lui faut à elle aussi un noyau, et ce noyau je le vois dans la fédération de l'Europe centrale, dans le rapprochement des deux parties de l'ancien empire de Charlemagne, la France et l'Allemagne. Quoi de plus stupide que la désunion de ces deux peuples qui, à tous les égards, — caractère, commerce, industrie, arts et sciences, etc., — sont si bien faits pour se compléter, s'entr'aider l'un l'autre! Quoi de plus triste que de voir les deux forces militaires les plus formidables du monde toujours prêtes à se ruer l'une sur l'autre pour s'écraser mutuellement, au lieu de s'unir dans le dessein généreux et beaucoup plus utile et profitable de faire triompher les principes de la justice et du progrès sur ceux de la tyrannie et de la rétrogradation morale et intellectuelle! Car, ne nous faisons pas illusion sur ce triomphe de la justice : il ne se fera pas sans la force. C'est aujourd'hui le troisième anniversaire du commencement de la conférence de la Haye. Cette tentative vers la paix universelle a échoué et elle a dû échouer parce que ses vues étaient beaucoup plus idéales que positives. Tout en combattant le principe condamnable : « la force prime le droit », les avocats de l'arbitrage facultatif n'ont pas vu que c'est la force seule qui peut garantir le droit, que c'est l'arbitrage obligatoire seul qui peut empêcher les guerres, et que cet arbitrage réclame absolument l'appui d'une force, qui l'impose au besoin. A proprement parler, le droit des gens n'existe pas tant que telle et telle nation peut le violer à son gré. Il faut une force pour le garantir. Plus la fédération sera étendue, plus cette force sera irrésistible, plus le droit des gens sera respecté. Mais la Fédération du Monde et même son précurseur, la République Occidentale, n'étant pas réalisable d'ici à demain, commençons par ce qui, aujourd'hui une utopie, peut être une réalité demain, la fusion des deux forces militaires qui seules seraient en état de tenir tête sur terre et sur mer à tout impérialisme rétrograde et oppressif, soit américain, soit anglais ou russe. Il n'y a pas le moindre doute — et je suis sûr que nos confrères américains, anglais et russes sont du

même avis — que ni la République Occidentale ni, et à plus forte raison, la Fédération du Monde ne sont réalisables sans la décomposition préalable de ces empires monstrueux qui sont un incessant danger pour tout le reste du globe. Est-il à craindre que la France et l'Allemagne réunies ne forment un impérialisme à deux? Je ne le crois pas, surtout si les autres Etats de l'Europe centrale n'hésitent pas à entrer dans cette Confédération qui leur garantirait le plus précieux des dons d'une véritable civilisation — la paix. Mais si cette paix n'était pas même un idéal? Si l'Humanité s'amollissait sans la guerre? Inquiétude superflue! La guerre avec notre plus grand ennemi — la nature — ne finira jamais. Tant qu'il y a des champs à défricher, des mers à traverser, des machines à manier, il nous faut lutter, lutter jusqu'au bout de nos forces. Et quelles terreurs cette lutte peut provoquer, nous l'avons vu dans cette terrible catastrophe qui a éveillé la sympathie du monde entier. Mais cette sympathie n'est-elle pas le signe le plus beau que nous sommes frères dans cette guerre interminable contre notre ennemi commun. Ce malheur ne montre-t-il pas dans toute sa monstruosité la stupidité colossale des hommes qui, dans une seule guerre, causent à leurs semblables plus de maux que le plus terrible attentat de la nature contre l'Humanité ne lui en saurait infliger? Ouvrons enfin les yeux, abandonnons les sots préjugés de notre enfance, mais ne nous contentons pas de paroles, agissons! Ne poursuivons pas des chimères, réalisons des projets positifs! Tout en ne perdant jamais de vue l'idéal dressé devant nous par le grand apôtre de la foi démontrée, ne négligeons pas les démarches nécessaires pour y arriver, dont la plus pressante me semble le rapprochement franco-allemand. Je fais mes vœux les plus ardents pour qu'il s'effectue le plus tôt possible!

Adresse de M. Ernst Mach

Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Vienne.

(Traduite par M. IMANS; lue par M. LAPORTE.)

Vous venez d'ériger une statue au grand philosophe français Auguste Comte :

à celui qui a su trouver dans les sciences exactes la source limpide d'une saine conception de l'Univers;

à l'homme qui a su lutter énergiquement contre les superstitions métaphysiques;

au moraliste, dont l'ascétisme fut digne de Spinoza, qui dut subir comme lui l'inimitié de ses contemporains, et qui, cependant, inscrivit sur son drapeau l'amour de l'Humanité, et consacra sa vie au Grand Être.

Retenu loin de vous par d'impérieux devoirs, je tiens à m'associer à l'hommage international rendu au grand penseur.

Ce monument témoigne que le monde n'a pas oublié Auguste Comte, et que l'Humanité lui garde un souvenir reconnaissant.

Mais il s'est élevé à lui-même un monument encore plus imposant par sa vie et par ses œuvres, dont l'influence grandit chaque jour autour de nous.

Adresse de M. François Drtina

Professeur de Philosophie à l'Université tchèque de Prague.

Au nom de l' « Association philosophique tchèque » et de la Rédaction de la « Cèskà Mysl ».

(Lue par M. FROUMENT.)

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Du fond des montagnes *de la Bohême*, où le maître de la pensée française, *René Descartes*, au début de la guerre de Trente

Ans, fit ses premières recherches, et au nom du *peuple tchèque*, qui garde toujours les sentiments d'une sincère sympathie et d'une profonde admiration pour la généreuse nation française, dans ce moment solennel, où vous érigez une statue à la mémoire d'Auguste Comte, du plus grand penseur français du XIX[e] siècle, nous vous prions, Messieurs, d'agréer nos saluts fraternels et l'expression de notre respect profond pour l'œuvre magistrale du fondateur du Positivisme.

Les vues élevées dont sa vie et son œuvre nous ont donné l'exemple ont exercé une influence bienfaisante sur le développement intellectuel et social, économique et moral de tous les peuples de l'Humanité actuelle. Le but qu'il s'est proposé était de construire un édifice de synthèse scientifique et d'asseoir une religion, en tant que conception définitive de l'univers, sur une base purement positive, de considérer, sans aucun préjugé théologique et métaphysique, la nature dans son essence mystérieuse et la vie humaine daus sa réalité accessible à l'entendement humain.

L'esprit positif, la méthode rigoureuse, le travail de détail, auxquels il a ouvert des voies nouvelles, se sont transportés dans la philosophie anglaise et allemande contemporaine, et ont grandement contribué à l'évolution des idées modernes et au progrès de tous les peuples. Ainsi, c'est *Auguste Comte* qui a mis le terme à l'anarchie mentale et qui a imprimé un caractère essentiel à la pensée contemporaine.

La *philosophie tchèque*, sans partager toutes les idées du Positivisme et malgré quelques réserves quant aux conclusions sociales et religieuses, lui doit néanmoins beaucoup, et nous présentons, au nom du peuple tchèque, au père du Positivisme l'expression de notre reconnaissance et de notre admiration.

La traduction tchèque de la *Philosophie positive* (publiée par *R. Brejcha,* 1889), et surtout la Sociologie, ont éveillé chez nous un intérêt singulier, inconnu jusqu'alors, et ont beaucoup contribué à affaiblir l'influence de la philosophie de Herbart, jusqu'alors représentée officiellement dans notre enseignement philosophique et patronnée par le gouvernement autrichien. L'idée de traduire l'œuvre de Comte elle-même avait été suggérée par le livre excellent du professeur *F.-G. Masaryk*, « *La*

Logique concrète » (Classification et système des sciences), dans lequel celui-ci avait fait ressortir l'importance de l'œuvre de Comte et avait essayé de la discuter et de la compléter. Les articles de l'auteur de ces lignes sur « *Les Etudes philosophiques en France* » (*Athenæum*, X, 1891) ont eu pour but de faire connaître chez nous le développement et l'état actuel de la philosophie française et l'importance du Positivisme, en lui accordant la place prépondérante qu'il mérite. La doctrine de Comte a donné lieu chez nous à de nombreux travaux d'analyse et d'appréciation et a exercé une influence bienfaisante sur notre propre pensée.

Lorsque nous avons célébré *le troisième centenaire de la naissance de René Descartes, à Prague (1896)*, de concert avec la Société des mathématiciens tchèques, c'est surtout l'intérêt croissant pour les études de la philosophie française contemporaine qui nous a inspiré cet acte de reconnaissance. Ainsi le positivisme français a beaucoup contribué à réveiller l'esprit philosophique en Bohême.

Quand il nous a été donné de fonder une revue spécialement consacrée aux questions philosophiques, *Cèskà Mysl (La Pensée tchèque, 1899)*, c'est encore la philosophie française contemporaine qui a fait l'objet de nos études préférées.

De même que nous reconnaissons l'importance de Comte comme penseur, de même nous apprécions ses efforts en vue d'une alliance entre les philosophes et les prolétaires, et nous rendons également hommage à tout ce que ses disciples, les positivistes français, ont fait pour la réforme de l'éducation en général, pour l'enseignement supérieur populaire en particulier.

Nous revendiquons alors notre part dans cet hommage international offert par toutes les nations au plus grand penseur français du siècle passé. Sa pensée sereine rayonne devant les représentants distingués de tous les peuples du monde civilisé et renouvelle dans nos âmes la devise du maître vénéré : « L'amour pour principe, l'ordre pour base, le progrès pour but », comme elle nous rappelle que le rôle suprême de tout être humain est « *Vivre pour autrui* ».

Nous vous prions donc, Messieurs et chers confrères, de vou-

loir bien *agréer ces lignes comme un témoignage de notre piété envers votre vénéré Maître et déposer ce tribut d'admiration et de reconnaissance aux pieds du monument que vous avez élevé à la mémoire immortelle du grand philosophe.*

Prague, 14 mai 1902.

Adresse de M. Harald Höffding

Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Copenhague.

(Lue par M. Anton NYSTRÖM.)

MESSIEURS,

Je regrette infiniment de ne pouvoir être présent à la cérémonie de l'inauguration de la statue d'Auguste Comte.

La philosophie de l'éminent penseur français a en effet puissamment contribué à mon développement personnel, et a grandement influé sur ma propre conception de la vie humaine, de la science et de l'éthique. J'estime, comme particulièrement salutaire et bienfaisante, l'immense influence qu'il a exercée sur la philosophie européenne, dans la seconde moitié du XIXe siècle. J'aurais vivement désiré développer publiquement mes idées sur le prodigieux penseur dont vous honorez aujourd'hui la mémoire, mais des occupations académiques qui m'absorbent ne me permettent pas de réaliser ce désir. Je dois me borner à exprimer tous mes vœux de succès pour la fête que vous organisez. Je serai avec vous de cœur et d'esprit.

Salut et fraternité.

Discours de M. Léon Simon.

Mesdames et Messieurs,

Je commence par rendre hommage à la France, aux Français, particulièrement aux positivistes, dont il serait trop long d'énumérer les noms.

Si la plupart des étrangers ont acquis l'habitude de considérer la France comme un prolongement de leur propre patrie, nous considérons le Brésil comme le prolongement de la France, car nous y avons vécu et bénéficié, de cœur et d'esprit, des meilleurs travaux de ses plus grands citoyens.

Nul n'ignore que la République a été proclamée au Brésil en 1889, centenaire de la grande crise, de la grande Révolution.

Mais ce que presque tout le monde ignore, c'est que la proclamation de la République, chez nous, a pu avoir lieu à ce moment grâce à Auguste Comte, qui, par ses leçons à jamais acquises, a pu donner une ardeur suffisante à un de nos plus grands patriotes, Benjamin Constant; c'est lui qui le premier sur la planète a fait inscrire sur le drapeau d'une nationalité la devise de la politique positive : Ordre et Progrès. C'est encore à l'influence d'Auguste Comte, représentée par Lemos, Mendès, Castilho, Ribeiro, Marcondes, Sodré, pour n'en citer que quelques-uns, qui, collaborant avec Benjamin Constant, ont fait un pas de plus vers la liberté de conscience, en séparant l'Eglise de l'Etat; en un mot, c'est grâce à Auguste Comte que nous voyons le terrain de notre patrie déblayé pour préparer les générations futures. C'est encore à lui que revient l'honneur de conserver ces bienfaits, car, au Brésil comme ici, les pseudo-républicains sont nombreux. Dernièrement encore, les positivistes ont été obligés de lutter pour qu'une loi, aussi révolutionnaire qu'immorale, n'aboutisse pas : la loi du divorce. C'est encore à la philosophie positive que nous allons emprunter la patience et la persévérance, pour, d'un côté, lutter contre la rétrogradation, et, de l'autre, acheminer la construction de l'édifice du bonheur humain.

Aujourd'hui que nous sentons la nécessité de diriger nous-

mêmes nos affaires, que les fictions divines sont nulles pour faire le bonheur humain ; aujourd'hui que nous sommes assurés que l'Humanité a créé les dieux, et que ces dieux ne l'ont pas créée, il faut que chacun de nous fasse tous ses efforts pour ramener l'esprit général sur Auguste Comte, dont l'œuvre a été et reste le point de départ d'une situation nouvelle; c'est dans sa doctrine que se trouve le seul point de ralliement qui mettra fin à la situation anarchique dans laquelle nous vivons. Les différentes doctrines plus ou moins révolutionnaires qui existent en dehors du Positivisme, et qui sont le pouvoir spirituel actuel, luttent en vain dans leur esprit négatif, ayant perdu tout le pouvoir organique qu'elles possédaient jadis. On n'a qu'à jeter sur la mêlée actuelle un coup d'œil analytique pour s'en rendre compte. Nous voyons toutes ces doctrines rétrogrades vouloir accaparer l'œuvre si intégrale d'Auguste Comte, en la morcelant à leur guise, en s'appropriant ce qui leur plaît et surtout ce qui les vernit, dans un déchirement incompréhensible, et cela, soit par l'ignorance de l'œuvre du maître incontesté, soit par vanité de réduire Auguste Comte à leur credo, au lieu tout simplement de se subordonner au travail de ce génie du genre humain. Nous voyons des monarchistes se réclamer de sa doctrine, comme si on pouvait être monarchiste en gouvernant sans Dieu ni roi, par le seul culte systématique de l'Humanité! Les théologues prétendent faire du positivisme chrétien, comme s'il était possible d'admettre que le travail comme le conçoit le christianisme, une punition divine, donc une condition misérable, puisse coexister avec la conception du travail de la foi positive, c'est-à-dire la base du perfectionnement humain, donc source de toute dignité. Les socialistes se réclament de ce sociologoumène : « La fortune est sociale dans sa source, et doit l'être dans son application », pour justifier le partage, oubliant que ce sociologoumène ne peut être tranché, mais complet, « tout en ayant une appropriation personnelle, pour être mise dignement et librement au service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité ». Même dans le féminisme agissant, la situation créée par Auguste Comte à la femme est réclamée par lui pour défendre sa théorie négative, oubliant ou faisant peu de cas de la théorie fondamentale du Maître : il n'y a

ni infériorité, ni supériorité des deux sexes; car si la femme est le pouvoir affectif, l'homme est le pouvoir actif; si la femme représente l'affection, l'homme représente l'activité; l'un est subordonné à l'autre; les deux sont confondus dans un esprit commun, toujours en vue de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. L'individu homme ou femme, en dehors de la famille, est une abstraction; le premier élément constitutif de la famille est donc l'homme et la femme, ils ne peuvent être ni supérieur, ni inférieur; il ne peut y avoir ni rivalité, ni antagonisme, si ce n'est celui que la malheureuse situation révolutionnaire maintient, en déviant les êtres de leurs fonctions normales. Même les prétendus républicains organiques qui se réclament des principes de la Révolution, et qui ont lu Auguste Comte, n'ont pas pu se soustraire aux préjugés, à l'esprit voltairien, de façon à s'émanciper de l'esprit irréligieux. On voit les uns trouver que la religion positive est sèche et sans idéal, les autres qu'elle est trop belle et trop élevée pour le genre humain. Les scientistes se divisent également; les uns trouvent que la philosophie positive est un monument du savoir humain, d'autres que l'échelle hiérarchique des sciences est une fantaisie; en un mot, ils n'ont pas compris l'œuvre du Maître, ils ne se la sont pas complètement assimilée. De plus, la légende ayant laissé flotter une appréciation erronée sur la crise cérébrale qu'a subie notre Maître, beaucoup d'entre eux veulent jeter une suspicion sur la continuation de son travail, comme s'il leur était possible, en ouvrant ses œuvres, dès les premiers mots jusqu'aux derniers, d'apercevoir un point quelconque de défaillance et où l'esprit de continuité manque. Tout se tient, c'est un bloc.

Cette statue, qui est le motif qui nous groupe en ce moment, est un bien faible hommage pour de si grands services; nous ne sommes pas dégagés de la dette contractée envers lui; pour nous en acquitter, il faut que nous propagions ses doctrines et que nous travaillions comme lui pour la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Discours de M. G.-B. Milesi

Professeur à la Faculté de Philosophie de l'Université de Rome.

Mesdames et Messieurs,

Je viens de Rome pour porter le salut de l'Italie à Auguste Comte, ainsi que pour proclamer, au nom des positivistes italiens, la signification vraie de l'événement auquel nous avons l'honneur d'assister aujourd'hui.

Le monument d'Auguste Comte n'est pas élevé à la mémoire d'un mort, mais bien à la mémoire de qui n'a jamais cessé un seul moment d'exercer l'influence la plus bienfaisante sur notre espèce. Il me paraît même qu'aucun monument n'a jamais été élevé à personne dont on ait pu dire, plus que d'Auguste Comte, qu'il est l'homme de l'avenir; puisque *d'aucun homme l'humanité n'a autant besoin aujourd'hui que de notre philosophe !*

La France, qui a fait la Révolution, devait à la civilisation occidentale de fournir l'homme capable de la compléter ou, du moins, de nous montrer le chemin pour le faire. L'homme destiné fut Comte, qui, dans ses écrits, visa précisément à porter l'ordre à la place de cette anarchie, soit spirituelle, soit temporelle, dont nos intelligences sont toutes affectées. A l'action destructive de la Révolution devait suivre nécessairement une action positive, de construction, qui montrât les bases sur lesquelles on pût faire reposer le nouvel édifice social.

Il fallait un travail positif, il fallait construire! Tel fut en effet le but principal que visa Comte, qu'il atteignit comme personne n'a jamais su le faire mieux, ni avant ni après lui. Il est donc le philosophe des nouveaux idéals, Auguste Comte! donc, le seul qui soit capable de nous faire survivre à cet abominable scepticisme (moral, religieux, politique, philosophique) dans lequel nous sommes plongés, auquel nous ont conduit toutes sortes d'écoles philosophiques, aussi peu heureuses les unes que les autres.

Une nouvelle morale, une nouvelle religion, une nouvelle

politique, une nouvelle philosophie... voilà les idéals positivistes, ces idéals que nous avons hérités de notre Maître, qui apportent un souffle nouveau, capable de ranimer notre vie intellectuelle et qui nous unissent tous dans une même foi.

Pour me borner à l'Italie, on peut bien dire que toutes les nouvelles conceptions sociales-philosophiques, qui représentent notre réveil intellectuel de ces dernières années, sont toutes une directe émanation de la pensée comtienne; comme on peut l'affirmer aussi de la nouvelle école de droit pénal, qui porte le nom de positive; de cette application des découvertes de Galilée sur la gravité des corps à la biologie, qui vient d'atteindre les preuves les plus nombreuses et décisives par les immenses et merveilleuses découvertes du professeur von Schrön sur la vie des minéraux; de l'application de la mécanique (la Loi sociale) à la sociologie; enfin, de notre *Politique positive,* dont le projet de réforme parlementaire a déjà fait la conquête des intelligences les plus belles et les plus honnêtes de notre pays.

Voici donc comment, à l'occasion du grand événement qui nous appelle tous de partout, aujourd'hui plus que jamais, les fils d'Italie sentent le devoir de rappeler, en présence de la statue de Comte, les fruits que chez eux a produits le terrain ensemencé par lui avec tant de courage et avec tant de peine.

De même espérons-nous que l'influence de ses enseignements pourra s'accroître toujours de plus en plus sans jamais s'arrêter, jusqu'au point de nous rendre finalement à nos traditions propres, qui sont expérimentales et scientifiques; à ces traditions qui, avec le Vinci, Galileo, Borelli, Bellini, Gioia, jadis furent la gloire de notre pays et de la science. Eh bien! Messieurs, l'Italie, qui même vit naître les deux précurseurs d'Auguste Comte, le Vico et Vincenzo di Grazia, ne doit pas tarder longtemps d'abandonner toute espèce de systèmes théologiques et métaphysiques, qui aujourd'hui se sont emparés d'elle presque à son insu, en faisant à la fin retour à ses nobles traditions et au génie de sa race!

Mais cet heureux retour, chez nous, doit se réaliser essentiellement par Auguste Comte, surtout si l'on pense à la grande sympathie que le Maître nous a toujours témoignée à travers ses

écrits, lorsqu'il parle de nos tendances esthétiques, de nos poètes qu'il connaissait profondément, enfin de notre langue qu'il préférait à toute autre.

De telles louanges pourraient certes nous rendre orgueilleux d'être nés en Italie!... si, d'autre part, la pensée comtienne ne nous apprenait que, avant tout, nous sommes les fils de l'Humanité, du *Grand Etre*, que nous faisons partie de *l'ensemble continu des Etres convergents*, et que nos frères ne croissent pas plus dans notre pays de naissance que partout ailleurs où existent les mêmes aspirations et la même foi.

Adresse de M. Agustin Aragon, de Mexico.

(Traduite par M. E. ANTOINE; lue par M. le Dr CANCALON.)

Au nom du Comité mexicain de patronage de la statue d'Auguste Comte,

Au nom de la Société positiviste de Mexico.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Par tous les moyens en leur pouvoir, par l'envoi de délégations, en 1900 et en mars dernier, les souscripteurs mexicains au monument d'Auguste Comte ont témoigné de leur ardent désir d'exprimer publiquement, le jour de l'inauguration, leur reconnaissance profonde pour ce Maître incomparable, auquel ils se plaisent à rapporter la régénération mentale et morale de leur chère patrie. Ils ne pouvaient donc manquer de s'associer, au moins par ces quelques paroles, à l'inoubliable cérémonie dont vous venez d'être les heureux témoins.

A l'époque où Auguste Comte posait les premières bases de son œuvre grandiose, et exposait, dans des pages immortelles, les causes de l'anarchie et les remèdes à y apporter, notre patrie, qui venait de conquérir son indépendance, sortait de l'état théologique le plus complet pour entrer dans une ère de liberté.

Elle voyait se développer, en même temps que les germes de l'ordre futur, une anarchie intellectuelle et politique d'où naquit un état social bien fait pour mettre à l'épreuve les aptitudes régénératrices de la méthode positive.

En 1867, sous la direction de l'éminent Juarez, le restaurateur de l'ordre et de la liberté dans notre pays, le Mexique surmonta enfin toutes les résistances. Ce grand homme d'Etat avait donné au progrès des gages décisifs et fait de l'autorité de l'Eglise une question d'ordre privé; il avait assuré d'une main ferme l'ordre public et soumis à ses rigoureuses lois l'héritier de Charles-Quint lui-même. Dès lors, tout était préparé pour l'œuvre de reconstruction, qui a fait entrer le Mexique dans une ère de paix et de prospérité dont nous goûtons aujourd'hui les fruits savoureux.

Nous devons cette rénovation à deux hommes supérieurs, qui furent les collaborateurs de Juarez : l'un, comme principal capitaine dans les dernières luttes héroïques de l'indépendance, le général Porfirio Diaz; l'autre, l'insigne philosophe Gabino Barreda, auquel il avait confié la haute mission de diriger l'éducation des nouvelles générations.

La méthode de Comte et les doctrines qui en sont inséparables ont contribué, au premier chef, à cette heureuse transformation sociale, en mettant l'ordre dans les esprits et la paix dans les consciences. Celui qui en fut l'organe, philosophe et savant éminent, éducateur de premier ordre, le docteur Gabino Barreda, était disciple direct d'Auguste Comte. Il avait reçu ses enseignements dans les inoubliables leçons du Palais-Royal, que vint interdire le coup d'Etat; c'est là qu'il avait entendu la maxime sublime qui décida de sa vie et en fut la règle invariable; maxime de paix, de concorde et de réparation, qui doit présider à la réorganisation sociale : « *Désormais, nul ne possède plus d'autre droit que celui de toujours faire son devoir.* »

Le docteur Barreda méditait depuis dix-sept années les conceptions d'Auguste Comte et leur application aux conditions d'existence de sa patrie, lorsque Juarez le désigna, avec les quelques positivistes qui l'entouraient, pour réorganiser notre enseignement public, qui en était encore aux programmes

d'avant Descartes et Bacon. Dans l'exécution de cette tâche, notre grand apôtre mexicain se montra un digne et complet disciple de son illustre Maître.

Grâce à lui, l'éducation publique fut régénérée et un nouveau personnel enseignant formé; grâce à lui, il s'établit entre la jeunesse des écoles une communauté mentale et sociale, qui a puissamment contribué à donner l'unité et la stabilité à notre esprit public.

Ces précieux résultats furent obtenus par la fondation de l'Ecole nationale préparatoire de Mexico, qui, depuis une génération, initie les futurs élèves des écoles spéciales à l'ensemble des sciences positives, en suivant rigoureusement l'ordre hiérarchique établi par Auguste Comte.

Cette réalisation d'une création capitale du fondateur du Positivisme est la première, et peut-être encore la seule, qui ait été réalisée par un gouvernement. L'expérience a été décisive. Elle a valu au docteur Barreda l'admiration et la reconnaissance de ses concitoyens, et son nom, qui, au Mexique, est inséparable de celui d'Auguste Comte, y est devenu l'objet d'une vénération croissante.

Tous ces résultats, nous les rapportons au Positivisme et à son fondateur; car c'est en évoquant les conceptions de Comte que Barreda nous a montré dans l'anarchie le fruit amer des dogmes théologiques et métaphysiques, et dans l'ascendant des doctrines positives le seul remède à la discorde et aux guerres civiles qu'elle avait engendrées.

L'enseignement de ces doctrines a donné aux écoles de la nation des maîtres aux vues générales et aux sentiments généreux; au gouvernement, des ministres éminents; aux établissements publics, des administrateurs capables et dévoués; à tous les Etats, des citoyens éclairés. Leur ascendant a valu aux nouvelles générations une sécurité et un bonheur inconnus à leurs aînées.

Ces faits, notoires, vérifiables et tangibles, suffisent pour indiquer l'étendue des bienfaits dont nous sommes redevables à Auguste Comte, et les six cents personnes appartenant à toutes les classes sociales qui, de tous les points du vaste territoire de notre République, ont apporté leur contribution matérielle à

son monument, témoignent assez des sentiments de gratitude que nous avons voués à sa grande mémoire.

O Maître vénéré, par qui nous sommes devenus les serviteurs volontaires d'une même Humanité! en ce jour solennel, qui fait palpiter nos cœurs et projette dans notre pensée les grandioses images de l'avenir que tu as conçu pour notre postérité, nous, fils du Mexique, nous venons proclamer l'immense dette de reconnaissance que nous avons contractée envers toi.

La beauté de ton génie, le caractère impérissable de tes œuvres t'ont valu et te vaudront un nombre toujours croissant d'admirateurs. Mais pour nous, formés à tes enseignements, tu es plus qu'un objet d'admiration, tu es un guide et un bienfaiteur; pour nous, ton nom est devenu le symbole de l'Amour universel, la garantie de l'Ordre et l'emblème du Progrès.

Les derniers flots de ces contemporains qui passèrent auprès de ton existence sans en soupçonner la grandeur s'agitent encore, et voici que les drapeaux de nos diverses patries s'inclinent devant ton image, et que de tous les points de la Terre tes disciples s'unissent pour te consacrer un commun hommage au cœur de la métropole de l'Occident.

Ainsi, avec chaque siècle, ira s'affermissant ton impérissable renommée et ton suprême ascendant; ainsi s'accomplira ton identification, de plus en plus complète, avec cette puissance souveraine dont tu as proclamé l'empire dans une formule que la postérité inscrira sur les monuments élevés à ta gloire; formule aussi touchante pour le cœur que saisissante pour l'esprit, et que tu as érigée en loi fondamentale de l'ordre humain :

Les Morts gouvernent les Vivants!

Discours de M. W.-M. Kozlowski.

MESDAMES ET MESSIEURS,

Au moment où toutes les nations payent le tribut de piété et de reconnaissance à l'illustre fondateur du Positivisme, dont les idées influencèrent si profondément le monde civilisé, j'ai l'honneur, peu mérité, de parler au nom de la nation polonaise, si proche naguère du « peuple universel » duquel sortit Auguste Comte. Il me semble que le meilleur moyen de rendre hommage à la mémoire du grand homme au nom de ma patrie, c'est de rappeler ce qu'elle est redevable à la doctrine positiviste et d'esquisser ce qu'elle peut en attendre encore, selon des conjectures probables.

La philosophie positive commença à se répandre en Pologne quelques années après l'affreux échec de la dernière lutte sanglante pour son indépendance, celle de 1863, la dixième ou la onzième depuis un siècle. Les forces de la nation étaient momentanément épuisées. Les malheurs du pays étaient à leur comble. Les horreurs de l'oppression, près de cent mille victimes, formant l'élite de la nation, massacrées, incarcérées ou déportées en Sibérie, le pays dévasté, les propriétés confisquées, le terrorisme militaire régnant partout, — tout cela produisit une dépression extrême de la vie nationale. Ce fut le Positivisme qui vint apporter un souffle nouveau, qui parvint à ranimer la vie intellectuelle de la société.

En 1868 parut la première exposition du système, faite par Krupinski. Elle éveilla l'attention et inaugura toute une série d'études, qui se suivirent rapidement, ainsi que les articles polémiques combattant les doctrines religieuses surannées au nom du Positivisme. Ce dernier devint bientôt un mot d'ordre de tous les éléments progressifs dans leur lutte avec le conservatisme et la routine.

La Pologne fit ses premières luttes pour l'indépendance au nom des principes de la philosophie politique du XVIII[e] siècle; elle

les avait continuées pendant la plus grande partie du XIXe siècle, sous les auspices de la poésie romantique, impressionnée d'héroïsme et d'une nuance prophétique sous l'influence de ces mêmes luttes et des malheurs du pays. Elle revint au principe philosophique après le dernier désastre. Ce principe, en substituant le tribunal calme et positif de la raison aux entraînements de l'imagination et du cœur, servit de base à un nouveau programme politique et social, qui est connu sous le nom de « programme organique ». Il tendait à relever le pays sous le double point de vue : intellectuel et économique, pour guérir ainsi les plaies fraîches de la dernière défaite. Il tendait surtout à relever le niveau intellectuel, moral et économique du peuple.

Ce programme, qui attira les meilleures forces de la nation vers un travail culturel en les détournant de tentatives révolutionnaires, impossibles dans l'état où se trouvait le pays, ou bien vouées d'avance à l'insuccès, fit son œuvre, si bien que, en l'espace d'une vingtaine d'années, la vie intellectuelle et économique put reprendre son cours et se développer même rapidement, malgré tous les obstacles d'une oppression toujours croissante.

Le Positivisme n'a pas seulement donné une impulsion à la pensée scientifique, impulsion dont je vous épargnerai l'énumération des fruits, en me bornant à rappeler le nom de notre sociologue et historien si distingué, et connu aux cercles avancés de Paris, M. Boleslas Limanowski, que je vois dans la salle. Le Positivisme, par le programme organique, fit beaucoup plus que cela : il apprit à toute une génération qu'il est possible de travailler pour le progrès et l'indépendance future de son pays sans recourir aux armes ni aux conspirations; qu'il est même indispensable de s'adonner à un travail préparatoire pour rendre possible, un jour, ce but définitif.

Le programme dit organique indiqua mille travaux modestes, sans résultats retentissants et immédiats, mais qui, dans leur totalité et par l'addition des efforts individuels, produisaient des effets très considérables. C'était l'application à la politique de la même méthode qui servit comme principe d'explication à Lyell et à Darwin, en substituant l'action longue et continue des causes insignifiantes et multiples à l'ancienne théorie des cataclysmes et révolutions.

Tels furent les services que la philosophie positiviste rendit à la Pologne. Du domaine sûr de l'histoire, nous passons à présent aux conjectures moins certaines concernant le futur, pour tenter d'évaluer ce que la Pologne peut encore espérer du Positivisme.

Mais d'abord, ce concours des mots : Pologne et espoir, ne paraît-il pas étrange? Ne contient-il pas une contradiction immanente?

J'entends parfois les étrangers mal renseignés me demander : « La Pologne existe-t-elle encore? Les Polonais ne sont-ils pas résignés à devenir Russes, Prussiens, Autrichiens? »

La Pologne existe-t-elle? Mais n'est-ce pas par les fruits que nous reconnaissons la plante? Eh bien! ces fruits, ils vous sont bien connus. Dans la science, dans l'art, dans la littérature, vous rencontrez des noms polonais, des noms comme ceux de Chopin, de Moniuszko, de Paderewski, de Szarvenka, de Moszkowski; de Mickiewicz, de Slowacki, de Krasinski, de Sienkiewicz, d'Orzeszko, de Konopnicka; de Siemiradzki, de Mateyko, de Joseph Brandt; de Wroblewski, de Mme Sklodowska, et tant d'autres, trop connus pour que j'aie besoin d'en parler plus longuement. Quelle est donc la sève qui nourrissait et qui nourrit ces esprits? N'est-ce pas l'âme nationale, le sentiment patriotique du peuple? Et si vous consultez de près les œuvres de nos génies, vous verrez bien que tout ce qui s'y trouve de beau, de grand, de sublime, est produit par l'idée patriotique qui les domine, par le sentiment douloureux des souffrances du peuple, par la foi inébranlable en son avenir, par l'essor tout-puissant des âmes vers ce futur heureux.

Et les racines profondes, les sources souterraines desquelles jaillit cette sève, ne sont-ce pas ces vingt millions du peuple polonais partagés comme un troupeau entre trois Etats, entre trois « souverains » — rappelant les idées surannées d'un temps où les peuples faisaient la propriété d'un roi?

Un peuple qui compte plus de vingt millions; un peuple qui produit des œuvres d'art et de science connus et chers à tout le monde civilisé; un peuple qui a un sentiment si profond de sa nationalité, une tendance si puissante vers l'unité et l'indépen dance; qui, pendant cent ans, secoua plus de dix fois les chaînes

lourdes de son esclavage en révolutions sanglantes, et qui continue de lutter dans les limites légales, à chaque moment, sur chaque pied du sol polonais, peut-on demander s'il existe encore?

La Pologne s'est-elle résignée? Mais ces révolutions incessantes pendant un siècle, mais cette lutte continuelle sous les deux dominations : russe et prussienne, ne vous donne-t-elle pas une preuve suffisante du contraire? Ce sont les enfants mêmes qui entrent en lutte pour leurs droits nationaux. N'avons-nous pas vu naguère des enfants d'école refuser les catéchismes allemands? Ils furent fouettés et martyrisés par le gouvernement prussien, et leurs parents mis en prison et condamnés à des peines draconiennes pour avoir voulu soustraire ces innocents aux fureurs des maîtres d'école et d'inspecteurs d'un Etat militaire. La même chose ne se répéta-t-elle pas en Russie, et le gouvernement russe, plus humain pourtant que le prussien, ne relégua-t-il pas par centaines les écoliers en émeute?

La Pologne recouvrera-t-elle son indépendance?

Une nation qui a eu un passé comme celui de la Pologne, qui a pour le présent une vie intérieure aussi intense, peut-elle ne pas tendre à prendre la forme naturelle qui convient à une nation, celle d'un corps politique indépendant? Cette tendance ne doit-elle pas aboutir un jour au but proposé? N'est-ce pas là une nécessité pour l'Europe, une obligation imposée par la justice aux peuples civilisés?

Non, la Pologne ne sera jamais oubliée par ces peuples; elle ne sera pas délaissée par eux. Les peuples ne souscriront jamais à son anéantissement. L'Europe et la civilisation lui doivent assez pour que les peuples, qui sont plus justes que les gouvernements, puissent la renier.

C'est de la Pologne que s'élança la première foudre qui produisit une brèche irréparable et toujours croissante dans le château fort de la superstition et du despotisme associés. Ce fut la grande œuvre de Kopernik qui ébranla les fondements, immuables jusqu'alors, d'une conception du monde servant de soutien au règne de l'autorité double, spirituelle et temporelle, et qui, avec la terre, fit avancer les idées. En vain s'efforça-t-on d'étouffer les germes de la science moderne par

le bûcher qui engloutit Bruno! en vain extorqua-t-on un désaveu à Galilée! la vérité trouva vers les espaces infinis son chemin qu'avait ouvert Kopernik pour les yeux des mortels, en brisant les sphères cristallines des anciens, en déchirant l'insipide tente céleste d'un Augustin. Les œuvres d'un Képler, d'un Newton, d'un Laplace n'en furent que les conséquences. Et, lorsque ces grandes idées, après avoir parcouru tous les domaines de la science pure, parvinrent jusque dans celui de la vie sociale, pour faire tomber les chaînes des millions, ce fut encore la Pologne qui, une des premières, promulgua les principes de justice politique et d'humanité. Le 3 mai 1791, en devançant la France de quelques mois, elle proclama une constitution fondée sur les principes des Droits de l'homme. Une lutte longue et pénible s'engagea pour la défendre contre les despotes coalisés du Nord, et en 1794, la Pologne, qui combattait déjà au nom des idées républicaines et démocratiques, tombe sous les coups des coalisés qu'elle attire sur soi en sauvant en même temps la France et la liberté dont elle devient le martyr. Ce furent ensuite des combats presque incessants jusqu'en 1815. D'abord, les légions polonaises sous les drapeaux polonais-français; puis, le duché de Varsovie qui lia intimement son existence à celui de la France. Et lorsqu'en 1814, celle-ci tomba en entraînant dans sa chute la Pologne, chaque révolution qui se faisait en Europe au nom des principes de la liberté tendait la main au peuple polonais, qui participa à chacune. Les cris de : « Vive la Pologne! » retentissaient en 1848 aussi bien à Paris qu'à Berlin et à Francfort...

Le progrès futur des sociétés, quelle forme revêtira-t-il? Sera-ce une révolution universelle qui embrasera toutes les nations pour servir d'aurore à une ère nouvelle? Ou bien le progrès pacifique des idées triomphera-t-il de l'égoïsme des classes et des individus, des préjugés des masses pour introduire un ordre nouveau? Nous ne saurions le décider. Dans tous les cas, si la Pologne a dû au Positivisme le soutien d'une doctrine philosophique et le souffle rafraîchissant d'une idée régénératrice à un des moments les plus pénibles de son existence, elle a à espérer encore plus d'un des principes soutenus noblement par le Positivisme actuel, et, je puis presque le dire,

par lui seul. C'est *l'idée de paix perpétuelle, basée sur la justice internationale.*

Le grand rêve des esprits sublimes, depuis des siècles, des rois comme Georges Podibrad et Henri IV, des philosophes comme Kant et J.-J. Rousseau, des écrivains comme Bernardin de Saint-Pierre, ce rêve magnifique d'une paix éternelle entre les nations, ne pourra être réalisé que lorsqu'il sera basé sur un principe de justice, sur le principe que *chaque nation, comme individu dans la grande famille de l'Humanité, petite ou grande, faible ou forte, avancée ou retardée dans les lumières de la civilisation, riche ou pauvre, a un droit à l'existence indépendante, droit égal à celui de toutes les autres nations du monde.* Ce principe d'égalité est généralement admis pour les individus qui forment une société; pourquoi donc le refuserait-on à des nations qui sont les individus de l'Humanité?

La paix, basée sur le *statu quo,* n'est pas seulement une impossibilité, elle serait une ignominie, une consécration des injustices commises dans le cours de l'histoire. *Il n'y a que le vote libre et universel des individus composant un peuple qui peut décider si ce peuple doit faire part d'un corps politique plus complexe, auquel l'attachent les accidents de l'histoire, se fusionner avec un autre Etat plus sympathique pour lui, ou s'ériger en nation indépendante.*

Le principe de justice internationale, basé sur la garantie du choix libre de leurs gouvernements respectifs, pour les groupes nationaux, comme pour les individus, n'est pas seulement une condition indispensable d'une paix durable, mais aussi celle du progrès. Tant qu'il y a oppression et injustice, les germes de guerre ne cessent d'exister. Le gouvernement oppresseur ne se sentant jamais sûr, devra tenir une armée pour étouffer une révolte qu'il craint continuellement. La même armée servira aussi bien pour contester un butin à un autre oppresseur, que pour mettre la main sur une nation qui, confiante aux promesses attrayantes de paix, se serait désarmée, ou bien pour étouffer les exigences justes de ses concitoyens.

C'est surtout la nation opprimante qui est démoralisée et abaissée par l'injustice à laquelle elle participe. Voilà pourquoi

le noble Georges Herveg proclamait, en 1848 : « Pas d'Allemagne libre sans Pologne libre » ; voilà pourquoi le Parlement de Francfort exigeait l'indépendance des provinces polonaises. Voilà pourquoi, récemment encore, deux esprits représentant presque les pôles opposés de la pensée politique en Russie, mais tous deux comprenant bien que l'intérêt de leur nation ne pouvait pas déroger à ceux de la justice et de la loyauté, M. Tschitscherine, un conservateur, et M. Plechanoff, un socialiste, étaient parfaitement d'accord sur le point qu'il est indispensable de rendre l'indépendance aux provinces polonaises annexées à la Russie.

Les idées que nous venons d'esquisser forment une conséquence inévitable de la doctrine positiviste ; elles furent hautement proclamées et maintes fois répétées par ses représentants (1). On comprend aisément toute leur importance pour la Pologne ainsi que pour toutes les nations qui se trouvent dans une situation analogue. Mais leur triomphe, c'est le triomphe de la justice et du progrès. C'est bien assez pour ne pas en douter.

(1) L'idée de justice internationale, pour passer du domaine abstrait des principes généraux dans celui de la vie pratique, pour en devenir l'idée directrice, doit subir une élaboration qui ne peut avoir lieu que par le concours de recherches scientifiques et de l'enseignement. Nous considérons l'Université Nouvelle de Bruxelles, par les idées avancées qu'elle représente, par son indépendance absolue, par son caractère international, comme l'institution la plus propre au développement de cette idée, et en tant que nous connaissons les intentions du comité qui dirige l'Université, l'élargissement du programme dans cette direction entre dans ses intentions. Elle contribuera donc par cela à rapprocher l'Humanité de l'idéal si désiré de paix internationale, comme elle le fait déjà pour celui de la paix sociale, en soumettant dans son Institut des hautes études, à une analyse laborieuse et impartiale, les causes des antagonismes dans la société actuelle et les moyens de les éliminer. W. K.

Adresse de M. Théophilo Braga

Professeur au « Curso superior de Lettras » de l'Université de Lisbonne.

(Traduite par M. IMANS, et lue par M. Numa RAFLIN.)

Les penseurs portugais, dont la culture morale et mentale a été disciplinée par la Philosophie positive, envoient leur salut à la France, à l'occasion de l'inauguration du monument d'Auguste Comte.

Notre patrie, située à l'extrémité du monde occidental, ne couvre pas un grand territoire, elle a été constamment discréditée par ses gouvernements empiriques, et cependant elle est bien digne de la sympathie des peuples, pour la mission qu'elle a remplie dans l'histoire, pour son adaptation exceptionnelle à tous les milieux cosmiques, et sa compréhension facile des idées les plus avancées.

Que signifie cet acte solennel accompli à la face du monde? Voici le sens de notre salut :

C'est la France qui fit pénétrer dans la civilisation moderne la *Synthèse affective* du moyen âge, par la poésie lyrique des Trouvères, par les Epopées, les Chansons de geste et les Nouvelles. C'est ainsi qu'elle a fourni aux nationalités nouvelles les thèmes sympathiques dont les rudiments esthétiques firent éclore les littératures romanes.

C'est encore la France qui fournit le premier effort de la *Synthèse active* lorsqu'un million de ses bourgeois, chassés par la révocation de l'Edit de Nantes, allèrent féconder, par leur travail industriel, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre.

Après avoir subi les effets de l'explosion formidable du négativisme critique né en Hollande et en Angleterre, c'est encore la France qui reçut la mission d'apaiser ce conflit mental et social au moyen d'une doctrine réorganisatrice et de fonder la *Synthèse spéculative* indispensable à l'unanimité des convictions et à l'accord des volontés.

Voilà quel fut le rôle de la Philosophie positive alors que les

penseurs allemands, de Kant à Schopenhauer, s'épuisaient dans la dispersion métaphysique et voulaient expliquer l'univers par des déductions subjectives et dialectiques.

Auguste Comte eut la compréhension très nette des nécessités de l'intelligence humaine et de la société moderne quand il établit la dépendance entre les données objectives ou scientifiques (Philosophie seconde) et les conceptions subjectives ou abstraites (Philosophie première).

Cette discipline fit naître des états d'esprit divers parmi les grands penseurs européens, surtout parmi ceux qui cultivaient les sciences inductives : les uns reconnurent l'opportunité et la suprématie de l'initiation d'Auguste Comte; d'autres cachèrent délibérément son nom, ou l'attaquèrent pour faire montre d'indépendance; plusieurs, parvenus à l'émancipation de la conscience par la pratique des méthodes scientifiques, se trouvèrent d'accord avec lui sans le connaître.

En fait, il existe une nouvelle atmosphère mentale : Auguste Comte, en coordonnant toutes les conceptions définitives présentées par Aristote, Bacon, Descartes, Hume, Condorcet, Adam Smith et Bichat, a fondé la Philosophie positive, en partant de la hiérarchie théorique pour aboutir à la subordination des phénomènes sociaux à l'observation scientifique.

Par la constitution de la Sociologie, il parvint à la compréhension de l'ordre humain ou moral, objet de la *Philosophie troisième*.

En réalisant cette nouvelle synthèse, il ouvrit à l'Humanité l'ère du progrès conscient et la fit entrer dans l'âge normal.

Comment se fait-il que la France ait tardé si longtemps à payer sa dette à l'organisateur de la pensée moderne!

Sous l'influence dispersive des journalistes, des littérateurs, des académiciens et des spécialistes scientifiques, la France méconnut longtemps l'œuvre fondamentale de Comte; ce sont surtout les penseurs étrangers, venus de tous les foyers de culture, qui firent ressortir ce fait que, par la création de la Philosophie positive, la France avait réalisé la *Synthèse spéculative* de l'intelligence moderne et avait ainsi mérité la présidence du monde occidental.

Adresse du Professeur Ludwig Stein

Membre de l'Académie des Sciences de Berne.

(Lue par M. FAGNOT.)

Au nom des membres suisses du Comité international de la statue d'Auguste Comte, j'ai l'honneur de saluer les personnes ici assemblées. Je dois, au préalable, exprimer nos regrets que cette fête mémorable ait lieu justement au milieu de nos travaux semestriels, de sorte que les étrangers se voient empêchés de venir à Paris exprimer verbalement leurs sentiments pour Auguste Comte et sa doctrine.

Mes élèves et moi voyons en A. Comte un rival de Kant, le plus grand génie philosophique de la France, une des planètes au ciel de la philosophie. Les réactionnaires peuvent prétendre d'Auguste Comte qu'il n'est qu'une étoile fixe, ou même, seulement, une étoile filante.

Nous, partisans et admirateurs de ce héros de la pensée, persistons à maintenir que Comte est et restera de tout temps, au ciel de la philosophie, une planète qui brillera toujours d'un vif éclat. C'est à Auguste Comte que mon œuvre, *la Question sociale au point de vue philosophique*, doit son meilleur.

Discours du Dr Anton Nyström

Directeur de l' « Institut ouvrier » de Stockholm.

MESDAMES ET MESSIEURS,

J'ai l'honneur de prendre la parole à cette fête pour exprimer ici, en mon nom et au nom des positivistes suédois qui ont participé à la souscription du monument d'Auguste Comte, l'opinion que nous avons formée sur ce grand fils de la France.

Il m'incombe aussi de témoigner du profond respect qu'éprouve, pour le plus grand réformateur du XIXe siècle, l'éminent professeur Hoffding, de l'Université de Copenhague, qui regrette

vivement, ainsi que les autres Danois souscripteurs, de n'avoir pas eu le loisir d'assister à cette fête.

Auguste Comte est devenu, non seulement en France, mais aussi dans plusieurs autres pays, une vraie force sociale par ses idées lumineuses, ses conseils politiques et moraux, et par l'exemple de sa vie personnelle, et par l'influence que ses disciples ont exercée.

Pour nous tous qui, par des raisons logiques et irrésistibles, avons adopté sa manière de penser, la connaissance du Positivisme a été la révélation d'un monde nouveau. Nous avons été frappés par l'élévation morale du Maître et par cet esprit de sacrifice qui l'a poussé à mettre son intelligence et son énergie au service de l'Humanité. Par ses exemples d'enthousiasme et de désintéressement, Auguste Comte a su créer, dans tous les pays, de nombreux enthousiastes qui continuent toujours son œuvre.

Plusieurs des idées d'Auguste Comte sont maintenant entrées dans le domaine général des pensées humaines et sont considérées comme des expressions du bon sens, et des milliers d'hommes ignorent d'où elles viennent et de quelles méditations profondes elles sont sorties.

Il faut pourtant avouer qu'il fallait du génie pour avoir ce bon sens, quand Auguste Comte formula ces idées.

Auguste Comte a trouvé la solution qui peut terminer la grande crise moderne par une réorganisation totale, en créant une théorie sociologique propre à expliquer l'ensemble du passé humain. Seul, le Positivisme possède une véritable explication du passé, parce qu'elle est conforme aux lois constantes de la nature humaine, en même temps qu'il possède l'aptitude à systématiser la morale et diriger l'activité humaine, tant individuelle que collective.

De plus en plus, l'esprit positif remplace, dans l'opinion publique, l'esprit théologique et l'esprit métaphysique, qui ont perdu leur force pour préserver la morale, au moins quant à la politique, qui doit être subordonnée à la morale, mais qui s'est de plus en plus débarrassée des principes moraux.

Par d'irrécusables démonstrations, le Positivisme peut exercer une influence énorme, directe et indirecte, propre à chaque

sentiment, à chaque acte, et ce système, en remplaçant les systèmes théologico-métaphysiques déchus, donne au monde entier des règles de conduite les plus conformes à la nature humaine et les plus favorables au bonheur. Cette aptitude résulte, avant tout, de la tendance du Positivisme à stimuler et fortifier le sentiment du *devoir,* par le *point de vue social* qui y domine et l'active recherche du *bien public* qui en résulte.

Un des titres de gloire d'Auguste Comte a été son élaboration philosophique, comme base de la *réorganisation spirituelle* des sociétés modernes par l'universelle propagation des études positives. Ces études doivent être arrangées d'une manière systématique, d'après la *hiérarchie des sciences fondamentales,* et la philosophie positive nous montre pourquoi elles doivent être conçues comme les différents éléments d'une science unique, *la science de l'Humanité,* et aussi comment l'étude des phénomènes sociaux exige la connaissance préalable des lois générales de la vie. Ce qu'il nous faut, c'est de rappeler, avec Auguste Comte, le *but moral* de toute élaboration scientifique, et de faire voir que toutes les études se rapportent finalement à l'*Humanité.*

La sociologie, ne pouvant pas manquer de fournir des preuves et des règles à la politique, se montre de plus en plus indispensable à chaque politicien honnête, à chaque homme d'Etat, digne de ce nom.

Plus que jamais, il faut que l'*art politique* soit basé sur la *science sociologique* pour pouvoir guider les sociétés sans secousses révolutionnaires et pour prévenir toute politique d'intérêt personnel ou de classe et tout jargon politique.

L'art difficile, qui a pour but l'amélioration des sociétés en général et le règlement des relations internationales, demande certainement une préparation convenable, aussi bien que l'art médical et les différents arts techniques. Une haute intelligence et une vaste expérience personnelle ne sont pas assez pour comprendre les événements politiques et sociaux, de plus en plus compliqués dans l'époque actuelle.

Il faut que les politiciens consultent les sociologistes, qui ordinairement possèdent des connaissances plus profondes

quant aux lois de l'existence et du progrès des sociétés humaines, et qui peuvent et doivent donner des conseils utiles pour le service des hommes d'Etat ou pour guider l'opinion publique.

Malheureusement, nous avons éprouvé maintes déceptions dans nos espérances pour le développement des sociétés humaines. Comme résultat général, on peut dire que le monde, excepté dans les domaines industriels et scientifiques, n'a pas fait des progrès depuis longtemps, et que, dans les domaines moraux et politiques, le développement humain s'est arrêté.

Certains hommes d'Etat ont créé un funeste halte-là par leurs déplorables machinations politiques et, par manque de tout principe, excepté extension, annexion ou sphère d'intérêt, ont fait dévier le développement des relations internationales, et ont créé des haines implacables et stupides au lieu de sentiments de plus en plus amicaux et fraternels entre les différents peuples.

Quel dommage pour le monde entier, que la philosophie et la politique d'Auguste Comte n'aient pu pénétrer plus qu'elles ne l'ont fait!

Nous, positivistes, nous n'avons pas hésité sur l'attitude à prendre dans les luttes actuelles. En poursuivant l'œuvre d'Auguste Comte et en ne reculant devant aucune difficulté, nous honorerons la mémoire du Maître d'une manière vraiment digne de lui!

Plus qu'aucun penseur avant lui, Auguste Comte a su créer un système philosophique apte à satisfaire à tous les besoins intellectuels et moraux des esprits émancipés qui se donnent la peine de l'étudier, un système qui embrasse toute la nature humaine, établit une vraie unité mentale, démontre les liens qui unissent tous les citoyens d'un même pays et tous les peuples sur notre planète.

Comme encore, après des milliers d'années, on s'incline partout avec vénération devant des noms tels que Confucius, Bouddha, Socrate, Aristote, etc., le nom d'Auguste Comte sera vénéré, non seulement en France, mais aussi dans tous les pays civilisés après des milliers d'années. Vive, pour toute l'éternité, la grande et sainte mémoire d'Auguste Comte!

Discours de M. Ahmed Riza

Directeur du « *Mechveret* », organe de la Jeune-Turquie.

MESDAMES, MESSIEURS,

Dans cette fête internationale de la pensée, tout en rendant hommage à celui qui a compris et coordonné le mieux les travaux intellectuels du passé, nous célébrons ceux qui, d'âge en âge, ont préparé le sol pour l'éclosion de la grande doctrine positiviste.

Aussi, notre admiration se porte-t-elle en ce jour vers les fondateurs de cette civilisation islamique qui a si puissamment contribué au progrès du savoir humain. C'est pour vénérer leur mémoire qu'Auguste Comte a placé dans le Calendrier positiviste les noms de plusieurs savants et moralistes musulmans. C'est aussi par l'entremise de cet islamisme, destiné aux classes supérieures, et plus favorable que toute autre religion à l'infiltration des idées positivistes, qu'Auguste Comte espérait régénérer les polythéistes de l'Inde et de la Chine.

« On sent, disait-il, combien la Turquie doit assister la France dans l'essor systématique de la transition complémentaire. Car les musulmans régénérés seront plus aptes que les apôtres occidentaux à convertir l'Afrique. »

Le monde musulman, qui a donné le jour à tant d'illustrations, dont plusieurs ont dépassé l'état théologique et même l'état métaphysique (vous savez que les ouvrages d'Averrhoès ont été condamnés par la Sorbonne comme entachés de matérialisme), traverse en ce moment une crise politique qui ne lui permet pas de se mettre en communauté mentale avec le monde positiviste, et de jouer le noble rôle de la transition active et affective que comporte sa doctrine.

Le nom d'Auguste Comte est ignoré de la grande masse de mon pays, et je désire même, pour ma part, qu'il y reste encore ignoré pendant quelque temps.

Les musulmans n'ont pas oublié les croisades, ces croisades

qui se continuent de nos jours sous des formes plus exécrables qu'autrefois. La politique européenne, liée à des chapelles étroites et ne se reconnaissant aucune obligation morale et sociale envers la population islamique, a éveillé en Orient une si grande et si légitime méfiance, que les musulmans repoussent toute innovation qui porte un nom chrétien.

C'est pourquoi nos grands hommes d'Etat, tels que Béchid-Pacha et Midhat-Pacha, ont dû donner un cachet oriental à certaines lois administratives qu'ils ont empruntées au Code Napoléon.

Si donc nous voulons surmonter toutes les difficultés — morales et sociales — de la transition, nous devons employer la même tactique que ces célèbres vizirs, et nous abstenir, pour le moment, de prononcer en Orient le nom vénéré d'Auguste Comte.

« Commémorez, a dit Mahomet, les belles actions et les bonnes œuvres des morts; soyez en esprit avec eux, car celui qui témoigne de la reconnaissance envers les hommes de bien sera récompensé. »

Voilà, Messieurs, des paroles qui, sagement interprétées, peuvent nous servir de ressort pour rétablir une harmonie entre le passé et l'avenir, et nous aider à introduire paisiblement dans ce milieu la religion de l'Humanité.

Notre principale tâche sera de gagner la confiance et les sympathies des musulmans pour la doctrine relative et conservatrice du Positivisme. Pour y arriver, nous placerons le culte avant le dogme, et nous travaillerons à l'évolution des sentiments avant celle de l'état social et mental. Une fois les instincts généreux développés, le succès de l'ensemble des lois statiques et dynamiques de la société sera bientôt assuré.

Si Auguste Comte pouvait m'entendre ici, je suis sûr qu'il ne m'en voudrait pas de demander qu'un silence provisoire se fît autour de son nom, en Orient. Il dirait, en s'inspirant du grand patriote français : Périsse mon nom, pourvu que la doctrine triomphe. Mais son nom ne périra point non plus. Mahomet a dit que « le meilleur des hommes est celui qui se rend le plus utile à ses semblables ». Tâchons donc d'apprendre au monde musulman ce que c'est qu'un homme véritablement

utile, et comment on doit l'apprécier. Montrons-lui ce que c'est que le culte des grands hommes, et, lorsque nous lui rappellerons « le meilleur des hommes » dont parle Mahomet, nous n'aurons plus besoin de le lui désigner; il nommera de lui-même Auguste Comte.

MOUVEMENT POSITIVISTE INDÉPENDANT (1)

LE POSITIVISME ET LA PRESSE FRANÇAISE

Ordre et Progrès.
Aug. COMTE.

Le triomphe d'une théorie, c'est d'embrasser les faits les plus divers et les plus nombreux. WÜRTZ.

L'inauguration de la statue de Comte a été l'occasion pour la presse parisienne de parler du Positivisme. Je dis bien *parler;* car apprécier avec spontanéité et originalité entre peu dans les aptitudes intellectuelles et même morales des successeurs de Pic de la Mirandole, ce vrai patron du journalisme contemporain. Nos modernes directeurs de l'opinion publique ignorent le plus souvent jusqu'aux résultats généraux de l'élaboration positive. Rien de plus réjouissant, par exemple, que leur naïve exposition de doctrines scientifiques ; rien de plus drôle que leur pittoresque description de dispositions techniques ; rien d'immense comme leur crédulité aveugle ; rien d'ondoyant comme leur versatilité ; et — mais je ne dis ceci que pour quelques-uns — rien de superbe comme leur hilarante fatuité ! L'inconnu a pour eux un charme; l'inconnaissable, son vertige? Ils aiment, en effet, à laisser flotter leurs idées indécises au-dessus des « terres fécondes » de la science, des « plaines fleuries » de l'art, des « sommets tranquilles » de la philosophie. Nos publicistes, tant réactionnaires que conservateurs et révolutionnaires, sont les

(1) Sous cette *Rubrique* sont désignés les travaux dont les signataires se réclament de la Méthode et de la Philosophie positives, mais dont la teneur fait l'objet d'importantes réserves de la part de la Direction.

jouets inconscients des mirages métaphysiques. Ils ne savent distinguer, dans le jeu mouvant des choses toujours jeunes, entre les formes politiques variables, déterminées par la situation géographique et l'âge d'évolution, et les conditions précises d'existence sociologique dont elles ne sont que l'éphémère et, je dois le dire, après Montesquieu, le mortel vêtement.

I

C'est qu'en effet la forme est, comme l'a si bien montré de Blainville, l'organe de liaison entre un être et son milieu; elle doit traduire fidèlement les actions et réactions entre l'être spécial enveloppé et le milieu général qui le nourrit, le stimule et le règle. Or, cet ensemble des actions mésologiques constitue l'*ordre extérieur* dont la stabilité croît avec la généralité de la catégorie positive à laquelle elles appartiennent; puis, la réunion dans une même portion limitée de l'espace de parties semblables solidaires, en échange continu avec le milieu, compose l'*ordre intérieur* dont la persistance croît avec la masse des caractères déjà adaptés au milieu par l'espèce correspondante. Ces deux ORDRES expriment la fatalité dont les améliorations d'abord empiriques, aux siècles des Primitifs, puis coordonnées, aux époques historiques, enfin systématiques, à l'âge scientifique, ont réalisé le PROGRÈS de l'Humanité. D'où nous concluons qu'améliorer le milieu, voilà le but de l'Industrie; améliorer l'homme, voilà le but de la Morale. C'est ainsi que partout et toujours le *Progrès n'est que le développement de l'Ordre*. A ce point de vue, la Politique n'est que le chapitre premier de la Morale. Ainsi, prétendre restaurer, pour l'avenir, des formes politiques et éthiques, — légitimes dans le passé quand elles reliaient convenablement tel organisme social et ses parties à son milieu cosmique et contemporain, — c'est être réactionnaire : et c'est, simultanément, manifester, consciemment ou inconsciemment, des tendances antisociales et immorales, car c'est prouver une inaptitude à l'évolution. Mais tout être qui n'évolue pas — et j'entends par là le développement régulier

et harmonique de ses forces internes — dépérit; et la décadence roule, plus rapide que l'ardue ascension à la formation sociologique. Cette incapacité à l'adaptation, dont la continuité est cependant une nécessité vitale, constitue une sorte d'idiotie doctrinaire d'autant plus perturbatrice que plus arriéré reste l'idéal auquel on se butte. Le conservatisme est donc sa forme la moins maligne. Les forces rétrogrades s'y amortissent sur la masse populaire, ordinairement inerte; elles y équilibrent des forces accélératrices dont l'exagération prématurée pourrait amener, sans cette neutralisation permanente, la dislocation politique et la dispersion morale. Le sort de l'Hellade antique, et celui même de la Rome post-césarienne, témoignent du danger des progressions trop rapides. Former une élite est bien; éduquer un peuple est plus difficile, et c'est là la tâche éternelle : là le véritable, le grand devoir social. D'ailleurs, en fait, il n'y a pas plus de conservation sans amélioration, que de rétrogadation sans destruction. Un sage et ferme opportunisme sera toujours le programme, avoué, tacite ou occulte, de toute action politique qui veut être efficace. L'observation sociologique ne montre-t-elle pas (Bismarck, Ferry) qu'un véritable esprit politique, aussi amoureux de conservatisme que de progressisme, sait mieux que les révolutionnaires découvrir ces moyens énergiques qui font *droit* ce qui était *fait*, et soudent le progrès à la boule grossissante de l'ordre pour un nouveau et plus vaste développement.

Et cela s'explique.

Si l'école réactionnaire pèche par son incapacité à comprendre dans l'organisation sociale l'ensemble des résultats acquis, et, conséquemment, par sa répulsion pour les formes connexes des institutions constitutionnelles et légales, l'école révolutionnaire pèche par l'excès contraire. A l' — *idiotie* — des réacteurs correspond ainsi la *folie* des agitateurs. Ceux-ci tentent, en effet, à instaurer, sans transition, des formes idéales, dans le but de réagir par elles sur l'évolution normale des organismes qu'ils y enferment. Certes, le procédé n'a rien d'illégitime : Yao, Solon, Lycurgue, Numa, etc., lui ont donné ses lettres de naturalisation en l'implantant sur

quelques formations politiques débutantes. Mais la loi universelle de la persistance s'oppose à son extension intégrale à des organismes vastes et compliqués tels que nos sociétés modernes. A moins qu'un bouleversement immense — explosion possible sous l'action des forces intérieures déséquilibrées, ou dislocation improbable par la réaction des forces extérieures — ne les rebrasse, on ne saurait les améliorer qu'en graduant l'intensité relative de leurs facteurs, statiques et dynamiques, tant politiques que moraux. Tantôt la forme des institutions révélera les modifications internes libres, tantôt elle déterminera ces modifications. Autrement dit, le milieu, l'organisme et la forme composent une fonction à trois variables dont, d'après le lieu et suivant le temps, chacune, tour à tour, sera la variable indépendante. Mais leur amplitude individuelle de variations est bien différente. Le milieu varie le moins, l'organisme le plus, la forme peu. En attribuant le progrès à la forme, l'école révolutionnaire néglige l'action fondamentale du milieu, et méprise les exigences du corps social. Faute d'une conception précise du but à atteindre, elle divague à l'infini, et s'épuise en des discussions incohérentes, où de brillantes imaginations étouffent la raison sous les fleurs de leur rhétorique. Ceux-là même qui dirigent l'opinion révolutionnaire acquièrent vite le sentiment de leur impuissance constructive : il est donc normal de trouver en eux les adversaires les plus résolus de toute action effective, la réalité prosaïque ne pouvant jamais cadrer avec leur idéal fluctuant et insaisissable.

C'est pourquoi il était nécessaire qu'une école nouvelle, conciliant sans inconséquence des écoles rétrogrades, conservatrices et progressistes, vînt prendre la direction systématique des affaires humaines. Et telle est la mission de l'école positiviste.

A la science — dont il ne réclame pas d'ailleurs, et pour cause, le monopole — le Positivisme demande des renseignements exacts, précis, clairs sur le milieu cosmique, planétaire, vital. Et le voilà déjà classé. Il s'engage, avec toutes les autres écoles scientistes, à n'admettre que des faits démontrés : l'observation pour base, l'induction pour principe, la

déduction pour moyen, la comparaison pour guide. Ce qui le différencie dans ce groupe dogmatique, c'est la coordination qu'il donne à ces faits. Il les échelonne méthodiquement en une longue série homogène, liant le spécial au général, la complexité à la simplicité. Point de barreau cassé dans cette *scala intellectui*. On y monte insensiblement des phénomènes les plus grossiers aux plus nobles. Autrement dit, si l'arbre de la Science s'enracine solidement dans la matière, c'est que là est l'inépuisable réservoir d'une sève assez riche pour désaltérer toujours l'avide fleur philosophique, et nourrir d'un suc abondant le fruit suave de la religion humaine.

Vous qui, M. Brunetière (1), de votre ciel métaphysique et théistique, n'aperceviez de loin sur notre pauvre petit monde que le tronc émondé de l'Arbre de Vie, vous aviez quelque droit et vous avez eu le courage de crier à sa mort, à la faillite de ses promesses. Mais voyez maintenant son opulente frondaison. Sa cime crève l'Univers et va tracer dans l'Espace (2) les lois protectrices de la Logique éternelle; ses rameaux, souples comme l'Ether, dispensateurs des énergies laborieuses et latentes, débordent la sphère étincelante « *visibilium omnium et invisibilium* ». Bien des fleurs s'y épanouissent, bien des fruits mûrs y pendent. Chaque « Terre du ciel », sans doute, y prend, y a pris, y prendra sa philosophie et sa religion; car l'unité matérielle et physique garantit une similitude vitale et conséquemment morale. Soignons la branche à notre portée : jouissons de ses fleurs, goûtons ses fruits. Si dans les lumières célestes vivent d'autres âmes sœurs, méritons sympathiquement leur estime et leur amour en exerçant ici-bas les rythmes de nos cœurs; en témoignant, non par de vaines paroles ou par des dissertations plus

(1) Je note, pour les lecteurs étrangers de cette *Revue*, que M. Brunetière a été, il y a quelques années, le héraut, en France, de la « faillite de la science ». Les journalistes s'étant émus de cette boutade, M. Berthelot voulut bien prendre la peine de les rassurer, en publiant une sorte de bilan scientifique à la fin du XIXe siècle. *Very much ado about nothing*.

(2) *Synthèse subjective*. Introduction, § 44 à § 58.

vaines encore, mais par des actes efficaces, notre affection pour nos terrestres compagnons : nos frères humains, nos parents animaux. *Gratia est dilectio!* C'est le *prochain* qu'il faut aimer. Qui vit par autrui doit d'abord *vivre pour autrui.* D'où notre culte envers cette Humanité bienfaisante à qui nous devons de savoir *aimer*, *penser* et *agir*.

Ces considérations préliminaires vont nous permettre de classer rapidement et de mieux apprécier les critiques que la presse quotidienne et périodique française vient de faire du Positivisme.

II

Nous commencerons par laisser de côté tout ce tas de copies sans intérêt, coupures d'articles biographiques empruntés sans reconnaissance aux dictionnaires nouveaux et vieux. Il est des journalistes dont la bibliothèque ne s'est pas enrichie, assure-t-on, depuis cinquante ans. M. Maurras n'ose nommer les doyens; mais le chorège en exercice serait le directeur de *la Patrie*. L'érudition philosophique de M. Massard nous récite une fois encore les fables de Littré, si chères à ses premiers ans. Comte fut un fou à lier; plus fous encore sont ses disciples, épris de ses élucubrations. A quoi bon, dès lors, exposer aux intelligents lecteurs de *la Patrie* ce que fut le Positivisme? Il condamne le plébiscite. Que le nom de Comte soit maudit!

La pluvieuse journée aurait fini bien tristement sans M. Emile Massard, l'ami, le candidat de M. Paul Déroulède, qui a publié dans *la Patrie* un réjouissant et sommaire portrait de Comte, disait M. Ch. Maurras dans *la Gazette de France* du lendemain de l'inauguration. L'article de M. Massard est conçu dans la manière de Littré. Cet article retarde de cinquante ans, absolument comme la doctrine plébiscitaire et le système de la souveraineté du peuple. Je ne partage point les idées de M. Massard, mais j'ai relu deux fois son article, avec cette estime croissante qui ne s'accorde qu'aux logiciens conséquents. Oui, c'est ainsi, c'est bien ainsi que doit être jugé par un homme d'Etat démocrate le philosophe à qui nous empruntions l'autre jour cette forte déclaration : « *Depuis*

trente ans que je tiens la plume philosophique, j'ai toujours représenté la souveraineté du peuple comme une mystification oppressive et l'égalité comme un ignoble mensonge. »

Comte s'exprime avec franchise et netteté. Et de même M. Emile Massard.

Un autre attardé, huché sur la chaire assomptionniste, croit opportun de déverser au pied de la statue de Comte son paquet d'immondices. Plus vilement haineux que Joseph Bertrand dont il s'abrite, il arrose ses poisseuses calomnies avec des injures, cuisantes seulement pour lui. Ce n'est point par peur ou par prudence que Molière et Beaumarchais vêtissaient la fausseté du frac laïc, puisque Machiavel avait, quelques siècles avant, réjoui des grassouillettes histoires de frère Timothée le noble Léon X...

Si Tartufe et Basile sont laïcs, c'est qu'un jésuite en redingote vaut vingt jésuites en soutane. Jamais le puffisme le plus batracien n'a étalé si naïvement son pompeux ridicule. Quand votre dernier vomissement attendu vous aura soulagé, père Fonvielle, nous vous apprendrons vie et doctrine de Comte, puisque de lui vous ignorez tout; nous vous dirons ce que fut « cet esprit ordinaire » qui, dites-vous, comme « le singe de la fable prenait le Pirée pour un homme », ce « simple professeur répétant à ses élèves ce que ses maîtres lui ont enseigné, et qu'il n'a peut-être compris que d'une façon tout à fait insuffisante », cet « âne chargé de reliques » qui n'a su « découvrir le plus petit théorème » et dont tout « le bagage personnel est *nul* ». Nous montrerons ce que fut cette jolie famille des Bertrand et des Duhamel.

Nous verrons bien à quelle tête appartenait « le bonnet d'âne » dont « l'atticisme tout à fait académique de Joseph Bertrand » ornait « la tête du pontife ». Elève d'Escobar, vous insinuez que le général André aurait, à l'imitation sans doute de Pierre, le pleutre apôtre, refusé l'héritage mathématique de son maître. Nous dresserons inventaire; et vous jugerez le rire béotien de vos prétendus « gens d'esprit ». Et puisque, dans le *Système de Philosophie positive*, vous n'avez vu « qu'une seule figure de rhétorique, la répétition, dont Comte abuse de la façon la plus scandaleuse, jusqu'au rabâchage », nous

vous le démonterons *paragraphe par paragraphe*. Et nous vous tiendrons la tête sur les pièces, si vous voulez nier. Vous saurez enfin, puisque vous l'ignorez encore, quelle distinction est entre une science *naturelle* et une science *concrète*; et cela vous empêchera de vous battre contre des moulins à vent : vous reconnaîtrez le front sur lequel vous avez vous-même collé l'étiquette « ridicule » que vous lisez déjà dans la glace. Nous vous forcerons à admirer cette psychologie positive dont vous ignorez jusqu'à l'existence. Nous vous montrerons comment le *Traité de Géométrie analytique*, « qui n'a eu aucun succès », est infiniment supérieur aux compilations classiques de notre Université, si réactionnaire et si fanatique de son néant. Depuis quand les forts tirages sont-ils le critère de l'excellence? Paul de Kock serait donc supérieur à Molière? La *Bible* à l'*Imitation?* Mais ne dites-vous pas qu'en mathématiques comme en religion, pour avoir « des idées claires, nettes et précises », il faut commencer par avoir « la foi ». C'est donc pour cela que, sur vos vieux jours, vous demandez les lumières de la Congrégation! La grâce opère : le *Cosmos* emprunte par vos mains au *Pèlerin* son vocabulaire, où l'insolence le dispute à la fatuité. Je comprends bien maintenant comment Comte, ne pensant pas comme Bertrand au sujet du calcul des probabilités, n'est qu'un « Vadius bourré d'algèbre » et un ignorant. Bertrand a fait à Condorcet l'honneur de lui succéder! Pauvre je suis, moi qu'indigna jadis l'absence de tout académicien à l'inauguration de la statue de l'ancien secrétaire perpétuel de l'Académie.

Oh! vous aviez raison, Père Fonvielle, la foi opère : « l'illustre Girondin » n'était que « le malheureux prédécesseur de Joseph Bertrand »! Le grand Berthelot lui-même désertait. Et voyez comme tout s'enchaîne; j'aperçois avec vous la philosophie du calcul infinitésimal. Mon pauvre Comte m'avait bien expliqué la conception de Leibnitz, celle de Newton, celle de Lagrange; les avantages et les inconvénients de chacune d'elles; il m'avait même enseigné (1), quoique vous en pensiez, la supériorité de la méthode leibnitzienne dont il

(1) *Synthèse subjective*. Géométrie différentielle, § 7 au § 42.

m'avait montré des applications jusqu'en Physique, en Chimie, en Biologie, en Sociologie, en Morale. Et j'avais cru comprendre! Mais vous seul, mon R. P., avez su trouver la vérité une. Si « l'infini entre dans cette analyse, c'est comme Dieu dans les études philosophiques, pour introduire un critérium de certitude ». Je n'y avais pas pensé! C'est comme chez Molière, mon R. P. Vous dites qu' « en s'évanouissant, les quantités résiduelles prouvent qu'elles sont non point objectives, mais subjectives ». Notre vieux comédien m'avait déjà appris que quand les filles ne parlent pas, c'est qu'elles sont muettes. Excusez-moi, mon Père, mon esprit n'avait point « l'intuition axiomatique de toute chose caractérisant la méthode divine ». Soyez certain que je reviendrai demander le secours de vos lumières contre « ce système de philosophie positive, fruit de l'orgueil humain qui veut faire du progrès une pyramide reposant sur la pointe »! Restez à votre adoration perpétuelle et à vos éjaculations mathématico-théologiques, à la paix du Seigneur.

Ainsi soit-il!

La Libre Parole ne pouvait que prendre part à ce match d'injures. Toutefois, je me refuse à croire que M. Drumont, qui se pique, non sans raisons, de faire œuvre sociologique, ait lu l'article de son rédacteur, M. R. Hennecart. Il eût su trouver chez Comte d'autre caractéristique que l'imbécile épithète « d'interné de Charenton ». Cependant la haine se fait trop souvent pour lui Dalila, et le rend faible comme l'enfant. Renverser le Temple du Veau d'or est bien; mais à quoi bon ébranler la colonne juive, gratter le pilier huguenot pour arc-bouter de l'échine et de la paume la voûte croulante de la finance cléricale. Synagogues, églises, temples, tous les temples, ceux mêmes de la science et de libre-pensée sont infestés par les marchands et les simoniaques. Arrachons les portes, ouvrons les fenêtres. Tous ces vieux et respectables asyles furent et doivent rester les Maisons du peuple.

L'internationalisme, c'est du catholicisme insystématisé. Le Positivisme lui apporte sa forme politique définitive; forme évoluante comme les sciences continuellement incorporées au

dogme ; forme d'équilibre entre le milieu terrestre et la capacité humaine d'adaptation.

MM. Maurice Barrès, Brunetière, Ch. Maurras vont vous dire quels arguments positifs Comte a donnés aux partisans sincères de l'ordre : j'entends à ceux qui placent, tout au moins en théorie, l'ordre social au-dessus des querelles dynastiques et cléricales ; aux hommes qui savent, ou veulent paraître comprendre le grand maître de l'école conservatrice : Joseph de Maistre ; aux cœurs enfin pour qui le salut public sera toujours, idéalement au moins, la suprême loi.

Dans son admiration pour Comte, M. Barrès va jusqu'à traiter « d'indigne fourberie » le légitime secours que MM. Ranc, Joseph Reinach et surtout M. Hubbard ont demandé à Auguste Comte pour la « défense républicaine ». Il se fâche ; il a tort. M. Barrès, plus que ses contradicteurs, pèche par exagération. Il défie toute réponse : nous lui répondrons cependant, si habilement sélectionnées que soient ses citations.

Trois questions d'actualité tiennent particulièrement à cœur au rédacteur du *Gaulois :* d'abord ce qu'il nomme, par euphémisme, la *liberté de l'enseignement*. M. Barrès nous rappelle à ce sujet les prescriptions de Comte : suppression de tous les budgets théoriques, du budget universitaire comme des budgets théologiques, pour laisser à chacun « *l'entretien du culte et de l'instruction qu'il préfère* (1) ». M. Barrès n'a point pris garde qu'il s'agit seulement ici de l'enseignement des adultes ; mais l'État conserve le devoir, non de diriger, mais d'assurer, « *avec l'assistance des plus éminents professeurs occidentaux* », *l'instruction intégrale des prolétaires* (2). Comte tire même sa conclusion (3) : C'est le cadre occidental et même planétaire des philosophes, émancipés de l'esclavage politique national, qui seul pourra donner à la force du nombre la continuité nécessaire d'action pour surmonter les ligues occultes des riches, car, dit-il, « *quelque vio-*

(1) Discours sur l'ensemble du Positivisme, § 229.
(2) Discours sur l'ensemble du Positivisme, § 227.
(3) Discours sur l'ensemble du Positivisme, § 231.

lente que semble toujours la force du nombre, elle finit, d'ordinaire, par l'être, au fond, beaucoup moins que celle de la richesse ». Les philosophes conseillent et ne dirigent pas. Ils ne sauraient « *jamais disposer à leur gré de nos prolétaires, comme l'ont rêvé quelques roués; ils ne pourront qu'en modifier beaucoup les passions et la conduite, quand ils y appliqueront dignement leur autorité morale, au profit réel, tantôt de l'ordre, tantôt du progrès* ». Donc, si M. Barrès a raison de revendiquer au nom de Comte la pleine concurrence spirituelle, il a tort d'omettre « *la double exception que comporte cette maxime actuelle, pour l'instruction primaire et la haute instruction spéciale, qui doivent attirer de plus en plus une sage sollicitude publique, comme germes indispensables d'une vraie rénovation* (1) ».

MM. Ranc, Joseph Reinach et Hubbard ont ainsi le droit de se réclamer également du Philosophe; tout au plus pourrait-on leur reprocher de pécher par exagération inverse.

Il est bien vrai que « *les enfants ne sauraient être élevés contrairement aux convictions paternelles, ni même sans leur assistance* » (§ 228); mais de là, précisément, la nécessité pratique de neutraliser, et conséquemment de laïciser l'école. *Neutraliser*, puisque nous vivons à une époque de dispersion des vieilles croyances, et d'incertitude sur la croyance prochaine: résultante tant de la masse respectable des éléments humains cachés sous les formes anciennes, que des matériaux nouveaux taillés en ce moment même par les savants occidentaux et même orientaux. *Laïciser*, puisque, de par l'esprit théologique même, et non par le fait de l'esprit positif, il y a inversion de méthode. Le théologien pose *son* dieu comme principe; il en déduit *sa* conception dogmatique, cultuelle et régimaire : *sa* religion, pour tout dire en un mot. Attaché au ciel par les cheveux, il touche du pied la pyramide symbolique du R. P. Fonvielle qui flotte superbement sur l'océan de la grâce infinie. Dans l'attente craintive du coup de ciseau fatal, il prie humblement *son* divin Maître. Et que lui importe, après tout, la pyramide? « Chacun pour soi; Dieu pour tous. »

(1) *Loc. cit.*, § 228.

Le positiviste, rivé au sol paternel, ne demande plus rien au Ciel muet. De son tout petit observatoire, point perdu dans l'espace immense, il a l'outrecuidante ambition de surprendre les mystères dans lesquels il vit, se meut; par lesquels il est. Il induit péniblement avant de déduire; mais sa peine fait son bonheur : il connaît l'existence des choses. Du monde subjectif toute erreur est bannie : le ciel éthéré n'écrase plus de têtes; le pied humain est son mètre. La règle des lois connues, toujours justifiables, remplace l'arbitraire divin. Voilà la pyramide retournée, et son sommet est devenu le centre du monde.

Il n'y a donc pas de conciliation logique possible entre l'absolutiste théiste ou métaphysique et le relativisme scientifique ou positif. Or, j'ai montré plus haut comment les devoirs humains priment tous les autres — s'il en est. — L'Etat, dont la fonction est de présider à leur coordination, ne peut plus être que laïc. C'est pourquoi les hommes de « la défense républicaine » ont le droit, le devoir d'évoquer le nom d'Auguste Comte.

En ce qui concerne la question congréganiste (1), je reste, quant à moi, et en compagnie de M. Barrès, le partisan sincère du droit commun, d'où je n'ai garde d'extraire la séparation des Eglises et de l'Etat. La liberté de réunion et d'association est le corollaire inévitable de la liberté spirituelle et morale. En pareille matière, l'Etat n'a qu'un devoir de surveillance et de contrôle : maintien de l'ordre public, protection des individus, prélèvement équitable des contributions personnelles et collectives. M. Barrès dit l'admiration d'Auguste Comte pour Ignace de Loyola et pour les jésuites que, par respect pour le fondateur, le Philosophe nomme constamment les Ignaciens. Il a encore raison. Je lui conseille de lire la belle étude que M. Pierre Laffitte consacra à ce *Grand Type de l'Humanité* et à son ordre (*le Catholicisme*, p. 423 à 485).

(1) M. Pépin, on le remarquera, ne prétend engager que lui-même sur cette brûlante question des Congrégations. Il est à noter, en effet, que beaucoup de positivistes français, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, sont nettement partisans de mesures d'exception provisoires contre l'Eglise catholique. C. H.

Peut-être comprendra-t-il le regret qu'a laissé, en quelque manière, l'échec des propositions d'alliance; peut-être devinera-t-il notre désir, mon désir en tous cas, de substituer à cette congrégation, désormais fermée au progrès, la société anarchique aujourd'hui, mais restée *capable* d'évolution, dite des francs-maçons. M. Hubbard a eu l'honneur de tenter le premier cette transformation; je lui en témoigne ici toute ma reconnaissance. Mais je n'ai nulle crainte d'avouer l'infériorité *morale* ordinaire du personnel qu'il veut recruter. Il n'obtiendra point, de longtemps, des dévoûments individuels comparables à ceux de la congrégation rivale. Les vieilles sociétés ignacienne et maçonne s'épuiseront donc en vains efforts de neutralisation mutuelle. L'une devra sa survivance à la valeur morale de ses membres; l'autre à la flexibilité de ses principes. L'immutabilité du dogme tuera le Gesu dont il fait encore la force; l'adogmatisme et, conséquemment, l'indiscipline de la libre-pensée, énervera et dissolvera les ouvriers d'Hiram. Comme les organismes préparatoires du cimetière paléontologique, ces associations ontologiques disparaîtront sous la concurrence vitale des organismes plus jeunes et plus modifiables qu'elles-mêmes auront formés. Dans cette formation nouvelle, l'apport disciplinaire des ignaciens surpassera vraisemblablement la contribution progressiste des maçons (1). La moralité l'emportera toujours finalement sur l'intellectualité. Quoi qu'il en soit, M. Barrès ne saurait plus dénier à MM. Ranc, Reinach et Hubbard le légitime mérite de contrebalancer, par leur commune divergence du pivot

(1) Telle me paraît être également l'opinion de M. Anatole France, *in l'Orme du Mail*. Au reste, l'histoire de la Révolution n'illustre-t-elle pas cette proposition (cas de Sieyès, Talleyrand, Fouché, etc.). Et j'aurais d'autres *cas* à citer.

Voici le texte (p. 18) : « ... Il discernait en cet enfant un Guéroult, un Renan. Et une sueur d'angoisse lui glaçait le front. Son épouvante était, en nourrissant de tels élèves, de préparer à la vérité des ennemis redoutables.

« Il savait que c'est dans le temple que furent forgés les marteaux qui ébranlèrent le temple. Il disait bien souvent : « Telle est la force « de la discipline théologique que seule elle est capable de former les « grands impies; un incrédule qui n'a point passé par nos mains est « sans armes et sans force pour le mal. C'est dans nos murs qu'on reçoit « toute science, même celle du blasphème. »

positiviste, la commune divergence inverse de MM. Barrès, Brunetière et Maurras. Les deux groupes, dos à dos, ne décrivent pas les mêmes sites; entraînés d'un même mouvement vers des horizons nouveaux, les uns, plus artistes, regardent avec regret les pentes traversées; les autres, plus curieux, cherchent des yeux l'étoile vers laquelle marche l'Humanité. Tous ces sites, tous ces horizons sont des aspects divers du même ensemble réel, du même univers positif.

Nous allons vérifier, une fois de plus, par la lecture de l'étude de M. Brunetière, cette conclusion générale formulée depuis si longtemps. Si souvent rééditée, elle devrait être reçue enfin comme fait d'observation, et le Positivisme, en l'expliquant, la rangerait aisément parmi les inductions mi-axiomatiques.

Je n'insisterai pas sur la concession, faite sans discussion aux dilettantes, par M. Brunetière, sur la lourdeur du style d'Auguste Comte. Si, à première lecture, les longues phrases, chargées d'incidents, du *Système de Philosophie positive*, paraissent lourdes comme des épis trop riches fléchissants, on éprouve par contre un singulier charme à les lire, à les relire, à en savourer toute la « mirifique » substance. M. Maurras va nous le dire plus loin. Il serait d'ailleurs profondément illogique d'exiger un rigoureux enchaînement d'idées, but même du cours, sans admettre la forme littéraire adéquate. A toute pensée originale, style original. Une logique parfaite a son langage parfait. L'*élégance* du logicien est autre que celle des petits-maîtres; voilà tout. Sophie Germain a montré que la symétrie et la gradation des idées donnent « l'élégance » aux formules mathématiques. Or, les analogies se développent à travers tout le champ encyclopédique, et le langage de la philosophie positive traduit exactement cette homogénéité élémentaire des catégories scientifiques. Si les peines de l'étudiant sont, au début, incontestables, elles sont bien compensées par les jouissances ultérieures du positiviste graduellement convaincu.

M. Brunetière aime l'odeur de la poudre. Jadis, il proclama avec éclat « la banqueroute de la science », et cette formule

brutale, intransigeante, sans commentaire qui défendît en quelque mesure cet arrêt audacieusement provocateur, lui valut injures, railleries, mépris, et aussi réponses du tact au tact. M. Berthelot, le plus éminent interprète contemporain de la science en France, se donna la peine ou le plaisir de rappeler publiquement les services immenses rendus par les savants à l'Humanité, d'évaluer les richesses définitivement incorporées au capital social ; gages impérissables de bienfaits croissants. Notre coreligionnaire, M. André Lavertujon, pensa qu'une banqueroute si retentissante ne pouvait être alors que celle de Dieu ; et, en fait, il ne trouva point trace de *Providence divine à l'Exposition* (*Bellérophon,* n° de juillet 1900). Toutes les galeries, de celles du Palais des Mines à celles du Palais des Arts libéraux, n'offraient que des produits du travail humain. La science, qui ne promet de récompense certaine qu'au travail intelligent, triomphait; les anesthésiques dissolvaient la souffrance; et la maladie, démon malfaisant, jouait dans le soleil électrique, pour l'amusement des enfants et la curiosité des grands. Les fléaux de Dieu, châtiments ou épreuves pour les humains, se trouvaient là cachetés en bouteille. Prométhée émancipé vainquait Zeus ; et le dieu né sur les bords des fleuves asiatiques agonisait lamentablement sur les bords de la Seine. Qui donc de l'Humanité agissante, ou du dieu aux promesses inféconde, avait tenu ses engagements? Aujourd'hui, c'est aux philosophes du XVIII[e] siècle, précurseurs immédiats du Positivisme, que M. Brunetière s'en prend par son moniteur, la *Revue des Deux-Mondes* (1[er] juin 1902). Il reproche à Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot et Helvétius d'intervertir les termes du rapport normal entre la politique et la morale. On disait, avant eux : les lois politiques formulent des coutumes spontanément développées, et les lois ne valent pratiquement que par leur degré de concordance avec les mœurs. *Quid leges sine moribus?* Comte reste d'ailleurs dans la bonne voie en prescrivant « *la subordination continue de la politique à la morale* ». Les philosophes assujettissent les mœurs aux lois. M. Brunetière conclut au vice originel de la « *philosophie révolutionnaire* ». Or, j'ai montré, par les préliminaires

du présent examen, la légitimité scientifique de cette interversion, et j'ai même tenté de l'enfermer dans ses limites. Comment un critique incisif comme M. Brunetière n'a-t-il point aperçu l'antithétie si caractéristique qui existe entre les mœurs et les formes institutionnelles du siècle libérateur? Et c'est précisément parce que et la théologie en recul depuis six siècles déjà, et la métaphysique, son humble servante, restaient impuissantes à refréner les âmes sceptiques, à séduire les esprits; c'est parce que la science s'emparait déjà des places abandonnées, qu'autel et trône tombaient dans l'obédience de l'archéologie. Les mœurs, grandies sous la protection de Dieu et du Roi, mais comprimées maintenant par les deux compères, brisaient le cocon politique traditionnel et cherchaient dans le règne des lois, alors nécessairement empiriques, la forme appropriée aux impulsions nouvelles. Dans ces grandes crises métamorphiques, les hommes d'action pourraient-ils conserver toujours un calme philosophique? Leur seul tort est de concevoir comme éternelles les formes de transition. Car, à la fièvre de croissance succède une réaction déprimante proportionnée, et le nouvel équilibre ne s'établit qu'après une série d'oscillations tantôt progressives, tantôt régressives. La parfaite adaptation continue des lois aux mœurs est, je le répète, le but de l'art politique. Assurément, M. Clémenceau sait mieux que vous, M. Brunetière, lire votre maître, l'un des nôtres : Joseph de Maistre. Prenez besicles et voyez comme le « bloc » révolutionnaire saisit bien dans son moule le « *miracle du Comité de Salut public* ». Quelques hommes au grand cœur suffirent alors à imposer à la masse populaire, indécise et tiède, les formes républicaines; et, par elles, des conceptions, puis des mœurs nouvelles. A situation anormale, vie sociale anormale. « Il faut abattre avant de reconstruire, dites-vous vous-mêmes, et surtout il faut déblayer. » Les philosophes du XVIIIe siècle furent donc les démolisseurs; les révolutionnaires déblayèrent; les positivistes ont l'ambition de reconstruire. Et c'est pour cela qu'en *vrais conservateurs*, nous acceptons l'héritage intégral de la Révolution; nous achevons même la démolition et le déblaiement. Démolition pour extirper des têtes les dernières idées théologiques

et métaphysiques; démolition pour effacer les taches dont l'égoïsme souille encore les plus nobles mobiles; démolition pour jeter bas l'orgueil du mauvais riche et dissiper l'inanité de ses prétentions imbéciles; démolition pour subordonner l'égoïsme national aux intérêts purs de l'Humanité; démolition pour séparer de l'Etat les clergés théistes et universitaires; démolition, en un mot, et déblaiement des obstacles que la persistance du passé opposerait à la *vie nouvelle* que nous voulons vivre. Vous faites en passant la critique dédaigneuse de l'éclectisme cousinien, « le pire » des éclectismes; puis, railleur, vous moquez cette « philosophie d'Etat » aussi intolérante que misérable, qui eût abêti la France pendant plus d'un demi-siècle si son insanité même n'eût énervé son efficacité. Bien des esprits cependant en sont restés estropiés et vous n'oubliez pas de le noter. La prétendue « morale indépendante », chère à nos programmes laïcs, n'est qu'un mauvais démarcage du catéchisme catholique. On garde les prescriptions en effaçant la justification. Voilà ce qu'ont trouvé nos huguenots et nos déistes. Nous reconnaissons volontiers avec vous que « le respect de soi-même » ou « le sentiment du devoir » sont tout à fait insuffisants pour fonder une morale positive. M. Laffitte se gaussa un jour, devant un directeur huguenot de l'Instruction publique, de cette vanité de l'enseignement de la morale civique. Notre cher Maître, naturellement, naïvement, incisif, mettait de son côté les rieurs — non, je dois dire les rieuses, car des dames présidaient au tournoi. — Le fonctionnaire n'a jamais pardonné au philosophe sa sincérité; et un grand journal quotidien, toujours hospitalier à la prose officieuse et huguenote, manque rarement depuis lors de donner au Positivisme les témoignages anonymes d'une dévote malveillance. Nous démolirons donc, nous déblaierons encore cette Université, réactionnaire sans le savoir; puis nous reconstruirons.

Mais comment reconstruire rationnellement après Kant et sa *Critique de la raison pure?*

« Il est un fait absolu, répond Comte: tout est relatif », et le relativisme systématisé fait toute sa philosophie. Ce que nous appelons *connaissance* n'est que l'expression des rap-

ports connus entre le Monde et l'Homme. Nos connaissances dépendent de nos sens, de leur variété et de leur acuité. « Les phénomènes numériques mêmes n'échappent pas à l'objectivité, ai-je déjà dit : nous n'en pouvons avoir l'idée que grâce à la stabilité suffisante de ce qui nous entoure. Que les enveloppes des êtres bruts ou animés viennent à changer rapidement : contractions ou dilatations suffisantes de volume, apparitions ou disparitions fréquentes et arbitraires, etc..., et plus d'individualisation possible; partant, plus de conception numérique. Deux gouttes d'eau en viendraient-elles à acquérir, par leur union, le volume et le poids d'une seule, la mentalité humaine est changée : voilà pourtant un fait d'ordre exclusivement cosmologique. Ce n'est donc pas un axiome, mais un vrai théorème que l'affirmation de Don Juan : « Je crois que deux et deux font quatre, Sganarelle, et que quatre et quatre font huit. » Diderot, dans ses *Lettres sur les sourds et sur les aveugles*, a déterminé la production d'idées spécifiques dues à l'ouïe et à la vue. Donc il est vrai, bien certain, « que si nous avions, tous tant que nous sommes, d'autres sens, ou six sens au lieu de cinq, ou le crâne fait d'une autre sorte, le monde extérieur nous apparaîtrait peut-être...

— Certainement ! vous dis-je, M. Brunetière.

— ... Sous un aspect assez différent que celui que nous lui prêtons. »

Aucune restriction n'est admissible. Sans les instruments de physique et de chimie, nos conceptions du Monde seraient tout autres. Combien d'âmes — *et quorum pars parva fui* — ont été ravies à jamais aux croyances de leur enfance par les découvertes astronomiques. Il m'est impossible de concilier la foi chrétienne, par exemple, avec les données de l'astronomie sidérale, révélées par la lunette ; il m'est impossible de concilier l'existence d'un dieu bon avec l'observation naturaliste de la loi d'airain, du *struggle for life*.

Aussi, renonçons-nous systématiquement à deviner la vérité dernière. Nous ne chercherons à déterminer que les *relations* de l'homme avec son milieu social et cosmique. La coordination, *par rapport à l'entendement humain*, de ce

corps grossissant de relations *constatées* permanentes sera notre synthèse. Les matériaux seront exclusivement empruntés au monde extérieur — l'analyse est objectiviste ; — mais l'architecture sera inspirée par l'Etre par qui et pour qui s'élève l'édifice : c'est-à-dire l'Humanité, progressivement meilleure, plus savante et plus puissante. La synthèse sera SUBJECTIVE. Non seulement l'antithèse irréductible que M. Brunetière croit découvrir entre le relativisme et le subjectivisme n'existe pas, mais le subjectivisme seul, depuis la *faillite de l'objectivisme* scientifique dénoncé par Kant, peut donner au relativisme « consistance, clarté, précision ». Le subjectivisme, qui systématise le jeu des *lois de l'entendement (Philosophie première*, par Pierre Laffitte), n'était néfaste, sous le nom de spiritualisme, que par son opposition à l'objectivisme, dissimulé sous le nom de matérialisme. Le Positivisme, qui réalise spontanément les vœux de l'éclectisme, opère donc enfin la conciliation des deux aspects fondamentaux de la philosophie actuelle. Dans cette réunion de l'utilité à la réalité, l'individualisme cartésien trouve son exercice et sa limite. L'opportunité sociologique des recherches, la convenance mentale de la coordination est de sa compétence ; l'apport objectif limite étroitement ses divagations. Copernic s'insurge, au nom de la logique, contre le système de Ptolémée, en proposant un système plus simple, c'est-à-dire mieux coordonné. Des objections théologiques empêchent Tycho de l'adopter intégralement. Képler et Galilée continuent à faire tomber les objections d'ordre mécanique opposées justement par les contemporains. La démonstration irréfutable apportée par Bradley, seulement en 1727, n'existe pas encore, et cependant, Huyghens et Newton, partant de l'hypothèse copernicienne, construisent par déduction le système du monde. La solidarité universelle lie bientôt le ciel à la terre : la gravitation à la pesanteur, ou la pesanteur à la gravitation ; et Jupiter, enchaîné sur son orbite, dit à Roëmer la vitesse de la lumière. La raison persuadée, charmée par tant d'ordre, n'attendait pas, comme l'avait montré si bien le cas de Descartes, d'être convaincue. En basant sur l'évidence son critère de la vérité, le philosophe « breton » ne péchait que par exagération ; il obéissait,

sans le savoir, à la première des lois logiques qui prescrit de faire en chaque cas l'hypothèse la plus simple que comporte l'ensemble des renseignements obtenus. Descartes, qui avait médité sur l'hypothèse copernico-galiléenne, avait confondu la simplicité, qui n'est que logique ou subjective, avec la réalité, dont la complexité confond la puissance de l'esprit humain. La synthèse subjective individuelle reste déterminée, à chaque époque, par l'analyse objective cosmique et politique. Descartes qui, dans ses voyages en pays protestants, voyait sombrer la foi, et dont les sciences cosmologiques, encore dans l'enfance, ne pouvaient discipliner le génie, ne pouvait qu' « absolutiser » les conceptions convenant à son esprit mathématique. M. Brunetière devait plus de justice au « névropathe » Descartes. Quand, après Comte, il admet pour critère sociologique la *filiation*, mais en détachant du Positivisme la loi des trois états, il n'a certes pas les excuses du grand coordinateur de la synthèse objective. M. Brunetière reste en deçà du fossé catholique, quand l'audacieux Descartes n'avait pas craint de le franchir : Descartes n'ignorait rien des sciences de son temps, M. Brunetière prône leur faillite. Cet esprit et ce génie sont inévitablement antipathiques. L'un s'enferme dans le connu, l'autre s'échappe dans l'inconnaissable. Il n'y a pas de conjonction possible. Au reste, l'instinct ne trompe pas M. Brunetière : il sent bien qu'il y a opposition radicale entre tout objectivisme, subjectivisé ou non, et le théologisme. Le Dieu d'Aristote même lui paraît trop constitutionnel. Qui admettrait le régime des lois introduirait les discussions scientifiques; et M. Brunetière, d'une susceptibilité toute féminine, *veut* une religion dont les dogmes ne se discutent pas. Les devoirs humains en dérivent et ne les créent pas. Nomade des contrées de l'*inconnaissable*, le critique de la *Revue des Deux-Mondes* ne relève plus de notre critique.

S'il ne s'agissait que d'*inconnu*, nous saurions aisément trouver des régions d'amical voisinage. Suivant l'image de Spencer, la sphère grossissante du connu aura des contacts de plus en plus nombreux avec le milieu inconnu qui l'enveloppe et l'imprègne. Mais ce n'est pas à cette ferme chaîne

des connaissances humaines que M. Brunetière s'accroche avec énergie. Aussi, Comte et ses disciples, qui n'ont plus pour se guider dans cet empire ténébreux la chandelle tremblotante de la foi, ne pourront-ils frayer si loin en sa compagnie. L'amitié du R. P. de Fonvielle, perché sur sa divine pyramide comme Siméon sur sa colonne, le consolera. Nous continuerons à porter à l'Humanité seule le tribut de notre reconnaissance et de notre dévoûment.

C'est avec un douloureux regret que nous trouvons dans les rangs catholiques et royalistes un positiviste tel que M. Ch. Maurras. Par quel détour d'esprit ce positiviste intransigeant déserte-t-il le bataillon sacré de la République, et va-t-il fonder chez les rétrogrades un « positivisme chrétien », un royalisme à prétentions sociologiques ? M. Ch. Maurras ne nous dit pas l'histoire de sa pensée. Le *cas* serait pourtant d'un haut intérêt. Nous sommes tout aussi « *purs* » que lui « *de toute croyance anarchique* ». Comme lui, nous ne croyons plus aux « *dogmes révolutionnaires que toute croyance organique doit préalablement exclure* » ; mais, de ce que la situation républicaine actuelle est loin de réaliser notre idéal, nous ne concluons pas à l'amitié de ceux qui veulent le détruire. Le capitaine se trompe quelquefois de rose des vents ; est-ce là raison suffisante pour revenir au point d'attache. D'ailleurs, à qui M. Ch. Maurras fera-t-il croire qu'il y a moins de *perturbateurs* et d'*anarchistes* dans le camp royaliste que dans l'atelier républicain ? Les prétendants sont de tristes sires vraiment. Comprenez donc ce qu'en pensait lui-même le duc d'Aumale, le seul homme sympathique et éminent de cette pauvre famille d'Orléans. L'armée royaliste que j'ai vu manœuvrer de près — l'industrie a des franchises d'accès à nulle autre pareille — est moins intéressante encore que ses chefs. Le drapeau royaliste et la bannière catholique sont devenus les emblèmes préférés du rastaquouérisme cosmopolite : les naïfs sont exploités par les filous. Il y a encore plus *d'arriérés et de perturbateurs* dans le parti des ducs que dans la troupe de Jacques Bonhomme ; et il y a probité de cœur en moins.

Si l'esprit de parti acidifie l'article de *la Gazette de France*,

le plus pur esprit positiviste anime l'article que la *Minerva* (1) (15 mai 1902) consacre à Auguste Comte. Il conviendrait de le reproduire ici intégralement.

Quelquefois, écrit M. Ch. Maurras, au milieu des paisibles nuits de travail, une crise d'incertitude, causée par la fatigue, jette l'esprit dans le trouble et la confusion. La plume échappe, les idées cessent de se suivre régulièrement. On se lève, on secoue l'espèce de torpeur que donna l'immobilité, mais, ni la promenade, ni le repos physique ne rendraient à l'esprit l'assurance perdue; il lui faut un secours qui soit spirituel et qui l'émeuve avec des images dignes de lui. Ce n'est pas le moment de recourir au conseil des poètes, ni d'ouvrir quelque répertoire de science, car la science toute pure semblerait froide et la poésie toute seule paraîtrait d'un vide infini. J'estime heureux les hommes de ma génération qui, sans être positivistes au sens propre du terme, peuvent, en pareil cas, se souvenir de la morale et de la logique de Comte. S'il est vrai qu'il y ait des maîtres, s'il est faux que le ciel et la terre et les moyens de les pénétrer ne soient venus au monde que le jour de notre naissance, je ne connais aucun nom d'homme qu'il faille prononcer avec un sentiment de reconnaissance plus vive. Son image ne peut être évoquée sans émotion.

Ce petit vieillard émacié, aux yeux doux, dont le masque tragique nous rappelle à la fois Baudelaire et Napoléon, amassa de grandes et précieuses ressources contre nos faiblesses soudaines et les trahisons du destin. Je ne suis pas de ceux qui récitent quelques-unes des formules de Comte en les accompagnant de signes de cabale et de religion; mais, familiarisé avec elles depuis longtemps, je ne puis donner à aucune un sens indifférent. Les plus abstraites en apparence me touchent, en passant, d'une magnétique lumière. A demi-voix, dans le silence de la nuit, il me semble que je redis des syllabes sacrées...

Le poids même de ces sentences, leur rude austérité y ajoutent le charme d'une vigueur naïve. On ne le sent complètement qu'après le temps et le loisir de l'initiation. Un lecteur coutumier de Comte est toujours surpris d'en voir critiquer le tour abstrait ou la sécheresse rugueuse. Il ne peut s'empêcher d'égaler ces sentences aux meilleurs vers moraux et gnomiques d'un Lysis, d'un Virgile ou d'un Pierre Corneille. Il les trouve gonflés de

(1) La « *Minerva* », Revue des Lettres et des Arts, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, chez Albert Fontemoing, Paris, rue Legoff.

subtiles consolations, d'encouragements délicats, en même temps que de vérités qui défient le doute. Douceur, tendresse, fermeté, certitudes incomparables, c'est tout ce que renferme pour un habitué de Comte ce terrible mot, si peu compris (1), de Positivisme! Nous ne comprendrions rien au maître si nous ne nous formions d'abord une idée précise de son lecteur. C'est par celui-ci qu'il faut commencer.

L'ANARCHIE AU XIX[e] SIÈCLE. — Dans les derniers jours de l'année 1847 ou les premiers de 1848, un jeune homme à peine majeur entendait au Collège de France je ne sais qui prononcer du haut d'une chaire ces paroles, peut-être soulignées d'applaudissements : « Le vainqueur, dans la grande lutte à laquelle nous assistons encore, c'est le principe de l'examen; le vaincu, c'est le principe de l'autorité. Ainsi le gouvernement de l'avenir sera le gouvernement de l'examen. Je ne dis pas que ce soit un bien, j'en reconnais tous les inconvénients, mais je le constate comme un fait. » Voilà les paroles du siècle. Tous les enfants du siècle dernier furent plus ou moins asservis au constat de ce prétendu fait.

Pourtant, ce fait, même approuvé par un docteur et couronné de l'enthousiasme d'une salle de cours, n'aurait jamais été facile à accepter pour un esprit normal dans un des âges normaux de l'humanité. Quoique né dans une période de crise, le jeune Charles Jundzill (ainsi se nommait l'auditeur du Collège de France) s'était de bonne heure contraint à donner un sens précis aux mots dont il se servait. Il s'efforçait en vain de trouver une signification quelconque à ces termes : « gouvernement de l'examen ». Et personne n'en aurait trouvé non plus à sa place. Qui examine ne gouverne pas encore; qui gouverne n'examine plus. L'acte propre du gouvernement, l'acte propre de l'examen s'excluent l'un l'autre. Un gouvernement peut commencer par s'entourer des lumières de l'examen; du moment qu'il gouverne, il a pris son parti, l'examen a cessé. De même l'examen peut aboutir, par hasard, au gouvernement : tant qu'il reste lui-même, il ne gouverne pas.

Et, sans doute, Jundzill voyait bien que l'habitude d'examiner était établie dans son siècle et dans sa propre intelligence; mais il ne voyait pas comment tirer de cette habitude aucun genre de direction, et son expérience lui montrait qu'on devait en tirer le contraire.

(1) Le Positivisme est généralement donné pour n'admettre que ce qui se voit et se touche. (Note de M. Ch. Maurras.)

« Etrange gouvernement que celui de l'examen », se dit-il. « Etrange situation mentale et sociale que celle qui consiste à examiner toujours, puis à examiner encore. Etranges esprits qui se décernent mutuellement, ou qui s'attribuent eux-mêmes les titres de philosophe et de penseur, et dont la vue est à ce point bornée, qu'ils prennent le *moyen pour le but, qu'ils regardent comme le résultat de la crise ce qui n'est que la crise elle-même...* » Charles Jundzill traduisait ici l'étonnement et le scandale que lui inspirait la gageure que son siècle entier soutenait en matière politique; mais il en souffrait à beaucoup d'autres égards. Il en souffrait dans la direction de sa vie : car le principe d'examen ne fournit non plus aucun moyen d'ordonner sa conduite privée; il en souffrait encore dans la marche de sa pensée : examiner n'apprend ni à choisir, ni à classer, ni à organiser les notions utiles et vraies.

Il en souffrait. J'aurais dû dire qu'il en avait souffert, car le malaise personnel de Charles Jundzill se trouvait déjà dissipé, grâce à la philosophie positive, quand il l'exposait à Auguste Comte dans une lettre que je résume et développe d'après les vraisemblances de son état d'esprit. Ce malaise préliminaire était éminemment typique et significatif. Il représente avec beaucoup de vigueur le malaise de presque tous les esprits nés catholiques, mais devenus étrangers au catholicisme. Charles Jundzill, originaire de Pologne, était de naissance et de formation très purement romaines; or, dès avant sa dix-neuvième année, il avait constaté jusqu'à l'évidence son inaptitude à la foi, et surtout à la foi en Dieu, principe et fin de l'organisation catholique.

Etait-ce la philosophie, était-ce la science qui l'avait réduit à cette impossibilité de croire? Quelle que fût l'influence subie par le jeune homme, tel était le fait; il ne croyait plus, et de là venait son ennui. On emploierait un langage bien inexact si l'on disait que Dieu lui manquait. Non seulement Dieu ne manquait pas à son esprit, mais son esprit sentait, si j'ose m'exprimer ainsi, un besoin rigoureux de *manquer de Dieu :* aucune interprétation théologique du monde et de l'homme ne lui était plus supportable. Je n'examine pas ici s'il avait tort ou s'il avait raison, ni s'il avançait, ni s'il reculait. Il en était là. Mais, Dieu éliminé, subsistaient les besoins intellectuels, moraux et politiques qui sont naturels à tout homme civilisé et auxquels l'idée catholique de Dieu avait longtemps pourvu avec plénitude.

Charles Jundzill et ses pareils n'admettent plus de Dieu, mais il leur faut de l'ordre dans leur pensée, de l'ordre dans leur vie, de

l'ordre dans la société dont ils sont les membres. Cette nécessité est sans doute commune à tous nos semblables; elle est particulièrement vive pour un catholique, accoutumé à recevoir sur le triple sujet les plus larges satisfactions. Un nègre de l'Afrique ne saurait désirer bien vivement cet état de souveraine ordonnance intellectuelle et morale auquel il n'eût pas grand accès. Un protestant, fils et petit-fils de protestants, s'est de bonne heure entendu dire que l'examen est le principe de l'action, que la liberté d'examen est de beaucoup plus précieuse que l'ordre de l'esprit et l'unité de l'âme, et cette tradition, continuée d'un âge à l'autre, a effacé de son esprit le souvenir du magnifique *tout* catholique; sa pensée, naturellement sujette aux mêmes appétits d'unité et d'ordre que le commun des autres pensées, n'est pas obsédée de l'image d'un paradis perdu.

Cette espèce de nostalgie devient parfois si consciente chez les catholiques éloignés de la foi, que les apologistes de la religion en ont fait un argument d'une extrême vivacité. La vie humaine n'a qu'un axe, disent-ils, faute duquel elle se dissocie et s'écoule. Sans l'unité divine, et ses conséquences de discipline et de dogme, l'unité mentale, l'unité morale, l'unité politique disparaissent en même temps; elles ne se reforment que si l'on rétablit la première unité. Sans Dieu, plus de vrai ni de faux, plus de loi, plus de droit. Sans Dieu, une logique rigoureuse égale la pire folie à la plus parfaite raison. Sans Dieu, tuer, voler, violer sont des actes d'une innocence parfaite; il n'y a point de crime qui ne devienne indifférent, ni de subversion qui ne soit légitime; car, sans un Dieu, le principe de l'examen subsiste seul, et ce principe, qui peut tout admettre, ne peut exclure rien. Le clergé catholique donne, en définitive, le choix entre son dogme, avec la haute organisation qu'il comporte, et ce manque absolu de mesure et de règle qui annule l'activité. Dieu ou rien, quelle alternative proposée aux esprits tentés de douter!

Quelques-uns qui l'acceptent choisissent nettement le rien. Plutôt que d'admettre une organisation à laquelle leur esprit se refuse, ils se résignent à la déchéance fatale de leur personne. C'est le cas des natures les moins heureuses pour lesquelles l'idée de Dieu apparaissait plutôt un frein et une gêne qu'un principe excitateur et régulateur. Et c'est également le cas des natures débiles, promptes au désespoir, chez lesquelles toute ferme habitude une fois perdue ne peut pas être remplacée. Charles Jundzill, dont je continue à vous décrire le cas, n'était ni des uns ni des autres. Mais, en donnant raison aux prêtres catholiques contre les imbé-

ciles ou les malades qui profitaient de leur doute philosophique pour consentir à troubler l'ordre, il devait en outre se prononcer contre une troisième et une quatrième classe d'esprits qui, non résignés au néant, quittaient le Dieu catholique sans le quitter : c'étaient d'abord ces chevaliers de l'examen qui, ayant usé une fois de la liberté intellectuelle contre l'idée de Dieu, se répétaient complaisamment que cette Liberté, placée sur le trône de Dieu, leur fournirait un type suffisant de pensée, de moralité et de civilisation (autant demander à la hache de rendre les services de la boussole ou du niveau) ; c'était ensuite ceux qui, ayant quitté le dogme catholique, en ont maintenu subrepticement toutes les déductions de l'ordre moral. Nous connaissons en France, en Angleterre, en Amérique, en Russie, beaucoup de ces athées chrétiens qui construisent une morale et refusent de la fonder.

Ils prescrivent aux hommes une discipline « indépendante » de toute conviction, un ensemble de devoirs qui ne se trouvent rattachés à aucune foi, un système de dépendances humaines qui ne dépendent d'aucun système du monde. Un pareil bâtiment ne peut se maintenir que par d'honorables sophismes, qui recouvrent et masquent, quelquefois grossièrement, les liens réels et forts qui relient ces esprits à la doctrine qu'ils se sont flattés d'abandonner. Si quelques têtes faibles nous ont fourni la preuve de leur débilité en acceptant le désordre en haine de Dieu, celles-ci manifestent un nouveau genre, bien équivalent, d'impuissance : après avoir rompu avec l'idée de Dieu, ils n'ont pas su poursuivre la critique clairvoyante de toutes celles de leurs idées qui se fondaient sur cette idée centrale ou qui en dérivaient, de sorte qu'il n'y a même pas un accord entre leur négation fondamentale de l'Absolu divin et leur position non moins fondamentale de la Conscience morale absolue. Ils quittent le Dieu des théologiens et ne prennent pas garde qu'en subissant la souveraineté de leur Conscience individuelle, selon Rousseau et les Allemands, ils ne font que s'adjuger d'anciens attributs de Dieu.

— Si vous croyez à l'absolu, soyez franchement catholiques, crierait à ces gens-là un Charles Jundzill. Si vous n'y croyez pas, il vous faut réorganiser comme nous sans l'absolu : à moins que le prêtre n'ait raison contre nous, comme il a raison contre vous, et que cette réorganisation ne soit une chimère...

M. Maurras décrit ensuite l'ordre social positif, d'après Auguste Comte.

Platon a remarqué, dit-il, que certaines questions politiques

nous posent en gros caractères des problèmes écrits en traits menus et fins dans les cas individuels. Auguste Comte aurait peut-être été moins clairvoyant si les événements dont il était témoin n'avaient pas posé devant lui, en des termes politiques et sociaux très pressants, sous une forme révolutionnaire, ce qu'il appelle, dans la plus sèche et la plus émouvante de ses formules (on ne peut la lire sans larmes), *l'immense question de l'ordre.* Pour trouver l'ordre, l'ordre intellectuel et l'ordre moral autant que l'ordre politique, il pressa donc et circonscrivit de son mieux le domaine de l'anarchie.

Un fait original le frappa.

Il observa que, si l'anarchie tenait : 1° la société presque entière; 2° diverses provinces du cœur; et 3° plusieurs départements de l'intelligence, de sereines régions existaient néanmoins où cette anarchie ne régnait pas ou ne régnait plus. On trouve dans un de ses opuscules de 1822 cette remarque digne d'une longue mémoire, car elle inaugure une époque : « Il n'y a point de liberté de conscience en astronomie, en physique, en chimie, en physiologie même, en ce sens que chacun trouverait absurde de ne pas croire de confiance aux principes établis dans ces sciences par des hommes compétents. S'il en est autrement en politique, c'est uniquement parce que, les anciens principes étant tombés et les nouveaux n'étant point encore formés, il n'y a point encore, à proprement parler, de principes établis. » Etablir des principes politiques nouveaux et les établir de manière à ce qu'ils fussent inébranlables, c'est-à-dire les fonder sur les mêmes bases qui supportaient les sciences inébranlées, voilà le projet que roulait ce cerveau de vingt-quatre ans quand il méditait son *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société.*

« Pour réorganiser », c'était son idée principale. Il se marquait ainsi son but.

M. Maurras montre la fondation de la *Philosophie positive.* Il esquive — pourquoi donc? — la *loi des trois états*, passe à la hiérarchie encyclopédique des sciences, puis introduit la sociologie et la morale :

Si l'on comprend le jeu des influences alternatives des sciences, on comprendra que la sociologie et la morale (cette politique suprême à laquelle l'homme aura foi quand il saura cette foi toujours démontrable) ne puissent être conçues convenablement sans le secours de toutes les sciences antécédentes, mathématique comprise; mais la mathématique est, à son tour, attirée et comme

aspirée par le développement de la sociologie, qui seule, d'après Comte, peut la régénérer, la systématiser et l'utiliser. Elle lui fournit ses conditions d'existence, mais elle en reçoit les règles de ses derniers mouvements.

Par cette vue, qu'il n'a cessé de préciser et de développer, Comte introduit dans les sciences un élément qui leur semble étranger. Subordonner ainsi la mathématique à la science des sociétés, n'est-ce subordonner la science elle-même à son utilité pratique et tomber ainsi sous la critique faite de l'utilitarisme par Auguste Comte lui-même?

Nullement, les études les plus abstraites, les plus désintéressées, ne sont pas perdues. Dix ou vingt siècles après, peut-être, elles porteront fruits. C'est à Archimède et Apollonius que, suivant la remarque de Condorcet, les navigateurs modernes, armés de la boussole, peuvent, par l'observation de la longitude, se mieux diriger en mer. L'industrie contemporaine fait attendre moins longtemps les applications pratiques des recherches scientifiques. Le chimiste Pasteur, en étudiant le passage de la lumière dans les cristaux, révolutionne la médecine et la chirurgie; l'opticien Fraünhofer, en analysant la composition chimique des étoiles, nous fait apprendre à mieux connaître notre propre planète et à perfectionner nos procédés d'éclairage.

Mais, poursuit M. Maurras, classer véritablement de véritables sciences, c'est aussi classer les objets de la science. Si toutes les sciences convergent à la science des sociétés, c'est, clairement, que l'homme en société représente le corps entier de la nature. Il le résume et il le couronne. Nombre mathématique, membre du système solaire, élément physique, élément chimique, être vivant, l'homme est, de plus, un être sociable : c'est par cette dernière qualité qu'il est homme, et le meilleur type de l'homme, celui qui sera le plus normal et le plus humain, sera donc le plus éminemment sociable. Ce sera l'homme chez lequel la sociabilité s'imposera et régnera. Dans le plexus de nos instincts, cette prééminence de l'instinct social établit un nouveau principe de classement, grâce auquel l'anarchie morale peut être éliminée, comme l'anarchie mentale l'a été grâce à la classification des sciences. La sociabilité, instinct des instincts, joue le même rôle que la sociologie, science des sciences : elle se subordonne complètement le

reste. Comme nous savons l'ordre dans lequel l'homme doit penser, nous atteignons ici l'ordre dans lequel il doit sentir.

Peut-il sentir ainsi? Un être comme l'homme, qui ne vit que d'autrui et par autrui, peut-il vivre en autrui et pour autrui? Peut-il vivre de plus en plus hors de lui-même? On ne saurait nier qu'il y prenne souvent plaisir et que le désintéressement, le dévouement et le sacrifice n'appartiennent à l'ordre humain. Mais, comme dit Comte, « le saint problème humain » consiste à « instituer » d'une manière continue et permanente, « habituelle », cette « prépondérance », ordinairement temporaire et accidentelle, « de la sociabilité sur la personnalité ». Il s'agit de subordonner constamment « l'homme à l'Humanité ».

Or, « toute consistance est interdite aux sentiments qui ne sont point assistés par des convictions ». Donc, ces convictions, pour être présentées aux imaginations et pour retentir dans les cœurs, exigent un ensemble de pratiques habituelles : le dogme veut un culte. A cette condition seulement, la religion sera complète, et la religion est indispensable à toute morale.

Sans religion, point de morale efficace et vivante; or, il nous faut une morale pour mettre fin à l'anarchie. Auguste Comte institua donc une religion. Si la tentative prête à sourire, je sais bien, par expérience, qu'on n'en sourit que faute d'en avoir pénétré profondément les raisons.

Le dogme catholique met à son centre l'être le plus grand qui puisse être pensé, *id quo majus cogitari non potest*, l'être par excellence, l'être des êtres et celui qui dit : *sum qui sum.* Le dogme positiviste met à son centre le plus grand être qui puisse être connu « positivement », c'est-à-dire en dehors de tout procédé théologique ou métaphysique. Cet être, les sciences positives l'ont saisi au dernier terme de leur enchaînement : il est le même que propose à tout homme, comme son objet naturel, l'instinctive révélation de l'amour dans la silencieuse solitude d'un cœur qui ne cherche que Lui : Etre semblable et différent, extérieur à nous et présent au fond de nos âmes, proche et lointain, mystérieux et manifeste, mort et vivant, tout à la fois le plus concret, le plus abstrait de tous les Etres, nécessaire comme le pain et misérablement ignoré de ce qui n'a vie que par lui! Ce que dit la synthèse, ce que la sympathie murmure, une synergie religieuse de tous nos pouvoirs naturels le répétera : le Grand-Etre est l'Humanité.

Assurément, la religion ainsi conçue n'est bonne que pour nous : elle n'a de rapport qu'avec la race humaine et le monde où vit cette race. L'infini et l'absolu lui échappent, mais il faut

observer ici que cette condition ne s'impose pas moins à la science. « Rien n'empêche, dit Comte, d'imaginer hors de notre système solaire des mondes toujours livrés à une agitation inorganique entièrement désordonnée, qui ne comporterait pas seulement une loi générale de la pesanteur. » Cette imagination du désordre doit servir à nous faire apprécier mieux et même chérir (le mot revient souvent) les bienfaits de l'ordre physique qui règne autour de nous et dont nous sommes l'expression la plus complète. Ce point bien médité, inutile de s'arrêter aux curiosités spéculatives : la logique humaine, ou philosophie, n'est que « l'ensemble des moyens propres à nous révéler les vérités qui nous conviennent ». Les vérités qui nous conviennent. Non les autres : qu'en ferions-nous? Comte ne cessa de formuler son indifférence à ce dernier égard, en même temps que d'élargir et de préciser la sphère de « ce qui nous convient ». Mais, en s'élargissant ainsi, sa philosophie tendait aux confins de la religion qu'elle ne tardait pas à rejoindre. La définition que l'on vient de lire est de 1851. Il la corrigea cinq ans plus tard. La vraie logique ne lui parut plus bornée à « dévoiler les vérités » qui nous conviennent : elle embrassa le domaine de l'action. Elle le systématisa et elle le régla, « car nous devons autant systématiser nos conjectures que nos démonstrations, les unes et les autres devant être mises au service de la sociabilité, *seule source de la véritable unité* ». La vraie logique se définit donc « le concours normal des sentiments, des images et des signes pour nous *inspirer* (au lieu de *dévoiler*) les *conceptions* (au lieu de *vérités*) qui conviennent à nos besoins moraux, intellectuels et physiques ». Cette philosophie, cette logique enveloppera et soulèvera toute l'âme.

D'où, l'incorporation du fétichisme au positivisme.

Ici, le philosophe, peut-être soucieux à l'excès de sa philosophie de l'histoire et voulant, comme il dit, incorporer le fétichisme en même temps que le polythéisme à sa religion de l'Humanité, eut le tort déplorable de gâter d'un mot malheureux ces rêveries qui sont fort belles. Avant de rire de son Grand-Fétiche, car c'est le nom qu'il a osé décerner à la Terre-Mère, j'aimerais que l'on consultât, moins sur le mot que sur la chose, les esprits compétents, et c'est-à-dire les poètes. Je le demanderais, par exemple, non à M. Sully-Prudhomme, qui n'a presque rien d'un positiviste, mais à M. Charles de Pomairols, qui a parlé de la Terre avec des inflexions d'une grâce pieuse et qui sait fort bien le sens des termes dont il s'est servi, car il est aussi bon philosophe et, dit-on,

comtiste aussi orthodoxe que poète élégant et pur. Le Grand-Fétiche anime la cadence de ces beaux vers :

... J'ignorais tout de toi, vierge, ô blanche voisine.
Mais notre pays même avec grâce et douceur
M'a conduit vers le bien qui manquait à mon cœur,
Et, m'étant approché du parfum des prairies,
Invité par l'éclat des pelouses fleuries,
Un jour, il m'a suffi, le plus doux de mes jours,
De faire sous mes pas plier leur fin velours,
De suivre à l'abandon le ruisseau qui serpente,
De me laisser aller comme lui sur la pente,
D'entendre d'un esprit docile le conseil
Que la forme du sol, sous l'éternel soleil,
Avait déposé là dès l'origine ancienne, —
Vierge! et je t'ai trouvée et je t'ai faite mienne! (1)

Les poètes de tous les temps ont accordé à la Terre un corps vivant, un esprit, une volonté, des désirs. Mais cette attribution, ordinairement due à la fantaisie de l'instinct, est chez M. de Pomairols assez systématique et telle que l'esprit de Comte l'eût souhaitée. L'auteur de la *Synthèse subjective* ne se flattait pas de créer ses matériaux; à peine eût-il osé dire comme Pascal : « L'ordre est de moi. » Il se contentait de mettre en systèmes rigoureux des sentiments, des idées et des habitudes qui ont toujours été plus ou moins flottants. Il a formulé, en moraliste mathématique, les plus nobles ressorts de l'homme moderne, *honneur, gloire, pudeur, enthousiasme, dignité, intégrité.* Il ne les a pas inventés. Avant que Comte eût pu parler d'immortalité subjective, Danton avait lancé au tribunal révolutionnaire sa fière réponse : « Ma demeure? Demain dans le néant, et mon nom au Panthéon de l'histoire. » Comte observe ce qui nous émeut : il le creuse, l'analyse et le codifie.

Donc, nécessité d'un culte.

Et M. Maurras conclut :

Les différentes parties du Positivisme de Comte concourent à tirer de l'anarchie l'esprit ou le cœur qu'elle fait souffrir : mais l'œuvre entière ou quelque œuvre conçue sur un plan analogue sera seule capable d'organiser complètement, définitivement, tête et cœur, personne et Etat. Et, à la vérité, la vertu de cette œuvre peut être infinie : ce n'est pas vainement que, dans un langage digne de la plus haute algèbre et d'une poésie splendide, Comte

(1) Ch. de Pomairols, *Regards intimes.*

se flatte de pouvoir un jour rendre l'homme « *plus régulier que le ciel* »... Le conflit entre l'enthousiasme politique et l'esprit scientifique est pacifié. Paix dans les âmes. Paix au monde. La violence aura disparu avec la fraude. Avec la guerre civile, la guerre étrangère s'apaisera sous le drapeau vert d'une République occidentale, présidée par Paris, étendue autour du « peuple central » (la France) à l'Allemagne, à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne. Le Grand-Etre, qui n'est pas encore, Comte l'avoue, le Grand-Etre sera enfin : les hommes baigneront dans la délicieuse unité des cœurs, des esprits, des nations... Il a senti profondément ce qu'il y avait d'anarchique et de « subversif » à concentrer « la sociabilité sur les existences simultanées », c'est-à-dire à croire que nous n'avons de relations sociales qu'avec nos contemporains, à méconnaître « l'empire nécessaire des générations antérieures » et enfin à faire prévaloir la solidarité dans l'espace sur la continuité qui n'est autre que la solidarité dans le temps : en renversant un rapport si défectueux, il a fondé sa philosophie et sa gloire.....

Auguste Comte n'était pas fou, et plus il étonna en avançant en âge les hommes de son temps, plus il se rapprochait de la raison même. Cette approche vertigineuse est peut-être la plus poétique des sensations que donnent ses livres et qu'un livre puisse donner.

Vous n'avez pu manquer d'en imaginer la secousse en examinant ces dessins bizarres de Vinci, dans lesquels une courbe vivante, chef-d'œuvre d'un art souverain, effleure et tente par endroit la courbe régulière, régulière *autrement*, des dessins de géométrie. Les êtres que Vinci montre là sont déjà des idées, leurs concrets touchent à l'abstrait, et nous nous demandons, avec quelle angoisse! si la vierge ou la nymphe ne vont pas éclater en un schématisme éternel. Auguste Comte éveille la même impression, mais dans le sens inverse : sa pensée sévère, dure et méthodique tend à la vie; elle y aspire; elle en approche, comme approche de l'infini le plus élevé des nombres, ou du cercle le plus acharné des myriagones. Quelque chose manque toujours à ces deux efforts héroïques, mais rien n'égale le spectacle de tels efforts pour tonifier la vertu et donner au courage l'aile de la Victoire.

Nous ne serions pas des Français ni du peuple qui, après Rome, plus que Rome, incorpora la règle à l'instinct, l'art à la nature, la pensée à la vie, si la biographie et la philosophie éminemment françaises, et classiques, et romaines, d'Auguste Comte n'étaient propres qu'à nous inspirer.quelques doutes sur la santé intellec-

tuelle de ce grand homme. Il a trouvé pour nous, qui vivons après lui dans le vaste sein du Grand-Etre, d'immenses sources de sagesse, d'énergie et d'enthousiasme. Quelques-uns d'entre nous étaient des anarchies vivantes. Il leur a rendu l'ordre ou, ce qui équivaut, l'espérance de l'ordre. Il leur a montré le beau visage de l'Unité, souriant dans un ciel qui ne paraît pas trop lointain. Ne le laissons pas sans prières. Ne nous abstenons pas du bienfait de sa communion.

Qu'ajouterait-on à ce noble et courageux article? M. Maurras recevra ici les remerciements attendris de bien des cœurs positivistes.

Nous avons cependant un regret. La Presse républicaine n'a su nous donner un plaidoyer pour le progrès aussi éloquent que celui-ci l'est pour l'ordre. Et nous en serions plus attristés si nous ne savions combien le *Système de Politique positive* est ignoré. Même quand on le cite, on ne l'a pas lu. De là ces nombreux articles simplement biographiques où la pensée de Comte est méconnue, même quand elle est sincèrement respectée. C'est ainsi que, dans *la Grande Revue* (1er avril 1902), M. G. Milhaud retrace l'histoire de l'insigne fourberie qualifiée par Comte de « spoliation polytechnique ». On écoute les insinuations et les calomnies de Bertrand : mais on ne remonte pas aux sources justificatives. « Pour ce qui est d'abord des chaires de l'Ecole Polytechnique, dit M. G. Milhaud, il est permis de comprendre que les titres d'un Duhamel ou d'un Sturm aient parus supérieurs aux siens. » Mais c'est ce que tout le lecteur de la *Géométrie analytique*, des programmes qui la suivent, et aussi de la *Synthèse subjective*, se permette de nier. Le talent didactique de Comte était incomparable. Rappelez-vous la démarche des élèves près de l'administration de l'Ecole pour le maintien du professeur dans sa chaire; rappelez-vous ce que M. Ollivier nous disait dans son dernier discours académique (1); mettez en parallèle

(1) « Personne, mieux que moi, n'est en état, n'est en situation de les apprécier (les pages de M. Emile Faguet sur Auguste Comte), car je suis peut-être le dernier auditeur survivant du cours qu'Auguste Comte

l'ignoble conduite de Duhamel, son ancien camarade de promotion, qui ne veut pas lui laisser continuer son cours jusqu'à la fin de l'année scolaire. On veut suspecter la beauté d'un cours que Dulong lui-même ne dédaignait pas d'entendre! Mais tout homme qui a suivi un cours de mathématique déplore la façon dont cette science est généralement enseignée. M. Milhaud dit « qu'il s'agissait d'enseigner à l'Ecole, non point la philosophie des mathématiques, mais les mathématiques elle-mêmes ». Or, il est impossible de coordonner les éléments d'une science, surtout déductive, sans posséder la philosophie et l'histoire de cette science. Combien de lecteurs se souviendront d'avoir entendu se suivre à la file indienne des théorèmes de géométrie sans lien apparent. Le nombre des théorèmes étant infini, me disais-je, pourquoi m'enseigne-t-on ceux-ci plutôt que ceux-là? En vérité, Monsieur, pour étudier dans ces conditions la mathématique, il faut naître avec une bosse spéciale. En mathématique, plus qu'en toute autre partie de l'encyclopédie scientifique, il est permis de dire : Tel maître, tel élève.

Quels titres mathématiques si exceptionnels a jamais eus Joseph Bertrand? Rappelez-vous-les, ou les demandez, s'il vous plaît, aux mathématiciens de votre connaissance.

M. Milhaud dit encore — c'est la centième fois que ce mensonge huguenot reparaît à la surface — l'incident Guizot. Que ne se reporte-t-il à la *Notice sur l'œuvre et sur la vie d'Auguste Comte*, par le Dr Robinet. L'hypocrisie du doctrinaire est patente. Guizot « n'avait jamais entendu parler » de Comte, et quelques années auparavant il l'avait reçu chez lui. Ils s'étaient entretenus de philosophie sociale! M. Guizot,

professa au Palais-Royal après 1848. Il arrivait à deux heures, en habit noir, petit, l'aspect sévère, un peu souffreteux, la tête inclinée, le front dilaté par la tension d'une recherche sans repos, la lèvre dominatrice, le menton obstiné, de l'ascendant dans le regard, quoique sans rayonnement. Il se plaçait devant une table, avalait une gorgée d'eau et commençait d'une voie égale, monotone, sans aucun effort pour entraîner, comme se parlant à lui-même, en des périodes longues, mais claires et précises. A cinq heures, il parlait encore et aucun auditeur n'était parti... »
(Supplément au *Temps* du 19 avril 1901. Discours de réception de M. Emile Faguet à l'Académie française.)

comme Cousin, « faisait » sans doute de l'amnésie. Heureusement que, si les souvenirs passent, les écrits restent.

Malgré ces malinformations, M. Milhaud rend justice à Auguste Comte :

En somme, ce fut au plus haut degré un sincère, presque un naïf; et l'on peut bien dire que cet apôtre de la méthode positive, cet adversaire acharné de toute chimère, a donné, par sa vie et par son attachement exclusif à son rêve humanitaire, l'exemple du plus pur idéalisme..... Et il est vrai de dire que, pour ne pas s'adapter à la formule positiviste, l'esprit humain, par une foule de ses démarches actuelles, et la société, par ses institutions et ses mœurs, reflètent plus d'un trait essentiel de la pensée d'Auguste Comte.

La *Revue universelle Larousse*, fort bien documentée quant à l'imagerie, ne connaît guère du Positivisme que le *Catéchisme*. De là, ce jugement absolu qu'une lecture plus étendue de l'œuvre eût certainement corrigé :

De ce rapide tableau, bien incomplet sans doute, du Positivisme, dit M. Gustave Lejeal pour terminer, se dégage un parfum théocratique, qui explique, sans qu'il soit besoin d'y insister autrement, la faveur dont la doctrine pure d'Auguste Comte jouit de nos jours près de certains de nos théoriciens politiques, à l'esprit autoritaire et aristocratique.

Le Magasin pittoresque (15 mai 1902) rend mieux justice au grand penseur et à ses disciples :

L'homme dont on va inaugurer le monument, sur la place de la Sorbonne, a été l'un des plus singuliers exemplaires que l'Humanité ait produits. Et il faut prendre sa singularité, non dans un sens irrévérencieux, mais au sens d'une grande rareté, qui le distingue même de la plupart des savants et des hommes de génie. Auguste Comte ne ressemble ni à Renan, ni à Pasteur, ni à M. Berthelot. Sa science ne l'a conduit à aucune découverte, dans le domaine industriel, quoiqu'il ait contribué certainement à leurs progrès, au moins par la hiérarchie nouvelle qu'il a établie entre elles.

M. Félicien Pascal se défend de prendre parti pour ou contre le Positivisme. Il raconte la vie du « Philosophe sympathique », décrit l'appartement de la rue Monsieur-le-Prince,

résume la doctrine, expose l'action positiviste. Puis il conclut :

Les positivistes reconnaissent l'autorité d'un directeur du Positivisme. Son rôle, en tenant compte de l'indépendance de pensée laissée à chaque fidèle, équivaut à celui du Pape dans le catholicisme ou du Grand-Prêtre dans les anciennes religions. M. Pierre Laffitte est encore investi de cette autorité, dont héritera M. Jeannolle, quand M. Laffitte aura reçu le sacrement de la transformation. Enfin, il y a des disciples de Comte dissidents de l'Eglise positiviste. Ils reprochent aux fidèles de l'Eglise officielle de donner une interprétation de la doctrine de Comte trop favorable au développement de la doctrine révolutionnaire. Et, parmi les disciples de l'Eglise de la rue Monsieur-le-Prince, il en est même qui revendiquent leur indépendance d'esprit sur la lettre de sa doctrine.

Les Pages libres (31 mai 1902) continuent, avec M. Charles Guieysse, à ne voir dans le Positivisme que la Philosophie positive :

Quand nous avons remplacé le principe du Droit divin des rois par le principe de la Souveraineté nationale, nous sommes passés simplement du mode théologique de philosopher au mode métaphysique ; au lieu d'attribuer à un Dieu inaccessible la volonté de choisir les gouvernants des hommes, nous avons reconnu à l'ensemble des citoyens la vertu mystérieuse, la propriété spéciale de déterminer quelles lois conviennent aux hommes. C'est la Révolution française avec sa déclaration des Droits qui a fait triompher la métaphysique sur la théologie. Il faut aller plus loin.

Ce jugement de Comte nous intéresse fortement. S'il vivait aujourd'hui, il accuserait tous nos politiques de faire de la métaphysique : les républicains, parce qu'ils parlent de la République en lui attribuant des vertus propres ; les socialistes, parce qu'ils font de la société une personnalité abstraite ayant ses droits et ses devoirs, parce qu'ils parlent de la classe ouvrière comme si elle formait, elle aussi, une personnalité abstraite ayant une volonté et des qualités spéciales, une vie et une nature telles qu'elle conquiert l'autre personnalité abstraite, la société ; quant aux nationalistes, ils ont de la Patrie une notion évidemment toute métaphysique.....

Ce que Comte a continuellement déploré, c'est l'anarchie intellectuelle.....

D'où vient cette anarchie? Elle vient de ce que, précisément, coexistent les trois modes de penser : le mode théologique, le métaphysique et le positif. Quand ce dernier mode aura triomphé, quand tous les hommes auront adopté la Philosophie positive, alors il s'ensuivra une unité de pensée qui établira l'ordre dans la Société.

M. Guieysse voit là « une erreur grave de Comte ». L'unité de pensée ne résulte pas de l'uniformité du mode de penser.

Ce qui arriverait seulement si tous les hommes prisaient la Philosophie positive, c'est qu'ils seraient en état de discuter les uns avec les autres, alors qu'un théologien, un métaphysicien et un positiviste ne peuvent pas discuter ensemble, puisqu'ils partent de principes différents.

M. Guieysse reprend ainsi, sous une autre forme, la question, déjà trouvée plus haut avec M. Brunetière, et que Spencer avait résolue. Comte dit : « A mesure que la sphère des connaissances positives s'étend, l'unité doctrinale croît, puisque les hommes s'accordent sur un nombre croissant de faits ; l'accord intellectuel mène à la concorde, et la concorde au concours. L'Ordre social se trouve finalement consolidé. La synthèse, la sympathie et la synergie sont les trois aspects systématiques de l'unité humaine. » M. Guieysse répond : « A mesure que la sphère grossit, le nombre des sujets discutables augmente, car on sent mieux le contact quotidien de l'inconnu, chacun veut allonger son vecteur. Le progrès, pourtant bienfaisant par définition même, est père de la discorde : anarchie si l'on veut, l'anarchie m'est chère. »

J'ai, en effet, une préoccupation constante, dit-il, de lutter contre notre tendance générale à l'unité et à la systématisation, de dénoncer le souhait que nous formons constamment de trouver une forme définitive de la pensée et de la société humaines.

Il est facile de montrer à M. Guieysse que son *individualisation* croissante se concilie au mieux avec la *socialisation* croissante de Comte. Les questions périphériques sont, en effet, de moins en moins intéressantes pour l'Humanité : je

veux dire de moins en moins importantes pour son existence et son perfectionnement. On peut comparer l'histoire à une vaste sommation des termes décroissants d'une série convergente. Les termes principaux sont intégrés : les sommations futures changeront peu le résultat final. Ainsi roulera toujours plus imposant le bloc déformable, mais de plus en plus compact, de l'Ordre social.

Le rédacteur des *Pages libres* n'a d'ailleurs qu'une connaissance imparfaite de l'œuvre de Comte. Il reproche à notre philosophe de n'avoir point porté ses méditations sur le temps, l'espace, et d'avoir méprisé la psychologie. Invitons-le à lire la *Synthèse subjective*, où il trouvera plus qu'une théorie de l'Espace; le *Cours de Philosophie première*, par M. Laffitte, où sont définis, mieux que partout ailleurs, j'imagine, les lois de succession — d'où la conception du milieu temps; — enfin le premier volume de la *Politique positive* où, sous le nom de théorie des *fonctions cérébrales*, la psychologie prend la forme positive. M. Guieysse s'est laissé leurrer par un mot. Comte n'a jamais eu de mépris que pour la psychologie de Cousin. Dans *la Science au point de vue philosophique*, Littré avait d'ailleurs réhabilité le mot de psychologie physiologique.

Somme toute, les critiques de M. Guieysse portent à faux. Les hommes les plus francs, les plus émancipés de toute sujétion universitaire ou révolutionnaire, combattent comme lui quelquefois leurs meilleurs alliés; et ils ne nous combattent que dans la mesure où ils nous méconnaissent. Combien avons-nous ainsi d'adversaires dont nous ne sommes séparés que par des malentendus? Espérons que le temps du ralliement est proche.

Le Rappel proteste contre la tentative d'accaparement du Positivisme faite présentement, dit M. Hugues Destrem, par des royalistes — comme M. Ch. Maurras — et des nationalistes — comme M. Maurice Barrès — qui revendiquent Auguste Comte comme un ancêtre.

Le Rappel proteste, mais ne redoute pas, en réalité, un accaparement impossible. Le théologisme, dogmatiquement

immuable, ne peut se concilier en principe avec le Positivisme, imperturbablement relatif, toujours évoluant. Entre un dieu qui commande arbitrairement et l'Humanité qui fait sa morale, il n'est point d'arbitre. Tous les cléricalismes absolus sont les ennemis inévitables de la libre pensée positiviste. Gouverner le connu humain au nom de l'*inconnaissable* divin est d'une outrecuidante prétention, à notre époque raisonneuse. Cependant ne savons-nous pas, nous, positivistes, débrouiller dans ces cerveaux attardés la part précieuse de vie morale et intellectuelle cachée sous la forme fossile de l'objectivisme des théologiens. Leur dieu imaginaire ne leur a rien appris, somme toute. Donc, c'est le Grand Milieu qui, comme à nous, leur a dicté ce qu'ils savent. Ils n'ont pas eu, pour tailler leur subjectivité, d'autres matériaux objectifs que les nôtres. Seulement, ils ont cru à la réalité de leurs incessantes représentations subjectives ou images mentales. Leurs institutions théologiques, applications du système d'une sagesse empirique, contient donc des vérités positives qui n'ont besoin que d'une meilleure formulation. Joseph de Maistre l'avait bien vu :

Les vérités théologiques ne sont que des vérités générales, manifestées et divinisées dans le cercle religieux, de manière que l'on ne saurait en attaquer une sans attaquer une loi du monde (1).

Ce fut le mérite de Comte, et non le moindre, de reprendre à la théologie ce que la théologie avait emprunté, à son insu, à la positivité. L'histoire du Catholicisme est une mine qu'on peut dire inépuisable de renseignements sociologiques et moraux. La science n'a pas à maudire, mais à observer et à systématiser pour l'action. Elle ne doit pas se faire le prolongement d'un ignorant et haineux Protestantisme où « chaque secte prend en pitié celle qui l'a précédée en émancipation, en haine celle qui la suit (2) ». En un sens, l'histoire de l'Eglise, toute faite de gouvernement moral, doit être une préparation à l'histoire morale de l'Humanité (3). Si l'anarchie

(1) *Du Pape*. L. Ier, ch. 1er, § 2.
(2) Auguste Comte : *Physique sociale.*
(3) *Ibidem,* § 403.

a quelque sens, elle n'a que celui-là de rationnel. Ne nous étonnons donc pas si le parti réactionnaire essaye d'étayer son dogme vermoulu avec les derniers résultats modernes de l'élaboration scientifique. De même que Astronomie, Géologie, Anthropologie sont mises à la torture pour cadrer avec l'Ecriture, de même la Sociologie et la Morale seront de plus en plus mises au pillage par les théoriciens et les politiciens réacteurs. L'organe officieux du parti royaliste, *le Soleil,* croit déjà au péril. C'est avec raison que M. H. Destrem nous rapporte ce cri d'alarme :

Lorsque nous abandonnons la théorie ancienne de l'Eglise et de la Monarchie pour fonder l'Ordre politique et religieux, uniquement sur les données de la philosophie nouvelle, lorsque nous donnons Auguste Comte pour protecteur à la religion de Thomas d'Aquin et de Bossuet, à la monarchie de Henri IV et de Bonald, nous pouvons réaliser un tour de force de dialectique élégante; j'admire et ne me sens pas sûr.

Cette défiance fait honneur à la perspicacité du défenseur de la politique catholique et royale, mais non pas à son habileté pratique ou à sa clairvoyance philosophique. Ce myope ne lit pas de Maistre. La bourgeoisie n'a point de pareils raffinements. Pour elle, l'Ordre c'est l'immobilité. Pauvre M. Maurras! Quels drôles de compagnons d'armes vous avez! Aussi, M. Destrem a-t-il le droit de conclure :

Les moines prouvent leur goût et leur bon sens quand ils classent en bloc, parmi leurs adversaires, les philosophes. La foi et la raison sont des ennemis héréditaires. Les gens simples, maintenus à grand'peine sous la houlette du pasteur, seront vite des nôtres quand on les aura dressés au libre examen; ils n'iront plus à la messe, ils n'iront plus à confesse, quand ils auront trouvé le chemin de l'école et des Universités populaires.

Le parti clérical s'est toujours méfié de l'idée, positiviste ou non : il a été parfaitement inspiré. Sa force est d'être un conteur de fable grossier, mais ingénieux. La superstition, la terreur ignorante devant les catastrophes naturelles sont les alliés les plus sérieux de l'Eglise.

Autrement dit, le *Paganisme éternel* traînera éternellement son cortège pompeusement ridicule de sorciers, de thaumaturges et de saltimbanques.

Concluons à notre tour.

III

L'inauguration du monument de Comte, sous la présidence du général André, ministre de la Guerre, a invité la presse française à se souvenir du Positivisme.

Double est l'appréciation de la presse réactionnaire. Les revues périodiques, mieux pensées, sentent le besoin de justifier, par des raisons d'ordre positif, le maintien des formes sociologiques anciennes. Elles savent bien que les arguments théologiques et même métaphysiques n'ont plus prise sur les esprits de quelque culture, même littéraires. Science, histoire, exégèse, industrie ont rendu la vie dure à la spiritualité ontologique. La positivité naissante cherchait, timide, mille arguties théologiques contre l'orthodoxie nécessairement intransigeante, inévitablement impitoyable. Et Descartes lui-même, le docteur de la révolution moderne, inscrivait au fronton de son œuvre : *Noli altum sapere sed time*. Depuis près de deux siècles, le rapport s'est interverti. C'est maintenant le théisme qui demande à l'Humanité droit à l'existence : et il se sent si bien à jamais perdu, que, finalement, il s'exclut lui-même de la science, pour faire sien le domaine indisputé de l'inconnaissable.

Les journaux quotidiens, conseils de l'action immédiate, s'embarrassent peu des principes. Leurs opinions sont comme les symptômes réflexes de sensations mal pensées. Les divergences momentanées puissantes l'emportent sur la masse des convergences permanentes et latentes.

Rancunes et haines étouffent tout essai de ralliement. L'opposition systématique à toute entreprise, même bonne, de l'adversaire, est œuvre pie. Crime et honte sont proclamés procédés légitimes pour arriver au but. La fin divine justifie tout moyen humain.

Le Positivisme voit donc le ralliement virtuel des philosophes rétrogrades, et recueille l'inimitié, les injures et les calomnies des politiciens réactionnaires.

La presse socialiste ne pouvait méconnaître la parenté d'une doctrine qui donne pour principal mobile aux actions

humaines la *sociabilité*. Le socialisme est la traduction politique de l'altruisme. C'est au communisme qu'Auguste Comte emprunta le théorème fondamental de l'Economique positive (1) : *La richesse, sociale en sa source, doit l'être en sa destination*. La politique socialiste pose un problème que la sociologie positive résout, rectifie et complète : à savoir, l'*incorporation du prolétariat à la société moderne*. J'espère bientôt montrer que le positivisme, mieux que le socialisme, sait donner un sens scientifique, systématique, clair et précis, à « la conception matérialiste de l'histoire ». Ici encore les penseurs de l'école socialiste ne dissimulent pas leurs sympathies à Auguste Comte et à sa doctrine. De Paepe, Malon, Jaurès, Deslinières nous consolent des injures ignorantes de quelques bavards (Labriola) et des inimitiés jalouses de la horde politicienne. Les relations si cordiales et si étendues entre socialistes et positivistes démontrent mieux que toute affirmation verbale l'affinité du socialisme politique et du socialisme moral, ou éthique. Comme il est dit plus haut, les institutions agissent sur les mœurs, les mœurs réagissent sur ces formes. Les socialistes, que le mirage parlementaire ne leurre plus, répéteront... avec M. Brunetière!... *Quid leges sine moribus?*

Le timide et, le cas échéant, le féroce troupeau des « satisfaits » — déguisés sous le nom de conservateurs parce que, sans doute, l'instinct de la conservation est, chez eux, très développé — s'égaille entre les réacteurs et les socialistes. La troupe centrale prend contact avec les premiers par la chaîne des « ralliés », réactionnaires mécontents ou impatients — aux seconds, par des réformateurs « radicaux » — enfants terribles qu'on amuse, les uns avec des promesses, les autres avec des réalités palpables. « *Nos prétendus conservateurs*, dit Comte (2), *n'évitent réellement les aberrations communistes (d'ailleurs excusables) qu'en écartant ou éludant les questions correspondantes, qui pourtant deviennent de plus en plus irrésistibles. Quand ils s'efforcent de les traiter, ils*

(1) Voir : *Discours sur l'ensemble du Positivisme*, du § 183 au § 209.

(2) *Discours sur l'ensemble du Positivisme*, § 199.

tombent, à leur tour, dans les mêmes dangers, nécessairement communs à toutes les écoles qui, repoussant la division des deux pouvoirs, tendent toujours à suppléer aux mœurs par les lois. C'est ainsi que les doctrines officielles prônent aujourd'hui des institutions essentiellement communistes, les salles d'asile, les crèches, etc.; tandis que l'instinct populaire les flétrit justement comme contraires au digne essor universel des affections domestiques. »

De ces tièdes, aux opinions inconsistantes, et pour qui Dante est si justement sévère, n'attendons qu'indifférence ou mépris tant que notre action politique restera faible; ce seront nos plus fanatiques défenseurs quand notre philosophie inspirera enfin les directeurs de la République.

C'est ainsi qu'issues du même passé, toutes les doctrines sociologiques sont constamment solidaires : chacune répond à un besoin différentiel, social ou moral. Destinées à converger vers une synthèse toujours subjectivement possible, leur commun tort est de s'exclure mutuellement; car la divergence des buts prouve l'insuffisance de chaque distinction. Leibnitz avait donc raison de dire que « chaque secte a raison dans ce qu'elle affirme, mais non dans ce qu'elle nie ». Dans les diverses catégories des phénomènes vitaux, il n'y a pas plus d'ordre sans progrès que de progrès sans ordre. L'ordre est, à chaque époque, et en chaque lieu, l'intégration partielle de tous les progrès, et même des regrès antérieurement réalisés. Il symbolise l'*hérédité sociologique*. Les progrès, vus dans le passé, s'obtiennent par dérivation de l'ordre correspondant; ou, si l'on préfère, ce sont les *accroissements* successifs de chaque institution sociale rapportée à la valeur du facteur politique variant. Nier l'ordre au nom du progrès, c'est méconnaître la loi de la persistance d'hérédité; maudire le progrès au nom de l'ordre, c'est proclamer, avec Pangloss, une harmonie préétablie contre laquelle proteste, par son perfectionnement continu, l'Humanité laborieuse. La conciliation s'opère périodiquement par l'établissement spontané ou systématique d'une *table rase* (1) comportant une synthèse

(1) Voir : *Philosophie positive*, Exposition, § 162.

nouvelle. Le principe destructeur est toujours d'ailleurs le résultat intensif, *excessif* si l'on veut, de la synthèse précédente. Le Positivisme, issu de la critique organique des sciences, réconcilie tous les âges historiques, pensées, actes et sentiments, autour de la conception de la providence humaine.

Les politiciens de tous partis, étourdis de cette affiliation à toutes les doctrines, nous tiendraient volontiers en défiance, si nous n'avions pour références des Gambetta, des Ferry, des Barreda, des Diaz, des Py y Margall, etc., etc. Sympathiser avec l'adversaire, c'est pour eux trahir. De là, les calomnies — pardonnons-leur : ils ne savent ce qu'ils disent; — de là, l'exclusion. Dans le milieu français, l'adhésion positiviste est admise; mais c'est prudence que de la dissimuler. Combien, par exemple, de positivistes honteux parmi les universitaires! Combien de sympathies sincères, refroidies par le milieu démocratique; là, l'impartiale justice est imputée à crime.

Quand les amis de l'ordre, subissant, bon gré, mal gré, l'ascendant de la positivité, recherchent des justifications purement humaines, le Positivisme, seule doctrine qui, de nos jours, donne une théorie scientifique de l'ordre, gagne leurs sympathies croissantes. Les hommes de progrès réfléchi, qui cherchent à éclairer leur action d'idées générales méthodiques, *consistantes*, *claires et précises*, sont nos plus chers alliés. Sur le terrain positiviste s'opère donc, en quelque mesure, la conciliation de l'ordre, légué par le passé, avec le progrès qui prépare l'ordre nouveau : je dis ordre mieux intégré. *Ordre et Progrès*, tel est toujours notre cri de ralliement.

L'opposition des petits politiciens, ces microbes pathogènes de la sociologie, reste inévitable tant que nous n'aurons pas rallié définitivement les philosophes des deux partis extrêmes. Trop d'ambitions illégitimes sont à pourvoir, trop d'ignorances à éteindre, trop d'apathies à animer. On ne satisfait ces gens que par l'intérêt et la gloriole. Quant aux gouvernants, entraînés par les penseurs, retenus par les politiciens, ils ne

nous donneront, de longtemps, sauf le cas d'intermittente et courageuse intervention, que leur impuissante sympathie.

De cette situation, tirons la moralité.

L'ignorance du public à l'égard du Positivisme nous donne la mission d'exposer notre doctrine dans les milieux populaires, de la commenter par les journaux chaque fois que l'occasion nous en sera offerte; d'en discuter et d'en expliquer tous les enseignements dans les revues périodiques.

Pour cela, un ralliement de tous les positivistes est nécessaire. Singulière aberration, vraiment, serait de prétendre à réorganiser la société, quand soi-même on donnerait l'exemple de l'anorganisation. Convergeons. Moins la troupe est nombreuse, plus serrés sont les rangs. Pour faire coin dans le vieux monde, rallions-nous.

Nous attaquons en nous défendant. V.-E. PÉPIN.

Voici la liste des principales Revues et des principaux Journaux français qui, à l'occasion de l'inauguration du monument de la place de la Sorbonne, ont parlé de Comte et du Positivisme : LE RADICAL, du 18 mai (*le Cinquantenaire d'Auguste Comte*, par Maurice Le Blond), du 20 mai (*Compte rendu*); LE PETIT PARISIEN, des 7 mai (*Auguste Comte*) et 19 mai; LE SIÈCLE, des 9 mai (*Auguste Comte et ses nouveaux disciples*, par H. Charriant), 18 mai (attaque de G. Richard et réponse de H. Ch.), 19 mai; LE GAULOIS, des 20 mars (*On prépare un faux*, par Barrès) et 19 mai; LA RAISON, des 27 avril (*le Positivisme devant la Libre-Pensée*) et 27 mai; LE MATIN, des 10 mars, 18 mai (*le Monument d'Auguste Comte*) et 19 mai; LE FRANÇAIS, du 19 mai; LE SOLEIL, des 22 mars (*Un Monument ajourné*, par Félicien Pascal), 17 mai (*Si Auguste Comte se réveillait*), 19 mai; LA LIBERTÉ, des 1er mai (*Un Monument à Auguste Comte*, par J. Evrard), 19 mai; LA PRESSE, des 18 mai (*l'Inauguration de demain*), 19 mai; LA FRONDE, des 18 mai (*Auguste Comte*, par M. Laparcerie), 19 mai; LE TEMPS, des 19 et 20 mai; LE RAPPEL, du 20 mai; LES DÉBATS, du 19 mai; L'AURORE, des 19 et 21 mai (*Positivisme et Nationalisme*); LA LIBRE PAROLE, des 19 et 26 mai (*Auguste Comte et les Dreyfusards*, par Drumont); LA LANTERNE, des 19 et 20 mai; LE PETIT JOURNAL; LA VOIX NATIONALE; LA JOURNÉE; L'ECHO DE PARIS; LE FIGARO; LE JOURNAL; L'ECLAIR; LE PROGRÈS (de Lyon), du 19 mai; LA PETITE RÉPUBLIQUE; L'INTRANSIGEANT; LA CROIX; L'AUTORITÉ, du 20 mai; LE JOURNAL DE VERSAILLES, du 23 mai; LE JOURNAL DE ROUEN, du 27 mai; LA REVUE BLEUE, du 31 mai (*Auguste Comte et Clotilde de Vaux*, par A. Bayet); LA NOUVELLE REVUE, du 1er mai (*le Roman d'Auguste Comte*, par Félicien Pascal); LA REVUE DES DEUX-MONDES, du 1er juin (*le Centenaire d'Auguste Comte*, par Brunetière); LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES, de fin mai (article de Faguet); LA REVUE HEBDOMADAIRE; LA REVUE DES REVUES, du 15 mars; L'EFFORT, du 1er juin (*les Saltimbanques du Positivisme*); PAGES LIBRES, du 31 mai; LA COOPÉRATION DES IDÉES; LA MINERVA, du 15 mai; LA REVUE UNIVERSELLE LAROUSSE; LE MAGASIN PITTORESQUE, du 15 mai; LA GRANDE REVUE, du 1er avril, etc, etc...

UNE RUE AUGUSTE COMTE A LYON

Le 27 mai dernier, la Société démocratique d'études sociales *le Chêne* recevait la visite de M. Keüfer qui, passant à Lyon, faisait à ses amis le plaisir de s'entretenir avec eux quelques instants. Au cours de la séance, il raconta les fêtes de l'inauguration du monument. M. Alexis Bertrand, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, proposa alors à l'assemblée d'émettre le vœu que le nom d'Auguste Comte fût donné à une rue de Lyon.

L'occasion était propice pour *le Chêne* de manifester, en même temps que son admiration pour le fondateur de la philosophie nouvelle, sa sympathie fraternelle à l'égard de la Société positiviste et du Cercle des prolétaires positivistes. L'idée fut acclamée et le secrétaire fut chargé de rédiger une pétition que MM. Fagot et V. Fort, conseillers municipaux, présents à la séance, s'engagèrent à soumettre au Conseil.

Le lendemain même, le vœu fut couvert d'une centaine de signatures et, à la séance du 10 juin, M. Fagot le présenta en ces termes :

Le 18 mai dernier, de nombreux citoyens des deux mondes, venus de tous les points du globe, se réunissaient, dans une fête pacifique, à l'élite des savants et des démocrates français, pour inaugurer, sous la présidence du général André, le monument consacré à la glorification d'Auguste Comte, la plus puissante intelligence philosophique que la France ait enfantée depuis Descartes.

Montrant le vide des insolubles discussions théologiques et métaphysiques, ce rénovateur de la pensée moderne a établi les fondements de la philosophie et de la politique contemporaines sur la science démontrable. Il a émancipé les intelligences et fortifié les cœurs, en substituant aux chimériques et déprimantes espérances d'un au-delà fictif l'action énergique pour le bonheur collectif, réalisable par la justice sociale et la fraternité humaine.

Après avoir soumis à une revision rigoureuse l'histoire de l'humanité, il a systématisé la science nouvelle, qui doit présider dorénavant à la réorganisation de la société : il a créé la sociologie.

Les résultats obtenus, dès maintenant, par l'application de sa méthode et de sa doctrine, nous dispensent d'énumérer ses autres titres à notre admiration et à notre reconnaissance.

Aussi, nous bornerons-nous à vous prier d'associer la ville de Lyon à l'hommage international qui a été rendu naguère à ce grand Français, en attribuant le nom d'Auguste Comte à une des rues de notre cité.

Beaucoup de ces rues portent encore des dénominations qui rappellent des souvenirs sans intérêt ou d'une origine douteuse : telle la rue des Trois-Pierres. Son étendue et son avenir, sa situation dans un quartier prolétaire nous semblent désigner particulièrement cette voie pour commémorer dignement le nom de celui qui, toute sa vie, a proclamé la dette de reconnaissance qui s'impose à tous envers les travailleurs manuels et la nécessité d'incorporer le prolétariat à la société moderne.

M. LE MAIRE : Messieurs, la proposition qui nous est présentée par M. Fagot et quelques-uns de nos collègues paraît devoir être retenue immédiatement par le Conseil municipal. Il n'est personne, en effet, parmi ceux qui partagent nos idées, qui ne puissent porter très haut la mémoire d'Auguste Comte.

Il existe une rue à Lyon dont le Conseil a demandé, depuis longtemps, le changement de dénomination. C'est la rue Saint-Joseph, pour laquelle on avait proposé le nom de « Lamartine » ; mais cette proposition est restée lettre morte.

Depuis, le nom de « Lamartine » a été donné à une rue du quartier de Montchat, et pour que deux voies publiques n'aient pas la même dénomination, je vous propose de donner immédiatement le nom de « Auguste Comte » à la rue Saint-Joseph.

Plusieurs conseillers : Aux voix!

M. NOVÉ-JOSSERAND : Je proteste contre ce changement de dénomination, au nom des commerçants de la rue Saint-Joseph, qui seront obligés de faire modifier leurs en-têtes de lettres, de factures, d'enveloppes, etc.

M. LE MAIRE : Que ceux qui sont d'avis de donner à la rue Saint-Joseph la dénomination de « rue Auguste Comte » veuillent bien lever la main.

(Adopté.)

(Extrait du *Bulletin municipal officiel de la ville de Lyon* du 15 juin 1902.)

Une partie de la presse lyonnaise ne put tout d'abord dissimuler son dépit de voir le père du Positivisme substitué au père nourricier du Christ, et elle prit vivement à partie M. Fagot. Oubliant les rudiments de la charité chrétienne, elle se livra, sur sa personne et son métier, à des railleries qui dénotent plus de mauvaise humeur que de bon goût. Puis, après réflexion, on eut l'air de croire et on imprima que, après tout, Auguste Comte fut un conservateur; on le revendiqua comme un coreligionnaire politique.

Ces attaques et ces prétentions inspirèrent à un sociétaire du *Chêne*, que décidément l'on rencontre partout dans cette affaire, la rectification suivante :

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Ces chroniques embrassent au jour le jour toutes les formes de l'enseignement. Une des plus populaires consiste à donner aux rues d'une grande ville les noms des hommes les plus dignes de vivre dans la mémoire du peuple. La municipalité lyonnaise vient de faire cet honneur à Auguste Comte.

J'avoue que je ne m'attendais pas à ce que cette mesure ralliât tous les suffrages. La pétition présentée au Conseil municipal proposait de donner le nom d'Auguste Comte à une des rues qui avoisinent l'Université. Faut-il donc croire que les élus du deuxième arrondissement ont réclamé et que leurs légitimes revendications ont été entendues, puisque c'est le deuxième arrondissement qui a décidément l'honneur de donner l'hospitalité au grand savant et au grand philosophe.

Le Salut public, qu'on n'aurait pas cru si hostile à saint Joseph, se réjouit et triomphe : « M. le cordonnier Fagot », qui a présenté la pétition, vient, dit-il, de se mettre « son tranchet dans l'œil! ». Et la raison, je vous prie? C'est que, nous assure-t-on, Auguste Comte « est mille fois plus clérical que saint Joseph lui-même! ».

Pour une fois, semble-t-il, voilà *le Salut Public* et les élus du deuxième arrondissement satisfaits et comblés. Je voudrais seulement qu'on n'abusât pas, pour se livrer à de faciles railleries, de ce que « M. le conseiller Fagot » est cordonnier, et qu'on se souvînt que saint Joseph était, dit la légende, charpentier.

Clérical! Auguste Comte clérical! Je sais bien que le dernier des Pères de l'Eglise, j'ai nommé M. Brunetière, nous a déjà chanté solennellement cette antienne : *C'est un allié!* Mais que ce point d'histoire soit devenu si vite article de foi dans un certain camp, voilà qui me renverse. Il est vrai que Comte a écrit un *catéchisme*, mais c'est le catéchisme positiviste; je suis bien aise d'apprendre qu'il est des plus orthodoxes.

J'ouvre donc le catéchisme; je ne choisis pas mes textes; je ne les coupe pas à ma fantaisie pour leur faire signifier ce qu'ils ne

signifient pas du tout; je prends tout bonnement les premières lignes de la première page de la préface :

« Au nom du passé et de l'avenir, les serviteurs théoriques et les serviteurs pratiques de *l'Humanité* viennent prendre dignement la direction générale des affaires terrestres, pour construire enfin la vraie providence morale, intellectuelle et matérielle, en excluant irrévocablement de la suprématie politique tous les divers esclaves de Dieu : catholiques, protestants ou déistes, comme étant à la fois arriérés et perturbateurs. »

O mystère insondable de la charité chrétienne et de la grâce efficace! On vous donne sur la joue droite ce soufflet, *arriérés* ; et vous tendez la joue gauche pour recevoir ce second soufflet, *perturbateurs!* Avec une solennité toute pontificale, on fait appel contre vous aux serviteurs théoriques et aux serviteurs pratiques de l'Humanité, entendez à tous les ouvriers de la pensée et de l'outil, de la plume et du métier, et vous répondez avec onction et componction : philosophe, vous nous connaissez parfaitement; philosophe, vous nous rendez pleine justice; philosophe, vous avez raison!

Je ne voudrais vraiment ni esquisser à la légère le Positivisme, ni accumuler dans un court article des citations plus ou moins tronquées. Vous insinueriez, comme vous le faites pour M. Fagot, que je n'ai pas lu Auguste Comte : « J'en mettrais, dites-vous, la main au feu. » N'en mettez pas la main au feu! et prenons pour arbitre le philosophe Ollé-Laprune qui, comme philosophe, a dû le lire et l'étudier, et, comme catholique, a pu le juger en connaissance de cause.

« Si la France ne redevient pas chrétienne, dit Ollé-Laprune, à quelles influences demeurera-t-elle donc livrée? A ces influences positivistes si bien étudiées par le P. Gruber (un jésuite qui définit Comte une *incarnation de Lucifer*); car c'est bien dans le Positivisme que trouvent leur forme et que prennent corps toutes les tendances actuelles ennemies du christianisme : c'est grâce à lui qu'elles se couvrent de la science et prétendent se donner pour elle; c'est en lui qu'elles prennent l'audace de se poser en rivales du christianisme et l'espérance de s'y substituer. »

Voilà les choses remises au point. D'où vient donc que les polémiques se perpétuent et qu'il soit si facile à un homme d'esprit, et fertile en ressources, de faire dire à Auguste Comte à peu près le contraire de ce qu'il a dit; bref, de nous donner un Comte très conservateur, très réactionnaire? C'est bien simple : sa vaste et compréhensive intelligence rendait justice au rôle du christianisme *dans le passé;* il trouvait que ce pouvoir spirituel avait rendu de grands services *au moyen âge*. Supprimez ces légères réserves : *dans le passé, au moyen âge*, et le tour est joué. Mais c'est un tour de passe-passe. On prouve assez aisément que Comte n'est pas infaillible; mais il faudrait ajouter, pour raisonner rigoureusement, qu'il n'est permis de donner à nos rues que le nom des papes, puisque seuls ils sont infaillibles, depuis une cinquantaine d'années. Le choix, pour une grande ville, serait bien limité.

J'en veux un peu à l'auteur de l'article d'avoir abusé de ce que M. Fagot est cordonnier. Ignore-t-il que nul hommage n'aurait été plus sensible au cœur de Comte, qui eut pour premiers disciples,

avec les plus grands savants dont s'honorait la France, des prolétaires, des ouvriers manuels : Fabien Magnin, menuisier; Piéton, horloger; Fili, mécanicien; Lablanche, ébéniste? Ignore-t-il qu'aujourd'hui encore, la Société positiviste s'honore de compter parmi ses membres et des savants et des ouvriers comme on l'a vu encore récemment, lors de l'inauguration du monument en l'honneur de Comte sur la place de la Sorbonne ?

Mais je le remercierai sincèrement du vœu qu'il forme, en lui ôtant toutefois son aiguillon d'ironie : Que les monarchistes convaincus de l'ex-rue Saint-Joseph se cotisent et offrent au Conseil municipal de Lyon un exemplaire du *Système de Politique positive!* Il suffira que des ordres soient donnés pour que notre bibliothèque publique ne soit pas plus longtemps veuve attristée de l'œuvre complète des positivistes, celle du Maître et celle de ses plus éminents continuateurs. L'avis est excellent et vient tout à fait à son heure.

(*Le Progrès*, 17 juin.)

Nous insistons sur ces dernières lignes, avec l'espoir que ce second vœu sera, comme le premier, rapidement exaucé; et nous souhaitons, en terminant, que l'exemple donné par la ville de Lyon soit suivi par de nombreuses municipalités.

FAGNOT (1).

(1) La Société *le Chêne*, au sein de laquelle le Positivisme et ses adeptes ne comptent que des amis, ne s'est pas bornée à formuler le vœu que les ouvrages de notre Ecole soient admis à la Bibliothèque de la ville de Lyon. M. Caseau, son secrétaire, nous apprend qu'une délégation de la Société en a fait la demande à M. le professeur Augagneur, maire de Lyon, qui lui a immédiatement donné satisfaction. En effet, le bibliothécaire vient d'envoyer la commande des œuvres complètes d'Auguste Comte, de M. Pierre Laffitte et de leurs principaux disciples.

La Société positiviste présente à M. Augagneur, maire de Lyon, ses plus vifs remerciements pour l'empressement avec lequel il a tenu à associer, par une double manifestation, la grande cité lyonnaise à l'hommage international rendu à Auguste Comte le 18 mai, à Paris. Elle prie la Société *le Chêne*, et spécialement M. le professeur Alexis Bertrand et M. Fagot, conseiller municipal, d'agréer ses sentiments de gratitude pour le nouveau témoignage de sympathie qu'ils viennent de donner au Positivisme.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

Versailles. — Imprimerie AUBERT, 6, avenue de Sceaux.

L'ÉDUCATION FAMILIALE

A mes fils.

LE LIVRE DE FAMILLE

(Avant-propos.)

En retraçant mes souvenirs d'enfance, je me propose plusieurs objets.

Je voudrais transmettre ces souvenirs à mes successeurs afin qu'ils puissent connaître leurs ancêtres, mieux qu'on ne le fait habituellement de nos jours. Je voudrais avoir des continuateurs, que l'œuvre ébauchée soit poursuivie, que mes neveux, en ajoutant à ce premier essai le récit de leurs impressions personnelles, arrivent à instituer une chaîne familiale solide et ininterrompue.

« Les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts », a dit Auguste Comte. D'après cette admirable parole, je crois que les beaux exemples ou les fautes de ceux qui nous ont précédé et qui nous touchent de près peuvent ouvrir nos yeux sur bien des choses, avoir une influence heureuse sur nos actions futures. Pour cela, il est indispensable de dire toute la vérité, quelque dure qu'elle puisse être à quelques-uns ; le bien, comme le mal, étant également utile pour montrer ce qui mérite d'être imité, ou, au contraire, ce qu'il faut éviter à tout prix.

Tandis que nous n'avons actuellement que quelques méchantes photographies et le livret de famille délivré par la Mairie, ce qui me paraît un peu sec et insuffisant, l'ancienne noblesse avait son arbre généalogique qu'elle pouvait suivre dans toutes ses ramifications, son armorial dont elle était fière, ses annales dont elle était glorieuse, quelquefois même une galerie de portraits somptueux. Il y a là le précieux indice d'une organisation familiale que les positivistes doivent développer pour donner à la constitution définitive de la famille l'importance, la force, la cohésion qu'elle comporte. Il faut que l'homme ne puisse plus désormais se considérer comme un être indépendant, isolé, mais au

contraire, qu'il sente profondément par quels liens il est attaché à ses prédécesseurs, quelle responsabilité pèse sur lui pour la continuité de la race et de la tradition. Cette forte notion de la famille permettra mieux à l'individu d'atteindre ensuite aux conceptions plus hautes de la Patrie et de l'Humanité.

Enfin, s'il est peu de personnes qui puissent aspirer, par l'éclat de leurs actions, à être définitivement incorporées à l'Humanité, ou même à figurer dans le Panthéon de la Patrie, le souvenir de leurs efforts, de leurs peines et de leurs joies se trouvera au moins consigné dans le livre plus modeste de la famille.

L'usage de ce livre, en se généralisant, pourrait même acquérir une salutaire influence, à la condition qu'on n'y introduirait que des appréciations toujours justes, désintéressées et impartiales. Chacun saurait ainsi que ses actions seront connues, commentées, appréciées; on aurait la certitude qu'on sera solennellement jugé un jour; la vie humaine serait dominée par cette idée forte et saine que l'œil implacable de la postérité est attaché sur nous, que l'Humanité nous contemple, qu'elle veille, sans vouloir rien laisser passer, ni en bien, ni en mal.

Cette juste notion du jugement, fécondée par la belle maxime du Maître : « Vivre au grand jour », aurait peut-être le pouvoir de retenir l'homme au bord du précipice, de le contraindre à conquérir sur lui-même l'empire nécessaire.

Un semblable livre ne devrait pas être fait en vue d'une publication quelconque, mais uniquement destiné aux divers membres d'une même famille. Dans les fêtes intimes, on pourrait en lire quelques fragments choisis et appropriés. L'original serait conservé avec soin et chaque rejeton en prendrait une copie à laquelle il ajouterait ensuite ce qu'il jugerait à propos, dans le sens que je viens de tracer.

Fait à Marlotte, le 25 août 1901, jour de la Saint-Louis, anniversaire de la fête de mon père.

BIGNON.

Il ne me semble pas que l'antiquité ait connu notre merveilleux procédé, qui consiste à séquestrer nos enfants sous prétexte de mieux les instruire de leurs devoirs et de mieux les préparer à les accomplir plus tard. Je vois bien Socrate, Aristote, Platon, semant généreusement leurs idées fécondes, les répandant parmi l'élite de leurs contemporains, les faisant rayonner aux yeux de ceux qui pouvaient en saisir la valeur

et la beauté, mais je ne les vois pas chefs d'institutions, une férule à la main, faisant pâlir sous leur discipline de pauvres enfants hagards qui ne réclamaient qu'une vie large, exubérante et au grand air.

Rome ne me semble guère plus avancée qu'Athènes à cet égard, et cependant on ne peut pas dire que les grands hommes aient fait défaut dans ces deux périodes historiques si brillantes, si décisives, mais, malheureusement, aux yeux d'un catholicisme étroit, demeurées idolâtres.

Etre idolâtre!... Quelle horreur!... L'enfer seul peut laver d'une pareille souillure, et tous les vastes génies des temps anciens, dont l'admirable effort s'est appliqué à débarbouiller l'Humanité, doivent y être impitoyablement plongés, endurant les supplices les plus atroces et les plus raffinés. Ils étaient idolâtres!... Tel est l'arrêt irrévocable prononcé par quelques évêques fanatiques et ignorants, par quelques barbares superstitieux.

A Rome, on avait vu s'organiser un collège de vestales, qui pourrait bien être le point de départ de nos innombrables couvents de femmes; un peu plus tard, lorsque le catholicisme a pu établir sa prépondérance absolue, le système de la séquestration est devenu général, les communautés religieuses d'hommes et de femmes n'ont pas tardé à pulluler, et le succès extraordinaire de ces sortes d'institutions sociales nous oblige à croire qu'elles étaient nécessaires et utiles, qu'elles répondaient à un véritable besoin, qu'elles pouvaient rendre des services importants. Ceux qui avaient une valeur quelconque, les natures délicates, élevées, les travailleurs pouvaient s'y mettre à l'abri des vexations sans nombre exercées par les détenteurs de la force brutale et du pouvoir politique, seigneurs et nobles de rangs divers, gens rustres et altiers, sans culture intellectuelle, sans aucun frein dans leurs convoitises, desquels il n'y avait guère à attendre une législation régulière, acceptable et éclairée. L'Eglise, conservatrice des quelques lumières qu'elle avait pu sauver de la splendeur romaine et qu'elle gardait précieusement, tâchait d'opposer une barrière spirituelle aux farouches extravagances de ces chefs militaires absolument dénués de raison, unique-

ment guidés par leurs caprices incohérents. Loin du bruit et de la violence, en dehors du choc perpétuel des armes, du conflit irréductible de l'orgueil, de la suprématie, quelques grandes natures d'éducateurs ont pu instituer une culture systématique de la personnalité humaine. Par des règles appropriées, ils ont essayé d'épurer l'individualité, de la discipliner, de la *perfectionner;* ils ont tenté, en un mot, de résoudre le problème le plus haut et le plus important que l'Humanité puisse se proposer, celui d'élever le niveau humain, de former des individualités en pleine possession d'elles-mêmes, aussi convergentes, aussi parfaites que possible.

Mais cet internement, cette séquestration, la plupart du temps volontaires, n'étaient faits que pour les adultes; on ne songeait pas encore à appliquer aux enfants une semblable méthode; cette réclusion était nécessitée plus encore par l'insuffisance et la défectuosité d'une organisation temporelle embryonnaire, que par des divergences dans les convictions religieuses. Tout le monde croyait alors fermement et sincèrement en un Dieu unique, créateur du monde et dispensateur de toutes choses; le moment des grandes luttes intellectuelles était encore éloigné. Ce n'est que lorsque la croyance naïve et la foi ont semblé diminuer dans le monde que l'Eglise romaine, sentant le danger, a cherché des remèdes efficaces et énergiques pour combattre un pareil fléau. Des ordres ont été fondés spécialement pour réprimer l'incrédulité naissante, pour résister à cette nouvelle orientation de la pensée; des légions de moines, disciplinées comme le furent autrefois les légions romaines, se levèrent de toutes parts pour opposer une barrière irrésistible au flot envahissant qui surgissait tout à coup.

Parmi les divers moyens de résistance suggérés par le délire de la domination et de la superstition, l'odieuse inquisition arrive en première ligne. Elle brûlait les novateurs, les hérétiques, les fiers esprits, afin que, par une souffrance atroce mais relativement courte, ils puissent éviter les tourments éternels de l'enfer!... C'était un peu brutal, fort simple et bien choisi pour inspirer la terreur. On conçoit qu'une

semblable institution se soit fait abhorrer; on a même de la peine à croire qu'elle ait pu exister et fonctionner régulièrement (1). Ce moyen était évidemment trop sauvage et trop radical; il eût été capable de soulever le monde entier contre l'Eglise : il n'atteignait, en outre, que ceux qui déjà avaient été mordus par le serpent de l'erreur. Il fallait trouver mieux : l'ordre des jésuites surgit alors.

La pensée dominante qui l'anime est de défendre résolument le catholicisme qui va s'effondrer, de le conserver, de le maintenir malgré tout au milieu de l'anarchie intellectuelle qui va se produire et pendant que la pensée humaine cherche une nouvelle issue, un dogme nouveau. Pour mieux résister à la superbe invasion des aspirations nouvelles, à l'action des hommes supérieurs qui veulent aller de l'avant, des missions se répandent parmi les peuples arriérés et stationnaires; elles tâchent de les rallier sous leur bannière, de manière à ce que la religion de Jésus devienne universelle, afin d'opposer une digue infranchissable aux empiètements des doctrines opposées. Pour atteindre ce but, tous les moyens sont bons, y compris même l'assassinat; la grandeur du but doit fermer les yeux sur la nature des moyens employés pour y parvenir. On ne brûle plus les gens ostensiblement, mais on arrive à les annihiler sourdement. On s'insinue auprès des puissants et des gouvernants, on épie leurs plus secrètes pensées, on tâche de les circonvenir, de les influencer; on pousse les adhérents aux premières places, on les exalte, on en fait des hommes éminents; on forme un mur solide et compact de la foule des médiocres; au contraire, on détruit les adversaires par toutes sortes d'insinuations malveillantes et infamantes, on les subalternise, on les laisse végéter, on paralyse leur action, on les exaspère, on les réduit au silence, à l'impuissance, au désespoir. C'est pourquoi notre haute bourgeoisie, qui veut à tout prix conserver le pouvoir, se jette éperdument dans les bras de ces bons pères jésuites, dispensateurs de la

(1) Le rapprochement s'impose entre cette abomination et le tribunal sanguinaire d'où Robespierre faisait guillotiner ceux qui n'étaient ni assez vertueux, ni assez déistes. Quels moyens de conviction!... On frémit en face d'une pareille infatuation unie à des idées absolues.

fortune, du succès et des grandes situations. Mais, à tous ces divers moyens de domination générale, ils en ont ajouté un nouveau, qui n'est pas le moins puissant, celui de l'éducation des enfants.

Persuadés qu'il est trop tard d'intervenir lorsque le doute a fait son apparition dans nos esprits, bien convaincus, au contraire, que les jeunes cerveaux sont comme une cire malléable et sensible où l'on peut graver profondément et solidement, ils se sont mis à fabriquer des mentalités taillées sur un patron à leur convenance. Le monde commençant à s'éloigner de l'idée de Dieu, fondement de la religion et de leur suprématie, la première chose à faire était de soustraire l'enfant à l'action du monde; il fallait le protéger contre la contagion, empêcher qu'elle n'arrive jusqu'à lui; des circonstances favorables aidant, on en vint bientôt à étendre jusqu'aux enfants le régime de l'internat. Les prétextes ne manquaient pas, du reste, pour isoler la jeunesse de la famille et d'un entourage dangereux; on flattait d'abord la vanité, l'ostentation des parents en leur offrant une occasion de montrer leur munificence; on les débarrassait aussi d'une grande responsabilité, celle de l'éducation de leurs enfants. D'autre part, les études intellectuelles, surtout littéraires, poussées très loin, et quelques embryons d'études scientifiques, pas bien méchants, nécessitaient le recueillement du côté des élèves et la continuité des efforts; elles exigeaient de plus le concours de plusieurs professeurs spéciaux et distingués.

A ce point de vue particulièrement pédagogique, on peut, si l'on veut, considérer que l'enseignement distribué par les jésuites fut un progrès; comme instituteurs, ils furent peut-être à la hauteur de leur tâche, mais ils ne répandaient, en somme, que les lumières qu'ils jugeaient à propos : le latin, un peu d'histoire et de géographie; ils avaient, d'autre part, le champ libre pour inculquer à leurs élèves, avec toute la force et la volonté dont ils étaient capables, la croyance énergique, intransigeante, inaltérable en un Dieu unique et triomphant dont ils étaient les ministres. C'était là l'important; ils avaient dans la main un moyen énorme et tout-puissant pour former une milice docile et dévouée, capable de les défendre

en toute occasion; ils préparaient des créatures disposées à résister aveuglément à tout ce qu'elles pourraient voir de leurs yeux par la suite. Leur but semblait atteint; en supprimant chez l'enfant l'*observation* et l'*initiative* qui sont les vraies sources de la vie intellectuelle, ils développaient une *imagination* poussée jusqu'au délire, ils arrivaient à confectionner des mannequins obéissants, crédules et serviles.

Cependant, malgré tous les efforts tentés pour arrêter l'Humanité, pour l'immobiliser dans une doctrine médiocre et vieillie, elle a poursuivi sa marche triomphale et fatale; les universités, mieux dégagées des entraves étroites de la religion, répandaient à leur tour le savoir; de grands esprits jetèrent des lumières éclatantes, et rien, enfin, ne put empêcher que diverses révolutions n'éclatent un peu partout. Après notre grand ébranlement social de 1793, le Gouvernement, justement préoccupé à son tour de l'éducation de la jeunesse, a fondé un enseignement officiel d'où Dieu semblait être exclu, destiné surtout à propager les connaissances d'ordre purement intellectuel, laissant à chacun la liberté de faire à sa guise en matière religieuse. L'école de Dieu et l'école sans Dieu sont actuellement en présence, se livrant entre elles une lutte inégale. En réalité, le personnel officiel, trop peu dégagé de toute préoccupation théologique et métaphysique, n'a pu fonder quelque chose de suffisamment tranché et énergique pour pouvoir résister aux prétentions dominatrices de la théologie. Ce serait plutôt nos écoles spéciales : école de médecine, école polytechnique, école centrale, école de droit, conservatoire de musique, école des beaux-arts, qui contribueraient pour une large part à affranchir l'esprit humain de toute entrave surnaturelle et abstraite, parce que, n'ayant pas à se préoccuper des doctrines supérieures d'une philosophie quelconque, elles développent l'observation exacte dans un cercle précis et restreint. Evidemment, il n'y a là qu'un embryon de positivité; mais si précaire que puisse être ce début, il a cependant une certaine importance dont nous devons tenir compte.

Si l'on examine froidement les choses, on verra qu'en somme, il y a fort peu de différence entre ce qui se faisait dans

les écoles religieuses et ce qui se fait dans les écoles laïques? les programmes officiels ont, du reste, tout unifié. L'enseignement comprend surtout : études grammaticales, latines, littéraires, histoire, géographie, calcul, fort peu de sciences (peu considérées), pas du tout d'esthétique : beaux-arts, peinture, musique (absolument méprisés). Avec cela, les écoles congréganistes ont trouvé le moyen de se faufiler dans les interstices laissés vacants par leurs adversaires imprévoyants; elles sont arrivées à accaparer les enfants pendant les heures laissées libres par les lycées, sous prétexte de leur faire exécuter leurs devoirs et surtout pour exercer leur influence sur eux, pour faire résonner à leur oreille la bonne et sainte parole. Le résultat le plus clair, c'est que les enfants, qu'ils soient internes ou externes, ne sont plus une minute dans leur famille, ce qui est tout à fait anormal. Certes, je ne doute pas un seul instant que toutes les vertus ne soient enseignées au couvent comme au lycée, mais dans la famille, il faut surtout les pratiquer, ce qui est une toute autre affaire. Les bons esprits comprennent que l'éducation intellectuelle est insuffisante si elle ne s'appuie pas sur une forte éducation morale; or, la morale préconisée par les jésuites est tout entière dans l'obéissance passive, je dirais presque dans l'aplatissement complet de la créature vis-à-vis de son chef hiérarchique, entre les mains duquel il doit demeurer comme un cadavre inerte. Vue d'un certain côté, cette doctrine est sublime, comme abnégation de soi-même et comme discipline militaire. Le vieux de la montagne n'aurait pas fait mieux; mais, vue d'un autre côté, elle est un peu avilissante, autant pour celui qui commande en maître absolu que pour celui qui obéit en esclave résigné. C'est le régime des *volontés* plus ou moins arbitraires qui, malgré tout, a quelque chose de révoltant, d'antipathique, de répugnant. Pourquoi cela? C'est que la base du système est peu solide et discutable. Certes, il faut une discipline et il la faut aussi sévère, aussi ferme que possible, mais elle doit reposer sur autre chose que la fragilité, la réussite et l'ambition de l'individu. Qui nous dit que sa *volonté* s'exercera toujours d'une manière supérieure et irréprochable? Du reste, les *volontés* n'en imposent plus guère à

personne et nous ne devons nous incliner désormais que devant les grandes *fatalités* naturelles qui nous dominent véritablement et contre lesquelles nous demeurons impuissants. Nos aïeux, les Gaulois, disaient qu'ils n'avaient peur que d'une chose : que le ciel ne tombe sur leur tête. C'étaient des positivistes par anticipation. Au régime des *volontés* divines ou terrestres, nous devons substituer celui des *fatalités* cosmologiques et sociologiques. Là est la véritable base inébranlable sur laquelle nous pouvons édifier un système moral, pouvant concilier à la fois la discipline avec la dignité, le concours avec l'indépendance.

La première de ces fatalités est celle qui donne au père une autorité efficace sur l'enfant; à cette autorité naturelle et évidente, on veut substituer celle d'un directeur, ce qui est une erreur grave et un danger. Il est dangereux, en effet, de persuader aux parents qu'ils puissent déléguer leurs pouvoirs et se décharger d'une responsabilité qui n'incombe qu'à eux, mais qui les ennuie et qui les gêne. On fausse de cette manière le jeu naturel de la paternité et le mécanisme de la famille; c'est là, déjà, une faiblesse coupable et un subterfuge pour s'emparer d'êtres sans défense, pour les accaparer, afin de leur dérober les plus fiers attributs de l'Humanité. L'autorité paternelle, la tendresse maternelle sont des choses sacrées, naturelles, spontanées, fatales, qu'il faut non seulement respecter, mais auxquelles nous devrions donner au contraire une extension encore plus grande; en tout cas, elles ne sont pas transmissibles à un tiers. Lorsque les parents ne peuvent avoir aucune action sur leurs enfants, on peut être bien assuré que personne n'en aura. A l'âge où les passions se développent, où la vanité du savoir acquis peut prendre des proportions exagérées, il convient que la juste observation de l'entourage et de la réalité vienne remettre les choses au point. Cela ne veut pas dire, assurément, que les parents puissent se charger seuls d'instruire leurs enfants dans toutes les branches. L'intervention de maîtres spécialement préparés à ce noble sacerdoce sera de plus en plus indispensable, mais il faut que les enfants demeurent sous la surveillance éclairée des parents, qu'ils contractent auprès d'eux les habitudes de

tenue et de discernement qui doivent les prémunir contre les surprises; il y a là une source de perfectionnement, aussi bien pour les uns que pour les autres. On n'a qu'à voir l'attitude des enfants qui ont réussi à secouer le joug familial; on comprendra, dès lors, à quels dangers s'exposent les parents qui abdiquent ainsi toute responsabilité. Le seul inconvénient qu'il puisse y avoir à laisser l'enfant chez lui, c'est qu'il peut se trouver dans un milieu où des distractions nombreuses et imprévues viennent l'empêcher de se recueillir suffisamment; mais, par contre, le champ de ses observations s'étendra ainsi d'autant plus, et ce qu'il perdra d'un côté sera retrouvé de l'autre.

Si nous voulons donner à la famille plus de cohésion, de force et de vitalité, il est utile que nous intervenions graduellement dans cette grave question de l'éducation de l'enfance, de la jeunesse, et que nous arrivions à modifier ce qui existe aujourd'hui.

BIGNON.

L'ÉVOLUTION DU CULTE DES MORTS

Discours du D[r] Cancalon (1).

I

Mesdames, Messieurs,

« Le passé ne meurt jamais complètement pour l'homme.
« L'homme peut bien l'oublier, mais il le garde toujours en
« lui. Car, tel qu'il est lui-même à chaque époque, il est le
« produit et le résumé de toutes les époques antérieures. S'il
« descend dans son âme, il peut y retrouver et distinguer ces
« différentes époques, d'après ce que chacune d'elles a laissé
« en lui. »

Il me plaît d'emprunter à un profond historien, à l'auteur de *la Cité antique* (2), l'énoncé d'une des vérités qui sont le fondement du Positivisme et qu'Auguste Comte avait déjà rendue familière à ses disciples.

Ce problème de la survivance du passé au fond de nos âmes, dans nos sentiments les plus intimes, se pose avec une particulière netteté dans la question du culte moderne des morts.

Suivant la juste remarque d'Auguste Comte, la plus parfaite émancipation n'a pas supprimé ce culte nécessaire, et c'est bien là un sujet de méditation approprié à la commémoration qui nous réunit ce soir.

N'est-il pas intéressant de chercher comment, dans la pensée contemporaine, la pratique de ce culte se concilie avec l'in-

(1) Fête universelle des Morts. Année 113.

(2) Introduction, p. 4.

crédulité, le matérialisme et l'orgueilleux individualisme qui la caractérisent?

S'il était vrai, comme le prétendent les rationalistes, que l'homme se conduit par raisonnement, que la raison le fait agir et qu'elle est son premier moteur, et non pas l'affection, nous pourrions apprendre d'eux la logique de ces manifestations religieuses qui se produisent dans les cimetières de nos grandes cités libres penseuses.

Mais une telle contradiction avec l'état intellectuel ambiant dépasse la portée de cette philosophie trop simpliste qu'elle réfute. C'est ici qu'il faut se souvenir du mot de Pascal : « *Le cœur a des raisons que la raison ne comprend pas.* »

Il y faut une philosophie infiniment plus compliquée, consciente que la raison d'un siècle évolue entre celle d'un passé qui l'a préparée et celle d'un lendemain qu'elle élabore.

Il faudrait chercher ce qui, dans le culte des morts, tel qu'il se pratique aujourd'hui, doit être attribué à la force pour ainsi dire automatique de la tradition, à ce qu'on peut appeler la *superstition*, au sens étymologique du mot, survivance de pratiques ayant cessé d'être comprises, d'être senties et de correspondre à un nouvel état mental, et qui durent tant qu'elles ne sont pas remplacées et que s'exerce en leur faveur une certaine coercition de l'opinion publique.

Il faudrait faire la part au réveil de sentiments et de concepts très anciens, longtemps comprimés, qui semblaient disparus et qui n'étaient qu'endormis au fond de la conscience, c'est-à-dire aux phénomènes d'atavisme, pour appliquer un néologisme à ce qu'Auguste Comte a si bien défini : un retour vers le fétichisme primitif.

Enfin, par une analyse plus subtile encore, il faudrait dégager les dogmes nouveaux vaguement entrevus, qui donneront un jour à ce culte sa forme nouvelle et définitive.

Voilà une tâche certainement au-dessus de mes forces, mais certainement aussi du ressort de la philosophie positive. C'est un des nombreux cas où nous pouvons vérifier, en suivant pas à pas les phénomènes contemporains, comment ils se développent conformément aux prévisions d'Auguste Comte, prévisions qu'il a exprimées en supprimant presque une des

données, secondaire il est vrai, du problème, la durée de l'évolution entre son époque et l'âge normal.

Formuler l'avenir lui semblait, non sans raison, le décider et le rapprocher, et son ardente foi le lui montra en un raccourci merveilleux.

Il fut le Moïse d'une autre terre promise qui sera longue à conquérir.

Nos ancêtres n'ont pas cru que la mort mît complètement fin à l'existence même corporelle. Le fétichisme primitif était incompatible avec l'idée de mort, il consistait surtout à croire que tout était vivant, même un cadavre. Cette logique initiale et nécessaire était, d'autre part, en harmonie avec les sentiments spontanés de vénération, de reconnaissance et de crainte qu'inspirait le procréateur, le chef.

On croyait que les défunts continuaient à vivre d'une vie souterraine, mal définie et qui ne les mettait pas à l'abri des besoins physiques. Ils devenaient les dieux mânes, susceptibles de s'irriter et de nuire, d'être satisfaits et de rendre des services.

Autour du foyer et auprès de la tombe se fixa et se consolida la famille. Son organisation et ses lois dérivèrent de la conception qu'on avait des mânes et en particulier de cette idée que seuls les enfants mâles pouvaient célébrer les rites sacrés en l'honneur des défunts, devenus dieux exclusifs de la famille, et le devenir à leur tour pour leurs descendants.

Ainsi les morts ne pouvaient se passer des vivants pour leur culte, ni les vivants se passer des morts pour leurs besoins. Si nous n'examinons ces croyances qu'au point de vue de leurs conséquences morales, nous les trouvons d'une efficacité admirable pour la stabilité et la discipline de la famille.

Le polythéisme confia plus tard les affaires humaines à des divinités d'un caractère plus général, et les morts furent réputés se rendre dans des lieux de relégation ou les attendaient, suivant leurs mérites, la tranquillité où les tourments. Ils devenaient indifférents ou impuissants par rapport aux événements de la terre, et les vivants n'avaient aucun intérêt à s'occuper d'eux.

Mais la vieille croyance ne disparut pas pour cela; c'est elle qui pousse Antigone à braver la mort pour ensevelir son frère; c'est elle qui fit condamner, bien que victorieux, ces généraux athéniens qui avaient omis d'ensevelir leurs morts pour sauver leur flotte de la tempête. Les pratiques en persistèrent jusqu'à l'avènement du christianisme, et aujourd'hui encore elle se retrouve vivante dans les consciences les plus émancipées quand de grandes émotions viennent les remuer jusqu'au fond.

Le christianisme fit prévaloir une explication qui, de nouveau, satisfit la conscience humaine. Les morts sont partagés en trois catégories : les réprouvés, les âmes du purgatoire et les élus. Ceux-ci accaparent les hommages, ils ont remplacé les mânes protecteurs, ils forment l'Eglise triomphante, ils intercèdent en faveur de ceux qui les prient, et leur bonté s'étend à tout ce qui est chrétien.

Les âmes du purgatoire, au contraire, ne peuvent rien pour les humains, mais peuvent être soulagées de leurs peines par les offrandes et les prières.

Quant aux réprouvés, ils sont bannis de cette solidarité.

Bien que les morts n'habitent plus la tombe et que leur séjour soit le ciel, le purgatoire ou l'enfer, les tombeaux des saints sont l'objet d'un culte spécial : on se sanctifie en les visitant en pèlerinage, leurs restes sont sacrés et ont des vertus miraculeuses.

Mais, *pour le commun des morts,* le christianisme amène plutôt une décadence du culte de la tombe, car l'âme en est absente et les cérémonies ayant les morts pour objet ne se font pas sur la tombe, mais à l'église.

Néanmoins, ce qui est capital et d'une haute portée morale, c'est que le christianisme n'a pas rompu la solidarité entre les morts et les vivants, comme tendait à le faire le polythéisme. Avec des formules d'un spiritualisme un peu plus raffiné, nous retrouvons les dieux mânes à la fois protégés et protecteurs.

Sachons-lui gré aussi, en faisant de l'enfant un ange, d'avoir adouci la plus affreuse des douleurs.

Depuis longtemps la foi se perd par tous les pores, même

chez ceux qui se figurent l'avoir gardée intacte. L'illusion est devenue plus difficile, la mort apparaît comme la fin irrévocable de l'individualité, sans résurrection possible. Nous assistons à la dissociation moléculaire de l'être, à son absorption dans la nature. Que la crémation le consume en une heure, ou que les bactéries de la décomposition fassent lentement leur œuvre, le résultat est le même.

Il est même permis de penser que nous nous exagérons l'inertie de cette matière, susceptible d'organisation et de vie. L'inertie de la matière est une hypothèse ou plutôt une abstraction, un artifice logique utile en mécanique et en physique, mais qui dépasse nos certitudes réelles. Le bon sens populaire est dans son droit de ne l'accepter qu'avec répugnance.

Quoi qu'il en soit, nous profanons la mort dans nos amphithéâtres, dans nos changements de cimetières, dans nos fouilles, dans nos ossuaires; nous l'avons dépouillée de tout son mystère.

La peur des contagions qui est poussée aujourd'hui jusqu'à l'exagération, et qui souvent n'a aucun fondement, invite à précipiter les inhumations et attache au cadavre une cause de plus de répulsion. C'est une crainte analogue que l'on invoquait, il y a plus de vingt ans, pour demander l'éloignement des cimetières. On invoquait les émanations, les miasmes, on calculait le volume des gaz de la décomposition. Craintes chimériques! On a appris depuis à connaître les procédés de la contagion, ses agents et leurs voies de pénétration, et la peur des cimetières s'est évanouie.

Le matérialisme pseudo-scientifique s'était trop pressé de conclure.

On se rappelle la belle campagne que firent les positivistes sous l'impulsion de M. Pierre Laffitte et en particulier Gabriel Robinet. Les progrès de l'étiologie leur ont donné raison, même sur le terrain où se plaçaient leurs adversaires. C'est un grand honneur pour le Positivisme d'avoir contribué à faire échouer ces projets sacrilèges.

Il serait fort à propos qu'on rassurât aussi l'opinion sur les dangers que peut faire courir à son entourage le voisinage

d'un cadavre. Sauf des cas assez rares et bien déterminés, ce danger est nul ou peut être évité avec des précautions très simples. Là encore, la science mal interprétée stimule mal à propos l'instinct égoïste de la conservation.

Ce n'est pas à cette science fragmentaire, mais bien à la science synthétique de la sociologie qu'il faut demander le sens et la justification de la religion du cimetière.

Le cimetière s'étant éloigné de l'église à l'ombre de laquelle se pressaient les tombes autrefois, comme dans l'impatience de la résurrection promise, et cet éloignement étant le symbole d'un divorce à moitié réalisé entre ces deux institutions, quelle est la force qui maintient et même fortifie la piété envers les morts dans son culte du tombeau?

Ce n'est pas le prêtre, qui déconseille plutôt les fleurs et les couronnes et préconise les prières, surtout celles qui sont dites par son entremise. Ce n'est pas la science partielle qui tend plutôt, nous l'avons vu, à stériliser le cœur, tant qu'elle ne se met pas au service d'une science supérieure et synthétique. Il faut chercher l'explication de ce phénomène dans les instincts les plus fondamentaux antérieurs à l'évolution des croyances et survivant par conséquent à leur décadence, et aussi dans la force naissante de conceptions nouvelles qui viennent ajouter leur efficacité aux impulsions instinctives ou héritiers du fétichisme primitif.

II

Permettez-moi de vous raconter un fait qui me paraît avoir, bien que ce soit un cas individuel, la valeur d'une observation sociologique très suggestive au point de vue de mon sujet.

Il montre jusqu'à quel degré peut être poussé l'attachement à une tombe, à une pauvre petite tombe d'enfant, sans une pierre, presque sans une fleur.

Sa mère y venait pleurer tout les dimanches, depuis sept ans. Elle était veuve et très pauvre. Son mari avait été charron, mais il mourut très jeune de tuberculose, avant que les dettes de premier établissement eussent été payées. Elle était

restée dans le plus grand dénûment avec un enfant à élever.

Je la rencontrais souvent chez mes clients où elle travaillait à la journée. Son enfant était assis à ses pieds. On le tolérait parce qu'il était sage, peu bruyant et de figure agréable.

Avec un salaire pas toujours assuré de douze sous par jour en sus de la nourriture, elle élevait son enfant. Tous les deux étaient vêtus décemment et la chambre où ils vivaient faisait plaisir à voir, malgré ses meubles misérables, à force de propreté et d'ordre.

Un matin, je fus appelé auprès de l'enfant qui était malade depuis quelques jours. On avait consulté le devin, le « conjureur de sorts », on avait brûlé un cierge à la chapelle de Sainte-Anne, donné un vermifuge, et on finissait par m'appeler.

J'eus là une de ces émotions auxquelles le médecin ne s'habitue jamais, bien qu'il les éprouve souvent. D'un coup d'œil, il diagnostique l'implacable méningite. Il cherche dans le passé les causes de la catastrophe : tuberculose du père, elle-même causée par son intempérance. Il pense à l'horrible déchirement qui va se faire au cœur maternel. Il hésite à révéler le terrible secret, à avouer son impuissance, et passe, l'âme pleine de pitié et de blasphèmes contre le destin.

Quelques jours après, l'enfant fut enterré. Je continuai à rencontrer la pauvre femme chez ses pratiques. Nos regards s'évitaient, car il reste toujours un reproche au cœur des mères contre le médecin qui n'a pas guéri leur enfant, et je le savais.

Sa physionomie autrefois si vaillante prit d'abord une expression d'humiliation et de révolte. Peu après, au coin des lèvres, se fixa un pli d'amertune et de résignation. Le temps me parut faire son œuvre de cicatrisation et je fus surpris qu'elle gardât tant de vaillance après que le mobile de sa courageuse vie eût disparu.

On se console donc aussi de cela, me disais-je, et je faisais des suppositions sur les éléments de réconfort qu'elle avait sans doute trouvés dans sa foi religieuse. Elle voyait peut-être son enfant dans le ciel des vitraux, parmi les nuages d'encens, au milieu des anges.

Je me trompais, c'est au cimetière qu'il existait toujours

pour elle, c'est là qu'elle allait le voir, causer avec lui, se consoler.

Sept ans s'étaient donc écoulés depuis la mort du petit. — Un jour, je fus tout surpris de me voir abordé délibérément par cette femme si craintive ; elle était haletante, effarée.

Elle venait d'apprendre de la bouche du gardien du cimetière que le terrain où avait été inhumé son enfant allait être affecté à une autre sépulture. C'était le règlement qu'après sept années de concession gratuite, la commune reprenait possession du terrain, si la famille n'en avait pas fait l'acquisition perpétuelle ou temporaire.

Il y a bien longtemps, et je n'ai jamais oublié les termes dont elle se servit et je ne saurais rendre l'accent qu'elle y mit ; et je me souviens avoir senti ce frisson du sublime que fait courir sur nous le cri où se condense une passion profonde

« Oh Monsieur ! dit-elle, sauvez mon petit George ! »

Je crus, pendant une seconde, qu'elle était devenue folle, mais elle ne me laissa pas le temps de lui demander si elle avait oublié qu'il était mort.

« On veut me prendre mon enfant !..... Songez, Monsieur, que je n'ai, moi, que ce bonheur sur terre d'aller sur sa tombe... le dimanche. »

Je compris, je me fis bien expliquer la situation, et voyant qu'il s'agissait tout au plus d'une somme modeste à trouver pour mettre cette mère en possession de la tombe de son fils, je lui promis de m'en occuper et lui assurai qu'elle pouvait être bien tranquille.

Je me rendis aussitôt au cimetière. Le gardien, qui était en même temps fossoyeur, me montra la rangée de tombes fraîches qui allait, en se prolongeant, atteindre celle du petit George. Celle-ci ne se distinguait par aucun ornement ; un petit tas de terre allongé, couvert d'herbes desséchées par la chaleur, c'était tout.

Il me raconta que la mère ne manquait jamais de venir s'y agenouiller le dimanche, et souvent d'y passer plusieurs heures. Certes, il aurait bien voulu consentir, comme elle l'en priait, à faire une exception en sa faveur, — mais la consigne

était là. Ce qui se fait pour l'un doit se faire pour tous. Mais alors les achats de concessions cesseraient, et, dans ce cas, où prendre l'argent que nécessite l'entretien du cimetière? Sans compter que le Bureau de bienfaisance avait une part de cet argent.....

On avait, continuait-il, beaucoup dépensé pour le cimetière depuis quelques années, réparé les murs, élargi les allées, planté des arbres. Le zèle de la population avait été stimulé, les achats de concessions avaient été plus nombreux, des monuments funéraires plus riches avaient été élevés. Il montrait de l'amour-propre professionnel à m'énumérer les progrès accomplis, et comment son cimetière était beaucoup plus visité qu'autrefois.

Autrefois, il circulait de mauvais bruits sur le cimetière, des histoires de revenants et d'âmes en peine; pour l'éviter, on se détournait de son chemin; aujourd'hui les vivants ne redoutent plus les morts, et semblent se plaire en leur compagnie.

Et c'est ainsi partout, dans toutes les paroisses à lui connues, et c'était une chose qui l'étonnait que ce mouvement général en faveur du cimetière.....

Comme conclusion, il me demanda ce qu'il fallait faire de la tombe du petit George. Je lui recommandai de la respecter, et j'ajoutai que la mère ne tarderait pas à être en règle avec le percepteur.

Du moment qu'elle *était protégée* à ce point, le brave fossoyeur devenait plein de zèle pour son service. Nous passions près d'un petit amas de croix et de pierres tumulaires. — C'était là qu'il déposait celles qui avaient décoré les tombes désaffectées, et ces objets restaient la propriété de la commune.

« On peut bien lui faire cadeau d'une croix pour sa tombe, me dit-il, cela lui fera plaisir; » et, comme j'approuvai, il ajouta : « Le peintre doit venir pour une réparation à un monument, il ne refusera pas de donner une couche de peinture à cette croix, cela fera mieux, elle aura l'air toute neuve. »

Et je m'éloignai, songeant aux paroles du bonhomme et

aussi à ce que j'avais vu, à ces riches monuments où certaines familles mettent peut-être autant d'amour-propre que de piété, comme à ces tombes de pauvres gens décorées avec une piété évidente et une touchante naïveté.

Et je cherchais à supputer ce qu'il resterait de christianisme dans le culte du cimetière si l'on éliminait ce fétichisme incrédule à la mort, si vivace au fond des consciences, ces offrandes païennes de fleurs et de couronnes, et quelques étalages posthumes de vanité.

J'oubliai la pauvre veuve et ne pensai pas une minute que de notre idée de mettre une croix neuve sur la tombe de son enfant pouvait naître un grave danger pour elle.

Le dimanche venu, elle se rendit au cimetière pleine de confiance en mes promesses, et ne prit pas garde à l'air mystérieux du fossoyeur.

Il la suivit pour jouir de sa surprise et de sa joie. Mais l'effet trompa son attente ; il la vit au contraire pâlir et chanceler. Devant cette terre remuée et cette croix neuve, elle crut que sa chère tombe avait été violée, et que tout était fini. Le choc fut si violent qu'elle resta quelques heures entre la vie et la mort.

Le fossoyeur la transporta dans sa maison et, appelé en toute hâte, je la trouvai, un moment après, en pleine crise d'asystolie.

Elle ne se serait certainement pas rétablie sans la réconfortante joie que lui causa la connaissance de la réalité et la pensée que *son enfant lui était conservé.* Le bonheur est le meilleur tonique du cœur.

L'amour maternel est probablement seul capable d'une pareille intensité d'illusion. Ce mot prodigieux, héroïque : Sauvez mon enfant! n'a pu jaillir que d'une foi poussée jusqu'à l'hallucination, d'une âme très naïve, restée très près du fétichisme, contemporaine de celle d'Antigone.

Si je vous ai conté cette simple histoire qui n'a qu'un mérite, celui d'être véridique jusqu'au moindre détail, c'est qu'elle montre dans tout son relief un sentiment qui n'est tout à fait absent d'aucune conscience, qui existe à des degrés bien différents, il est vrai, et ne se manifeste ordinaire-

ment à nous qu'à la faveur de circonstances exceptionnelles, où notre raison raisonneuse cède le pas à notre raison instinctive, à notre cœur.

Bien que ce soit une digression, je crois pouvoir dire ici qu'il y a une réforme à faire dans le règlement des cimetières. Les pauvres devraient avoir, aussi bien que les riches, droit à la tombe de famille. Les riches peuvent payer leur concession et se donner l'illusion de la perpétuité. Les familles pauvres qui sont dans l'impossibilité, parfois simplement momentanée, de payer une concession, devraient l'obtenir gratuitement, sur simple demande. Cette concession serait temporaire, toujours renouvelable, tant que la tombe serait entretenue.

Si les communes continuent à spéculer sur le terrain du cimetière, elles pourraient stipuler que la dette contractée par la famille pauvre ne se prescrirait pas et qu'elle serait exigible des descendants, le jour où ils auraient acquis une solvabilité avérée.

Quel que soit le procédé à employer, cette réforme nous paraît s'imposer. Il est curieux que notre démocratie, qui inscrit sur la porte des cimetières le mot Egalité, oublie de la réaliser là précisément où, par exception, elle existe naturellement.

Je n'ai pas à plaider ici (ce serait bien superflu) l'intérêt moral qui s'attache pour les familles à la possession d'une tombe, leur seul siège fixe désormais et parfois le seul lieu de rencontre qui existe entre leurs membres épars.

Cette revendication se place naturellement sous le patronage de la société positiviste. Partout ailleurs on me répondrait sans doute que les pauvres n'ont pas droit à un tel luxe ou bien qu'ils ont de plus urgentes améliorations à poursuivre. Ici seulement on s'honore, sans vaine sentimentalité, de placer au-dessus de tout l'intérêt moral.

III

Le culte des morts paraît avoir conservé longtemps un caractère purement familial, comme la religion elle-même.

A mesure que celle-ci élargit son cercle et s'étendit à des groupes de familles, à des cités, à des nations, le culte des morts prit une extension parallèle.

A côté du culte intime des ancêtres directs s'ébaucha peu à peu le culte des divinités collectives et des communs ancêtres. Aux dieux mânes du foyer domestique s'ajoutèrent les dieux de la cité, les grands bienfaiteurs, les héros.

Chaque groupe se fabriqua une généalogie qui nous paraît aujourd'hui bien enfantine et où nous sommes étonnés de rencontrer les restes de ce fétichisme primitif, adorateur des animaux, dont la trace demeure dans toutes les traditions les plus lointaines des peuples civilisés comme dans les légendes des sauvages contemporains.

Que les ancêtres aient été divinisés ou que les divinités primitives aient revêtu la qualité d'ancêtres, au fond, il s'agit toujours d'honorer les procréateurs et de se mettre sous leur protection. Etre le père, le père de la famille, le père de la cité, le père commun des hommes a été le caractère le mieux senti de la divinité.

La religion a été toujours et pour beaucoup un culte de tombe, un culte d'ancêtres, et le christianisme a été profondément humain en faisant mourir Dieu pour le mieux adorer ensuite.

Mais quand la religion a ses cadres remplis, et qu'il n'y a plus de place et surtout plus de foi pour de nouveaux dieux, il continue néanmoins à surgir des hommes dont le souvenir survit et dont la mémoire s'impose à la vénération et à la reconnaissance. La religion s'en empare et en fait des saints autant qu'elle le peut, mais ce n'est pas toujours possible.

En dehors de la religion régnante, il surgit donc peu à peu une catégorie nouvelle d'ancêtres adoptifs, et une commémoration de certains morts que l'on qualifie de laïque par opposition à cette religion, mais qui, au fond, est elle-même un phénomène essentiellement religieux.

Quand nous proclamons la nécessité d'une religion et d'un culte, nous trouvons en face de nous des hommes qui rejettent ces idées comme rétrogrades. Ils se croient au-dessus de telles faiblesses. Or, nous voyons ces mêmes hommes très

empressés à célébrer *leurs morts*, par des manifestations collectives, sur leurs tombes ou devant leurs statues, par des banquets et des discours enflammés. Il leur échappe complètement que ce sont là les formes traditionnelles d'un culte vieux comme l'Humanité. Ils font de la religion et du culte sans le savoir.

Ce qui a changé, ce sont les mobiles de ce culte. Autrefois, la crainte de mécontenter la divinité et l'espérance de s'attirer sa protection poussaient les hommes à des pratiques que seules la vénération, la reconnaissance et l'affection spontanées n'auraient guère maintenues.

Cette crainte et cette espérance se sont évanouies ou tendent à disparaître, mais d'autres liens se sont créés par lesquels la pensée des hommes reste fidèlement attachée au passé. Ce n'est plus la peur ou l'espoir, ni le respect de la tradition, ni l'instinct atavique, ni la foi qui suffiraient à maintenir ce culte et à le faire progresser. Il tendrait plutôt à disparaître, s'il ne s'appuyait que sur ces sentiments dont l'intensité est décroissante dans la conscience humaine.

Or, le contraire arrive et pour des motifs de raison et pour des motifs désintéressés, et rien ne prouve mieux que l'homme deviendra de plus en plus religieux.

Voilà pourquoi nos places publiques sont peuplées de statues, pourquoi nos rues et certains monuments portent des noms d'hommes et pourquoi sans cesse s'accroît le nombre des fêtes commémoratives.

On peut critiquer les choix, regretter les omissions, blâmer les décisions précipitées et les usurpations d'une presse peu qualifiée pour agir en pouvoir spirituel, il n'en faut pas moins constater la haute signification de ce mouvement. Jamais, à aucune époque, on a rendu plus spontanément, plus largement (trop hâtivement parfois), justice aux morts et récompensé leurs services par plus d'hommages posthumes.

Chaque pays, plus que jamais, exalte ses grands hommes, et il en est de même de chaque province, de chaque profession, de chaque parti, de chaque école, de toute corporation, si peu importante qu'elle soit, de tout groupement même infime.

Assurément, les amours-propres y trouvent quelque profit, et au fond, ce sont les diverses collectivités et en fin de compte l'Humanité qui se glorifient elles-mêmes dans leurs morts.

Mais n'est-ce pas la preuve d'une sociabilité accrue que tous ces groupements divers qui sollicitent du même homme son libre concours dans tant de directions différentes, et sous tant d'aspects divers lui rappellent ses prédécesseurs. N'est-ce pas le gage d'un progrès moral continu que cet élan d'idéalisation par lequel les générations se suggestionnent vers plus de bonté et plus de vertu?

De toutes ces manifestations publiques extérieures à la famille naît un sentiment plus vif *de la filiation et de la solidarité*, et c'est lui, à son tour, qui rend ces manifestations plus fréquentes et plus émues.

Les hommes distingués par leur mérite, les initiateurs et les directeurs, ceux-là même qui, de leur vivant, furent le plus discutés et souvent le plus dénigrés, survivent à leur mort et triomphent dans la mémoire des générations.

On oublie leurs défauts, alors que de leur vivant on oubliait souvent leurs qualités et leurs services. Ils se figent dans la mémoire des hommes en une attitude de bonté ou de méditation, ou avec un beau geste d'héroïsme, inséparable désormais de leur nom. Et ils vivent ainsi d'une vie nouvelle, plus haute, plus sereine et aussi efficace, car ils ne sont pas morts tant que leur action se continue à travers les générations, pas plus que ne sont éteintes les étoiles tant que leurs rayons suivent leur route dans l'espace.

Ainsi s'opère, en vertu d'un jugement de l'opinion, une sélection parmi les morts, et ceux qui sont élus participent à ces honneurs publics. Mais tandis que l'Eglise, avec raison, réserve à un tribunal particulier le droit exclusif de proclamer bienheureux ou saints ses meilleurs fidèles, il n'y a, en dehors d'elle, aucune règle, aucune méthode, et l'opinion est exposée à tous les engouements comme à toutes les injustices. Seul le Positivisme serait capable de mettre de l'ordre dans cette confusion. Le calendrier positiviste est là pour servir de modèle et fournir des termes de comparaison. Il est

le véritable panthéon des grands morts du passé et il ne s'ouvrira pas aux aspirants grands hommes que notre époque exalte en si grand nombre, sans que leur procès soit revisé et que bien des jugements soient cassés.

Pour cette œuvre, comme pour tant d'autres également en souffrance, il faut, vous le savez, que nous arrivions à faire le pas décisif, à constituer un nouveau pouvoir spirituel. C'est lui qui, en le réglant, rendrait moralement, esthétiquement et intellectuellement plus efficace cet élan spontané de piété envers les morts qui traduit un accroissement de la reconnaissance publique envers les bienfaiteurs et un sentiment plus vif de la filiation. Il ferait disparaître aussi le caractère presque exclusivement national de ces manifestations; il élargirait jusqu'à comprendre l'Humanité entière, ce culte trop exclusif qui n'a pas encore pris son extension normale, pas plus qu'il n'a trouvé sa règle.

C'est encore le pouvoir spirituel, tel que nous le comprenons, qui pourrait régler, développer et rendre plus efficace le culte familial du cimetière. Pendant que la commémoration publique des morts se fait souvent en dehors de son enceinte et se pratique à peu près partout, le cimetière est resté le siège du culte le plus intime et le plus profond.

Il est, pour notre mémoire et notre cœur, le lieu des évocations. Là, ce n'est pas le sentiment social qui parle le plus haut, les morts les plus célèbres n'y sont pas les plus regrettés. Là, nous ne jugeons pas, nous pleurons, nous pleurons autant ceux que nous avons aimés et servis que ceux qui nous ont servis et aimés. Nous nous abandonnons aux souvenirs personnels, nous comptons nos blessures, nos membres amputés, et la mélancolie des choses nous pénètre.

Cette contemplation ne saurait produire seulement un attendrissement stérile. Du souvenir de nos parents jaillit plus ou moins nettement un enseignement pour l'avenir. Il est une conception qui surtout rend féconde l'émotion du cimetière. Elle n'est pas nouvelle, et le bon sens populaire l'a toujours proclamée, mais elle prend peu à peu une force, un crédit, une extension considérables. C'est par elle que la piété du cimetière est, sans que nous en ayons conscience, entretenue

et fortifiée, et c'est elle qui tend à devenir le point d'appui le plus solide de notre amour de la famille passée et présente et de notre morale privée.

Cette conception, c'est l'hérédité, avec toute l'extension qu'il faut lui donner.

Que les enfants soient simplement la reproduction de leurs parents sans aucune intervention extra-biologique;

Que la vie se continue d'une personnalité à l'autre sans la moindre création nouvelle;

Que nos ancêtres soient nous dans le passé et nos descendants nous encore dans l'avenir;

Ce sont là des vérités qui étaient obscurcies, surtout dans notre race, par des prétentions métaphysiques. Tel Alexandre le Grand, chacun croyait descendre quelque peu de Jupiter Olympien. Aujourd'hui, nous savons que par l'intermédaire d'un seul couple nous descendons d'innombrables ancêtres, et sommes issus de l'Humanité entière.

Nous avons une reconnaissance particulière envers notre père et notre mère, parce que nous avons conscience que ce qu'ils nous ont transmis, ils pouvaient le gaspiller. Nous commençons à nous rendre compte que notre santé est faite pour beaucoup de leur tempérance, notre aisance de leur économie, notre moralité et notre intelligence de leurs efforts vers le bon et le vrai.

C'est là la grande obligation que nous leur avons, bien plus que des bontés journalières dont nous fûmes comblés par eux. Ce fond d'humanité dont ils avaient le dépôt, ils nous l'ont conservé en l'accroissant, et c'est notre véritable richesse.

Celui qui n'a pas d'enfants peut néanmoins se créer de grands titres à la reconnaissance de ses successeurs; mais transmettre la vie est un devoir, un honneur sans égal, et aussi une responsabilité dont nous commençons à avoir mieux conscience.

Le cimetière devrait enseigner plus clairement qu'il ne le fait aujourd'hui ces vérités et leurs corollaires, vérités essentielles à la direction des vivants, plus encore qu'à la glorification et au jugement des morts.

Les tombes sont trop silencieuses, alors qu'elles pourraient

être si éloquentes pour enseigner nos devoirs. Qu'y lisons-nous habituellement? une formule qui remonte sans doute au fétichisme : Ici repose; un nom, deux dates, les titres honorifiques du défunt et les regrets des survivants. Ce n'est point assez, et ce n'est pas non plus par le luxe que les tombeaux devraient se différencier.

Tout cela nous démontre que le culte des morts n'est encore qu'ébauché. Il est consolant de penser qu'il ne périclite pas dans la crise actuelle, et qu'au contraire il se fortifie; mais le cimetière est loin encore d'être l'institution sociale qu'il doit devenir, qu'il est en voie de devenir, tout en restant l'objet d'un culte privé.

Il est visible que la société comtemporaine cherche confusément à juger et à hiérarchiser les morts, au moins ceux qui ont rempli de grandes fonctions ou conquis la notoriété, et qu'elle gradue, sans grand souci d'une saine critique, les honneurs qu'elle leur distribue et l'immortalité qu'elle leur confère ainsi. Mais les mérites privés, cachés, les héros de la vie domestique ont droit non pas à l'éloge banal qu'on ne refuse guère à personne, mais à une réelle justice. Le souvenir immortalisé de leur vertu aurait une puissante efficacité moralisatrice. L'Humanité doit prendre aussi là ses saints, ses modèles à offrir, ses organes de perfectionnement.

Il serait temps qu'on se dégoutât de la monotone exagération des éloges funèbres. Sans doute, il faut, sur une tombe fraîche, laisser couler les larmes des parents et ne pas troubler les manifestations d'une douleur toujours respectable. Mais ne sentons-nous pas qu'une commémoration pourrait se faire plus tard, dans laquelle une voix autorisée, parlant au nom de la société, s'efforcerait d'apprécier avec justice et non pas de la louer uniformément?

Toute vie humaine pourrait avoir sa sanction. Celles qui, par la pratique des vertus, ont augmenté le patrimoine moral de l'Humanité seraient l'objet d'une célébration particulière qui, refusée aux autres, suffirait peut-être à les caractériser. Mais pour tirer à part et mettre en définitive lumière les beaux exemples souvent ignorés, les belles vies parfois si humbles, pour juger sans faiblesse et sans prévention,

pour glorifier les modestes et souvent laisser de côté les superbes, nous sommes de nouveau appelés à demander un pouvoir compétent et déplorer son absence.

Il faudrait une autorité morale très haute et qui trouverait là une de ses plus délicates fonctions; il faudrait une voix qui serait l'organe même de l'Humanité, capable d'instruire le présent au nom du passé et de l'avenir.

Jusque-là le culte des morts ne sera qu'ébauche et confusion, et les meilleurs enseignements de la tombe seront perdus.

Il est naturel, quand on traite du culte des ancêtres, d'emprunter citations et exemples à la civilisation chinoise, qui peut donner à notre orgueil occidental plus d'une utile leçon. Je ne saurais mieux terminer qu'en vous lisant l'*Hymne aux Ancêtres*, que j'emprunte à une étude récente de M. Léon Charpentier sur *l'Evolution de la poésie chinoise :*

HYMNE AUX ANCÊTRES (1)

Quand mon âme pense à vous, ô mes aïeux, empereurs qui m'avez précédé, elle exulte jusqu'au ciel.
Un abîme débordant de félicité s'épanche sur elle.
Là, dans l'immensité de la gloire et du bonheur,
Je vous vois goûter la douceur antique
De vos vertus, de votre courage.
Si je suis sur la terre, au rang le plus sublime,
C'est parce que je suis votre fils, je vous imiterai.
Les races futures diront que j'ai vécu sans remords.

(1) Il date de 1122 avant notre ère, sous la dynastie Tchéou. Il compte parmi les poèmes rituels; encore aujourd'hui, dans les grandes solennités, dans le temple des Ancêtres, un chœur de musiciens le chante au nom de l'Empereur, et la musique de cet hymne est la plus ancienne qui nous soit restée de l'antiquité chinoise. — Léon Charpentier, *Evolution de la poésie chinoise* (*Revue des Revues*).

Je vous dois tout; je suis né de cette substance.
Je respire avec votre souffle, j'agis par vos forces.
Le devoir me conduit vers vous, vous êtes présents ici.
Vous êtes présents : vos visages que je crois voir m'éblouissent;
Votre voix retentit profondément dans mon cœur.
Je me prosterne devant vous qui m'avez créé.
Vous êtes présents et vous acceptez mes témoignages
D'adoration et d'amour, ô mes ancêtres!

J'ai reparcouru dans ma mémoire
Vos œuvres et le cours éclatant de vos règnes,
O esprits sages et puissants jadis et aujourd'hui,
Qui êtes montés au plus haut sommet de gloire.
Vous m'avez créé, je possède vos biens;
Je porte votre fardeau qui me ferait trébucher,
Si vous ne me souteniez toujours.
Je vous offre trois fois la triple offrande, ô mes ancêtres!

LA CRISE MORALE

ET LE POSITIVISME [1]

TROISIÈME PARTIE

DE QUELQUES APPLICATIONS

I

Anciens et nouveaux devoirs.

Il faut nous borner, dans ce travail, à montrer l'application de la morale positive à un petit nombre de questions pressantes et pour ainsi dire aiguës, choisies parmi celles que la crise contemporaine a posées ou remet en cause.

Notre vœu serait de prouver, par des exemples assez caractéristiques, l'aptitude de la doctrine fondée par Comte à fournir ou préparer les réponses aux multiples et anxieuses interrogations qui se peuvent résumer ainsi :

Comment raffermir les anciens devoirs ébranlés?

Comment déterminer les nouveaux devoirs nécessaires?

En essayant de définir la crise morale de notre époque, nous avons constaté au sein de notre civilisation si brillante, en même temps qu'un trop réel *trouble moral*, de graves *lacunes morales*.

Trouble moral et lacunes morales, telle est bien la double

(1) Voir la *Revue Occidentale* de novembre 1901, de janvier, de mars et de mai 1902.

maladie qui appelle un traitement et un régime appropriés. Ce trouble et ces lacunes nous ont paru se rattacher à deux grands phénomènes qui frappent également l'observateur attentif. C'est d'abord l'action dissolvante exercée par la critique sur les institutions sociales et sur les principes moraux, d'ailleurs compromis par le déclin accéléré des croyances théologiques et des systèmes métaphysiques auxquels ils avaient semblé théoriquement liés. C'est ensuite la notable inégalité de vitesse entre le progrès matériel sous toutes ses formes et le progrès moral.

Le premier phénomène nous montre les fondements mêmes de toute morale mis en question. Sous cet aspect il semblerait n'intéresser que l'ordre spéculatif. Mais il se traduit aussi dans le domaine de l'application, dans la conduite humaine, par un désordre tangible. Si les règles les mieux établies jusqu'ici et les plus indispensables ne paraissent plus assez motivées, si le sens des maximes les plus élémentaires est obscurci, si les liens les plus fondamentaux et les obligations qu'ils comportent ne se maintiennent médiocrement que par la force de l'habitude, quand ils n'apparaissent pas déjà comme des conventions arbitraires ou comme des survivances destinées à disparaître, si les conditions permanentes de toute cohérence sociale et de toute dignité humaine ne sont plus que l'objet d'un minimum de soumission automatique, quand elles ne provoquent pas la révolte à l'égal de superstitions discréditées et de servitudes intolérables, — l'anarchie franchit bien vite la limite qui sépare la théorie de la pratique. Elle la franchit d'autant plus vite qu'elle trouve des complicités toujours prêtes dans les suggestions de l'intérêt, de la passion, de la vanité, qui sont de tous les temps, et des conditions favorables dans les facilités nouvelles que le progrès matériel lui-même met au service des égoïsmes individuels ou collectifs. Quand la force matérielle décuplée procure aux appétits et aux ambitions une puissance d'action et une variété de ressources sans précédent et que le désarroi des idées est en voie de désorganiser la conscience, il en résulte nécessairement dans les faits un état révolutionnaire de la moralité.

Faut-il redire que ces constatations n'ont rien d'un dénigrement systématique de notre époque? Loin de donner dans ce travers, nous sommes prêts à reconnaître une fois de plus que nulle ne fut aussi généreuse, aussi compatissante au malheur, aussi tourmentée par la soif de justice et de fraternité, et, en dépit des courants contraires, aussi portée vers les manifestations de solidarité humaine qui dépassent toutes les frontières. Les faits symptomatiques de pareilles tendances sont trop présents à l'esprit de chacun pour qu'il y ait lieu d'y insister. Mais les tendances, les aspirations ne suffisent pas pour maintenir et améliorer la moralité. De graves erreurs s'accréditent, fertiles en défaillances et en désordres, de plus graves peut-être sont à craindre en conséquence de la déviation subie par les sentiments les plus généreux sous l'influence d'une mentalité morale déséquilibrée et d'un milieu anarchique.

La première fonction de la morale positive, devant cette situation troublée, est par là tout indiquée. Elle doit réorganiser. Il lui appartient d'abord, cela va sans dire, de consacrer et de toujours mieux cultiver les bons sentiments en eux-mêmes. Mais dans ce domaine affectif, si elle est d'avance secondée par le développement spontané de la sympathie, elle a fort à faire pour surmonter les conditions défavorables à la vénération, au respect. Or, la vénération, le respect sont en baisse. Cependant le respect n'est pas moins nécessaire que la sympathie. Il est inremplaçable pour faire des liens durables, pour assurer la soumission, qui est « la base du perfectionnement », pour affermir ensemble la continuité sociale et la dignité personnelle.

C'est affaire à la morale positive de restaurer là où il est en souffrance et de fortifier partout le sentiment du respect dans les relations humaines. Cultivé comme il doit l'être, combiné avec l'évolution des idées et des institutions, éclairé par la conception de l'Humanité, il est susceptible d'une foule de modalités délicates. Il peut et devra, dans l'avenir mieux que dans le présent, pénétrer toute notre conduite envers les individus comme envers les collectivités, envers les égaux et les inférieurs comme envers les supérieurs, envers les

faibles comme envers les forts. Le Positivisme assigne comme objet au respect, non seulement des êtres, mais, en quelque sorte, à un second degré que l'éducation, l'habitude et la tradition rendent accessible, les relations mêmes de dépendance et de concours qui les unissent dans l'espace et dans le temps, les règles qui les gouvernent, les fins vers lesquelles ils convergent.

Et c'est ici qu'éclate l'insuffisance déjà dénoncée des aspirations. Car le respect des règles, des liens, des hiérarchies, des destinations sociales ne peut être assuré en un temps de libre examen et de discussion toujours ouverte, s'il ne s'appuie à des convictions motivées, à des principes démontrables, à une conception positive de l'ordre et du progrès humains. La tâche du Positivisme est d'apporter aux consciences désorientées cette conception, ces principes, ces convictions. Et il faut qu'il ne se cantonne pas dans les généralités et la théorie pure, qu'il descende à la pratique, aux cas particuliers et que, dans chaque cas, *il motive* les devoirs contestés, les institutions battues en brèche ou dont le sens a cessé d'être compris, leurs conditions permanentes de survivance, leurs perfectionnements possibles et nécessaires.

Il importe donc que, tout en cultivant les sentiments altruistes, en restituant au respect sa place et sa force, il réorganise les idées morales, puisque c'est de l'association des idées morales avec les sentiments moraux qu'est faite la conscience morale.

La seconde fonction de la morale positive est de tendre à combler nos *lacunes* morales.

Ces lacunes, avons-nous dit, résultent de la trop grande inégalité de vitesse entre le progrès matériel et le progrès moral. Pour que ceci soit bien compris, il faut élargir le sens du progrès matériel jusqu'à y faire entrer le progrès scientifique, si on ne le considère que comme une accumulation de découvertes spéciales en cosmologie et en biologie.

Il faut, en outre, spécifier que les lacunes morales doivent s'entendre de deux manières.

D'une part le pouvoir de l'homme sur le monde, les instruments de la production et de l'échange, les communica-

tions de toute espèce, les organismes industriels, commerciaux et financiers de toute forme et de tout calibre, la puissance de l'argent accumulé et celle du nombre associé, les dominations politiques et territoriales avec les moyens d'action et de destruction mis à leur service, la publicité devenue presque instantanée et omniprésente, ont subi en très peu de temps des transformations et des extensions extraordinaires; d'où des forces nouvelles, énormes, qui attendent d'être réglées et restent à l'état *amoral*.

D'autre part les nouvelles connaissances acquises dans l'ordre cosmique, et plus encore dans l'ordre biopathologique, nous ont révélé des conséquences de notre conduite auparavant insoupçonnées ou trop vaguement entrevues, parfois incalculables; d'où de nouvelles et redoutables responsabilités qui appellent un important *acte additionnel* à notre constitution morale.

Une morale scientifique, exclusivement mais pleinement humaine, est seule capable de rajeunir les anciennes règles en les motivant suivant les exigences d'une mentalité positive et de les sauver du naufrage où elles risqueraient de suivre les dogmes épuisés et les autorités déchues. C'est encore une telle morale qui pourra discipliner les forces nouvelles, techniques, économiques, politiques, apprivoiser ces monstres et les transformer en bons géants. Et c'est la même morale qui saura introduire dans la conduite personnelle autant que dans la vie sociale, dans l'hygiène individuelle, familiale et publique, les prescriptions de première importance qu'impliquent les récentes acquisitions de la science.

Un champ presque indéfini s'ouvre ainsi devant les moralistes qui s'inspireront de la doctrine de Comte. Toutes les ressources de son altruisme rationnel, si riche, si souple, si adaptable, ne seront pas de trop pour faire correspondre des devoirs certains et des responsabilités précises à toutes les formes d'incidence, de solidarité, de contagion, d'hérédité, de suggestion que nous découvrons tous les jours.

Au demeurant, il n'est pas de domaine où ne se présentent à la fois des devoirs anciens à rétablir perfectionnés dans toute leur autorité et des devoirs nouveaux à faire accepter.

Il n'en est pas où la morale positive n'ait à remplir ce double office.

Ce n'est pas encore tout. Entre certains devoirs anciens corrélatifs à un lien permanent et des devoirs nouveaux corrélatifs à des liens plus étendus, des conflits se produisent, qu'il faut résoudre par une conciliation nécessaire et possible. Cette conciliation aussi incombe à la morale positive.

De tout ce qui précède, examinons l'application à des exemples.

II

La question féminine.

Prenons d'abord la question féminine :

« L'amélioration du sort des femmes, écrit Auguste Comte, et l'extension graduelle de leur influence fournissent la meilleure mesure de notre progression à la foi négative et positive vers la vraie perfection morale. » (*Politique positive,* tome III, chap. Ier.)

Nulle vérité n'est mieux établie par l'observation et par l'histoire. La condition et la valeur de la femme, le degré de sécurité, de protection et de dignité dont elle jouit, le respect et les égards dont elle est entourée, le caractère plus ou moins *sérieux* des affections qu'elle inspire, l'étendue et la *qualité* de l'influence qu'elle exerce sont le plus sûr *critérium* d'une civilisation donnée. Car il n'est pas de signe plus probant de la moralité des hommes, de la moralité des femmes et de la moralité des institutions. Il n'en est pas auquel on reconnaisse mieux le point d'avancement où est parvenue l'ascension de l'animalité à l'humanité. Si cette vérité était contestée, ce que nous ne croyons pas, il serait facile de la confirmer par de nombreuses comparaisons portant sur les civilisations successives du passé et sur les sociétés coexistantes du présent.

Dès qu'elle est admise, on se rend compte de quelle importance sont les opinions et les sentiments relatifs aux devoirs

de l'homme envers la femme, aux devoirs de la femme, à sa condition et à son rôle dans la société, à son avenir.

D'un sujet aussi vaste nous ne pouvons ici qu'effleurer quelques points et non sans quelque inquiétude; car il n'en est pas de plus périlleux pour une plume masculine.

Comment être sûr, en effet, que de très bonne foi nous ne mettons pas dans des théories que nous croyons très élevées un égoïsme masculin qui s'ignore, égoïsme aussi délicat, aussi épuré que vous voudrez, mais égoïsme tout de même? Est-ce que toutes les qualités, toutes les vertus que nous voulons chez la femme ne sont point pour l'homme une sécurité, une aide matérielle, une précieuse assistance morale, une parure? Est-ce que l'influence que nous souhaitons à celle-là ne s'exercera pas au profit de celui-ci pour l'améliorer? C'est vrai. Mais n'est-il pas aussi vrai que les vertus masculines, le perfectionnement moral de l'homme, son ascension au-dessus de la bestialité, la plus grande délicatesse de ses sentiments, ses progrès en bonté, en courage, en sagesse et en empire sur soi-même assurent à la femme les garanties, la défense et le respectueux concours qui lui sont indispensables? Autant dire que chacun des deux sexes devient meilleur pour le plus grand avantage de l'autre? Ce qui est une des modalités les plus intéressantes de la solidarité humaine.

Cependant nous devons faire effort pour parler de la femme d'une manière aussi objective, aussi désintéressée que possible. Le moyen est peut-être d'interroger d'abord la nature féminine, puis la destination sociale de la femme. On entend que la société ne se compose ni d'hommes seulement, ni de femmes seulement, mais d'hommes, de femmes, d'enfants et de générations successives. Nous devons enfin essayer de discerner le propre bonheur de la femme.

Au surplus, si nous ne lui faisons pas l'injure de la vouloir allégée des grands devoirs qui lui sont propres — puisque la personne humaine vaut en raison de l'importance de ses devoirs — nous désirons insister principalement sur les devoirs de l'homme envers la femme; car ceux-ci nous paraissent singulièrement en souffrance.

III

Ni inférieure, ni supérieure. Semblable et différente.

Ne nous sommes-nous pas servi d'un terme bien hasardé, *la nature féminine?* Distinguer entre le primitif et l'acquis est toujours fort difficile pour le moraliste. La difficulté s'accroît beaucoup pour qui étudie la femme. La femme a été plus modifiée que l'homme par l'évolution sociale. Si l'on en doute, que l'on compare entre eux les deux sexes d'abord chez les espèces animales les plus voisines de la nôtre, puis chez les sauvages les plus attardés et enfin chez les peuples parvenus à divers degrés de civilisation. La marche de la civilisation a agi sur la femme de deux manières : elle a accentué ses caractères différentiels et elle a modifié à son avantage le rapport entre sa valeur totale et celle de l'homme. Plus encore que l'homme civilisé, la femme civilisée est un produit de l'Humanité.

Voilà sans doute ce qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de la nature féminine. Mais n'exagérons rien. La civilisation n'a pas créé d'organes nouveaux, ni de nouvelles fonctions *élémentaires* du cerveau. Elle n'a pas pu davantage abolir les traits fondamentaux de la philosophie féminine. Elle a seulement développé certaines fonctions; elle en a atténué d'autres.

Elle a agi sur l'organisation propre de la femme, sur son système nerveux, par les changements apportés dans son existence physique et dans son existence morale, par la modification de son milieu naturel et par l'institution, en ce qui la concerne, de véritables milieux artificiels. Elle a favorisé dans son cerveau la formation et le jeu des fonctions *composées* suivant des combinaisons et proportions un peu différentes de celles que présente l'activité du cerveau masculin. La constitution de la famille, les religions, la politique et l'art ont coopéré pour façonner l'âme de la femme et déterminer sa condition. Non moins grande est la part qui revient

à l'empirisme de la vie chez les masses obscures dans l'évolution féminine à considérer.

Autant de sources des différences acquises que l'hérédité, la tradition et l'éducation ont consolidées et accrues d'âge en âge. Autant d'explications des diversités morales qui frappent lorsque l'on passe de l'abstrait au concret, et que l'on compare, par exemple, l'Asiatique à l'Européenne, l'Espagnole à l'Américaine du Nord, la rurale à la citadine, etc.

Cependant les variations acquises sont sous la dépendance de certaines différences primordiales contre lesquelles rien ne saurait prévaloir.

Pour nous, la femme réelle, celle du moins qui nous occupe en cette étude, nous est donnée à la fois par la biologie et par la longue histoire qui aboutit à la civilisation *occidentale* du XXe siècle. Elle a grandement évolué, mais en restant femme et, qui plus est, en devenant plus femme. Elle évoluera encore, mais sans cesser d'être femme. Nous pensons même que le progrès consistera pour elle à réaliser un type toujours plus humainement féminin.

Cette femme n'est ni inférieure ni supérieure à l'homme. Elle est semblable et autre. Elle est semblable à l'homme par les caractères communs de l'humanité. Elle est autre par les traits distinctifs de sa vie organique et de sa vie psychique, que la civilisation accuse bien plutôt qu'elle ne les efface.

Il nous semble inutile d'insister ici sur l'organisation et les fonctions propres au sexe de la femme. Ce sont l'organisation et les fonctions de la maternité. Elles tiennent sous leur étroite dépendance un certain nombre de phénomènes de la nutrition, de la circulation, de l'innervation. Or, si l'on veut bien considérer les rapports du physique avec le moral, ou plus exactement la solidarité qui lie la vie de relation même la plus élevée à la vie végétative, le cerveau et le système nerveux à l'ensemble de l'économie, on accordera que ces particularités de la physiologie féminine doivent exercer, qu'elles exercent en effet une influence considérable sur toute l'existence de la femme, y compris le cours de ses émotions et même de ses idées.

On admet généralement que la femme est inférieure à

l'homme en force musculaire. Elle a aussi une nervosité plus instable, plus impressionnable à certains égards — ceci est en grande partie acquis — et plus délicate.

Sa disponibilité physique pour l'action subit des intermittences et même des interruptions que l'homme ne connaît pas. Ce point n'est pas sans importance.

La femme n'a ni un sens de plus ni un sens de moins que l'homme. Mais l'ensemble de la vie organique et les conditions habituelles de l'existence peuvent modifier secondairement chez elle l'exercice des différents sens.

Arrivons à la vie cérébrale ou psychique de la femme. Aucune, certes, des dix-huit fonctions élémentaires du cerveau classées par Auguste Comte ne lui manque. Nous ne lui en connaissons pas dont l'homme soit dépourvu. Mais telles ou telles fonctions élémentaires peuvent être chez la femme plus actives ou moins que chez l'homme, et il en est effectivement ainsi. De là des différences qui, à leur tour, en influant sur le mode de formation des fonctions composées, engendrent d'autres différences.

Les fonctions affectives étant prépondérantes dans l'ensemble de la vie cérébrale, ce sont celles-là qu'il faut avant tout examiner si l'on veut dégager les traits distinctifs de la psychologie féminine. Et si, parmi les plus énergiques d'entre elles, parmi les instincts les plus forts de la personnalité, on reconnaît qu'il en est dont le degré d'action diffère sensiblement de l'homme à la femme, on aura trouvé la clef de plusieurs autres diversités.

Or parmi les instincts les plus forts de la personnalité il en est trois qui figurent en bon rang. Ce sont l'instinct sexuel, l'amour de la progéniture et l'instinct destructeur.

Eh bien, l'amour de la progéniture est tellement plus marqué chez la femme qu'on le nomme presque toujours l'*instinct maternel*, tandis qu'en sens inverse l'instinct sexuel et l'instinct destructeur sont habituellement plus faibles chez la femme que chez l'homme.

L'instinct maternel joue un rôle capital dans toute l'existence de la femme. Soit par l'office essentiel qu'il remplit, soit par les transpositions dont il est susceptible, on peut dire

qu'il domine sa vie. Nous entendons sa vie organique et sa vie psychique. Sa santé physique et sa santé morale sont constamment dans la dépendance de cet instinct. Il est pour partie dans l'exaltation morale des héroïnes et des saintes; et les perversions qu'il subit expliquent un grand nombre de crimes féminins. En dehors de ces cas extrêmes, il pénètre de mille manières toute la sentimentalité, toute la mentalité, toute la conduite des femmes. Il entre dans les combinaisons morales les plus variées, et dans plus d'une auxquelles une observation superficielle le juge étranger. Cette maîtrise de l'instinct maternel sur l'âme féminine a été bien souvent mise en lumière en dehors et surtout au sein de l'école positiviste. A cet égard il n'est que juste de rappeler les très intéressants travaux de M. le docteur Audiffrent.

Auguste Comte n'a pas rangé l'amour de la progéniture parmi les affections altruistes. Il a eu raison. Pris en lui-même comme fonction élémentaire, à l'état *nature*, isolé des modifications qu'il subit par l'adjonction de penchants supérieurs et de ce qu'il doit à la culture sociale, qu'est-il? Il est le besoin organique de se prolonger, de se dédoubler dans le produit. Il est l'instinct qui attache la personnalité à une partie démembrée d'elle-même. C'est même ce qui explique que, sans faire défaut à l'homme, chez qui il se manifeste souvent avec beaucoup de force, il est d'ordinaire sensiblement plus énergique chez la femme et surtout d'une énergie beaucoup plus constante et plus directement liée aux parties les plus intimes de la vie purement physiologique. C'est en ce sens qu'il est bien un instinct personnel. Mais il a, ce qui est fort important, une aptitude marquée à se combiner avec les affections sympathiques. Par là il est à certains égards une transition de l'égoïsme à l'altruisme, puisqu'il tend à extérioriser la personnalité en quelque chose de soi hors de soi.

Son incontestable supériorité chez la femme a donc une influence très réelle, quoique indirecte, sur la capacité altruiste de celle-ci. En se combinant avec l'attachement, par exemple, et avec la bonté, l'instinct maternel communique à ces sentiments une force, une vivacité, une nuance de tendresse particulières. Il met son empreinte sur toutes les formes de

l'attachement, quels que soient l'âge ou le sexe de la personne aimée. Dans l'amour de la femme, quel que soit son objet, amant ou époux, frère ou amie, enfant ou vieillard, il entre toujours de la maternité. Jusque dans sa piété filiale, la jeune femme ou la jeune fille tend souvent à renverser les rôles et à mettre dans son affection pour un père ou une mère quelque chose de la sollicitude protectrice et même de l'enveloppante autorité avec lesquelles sont couvés les petits enfants. La bonté féminine, à son tour, se double de l'instinct maternel qui lui apporte, avec un puissant renfort, de précieuses modalités. Elle tient de cette liaison une prédilection marquée pour les petits, pour les faibles, pour les souffrants. La pitié de la femme lui doit d'atteindre une intensité spontanée, une promptitude d'action et une force communicative hors de pair.

En revanche l'instinct maternel introduit dans les sentiments altruistes auxquels il s'allie des tendances indéniables à la particularité qui risquent toujours de dégénérer en partialité, en exclusivisme. Il leur communique aussi cet esprit de possession difficilement séparable de l'amour du produit.

Cependant l'inversion du phénomène n'est pas rare. L'être est alors possédé par son produit organique auquel il se subordonne tout entier. Parfois cette subordination va jusqu'à l'absorption de l'être dans ce double sorti de lui-même. Ainsi la maternité peut tantôt imprimer à l'amour l'énergie, mais aussi l'âpreté jalouse d'un instinct personnel, et tantôt fortifier l'aptitude à l'oubli, à l'immolation sublime de soi-même.

L'instinct sexuel de l'homme, en le poussant à l'union charnelle avec la femme, a dès l'origine déterminé la première ébauche d'une famille. Mais il n'a pas tardé à donner issue aux premières et d'abord bien faibles manifestations d'un sentiment d'une autre nature, de l'attachement, sans lequel les liens formés n'auraient jamais acquis un peu de consistance et qui seul peut les rendre durables en survivant à de violentes mais passagères impulsions. Il a été le puissant propulseur de l'altruisme masculin appliqué à l'ordre spécial de relations considéré. Il a conservé à travers tous les affinements de la civilisation une part considérable dans l'amour

de l'homme pour la femme. Cet amour, dans lequel entrent aujourd'hui tant de sentiments divers, emprunte à l'instinct sexuel une grande force d'impulsion et d'action courageuse, mais aussi des éléments de brutalité et de fragilité trop manifestes.

L'infériorité de cet instinct chez la femme a favorisé l'évolution qui, plus ou moins marquée suivant les temps et les milieux, l'a dégagée plus que l'homme de la grossièreté primitive. Ajoutez que l'action des freins sociaux, religions, coutumes, lois, opinion, s'est depuis longtemps exercée dans les plus considérables agglomérations humaines pour comprimer ou discipliner la sexualité féminine beaucoup plus que les appétits masculins. Or le fait qu'un tel penchant, sans jamais être aboli, a trouvé dans l'organisation de la femme et dans les conditions de sa vie des causes spéciales de modération a évidemment contribué à mettre dans ses affections toujours un peu plus de douceur et de pureté. C'était tout profit pour l'altruisme.

Ces causes et d'autres éléments, tels qu'un instinct de défense, une heureuse modalité de l'orgueil, le respect même des choses de l'amour et de la maternité, sans parler d'une sorte de diplomatie à demi consciente du sentiment que nous ne confondons pas avec les artifices de la coquetterie, entrent dans la genèse de la pudeur et de l'honneur féminin.

L'instinct destructeur est à son tour plus faible chez la femme que chez l'homme. Si nous invoquions seulement la comparaison entre les enfants des deux sexes dont le naturel se montre si bien dans leurs jeux, on nous objecterait peut-être que nous ne tenons pas compte des variations fixées par une longue série d'hérédités. Mais l'observation dans la vie ordinaire des incultes, des attardés, des primitifs et celle des animaux supérieurs confirme l'innéité de cette différence. Du reste l'étroite connexion entre l'instinct destructeur et l'instinct sexuel a été maintes fois signalée. C'est un point acquis d'histoire et très probablement de géographie cérébrales.

Mais si la moindre combativité de la femme est naturelle, il n'est pas douteux que ce trait distinctif s'est accusé de plus en plus sous l'influence de ses conditions d'existence si diffé-

rentes, dès les premières civilisations, des conditions de la vie masculine. La guerre et les carnages et, jusqu'à la dernière phase de notre crise révolutionnaire, les âpres luttes pour la vie, les conflits professionnels et économiques ont été le lot spécial de l'homme, tandis que la femme en subissait les effets sans y coopérer en général. Les lois de l'exercice et de l'habitude ont produit à cet égard leurs habituelles conséquences. Or ce fut là une condition, non sans valeur, qui a contribué, avec plusieurs autres, à faciliter chez la femme l'épanouissement des tendres affections.

Sa sexualité atténuée et sa moindre combativité jointes au sentiment de sa faiblesse et à l'habitude de la soumission ont favorisé son penchant à la vénération, que la constitution de la famille et les religions ont développé. Il n'y a pas jusqu'à l'*amour* proprement dit qui, ayant chez la femme pour objet un être plus fort qu'elle, n'ait été de bonne heure doublé dans le cœur féminin de crainte révérencielle.

La vénération est trop souvent contrariée par l'orgueil. Or, bien que nous ayons relevé la part de ce dernier penchant dans le sentiment de l'honneur féminin, nous devons noter que *la plupart* des femmes ont moins d'orgueil que de vanité. C'est là un trait qui modifie l'ensemble de la physionomie féminine. Le besoin de domination ou seulement d'indépendance est certainement moins fort, *sauf exceptions*, dans le cœur de la femme que le besoin de briller ou le besoin de plaire, si voisin parfois du besoin d'être aimée. L'orgueil est, avons-nous dit, une concentration et une tension de la personnalité. La femme préfère en général le rayonnement de la sienne. Il est cependant une forme de la tendance à dominer qui, combinée du reste avec la vanité et, chez certaines femmes, avec la sécheresse du cœur, se corrompt en coquetterie malfaisante. Plus souvent le besoin de plaire est un adjuvant pour la provocation et l'échange des sympathies.

Il n'est pas nécessaire d'examiner, question en l'état insoluble, si, dans le cerveau de la femme, les penchants altruistes, attachement, vénération, bonté, considérés isolément en dehors de leurs rapports avec les autres fonctions cérébrales, par exemple avec l'instinct maternel qui en est

distinct, en dehors aussi de toute évolution sociale, ont été *de tout temps* et tous les trois plus développés que dans le cerveau masculin.

Ce qui précède nous suffit pour reconnaître et expliquer que la femme, telle qu'elle nous est donnée, est, en moyenne, supérieure à l'homme en tendresse et en pureté, inférieure en combativité. Mais tout cela explique aussi que sa tendresse plus vive, plus délicate, plus pitoyable à la souffrance, plus apte à la soumission, au renoncement sans gloire, au dévouement continu et obscur, a plus de peine (jusqu'ici du moins, et les exceptions étant réservées) que la sociabilité masculine à s'élever au-dessus de l'individuel ou du particulier. Elle évite plus difficilement l'écueil de la partialité. Merveilleusement efficace dans les limites de la vie domestique, elle ne semble guère avoir exercé jusqu'à présent qu'une action inégale et irrégulière dans les domaines sociaux plus étendus. Mais comme ce dernier point est en grande partie imputable aux conditions extérieures de l'évolution féminine et à l'éducation, il peut et doit être modifié par des conditions sociales et une éducation meilleures.

Nul n'a proclamé avec plus de décision qu'Auguste Comte la primauté de la femme dans l'amour, le mot étant pris en sa plus large signification. On ne relira jamais assez sur ce sujet l'admirable *quatrième partie* du *Discours préliminaire sur l'ensemble du Positivisme*. Seule une critique superficielle pourrait voir dans ce juste et très éloquent hommage à la supériorité du cœur féminin, qui est presque une apothéose, une contradiction avec ce qui est dit de la femme dans la cinquantième leçon du *Cours de Philosophie positive*. Sans doute entre ces deux manifestations de la pensée du Maître un fait s'est produit dont nous n'entendons pas amoindrir la valeur : l'heureuse influence d'un noble amour. Mais, si l'on relit avec attention les deux textes, on aperçoit bien de l'un à l'autre un progrès dû à l'épanouissement d'un grand cœur. De contradiction, il n'en est point.

Au demeurant, en cette même quatrième partie du *Discours préliminaire* Auguste Comte ne méconnaît point l'envers de la réalité observée, quand il écrit : « Pour tous les genres de

« force, non seulement de corps, mais aussi d'esprit et de « caractère, l'homme surpasse évidemment la femme sui- « vant la loi ordinaire du règne animal. »

Cette infériorité de la femme ne doit pas être imputée seulement à son anatomie, ni aux fatalités physiologiques qui lui sont propres.

D'abord la faiblesse relative de l'instinct sexuel et de l'instinct destructeur expliquerait à elle seule une moindre aptitude de l'organisme féminin « pour tous les genres de force ». Du reste les rapports de ces instincts avec la fonction centrale de l'excitation motrice qu'Auguste Comte a appelée « courage », en donnant au terme un sens un peu différent du sens usuel, et qu'il a rangée parmi les fonctions du « caractère », ne sont pas niables.

Mais, si la capacité d'effort est inférieure chez le plus grand nombre de femmes, leur capacité d'*effort prolongé* l'est encore plus. Au sommet des fonctions du caractère Comte a placé la fonction des « mouvements maintenus ». Il la nomme « persévérance » ou « fermeté ». Il s'agit de la persévérance active ou militante et non pas de l'endurance passive ou de l'inertie résistante. Si celles-ci apparaissent souvent comme traits caractéristiques de la personnalité féminine, celles-là, au contraire, s'y présentent généralement à un degré plus faible que dans la psychologie masculine. Cela tient tout ensemble à la constitution cérébrale de la femme et en outre aux intermittences, aux interruptions même auxquelles sa disponibilité physique est soumise.

Il en résulte plus d'une conséquence, aussi bien dans l'ordre mental que dans l'ordre pratique.

Mais, avant de les signaler, il convient d'observer comme contre-partie que la « prudence », qui retient les mouvements ou hésite devant l'action, est une tendance prononcée du caractère féminin. Le sentiment que la femme a de sa faiblesse, de la faiblesse des petits qu'elle couve de sa sollicitude quand elle est mère, n'a pu que développer cette tendance. Les conditions de vie qui lui ont été faites, surtout dans le passé, ont agi dans le même sens.

La prudence s'accorde bien avec la vénération, qui est

sous un de ses aspects une *retenue* et détermine certaines abstentions. Nous verrons qu'elle favorise la sagesse pratique. D'un autre côté au service de l'égoïsme elle engendre, avec le secours de l'intelligence, les différents degrés de la ruse, qui est l'arme des faibles.

Il est oiseux de se demander si la femme est plus ou moins intelligente que l'homme. Ce qu'il importe de savoir c'est qu'elle l'est autrement.

Expliquons-nous. La femme ne possède ni une faculté intellectuelle de plus, ni une de moins que l'homme. En outre les lois de l'activité mentale, les lois logiques, sont les mêmes pour les deux sexes. D'où une similitude fondamentale. Mais le degré comparatif de force et d'importance pris par chacune des facultés de l'esprit, leur mode d'exercice et de composition, leur application habituelle varient d'un sexe à l'autre. D'où, greffées sur les similitudes essentielles, des différences, secondaires au sens scientique du mot, mais non sans conséquences.

Les différences observées seront d'autant mieux comprises qu'on ne perdra de vue ni la dépendance continue des fonctions intellectuelles envers les fonctions affectives, ni la participation nécessaire de l'activité proprement dite aux opérations de l'esprit. L'esprit ne va pas loin s'il n'est poussé par le cœur et soutenu par le caractère. Il s'ensuit que les diversités de l'ordre affectif et les inégalités de l'ordre actif éclairent et suffisent peut-être à expliquer les différences mentales.

Disons, une fois pour toutes, que nous considérons les cas moyens et les plus nombreux dans nos sociétés. Les exceptions d'en haut et d'en bas sont toujours réservées.

Les dispositions affectives de la femme la rendent très apte à l'observation concrète, dont son existence domestique et la nature de ses relations comme de ses occupations provoquent l'exercice continu. Justement parce que la vie du cœur est très prononcée chez elle, les êtres l'intéressent plus que les propriétés. Placée entre des forts dont elle dépend et des faibles qui ont besoin de toute sa sollicitude, portée à voir dans ceux et celles qui l'entourent des artisans ou des ennemis de son

bonheur, elle a intérêt à bien connaître les uns et les autres. De là, dans l'ordre du concret et surtout du concret humain, cette finesse et cette sagacité qui distinguent les observations et les jugements d'une femme intelligente.

L'analyse abstraite est moins son fait, surtout l'analyse abstraite appliquée à un autre domaine que celui des sentiments. C'est que d'abord toute analyse abstraite est une destruction. C'est qu'ensuite elle nécessite, pour peu qu'elle se prolonge, une tension du cerveau, plus pénible pour la femme que pour l'homme, à moins qu'elle ne soit suffisamment commandée par un vif intérêt passionnel. Comme nous avons pris la précaution de réserver les exceptions, il est inutile de nous opposer Hypatie, Sophie Germain et quelques autres. Cela ne serait pas plus rationnel que de citer Elisabeth d'Angleterre pour prouver que le gouvernement d'un grand empire est dans les attributions normales de la femme. Quant aux succès scolaires obtenus par certaines jeunes filles en mathématiques, ce n'est pas précisément par un travail personnel d'analyse abstraite qu'ils s'expliquent, du moins dans la plupart des cas.

Nous avons spécifié que c'est surtout en aptitude à l'énergie soutenue dans l'action que la femme est inégale à l'homme. L'expérience confirme qu'elle est moins propre que lui aux œuvres, soit théoriques, soit pratiques, qui exigent suivant les expressions de Comte « la continuité aussi bien que la haute intensité du travail mental ». (*Philosophie positive*, tome IV, 50e leçon.)

Une sensibilité délicate, un plus vif altruisme, le goût de tout ce qui pare et de tout ce qui charme, joints à des dons d'observation concrète et à des qualités d'imagination dans lesquelles entre quelque chose du besoin de plaire et de cette forme de l'instinct constructeur qui voisine avec l'instinct maternel, composent pour la femme une incontestable capacité esthétique. Nous n'entendons pas seulement la capacité de sentir et d'apprécier les choses de l'art, mais encore celle de produire des œuvres de petite ou moyenne dimension qui peuvent être d'exquis chefs-d'œuvre en leur genre. De celle-ci on peut dès maintenant donner des exemples;

mais une éducation meilleure la développera sans aucun doute dans l'avenir. Quant aux œuvres de grande dimension et de longue haleine, quant aux puissantes créations, nous constatons que la « continuité » et la « haute intensité du travail mental » qu'elles supposent en ont fait jusqu'ici le privilège du génie masculin. L'art féminin nous donnera-t-il jamais l'équivalent de l'*Orestie*, de *la Divine Comédie*, ou des *neuf symphonies?* et apparaîtra-t-il des femmes comparables à un Shakespeare ou à un Molière, à un Léonard de Vinci ou à un Rembrandt? Nous ne voulons décourager personne. C'est à dessein que nous ne faisons allusion ni à la sculpture, bien que nous comptions des femmes sculpteurs, comme des femmes peintres de beaucoup de talent, ni à l'architecture, en raison des conditions matérielles de ces deux arts qui fausseraient la portée de nos comparaisons.

A l'actif de la femme nous observons que l'instinct maternel et les arrangements qu'il suscite, le désir de plaire et les combinaisons qu'il suggère, l'amour et son ingéniosité inventive lui permettent de réussir spécialement dans les constructions concrètes, dans les coordinations de choses ou d'images appliquées aussi bien au domaine intellectuel qu'au domaine pratique, à l'administration du ménage et à la parure de la maison, du moment qu'elle se meut sans trop de fatigue cérébrale ou corporelle dans une sphère d'action ou de pensée convenablement circonscrite.

Mais elle a de moindres dispositions naturelles pour les coordinations abstraites, pour les systématisations destinées soit à apprécier, soit à régler avec suite et précision des rapports étendus dans l'espace et dans la durée. Cela tient bien moins à l'infériorité, non prouvée, de son esprit qu'à sa moindre aptitude à l'effort mental prolongé, à la moindre « force de tête », pour emprunter l'expression favorite de M. Pierre Laffitte. Il en résulte même certaines lacunes morales au regard des devoirs généraux et indirects et de la notion de justice. C'est à réparer celles-ci que peuvent être efficacement employées une éducation rationnelle et une sage direction spirituelle de la femme.

En revanche le sentiment des réalités concrètes environ-

nantes, le rappel journalier des exigences de la vie domestique et une naturelle prudence appliquée aux choses de l'esprit favorisent chez la femme la réaction du *bon sens*, de la raison pratique contre les partis pris théoriques ou contre les entraînements soit de l'imagination, soit de la lutte.

En outre, longtemps affranchie des spécialisations professionnelles auxquelles, malgré les déviations contemporaines, elle est encore aujourd'hui moins soumise que l'homme, elle est moins portée que lui à en subir l'influence intellectuelle et affective qui, tant qu'elle ne sera pas réglée par une discipline supérieure, présentera de réels inconvénients moraux.

IV

Dualisme général des tâches masculines et des tâches féminines dans l'humanité.

Il importe que ceux qui liront ces choses le fassent avec l'esprit relatif que nous entendons y mettre.

Dans ce domaine, où nous avons la témérité grande de nous aventurer, plus peut-être que dans tout autre, les mots restent inadéquats à la pensée et celle-ci à toutes les nuances de la réalité. Et quoi de plus rebelle système que ces choses qui vivent d'une vie si délicate et si subtile, et qui s'appellent le cœur, l'esprit, le caractère de la femme? C'est bien en un tel sujet que les faiseurs de généralisations outrées, de constructions rigides, ou seulement d'analyses trop précises, courent les plus grands risques et s'exposent aux pires mésaventures.

De toute nécessité les théories biologiques et sociologiques, si positives qu'on les suppose, si solidement établies qu'elles apparaissent sur un ensemble lié d'observations antérieures, doivent, pour l'objet qui nous occupe plus que pour tout autre, subir le contrôle incessant d'observations toujours renouvelées.

Cependant la prudence ne saurait aller jusqu'à l'abstention de toute doctrine. Qu'essayons-nous de faire? D'en esquisser une d'après les cas moyens et les plus nombreux qui se peu-

vent observer. Ces observations portent, si elles sont directes comme il faut qu'elles le soient pour préparer des conclusions utiles, sur les femmes de notre temps et de notre civilisation. Mais il faut, pour qu'elles aient un caractère philosophique, qu'elles soient éclairées par l'histoire, par les données acquises de la sociologie, par celles de la biologie, telles que la théorie cérébrale d'Auguste Comte, trésor où nous avons puisé à pleines mains. Il n'importe pas moins que ces observations actuelles, concrètes et particulières, servent de contre-épreuve aux résultats d'observations passées, abstraites et généralisées.

En tout ce que nous avons dit et dirons de la femme, il faut le répéter sans cesse, nous avons fait d'avance la part de l'exception, et nous la faisons aussi large qu'il est nécessaire, surtout en un temps où les cas individuels ont plus d'importance que jamais.

D'autre part, ne l'oublions pas, les différences qui distinguent la psychologie féminine de la masculine ne sont jamais que des différences de degré; et ce degré varie, pour un même attribut, suivant que l'on considère telle ou telle des populations rattachées à la civilisation occidentale et au sein de chacune de ces populations telle ou telle classe, tel ou tel milieu.

Sous ces réserves il faut bien faire état des différences signalées si l'on veut aborder avec un esprit un peu scientifique, et d'abord dans sa plus grande généralité, la question bien actuelle des fonctions normales de la femme dans notre société.

Les devoirs communs aux hommes et aux femmes ne sont pas en cause, devoirs de justice, de sincérité, d'humanité... Nous n'avons garde d'oublier que, si l'ordre social est une harmonie de différences, cette harmonie de différences s'appuie à des similitudes fondamentales. Mais cette harmonie vivante et progressive ferait place à une sorte de masse chaotique et stérile si l'on pouvait substituer l'identité ou la confusion au concours des diversités. Or la coopération d'offices différenciés dans la société humaine nous apparaît tout d'abord sous l'aspect très général d'un dualisme consistant à

distinguer entre les tâches masculines et les tâches féminines. Ce dualisme résulte de la nature des choses, et la civilisation le dégage de mieux en mieux.

Les deux moitiés du genre humain sont appelées à collaborer à une œuvre composée, d'autant plus utile, féconde, belle et vraiment sociale, qu'elles ne feront pas les mêmes choses. L'erreur contre laquelle le progrès se fait et se fera fut de considérer les tâches féminines comme subalternes. Cette erreur est en grande partie d'origine théologique et militaire. Il s'agit maintenant de définir l'office matériel et moral de la femme, de le bien caractériser, de l'élargir, de l'élever et de convaincre les hommes et les femmes elles-mêmes que s'il diffère de l'office viril, il ne lui est inférieur ni en efficacité sociale, ni en dignité.

La distinction des deux offices n'implique pas, dans des cas nombreux, l'inaptitude absolue ou la capacité exclusive de l'un des deux sexes pour telle ou telle tâche. Mais le bon sens, le bien social et le bonheur vrai de chacun des deux sexes veulent qu'il soit, autant que possible, affecté aux fonctions auxquelles il est plus propre et affranchi de celles pour lesquelles il est moins fait.

On peut dire d'abord que l'homme, plus énergique, est fait pour la vie active; la femme, plus tendre, pour la vie affective. Ceci s'entendra en un sens relatif; car aucun être humain ne se peut passer ni d'affection, ni d'action. L'homme ne peut agir que mû par ses affections, et c'est à accroître chez lui la force des affections altruistes qu'avec l'aide de la femme tendra le progrès moral. En revanche l'action est, avec des modalités diverses, une nécessité commune. Mais à l'homme incombent les formes d'action qui exigent l'énergie proprement dite, surtout l'énergie soutenue et la combativité. A la femme appartient cette application du caractère qui est, elle aussi, une forme de volonté et qui est faite de soins continus et de prudence.

Placée entre l'affection et le caractère, l'intelligence aura, chez l'homme, pour principale et ordinaire fonction de guider et coordonner ses *luttes* et ses *travaux;* chez la femme, elle sera plus particulièrement adaptée aux besoins du cœur

et à la *providence*, soit matérielle, soit morale, dont elle a la noble charge.

Dans l'ordre économique, c'est à l'homme essentiellement de produire et d'entreprendre. C'est à la femme de *ménager*, ce qui est la forme élémentaire de la capitalisation et une source précieuse quoique indirecte de prospérité publique. A l'homme la force qui peine, l'initiative qui fonde, l'ambition qui développe, l'audace qui pousse en avant. A la femme la prudence qui avertit et retient, la sollicitude attentive qui conserve.

Dans l'ordre domestique, l'homme agit et gouverne la famille. La femme modifie l'action par ses affectueux avis qu'inspire souvent le souci des jeunes, et exerce sur le gouvernement de la communauté son indispensable influence d'autant plus efficace qu'elle sera moins impérative. L'homme pourvoit aux relations extérieures de la petite société familiale pour assurer sa subsistance, sa sécurité et son avenir. La femme a la tâche d'administrer la maison, d'arranger la vie intérieure, d'y maintenir la santé, la paix et l'union. Le père est le chef qui protège et commande, car il faut à toute société une autorité qui commande pour le bien commun. La mère s'acquitte des offices matériels et moraux de la maternité; elle est l'éducatrice par excellence des petits et la collaboratrice nécessaire à l'éducation des grands. Le père exercera la discipline de raison et de justice. A la mère de la compléter, de la contrôler même avec tact par la tendresse éclairée, de la tempérer par l'indulgence opportune.

Entendons toujours que ce dualisme doit aboutir au vrai concours, qui suppose, dans les choses importantes, la mutuelle consultation et la consciente convergence des volontés.

Dans la généralité des relations humaines, les traits essentiels de notre dualisme se dessinent avec clarté.

Les résolutions réclamées par la conduite des œuvres privées, par le gouvernement des cités, par les grandes actions collectives de tout ordre, les efforts suivis que leur exécution exige, la ténacité qui les fait aboutir, sont le lot de l'homme. Le lot de la femme est de tirer de son cœur, de sa sagesse pratique aussi, les inspirations qui stimulent la volonté mas-

culine, les encouragements qui la soutiennent, les conseils qui l'avertissent, la douce persuasion ou les reproches sensibles qui la peuvent rectifier ou arrêter, sans exclure en certains cas une plus active coopération.

La lutte est une loi de la vie privée et publique. Il est normal que l'homme en supporte le fardeau. C'est lui qui est fait pour la lutte et aussi pour les rudes labeurs, pour les corvées, pour les périls, pour les brutalités mêmes qui en sont inséparables. Qu'elle soit autant que possible épargnée à la femme, qui ne devrait la connaître que pour en tempérer les ardeurs, en empêcher les excès, en adoucir les chocs, en panser les blessures. Que la femme intervienne dans les conflits sociaux, mais que ce soit, après s'être efforcée à les prévenir, pour les modérer et les pacifier !

Tandis que l'homme y apporte l'âpreté de ses intérêts, la véhémence de ses passions, l'intransigeance de ses doctrines ou l'inflexibilité de sa justice, il appartient à la femme d'y faire entendre le rappel au cœur et le rappel au bon sens.

Dans l'ordre intellectuel, les longs travaux théoriques, les inventions et combinaisons techniques compliquées, les grandes systématisations comme celles que comporte le gouvernement politique ou spirituel des sociétés, paraissent bien devoir rester le département de l'homme à cause de la continuité de méditation et de la « force de tête » qu'ils exigent. Toutefois, dans ce domaine même, la femme peut appliquer aux œuvres masculines la finesse de ses observations et la sagacité de sa critique pour la plus grande utilité commune. Quant aux opérations plus concrètes et plus particulières de l'esprit, surtout si elles ont pour objets l'arrangement de la vie, les choses du sentiment ou les actions de bonté, la fertilité, la souplesse de son intelligence et son ingéniosité la mettent à même de remplir plus d'un précieux office.

Nous reviendrons, par la suite, sur la part importante qui lui revient dans le domaine de la poésie et de l'art.

Terminons ces généralités en rappelant que l'homme et la femme subissent respectivement l'influence de deux particularismes différents. Sur l'homme, c'est le particularisme de la spécialisation professionnelle qui agit; sur la femme, c'est

celui de la vie familiale. Le second fait en somme courir moins de risques que le premier à l'intégrité morale de l'être humain.

V

La femme dans la famille.

Nous connaissons des femmes très intelligentes, qui sont de fort honnêtes femmes et même des femmes de beaucoup de cœur, qu'irrite la formule « *la femme à la maison* ». On dirait qu'elle reporte leur pensée vers les subalternités du gynécée, si ce n'est vers les humiliations du harem. Elle blesse leurs oreilles comme une formule de servitude.

Il n'est pas de plus grave méprise. La « maison » n'est pas pour la femme la prison qui la tient captive. Elle est l'asile où s'abrite sa faiblesse et s'assure son pouvoir. Elle est le siège nécessaire de son office matériel et de son ministère moral. Elle est le sanctuaire défendu, non fermé, d'où son action organisée, définie, protégée, mais non bornée, après avoir vivifié le dedans, rayonne au dehors.

« La femme à la maison », cela signifie que la vie de famille et la vie dans la famille, la possession et la jouissance continue d'un intérieur sont pour la femme les conditions non seulement de sa fonction domestique, mais de son rôle social conçu avec raison comme ne devant point s'arrêter aux limites de la famille. Combien de femmes nous démentiront dans leur for intime si nous ajoutons que là est leur plus sûr bonheur?

« La femme à la maison », cela veut dire que tout notre effort, individuel et collectif, doit tendre à la soustraire aux nécessités qui la contraignent à en sortir par le fait de notre insuffisance morale et de notre vicieuse économie. Loin donc d'y voir une formule de servitude et d'humiliation, les femmes doivent y voir la formule de leur affranchissement véritable et de notre devoir envers elles.

Nous ne faisons pas notre devoir envers elles, si nous ne leur permettons pas, autant qu'il dépend de nous, d'abord de

se préparer à leurs devoirs propres, puis de les remplir comme il convient.

Envisageons en premier lieu les devoirs purement domestiques.

Dans la jeune fille ou la jeune femme célibataire il faut toujours considérer l'épouse éventuelle et en conséquence la maternité future, plus ou moins lointaine. Si cette destinée ne s'accomplit pas pour toutes, il la faut toujours supposer susceptible de s'accomplir. Elle commande une éducation, une hygiène physique et morale, des conditions matérielles et sociales d'existence qui se conçoivent mal et se réalisent plus mal encore en dehors de la vie de famille dans un intérieur, bien que peu de familles, même dans les classes réputées éclairées, en aient de nos jours une suffisante notion.

La femme mariée, épouse, mère à échéance certaine ou seulement mère possible, a besoin à son tour, pour remplir toutes ses tâches comme pour sauvegarder par avance les êtres qui pourront sortir d'elle, d'assurer sa santé physique et morale par un régime peu compatible avec les fatigues, les heurts, les risques, les brutalités ou la dissipation d'une vie habituellement extérieure à la maison.

Les devoirs de la maternité commencent bien avant la naissance de l'enfant. Ils sont multiples et varient suivant les périodes; mais la manière de vivre qu'ils requièrent est à toute époque malaisément conciliable, quand elle n'est pas radicalement contradictoire, soit avec la lutte pour l'existence, nécessité douloureuse, hélas! pour un trop grand nombre de femmes dans notre état social, soit avec les sports mondains que d'autres poursuivent avec passion ou se laissent complaisamment imposer, soit avec les succès d'ambition que quelques-unes convoitent ou que l'on rêve pour elles.

L'enfant venu, la maternité n'est physiologiquement complète que par l'allaitement, de même que l'éducation première en est l'indispensable complément moral. M. Brieux, avec son vigoureux et courageux talent, a montré en un saisissant relief les désordres auxquels donnent lieu l'industrie et l'usage des « remplaçantes », plus encore peut-être du côté de l'*offre* que du côté de la *demande*, pour parler la

langue des économistes. Sans doute l'absolu n'est pas plus de mise ici qu'ailleurs. Il est des cas où de sérieuses exigences de santé autorisent et même commandent la dispense du service personnel. Parfois même il est matériellement impossible. Sur le meilleur moyen d'y suppléer suivant les situations, quand il le faut, les médecins sont les meilleurs juges. Restons modestes et rappelons-nous que dans la pratique humaine le bien n'est trop souvent que le moindre mal.

L'éducation du tout premier âge est une tâche exclusivement maternelle. Elle comprend tous ces soins matériels que l'amour ennoblit et que la science doit éclairer. Elle consiste en outre à exercer les sens et les mouvements, à communiquer le langage, à commencer la culture des sentiments, qui ne doit finir qu'avec la vie. Cet office exige une attention de tous les instants, une patience inlassable, une infinie tendresse, une aptitude à s'identifier avec l'enfant que la mère seule peut offrir au degré suffisant.

Auguste Comte confie à la mère encore toute l'éducation de la seconde enfance, y compris l'enseignement primaire, qu'il veut principalement esthétique. C'est un vœu que, nous l'espérons, l'avenir réalisera. Dans les conditions actuelles les mères qui peuvent y satisfaire avec plénitude ne sont pas assez nombreuses. Il nous faut donc résigner encore à distinguer entre l'instruction élémentaire, à laquelle l'école doit pourvoir pour la majorité des enfants, et la culture affective qui est par essence la grande affaire des mères. Pour cette période l'éducation du caractère leur est attribuable autant que celle des sentiments. Elles sont à cet égard plus près de l'enfant que les pères; leur discipline sera non seulement plus douce, mais en général plus appropriée, mieux nuancée, plus compréhensive.

Educatrice, la mère l'est ou doit l'être pour tous les âges, en tant que l'éducation agit par le cœur sur le cœur et aussi par le bon sens et par le bon goût sur l'esprit. A d'autres d'enseigner les théories et de dogmatiser. Mais nul ne vaut la mère pour surveiller et purifier les désirs, pour faire vibrer les émotions salutaires, pour produire par l'image ou le geste les bonnes suggestions, pour redresser à l'occasion

des faits de la vie journalière par l'évocation concrète des conséquences les erreurs de notre jugement en morale pratique, pour assouplir d'une main légère les ressorts de notre volonté.

Mère, éducatrice, la femme dans la famille est en troisième lieu *ménagère*. Voilà encore un terme que, sous l'influence des sophismes ambiants, l'amour-propre de quelques femmes repousse ou tolère à peine : « C'est cela — disent-elles — le *pot-au-feu*, voilà notre lot ! »

D'abord le ménage n'est pas exclusivement le pot-au-feu. Ensuite nous en appelons à beaucoup de femmes qui n'ont pas besoin de nos dissertations pour sentir la moralité et même la poésie du pot-au-feu. Le pot-au-feu renouvelle chaque jour la vie des êtres aimés. Chaque jour il les assemble pour les repas de famille, symboles et instruments d'union, en de trop rapides moments de commun loisir et de mutuel abandon. Chaque jour il répare les forces de celui qui travaille et lutte pour la communauté. Chaque jour il prépare les forces de ceux qui travailleront et lutteront plus tard, de celles qui, à leur tour, enfanteront et formeront des vies humaines. Il est encore un élément de ce que nous appellerons l'outillage de l'hospitalité. Il est douloureux de penser que le pot-au-feu manque à trop de femmes.

Mais le pot-au-feu n'est pas tout le ménage. Le ménage, c'est l'exécution ou la direction des travaux intimes propres à rendre le logis sain, habitable, décent, et, autant qu'il se peut, plaisant. Les plus vulgaires de ces soins, dans le logis le plus humble, empruntent à leurs effets moraux une indéniable dignité. Parmi les conditions matérielles de la moralité il n'en est pas de plus essentielle que la tenue de l'habitation. La plus modeste des femmes peut sans prétention artistique y manifester beaucoup d'art en y mettant ce goût de l'arrangement qui est une qualité bien féminine et ce grain de poésie que sa tendresse introduit inconsciemment dans les moindres choses.

C'est comme ménagère que la femme remplit sa fonction économique, qui est avant tout de conservation. Les petites économies de la ménagère sont ici la seule défense contre la

détresse du lendemain : là elles sont les premières assises sur lesquelles s'édifieront les capitalisations fécondes de celui qui produit et administre. La prudence féminine, à laquelle s'associe fortement la sollicitude maternelle pour l'avenir des enfants, est ainsi pour la famille une source inremplaçable de sécurité matérielle et d'intégrité morale, — car le déficit est la porte ouverte sur les défaillances possibles. Elle est en outre un facteur de prospérité et de stabilité économique dans la société.

Cependant, quelque important que soit le rôle de la ménagère, quelque auguste que soit la maternité, dont il ne faut pas séparer la fonction éducatrice de la femme, Auguste Comte, tout en les plaçant très haut, a placé plus haut encore le ministère moral que la femme est appelée à remplir comme épouse. Le mariage, d'ailleurs, peut être stérile et la famille se réduire à l'union de l'homme et de la femme. Elle n'est, certes, complète que par l'adjonction des enfants, et la femme n'est tout à fait femme que si elle s'achève dans la mère. Cela est si vrai qu'à défaut de maternité naturelle il faut à la femme, sous une forme ou sous une autre, quelque chose qui soit une maternité artificielle. Mais, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas d'enfant dans la famille, la fonction d'épouse est distincte de la fonction maternelle, et Comte en a marqué toute la grandeur.

C'est en effet comme épouse que la femme manifeste au plus haut point sa capacité altruiste et qu'elle exerce, dans la famille et par la famille sur la société, l'action morale à la fois la plus haute et la plus décisive.

Et ceci, remarquez bien, ne concerne pas seulement une élite, ni les milieux où règne une culture affinée, ni les privilégiées de la fortune. La femme du prolétaire, comme celle du chef d'entreprise ou du commerçant, comme celle du savant ou de l'artiste, remplit en qualité d'épouse une mission à la fois très noble, très nécessaire et très pratique socialement.

L'épouse n'est pas seulement l'indispensable assistante matérielle, l'artisan de ces mille soins personnels par lesquels elle supplée à la maladresse et à l'insouciance masculines et grâce auxquels l'homme acquiert son maximum d'aptitude

physique et de disponibilité pour l'action extérieure. Elle est celle qui encourage avant, qui soutient pendant et qui réconforte après la tâche. Elle conseille, elle modère, elle console. Elle double l'énergie du mari de toute la force de son amour pour l'action à faire. Elle la tempère par toute l'autorité qui est en sa douceur pour l'action à ne pas faire.

L'épouse est, comme telle, une éducatrice encore. Elle est — ou doit être — pour l'homme l'agent principal de son perfectionnement, le propulseur sympathique de ses bons instincts, le frein des mauvais. Par cela seul qu'elle se fera aimer et respecter comme il faut que l'épouse soit aimée et respectée elle accomplira une notable partie de son ministère éducateur sur la personne de l'époux. Mais, en outre, nulle mieux qu'elle ne saura dire les mots qu'il convient, esquisser le geste opportun pour faire aimer et respecter ce qui doit être aimé et respecté, pour réveiller la voix du cœur endormie, pour rappeler le devoir. Femme du peuple ou grande dame, peu importe. Chacune, à sa manière, en son langage, saura trouver sans pédantisme et sans déclamation devant l'événement petit ou grand qui pose un cas de conscience la parole simple, tendre et sensée qui décide ou retient. Seulement, cette parole n'aura d'efficacité dans les circonstances exceptionnelles que si la femme possède déjà une suffisante autorité due à une action constante de tous les jours sur le cœur de l'homme. Et ne nous le dissimulons pas; cette action constante ne sera tout à fait ce qu'il faut qu'elle soit que si, chez la femme de haut rang aussi bien que chez l'ouvrière ou la paysanne, elle a été préparée par une éducation rationnelle et se rattache à une direction morale librement consentie.

Plus généralement l'épouse doit, à côté du mari à qui est dévolu le gouvernement temporel de la famille, exercer une sorte de pouvoir spirituel au foyer. Ce pouvoir, fait surtout de sentiment et de bon sens, devra être de mieux en mieux en harmonie avec une doctrine morale supérieure dont la juridiction sera acceptée par la raison du mari comme par celle de la femme.

Pour chacun des membres de la famille, mais avant tout pour son mari, l'épouse sera comme une seconde conscience,

sympathique et persuasive, en laquelle se marieront la gravité du devoir et le charme de l'amour.

Si nous soulignons le rôle de la femme comme mère et comme épouse c'est parce que ce sont là ses deux fonctions maîtresses, celles qui lui assurent son maximum d'action morale. Mais comment oublier la fille, la sœur, l'aïeule, la part de chacune dans la vie de famille et tout ce qu'à ces titres divers la femme apporte de fraîches et pures inspirations, d'affectueux encouragements, de tendre et fine critique, d'apaisante indulgence comme contribution à l'âme du foyer?

Oh! nous ne prétendons pas que toute maison de famille soit un paradis, ni que toute existence domestique soit une idylle. Nous savons quelles laideurs morales déshonorent plus d'un foyer, quelles trahisons et quelles amertumes habitent plus d'un logis où s'est installée une misérable parodie de la famille. Mais si nous disons que la vraie tâche de la femme est de travailler de toute sa force et de tout son cœur à faire du foyer un vrai foyer, de la famille une vraie famille et que là est non pas seulement son devoir par excellence, mais aussi son bonheur essentiel, nous ne croyons pas que beaucoup de femmes nous démentent, pourvu qu'elles soient sincères avec elles-mêmes.

A elle seule cette tâche, à laquelle la femme ne peut, jeune fille, se préparer que si elle est protégée, gardée, soutenue constamment par le respect inaltérable, quasi fétichique de de son corps et de son âme, qu'elle ne peut, épouse et mère, accomplir avec efficacité que sous l'égide de ce même respect, lui fait de la pureté, avec la bonté qui fonde son ministère moral et la sincérité qui lui assure la confiance, une vertu nécessaire. La pureté n'est pas seulement sa parure; elle est son armure indispensable contre sa propre faiblesse aussi bien que contre la brutalité et l'inconstance masculines. Elle est le bouclier de sa liberté personnelle et de sa dignité sociale, comme elle est une partie essentielle de sa force morale et même de sa séduction. Nous n'entendons pas la pureté négative et facile des cœurs secs. Nous entendons celle où se manifeste spontanément la bonne trempe d'une âme féminine comme il en est du courage pour l'âme virile. Nous enten-

dons celle où s'affirme le sentiment clair ou obscur, mais profond et fort qu'a la femme de tout ce qu'elle doit garder intangible matériellement et moralement pour sa fonction future ou de tout ce qu'elle doit préserver de l'avilissement et de la profanation dans l'intérêt de sa fonction actuelle. Nous entendons celle où entre chez la femme le respect même de l'amour, de la maternité et du bonheur qui en découle pour elle et pour les autres.

Tendre et pure, dévouée et fidèle, telle est la femme en harmonie morale avec son office domestique, qui est la condition de son office social.

Qu'on ne s'y trompe pas. Ce qui s'appelle vice chez la femme nous ne le réputons pas prouesse chez l'homme; et l'on verra par la suite que nous considérons sans atténuation ni complaisance les devoirs, tous les devoirs des hommes envers les femmes. Il n'est pas douteux cependant que la pureté a pour la femme une spéciale et capitale importance.

Ce qui n'est pas plus douteux d'ores et déjà c'est que des conditions d'existence doivent être faites à la femme en harmonie avec la fonction physiologique et la fonction morale qui sont les siennes dans la famille et, d'une manière générale, avec sa constitution.

Il n'y a pas bien longtemps qu'on juge intolérable, nous dirions volontiers criminel, de laisser celles qui sont dans l'attente d'une maternité prochaine subir la nécessité de travaux de force ou d'un surmenage quelconque. Mais croit-on que de tels travaux et un tel surmenage ne sont pas dangereux ou nuisibles pour la jeune fille et pour la femme par cela même que l'une pourra être épouse et l'autre mère? Ne voudra-t-on pas reconnaître que, plus généralement, ils sont contre-indiqués par l'organisation féminine elle-même et par le rôle de la femme dans la vie sociale?

Et que dire de l'industrialisation de la femme, cette plaie honteuse de notre époque? Que dire de la vie d'atelier avec tous les désordres physiques et moraux qu'elle entraîne pour la jeune fille et pour la femme mariée? Que dire du foyer laissé désert, des petits abandonnés ou négligés, ou remis à la maternité banale de l'Assistance publique, de l'homme dé-

moralisé par la privation d'un intérieur? Trop souvent encore il en faut accuser de lamentables nécessités que nous jugeons transitoires et modifiables, mais souvent aussi l'erreur ou l'insuffisante moralité des hommes.

Dans d'autres milieux sociaux d'autres nécessités douloureuses ou d'autres erreurs ou d'autres défaillances morales poussent peu à peu les femmes vers la spécialisation professionnelle qui risque de déformer leur cœur et leur esprit et vers la servitude de la « carrière » que quelques-unes prennent pour une émancipation.

Mais, nous clame-t-on, ne pensez-vous donc pas à celles qui n'ont pas de famille ou dont la famille ne peut les faire vivre, à celles dont la maison est inhabitable, à celles qui ne se marieront pas et sont sans fortune, à celles qui se marieront peut-être, mais qui sont fières et veulent pouvoir attendre pour pouvoir choisir, aux veuves sans ressources et sans aide, aux femmes dont le mari reçoit un salaire misérable, celles qui sont seules pour supporter des charges sacrées...? Oh! si, nous pensons à elles et nous savons que leur sort est devenu le plus difficile et le plus angoissant des problèmes; et nous comptons aborder à sa place ce bien triste sujet. Nous le ferons alors non seulement avec les sentiments de sympathie et de pitié profonde qu'il nous inspire, mais aussi avec l'esprit relatif qui convient et avec les yeux bien ouverts sur des exigences pratiques dont on n'a raison ni par la déclamation, ni par le silence.

Mais nous avons auparavant à traiter d'autres points, et, avant tout, il nous paraît opportun de préciser la pensée positiviste sur ce qu'il faut bien appeler la crise actuelle du mariage.

(A suivre.) P. GRIMANELLI.

LE MONROÏSME

La première condition d'un principe de justice est qu'il puisse également s'appliquer en tous temps et en toutes circonstances.

S'il en est autrement, et si la formule qu'on veut ériger en principe a toutes les apparences d'une simple règle de conduite, modifiable au gré de celui qui l'a proclamée, il devient impossible d'en faire le trait d'union et la règle de conduite de tous les peuples d'un continent.

Tant que la doctrine de Monroe, contemporaine de la naissance des républiques hispano-américaines, se présenta comme revendication de l'indépendance et de la liberté des républiques récemment émancipées, il était naturel qu'elle trouvât parmi nous les sympathies les plus sincères.

Mais quand l'étonnant développement des Etats-Unis les amena à convertir cette doctrine tutélaire en instrument d'agression à leur profit personnel, il devait en résulter de sérieux motifs d'inquiétude, non pas tant en Europe, mais surtout en Amérique, où devait évidemment se porter l'appétit des Américains du Nord.

Est-il nécessaire de démontrer que les faits ont justifié ces appréhensions ?

Il n'entre pas dans le cadre de ces notes sommaires de faire une analyse détaillée de la soi-disant doctrine de Monroe ; nous nous proposons seulement de montrer que les Américains l'ont maniée bien plutôt comme un instrument s'accommodant facilement à leurs intérêts accidentels et égoïstes, que comme une règle supérieure de justice politique.

Au début, cette doctrine tendait à battre en brèche la coalition des monarques européens qui se proposaient soit de reconquérir d'anciens domaines en Amérique, soit d'en

établir de nouveaux, soit de modifier le régime de ceux qui venaient de proclamer leur indépendance sous la forme républicaine.

Depuis lors, dans tous les cas, et sous l'inspiration exclusive du gouvernement de Washington, on prétendit qu'aucune possession européenne en Amérique ne pourrait être transférée de l'un des Etats à un autre, et que la seule modification possible des colonies existantes serait leur conversion en Etats indépendants.

Plus tard, par une de ces aberrations d'orgueil qui échappent à toute explication rationnelle, la république du Nord en vint à édicter qu'il ne fallait admettre aucun arbitrage d'une puissance européenne dans les controverses entre pays américains, parce que les litiges américains doivent rester réservés à la décision de l'Amérique.

On voit tout de suite que ce qui était d'abord l'affirmation d'un grand sentiment et d'un grand droit s'est transformé, à mesure que se développaient la richesse et la force des Etats-Unis, en une inclination arbitraire, indifférente à la justice, à la liberté et à la souveraineté qui reviennent de droit à toute nation, aussi bien qu'aux Etats-Unis.

Que veut dire ceci? Que peut-on attendre d'un esprit aussi contraire à toute civilisation, aussi hostile à toute solidarité humaine, que celui qui a dicté les théories auxquelles nous venons de faire allusion; peut-on raisonnablement se fier au peuple qui les émet et les défend?

On parle, depuis quelque temps, d'une espèce de monroïsme pan-américain. Est-ce qu'on se propose de le maintenir dans les limites du droit international reconnu? En ce cas, il n'a pas de raison d'être. — Est-il en conflit avec ce droit? En ce cas, il en résulterait une déviation volontaire des courants européens qui ne représentent pour nous aucun danger et qui, en tous cas, comme le disait récemment, dans une formule heureuse, un illustre ministre mexicain, « portent la civilisation vers ces contrées ».

Une entente qui aurait pour but de nous isoler de l'Europe n'aurait d'avantages que pour les Etats-Unis; car, à l'avenir, l'Europe, isolée sans motif de cette partie du monde, aurait

un prétexte plausible pour se croiser les bras, quelle que fût l'énormité des événements qui s'accompliraient chez nous.

Est-ce que cette appréhension serait vaine ?

Les républiques hispano-américaines peuvent-elles garder leur quiétude en présence des phénomènes politiques qui se déroulent depuis quelque temps chez leur puissant voisin? Si nous pouvions parler sans détours, on verrait à nu les inquiétudes causées partout par l'impérialisme agressif des Américains; comment peut-on feindre d'ignorer les conséquences brutales qui doivent en résulter; comment pourrait-on ne pas les redouter?

L'opposition traditionnelle de la politique des Américains du Nord à tout accord entre les groupes espagnols de cet hémisphère; leur caractère dominateur, leur tendance envahissante, cette sorte de fatalisme sauvage qui paraît les entraîner vers une domination absolue, de l'Alaska à la Terre de Feu, tout cela n'est pas fait pour inspirer confiance à quiconque, malgré sa faiblesse ou sa pauvreté, aime autant que ses voisins son indépendance noblement conquise.

Le développement social dans le sens de l'expansion agressive, l'augmentation et le perfectionnement des instruments qui devront réaliser ce résultat, les actes de conquête récemment accomplis, suffiraient à justifier toutes les alarmes.

Quel emploi veut-on faire d'une armée dont l'effectif normal a été quadruplé? — A qui va-t-on destiner une marine qui sera bientôt la deuxième du monde?

Les Etats-Unis sont-ils menacés? S'ils n'ont pas eu besoin de pareils éléments de défense quand ils étaient faibles, comment en auraient-ils besoin maintenant que leur puissance est devenue colossale? Ne nous laissons pas tromper par des apparences. Que les institutions d'un peuple soient libérales ou absolutistes, elles n'ont pas une grande influence sur son idiosyncrasie de race. Rome fut aussi conquérante sous la République que sous l'Empire; elle fut même peut-être plus égoïste et plus inhumaine pendant la première période que pendant la seconde.

L'Angleterre, qui peut être citée chez elle comme le modèle des peuples libres, a sacrifié sans scrupule à sa concupiscence

l'indépendance et le bien-être d'autres peuples, et a élevé au rang d'amiraux ses plus grands pirates.

La justice et la liberté à l'intérieur des Etats-Unis n'impliquent donc nullement un sentiment de respect de la liberté et de la justice chez les autres peuples d'Amérique.

Faut-il citer des faits? Le monroïsme ne veut pas de colonies européennes dans le Nouveau-Monde, mais il conquiert Porto-Rico et la soumet à un régime colonial humiliant; il ne veut pas d'extensions territoriales, mais il s'empare du Texas, du Nouveau-Mexique, de la Haute-Californie; il ne veut pas d'influences abusives, mais après avoir mutilé Cuba par la force, il la réduit à une tutelle honteuse; il n'entend pas que les peuples possesseurs de domaines américains en trafiquent entre eux, mais il se réserve d'acheter les Antilles danoises; il ne veut pas que l'Europe exerce une intervention généreuse d'arbitrage dans les questions diplomatiques qui surgissent autour de nous, mais il entreprend aux Philippines une campagne de domination, en Chine une campagne d'influences, et en Asie Mineure une propagande en faveur de l'influence chrétienne.

Peut-on voir en tout cela la moindre trace de respect pour les doctrines qu'on prêche ailleurs comme l'Evangile de l'équité.

On nous dira peut-être que ce sont là les fruits d'une sélection nécessaire et que telle est la voie du progrès. Qu'est-ce qui distingue un pareil servilisme du plus dégradant servilisme oriental?

C'est à titre de civilisateurs que les Américains sont allés à Porto-Rico, détruire une autonomie parfaitement établie et désorganiser une administration qui maintenait le bien-être et la civilisation dans cette île. C'est à titre de civilisateurs qu'ils prétendent asservir par le meurtre et l'incendie les Philippins indomptés, qui se montrent si dignes de leur indépendance par leur courage et par leur intelligence.

Est-ce là le triomphe de la sélection?

Les noyaux que la colonisation a semés dans de vastes territoires et qui se trouvent définitivement fixés sur le sentier du progrès par le mélange du sang, des idées et des sentiments,

fournissent des points d'appui inestimables à l'Humanité en lui servant d'intermédiaires, de guides et de maîtres aux races inférieures.

C'est un mouvement partiel indispensable pour que les attardés ne succombent pas sous le souffle empoisonné de la civilisation, selon la phrase énergique de Poepping.

Dévier la direction de ces groupes, opprimés ou exterminés en raison de leur opposition à l'entraînement de certains courants économiques, quand l'instinct de la conservation les maintient dans un état plus ou moins patriarcal, constitue un crime abominable.

C'est ce qui se passe en Océanie; c'est ce qui se passe, à un degré plus répugnant, dans l'Afrique du Sud, contre le peuple le plus noble et le plus héroïque qui ait foulé le sol de notre globe.

Dans nos relations avec les puissances qui agissent ainsi, pouvons-nous espérer être traités conformément aux lois de l'équité et de la justice?

Le monroïsme est engendré par des motifs égoïstes, et c'est pour cela qu'il est impuissant à faire le bien. Il convient donc de le combattre résolument jusqu'à ce qu'on y ait renoncé comme une formule possible du droit international américain.

Si on l'a toléré jusqu'ici par crainte ou par prudence, il est urgent de le reléguer au plus tôt parmi les vieux accessoires.

L'Amérique, notre Amérique, à laquelle l'Espagne a légué le précieux héritage de l'esprit latin, ne prétend pas être uniquement aux Américains, mais à la civilisation, au progrès, à l'Humanité, qui trouvera toujours sur notre globe de vastes territoires pour nourrir les corps et un superbe idéal pour réconforter les âmes.

Laissons le monroïsme mesquin et vermoulu à ceux dont il contente les ambitions et qui voudraient balayer de la terre le reste des peuples.

L'ARBITRAGE

Je ne me range pas parmi les sceptiques. Comme le défaut d'amour, le manque de foi me paraît infécond et nuisible, il faut croire à la justice et au progrès, alors même qu'ils paraissent nous fuir.

L'avenir d'une perfection infinie nous apparaît dans un beau ciel, mais non pas dans un ciel sans nuages.

Souvent, le chemin nous paraît dur et fatigant, quoique les difficultés ne soient pas insurmontables à la volonté et à l'enthousiasme.

Ce qui grandit l'homme, ce ne sont pas les conquêtes faciles, mais la lutte tenace et héroïque.

Plus l'obstacle est grand, plus il est glorieux de le vaincre. Mais en nous libérant du scepticisme décourageant, il faut savoir nous garder d'un optimisme stérile.

La réalité s'impose toujours à nous avec une telle force qu'au lieu de nous soulever contre elle comme des factieux, nous devons plutôt nous tenir prêts à la servir comme des amis. Il suffit d'introduire dans son développement cette parcelle d'idéal, qui constitue l'élément divin de notre esprit, pour que l'ombre ne nous envahisse pas et que le progrès suive son cours.

Je suis donc partisan de l'arbitrage, et je le suis avec une profonde conviction, mais je ne puis me faire aucune illusion sur la difficulté qu'il y aura à le faire fonctionner d'une manière utile.

Nos progrès dans les domaines économique, scientifique et artistique ont été bien plus rapides que dans le domaine moral.

Pour permettre aux organismes individuels de réaliser librement et pacifiquement leur destinée, nous leur avons donné l'appui de la puissance souveraine de l'Etat; mais, jusqu'ici, nous n'avons su créer aucune force ayant un

caractère juridique pour garantir aux organismes nationaux leur développement libre et pacifique.

Et, à ce point de vue si important, si délicat, notre prétendue civilisation en est encore réduite à l'anarchie absolue.

L'idée d'une solidarité humaine, la notion de l'indépendance nécessaire de tout peuple qui fait preuve d'une civilisation active, l'idée d'entrer dans les courants féconds de la communication et de l'échange sans aspirer à la domination, tout cela constitue actuellement le patrimoine de quelques rares cerveaux privilégiés.

Par contre, le plaisir de la lutte, la rivalité, la haine, la concupiscence, la sauvage satisfaction de la victoire électrisent encore la multitude et l'entraînent aux plus grandes iniquités.

Le peuple ami d'aujourd'hui sera l'ennemi de demain, et l'on consacre à sa ruine et à sa soumission ses efforts, son sang et sa fortune, comme s'il devait en résulter un bien particulier; et pourtant les fruits de la violence appellent des sacrifices incessants pour les conserver et l'angoisse constante de les perdre.

Il suffit de penser aux immenses progrès qu'on aurait pu réaliser dans l'enseignement, dans la charité et dans la prévoyance avec les milliards gaspillés depuis un siècle en guerres d'ambition et en armées démesurées. On éprouve un sentiment de découragement et de mépris pour un état de conscience qui peut produire de telles catastrophes sans voir la voie qui pourrait nous en délivrer.

Presque toujours, ce ne sont pas les gouvernements qui sont coupables des guerres, mais les peuples. Il faut voir en Mac-Kinley un instrument du peuple américain et en Chamberlain l'interprète du peuple anglais. Tous deux ont été les fidèles interprètes des masses qui, inconscientes des avantages précis, se prononçaient cependant suivant le courant de leurs passions et de leurs désirs.

En présence d'un tel état de choses, n'est-il pas indispensable de créer un état juridique qui donne satisfaction aux désirs des hommes de pensée et de cœur? N'est-il pas digne et noble et légitime de tenter tout ce qui est possible

pour diminuer les cas de guerre, si, pour le malheur et la honte de tous, il est impossible de les supprimer complètement?

Laissant de côté certaines tentatives honorables récentes et certaines aspirations généreuses, il faut bien reconnaître qu'on n'a pas abordé jusqu'ici le terrain de l'arbitrage avec le désir sincère de l'établir, qu'on n'y a pas montré la confiance nécessaire, mais plutôt de la défiance; qu'on n'y a pas cherché le triomphe de la justice, mais celui d'intérêts égoïstes, et qu'on y a prodigué tant de pièges, de chausse-trapes et d'embuscades qu'il en est résulté une combinaison contrefaite et débile, dont le développement sera difficile et qui est impuissante pour le bien. Et non seulement en ce qui concerne les doctrines, mais encore en ce qui concerne les faits, nous voyons un tel défaut de logique, une telle tendance à l'abus et à la prédominance de la force, même chez les peuples qui paraissent disposés à soumettre leurs difficultés internationales à l'arbitrage, qu'on est fondé à croire à leur manque de bonne foi, de conviction, du désir sincère de trouver des solutions équitables, imposées par un interprète pacifique de la justice universelle.

Lorsqu'une grande puissance prévoit qu'en cas de guerre son énorme supériorité matérielle lui assurera la victoire, elle refuse avec dédain toute proposition d'arbitrage, quoiqu'elle se soit fait représenter dans une assemblée convoquée pour l'établir et quoiqu'elle ait accepté cette solution dans d'autres occasions moins favorables, où des intérêts plus importants se trouvaient en jeu. Exemples : les Etats-Unis dans leur guerre avec l'Espagne, et l'Angleterre contre les Boers.

Ceci nous permet d'affirmer qu'on ne peut exercer dans la vie des sentiments qui ne se sont pas préalablement enracinés dans la conscience, et que l'arbitrage ne pourra rendre que peu de services tant que le sentiment de la solidarité humaine ne se sera pas développé davantage.

Pour en revenir à l'actualité, et reconnaissant que la conférence pan-américaine réunie ici se prépare à discuter et à faciliter, dans la mesure où le permettront les circonstances,

une entente sur ce terrain, nous devons répéter que le particularisme continental où l'on veut enfermer actuellement l'idée d'arbitrage ne concorde pas avec les aspirations élevées qu'elle comporte et ne répond pas aux exigences d'universalité que le monde civilisé reconnaît aux principes de la justice.

Il paraît plutôt que, par cette restriction, on cherche à compléter le système d'isolement organisé par les Etats-Unis pour exercer en Amérique une hégémonie absolue. Convient-il aux peuples de notre race de seconder de pareils projets? Pensent-ils y trouver un moyen de défense contre la seule force qui ait tendance à les menacer dans leur souveraineté?

Fonder un pouvoir spirituel ayant un caractère civil, doué d'une autorité suffisante pour obliger les forts et les faibles, élever l'empire de la Justice au-dessus de tous les empires, la souveraineté de la Raison au-dessus de toutes les souverainetés, réduire à leur juste valeur les obscures conventions qui se posent en Droits, créer un état de choses où les nations délinquantes se soumettraient au châtiment sans qu'on ait besoin d'armées ou d'escadres pour le leur imposer, tout cela paraît évidemment un vain mirage bien plus qu'une réalité possible.

Mais, après tout, ce ne seraient là que des rêves inoffensifs.

Il n'en serait pas de même si, abandonnant les sanctions morales, nous cherchions à compléter l'arbitrage par des sanctions coercitives.

C'est ici que le problème devient grave.

L'observation que nous ne gagnerions rien à substituer la guerre à la guerre, c'est-à-dire à obliger par les armes le peuple insoumis à se conformer aux décisions de l'arbitre, a une valeur indiscutable.

Et si cette solution a été écartée en Europe comme inefficace, il y a des motifs encore plus sérieux pour la refuser en Amérique. En effet, une entente pan-américaine sur ce sujet mettrait tout le pouvoir coercitif aux mains des Etats-Unis.

Ce pays serait assez fort pour dicter sa volonté aux autres, mais il serait en mesure de leur résister. Ainsi, les droits et

les devoirs n'auraient pas la réciprocité nécessaire; pour que cette réciprocité existe, il faudrait qu'il y eût parité, non seulement dans la souveraineté des contractants, mais dans leurs moyens de rendre le contrat effectif.

Il ne nous reste donc pas d'autre projet d'arbitrage possible que celui qui limiterait la sanction à des procédés moraux, plus ou moins efficaces, pour empêcher la désobéissance au jugement du tribunal arbitral.

Mais alors, pourquoi établir des limitations qui seraient des sujets de doute ou de controverse, sinon des prétextes, le jour où l'un des contractants aurait intérêt à s'affranchir du contrat?

On prétend exclure tout ce qui touche à l'indépendance ou à l'honneur des nations. L'indépendance serait d'une limitation relativement facile; il n'en est pas de même pour l'honneur. On peut discuter les conditions les plus favorables au développement d'un être, l'être même ne se discute pas : il s'affirme.

C'est pourquoi, à mon avis, la Patrie passe avant tout, même la Justice. Ce point réservé, on peut tout soumettre à la décision d'un tribunal suprême.

Qu'est-ce que l'honneur d'un peuple? Y a-t-il une mesure uniforme pour l'apprécier ou le définir? Faut-il laisser à chacun le soin de le définir selon les circonstances, les susceptibilités ou les intérêts qui le préoccupent?

Ayons les yeux fixés sur l'idéal le plus élevé; tâchons de préparer l'avènement d'un arbitrage sans sanction physique et tâchons de nous libérer de préjugés vieillis.

Si c'est une nécessité de notre époque qu'il se forme au sommet de la société un organe juridique capable d'apaiser les conflits internationaux, cet organe se formera et accomplira sa fonction. Si cette solution est prématurée, nous, les optimistes qui l'aurons désirée, nous reconnaîtrons les graves obstacles qui s'opposent en ce moment à nos aspirations et nous n'aurons pas à rougir d'avoir voulu hâter l'évolution du monde au profit de l'Humanité.

L'UNITÉ DANS LA VARIÉTÉ

Je veux terminer ici ces articles, synthèse d'un programme que j'ai soutenu et caressé pendant de longues années; dans le moment solennel où nous vivons, je n'ai pas voulu voiler mon opinion, pour le cas où elle pourrait jeter quelque lumière sur les problèmes hispano-américains qui nous occupent.

J'aime sincèrement ma patrie et ma race, mais je n'aime pas moins la vérité et le progrès; en servant les premières d'un esprit large, je crois servir les secondes avec une suprême dévotion.

Il n'y a pas contradiction entre ces sentiments.

L'enthousiasme, noble et robuste, au lieu d'obscurcir le jugement, l'éclaire et l'élève des sphères particulières aux régions plus étendues; il agit comme les forces expansives, qui ne se laissent pas enfermer dans un moule étroit.

Je n'éprouve donc aucun scrupule à confesser ma foi.

Officiant d'un culte aussi élevé qu'humain, qu'on nous laisse la liberté de déposer sur nos autels les meilleures offrandes du cœur et de la pensée, pendant que d'autres groupes et d'autres races honoreront ailleurs leur idéal.

Résolus à n'embarrasser le chemin de personne, nous avons le droit d'exiger que personne n'empiète sur le nôtre, — notre dignité l'exige, — la voix intérieure qui dicte aux êtres le devoir de la conservation nous le crie. Aurons-nous le bonheur d'être entendus? Et si nous ne sommes pas entendus, parviendrons-nous à nous faire respecter? Dans le doute, il faut se préparer énergiquement à toute extrémité.

Comme tous les Latins, nous sommes plus portés à nous laisser éblouir par les mots qu'à peser et à examiner sévèrement les faits. Je crains que ce défaut ne finisse par énerver l'effort persistant de la race ibéro-américaine pour échapper aux périls que nous réserve l'avenir.

On me dira que mes prévisions ressemblent fort à de la suspicion, mais nous manquerions aux devoirs les plus élémentaires du patriotisme si nous accordions une confiance excessive aux protestations verbales de la race rivale, démenties par une conduite agressive, tenace, constante, sans un moment d'hésitation, sans une seule parenthèse, inflexible et fatale comme les lois mécaniques de l'Univers.

Si l'on se conforme à ces protestations, il sera juste de le reconnaître; si l'on ne s'y conforme pas, nous aurons à nous préparer soit au triomphe, soit au sacrifice, mais, au moins, que nous n'ayons pas à subir en plus des périls possibles la honte de la surprise.

Malheureusement, la conservation de l'indépendance et de la dignité des peuples exige encore que, tout en ayant la paix comme base, elles aient la force comme appui.

Mais la force, en cette circonstance, ne se compose pas seulement d'escadres et de canons, elle comprend la culture, la justice, les intérêts, les relations, les sympathies, enfin tous les éléments de solidarité de l'ordre moral ou matériel que nous aurons su accumuler comme garanties de notre existence. Ces éléments auront-ils le même pouvoir, étant dispersés qu'étant concentrés et dirigés vers un développement progressif? Il y a des vérités si évidentes qu'il n'est même pas nécessaire de les affirmer. Une coopération active et sincère entre les différentes sections de la race ibéro-américaine s'impose avec une telle urgence qu'en la négligeant, on renie les destinées auxquelles nous conduisent nécessairement nos antécédents glorieux et nos aspirations les plus nobles.

Mais, pour que cette coopération remplisse le but élevé qu'elle se propose, elle exige un esprit large, libre, spontané, dont la manifestation peut seule nous permettre d'espérer de bons résultats.

Parmi toutes les causes qui ont retardé le mouvement de concentration indispensable au maintien de notre haute personnalité comme race, je crains bien qu'il faille attribuer une grande influence à une certaine tendance à vouloir créer une homogénéité impossible et nuisible, de la part des

Espagnols, et à une tendance à créer une déviation absolue, signe d'anarchie et de mort, de la part des Hispano-Américains.

Faut-il attribuer ces inclinations au développement normal des circonstances, ou faut-il y voir des impulsions irréfléchies qui dominent le caractère des deux groupes?

Je voudrais m'adresser à tous avec la même liberté; je voudrais user de mes privilèges de patriote espagnol et d'apôtre hispano-américain pour demander qu'on m'écoute sans préventions.

Nous sommes ici chez nous, entre nous; nous cherchons à augmenter le bien commun, le bonheur, la grandeur, la perpétuité de notre influence bienfaisante dans l'histoire.

Pourquoi n'accepterait-on pas la pierre que j'apporte à l'édifice commun, si mes intentions sont droites et saines?

En Espagne, nous sommes encore imbus de ce préjugé que nous pouvons former des Espagnols en Amérique. Nous n'y sommes jamais parvenus, et il n'est pas désirable que nous y parvenions.

L'uniformité excessive tend à la permanence, à l'immobilité, à ce qui se borne, comme en Chine, à répéter et à commenter le passé.

La rénovation et le développement de la vie exigent des idées nouvelles, des sentiments nouveaux, des courants nouveaux.

Les conquêtes, les croisements, la législation, les milieux ambiants, tout ce qui contribue à forger et à spécialiser un type humain, tout cela a produit en Amérique des peuples bien caractérisés, qu'il faut aimer, parce qu'ils augmentent la force et la beauté et qu'ils augmentent la confiance dans les entreprises généreuses de l'âme espagnole, qui, servie par tous ses fils indépendants et dévoués, ne verra jamais le soleil se coucher sur son empire de travail, de science, d'art et de justice, et qui comprend que le monde est assez vaste pour que l'homme n'ait pas besoin d'être un loup pour l'homme.

Cette variété, ce type, nous impose sa reconnaissance franche et loyale, sans atténuations ni distinctions, comme

facteur nécessaire dans notre marche à l'avenir. C'est le témoignage de notre pouvoir créateur; la promesse de notre survivance, c'est l'air qui agite les eaux et les empêche de croupir. Pourrions-nous l'oublier pour chercher une uniformité chimérique.

D'autre part, nos frères qui vivent de ce côté de l'océan cultivent et exagèrent l'esprit contraire, sans avoir réalisé des progrès plus grands que les nôtres.

Leurs projets de déviation radicale n'ont pas abouti. Ce qu'il y a en eux d'original, d'intime, ce qui persiste à travers le temps, ce qui surgit et s'impose dans les grandes crises de l'existence, est pour eux aussi nettement espagnol que pour des Castillans.

L'esprit de la race pénètre toute leur vie; il est visible dans toutes leurs manifestations, il se révèle dans leurs aspirations, il s'élève ferme et serein, toujours pareil à lui-même, au foyer, à l'école, au temple, au parlement, au théâtre, à l'académie, partout où il y a une atmosphère pour aimer, pour penser, pour imposer à l'avenir des plans de grandeur et d'entreprise. Faut-il le regretter? Ce serait une erreur lamentable.

Dans le cours des temps, la différenciation ne peut que s'accentuer toujours, mais le fonds commun, *l'alma mater*, restera immuable pour que le mouvement donne de bons résultats.

Dans cette évolution suprême, l'élément permanent prévaudra en Espagne et la partie variable en Amérique. Tous deux sont indispensables à l'accomplissement de la loi de progrès, dans l'organisme humain que nous représentons.

Rien ne serait plus stérile que de les contrarier, rien n'est plus utile que de les étudier et de les seconder pour assurer leur évolution normale.

Et c'est ainsi que nous ferons passer ce grand principe des sphères pittoresques du sentimentalisme dans les lois sévères de la philosophie; ce qu'il y perdra en beauté, il le gagnera en solidité, et nous pourrons le servir avec une conviction raisonnée sans nous laisser détourner par une haine sans motifs ni par une sympathie excessive.

La vérité, c'est que si, en Espagne, on doit s'affranchir de certains souvenirs de force et de domination, propres à nourrir des sentiments d'orgueil, mais non pas à créer un état moral humain, il faut aussi qu'en Amérique, on corrige une certaine pétulance agressive, un certain esprit humiliant de protection et de mépris qui paraît présider aux relations avec l'ancienne métropole.

Avons-nous besoin les uns des autres pour prévenir les difficultés de la vie ou satisfaire les élans de notre âme? Oui! — Faisons donc ce qu'il faut pour nous entendre sans réserve. Sommes-nous enchaînés les uns aux autres par une loi historique inéluctable? Oui! — Soumettons-nous donc au destin et remplissons notre mission virilement, comme les peuples et les races les plus illustres.

Sans ambitions vaines, sans ruineuses envies, témoins du progrès des groupes qui nous entourent, cherchons à nous assimiler ce qui peut contribuer à notre développement, ce qui peut recevoir l'empreinte de notre personnalité.

L'avenir est-il sombre? Le génie de notre race contient assez de lumière pour lutter contre les forces hostiles. Ceux qui ont découvert un nouveau monde, et ceux de leurs descendants qui sont chargés d'y représenter par leur travail et leurs pensées l'un des plus nobles aspects de la civilisation, ont bien le droit de se croire capables d'étonner une fois de plus l'univers en appliquant leur solide audace à l'exploration de l'univers spirituel, où les conquêtes ne produisent pas de larmes et n'humilient personne. Luttant pour la race, pour la patrie, pour la civilisation, nous aurons à regagner en autorité sur les esprits ce que nous avons perdu en domination terrestre, et nous aurons conquis le pouvoir le plus désirable, le plus utile, le plus positif et le plus durable.

Mexico.

Télesforo GARCIA.

(Traduit de la « *Revista positiva* » du 4 Homère 114, par W. IMANS.)

BULLETIN DE BELGIQUE

LE POSITIVISME

AU CONGRÈS NATIONAL DES LIBRES PENSEURS BELGES A BRUXELLES

Ce Congrès très important, et dont l'ouverture a eu lieu le dimanche 8 juin, à l'ancienne Bourse de Bruxelles, avait mis à l'ordre du jour de ses délibérations la question des « *Rapports de la Libre Pensée et du Positivisme* ».

Nous empruntons au journal belge « *Le Peuple* » du 10 juin, et au journal franco-belge « *La Raison* » du 15 juin, le compte rendu de la première séance qui fut consacrée à la discussion de ce sujet, et nous faisons suivre ce compte rendu de la reproduction intégrale du rapport de M. Navez et du discours de M. Hector Denis.

COMPTE RENDU

Le Congrès de la Fédération nationale des Sociétés de Libres Penseurs s'est réuni le dimanche 8 juin, à l'ancienne Bourse.

De nombreux délégués sont présents.

Le citoyen Thirion, conseiller provincial de Liège, est nommé président. Il est assisté des citoyens Dons et Steenmans, secrétaires.

Le citoyen Hector Denis propose l'envoi d'une adresse de sympathie au citoyen Sluys, qui subit, dit-il, le « châtiment d'un long labeur ».

Il salue en lui l'ardent défenseur de la Libre Pensée et le rénovateur de la science pédagogique par la philosophie positive. *(Longs applaudissements.)*

Le citoyen Dons, secrétaire, donne lecture de son rapport sur *le Développement de la Libre Pensée*.

La discussion est ensuite ouverte sur la première question à l'ordre du jour : *Rapports de la Libre Pensée et du Positivisme*.

Hector DENIS expose les rapports de la Libre Pensée et du

Positivisme. Il préconise la diffusion de la doctrine positiviste parmi le peuple et défend la loi des trois états d'Auguste Comte qui n'est que la prédominance de l'esprit scientifique. Son discours, très savant, est très applaudi.

O. DONY combat la thèse positiviste et tend à démontrer que la science moderne est en contradiction avec le Positivisme. Le progrès part de l'hypothèse. A côté du mouvement positif, il y a un mouvement fécond métaphysique. La doctrine positiviste n'est pas assez tolérante. Nous ne pouvons exclure personne. La loi des trois états est un schéma très simpliste. *(Applaudissements.)*

NAVEZ donne lecture de son rapport. Il admet une religion scientifique établissant un lien entre les hommes et remplaçant les religions dogmatiques.

Il voudrait voir substituer le mot de *positiviste* au mot de *libre penseur*. *(Applaudissements.)*

H. DENIS. — La Philosophie positive et la Libre Pensée sont indissolublement unies. Comte a dégagé les grandes lignes de la conception organique du monde, de la société et de l'homme, la synthèse de vingt-cinq siècles de travaux.

Le Positivisme mettra fin à l'anarchie intellectuelle.

Il ne faut pas confondre le positivisme de Comte et la philosophie positive. Comte a voulu, par sa rigidité, nous empêcher de retomber dans la métaphysique.

L'hypothèse est l'élément dynamique de la science; la doctrine positiviste n'exclut pas l'hypothèse, mais elle repousse les hypothèses qui ne sont pas vérifiables.

La lutte est entre l'esprit métaphysique et théologique et l'esprit positiviste.

Il faut redouter le danger du sacerdoce d'une religion. Une morale humaine, dont la philosophie positive fournit, par l'expérience, les éléments, suffit. *(Applaudissements.)*

L'assemblée décide l'impression du discours d'Hector Denis et se prononce dans le sens de ses conclusions, sans exclure aucune autre tendance dans le mouvement de libre pensée.

Le Congrès rejette la proposition de substituer l'appellation *positiviste* à l'appellation *libre penseur*.

La discussion est ouverte sur la première question de l'ordre du jour : *Rapports de la Libre Pensée et du Positivisme.*

Nous avons publié naguère dans « *La Raison* » l'intéressant rapport du citoyen Napoléon Navez, concluant « qu'il n'y a aucun rapport entre la Libre Pensée et le Positivisme, et qu'il

y a lieu d'abandonner les mots *libre penseur* pour les remplacer par celui plus logique de *positiviste*, cette dernière appellation étant la seule qui convienne à tous ceux qui se réclament de la science pour coopérer au bonheur de l'Humanité ».

Dans un admirable discours que nous publions par ailleurs, Hector Denis combat les conclusions du rapporteur.

Le citoyen Gustave Dony, docteur ès sciences, délégué de la Libre Pensée de Bruxelles, demande que l'on maintienne fermement la dénomination de libre penseur.

Il conteste l'exactitude de la *loi des trois états*. D'après Comte et ses disciples, l'esprit humain a subi cette triple évolution, et l'être humain la subit également dans son développement individuel.

L'orateur déclare qu'il ne faut pas aller bien au fond des choses pour prendre en défaut cette loi.

Je combats la prétention d'Auguste Comte en ce qui concerne l'évolution des sciences. Il vivait à une époque où celles-ci venaient à peine de naître, et il voulait définir le *schéma* de leur évolution totale.

La philosophie positive, prise au sens comtiste du mot, paralyse l'évolution scientifique. Comte s'est grossièrement trompé en ce qui concerne l'analyse spectrale. Ses disciples n'en sont point responsables, mais sont exposés aux mêmes errements.

La philosophie positive convient à ceux qui ignorent la science et qui s'arrogent le privilège d'une compétence générale parce qu'ils ont lu la *Philosophie positive* du docteur Robinet. Elle ne peut convenir à ceux qui la pratiquent, car elle vit de *l'hypothèse et de la foi passagère en celle-ci.*

Les rayons X, la télégraphie sans fil n'auraient jamais été découverts sans l'hypothèse.

La philosophie positive est la négation de l'*idéalisme*, aspiration de tous les hommes de progrès.

Nous n'irons pas, conclut l'orateur, à une doctrine qui n'a jamais su rallier autour d'elle qu'une poignée d'hommes, et qui écarterait de nos rangs des penseurs comme Clémence Royer, Haeckel, Crookes, etc.

Hector Denis répond qu'il faut distinguer ce qu'il y a d'impersonnel et de personnel dans l'œuvre d'Auguste Comte.

C'est l'œuvre collective, commencée six siècles avant le Christ, poursuivie par tous les savants pendant vingt-cinq siècles, qui constitue la conception positive. Auguste Comte en a présenté mieux que personne la synthèse. Je reproche au discours de Dony

d'être purement négatif. Comment va-t-il mettre fin à l'anarchie intellectuelle? Comment va-t-il réaliser l'unité morale de l'Humanité?

En ce qui concerne l'hypothèse scientifique, Comte en a exposé la théorie dans son second volume de la *Philosophie positive.*

L'hypothèse est l'élément dynamique de la science. Mais Comte ne veut pas d'hypothèse *invérifiable.* On parle de réaction idéaliste. Mais c'est là précisément le terrain de la lutte.

La *loi des trois états* signifie que l'esprit scientifique finit par dominer. *Sociologie* est un mot désormais définitif.

Mais Hector Denis combat la conception religieuse de Comte, qui conduirait à un nouveau sacerdoce inutile et dangereux. (*Applaudissements prolongés.*)

Les conclusions du rapport sont repoussées à l'unanimité moins une voix.

RAPPORT DE NAPOLÉON NAVEZ

sur la première question qui a été discutée au **Congrès national des Sociétés de Libres Penseurs** qui s'est tenu le **Dimanche 13 avril 1902**, à l'Ancienne Bourse, Grand'Place, à Bruxelles.

La réponse à cette question sera soumise au vote du **Congrès international de la Libre Pensée**, qui se réunira du 14 au 17 septembre 1902, dans la ville de Genève.

RAPPORTS DE LA LIBRE PENSÉE ET DU POSITIVISME

L'*Humanité*, partie d'une organisation sociale qui reposait sur l'anthropophagie et le plus grossier fétichisme, s'est avancée peu à peu, d'elle-même, vers une organisation nouvelle à laquelle elle semble près d'aboutir aujourd'hui et qui sera fondée sur la *Science.*

Pendant une longue période de cette évolution, une volonté indiscutable régit tout. Si les astres se meuvent dans tel ou tel sens, si une pierre tombe, si une maladie nous survient, c'est Dieu qui l'a voulu. Voilà l'interprétation *théologique* des phénomènes.

Au terme de cette évolution, à la suite d'une étude patiente et d'une longue observation, la recherche du *pourquoi* est écartée comme inaccessible; mais on reconnaît que tout dans la nature suit une marche régulière et fatale, que les phénomènes sont re-

liés entre eux par des rapports non arbitraires de similitude ou de succession, et l'on donne le nom de *lois* aux faits généralisés qui expriment ces rapports d'une manière plus ou moins précise. C'est l'interprétation émanée de la Science, c'est le *Positivisme*.

Entre ces deux manières essentiellement distinctes d'expliquer les phénomènes naturels, il y a un abîme, et l'esprit humain eût été trop faible pour le franchir d'un seul bond, si la *philosophie métaphysique*, tenant par une de ses extrémités à la *Théologie* et par l'autre au *Positivisme*, n'était venue leur servir de pont et les réunir ainsi l'une à l'autre.

La *Métaphysique* manque de consistance et de précision. Les entités dont elle se sert peuvent être considérées alternativement comme des êtres doués d'une existence propre ou comme de simples représentations abstraites, selon que celui qui les emploie est cérébralement plus rapproché de la théologie que de la science. Tel est, par exemple, le mot *nature*. Rien de plus fréquent que d'entendre dire : la bonté inépuisable de la *nature*....., la prévoyance de la *nature*....., la *nature* qui a son but, a voulu que..... Ici, la *nature* est bien évidemment une puissance plus vague et plus indéterminée que les personnages divins, mais pensant, voulant et agissant. D'autres fois, au contraire, le mot *nature* n'est plus qu'une abstraction, un signe par lequel on désigne un ensemble de phénomènes, sans jamais songer à lui attribuer une volonté, comme, par exemple, la *nature* qui a horreur du vide. Aussi, grâce au vague inhérent à la *philosophie métaphysique*, l'esprit passe insensiblement, et presque sans s'en douter, de l'état pleinement *théologique* à l'état franchement *scientifique*, au *Positivisme*. Ce mot signifie ce qui est *certain*, *précis*, *réel*, *utile et relatif*. Né de l'ensemble du passé, réclamé par le présent, c'est l'héritage des morts, recueilli par un philosophe, au nom des vivants.

Vieux comme le monde, formé par le groupement des *vérités scientifiques* successivement découvertes, avec tant de peines et de lenteur, par l'Humanité, le *Positivisme* sera éternel. Dernier degré de l'échelle historique et terme suprême de la loi de continuité qu'il consacre, il n'a pas été le fruit d'une invention sublime ; mais il répondit à l'appel d'un profond penseur, évocateur de l'*Humanité*. Il ne saurait être ébranlé par les futures découvertes de la science, puisqu'il en est, à chaque instant, comme le résumé et le couronnement.

Auguste Comte est le révélateur du *Positivisme*.

Cette grande synthèse comprend trois parties :

1° La *Philosophie des sciences abstraites*, qui sont : la *Mathématique* (formée du *Calcul*, de la *Géométrie* et de la *Mécanique*), l'*Astronomie*, la *Physique*, la *Chimie*, la *Biologie*, la *Sociologie* et la *Morale*.

L'*Humanité* a vécu des millions d'années avant de s'élever jusqu'à ces sciences abstraites qui ont été fondées aux époques suivantes :

Le *Calcul* a été fondé par *Pythagore* au VIe siècle avant J.-C.;
La *Géométrie* a été fondée par *Euclide* au IVe siècle avant J.-C.;
La *Mécanique* a été fondée par *Archimède* au IIIe siècle avant J.-C.;
L'*Astronomie* a été fondée par *Hipparque* au IIe siècle avant J.-C.;
La *Physique* a été fondée par *Galilée* au XVIIe siècle après J.-C.;
La *Chimie* a été fondée par *Lavoisier* au XVIIIe siècle après J.-C.;
La *Biologie* a été fondée par *Bichat* en 1801;
La *Sociologie* a été fondée par *Auguste Comte* en 1822.

Enfin, ce grand penseur dégage la *Morale* de la *Sociologie* pour en faire la science suprême, but et couronnement de toutes les autres.

2° La *Religion scientifique* ou de l'*Humanité*, dont se trouve exclu tout être extra-terrestre.

Les *Fétiches*, *Jupiter*, *Jéhovah*, *Dieu* n'ont présidé qu'à des religions transitoires, préambules de la religion de l'Humanité, la seule capable de rallier tous les citoyens de la terre et de régler la conduite de chacun d'eux.

Cette religion possède un *dogme*, un *culte* et un *régime :*

Le *dogme* consiste dans l'histoire de l'Humanité embrassée dans ses quatre aspects successifs : poétique, politique, moral et dans ses relations fatales et parfois modifiables, avec le milieu où elle vit, se meut, se transforme.

Le *culte*, c'est l'ensemble des procédés les plus propres à cultiver les sentiments altruistes et sociaux, parmi lesquels figure la glorification de toutes les grandes institutions du passé, de tout ce qui contribua au maintien et au progrès des rapports sociaux, et de tous les grands hommes, tels que *Moïse*, *Homère*, *Aristote*, *Archimède*, *César*, *saint Paul*, *Charlemagne*, *Dante*, *Gutenberg*, *Shakespeare*, *Descartes*, *Frédéric II*, *Bichat* (qui personnifient respectivement la *Théocratie initiale*, la *Poésie ancienne*, la *Philosophie ancienne*, la *Science ancienne*, la *Civilisation militaire*, le *Catholicisme*, la *Civilisation féodale*, l'*Epopée moderne*, l'*Industrie moderne*, le *Drame moderne*, la *Philosophie moderne*, la *Politique moderne*, la *Science moderne*).

Loin de mépriser les autres religions, le *Positivisme* rend justice à chacune d'elles, selon la part de morale qu'elle a apportée dans ce monde. Il les considère comme des étapes qui ont été indispensables avant d'aboutir à la religion définitive, celle de l'Humanité.

Le *régime* consiste à agir, chacun selon ses forces, en vue de rendre service à l'Humanité contemporaine et à l'Humanité future, en un mot, *à être utile à autrui.*

3° La *Politique positive,* qui conclut à la suppression de la guerre. Elle convie les nations à une action fraternelle en vue de l'exploitation en commun des ressources de toute nature que présente le globe terrestre que nous habitons. Cette politique répudie toute action violente qui serait exercée en vue de la transformation de la société. Le *Positivisme* entend agir par démonstration et par persuasion, sans rien imposer.

Il a pour devise :

L'Amour pour principe,
L'Ordre pour base,
Le Progrès pour but.

Sa formule morale est :

VIVRE POUR AUTRUI.

Le *Positivisme* vient fermer la révolution occidentale qui dure depuis plus de cinq siècles en invitant les humains à gravir l'échelle encyclopédique des sciences transformées en philosophie.

Les XVIIIe et XIXe siècles furent des siècles de démolition, le XXe sera voué à la construction d'une société nouvelle, fondée sur la foi large et scientifique offerte par le *Positivisme.*

Cette société future reposera sur le principe de la séparation des deux pouvoirs *spirituel* et *temporel.*

Le pouvoir spirituel dirigera la vie intellectuelle et morale (instruction et éducation spéciales).

Le pouvoir temporel dirigera la vie active (intérêts matériels).

Cette société de l'avenir ne saurait s'établir dès maintenant, parce que les esprits sont encore partagés entre les trois doctrines *théologique, métaphysique* et *positive;* souvent même, ces trois doctrines coexistent à la fois dans un même esprit. — Les institutions d'une société n'étant que les conséquences logiques d'une idée générale ou croyance directrice communément acceptée, il faut attendre que l'accord se fasse à ce sujet. Le triomphe

de la doctrine *positive* est assuré par cela seul qu'elle est scientifique, les vérités scientifiques étant seules capables de s'imposer universellement. Il suffit donc, pour le moment, de laisser une entière liberté d'*exposition* aux trois doctrines en concurrence, pour que la dernière détruise les deux autres.

Mais il est certain qu'aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, ou qu'on s'en irrite ou non, le *Positivisme* s'impose surtout par se idées philosophiques.

Les mots *libre pensée* signifient le droit pour chaque homme de se faire sur chaque sujet les opinions qui lui plaisent, en dehors de toute démonstration ou de toute logique quelconques.

Cette liberté n'existe, chez les êtres doués de raison, que quant aux matières théologiques, sur lesquelles aucune divagation ne peut être considérée comme plus ridicule qu'une autre.

Elle n'existe pas, au contraire, quant aux matières dont la science a découvert et formulé les lois, aucun être doué de raison et suffisamment instruit n'étant libre de penser que 2 et 2 font 5, que la terre ne tourne pas autour du soleil, que l'on peut arrêter un train en grande vitesse par des prières, ou qu'on peut ressusciter un mort.

De cet exposé, il résulte que, s'il y a des libres penseurs en théologie et même en métaphysique, il ne saurait y en avoir parmi les positivistes; car il n'y a pas de liberté de penser en mathématique, en astronomie, en physique, en chimie, en biologie, en sociologie ou en morale. Il peut y avoir dans ces sciences des erreurs de fait, des observations insuffisantes, des expériences mal conduites ; mais tout cela est remaniable, revisable.

Par ces motifs :

Le rapporteur soussigné répond à la question posée dans les termes suivants :

Qu'il n'y a aucun rapport entre la Libre Pensée et le Positivisme et qu'il y a lieu d'abandonner les mots *Libre Penseur* pour les remplacer par celui plus logique de *Positiviste*. Cette dernière appellation étant la seule qui convient à tous ceux qui se réclament de la Science pour coopérer au bonheur de l'Humanité.

Napoléon Navez, ingénieur,
2, rue Vondel,
né à Mons le 18 septembre 1842.

Schaerbeek, le 10 mars 1902.

DISCOURS DE HECTOR DENIS

LA LIBRE PENSÉE ET LA PHILOSOPHIE POSITIVE

Notre ami, M. Napoléon Navez, a défini la Libre Pensée « le droit, pour chaque homme, de se faire sur chaque sujet les opinions qui lui plaisent, en dehors de toute démonstration ou de toute logique quelconque ».

Il affirme qu'une telle liberté n'existe qu'à l'égard des conceptions théologiques et métaphysiques, qu'elle n'existe pas à l'égard des conceptions scientifiques. Dès lors, il peut y avoir des libres penseurs en théologie; il ne peut y en avoir dans le Positivisme. « Aucun être, doué de raison, ne peut, nous dit-il, être libre de penser que deux et deux font cinq, que la terre ne tourne pas autour du soleil, etc., etc. »

Il conclut à la négation de tout rapport entre la Libre Pensée et le Positivisme; il propose de rayer les mots *libre pensée, libre penseur* de notre programme, et même de notre langue philosophique, et d'y substituer définitivement les mots : *Positivisme, Positiviste.*

Disciple, comme M. Navez, de la Philosophie positive, et, comme lui, profond admirateur d'Auguste Comte, je rejette néanmoins complètement ces conclusions.

Je considère qu'en les adoptant, on retomberait précisément, ce que croit éviter M. Navez, dans l'*absolu*, c'est-à-dire inévitablement dans la théologie et la métaphysique. Je considère que M. Navez méconnaît le rôle puissant, nécessaire, invincible de la Libre Pensée, son action éternellement fécondante, et le lien indestructible qui subordonne tous les progrès de la Philosophie positive à la Libre Pensée, et qui assigne comme garantie éternelle à toutes les conquêtes de la Philosophie positive : la Libre Pensée.

Ma conclusion est donc tout à fait opposée à celle de M. Navez; loin qu'il faille faire disparaître la Libre Pensée derrière la Philosophie positive, il faut marquer le lien indissoluble qui les unit.

Il faut à la fois redresser la définition de la Libre Pensée qui a été donnée et préciser les véritables caractères et la portée de la

Philosophie positive pour répondre aux conclusions excessives de M. Navez et aboutir à des conclusions vraiment scientifiques, positives.

La Libre Pensée n'est nullement le droit de se faire sur toute chose une opinion en dehors de toute démonstration et de toute logique, c'est-à-dire le droit de déraisonner sur toute chose. La Libre Pensée, l'histoire a fixé la signification de ces termes d'une manière décisive, c'est *le droit imprescriptible de la pensée humaine de se soustraire, dans le domaine de la connaissance, à toute autorité, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, politique, théologique, métaphysique, scientifique même.*

« La Libre Pensée, a dit Lanfrez (*L'Eglise et les Philosophes au dix-huitième siècle,* p. 29), est la conséquence naturelle, spontanée et nécessaire de la Réforme ; elle est un fait général, universel, et la gloire en revient non à un homme ni à une nation, mais à l'esprit humain. Tous les peuples furent complices ; chacun d'eux apporta à l'œuvre commune les ressources de son génie propre : la France, la verve et le bon sens de ses grands railleurs; l'Italie, l'éloquence, l'imagination et l'infatigable ardeur de ses martyrs du XVIe siècle ; l'Allemagne, la science et la logique de ses théoriciens, souvent obscurs dans leurs déductions, mais inflexibles comme des syllogismes vivants; l'Angleterre, enfin, son esprit pratique et son incomparable sens politique. »

Dans l'insurrection de l'esprit humain contre l'autorité de l'Eglise, la Libre Pensée, ce fut le droit imprescriptible, pour la raison individuelle, d'interpréter les livres saints.

Le rôle de la Libre Pensée, si manifestement efficace et nécessaire dans la lutte contre la théologie, reste nécessaire encore, quand la science, à son tour, refoule la théologie et la métaphysique.

La Philosophie positive, loin de l'exclure, l'appelle irrésistiblement. Pour s'en assurer, il suffit de se faire une idée précise des caractères, des limites de la Philosophie positive.

La Philosophie positive est simplement une philosophie de même nature que les sciences, qui étend à tous les ordres de connaissances humaines le mode scientifique de penser, et qui par cette extension même, par cela même qu'elle s'applique à toutes les connaissances accessibles aux méthodes scientifiques, forme un tout, tend à donner une explication de l'ensemble de l'Univers, de l'homme, des sociétés humaines, et, par suite, par la synthèse qu'elle forme de tout le savoir humain, par l'unité

qu'elle donne à l'interprétation des choses, remplace définitivement toutes les religions et toutes les philosophies. Elle seule peut donner le sceau à l'unité de l'esprit humain.

Ce qui fit la grandeur de Comte, c'est qu'il étendit définitivement les méthodes scientifiques à un ordre de connaissances qui restait encore dans le domaine des interprétations théologiques et métaphysiques : les connaissances des sociétés humaines.

Cette Philosophie positive est fondée sur une loi qui exprime le développement même de l'esprit humain, son irrésistible tendance dans tous les ordres de connaissances. Auguste Comte l'appelle la loi des trois états; on pourrait même plus simplement la définir : la loi suivant laquelle l'esprit humain tend, d'une manière constante et invariable, à substituer finalement l'interprétation positive des phénomènes à toutes les explications conjecturales et à toutes les hypothèses invérifiables.

L'homme suppose d'abord que les événements sont déterminés, que les objets sont mus par des êtres surnaturels; il anime les phénomènes, il y transporte, il y généralise l'activité volontaire dont il a l'expérience intime : la foudre est due à la colère d'un Dieu, l'histoire des sociétés humaines réalise un plan divin, et, par exemple, le résultat des élections du 25 mai est dû à l'intervention divine. C'est l'état théologique.

Puis, le principe d'action perd peu à peu le caractère d'activité volontaire; il devient quelque principe de causalité hypothétique absolu, inaccessible à l'expérience; l'électricité est conçue comme un fluide, la société est conçue comme ayant un pouvoir absolu sur ses destinées. C'est l'état métaphysique.

Enfin, l'esprit humain écarte toutes ces conceptions surnaturelles et invérifiables pour limiter son domaine aux faits observables et à leurs lois; il renonce à rechercher ce que sont en soi l'électricité, l'attraction newtonienne, l'affinité chimique, l'essence des phénomènes intellectuels; il arrache les sociétés humaines à l'arbitraire et dégage les lois de leur organisation et de leur développement historique. C'est l'état positif.

Ces trois états ne correspondent nullement à trois phases invariables de l'histoire. Ils peuvent coexister dans un même milieu, à une même époque, dans des ordres différents de connaissances qui ont atteint des développements inégaux. Ils coexistent dans le même esprit individuel pour des classes différentes de faits, et la pensée individuelle est alors divisée avec elle-même.

*
* *

Notre admirable compatriote Ch. Houzeau, dans l'*Introduction historique* à sa *Bibliographie de l'Astronomie*, a confirmé la loi d'Auguste Comte avec une grande richesse d'érudition.

L'astronomie a eu son époque fabuleuse, son époque des systèmes, enfin son époque expérimentale, ce qui correspond aux trois états de Comte. A l'origine, les explications des faits sont toutes d'imagination. Dans les éclipses, l'homme voit un dragon qui dévore la lune et le soleil ; il anime ces astres pour en faire des dieux. L'astrolâtrie fut l'expression définitive de cette époque.

Aux visions de l'imagination ont succédé les systèmes. On imagina souvent les données de ces systèmes qui servirent de base à des raisonnements; ou bien, quand les données furent empruntées à l'observation, ce fut à des observations imparfaites et insuffisantes. Il y eut une longue carrière de spéculations que l'on retrouve aussi bien dans l'Inde, en Chine, que dans le développement scientifique de l'Europe. Dans cette phase, des données de l'observation s'incorporent de plus en plus aux systèmes d'interprétation astronomique; mais toujours l'esprit humain dépasse les limites de l'observation pour s'attacher à des hypothèses invérifiables. La fin de cette phase présente des hypothèses fameuses, éclatantes de génie, mais destinées à disparaître, telles que l'hypothèse des tourbillons de Descartes.

Le triomphe de l'observation et de l'expérience caractérise la troisième phase de l'évolution de l'astronomie, d'après Houzeau comme d'après Comte. Les fruits qu'elles portent ne viennent qu'après les produits de l'imagination et de l'esprit de système. Dans ce dernier état, l'esprit humain se borne à observer les faits, à relier entre eux ces faits par des relations constantes, par des lois. On ne rattache plus les causes inaccessibles à des principes impénétrables. Les images fantastiques, les spéculations téméraires deviennent le lot du vulgaire pour s'éteindre peu à peu dans la nuit du passé. Une fois en possession des lois exprimant, comme la loi de gravitation, la constance de certains rapports entre les phénomènes, entre les corps, on s'arrête, on ne cherche pas à dépasser les limites de l'expérience.

Houzeau, en termes aussi saisissants que Comte, a peint cet état. « L'homme de science de notre époque, dit-il, ne rencontre plus nulle part de puissances occultes ni de forces capricieuses qui s'intercalent pour le troubler dans un enchaînement prévu. Dans quelque ordre d'état que ce soit, ce qui lui reste, après

avoir tout examiné, est que les phénomènes sont amenés et réglés par les lois. D'où viennent ces lois, quelle en est l'essence et la source, nous ne le savons pas encore pour une seule d'entre elles; qui pourrait dire en quoi consiste l'affinité chimique ou l'attraction newtonienne? » Newton lui-même ne forgeait pas d'hypothèses. Ce que Houzeau a vérifié pour l'astronomie, nous le vérifions directement au XIXe et au XXe siècles pour les plus complexes des sciences, la psychologie et la science sociale, qui se soustraient à la théologie et à la métaphysique, pour s'élever à l'état positif expérimental.

Le témoignage de l'anarchie intellectuelle moderne, à laquelle il faut s'appliquer à mettre un terme, est donné surtout par l'état des connaissances psychologiques et sociologiques. Pour les uns, elles n'ont pas franchi l'état théologique; d'autres sont engagés encore dans l'état métaphysique; et chez un grand nombre d'esprits, on voit coexister encore l'explication scientifique des phénomènes les plus simples, avec l'explication métaphysique ou même théologique des plus complexes de tous. C'est à ces déchirements de la pensée sociale et de la pensée individuelle qu'il faut mettre fin.

Et c'est à l'égard de la conception positive elle-même, destinée à cette admirable mission, que nous avons à apprécier le rôle de la Libre Pensée.

*
* *

Quelle est sa nature et quelles sont ses limites ?

Et d'abord, cette conception positive n'embrasse que les phénomènes et les lois, c'est-à-dire les faits *observables* et les rapports généraux et constants qu'elle établit entre les faits observables.

Les astres exercent les uns sur les autres une action mutuelle à laquelle Newton donne le nom de la gravitation universelle.

A la surface de l'un de ces astres, la terre, *tout corps non suspendu tombe sur le sol.* On a donné à cette propriété le nom de pesanteur.

Ce sont là des ordres de faits généraux qui sont connus. Nous savons maintenant, depuis Newton, que ces faits *sont identiques.* La science *assimile* aussi les phénomènes.

Elle les *lie* entre eux par des rapports constants, par des lois; deux corps, par exemple le chlore et l'hydrogène, dans un vase de verre clos exposé au soleil, se combinent en proportion définie.

En général, les corps simples, dans certaines conditions, se combinent suivant des proportions définies.

Voilà des relations constantes qui les lient tous. Quand les conditions sont données, que les corps sont mis en rapport dans des proportions déterminées, *on peut prévoir leur combinaison.*

Voilà la *prévision positive* qui s'applique partout où les rapports définis ont été observés, aussi bien en psychologie et en sociologie qu'en physique et en chimie.

Mais cette science est-elle définitive? Peut-elle être complète?

A quoi la Philosophie positive répond elle-même que non. La science ne sera jamais complète sur aucun point. Elle ne fournit que des *approximations plus ou moins parfaites de la vérité.*

« Que de fois, dit M. Lévy-Bruhl, la science ne se trouve-t-elle pas dans l'obligation de modifier et de réajuster un système de notions depuis longtemps acquises, pour faire leur place à des éléments nouveaux? Travail souvent très pénible, mais auquel elle ne songe jamais à se soustraire, sachant qu'elle y est exposée pour ainsi dire *par définition*, c'est-à-dire *qu'elle est relative.* Les exemples abondent, non seulement dans l'histoire des sciences physiques et naturelles, mais jusque dans celle des sciences exactes. N'entendons-nous pas M. Poincaré déclarer, d'accord avec Hertz, qu'avec le système de Galilée et de Newton, en mécanique, il est impossible de donner de la force et de la masse une idée satisfaisante? »

M. Blondel, dans son beau livre sur les *Approximations de la vérité,* tient le même langage : « Si l'expérience est l'unique *critérium* de la vérité, les *lois naturelles* n'en peuvent être à leur tour que *des approximations conformes à l'expérience.* Aussi, et grâce au progrès expérimental, *telle loi, vraie il y a mille ans, peut ne l'être plus aujourd'hui.* De même que la loi dont nous avons aujourd'hui la plus grande certitude sera sans doute reconnue insuffisante dans mille autres années. Chaque époque possède la sorte de vérité qui lui correspond... Auguste Comte n'a pas craint de prendre pour exemple la gravitation newtonienne elle-même qui cessera peut-être dans l'avenir de suffire à une observation devenue plus exigeante, qui ne suffira peut-être plus, ajouterai-je, à une race d'êtres mieux doués. »

C'est qu'en effet la science est *relative* par sa nature. Elle est relative à notre organisation; avec une organisation plus complète, nous saisirions peut-être des phénomènes dont nous n'avons pas d'idée.

« De même toutes nos théories sur les différents phénomènes dépendant de l'ensemble de la progression sociale sont en rapport avec les connaissances déjà acquises dans l'ordre des phéno-

mènes que l'on considère, et dans tous les autres ordres de phénomènes, avec les grandes hypothèses qui exercent leur empire à un moment donné sur l'esprit humain. »

S'il en est ainsi, deux conséquences en dérivent nécessairement: 1° Aucune *conception scientifique ne peut être proposée comme la vérité absolue; il y a contradiction dans les termes mêmes, la vérité scientifique étant toujours relative;* dès lors, le contrôle doit s'exercer sans cesse sur toutes les affirmations des savants; il n'est pas nécessaire, il n'est pas possible que tous les hommes plus ou moins cultivés exercent ce contrôle; il est nécessaire que ce contrôle existe pour éviter que la vérité relative devienne un *dogme absolu* et le savant un *pontife infaillible.* — 2° Il en résulte que la science et ses progrès sont réellement non seulement une œuvre toujours poursuivie, jamais interrompue, jamais achevée, mais l'*œuvre collective* des esprits cultivés dans la suite indéfinie des générations humaines.

Là est la justification suprême de la Libre Pensée vis-à-vis de la Philosophie positive et du Positivisme. Auguste Comte lui-même l'a proclamé dans un langage admirable (*Philosophie positive*, VI, p. 631-632) :

« Aucun profond penseur n'oubliera jamais que tous les hommes doivent être regardés comme naturellement collaborateurs pour découvrir la vérité autant que pour l'utiliser. Quelle que soit la juste hardiesse du génie vraiment destiné à devancer la commune sagesse, son isolement absolu serait nécessairement aussi irrationnel qu'immoral. L'état d'abstraction indispensable aux grands efforts intellectuels expose à *tant de graves aberrations*, soit par négligence, soit même par illusion, qu'aucun bon esprit ne doit dédaigner le précieux *contrôle permanent de la raison publique* si propre à rectifier et à consolider sa marche particulière toujours plus ou moins aventureuse, jusqu'à ce qu'il ait suffisamment mérité cet assentiment universel, objet final de ses travaux. »

Voilà l'œuvre d'éternel redresseur de la Libre Pensée.

La réponse à la thèse de M. Navez est dans ces quelques lignes que Mill écrivait, il y a un demi-siècle. Navez nous dit que nul *n'est libre de penser que la terre ne tourne pas autour du soleil.*

Voici la réponse :

« S'il ne m'était permis de révoquer en doute la philosophie de Newton, l'esprit humain ne pourrait la tenir pour vraie en toute certitude. Les croyances sur lesquelles nous avons le plus

de garanties ne reposent sur aucune autre protection *qu'une invitation constante au monde entier de démontrer leur manque de vérité.* »

Voilà la grandeur de la mission de la Libre Pensée. Elle *secoue toute autorité dogmatique*, même celle des savants, surtout celle des savants. La Science positive, la Philosophie positive qui n'est que la coordination des sciences, se composent finalement de toutes les vérités qui résistent à cette critique incessante, éternelle, à cette revision permanente que fait l'esprit humain de son propre savoir. Elles se composent finalement de tout ce que la raison humaine *ne peut pas ne pas accepter en se soumettant aux seules lois de la logique*, c'est-à-dire *aux lois de sa propre constitution.* Conclure comme Navez, c'est aboutir irrésistiblement non pas seulement à l'institution d'un *sacerdoce scientifique*, mais aux inévitables effets de tout sacerdoce; ce fut l'entraînement redoutable d'Auguste Comte lui-même. Je l'ai résolument condamné, même dans mon discours commémoratif de ce grand philosophe, le plus grand du XIX[e] siècle, discours prononcé à Paris en 1900. Ce serait, avec la condamnation de la *Libre Pensée*, la ruine certaine aussi de la *Philosophie positive.* Elles sont enchaînées l'une à l'autre, comme les deux aspects de l'esprit, par la raison péremptoire que *la connaissance* humaine ne peut être que **relative**, que nous devons accepter cette noble résignation qui consiste à limiter nos recherches et nos connaissances à ce qui est *accessible*, contenu dans le domaine de l'observation et de l'expérience.

Toute expression, même atténuée, de l'autorité *dogmatique* dans la science et la philosophie est une menace de rechute dans l'*absolu.* C'est pourquoi la Libre Pensée n'est nullement ce qu'imagine Navez, une manifestation de l'arbitraire dans le domaine de la pensée; c'est, au contraire, la garantie contre les retours de l'arbitraire.

Le péril que la Philosophie positive courrait par la condamnation de la Libre Pensée et par l'adhésion à un sacerdoce scientifique sous une forme quelconque a été profondément ressenti par les disciples de Comte qui ont cependant donné leur adhésion à la dernière partie de son œuvre. Ecoutez ce que dit notre savant ami commun M. Corra : « Le Positivisme a même trouvé des obstacles à son développement parmi les positivistes eux-mêmes, dont quelques-uns ont provoqué une légitime méfiance en poussant l'admiration pour Auguste Comte jusqu'à la plus aveugle idolâtrie, et le respect pour ses œuvres jusqu'à penser

qu'elles constituent une nouvelle Bible, un syllabus infaillible qu'on doit se borner à réciter dévotement, sans se permettre d'examiner si toutes les vues d'avenir qu'elles renferment ont le même caractère de positivité et d'opportunité que les découvertes fondamentales de ce grand génie. »

Qu'y a-t-il autre chose là que la justification de la Libre Pensée ?

*
* *

L'Histoire témoigne de ce rôle incomparable de la Libre Pensée. C'est grâce à elle que la science échappe à toute compression. C'est grâce à elle qu'elle a été jusqu'ici soustraite à la domination soit du pouvoir temporel, soit du pouvoir spirituel, soit encore, suivant l'expression de Littré lui-même, à la volonté des savants.

Depuis la Renaissance, l'Histoire nous présente les témoignages les plus éclatants des efforts de l'esprit dogmatique pour contenir le développement scientifique, mais elle retrace aussi le tableau de leur impuissance devant la Libre Pensée, grâce à laquelle une impulsion toujours plus irrésistible est communiquée aux recherches positives, et grâce à laquelle la science s'accroît sans cesse.

A quoi a servi la rétractation de Galilée ? Voici Newton qui soumet l'univers au gouvernement d'une inflexible loi. En 1749, Buffon est, par son exposé de la théorie de la terre, obligé de se soumettre aux théologiens de la Sorbonne. L'opinion de Buffon est aujourdhui, a dit Lyell, aussi fermement établie que la rotation de la terre. Les travaux de Boucher de Perthes sur l'homme préhistorique l'ont abreuvé d'amertune. Le mouvement incompressible de l'esprit humain l'a vengé aujourd'hui comme il a vengé Schmerling.

Telle est l'œuvre de la Libre Pensée. Elle ne s'arrête pas là, car elle empêche les savants eux-mêmes de comprimer la science et son essor. En 1834, dans un débat mémorable, Cuvier, théoricien de l'immutabilité des espèces, accable Geoffroy Saint-Hilaire du poids de son autorité scientifique. A quoi bon? Un quart de siècle après, en 1859, Darwin et Wallace exposent en même temps la théorie de la Sélection naturelle.

Mais la leçon la plus saisissante ici nous est donnée par l'œuvre d'Auguste Comte lui-même. Le père de la Philosophie positive imaginait que, dans l'état de la science de son temps, on pouvait assigner à certaines investigations scientifiques des limites infranchissables. C'est ainsi qu'il disait que, dans l'étude de l'organisme vivant, il fallait s'arrêter aux tissus. Il condamnait les recherches

que poursuivaient alors en Allemagne des savants qu'il qualifiait *d'esprits ambitieux*, s'efforçant de former le tissu générateur lui-même par le *chimérique et inintelligible assemblage d'une sorte de monades organiques*. Et en conséquence il condamnait d'avance, vers 1840, la découverte qui, accomplie par Schwann, est aujourd'hui à la base de la Biologie.

Le même grand philosophe engageait les physiciens à s'abstenir de rattacher par aucune fiction scientifique les phénomènes de la lumière à ceux du mouvement, vu leur hétérogénéité radicale. La Physique moderne se base aujourd'hui sur la corrélation des différents modes d'énergie.

Les savants spécialistes les plus éminents n'ont pas échappé à cette fascination du dogmatisme. En 1833, Müller disait que la vitesse de l'action nerveuse est si grande qu'on ne pourrait jamais la mesurer. Deux ans après, Helmholtz montrait qu'elle est mesurable.

M. Alfred Fouillée, dans son beau livre sur *le Mouvement positiviste*, a appelé ces erreurs de Comte et des autres penseurs des *bévues mémorables*.

Heureuses bévues! dirai-je, que ces bévues du génie! Elles rappellent sans cesse à la modestie, à la *relativité* du savoir! Heureuses bévues! elles sont sans cesse dénoncées, redressées par cette manifestation éclatante de l'esprit humain : la *Libre Pensée!* C'est elle qui nous rappelle à notre discipline nécessaire, c'est elle qui assure le perpétuel triomphe de la vérité expérimentale.

Ma conclusion maintenant jaillit d'elle-même.

*
* *

La Philosophie positive, c'est l'esprit humain considéré dans les conquêtes positives, scientifiques, qu'il a faites, dans la systématisation de ces conquêtes, dans la coordination et la classification des sciences qui en forment une *vraie philosophie*, dans la direction normale et sûre qu'elle donne à la conduite des nations, des individus, de l'Humanité, dans l'unité morale incomparable qu'elle réalise entre eux; la Philosophie positive, c'est l'esprit humain considéré dans son **œuvre organique**.

Mais cette œuvre est *impossible*, elle est *instable*, elle est sans cesse glissant vers l'*absolu* théologique et métaphysique sans la *Libre Pensée*. C'est que la Libre Pensée, c'est l'esprit humain soumettant à une perpétuelle revision toutes ses conceptions, rappelant sans cesse aux faits, à l'observation, les philosophes qui

s'en éloignent, rappelant sans cesse à la modestie l'orgueil des métaphysiciens et même l'orgueil des savants, le plus dangereux de tous. La *Libre Pensée*, c'est l'impérissable garantie de tous les progrès, c'est le viatique de l'Humanité, la préservant de la rechute dans l'erreur, dans l'absolu, dans l'arbitraire. C'est, en un mot, l'esprit humain considéré sous son **aspect critique**, éternellement nécessaire. Notre devoir est d'associer dans une synthèse qui, cette fois, sera invincible contre toutes les entreprises de la théologie et de la métaphysique, la **Libre Pensée** et la **Philosophie positive, l'aspect critique** et l'**aspect organique** de **la raison humaine**.

Je conjure donc les disciples de la Philosophie positive, Navez avant tous, de rester fidèles à la Libre Pensée et d'en proclamer l'incomparable mission. Je conjure les libres penseurs de se rattacher à ce patrimoine commun de l'Humanité, tout entier de savoir expérimental, la Philosophie positive; c'est une synthèse toujours progressive, indéfiniment perfectible, coordonnant toutes les sciences humaines dans l'explication scientifique du monde, de l'homme, des sociétés humaines. C'est le gage de l'unité de la pensée humaine aujourd'hui livrée à de stériles déchirements; c'est le fondement indestructible d'une morale humaine sans le triomphe de laquelle nous ne résoudrons d'une manière stable aucun des grands problèmes sociaux.

Là fut la signification de la cérémonie commémorative d'Auguste Comte qui eut lieu à Paris le 18 mai dernier. Ce fut, par une élite de libres penseurs des deux mondes, l'affirmation d'une conception philosophique et morale s'imposant par les seules lois logiques acceptables, sans aucune contrainte par tous les esprits, seule capable, sans violenter aucune conscience, d'ébranler l'Eglise et de réaliser ce que l'Eglise a vainement tenté, ce que son irrémédiable impuissance l'empêchera à jamais de réaliser, l'unité mentale et morale progressive du genre humain, en donnant alors sa haute signification à cette grande parole : on ne détruit que ce que l'on remplace.

(Extrait du journal « *La Raison* » du 15 juin 1902.)

VARIÉTÉS

MOUVEMENT POSITIVISTE INDÉPENDANT (1)

I. — INDIVIDUALISME, COMMUNISME ET POSITIVISME

(Une nouvelle solution de la question sociale.)

Dans notre article du mois de janvier 1901 (2), nous avons ramené les doctrines économiques et sociales à deux théories principales :

1° L'individualisme, qui considère la propriété individuelle comme un droit naturel, intangible, comme un principe éternel planant en quelque sorte au-dessus des institutions humaines ;

2° Le communisme, qui rêve d'établir la domanialisation, ou la socialisation du sol.

Dans la pratique, aucun penseur, aucun homme d'Etat n'admet l'un ou l'autre de ces systèmes d'une façon absolue.

Les adeptes les plus passionnés de l'individualisme sont obligés de reconnaître et d'accepter les tempéraments, les restrictions apportées par la législation au principe de la propriété individuelle. Comme le dit fort bien Jaurès dans ses *Etudes socialistes :* « D'abord il a été impossible au code « bourgeois de régler les rapports des divers propriétaires « individuels sans consacrer des formes restreintes, incom-

(1) Sous cette rubrique sont désignés les travaux dont les signataires se réclament de la Méthode et de la Philosophie positives, mais dont la teneur fait l'objet d'importantes réserves de la part de la Direction.

(2) Voir *Revue Occidentale* du 1er janvier 1901.

« plètes, de la propriété individuelle. En second lieu, l'im-
« pôt, dont le rôle va croissant dans l'économie sociale, les
« lois françaises sur les successions et la loi sur l'expropria-
« tion pour cause d'utilité publique sont autant de forces qui
« investissent, limitent, refoulent la propriété individuelle.
« En troisième lieu, toute la législation ouvrière, toute celle
« qui est appliquée, toute celle qui est réclamée, est une
« conquête du droit collectif, de la puissance collective, sur
« la propriété individuelle. Il n'y a pas une seule réforme dé-
« mocratique, il n'y a pas une seule loi de protection ouvrière
« et de solidarité sociale qui ne restreigne le droit des dé-
« tenteurs du capital, c'est-à-dire la propriété individuelle
« bourgeoise.

« L'article 537 du Code civil dit : « Les particuliers ont la
« libre disposition des biens qui leur appartiennent, sous les
« modifications établies par les lois. » L'article 544 du même
« Code civil dit : « La propriété est le droit de jouir et de
« disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu
« qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par
« les règlements. » Il est clair que tout le système social est
« modifié selon qu'il réalise l'affirmation principale de ces
« deux articles, c'est-à-dire la libre disposition des biens, et
« le droit de jouir et disposer des choses, ou selon qu'il mul-
« tiplie les modifications, les restrictions et les réserves que
« ces articles prévoient en leur deuxième partie. »

En parcourant notre droit administratif, on trouve un grand nombre de limitations du droit de propriété, limitations qui ont pour motif l'intérêt public.

Ainsi, d'après l'article 642 du Code civil, le propriétaire d'une source ne peut en user de manière à enlever aux habitants d'une commune, village ou hameau l'eau qui leur est nécessaire.

D'après l'article 650, les propriétaires riverains des rivières navigables et flottables sont soumis à la servitude de marchepied.

Citons encore, comme exemples de restrictions apportées, dans l'intérêt public, au principe absolu de la propriété individuelle, notre législation sur les mines, qui permet au gou-

vernement d'accorder la concession d'une mine à un autre qu'au propriétaire du fonds, nos lois en matière d'alignement, celles qui sont relatives à la propriété des marais, les règlements qui défendent d'élever des bâtiments à une certaine distance des places de guerre ou des cimetières, le Code forestier qui défend aux propriétaires de certains bois de les défricher sans autorisation, les lois qui interdisent de se livrer à la culture du tabac, celles qui visent les établissements dangereux, incommodes et insalubres, etc., etc.

A un autre point de vue, les biens du domaine public ou du domaine privé de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics ou d'utilité publique, ne sont-ils pas une sorte de domanialisation ou de socialisation du sol, devant laquelle les sectaires les plus endurcis de l'individualisme sont obligés de s'incliner?

Dans ce domaine, l'on trouve les ports, les canaux, les chemins de fer, tout le réseau de nos voies de communication, les forteresses destinées à la défense nationale, ces milliers d'écoles que notre République a fait sortir de terre depuis 1870, ces chambres ou bourses de commerce, ces bourses du travail, ces hospices, hôpitaux, asiles de toute espèce, en un mot, tous ces établissements de bienfaisance et de prévoyance qu'a fait surgir le génie de notre démocratie moderne.

Cette propriété sociale n'est point arrivée à sa limite d'expansion; chaque jour elle prend de l'extension, chaque jour elle grandit avec le développement de la civilisation et l'épanouissement continu des grands principes de solidarité sociale. Bastiat lui-même, le grand apôtre de l'individualisme, rend hommage au principe du communisme dans ce passage de ses *Harmonies économiques :*

« Qu'il y ait des biens dont les hommes jouissent gratuite-
« ment et en commun sur le pied de la plus parfaite égalité,
« qu'il y ait, dans l'ordre social, au-dessous de la propriété,
« une communauté très réelle, c'est ce que nul ne conteste.
« Il ne faut d'ailleurs, qu'on soit économiste ou socialiste,
« que des yeux pour le voir. Tous les enfants de Dieu sont
« traités de même à certains égards. Tous sont égaux devant
« la gravitation, qui les attache au sol, devant l'air respirable,

« la lumière du jour, l'eau des torrents. Ce vaste et incom-
« mensurable fonds commun, qui n'a rien à démêler avec la
« Valeur ou la Propriété, Say le nomme *richesse naturelle*,
« par opposition à la richesse sociale; Proudhon, *biens natu-*
« *rels*, par opposition aux *biens acquis;* Considérant, *capital*
« *naturel*, par opposition au capital créé; Saint-Chamans,
« *richesse de jouissance*, par opposition à la *richesse de va-*
« *leur;* nous l'avons nommé *utilité gratuite*, par opposition
« à l'*utilité onéreuse.* Qu'on l'appelle comme on voudra, il
« existe; cela suffit pour dire : il y a parmi les hommes un
« fonds commun de satisfactions gratuites et égales. »

Et, dans le même chapitre, le grand économiste formule la belle idée que voici et qu'on ne saurait trop méditer :

« Or, je l'ai dit bien des fois, et je le répéterai sans doute
« bien des fois encore, car c'est la plus grande, la plus belle,
« peut-être la plus méconnue des harmonies sociales, celle
« qui résume toutes les autres : il est dans la nature du pro-
« grès — et le progrès ne consiste qu'en cela — de trans-
« former l'utilité onéreuse en utilité gratuite; de diminuer la
« valeur sans diminuer l'Utilité; de faire que, pour se pro-
« curer les mêmes choses, chacun ait moins de peine à
« prendre ou à rémunérer; d'accroître incessamment la masse
« de ces choses communes, dont la jouissance, se distribuant
« d'une manière uniforme entre tous, efface peu à peu l'Iné-
« galité qui résulte de la différence des produits.

. . . .

« L'accoutumance, ce voile étendu sur les yeux du vul-
« gaire, et dont ne parvient pas toujours à se délivrer l'ob-
« servateur attentif, vous empêche de discerner le plus mer-
« veilleux des phénomènes économiques : la richesse réelle
« tombant incessamment du domaine de la Propriété dans
« celui de la Communauté.

. . . .

« Un simple manœuvre entre dans un magasin du Marais
« et y reçoit un vêtement qui correspond à vingt journées de
« son travail, que nous supposons être de la qualité la plus
« inférieure. S'il devait faire ce vêtement lui-même, il n'y
« parviendrait pas de toute sa vie. S'il eût voulu s'en procu-

« rer un semblable du temps d'Henri IV, il lui en eût coûté
« trois ou quatre cents journées. Qu'est donc devenue, quant
« aux étoffes, cette différence de valeur rapportée à la durée
« du travail brut? Elle a été anéantie, parce que des forces
« naturelles gratuites se sont chargées de l'œuvre, et elle a
« été anéantie au profit de l'Humanité tout entière. Car il ne
« faut pas cesser de faire remarquer ceci : chacun doit à son
« semblable un service équivalent à celui qu'il en reçoit. Si
« donc l'art du tisserand n'avait fait aucun progrès, si le tis-
« sage n'était exécuté en partie par des forces gratuites, le tis-
« serand mettrait deux ou trois cents journées à fabriquer
« l'étoffe, et il faudrait bien que notre manœuvre cédât deux
« ou trois cents journées pour l'obtenir. Et puisque le tisse-
« rand ne peut parvenir, malgré sa bonne volonté, à se faire
« céder deux ou trois cents journées, à se faire rétribuer pour
« l'intervention des forces gratuites, pour le progrès accompli,
« il est parfaitement exact de dire que ce progrès a été ac-
« compli au profit de l'acquéreur, du consommateur, de la
« satisfaction universelle, de l'Humanité. »

Aussi Bastiat formule cette loi synthétique :

« La valeur, qui est la propriété sociale, naît de l'effort et
« de l'obstacle.

« A mesure que l'obstacle s'amoindrit, l'effort, la valeur
« ou le domaine de la propriété s'amoindrissent avec lui.

« La propriété recule toujours pour chaque satisfaction
« donnée, et la communauté avance sans cesse. »

Passons maintenant aux écoles socialistes.

Toutes, plus ou moins, font une part à l'individualisme, au droit de l'individu.

La doctrine collectiviste demande la mise en commun de tous les instruments de travail : terres, usines, etc., mais elle en excepte les objets de consommation, qui restent soumis au système de la propriété individuelle.

Jaurès, dans l'ouvrage cité plus haut, examine ce que deviendront les travailleurs du vignoble de Gaillac sous le régime du collectivisme :

« Ils seront rattachés au grand vignoble cultivé de leurs
« mains par un lien plus vivant et plus fort, par une sensa-

« tion plus joyeuse et plus pleine que ne l'est aujourd'hui le « salarié. Et pourtant, il est fort probable qu'ils éprouveraient « comme un manque et une diminution vitale, s'ils ne retrou- « vaient plus, à voir se dorer les grappes sur quelques ceps à « eux, rien qu'à eux, cette joie close où il y a plus d'intimité « que d'égoïsme.

« Et pourquoi la société communiste, habile à cultiver « toute la variété des joies, abolirait-elle celle-là? Que notre « effort conscient dirige de plus en plus dans le sens du com- « munisme le vaste mouvement social qui y incline par tant « de pentes; mais une fois engagées dans cette direction, ce « sont les forces variées de la vie qui détermineront elles- « mêmes, librement, souverainement, leur mouvant équi- « libre. »

Et, dans un autre passage du même ouvrage, le grand tribun socialiste s'exprime ainsi :

« La nation, investie du droit social et souverain de pro- « priété, aura des organes sans nombre, communes, coopé- « ratives, syndicats, qui donneront à la propriété sociale le « mouvement le plus souple et le plus libre, qui l'harmoni- « seront avec la mobilité et la variété infinie des forces indi- « viduelles. »

Aussi on ne doit pas s'étonner de trouver à la fin de ce livre cette définition dithyrambique de la propriété du paysan :

« La propriété du paysan est un morceau de sa vie; elle a « porté son berceau, elle est voisine du cimetière où dorment « ses aïeux, où il dormira à son tour; et du figuier qui om- « brage sa porte il aperçoit le cyprès qui abritera son dernier « sommeil. Sa propriété est un fragment de la patrie immé- « diate, de la patrie locale, un raccourci de la grande « patrie. »

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit dans notre article de janvier 1901 pour démontrer que Proudhon, malgré son fameux axiome : *La propriété, c'est le vol*, était partisan de l'appropriation individuelle; il stigmatisait en des termes virulents le droit de propriété, mais il acceptait la possession de la terre par l'individu.

Ces prémisses posées, nous conclurons qu'en réalité tous

les penseurs, tous les écrivains reconnaissent, en matière de propriété, à la fois le droit de l'individu et le droit social ou collectif.

Le problème à résoudre se réduit donc, selon nous, à fixer les conditions dans lesquelles ces deux droits opposés doivent coexister, en un mot, à établir entre eux une ligne de démarcation rationnelle, scientifique.

Il est évident que la solution de cette question n'a rien d'absolu et qu'elle doit varier selon les temps, selon les peuples.

Le mouvement de la civilisation, le développement des idées démocratiques, la poussée de socialisme qui caractérise notre époque moderne, tout cela doit exercer une influence sur notre système juridique de propriété.

Cette évolution de cette partie de notre droit civil se fait d'une façon peut-être insensible, mais sûre et continue, et il est permis aux philosophes d'entrevoir le jour où notre propriété romaine, quiritaire, tout en conservant son appropriation individuelle, aura un caractère social.

Alors sera réalisée la belle maxime d'Auguste Comte :

« La richesse doit continuer à recevoir une appropriation « personnelle, condition de tout progrès; mais sociale dans « sa source, elle doit l'être dans sa destination. »

C'est la solution positiviste du problème social à laquelle nous conduira tout naturellement la marche de notre droit moderne.

Cette grande transformation ne se fera pas en un jour, elle ne sortira point toute prête du cerveau d'un grand utopiste ou d'une révolution sociale; elle sera le couronnement d'une longue évolution et en quelque sorte l'œuvre du temps, l'aboutissant du travail des siècles.

Mais, pour employer une expression hégelienne, le *processus* de l'idée est commencé, et désormais il ne s'arrêtera point jusqu'à l'épanouissement définitif.

II. — Dans notre article de janvier 1901, nous avons tenté de donner à la pensée d'Auguste Comte un corps juridique.

Nous avons rêvé d'un état social qui sera celui de l'avenir et où la propriété serait soumise au régime de l'emphytéose.

Ainsi, disions-nous, la propriété conserverait son appropriation privée. Le citoyen aurait une espèce de *domaine utile* pour lequel il paierait une redevance annuelle; l'Etat se réserverait le *domaine éminent*, une sorte de *directe* semblable à celle des anciens rois de France. Il y aurait cette différence entre le droit nouveau et celui de la vieille monarchie, c'est que *la directe* serait retenue au profit de la collectivité sociale, tandis qu'autrefois elle ne devait profiter qu'à la personne royale, c'est-à-dire à un seul individu.

L'emphytéose est d'origine romaine. Elle fut imaginée spécialement comme moyen de développer la propriété foncière et d'accroître la richesse publique.

En vertu de ce contrat, l'Etat concédait la jouissance d'un immeuble moyennant une redevance annuelle, à la charge par le preneur, qu'on appelait *emphytéote*, d'exécuter des constructions, défrichements ou autres travaux ayant pour objet d'améliorer le sol.

L'emphytéose fut un des principaux facteurs de la prospérité romaine.

Les empereurs se servirent de ce système pour attirer des populations agricoles sur les terres de leurs domaines. Au moyen âge, l'emphytéose fut aussi pratiquée dans ce qu'on appelait les biens allodiaux, c'est-à-dire libres.

Un jurisconsulte, M. Duvergier, a fait justement l'éloge de ce contrat; il a montré les avantages qu'il était susceptible de procurer à l'industrie.

M. de Laveleye, l'éminent économiste, a vu lui aussi tout le parti que l'on pourrait tirer du régime emphytéotique. Il préconise un plan de nationalisation dans lequel l'Etat s'emparerait de tout le produit net du sol et ferait ensuite des concessions de jouissance temporaire sous la forme de l'emphytéose à des associations d'agriculteurs ou aux communes.

Mais le vice de cette combinaison, c'est que les concessions dont il s'agit seraient temporaires.

Nous, au contraire, nous sommes partisan de l'emphytéose perpétuelle, telle qu'elle a fonctionné dans le droit romain. C'est là le trait saillant, le point original, le nœud de notre système.

Voici, en effet, les critiques justifiées que formule M. Paul Leroy-Beaulieu dans son *Essai sur la répartition des richesses*, contre la théorie de M. de Laveleye :

« Sans doute, cet arrangement serait possible, peut-être « profitable. Le colon actuel se contenterait vraisemblable- « ment de la perspective d'une jouissance d'un siècle ou d'un « siècle et demi. C'est seulement lorsqu'on approcherait du « terme de la concession que les difficultés commenceraient, « et que le goût des améliorations agricoles pourrait être « paralysé. On pourrait alors, il est vrai, par mesure gé- « nérale, renouveler les conditions de bail pour la même « durée d'un siècle ou d'un siècle et demi, moyennant une « redevance soit une fois payée, soit annuelle. Les colonies « et les nations nouvelles pourraient essayer de ce système; « il ne faudrait pas cependant s'en exagérer les avantages. « Le moment du renouvellement des concessions ouvrirait « toujours pour le pays une terrible crise économique, po- « litique et sociale; l'on peut se demander si cette crise ne « compenserait pas le revenu que l'Etat retirerait de ce fer- « mage. »

Le régime que nous avons conçu ne prête pas le flanc à ces critiques. La perpétuité de notre système emphytéotique, perpétuité que nous avons empruntée au droit romain, le soustrait à tous ces inconvénients et à tous ces dangers.

III. — Notre société actuelle ne semble-t-elle point s'acheminer vers l'ordre de choses que nous entrevoyons?

Selon la théorie du physiocrate Mercier de la Rivière et aussi selon celle de Rossi, l'Etat est copropriétaire avec les individus des terres du sol national; c'est à ce titre qu'il perçoit l'impôt sur les revenus de la nation. Or, à ce point de vue, n'est-il pas évident que le chiffre de l'impôt, c'est-à-dire la part de copropriété de l'Etat, va sans cesse en augmentant?

Dans la conception de notre démocratie française, conception qui est l'honneur de notre pays, l'Etat n'est point, comme le veut Stuart Mill, un simple Etat gendarme, réduit au maintien de l'ordre public. L'Etat, dans notre idéal politique, est l'agent propulseur de la civilisation, l'initiateur du progrès

social, le grand artisan des réformes qui ont pour but la destruction de la misère, l'amélioration du sort matériel, intellectuel et moral du prolétaire. Aussi, nombreuses sont les lois de notre troisième République, empreintes de ce caractère humanitaire, socialiste. Nos lois sur l'enseignement, celles qui sont relatives à l'assistance publique et aussi toutes celles qui sont sur le chantier législatif, telles que le projet d'organisation des caisses de retraites ouvrières, l'assistance obligatoire des vieillards, etc., etc., répondent à l'ordre d'idées que nous venons d'évoquer.

Cette législation nouvelle nécessite la création d'importants services publics et, par suite, l'accroissement des contributions publiques.

Déjà actuellement le chiffre total de l'impôt s'élève à plus de 4 milliards par an, 3 milliards et demi en chiffres ronds en ce qui concerne l'Etat, et 500 millions environ en ce qui touche les départements, communes et établissements publics. Le capital de la France est évalué à 200 ou 220 milliards et son revenu global à 20 ou 25 milliards.

La redevance que l'Etat prélève sur la population sous forme d'impôt représente donc un sixième ou un cinquième du revenu total des citoyens. N'est-ce point déjà là le germe de notre système de l'emphytéose? Et ne peut-on considérer que l'état social de l'avenir commence à se dessiner dans la brume du présent et que la propriété se socialise chaque jour d'une façon lente mais continue?

A ce point de vue, nous faisons de la dynamique sociale et nous nous inspirons de ces considérations savantes si bien développées dans ce passage du *Cours de Philosophie positive* d'Auguste Comte, tome IV, page 263 :

« Cela posé, le véritable esprit général de la sociologie « dynamique consiste à concevoir chacun de ces états sociaux « consécutifs comme le résultat nécessaire du précédent et le « moteur indispensable du suivant, selon le lumineux axiome « du grand Leibnitz : *Le présent est gros de l'avenir*. La « science a dès lors pour objet, sous ce rapport, de découvrir « les lois constantes qui régissent cette continuité, et dont « l'ensemble détermine la marche fondamentale du dévelop-

« pement humain. En un mot, la dynamique sociale étudie « les lois de la succession, pendant que la statique sociale « cherche celles de la coexistence... »

IV. — Mais, nous objectera-t-on, votre système est parfait en ce qui concerne la propriété foncière, mais il ne peut s'appliquer à la propriété mobilière, puisque, d'après les principes du droit, l'emphytéose est de nature immobilière.

Nous répondrons d'abord que sur ce point il y a des divergences dans la doctrine. Ainsi, les jurisconsultes Grenier, Toullier, Proudhon, Locré, Malleville et Delvincourt sont en cette matière d'un avis différent de Duvergier et de Troplong.

Dans tous les cas, la nature des choses ne répugne point à une emphytéose mobilière, et nous estimons que dans la société future il n'y aura, sous ce rapport, aucune distinction à faire entre la propriété foncière et la propriété mobilière, sous quelque forme qu'elle se présente.

V. — En résumé, notre système est une conciliation, un compromis entre le droit sacré de l'individu et le droit de l'Etat ou droit social.

Notre grand Auguste Comte a dit que la richesse était sociale dans sa source. Par cette proposition, il ne faut point entendre cette idée matérielle qu'à l'origine la terre était en commun et qu'elle a été appropriée par la suite des temps.

Il faut surtout comprendre ceci, c'est que la production économique a sa source non seulement dans le travail individuel, mais encore dans les efforts de ces milliers de générations qui ont fait en quelque sorte la terre à la sueur de leur front et qui ont légué à la société moderne ces découvertes, ces perfectionnements innombrables de la science et de l'industrie.

Les inventeurs des âges héroïques, Prométhée qui déroba le feu du ciel, Triptolème qui inventa la charrue, aussi bien que nos savants modernes, Pascal, inventeur de la brouette, les Fulton, les Volta, les Edison, etc., se survivent en quelque sorte, et par leurs procédés merveilleux exercent et exerceront à jamais leur action dans l'œuvre de la richesse publique.

C'est cette éternelle collaboration des génies disparus dans toutes les branches de l'activité humaine qui représente le travail social si bien analysé par Bastiat sous le nom d'utilité gratuite, et que nous opposons au labeur individuel proprement dit.

A ce point de vue, la richesse a une source éminemment sociale.

On conçoit donc que l'Etat, qui incarne en quelque sorte toutes les illustrations nationales, toutes les gloires de l'Humanité, vienne à ce titre réclamer sa part dans les biens de ce monde, concurremment avec l'individu, et aît sur la propriété une espèce de suzeraineté.

Le système que nous avons développé n'est que l'application de ces principes grandioses qui réalisent en somme la justice sociale.

Aussi nous conclurons par ce mot : La solution de la question sociale n'est qu'une question d'équilibre, de pondération entre le droit individuel et le droit social.

CARRÉ.

II. — LA PSYCHOLOGIE D'UN PEINTRE

EDOUARD HUBERTI

Suite (1).

On était en 1850, Huberti avait trente ans déjà lorsqu'il se mit à peindre. Sans doute, il retrouvait son éducation antérieure et l'effort n'était pas aussi considérable qu'il le pourrait paraître au premier abord. Cinq années, cependant, se passèrent en tâtonnements et en recherches. Huberti devait se créer une technique particulière, voir la nature avec des yeux nouveaux, se dégager des traditions d'art au milieu desquelles

(1) Voir la *Revue Occidentale* de mai 1902.

il avait vécu. La volonté ne suffit point dans ces choses; il y faut une éducation réelle et l'œuvre du temps. Encore cette période assez brève, en somme, s'explique-t-elle aussi par les conditions de maturité, la possession de soi-même et l'intelligence réfléchie qui caractérisent un homme de cet âge.

Huberti était un timide et un volontaire. Ces deux caractères se conciliaient chez lui en une curieuse alliance. C'est pour obéir à ces deux sentiments qu'il commença à peindre mystérieusement et comme en cachette. Il y avait, dans une semblable attitude, la volonté très affirmée de se découvrir lui-même et d'écarter les influences, puis le désir de ne point paraître, et comme une pudeur à se livrer tout entier. Ses premières études se ressentent du moment et se lient directement aux quelques dessins qu'il fit alors qu'il était encore professeur de musique. Ce sont des tentatives méticuleuses, d'une minutie étroite, où la timidité se cache derrière une correction et une propreté d'emprunt. C'est l'influence que laissait derrière elle l'école de David : un dessin sec, faussement savant, propre mais pauvre; une peinture sèche aussi, impersonnelle et comme mécanique, trop plate pour qu'il y reste autre chose que des tons crus et criards; bref, le classicisme du commencement du XIX[e] siècle dans toute sa piètre médiocrité. C'est tout ce que l'on peut dire des premières études de Huberti; c'est là l'œuvre de l'élève et de l'élève qui satisfait sa tendance en n'osant pas être lui-même. Dans des essais de ce genre, il n'y a nul cachet de personnalité.

Cette première période fut assez brève. Il y avait alors en Belgique un peintre qui laissa une trace dans la peinture de paysage et chez qui l'agitation romantique n'empêche point d'apparaître de beaux et solides sentiments de nature : c'est Fourmois. Huberti fut évidemment séduit par certains aspects tragiques et surtout par la liberté de ce peintre. Il en fut plus longtemps dominé, copia même certaines de ses œuvres et garda, durant une deuxième période, assez courte encore, un peu de sa manière et de sa vision.

Une troisième période empiète sur les deux autres : c'est la plus intéressante, du reste, et c'est celle de l'étude en plein air. Un sincère comme Huberti ne pouvait s'attarder long-

temps à une éducation de seconde main. Il s'en fut bravement vers la nature, et le sentiment profond qu'il en eut lui donna sa personnalité et le révéla à lui-même.

Ses premières expressions sont faibles, cependant : on y retrouve la timidité, la gaucherie de l'élève et l'influence des écoles, mais le caractère perce bien vite et l'on sort de la banalité des choses apprises pour suivre le chemin d'un talent qui se dévoile et d'une rare pensée qui s'exprime.

Rien n'était plus étranger à l'âme de Huberti que la sécheresse morne du classique ou la fougue du romantisme. Aussi, peut-on dire que les œuvres de maîtrise n'ont aucun rapport et ne se lient par aucune transition bien marquée à celle des tâtonnements. C'est lentement aussi et sur la nature même que l'évolution dut se préparer. Huberti était un réfléchi et un attentif. Tout, chez lui, était conviction profonde. Lorsque l'étude sur nature l'eut mené à concevoir une manière personnelle de peindre, il n'eut plus aucune hésitation à se livrer tout entier à sa propre rêverie. Les influences subies, les procédés d'école semblent rayés tout d'un coup de son intelligence et de sa main. Mais l'apparence seule est subite; en réalité, ce coup de théâtre se préparait depuis longtemps et, en cherchant bien, je gage qu'on en retrouverait les éléments prochains.

L'époque en laquelle produisit Huberti, sa qualité de paysagiste, son sentiment réel et profond de la nature, l'amènent bien près de l'école française de paysage qui se groupa autour de Corot. Huberti, lui, n'appartint à aucun mouvement d'ensemble. Jeune d'une éternelle jeunesse, il était toujours parmi les nouveaux venus, aimé d'eux, dédaigné par les médiocres académiciens qui déshonoraient l'art dans les hautes sphères de la Belgique, à cette époque. Son caractère rêveur et doux, son effacement, sa bonté sereine le rapprochaient aussi de Corot, admiré des jeunes gens et honni des peintres officiels. La comparaison ne pouvait manquer. C'est une manie quelquefois que de tout comparer aux productions d'un pays voisin. Huberti faisait du paysage à la manière française et nouvelle; cela suffisait pour qu'on lui appliquât l'épithète imbécile de « Corot belge ». Les esprits pauvres ne comprennent que par la comparaison; c'est pourquoi la « *manie*

de l'instar » règne si généralement. Je ne vois aucun inconvénient à ce que l'on réserve aux gens de cet ordre le royaume des Cieux : c'est, sans doute, une compensation; mais je demande en grâce qu'on leur enlève celui de la critique et du jugement, et c'est, cependant, ce que l'on est encore bien éloigné de faire.

Donc, il fallait un Corot belge aux critiques du temps. Ils ne pouvaient le découvrir ni chez les « réalistes » d'une génération plus jeune, ni chez les romantiques, contemporains de Fourmois; ils le trouvèrent en Huberti. Puisque la comparaison a été faite, et je n'en suis pas responsable, je me permettrai d'en retenir quelques termes qui montreront tout au moins qu'elle repose sur une vue des plus superficielles et sur une radicale incompréhension des choses d'art.

L'éducation de Corot fut purement classique et littéraire. On ignore généralement que ses premières productions furent consacrées à des sujets mythologiques. On ignore moins son premier et long séjour à Rome, ses voyages en Italie où il retourna à plusieurs reprises, se nourrissant des restes de l'antique et peignant des paysages de ruines romaines et d'édifices anciens qui, à travers l'époque de sa jeunesse, le rattachent si singulièrement aux nombreux peintres que la France donna dans la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Ceci suffit à indiquer déjà ce qui ressort clairement de l'œuvre de Corot. Son éducation est toute littéraire. Il sentit profondément la nature, mais il y voyait vivre des êtres qu'animait son âme, plus profondément pénétrée de paganisme qu'on ne le pourrait croire au premier abord. Qui ne se souvient de ces paysages baignés de brumes matinales que Corot affectionnait. Un grand pré, des arbres merveilleux qui s'éploient en gestes quasi humains et, sur l'herbe des clairières, des fées vite apparues qui dansent une ronde, courent et jouent dans les heures où s'attarde le peuple des Dryades et des Hamadryades, aux profondeurs calmes et dans l'air mouillé des grands bois. Corot est très réellement païen, car il a refait son paganisme. Ses Nymphes sont des femmes proches et douces et ne sont point laborieusement recréées par un effort d'érudit. Mais toute la pensée de la Grèce,

l'amour de la nature vivante, plus qu'humaine et comme divinisée, sont à la base de la conception où s'affirme ce beau génie.

Pareillement, Corot est un descriptif. Non point que sa description le mène à des formes trop définies; au contraire, il aimait à noyer ses paysages dans les buées du matin, éparses comme des voiles sur les formes endormies à demi. Mais il se complaît dans la nature même des formes. Ses paysages d'Italie sont bien significatifs à cet égard.

Souvent précis, presque secs, ils demeurent comme tous les autres dans un dessin plutôt affirmé et dans une harmonie simple, restreinte à quelques éléments de tons réduits et non point subdivisés à l'infini. Corot suggère par les masses, en épurant les choses et en leur communiquant la grandeur de sa pensée; mais sa pensée, étant littéraire dans son éducation primordiale, demeure — je répète le terme — descriptive.

Tout au contraire, Huberti possède une éducation entièrement musicale. Il n'a jamais vu ni conçu qu'on pouvait voir une Nymphe dans sa peinture. Il regarde la nature comme on écoute une symphonie, se pénétrant de ses mille voix cachées, étudiant obstinément les rapports de tons, les harmonies de couleurs, les proportions et les intensités de lumière qui se font et se défont en une sorte de musique silencieuse. Loin d'être descriptif, il est synthétique. Les couleurs se subdivisent à l'infini en nuances légères, exquises, d'un raffinement presque sensuel. Ses arbres sont moins des êtres que des sentiments et il en est ainsi de toutes les formes qui peuplent son paysage. Sentiment dans les choses de la terre, sentiment dans les choses du ciel : celui-ci enveloppe tout en un frémissement de tons doux et pâles, en des mesures juxtaposées qui se complaisent dans une mélancolie faite de tendresse et de charme inoublié. Si l'on isole des tons qui, au premier abord, paraissent simples, on est étonné de les voir s'émietter en mille sensations très proches qui prouvent une éducation singulière de l'œil se créant comme des notes peintes dans les perceptions de la nature et de la couleur. A cet égard, Huberti est un précurseur. Naïvement, par la seule expression des choses de son âme, il a été plus loin

dans cette vision musicale du paysage que bien de nos jeunes réformateurs en quête d'exagérations bruyantes et de nouveau paradoxal. Avant Whistler, il eût pu donner le nom de symphonie à ses tableaux; symphonies véritables où les choses s'équilibrent en mille rapports presque intangibles, où surgissent les formes légères des arbres dans la mélancolique beauté d'un monde irréel.

C'est pour cela que Huberti me rappelle Mozart. Ce sont les mêmes sentiments de délicatesse exquise et comme morbide de la beauté. C'est la même tension de l'esprit et du sens, la même nervosité exaspérée dans des sensations où des êtres semblables conçoivent des proportions que nous ne sentons pas ou que nous soupçonnons à peine; la même tendresse mélancolique, la même douceur et la même sérénité. Puis, tous deux d'une pureté farouche. Si rien ne surcharge l'harmonie calme et l'équilibre admirable de la musique de Mozart, rien aussi, pas un procédé un peu habile, pas l'ombre d'un escamotage ou d'une obscurité, n'apparaît dans la peinture de Huberti qui garde une sincérité des plus rares, une simplicité qui évoque l'âme gracieuse de l'enfant. Je crois qu'il eût renoncé à un tableau plutôt que d'user d'un de ces procédés si fréquents dans la peinture moderne, pour surmonter une difficulté. J'ai eu en mains une toute petite étude qui semble avoir été notée pour une œuvre plus importante. Elle représente un clair de lune, un coin du ciel opposé à celui où domine la clarté de l'astre. Un mur de ferme, tout blanc, se trouve éclairé. Huberti a visiblement cherché l'accord des tons qui l'attirait. Il a écrit sur le panneau même : « Ce mur est si éclatant qu'il est impossible de le fixer... » et le tableau ne fut jamais exécuté.

Il ne faudrait pas cependant que ceci fût exagérément compris. En insistant sur l'éducation littéraire de Corot et sur l'éducation musicale de Huberti, je ne prétends point les écarter de leur très réelle nature de peintre. Je voudrais seulement montrer combien leurs tendances furent opposées, combien leur façon de concevoir le paysage est différente, et combien Huberti fut loin d'être un imitateur. Je souhaite seulement que ce parallèle suffise à préciser ma pensée.

Rien ne démontrera mieux son originalité profonde que son procédé d'étude. Je l'ai dit déjà, Huberti était un réfléchi, un artiste obstiné vers la compréhension des choses ; je n'ai, malheureusement, pu consulter qu'une très faible partie de ses notes dont la plupart, sans doute, se sont égarées. Il avait coutume de porter avec lui de petits carnets où il inscrivait ses impressions, ses observations et même certaines règles sur l'usage et le mélange de telle ou telle couleur ; il s'était créé une sorte de méthode schématique pour noter un effet, méthode qu'il associait au dessin. Son croquis, légèrement teinté, portait, par places, des chiffres qui correspondaient pour lui à des valeurs de ton. Quelques mots brefs les commentent parfois ; l'heure est presque toujours soigneusement inscrite. Rien ne pouvait appuyer avec plus d'à-propos ce que je viens de dire au sujet de la culture de ce peintre. Il chiffre la valeur et la hauteur des colorations comme il le ferait d'une phrase musicale. Ces relations ont besoin pour lui de s'exprimer par une valeur quantitative, une valeur de relation. Il en avait trop pénétré les gammes ténues pour n'être point arrivé à posséder cette harmonie sourde et cachée qui ne se livre qu'en d'exquises délicatesses : il fallait son âme pour les découvrir.

Ses études, ses tableaux sont les poèmes où il raconte les mille sensations délicieuses qui vécurent en son esprit ; mais ses notes disent aussi éloquemment les sentiments réels qu'il découvrait dans la nature, derrière les formes du paysage. Je prends au hasard dans ses carnets :

« 26 décembre, 3 heures. — Journée froide, ciel gris uniforme, s'enlevant en clair sur le tout, quoique très peu clair.

« *Le squelette principal* des arbres de gauche et de droite s'enlève en grande force vers le haut, dans un ton foncé, inappréciable pour la couleur. Les extrémités des rameaux sont d'une finesse adorable. C'est par là que les deux arbres doivent se distinguer.

« *Les troncs*, vers le bas, sont plus clairs et reflétés.

« Le peuplier a un tout autre caractère, autant par la masse de ses branches que pour la facture, qui ne ressemble en rien aux arbres de gauche et de droite. Il est viril. Les deux

autres, au contraire, sont coquets par la grâce avec laquelle les rameaux se détachent. Ils s'en vont de droite à gauche.

« *Le tronc de droite*, vers la base, est plus clair que celui de gauche. Le deuxième plan, les broussailles et le champ labouré forment une masse assez forte de ton et accentuée. »

N'est-ce point là un croquis écrit ? Et les termes eux-mêmes ne nous livrent-ils pas le secret de cette âme? La nature vibre et vit : « les extrémités des rameaux d'une finesse adorable », cet arbre si « viril », ces autres si « coquets par la grâce avec laquelle les rameaux se détachent », ne mettent-ils pas là de ces sentiments indistincts et multiformes que la compréhension de l'univers nous a révélés et que des privilégiés comme Huberti sentirent se lever dans leur esprit par la contemplation ardente et modeste d'une nature aimée?

Ailleurs, il nous livre le secret de ses tendances propres. Il a discuté à propos d'une étude avec son ami T..., beau parleur, raisonneur subtil ; il soutient une théorie qui le choque. Mais Huberti est un modeste, un isolé, un silencieux ; il ne sait pas défendre sa pensée ; cependant, son sentiment intime lui interdit de se rendre ; il *sent* qu'il doit avoir raison. Que fait-il alors? Le procédé est plein d'enseignements ; il va consulter la nature.

« Je suis retourné là où j'ai travaillé hier à mon étude. Le ciel était autre et la couleur locale entièrement différente de ce que j'ai vu la première fois. Cette observation me donne raison et me prouve plus que jamais que mon excellent ami, T..., raisonne à côté quand il soutient que l'étude enlevée est impossible. Voir juste est un don de la nature. Le travail, comme en tout, développe cette faculté chez nous, c'est donc une question d'habileté. On y arrive en faisant beaucoup. C'est mon avis. J'admets donc cette théorie et je l'admets comme principe de pleine conviction. Mon raisonnement est basé sur l'expérience, cette excellente mère nourricière.

« Ceci ne veut pas dire qu'il faille exclure l'étude serrée et finie. Elle est nécessaire et indispensable à tout artiste qui prétend à ce titre. Il faut faire ainsi pour apprendre sa rhétorique et accepter l'esquisse comme étude d'ensemble pour la création d'un tableau.

« Je préfère un tableau où cette qualité domine, qui parle à mon cœur, à celui où je ne vois que peine, travail et difficultés vaincues. »

J'ai respecté l'expression inhabile et la gaucherie du style, elle n'en est que plus éloquente, et même elle dit tout l'homme dans ses paroles : « un tableau..... *qui parle à mon cœur* ». On y sent l'instrument qui vibrait aux choses de l'art et de la vie et que le phénomène géant de la beauté émouvait jusqu'au plus profond de l'être.

Huberti était aussi un observateur. Le paysagiste qui veut pénétrer dans l'intimité de la nature devient un botaniste sans le savoir : « Quand les hêtres commencent à perdre leur feuillage, les masses ne sont plus visibles. Les feuilles pendent çà et là sur les branches. A la même époque, les chênes sont encore verts. » — « Une haie pendant l'hiver peut très bien être garnie de feuilles mortes, et, à certains endroits, néanmoins, laisser voir quelques parties de feuilles naissantes. J'ai observé le cas au bois de la Cambre. » Il dessinait aussi, comme Corot, le détail des feuilles de différentes espèces d'arbres, notait la façon dont elles se présentaient en masse ou isolées sur les rameaux ; il informait son sentiment de la nature à ses formes les plus précises et à la science de sa structure miraculeuse.

Car le paysage, pour lui, c'était toujours le sentiment. Il note l'heure, l'époque, des particularités de tons, des accords de lumière que lui donne un crépuscule, puis il écrit : « Le caractère en est sombre, sévère et tranquille ; rien de noir. » Plus loin, il étudie un verger par le crépuscule : « Ciel clair, jaunâtre à l'horizon, nacré, vibrant..., une prairie chaude et colorée », la valeur des silhouettes ; puis il ajoute quelques mots qui résument la poésie qu'il y voit : « Solitude, tranquillité, silence. »

C'est ainsi, en effet, que devraient s'intituler ses tableaux ; ils ne sont ni la copie, ni le portrait d'un site, d'un arbre, d'une fleur ; ils sont le sentiment que les choses de la nature ont évoqué en lui. Ici, c'est la tranquillité, la solitude et le silence ; ailleurs, c'est la sévérité sombre des soirs ; ailleurs encore, c'est la grâce des lumières grises sur la coquetterie toute

féminine des bouleaux ; c'est toujours le sentiment vaste, indéterminé, profond, qui évoque avec une rare intensité la sensation musicale : *solitude, tranquillité, silence* pourrait être le titre d'une symphonie.

Cette parenté s'affirme dans toutes ses tendances. Là où des esprits plus exclusivement dominés par la pure plastique vont vers l'effet brutal facilement accessible, Huberti s'écarte ; il choisit ce moment que personne ne voit, que l'on ignore ou que l'on dédaigne parce qu'on n'y pénètre pas ; pour lui, pour son âme aimante et douce, surgissent des harmonies que la nature divine ne livre qu'à ses amants. Je citerai une note encore qui dégage curieusement ce qui se trouve indiqué ici : « Remarque importante sur le crépuscule. J'ai observé ce motif par des effets bien différents. Il varie d'heure en heure selon la clarté du ciel. Par une belle soirée et assez tard, les arbres forment une masse forte et accentuée, inappréciable pour la couleur. C'est quasi une sépia colorée. J'ai vu le même paysage par un effet tout différent. Par un même ciel, mais à une heure plus avancée, les arbres n'avaient pas encore cet accent puissant dont j'ai parlé plus haut ; ils étaient vert clair partout. J'inscris cette note pour répondre aux artistes qui prétendent ne jamais voir un coucher de soleil que par le premier effet. *Le second est plus tranquille ;* s'il est moins imposant, au moins il est plus doux, plus tendre. »

Tout ceci montre déjà que si Huberti est un sentimental, un poétique qui sait écouter les mille voix charmeresses de l'espace et de la terre, il est aussi un réfléchi, un peintre conscient des difficultés techniques et qui s'est attaché à les surmonter. Ce n'est point par hasard, et parce qu'il se livre tout entier à sa propre nature, qu'il aboutit à ces sensations pénétrantes et lointaines qui sont la caractéristique de son art. C'est consciemment qu'il choisit entre un effet « plus imposant » et un autre « plus doux, plus tendre ». C'est par l'observation consciente et la réflexion qu'il découvre celui-ci ; c'est par l'étude consciente et obstinée qu'il arrive à si bien posséder la structure de la feuille et de l'arbre, que, lorsqu'il les peint dans son paysage, il leur donne une

essence propre, fine et coquette dans le bouleau, puissante et tragique dans le chêne. C'est par une intelligence toujours bandée vers l'observation qu'il découvre ces ciels « nacrés et vibrants », ces relations de l'ombre et des lumières, ces tons aux variations légères et infinies qui chantent sur sa toile l'infini poème de la nature insaisissable. Et lorsqu'il ordonne un tableau, c'est avec toutes ces consciences, ces réflexions, ces dispositions savantes qu'il parvient à l'expression dernière.

La nature elle-même lui livrait les beautés qu'il fit siennes. C'est une des impressions choquantes que l'on rencontre souvent en peinture que de voir un sujet brutalement coupé par le cadre, mutilant brusquement des harmonies et des rythmes plastiques. On ne trouvera point cela chez Huberti : « Dans tout tableau bien compris, dit-il, il faut un centre principal bien travaillé autour duquel tous les autres viennent converger. Quand un site frappe l'œil dans la nature, celui-ci s'attache de préférence à un centre quelconque. Les détails des objets environnants ne s'aperçoivent que confusément. » Et il a mis son précepte en action. Le tableau réel s'enveloppe de formes plus largement traitées qui lui sont un cadre et qui le préparent. Nulle part ce procédé de composition n'est plus apparent que dans « le Moulin », l'une des œuvres les plus importantes qu'il ait jamais exécutée et qui reste cependant encore dans des proportions assez restreintes.

Quoique maître d'une technique fort sûre, Huberti était trop un amant d'harmonies complexes et fines pour être attiré par les grandes dimensions auxquelles se prêtent des effets puissants, mais aussi plus sommaires ou plus simples, dans le paysage. Il était trop modeste aussi; certaines audaces lui manquaient, car, en dehors des choses intimes, tendres, voisines et quasi fraternelles, le tapage l'épouvantait et il ne possédait point la fougue capable d'enlever une vaste composition. Son charme est tout entier en des rêveries commencées dans le sentiment du paysage et prolongées dans la forme et dans la couleur. Son émotion le mène quelquefois jusqu'à quelque tragique accent, d'autant plus grand qu'il est plus sincère; mais Huberti était un

amant des beautés souriantes et douces, même lorsqu'elles pleurent en de longues mélancolies.

Il garda le même sentiment dans ses paysages peints à l'aquarelle, dont il mania superbement les procédés délicats et légers. Il n'y était venu qu'assez tard, cependant; il y resta fidèle jusqu'au dernier moment, car, lorsque, malade, mourant d'épuisement, il demeurait étendu sur son lit, il en réalisa encore quelques-unes qui sont parmi les plus poétiques, les plus gracieuses, les plus immatérielles.

Mais c'est surtout comme peintre de fleurs que Huberti montre une originalité singulière à côté de ses paysages. Il aima la fleur, non point comme on aime un objet, mais comme on aime une amante. Il la caressa de son regard amoureux, la revêtit de ce sentiment de joliesse, de grâce, de coquetterie mutine que ses couleurs et ses formes délicieuses éveillaient en lui. Il l'aima, non point pour des splendeurs rares et inconnues, mais pour des beautés tranquilles et trop souvent inaperçues. Car ce n'est pas la fleur somptueuse, l'orchidée, la rose, le bégonia, la tulipe des collectionneurs, la superbe fleur des jardins et des serres de riches qu'il peignit, mais bien la petite, la toute simple, la toute fine fleur des champs, discrète dans sa teinte comme dans sa forme, modeste, humble, que nous connaissons à peine parce qu'elle est trop commune et que nous ne la regardons pas.

Huberti la pénétra de tout son cœur, de toute son âme; il la peignit avec des grâces délicates et légères, dans une simplicité qui dégage sa noblesse réelle. Tantôt, ce sont quelques marguerites sauvages avec une branche de lierre, dans un simple verre à champagne posé sur le coin d'une table de pauvre; tantôt, dans un vulgaire pot à confitures, fait de grosse porcelaine blanche, des coquelicots claironnent leur rouge violent; tantôt des bourraches, quelques fougères, des sauges et des fleurs de thym, dans un panier des plus ordinaires, portent toute la poésie de ces retours de campagne où l'on a cueilli la fleur parce qu'on l'aimait. Aucun luxe d'accessoires, la fleur peinte pour elle-même et pour elle seule, voilà ce que révèlent ces tableaux de Huberti. Un pot à

moutarde, un verre, un pot de grès commun, voilà dans quoi trempent les tiges; une table de cuisine, ou l'une de ces anciennes tables d'acajou sans moulures et sans ornements, voilà sur quoi posent les fleurs. Elles-mêmes sont, dans le vase, livrées à leur grâce naturelle, abandonnées à leur charme coquet, sans apprêt et sans prétention aucune. Et l'on y découvre tout à coup qu'elles ont en elles une intention évidente qui leur conserve toutes ces fugitives beautés, la parure des choses.

Huberti y a cherché des accords de tons, des délicatesses presque inaccessibles et qu'il a atteint cependant. Son âme, compréhensive de mille nuances, trouvait tout un monde dans la marguerite, la violette ou le coquelicot. Le voile s'est déchiré et toutes les magnificences de la nature tiennent sans effort dans ces menues plantes comprises par ce cœur exquis.

C'est là le secret aussi de son éternelle jeunesse. Il passait, vieillard à cheveux blancs, parmi les jeunes hommes et il était aimé par eux. C'est parmi eux qu'il vivait, sans relations avec les académiques et solennels médiocres de sa génération, allant vers les choses de la vie, vers l'audace et vers l'espoir.

Et c'est aux jeunes aussi qu'il dut son moment de triomphe. Longtemps, l'Etat l'avait ignoré; les maîtres du bon ton ne connaissaient point cet homme doux et craintif qui peignait « de petits bouts de paysages ». Dans une belle manifestation de généreuse unanimité, les artistes le vengèrent de ces longs dédains. C'est à cette occasion que fut fait le médaillon du sculpteur de Vigne. Un peu plus tard vint la consécration officielle : une médaille d'or et la croix. Mais c'est à une exposition posthume, due aux soins pieux de ses fils, que le musée de Bruxelles acheta le « Paysage en Campine », l'un de ses meilleurs tableaux.

Huberti avait pénétré dans les sourdes complexités de la nature. Il avait vibré à ses charmes épars, à ses harmonies cachées, à ses tendresses morbides et lasses, mais il les avait senties trop profondément pour n'en point souffrir. S'il y grandit son âme, il y usa son corps. Ces passions tout intérieures, ces voluptés jamais assouvies détruisirent son organisme. On

peut dire que sa peinture fut, au fur et à mesure que s'écoulait le temps, la dépense réelle de sa vie. Un jour, il s'alita, s'affaiblissant de plus en plus; la maladie dura de longs mois et il mourut sans qu'aucune secousse violente, aucun brusque sursaut ne vînt barrer ce lent écoulement des forces de son être vers cette nature géante dont il avait trop compris les séductions multiformes et qu'il avait passionnément aimée.

De maladie précise, nul n'en put déterminer. « La lame a usé le fourreau », dit un grand médecin qui le soigna. A soixante-deux ans, Huberti s'éteignit d'épuisement absolu, comme un vieillard centenaire. Les choses qui tiennent dans le cadre de cette vie prennent leur origine dans un monde puissant et magnifique dont les amours délicieuses usent et tuent. Et cette mort douce et calme, lentement venue sur cet être doux et tendre, dans la lassitude sacrée des abandons, dans l'épuisement progressif de l'être, n'est-elle pas comme le souffle d'un dernier baiser posé sur ce front et sur ces yeux par la Grande Amoureuse, la déesse éternelle dont les divines beautés ne trahissent jamais?

Dans l'œuvre exquise du peintre, l'esprit de l'homme survit. L'âme y est enclose, gracieuse et modeste comme toujours, admirée des artistes et aimée d'eux, en dehors des gloires bruyantes, des lourdes enchères et des éclats d'un jour. Et c'est dans la tranquille atmosphère de la maison familiale qu'elle attend sans défaillance le jugement de l'avenir. Elle a le chuchotement des rêves et la tendresse des choses. Que le repos lui soit propice, et qu'il lui soit doux, le silencieux recueillement des heures qui s'écoulent...

Raphaël PETRUCCI.

III. — RECHERCHES SUR LA MENTALITÉ HUMAINE

Nous avions commencé la publication du travail de M. Froument. Mais l'auteur ne pouvait subordonner l'apparition de son œuvre aux retards inhérents à toute publication périodique. Nous extrayons aujourd'hui de la préface du volume, qui vient de paraître, les pages suivantes qui caractérisent l'esprit dans lequel ces recherches ont été effectuées et indiquent les résultats obtenus. L. R.

Le développement de nos connaissances positives, si lent dans l'antiquité, a suivi, depuis le XVII[e] siècle, un mouvement d'une rapidité croissante. Et en même temps que chaque ordre d'étude se complétait, notre exploration consciente envahissait de nouveaux domaines. C'est ainsi que les recherches scientifiques furent étendues aux lois du mouvement et de la pesanteur par Galilée, à la gravitation par Newton, à l'électricité par Franklin et Volta, à la chimie par Lavoisier, à la biologie par Bichat, à la psychologie par Gall, à la sociologie et à la morale par Comte, pour ne citer que les types les plus éminents.

L'étude de l'intelligence suivit le mouvement général. Instaurée par le génie grec, elle prit dès le début la forme dualiste que nous lui trouvons encore de nos jours. Aristote, dans sa formule célèbre : *Rien n'est dans l'entendement qui n'ait passé par le sens*, posa en principe la prédominance du monde extérieur, alors que les idéalistes, au contraire, prenant les idées humaines comme bases de leurs spéculations, ne considérèrent le monde extérieur que comme une projection de notre monde interne.

Reprise au moyen âge où elle donna lieu aux grandes querelles des Réalistes et des Nominalistes, cette double conception de l'intelligence servit de thème à tous les psychologues jusqu'au jour où Gall, par la détermination du siège de la mentalité, introduisit dans la discussion un aliment nouveau qui assura du coup la prédominance aux sensualistes, en

mettant en lumière, d'une façon indiscutable, la justesse de la formule aristotélienne.

Dès lors, le terrain de l'étude se trouva déplacé. Au lieu de n'examiner, comme précédemment, que les éléments sensoriels, une nouvelle école se forma, qui prit pour base de ses spéculations l'appareil cérébral. Elle ne considéra les organes sensitivo-moteurs que comme des annexes, et elle s'efforça de déterminer la fonction d'après l'organe. Cette école rendit d'immenses services en développant d'une façon considérable nos connaissances anatomiques et physiologiques sur le système nerveux.

Cependant, la découverte des lois de l'activité mentale ne put encore être effectuée. Aussi, la vieille philosophie des entités qui semblait, au début, devoir être définitivement vaincue, conserva-t-elle, comme dernier retranchement, ce terrain que la psycho-anatomie n'avait pas su conquérir.

C'est alors qu'Auguste Comte, avec son clair génie, se rendit compte que la réaction avait été trop violente, et la physiologie trop sacrifiée à l'anatomie. Reprenant le problème, en faisant une part plus équitable au premier de ces deux éléments, il y adjoignit de plus des considérations d'un autre ordre. Sa théorie cérébrale, condensée dans les dix-huit fonctions intérieures du cerveau, utilise tout ce qu'à son époque pouvaient fournir de lumière l'anatomie psychologique, la physiologie psychologique, la psychologie comparée et la psychologie sociale.

Cet essai ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il méritait, et si on en retint la prédominance de la physiologie en psychologie, on négligea ce que, dans cet ordre d'idées, pouvaient nous fournir la physiologie comparée et sociale pour n'utiliser que la physiologie expérimentale et pathologique. Les études psycho-physiologiques, limitées à ces deux éléments, fournirent cependant des renseignements de la plus haute valeur sur notre cérébralité, toutefois sans aboutir davantage à un résultat définitif en théorie cérébrale.

Seul, M. Laffitte, reprenant le problème dans son ensemble au point où l'avait laissé Auguste Comte, et utilisant toutes les sources d'investigations qui avaient servi à celui-ci, serra

le problème de plus près par la détermination des fonctions composées.

Enfin, si nous signalons l'influence prépondérante prise de nos jours par les conceptions matérialistes de la transformation de la force et les essais qui en résultèrent pour réduire tous les phénomènes psychologiques à des phénomènes vibratoires, nous aurons une idée complète des différentes méthodes suivies pour pénétrer le mystère de notre entendement.

Et cependant, il a résisté à ces multiples investigations. Serait-il donc inaccessible, ou peut-on espérer, comme chaque méthode s'en flatte, d'y arriver au premier jour? N'y aurait-il pas plutôt erreur de méthode? En d'autres termes, n'y aurait-il pas encore une autre méthode qui permettrait d'arriver plus aisément au but?

C'est à cette dernière supposition que je me suis arrêté, et voici pourquoi :

Nous avons vu que les psychologues aristotéliens, ceux pour lesquels rien n'est dans l'entendement qui n'ait passé par les sens, enthousiasmés par l'aide puissante que la découverte de Gall apportait à leur théorie, se lancèrent sans mesure dans l'étude de l'appareil cérébral en négligeant complètement ou à peu près l'étude des sensations. Quand la réaction se fit, l'étude de celles-ci fut reprise, mais à titre de complément de celle des appareils sensu-cérébraux qui, elle, resta toujours la base de leurs spéculations. En un mot, la fonction fut subordonnée à l'organe.

Or, il m'a semblé que cet ordre devait être renversé et que l'étude de la fonction devait être prise pour base, celle des organes n'étant plus effectuée qu'à titre de complément ou de confirmation. C'est qu'en effet, tandis que nos sensations sont aisément observables, tandis que les résultats de l'activité cérébrale se manifestent à nous d'une manière parfaite, l'étude anatomo-physiologique des organes a fait voir combien ceux-ci sont compliqués, difficiles à observer, et avec quelle facilité les connaissances que nous en avons et qui nous semblent les plus précises peuvent se trouver renversées par une investigation plus exacte. Les localisations erronées des fonctions

cérébrales d'Auguste Comte ont plus nui à ses théories psychologiques que tout autre chose. Les nouvelles méthodes d'injection de Golgi et d'Ehrlich, en permettant de suivre les éléments nerveux jusqu'à leurs ultimes ramifications, ont fait voir : 1° que l'épithélium, qui jusqu'à nos jours était réputé sans innervation, est au contraire, de tous nos tissus, le plus riche en terminaisons nerveuses; 2° que les nerfs qui, croyait-on, étaient continus, sont au contraire formés de neurones reliées par un simple enchevêtrement de leurs ramifications terminales : que deviennent dès lors les théories sensorielles et cérébrales basées sur deux faits anatomiques que nous savons aujourd'hui être faux?

J'ai pensé que ces erreurs, d'une gravité qui n'échappe à personne quand elles sont la base même de théories, ne pourraient pas se produire dans une étude vraiment positive des sensations et des réactions individuelles, d'une observation si facile, si aisée et qui se prêtent avec tant de souplesse à l'expérimentation, étude où les considérations anatomo-physiologiques ne viendraient plus qu'à titre d'étais, de soutiens ou de guides, suivant les cas. Mêmes réduites à ce rôle, elles n'en conservent pas moins une importance capitale, en permettant d'éliminer les hypothèses erronées, et en aidant puissamment à la bonne marche du travail.

Les résultats ont-ils répondu à mon attente? C'est mon intime conviction, car à l'aide de cette méthode j'ai pu établir une théorie complète du travail cérébral que je soumets aujourd'hui à l'appréciation de tous ceux qu'intéressent ces problèmes : à eux de décider si j'ai réellement atteint le but que je m'étais proposé.

Toutefois, quel que soit leur verdict, il est un point sur lequel je désire appeler l'attention : c'est l'état d'esprit, absolument indépendant de toute école, dans lequel ces recherches ont été effectuées. Je n'ai eu qu'un but : la découverte de la vérité, et je n'ai pas hésité un instant à abandonner toute idée reconnue inexacte, quelles que fussent mes sympathies personnelles pour son auteur.

Voici, en effet, ce que j'écrivais en novembre 1896, au moment de commencer les présentes recherches :

« Notre connaissance du monde extérieur étant subordonnée à la puissance de nos sens, l'étude de ceux-ci est la condition préliminaire à celle-là. L'étude de la réalité, au lieu de sembler, à tort, objective, comme elle l'a paru jusqu'ici, doit enfin devenir pleinement subjective.

« Nous devons avoir nettement conscience que nous ne connaissons de la réalité que ce que nos sens nous en font connaître. Ce sont là nos instruments obligatoires de la perception, et, de même que l'astronome a besoin de connaître le fonctionnement de son télescope pour en tirer le meilleur parti possible, de même nous devons connaître nos sens au multiple point de vue de leur constitution, de leur activité, des relations qui les lient, soit entre eux, soit à l'appareil cérébral où tout se coordonne. Il y a là un travail préliminaire à toute observation et à toute méditation, et qui augmentera dans une large mesure la puissance de celles-ci quand il aura été effectué. C'est ce travail, dont les principaux éléments ont été élaborés par M. Laffitte, qui nous semble suffisamment préparé à l'état actuel de la science, pour donner de sérieux et solides résultats.

« En résumé : Perfectionner la méthode scientifique en lui donnant nettement le caractère subjectif par l'étude de l'appareil sensoriel, et les liaisons de celui-ci avec la coordination intellectuelle et l'activité consécutive (1). »

Il était difficile d'indiquer plus nettement, avec la méthode, la croyance à la subjectivité de la réalité où son emploi devait me conduire. Or, tout au contraire, elle a abouti à la démonstration de la prédominance absolue du monde extérieur sur notre mentalité, surtout spontanée. Il y a donc eu renversement complet de mes idées antérieures, et cet exemple est, je crois, suffisant pour démontrer combien le souci de la vérité a été mon seul guide dans des recherches dont je vais maintenant indiquer brièvement les principaux résultats.

Le travail comprend trois divisions principales : *éléments*, *formation*, *état normal* de la mentalité.

(1) Recherches sur les travaux théoriques les plus urgents nécessités par l'état de l'industrie contemporaine. (*Revue Occident.*, novembre 1901.)

Les *éléments* se subdivisent en :

1° Analyse des sensations;

2° Comparaison des sensations;

3° Détermination des lois de l'activité cérébrale.

La partie originale de l'analyse des sensations consiste en la détermination des sensations de pression et d'effort, qui, jusqu'à ce jour, avaient été confondues, les premières avec le tact, les secondes avec la musculation.

La comparaison des sensations met en lumière les caractères communs à toutes.

Mais la détermination des lois de l'activité cérébrale est, sans conteste, la partie vraiment fondamentale de l'ouvrage. C'est là la base solide sur laquelle s'appuient les deux autres parties pour construire respectivement : 1° la mentalité spontanée; 2° la mentalité systématique.

Dans la *formation de la mentalité*, après un préambule biologique indispensable pour mettre en lumière les points nécessaires de la synthèse humaine, l'unité vitale de l'individu est d'abord établie au triple point de vue de la vie de nutrition, de la vie de relation et de la vie de coordination. Puis, par l'application des lois du travail cérébral, nous assistons à la formation des instincts circulatoire, respiratoire, digestif et excrétoire qui assurent la vie de nutrition, des instincts nutritif, défensif, sexuel et maternel qui sont à la base de la vie de relation, et enfin à la création de la mentalité spontanée ou bon sens commun.

La troisième et dernière partie comprend la formation de la *mentalité systématique* telle qu'elle existe de nos jours.

En résumé, en dehors de quelques autres d'une importance moindre, trois conceptions principales me semblent caractériser ces recherches :

1° Détermination des lois de l'activité cérébrale, permettant de comprendre de quelle façon le cerveau utilise les éléments sensoriels dans la formation de la mentalité;

2° Constatation que, sous l'action du monde extérieur et par le jeu spontané de l'activité cérébrale, il se forme dans chaque entendement un bon sens réel qui est la base de

toutes nos connaissances, le miroir relativement fidèle de la réalité extérieure;

3° Constatation que nos principales méthodes scientifiques ne sont que les procédés employés par notre cerveau dans son activité spontanée, toute la différence consistant en ce que l'emploi, au lieu d'en être inconscient et spontané, en devient conscient et voulu.

P. FROUMENT (1).

(1) Volume in-octavo, en vente, 10, rue Monsieur-le-Prince. Prix: 3 fr. 50.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.

Versailles. — Imp. AUBERT, 6, avenue de Sceaux

CONSIDÉRATIONS SUR L'ÉTAT MENTAL

DE LA

SOCIÉTÉ HAÏTIENNE (1)

L'ORGANISATION DES FORCES INTELLECTUELLES

INTRODUCTION

On doit la vérité à son pays et, quand on l'aime sincèrement, c'est un devoir de prendre l'initiative de la lui dire, quelque pénible qu'elle puisse être à entendre.

J'ai entrepris dans ce travail, ainsi que dans celui qui a pour titre : *Le Travail intellectuel et la Mémoire sociale*, d'attirer l'attention et de provoquer la réflexion sur quelques-unes des imperfections les plus saillantes que présente la société haïtienne au point de vue de sa constitution mentale.

Assurément, j'aurais pu aborder l'examen sociologique de notre milieu social par le côté moral, me souvenant de ce principe que, si c'est l'intelligence qui renseigne et indique les voies d'exécution, c'est le cœur qui donne l'impulsion. Cependant, si, dans la sphère des actes courants, nous tenons cette vérité pour bien établie, nous croyons que, lorsqu'il s'agit d'élever le niveau même de l'existence sociale et de ses mani-

(1) Bien que ce travail de M. Devot ait été écrit plusieurs mois avant l'éclatement de la révolution dont Haïti reste le théâtre, nous avons pensé qu'il était de nature à intéresser nos lecteurs, non seulement en raison de son inspiration positiviste, mais aussi en raison des lumières qu'il jette sur l'état social de la patrie du grand Toussaint-Louverture.

L. R.

festations, l'intelligence reprend le rôle prépondérant et que c'est elle qui, permettant à l'homme d'avoir des conceptions plus complètes et des représentations plus nettes, plus distinctes, des choses et des êtres collectifs, perfectionne le sentiment et le porte vers des objets de plus en plus vastes, de plus en plus nobles et parfaits. L'individu ne reste profondément attaché qu'à ce qu'il connaît et apprécie, qu'à ce qui, dans son esprit, se traduit par des images définies et concrètes. Pourquoi tant de personnes sont-elles encore indifférentes, étrangères, pour ainsi dire, à l'idée de Patrie, et encore plus à celle d'Humanité? Tout bonnement, parce qu'elles n'ont pas l'ensemble de connaissances qui permettent de concevoir, d'une façon claire et distincte, la Patrie et l'Humanité, en se les représentant comme des êtres réels résultant de la série des générations, de la continuité et de la convergence de leurs travaux, c'est-à-dire de leur solidarité tant dans l'espace que dans le temps. Comte a émis ce théorème : *L'Humanité est l'ensemble continu des êtres convergents.* Pour le comprendre, il est nécessaire de savoir, premièrement, de quelle façon se réalise cette convergence et, par conséquent, comment fonctionnent et se développent la solidarité sociale et la solidarité humaine, ce qui exige un effort où l'intelligence, par ses facultés les plus élevées, tient la première place, imprime la direction. Et ce ne sera que subséquemment, après que la notion d'Humanité, nettement dégagée, se présentera à l'esprit dans toute sa beauté morale, qu'il deviendra possible de se mettre à l'aimer et à la servir comme un être réel, objectif, concret, digne, comme l'a pensé Comte, d'un culte organisé. Il en est de même de la Patrie.

Assurément, tout homme, doué de quelque sensibilité morale, aime son pays et s'y attache. Ce à quoi il s'attache profondément cependant, c'est à un ensemble de mœurs, d'habitudes sociales (parfois mauvaises), de traditions, à un milieu physique superposé à un milieu moral auxquels son existence se trouve liée par suite d'une adaptation progressive et de longue date, mais non pas à la Patrie envisagée en elle-même, dégagée des contingences du moment, et planant au-dessus des intérêts individuels. Et c'est ce qui explique que si peu de per-

sonnes se rencontrent, ayant le vrai dévouement social, prêtes à subordonner leurs ambitions et leurs visées individuelles au bien de la nation, prêtes à se sacrifier pour elle, au besoin. Elles n'ont pas, ne sauraient avoir le patriotisme dans toute sa pureté morale, ne possédant pas une instruction assez étendue qui leur permette de se représenter la Patrie et de l'aimer pour elle-même, en sa profonde réalité.

Herbert Spencer a cru s'opposer à Comte — qu'il n'avait même pas lu complètement (1) — en attribuant, parmi les facteurs de l'évolution sociale, la prépondérance au sentiment, au lieu de la réserver à l'intelligence, comme le voulait l'illustre créateur de la sociologie. Par là, il n'entrait nullement en contradiction, comme il le pensait et le désirait, avec celui-ci. Il abondait au contraire dans son sens. Dans les sphères secondaires, dans ce qu'on pouvait appeler les courants dérivés de la vie sociale, oui ! c'est le sentiment qui imprime le mouvement et donne l'élan, — et c'est bien ce que Comte a voulu dire quand il a énoncé cet aphorisme : *L'intelligence est le ministre du cœur*. Seulement, comme facteur premier de l'évolution humaine, envisagée en son ensemble, c'est l'intelligence qui apparaît, puisqu'aussi bien l'homme, comme nous le disions, ne peut vouloir que ce qu'il connaît, ne peut s'attacher qu'à ce qu'il conçoit, que ce soient des êtres collectifs ou de pures créations de son imagination. En un mot, le sentiment, dans les diverses sociétés humaines, se meut à des étages plus ou moins bas, plus ou moins élevés; pour se hausser d'un degré et se porter vers des objets de nature morale plus perfectionnée, il faut l'intervention de l'intelligence, proposant ces objets à son adoption, après les lui avoir fait connaître.

Le spectacle moral et mental que nous offre la société haïtienne est bien fait pour apporter une éclatante illustration aux considérations que nous venons d'exprimer. Puisqu'un très grand nombre de mes compatriotes ne sont pas des êtres complètement dégradés et tout au bas de l'échelle humaine, il est impossible qu'il n'y ait pas, chez beaucoup d'entre eux, un certain atta-

(1) Voir, à cet égard, l'écrit qu'il a intitulé : *Pourquoi je me sépare d'Auguste Comte* — et qui est placé dans son ouvrage appelé : *Classification des sciences* (troisième partie).

chement désintéressé pour la collectivité à laquelle ils appartiennent, et on peut — sans témérité — supposer qu'ils s'émouvraient pour de bon, s'il leur était prouvé que leur groupe social dût disparaître, sous l'accumulation des fautes et des abus, — ceux-ci persistant, — au bout d'une période donnée. Pourtant, faute de lumière, ils sont incapables de percevoir nettement, d'eux-mêmes, cette fâcheuse destinée sociale, et il n'est pas sûr que la démonstration sociologique qui serait faite à cet égard pût rencontrer dans leur esprit des voies assez profondes de pénétration. D'eux-mêmes, ils ne peuvent se porter au patriotisme pur, sincère, élevé, qui sauverait le pays. On reste impuissant, d'autre part, à leur inculquer ce sentiment, parce que la notion de Patrie, pour s'établir solidement, réclame une préparation scientifique préalable, une culture intellectuelle plus étendue que celle qu'ils ont reçue. Force est donc, pour entreprendre sérieusement l'œuvre de salut, de porter d'abord son attention et ses efforts vers la culture de l'esprit et le développement de l'intelligence. C'est pourquoi nous avons commencé notre examen par la mentalité collective, en tant qu'elle dépende des opinions et des croyances individuelles, au lieu de l'aborder par le côté moral qui a aussi, pour nous, une importance fondamentale, car nous acquiesçons pleinement à l'idée que *la politique doit être subordonnée à la morale.*

A propos de celle-ci, un mot d'explication. Nous avons été amené, pour asseoir nos réflexions sur des données positives et leur donner des attaches certaines avec la réalité, à rappeler des faits dont les auteurs — bien que nous n'ayons cru devoir citer aucun nom — peuvent être facilement connus ou reconnus. Nous professons que le beau précepte de l'Evangile : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît,* doit être scrupuleusement appliqué dans les relations sociales, qui ne s'adouciront, ne deviendront moins âpres, plus fraternelles, que grâce à cette pratique. Nous croyons que le péché, le plus commun, et le plus cruel aussi, contre la charité, consiste justement dans ces propos dénigrants, dans ces racontars dénués de bienveillance que les membres d'une même société tiennent habituellement les uns sur les autres. C'est, suivant moi, une des fautes les plus lourdes qu'un chrétien puisse commettre.

Dans les relations d'ordre privé, je n'admets la divulgation des défauts, des actes répréhensibles du prochain, que dans le cas de défense personnelle.

Si on se sait en butte aux attaques injustifiées d'un individu, on a pour devoir — étant donné que la morale nous prescrit d'avoir soin de notre considération — de dénoncer publiquement la conduite calomnieuse de cet individu, de dévoiler ses intrigues, s'il en fait et qu'elles soient connues. Hors de là, paix à tous.

Dans l'ordre public et politique, les choses, à cet égard, changent d'aspect. Il y a une hiérarchie des devoirs moraux, et ceux envers la collectivité, envers la Patrie, doivent primer ceux d'un caractère individuel. L'intérêt de l'Etat, le bien public, l'avenir de la nation, exigent que chaque citoyen, doué de courage civique, élève la voix, quand les circonstances le commandent, pour examiner, apprécier et, finalement, juger, avec calme, avec dignité, avec conscience, — sans haine et sans parti pris, — les actes publics commis par ceux à qui ont été remises la garde et la direction des affaires générales du pays. Quand cette appréciation et ce jugement sont de nature défavorable, on ne manque en aucune façon, en les produisant au grand jour, au précepte évangélique ci-dessus rappelé. La seule condition à observer, en ce cas, c'est de ne dire que ce que l'on juge utile et nécessaire pour la défense du pays et la préservation de son avenir — sans déployer aucune animosité contre les personnes. *Guerre à l'erreur, charité envers les personnes,* cette devise qu'arborent ceux qui se livrent à la lutte religieuse, dans un but de salut individuel dans le ciel, convient parfaitement aussi à ceux qui — dans un but de salut collectif et national sur la terre — se livrent au bon combat dans la société, à la lutte pour le progrès et la civilisation. C'est celle que nous avons adoptée et que nous croyons n'avoir pas enfreinte — dans les pages que le lecteur va parcourir.

Ces pages font suite à celles parues, dans la « *Revue Occidentale* » de novembre 1901, sous le titre : *Le Travail intellectuel et la Mémoire sociale*, et nous prions le lecteur de ne les lire qu'après avoir pris connaissance de celles-ci.

L'ORGANISATION DES FORCES INTELLECTUELLES

Savoir, afin de prévoir; prévoir, afin de pourvoir.
Aug. COMTE.

L'intelligence est le ministre du cœur.
Aug. COMTE.

Une cité noire — jaune, où règne l'esprit.
Edm. PAUL, patriote et écrivain haïtien.

Nous avons montré que, pour que la mémoire sociale se constitue avec un degré suffisant de consistance et, partant, d'efficacité, une opération préalable de concentration, en certains lieux déterminés, des documents relatifs au passé, est indispensable. Nous avons en même temps établi que, par sa nature, cette concentration ne se peut obtenir que par l'action du Gouvernement, appareil central de coordination, chargé de pourvoir aux besoins collectifs supérieurs de la société. Nous nous sommes efforcé également de démontrer que les conditions de la production intellectuelle et scientifique sont telles, qu'en un pays donné, cette production, en général, restera à un état tout à fait rudimentaire et imparfait, si les autorités dirigeantes, qui ont pour mission d'organiser dans les diverses branches d'activité, intellectuelle aussi bien que morale et économique, les forces productives de la nation, n'interviennent pour instituer des bibliothèques, des musées, des laboratoires de recherches, tout l'outillage esthétique, littéraire et scientifique, en un mot, dont sont pourvus les centres civilisés où se poursuit activement l'élaboration des hautes vérités qui éclairent la marche progressive de l'Humanité ou servent à lui donner l'impulsion.

Ces points posés et éclaircis, et étant donné qu'il n'y a guère lieu de compter sur l'action gouvernementale pour doter actuellement notre pays, même dans les proportions les plus modestes, de quelques ateliers collectifs, d'un seul ate-

lier même de travail mental; — étant donné, d'autre part, que la société haïtienne qui a déjà, dans une petite élite intellectuelle, pris conscience d'elle-même, ne doit pas laisser péricliter et se dissoudre les éléments civilisateurs qui se meuvent en elle et — comme un ferment minuscule — la soutiennent jusqu'ici — la question se pose — et l'on saisit tout ce qu'elle a de sérieux et d'important — de savoir comment ces éléments doivent agir et s'efforcer de s'organiser pour que leur activité, devenue plus consistante, plus cohérente, prenne par là le caractère d'un phénomène social capable d'impressionner la conscience nationale et, par contre-coup, l'autorité dirigeante elle-même, et puisse retenir la nation sur la pente où la poussent vers la désagrégation des forces régressives émanées des régions de l'être où l'ignorance et les instincts inférieurs ont établi leur empire et d'où ils influent sur les déterminations de la volonté, car certains faits publics et sociaux qui se sont produits, ces dernières années, ne s'expliquent pas seulement par l'incompétence mentale; ils impliquent aussi, chez leurs auteurs, une insuffisance morale des plus accentuée.

Enrayer les progrès de la décomposition politique et sociale; puis, ce résultat obtenu, changer la direction du mouvement de la société et, de régressif, le faire devenir progressif, tel est le double but que se doivent proposer les quelques hommes instruits et pénétrés des principes de la morale patriotique que possède notre pays. Pour y atteindre, l'organisation des forces agissantes est une donnée préliminaire indispensable. Il faut que ces forces, rassemblées en quelques groupes cohérents, bien définis et coordonnés entre eux, puissent suivre des voies suffisamment convergentes pour que leurs efforts se rencontrent, à un même moment, sur un point déterminé, y exercent une pression capable de vaincre les résistances et de mettre en marche, dans un sens favorable, le mécanisme gouvernemental.

Ce sont les conditions préalables de cette action d'ensemble des éléments individuels que je me propose d'esquisser ici, sauf, reprenant ensuite quelques indications, à les développer d'une façon plus explicite.

I

Dans cet ordre d'idées et de réflexions, la première interrogation qui se présente à l'esprit est celle-ci : l'état social existant chez nous, dans la sphère des faits politiques et gouvernementaux, est-il artificiel ou résulte-t-il de la nature même des choses, du caractère et de la constitution réelle, mentale et morale, de la société haïtienne? N'existe-t-il pas, par exemple, une disposition d'esprit et d'âme, propre à la très grande majorité des Haïtiens ayant reçu quelque instruction, qui est, au fond, c'est-à-dire dans la réalité des pensées et des sentiments, favorable à cette étrange et déplorable hiérarchie politique dont j'ai déjà eu occasion de signaler le caractère exceptionnel en regard de ce qui s'observe dans l'ensemble des Etats civilisés compris dans le cercle des relations internationales régulières? Comment se fait-il qu'un homme incapable de vouloir sincèrement le bien public et le développement national, de concevoir les conditions essentielles du progrès, de travailler même, sans arrière-pensée ni restriction, à leur réalisation, si d'autres essayent de l'entraîner dans la bonne voie, comment se fait-il qu'un pareil homme puisse être élevé à la première fonction de l'Etat? D'où vient-il, à ne considérer que la fonction ministérielle, que des individus dénués des connaissances indispensables puissent être appelés à diriger les grands services publics et, de fait, y soient fréquemment appelés, à l'exclusion des hommes instruits et au courant des questions, ces derniers ne montant au pouvoir que sporadiquement et, une fois installés, parvenant difficilement à s'y maintenir quelques mois? Comment comprendre qu'un citoyen ignorant les règles élémentaires du droit, incapable de libeller correctement une lettre officielle, soit, nonobstant, jugé apte à détenir le portefeuille de la justice ou encore celui de l'instruction publique? Où trouver l'explication de tant d'autres faits tout aussi choquants pour la raison et dont l'énumération demanderait trop de place?

Il n'est pas possible d'objecter que ce sont là des phénomènes temporaires, exceptionnels, et n'ayant pas une signi-

fication sociologique bien profonde, puisque le premier venu sait que ce sont là, au contraire, faits courants, de fréquente répétition, de longue durée, ce qui permet de les regarder comme tout à fait significatifs et révélateurs d'une situation mentale et morale toute particulière.

Peut-être, plus tard — sans doute même, — si les éléments civilisateurs, comme nous l'espérons fermement, parviennent à l'emporter en ce pays et à se dégager des entraves sociales, — l'observation sociologique, pouvant porter sur une plus longue durée de temps, tout cela apparaîtra-t-il avec un caractère anormal et s'expliquera par la secousse imprimée, en 1843, à l'Etat haïtien, secousse qui l'a fait dévier de la voie régulière où tendait à se constituer une hiérarchie sociale rationnelle et qui, se prolongeant en des oscillations dont l'amplitude n'a jamais dépassé dix ou douze ans (1), a modifié la courbe de notre évolution politique et n'a point permis à l'esprit public de se fortifier, en s'éclairant, et de se donner une assiette stable. Cependant, pour que les faits rappelés, placés dans la perspective de l'histoire, prennent le caractère transitoire et pathologique que, devançant l'appréciation sociologique de l'avenir, nous nous plaisons à leur assigner dans une existence sociale plus prolongée, encore faut-il que Haïti, par une modification définitive, parvienne à se relier au large courant de civilisation qui emporte les peuples vers des destinées de plus en plus hautes et prospères — et c'est justement à déterminer la réaction mentale et morale qui doit amener la prépondérance des forces civilisatrices et assurer l'efficacité de leur action que tend cet écrit.

En attendant, on ne peut s'empêcher de constater, en se renfermant dans l'espace de temps jusqu'ici observable, de 1843 à notre époque, que l'accession aux hautes fonctions de l'Etat, fonction présidentielle, fonctions ministérielles, etc... d'individus frappés de la double incapacité intellectuelle et morale, ou de l'une seulement des deux, a pris, par sa fréquence, le caractère d'un fait en rapport, dans une assez large mesure, avec la nature des choses et dérivant d'elle.

C'est donc cette nature des choses sociales, cette complexion de la société haïtienne, qu'il faut, premièrement, aviser à

modifier. C'est un courant d'idées et de sentiments, n'ayant rien de factice et de purement verbal, qu'il importe de faire naître, d'étendre en profondeur et en superficie, de façon à ce qu'il porte en lui l'énergie capable de renverser les obstacles pour se frayer une voie vers l'avenir.

C'est, en un mot, le milieu mental et moral de notre société qu'il s'agit d'abord de renouveler et d'épurer en y faisant pénétrer, à flots abondants, la lumière de la vérité scientifique et philosophique.

II

Tâchons de nous faire une idée exacte, par l'examen de quelques faits psychologiques saillants, de la mentalité collective qui règne dans le milieu haïtien.

Voulant imprimer à ces considérations un caractère plutôt organique que critique et les faire servir à la conception d'une œuvre constructive plutôt qu'à la mise en lumière des imperfections de l'état psychique du groupe collectif qui fait l'objet de nos méditations, nous nous contenterons de donner un rapide aperçu des phénomènes les plus significatifs. Aussi bien n'est-il pas nécessaire d'analyser longuement les diverses manifestations de l'esprit public haïtien pour montrer tout ce qu'il a de défectueux, d'incohérent, tout ce qu'il présente de lacunes et combien peu il obéit à des règles directrices fixes.

Ce qui frappe le plus l'observateur qui examine la société haïtienne par le côté mental, c'est l'absence de principes directeurs nets et définis. Il en résulte un manque de cohésion, une anarchie d'idées et de sentiments souverainement déplorables.

Un homme public fait le mal : ses actes lèsent manifestement l'intérêt général. On le sent, on le dit, on l'écrit même, et, cependant, en pratique, c'est comme s'il n'en était rien. Cet homme, ministre prévaricateur d'hier et qui, en quelques mois, a désorganisé les finances du pays, ne se sent atteint par aucune sanction de l'opinion. Il sera peut-être encore appelé au ministère, à siéger dans une assemblée politique

de contrôle, ou à quelque autre fonction importante de l'Etat. Cet autre, qui aura frappé le pays dans ses forces vives, en laissant péricliter les institutions nationales d'enseignement, ne sera l'objet de la défaveur persistante ni des pouvoirs ni de l'opinion publics. Ce troisième, qui se sera fait l'exécuteur des mesures les plus grossièrement attentatoires aux libertés consacrées par la constitution, qui aura fait arrêter, jeter en prison, sans énoncer à leur charge aucune inculpation précise, des citoyens qui ne sont en aucune manière sortis des limites de la loi, qui aura, tout aussi injustement et arbitrairement, supprimé des journaux, violant la double liberté d'écrire et de travailler, cet homme sera celui qui se perpétuera le plus longtemps au pouvoir, sans qu'il résulte pour lui de ces faits une diminution sensible de considération. Dans les relations sociales, ces fonctionnaires n'auront pas lieu d'éprouver la puissance d'une opinion publique désapprobative, qui existe pourtant, mais très peu intense et à l'état diffus, dans une certaine portion de la société. Les jugements désapprobateurs portés sur eux sont de nature purement individuelle et, ne correspondant pas à des sentiments énergiques suffisamment répandus, restent isolés, sans concentration et, par suite, dénués d'efficacité sociale et politique. En un mot, des actes comme ceux que je viens de rappeler n'affectent en aucune façon ce qu'un sociologiste, M. Durkheim, appelle « les états forts et définis de la conscience sociale ». Cette conscience elle-même existe-t-elle, en matière politique, à un degré quelconque et, sous d'autres aspects, au point de vue, par exemple, de l'unité morale et patriotique, est-il bien certain qu'elle ne subit pas un commencement de désagrégation? Ce sont d'autres questions, que ce n'est pas mon intention de traiter ici.

Autre exemple : Un homme disparaît, et l'on entend dire et l'on lit dans les journaux que cette disparition est susceptible d'amener une autre orientation de la politique haïtienne (quelle est cette politique, c'est ce qu'on ne dit pas, et ce qui ressort le plus nettement des faits, c'est qu'il n'y a aucune orientation vers un but précis et avouable). On le dit en des termes tels qu'il reste forcément sous-entendu que le chan-

gement prévu sera un changement en mieux. Cet homme était donc un danger public, puisque sa seule présence suffisait à déterminer un groupement défavorable des éléments politiques du pays. Eh bien! en tournant la page, ou dans des numéros subséquents du même journal, on reste étonné de trouver l'éloge de cet homme néfaste ou des appels au public pour une souscription destinée à honorer sa mémoire.

Que conclure? si ce n'est, qu'ici comme là, il n'y a pas de convictions arrêtées, fortement ancrées dans l'esprit, de principes y projetant des racines profondes et susceptibles d'influer sur la pensée et la conduite pour les orienter dans une direction fixe, bien déterminée, en les faisant sortir de l'état d'incohérence et d'anarchie où elles se trouvent.

Un système d'idées et de sentiments fortement coordonnés à quelques principes philosophiques supérieurs et qui, imprégnant profondément l'être moral, s'incorporent, pour ainsi dire, à sa substance de façon à ce que la conduite sociale y soit totalement subordonnée, tel est ce qui manque le plus à la très grande majorité des Haïtiens (je parle de ceux faisant partie de ce qu'on appelle la classe éclairée) et ce qu'ils ont le plus grand intérêt à acquérir, s'ils ne veulent pas, incapables d'établir chez eux un gouvernement progressiste pouvant mettre en valeur les forces productives du pays (forces intellectuelles, forces morales, forces économiques), tomber, à une échéance qui ne peut être fixée avec exactitude, mais fatale, dans la sujétion d'un groupe d'hommes plus aptes qu'eux à organiser un Etat et à l'administrer.

La solution du problème se ramène donc, en dernière analyse, à l'amélioration de l'individu lui-même, à l'infusion dans son esprit d'un nombre plus considérable de notions scientifiques et de conceptions positives relatives aux choses politiques et sociales, à l'accroissement, en un mot, de sa valeur en tant qu'unité, pouvant influer sur les conditions statiques et dynamiques de la société, c'est-à-dire sur la réalisation de l'ordre et du progrès.

Consacrons-lui donc quelques instants.

III

Je lisais, il n'y a pas longtemps, dans un journal, que la classe de philosophie, au lycée national, compte neuf élèves. En admettant, ce qui est peut-être mettre les choses au mieux, que cette classe soit, chaque année, également peuplée, nous avons, pour dix années, quatre-vingt-dix jeunes gens, ayant parcouru le cycle complet des études secondaires classiques, lesquelles forment la base indispensable des études professionnelles supérieures. En supposant qu'il y ait, dans tout le pays, dix établissements, y compris les quatre autres lycées de l'Etat, — et l'on conviendra que c'est nous montrer fort optimiste, — versant annuellement dans la société autant de jeunes hommes pourvus d'une instruction classique complète — et ceux-ci seuls peuvent sérieusement être mis en ligne en vue d'une modification de l'état politique et mental du pays — on parvient au total de neuf cent quatre-vingt-dix en dix ans, soit *deux mille neuf cent soixante-dix en trente ans*, ou environ *trois millièmes* seulement de la population, celle-ci, suivant les géographes, s'élevant à peu près à un million d'âmes (2). — Combien faible est ce taux !...

En France, on porte approximativement à plus de six cent mille le nombre des fonctionnaires et employés de l'Etat. Un très grand nombre d'entre eux sont munis non seulement du diplôme de bachelier, mais encore de connaissances supérieures contrôlées par un concours d'admission. La population française s'élève à trente-neuf millions environ, ce qui nous amène, en prenant seulement, pour indiquer le nombre des bacheliers employés par l'Etat, le tiers du chiffre total des employés et fonctionnaires (soit deux cent mille bacheliers) à *un deux centième* de la population; et si l'on songe à la grande quantité de jeunes gens diplômés qui entrent dans les écoles supérieures professionnelles ou dans l'industrie, quantité qui ramènerait le taux à un *centième* au moins, on comprendra combien nous sommes encore loin de compte. De un centième à trois millièmes *en trente ans*, la différence est énorme.

Si, maintenant, nous passons à l'enseignement supérieur, on pourra constater une disproportion encore plus criante. Nous n'avons que deux établissements nationaux de cet ordre d'enseignement. Combien de licenciés, chaque année, l'Ecole nationale de Droit produit-elle? Je ne sais, n'ayant jamais rencontré de statistique relative à ce point. Ne sera-ce pas encore faire une supposition très favorable que d'admettre que l'Ecole de l'Etat et les deux Ecoles libres de Droit, fonctionnant, l'une au Cap-Haïtien, l'autre aux Cayes, donnent annuellement dix licenciés. Dix licenciés par an, c'est trois cents seulement en trente ans, c'est-à-dire à peine ce qu'il faut pour combler les vides survenus, pendant ce laps de temps, dans notre magistrature tant assise que debout, dans les différents barreaux et dans les divers emplois publics qui réclament chez leurs titulaires des connaissances juridiques, — toujours en nous plaçant dans l'hypothèse où, l'état mental venant à s'améliorer, on ne pourrait plus placer dans les services de la justice que des hommes ayant, par des études suivies et régulières, acquis une sérieuse instruction juridique.

En France, il sort, chaque année, de la seule Faculté de Droit de Paris au moins un millier de diplômés, et la population n'y est que trente-neuf fois plus nombreuse que la nôtre. Ajoutons que, d'après des révélations dont il n'y a nulle raison de suspecter la véracité, la plupart des jeunes licenciés haïtiens, faute d'études classiques préalables suffisamment développées, n'ont pu asseoir leur instruction professionnelle sur une base solide.

Toutes ces données attristantes — sinon décourageantes — concourent donc, avec les considérations exposées plus haut, à nous engager à demander aux jeunes Haïtiens adonnés à l'étude un vigoureux et courageux effort intellectuel pour se donner à eux-mêmes le fonds solide et consistant de notions scientifiques et littéraires bien liées, grâce auquel ils deviendront des serviteurs avisés et éclairés de la Patrie, soit qu'ils entrent dans l'administration ou les services publics, soit que, libres artisans du progrès, ils coopèrent aux entreprises de l'initiative privée.

La diffusion des connaissances scientifiques a été, dans les pays plus avancés que le nôtre, un des traits les plus caractéristiques du dernier quart du siècle qui vient de finir. De larges courants d'idées se sont dessinés qui, prenant leur source et s'alimentant aux œuvres des maîtres de la science, ont traversé le monde de la pensée, fécondant tout sur leur passage et autour d'eux, multipliant, dans des proportions inattendues, la puissance de l'homme pour l'asservissement des forces de la nature. Les applications industrielles et sociales de la vapeur et de l'électricité ont renouvelé les conditions économiques de la société et procuré partout un surcroît de bien-être, une plus-value intellectuelle dont les Haïtiens seuls, — par suite de l'incompétence et de l'incurie de leurs gouvernants et quelque peu aussi par leur propre faute, — n'ont pas bénéficié. Notre pays, économiquement, a rétrogradé, surtout dans ces dernières années, alors que les autres Etats civilisés — malgré les lourdes charges militaires que quelques-uns supportent — viennent de traverser une phase très brillante de prospérité commerciale et industrielle. Le commerce national — qui est une des forces sociales les plus importantes, un facteur considérable de civilisation — déjà cruellement frappé sous Salomon, s'est encore affaibli depuis 1898 et, à en croire ce qui se dit et s'écrit, n'existe presque plus.

Tout cela, parce que les Haïtiens, gouvernés (3) et gouvernants — ces derniers surtout — sont restés trop complètement étrangers à la science et à ses enseignements. Assurément, — et nul ne le sent plus que moi, — il entre une grande part de mauvaise foi et de duplicité dans les mobiles psychologiques qui maintiennent les gouvernants dans l'inaction ou qui, les poussant à l'action, les engagent dans des voies parfois diamétralement opposées à celles où les ferait entrer le moindre souci réel — s'ils pouvaient l'avoir — de l'intérêt collectif. Cependant, toute réserve faite à cet égard, il est impossible de ne pas reconnaître combien leur ignorance des questions sociales et des solutions plus ou moins rationnelles qu'elles reçoivent ailleurs — ignorance assez souvent doublée de présomption — les expose à compromettre de la plus grave façon l'avenir même de ce pays.

Il importe donc que les Haïtiens — les jeunes surtout — se décident à demander à la science, pour la transformation au plus tôt de la condition politique, économique et mentale du milieu national, les ressources qu'elle ne refuse jamais à ceux qui l'interrogent avec patience et intelligence, avec aussi le sincère amour de la vérité.

Elle a été, disais-je tout à l'heure, mise à la portée de tous dans d'excellents ouvrages de vulgarisation (pour employer le mot usité, que j'aurais mieux aimé remplacer par celui de popularisation). Les petits ouvrages de la Bibliothèque utile éditée par Alcan, dont quelques-uns émanent des maîtres eux-mêmes, sont excellents et très propres à procurer un premier fonds d'instruction scientifique, en même temps qu'ils initient aux plus hautes hypothèses, aux problèmes les plus attirants posés par les savants, comme pour les relier et les couronner, au-dessus des faits d'observation et d'expérience par eux recueillis ou découverts. Cette collection date déjà d'une trentaine d'années au moins et se poursuit encore. D'autres, plus récentes, ont été inaugurées ces dernières années, comme, par exemple, celle des *Livres d'Or de la Science* où les éditeurs Schleicher frères se sont proposé de faire défiler devant le lecteur, comme en un vaste panorama animé et attrayant, le tableau des connaissances scientifiques amassées au cours du dernier siècle; chaque sujet devant être envisagé à la fois isolément et dans ses relations essentielles avec les autres. Les libraires May et Motteroz ont, de leur côté, entrepris de faire paraître, par volumes détachés, une encyclopédie populaire où tous les objets, les principales questions qui ont tour à tour ou simultanément fourni matière à l'activité esthétique, littéraire, scientifique du XIXe siècle seront abordés et traités succinctement, mais substantiellement, avec précision et compétence surtout, car beaucoup de ces petits livres seront signés de noms qui font autorité dans le monde intellectuel. Ils sont, comme ceux de la collection Schleicher, illustrés assez soigneusement et d'aspect agréable, et, en les lisant et relisant attentivement deux ou trois fois — ce qui ne demandera pas beaucoup de temps — les étudiants haïtiens (je prends ce mot dans son

sens le plus large) pourront acquérir un bon fonds de connaissances esthétiques et de science. Les uns (ceux de Motteroz) ne coûtent (brochés) que 1 franc, de même que ceux de Schleicher. Quant aux premiers (ceux de la Bibliothèque utile) on les obtient, brochés, pour 0 fr. 50 c.; cartonnés, pour 1 franc. De sorte qu'avec une modique dépense de 25 à 30 francs par an, un jeune homme studieux, décidé à ne pas se contenter de pures verbalités et à fonder, au contraire, son instruction et le jeu de ses facultés de méditation et de combinaison sur des faits positifs, des notions correspondant à la réalité des phénomènes et sur les lois qui les gouvernent, ce jeune homme, au bout de quelques années, sera en possession d'une petite bibliothèque composée de livres de bon aloi.

J'espère qu'un certain nombre d'Haïtiens utiliseront ces indications. Dans les centres avancés il n'est presque pas d'ouvrier, si minime que soit son salaire, qui n'en consacre une fraction à la satisfaction de ses besoins intellectuels. Ne serait-ce que son journal, il l'achète et le lit chaque jour. Dans les monographies ouvrières de Le Play on constate que les choses de l'esprit ont leur part dans le train journalier de l'ouvrier, et M. Yves Guyot, dans un petit ouvrage qu'il a intitulé *La Tyrannie socialiste,* produit quelques statistiques qui prouvent le même fait. N'est-il pas, après cela, permis de s'étonner un peu que l'on achète si peu de livres en notre milieu, que les productions intellectuelles y soient si peu recherchées? L'homme s'élève, sous le rapport de la dignité morale, lorsque, à côté des besoins élémentaires purement physiques, il arrive à en éprouver d'un ordre infiniment plus élevé, des besoins intellectuels, par exemple, devenus assez intenses et assez impérieux pour le porter au sacrifice, toujours relativement restreint, qu'exige leur satisfaction. Ne jamais penser à acheter des livres, c'est vraiment rester encore bien près de cet état inférieur où les tendances de l'être confinent à la pure animalité. Combien peu d'Haïtiens pourtant se laissent aller à cet acte qui relève l'individu et lui sert comme de titre d'anoblissement. A part quelques ouvrages liturgiques — paroissiens, formulaires de prières, etc.,

— qu'on retrouve presque partout, qui d'entre nous ne sait combien rares sont les livres en notre milieu.

Nous n'avons, pour une ville de près de 60,000 habitants (si ce n'est plus), comme Port-au-Prince, qu'un seul libraire (je n'en connais pas deux), et encore n'oserait-on affirmer que sa clientèle soit nombreuse. Un fait est plus éloquent que tout le reste. Nous sommes, dans le pays, pour le répéter, un million d'âmes au moins, dont l'immense majorité (les pauvres campagnards cultivateurs) est encore plongée dans les ténèbres les plus épaisses de l'ignorance, sans que personne, — ceux qui exploitent politiquement leur ignorance moins que le reste, — sans que personne songe à faire filtrer jusqu'à eux un rayon de lumière et de science. On parle couramment de classe éclairée; — et il faut entendre par là l'ensemble de ceux qui, sachant lire, écrire, compter, s'expriment avec plus ou moins de facilité en français, car plus on examine les choses de près, plus on se rend compte du peu d'étendue du groupe de personnes capables d'appliquer avec quelque suite la réflexion et le raisonnement aux choses nationales, plus, aussi, on est forcé de convenir que petit, bien petit est le nombre des hommes réellement instruits que possède notre pays. A prendre donc l'expression de « classe éclairée » dans le sens usuel, on peut admettre que cette classe renferme entre le quart et le tiers de la population. Dans les pays qui sont à l'avant-garde de la civilisation, elle compte (toujours dans la même acception) pour 90 à 96 p.100 dans le nombre total des habitants. Eh bien! sur ces 250,000 à 300,000 Haïtiens sachant lire et écrire, il s'en rencontre à peine (faisons bon compte) un millier susceptibles d'acheter des journaux. La proportion est *un trois centième* et de *un millième* pour toute la masse de la population. Comme elle est minime, en comparaison du grand nombre de journaux des pays étrangers et de leur active circulation! Et encore est-il nécessaire de noter que ce sont surtout les journaux de renseignements qui obtiennent quelques succès de vente. Un journal doctrinal qui s'impose la tâche de former l'opinion et de la diriger, est recherché quand les nécessités de la polémique l'amènent à aborder et à discuter des ques-

tions, comme on dit, brûlantes d'actualité et touchant forcément aux personnes. Hors de là, c'est à peine s'il parvient à placer régulièrement ses trois ou quatre cents exemplaires, et nous voici conduits à une proportion moitié moindre. Il va d'ailleurs de soi que si la profession de journaliste était tant soit peu lucrative, il se serait trouvé des individus pour s'y adonner avec continuité, et nous aurions eu, — sinon aujourd'hui où on ne laisse s'exercer ni la parole libre ni la libre écriture, — du moins en d'autres temps plus propices à la liberté, des journaux politiques rédigés avec soin et fournissant une longue carrière.

Quant aux ouvrages haïtiens, la demande en est encore beaucoup plus restreinte. Dans tout le pays, il ne se place guère plus de 150 à 200 exemplaires d'un ouvrage que recommandent et la notoriété de l'auteur et l'incontestable utilité des questions traitées. Assurément il peut arriver, il est même arrivé, je pense, qu'un livre de polémique où l'auteur, soit pour sa défense personnelle, soit à cause des nécessités mêmes du sujet, a dû faire intervenir des personnalités et des faits tout palpitants d'actualité, soit enlevé à un nombre plus considérable d'exemplaires, mais alors c'est la curiosité piquée et aussi peut-être, dans certains cas, la malignité du public qui trouvent leur compte et cherchent à se satisfaire dans une lecture passionnante. Dans un pareil entraînement, le goût de la littérature (j'emploie le mot dans son sens le plus étendu) et le désir de satisfaire les besoins élevés de l'esprit n'entrent évidemment pour rien, car si ce goût était suffisamment répandu, si ce désir, en dehors de quelques personnes, existait dans le public, les ouvrages d'un caractère moins militant, — dont les chapitres et les sections se développent et s'enchaînent loin des contingences de l'heure et du moment, — ces ouvrages auraient des lecteurs plus nombreux, plus empressés et, sur un million d'âmes environ, seraient assurés d'en trouver au moins 500 pour s'intéresser à eux au point de vouloir les avoir et les conserver. Je sais bien qu'un livre court de main en main et que celui qui l'achète le passe à cinq ou six autres lecteurs, mais au point de vue social et en considérant le livre, le bon

livre comme un élément susceptible de contribuer à la formation de l'esprit public, à la réforme mentale dont nous avons montré la nécessité, c'est surtout sa conservation et sa transmission aux nouvelles générations qu'il faudrait pouvoir assurer. Pour cela, il est nécessaire qu'une certaine quantité de personnes (de 500 à 1,000 au minimum) le possèdent, le gardent pour le relire à l'occasion, en faire un instrument durable d'information intellectuelle et de travail, et surtout pour le faire connaître et apprécier aux jeunes gens qui, encore en classe au moment de son apparition, se trouveront, quelques années plus tard, en situation d'être éclairés sur les manifestations, dans leur pays, de la pensée littéraire, esthétique ou scientifique, et d'y prendre de l'intérêt.

A part cette considération fondamentale, ne sent-on pas ce qu'il entre de dédain implicite dans la conduite de ceux qui, parlant de littérature nationale, de progrès intellectuel, s'abstiennent de faire figurer dans leur modeste bibliothèque, à côté d'ouvrages portant une marque d'origine étrangère, quelques spécimens au moins des œuvres où leurs compatriotes ont donné la mesure de leur culture mentale et travaillé, du même coup, à l'avancement des idées. Que penserait-on d'un Français qui, dans ses collections, n'aurait que des livres allemands, anglais ou russes ou, inversement, d'un Allemand qui ne se pourvoirait que d'ouvrages français?

L'hypothèse touche à l'absurde et semble inconcevable. Elle se réalise pourtant dans notre pays, où c'est même le cas le plus fréquent. Les bibliothèques privées y sont très rares (quant aux publiques, on sait qu'il n'en existe pas une seule) et, parmi ces très rares bibliothèques, plus rares encore sont celles où s'alignent, convenablement conditionnées, quelques œuvres haïtiennes. Assurément, les littératures étrangères que je viens de citer sont déjà sinon vieilles, du moins chargées, dans une mesure plus ou moins large, d'années et, par conséquent, de fruits. Elles ont eu le temps de se développer, de se diversifier et présentent aujourd'hui au choix de l'homme d'études ou du simple amateur un ensemble imposant d'œuvres de toutes natures et de toutes proportions. La nôtre en est à ses débuts; elle n'est pas encore constituée, n'a

pas encore trouvé et élargi ses voies — et c'est précisément à cette constitution, à cette orientation, à ce libre développement que nous devons travailler. Toute inconsistante cependant et légèrement assise qu'elle est encore, elle n'en présente pas moins, de ses premiers débuts (vers 1825) à maintenant, une suite de productions assez remarquables et dignes d'éveiller notre sollicitude. Pour modeste qu'il soit, nous devons prendre soin de ce petit patrimoine intellectuel. L'œuvre même de progrès et de consolidation littéraire et scientifique ne marchera et n'aura quelque chance de succès que tout autant que nous nous pénétrerons intimement, profondément, de l'idée de sauver de l'oubli, pour les offrir à l'étude et à la méditation des générations survenantes, les parties éparses et non encore coordonnées de notre littérature nationale (je continue d'employer le mot dans sa plus large acception).

Pour atteindre ce dernier but (préserver les travaux intellectuels d'un injuste oubli), il faut (en dehors de l'action du gouvernement dont nous avons déjà spécifié le rôle et que nous négligerons pour le moment, étant donné — insistons-y — qu'il n'est guère possible de compter sérieusement sur elle à cause de la composition défectueuse de l'appareil gouvernemental), il faut donc, premièrement, que chaque Haïtien qui comprend la nécessité et éprouve le besoin — en vue du bien public — d'alimenter son esprit d'idées et de conceptions fortifiantes, fasse, dans sa bibliothèque — et cela résolument et par principe — à côté de publications étrangères qui, par la raison ci-dessus indiquée, seront plus nombreuses, une place assez large à celles d'origine nationale. Il le fera, bien entendu, dans la mesure du possible, car beaucoup d'œuvres ont disparu de la circulation; et de celles qui subsistent il n'y a guère que quelques rares exemplaires, si rares qu'on les dit introuvables. Mais c'est ici que peut utilement intervenir l'initiative non plus des individus considérés isolément, mais des groupes, des associations, formés par eux. Nous renvoyons ce que nous avons à dire à ce sujet à la partie de cet écrit réservée à l'action collective.

Même en ce qui est des productions contemporaines, il n'est pas toujours facile de savoir où les trouver, et la bonne

volonté de l'Haïtien qui s'intéresse au mouvement intellectuel et est toujours prêt, à l'égard d'un ouvrage favorablement apprécié par la presse, à se transformer en lecteur sympathique, se heurte quelquefois à un obstacle qui provient d'une commune notion infuse aux esprits : à savoir que les livres, en Haïti, ne s'achètent pas et ne sont pas destinés à une intense circulation. Prenez, dans une *Revue* étrangère quelconque, un article bibliographique. Vous constaterez que le premier soin du critique, après avoir indiqué le titre du livre, est de donner le nom de l'éditeur, faisant par là connaître sûrement au lecteur l'adresse où il trouvera ce qu'on lui vante et recommande. Eh bien ! dans les notes et appréciations que les journaux et *Revues* de notre pays consacrent aux ouvrages, cette dernière indication, le plus souvent, est absente, si bien que l'on ne sait où s'adresser. On est alors forcé ou bien de réfréner la curiosité élevée qui pousse vers l'ouvrage, ou bien d'employer un certain temps et, par conséquent, un effort assez appréciable, à découvrir le lieu où se cache l'objet imprimé, évidemment destiné par son auteur à la diffusion la plus grande possible. Assurément l'auteur de l'étude bibliographique — que je suppose intelligente et vraie — est de ceux qui, théoriquement, pensent et soutiennent que le public devrait acheter les livres et se plaignent de son abstention à cet égard; l'idée ne lui vient cependant pas d'aider le public à vaincre, sur ce point, ses mauvaises habitudes, tant, en pratique, l'atmosphère sociale où l'homme est plongé agit sur lui et le porte quelquefois à faire instinctivement, sans y penser, des actes que, sur un examen réfléchi, sa raison condamnerait. L'atmosphère haïtienne est imprégnée, répétons-le, de cette conception toute empirique et qui résulte de données expérimentales fournies par le milieu : les productions de l'esprit sont choses de luxe, sans valeur pratique, et ne répondent à aucun besoin fondamental de l'être; l'homme d'instruction et d'études placé dans ce milieu dont il subit la pression et qui entre en réaction contre lui, puisqu'il écrit dans les journaux et recommande la lecture des bons livres, cet homme ne parvient cependant pas à s'arracher complètement sur ce point — et sur combien d'autres ! — à

l'influence ambiante et, par certains côtés, se conforme à la pensée commune de ses compatriotes. — Et nous voici encore conduits, par une autre voie, à attribuer un caractère de priorité à l'œuvre de réformation mentale de la société haïtienne, envisagée dans ses couches les plus élevées.

Voici, je suppose, l'Haïtien studieux en possession d'instruments de travail convenables, d'une collection d'ouvrages — scientifiques, littéraires, esthétiques — portant l'estampille des plus hauts esprits et capable de l'initier aux résultats auxquels, dans ses opérations les plus élevées, l'intelligence humaine est parvenue. Comment doit-il s'en servir?

Ce n'est pas tout que d'étudier les sciences et de pénétrer dans leurs arcanes. L'essentiel est de les étudier avec méthode, d'y pénétrer avec un fil conducteur qui empêche l'esprit de s'égarer au milieu des innombrables faits de détail qu'il rencontrera et le maintienne constamment en présence des grands principes généraux par lesquels ces faits s'enchaînent et se coordonnent, pour, finalement, l'amener au tableau d'ensemble où s'harmonisent les lois et les principes particuliers à chaque science. Il importe surtout de se convaincre que toutes les vérités expérimentales et rationnelles ne trouvent leur interprétation dernière et leur destination la plus générale et la plus haute, relativement à l'Humanité, qu'au sein de la science sociale, de la sociologie qui, malgré son état d'inachèvement, couronne les autres sciences et sera seule capable, parvenue à un développement suffisant, d'indiquer ou de permettre d'indiquer aux collectivités humaines la voie où elles rencontreront le bonheur avec le plein épanouissement de leurs facultés les plus élevées.

C'est donc une étude qui, — sans négliger les détails utiles et indispensables, — aura principalement un caractère philosophique, que je propose et recommande. Donner à cet égard des indications détaillées, même sommaires (4), m'entraînerait trop loin de l'objet propre de cette esquisse d'une organisation intellectuelle nouvelle, où je dois me contenter, pour le moment, de produire des considérations générales — quoique suffisamment précises — propres à éveiller dans les esprits de salutaires réflexions et à les porter à l'action sociale.

Abordons, sans plus tarder, cet autre aspect du sujet.

IV

Il existe par hypothèse, d'ici un an ou deux, dans le pays, un groupe assez nombreux d'hommes munis d'une instruction scientifique et littéraire aussi réelle que cohérente. La question se pose dès lors, de savoir comment et dans quelle direction ils doivent agir pour améliorer, disons mieux, pour essayer de transformer l'état social considéré, seulement, pour commencer, par le côté mental.

Ils ont chacun, nous le supposons aussi, un certain fonds de livres, de brochures, de journaux et de revues collectionnés et classés. Il s'agira d'imprimer à ces collections personnelles et éparses un certain caractère collectif qui les fasse sortir de l'ordre purement individuel, et entrer, dans la mesure du possible, dans la sphère des choses sociales, de constituer, en un mot, pour suppléer à la mémoire totale qui fait défaut, un commencement de mémoire collective par l'effet de quoi, les sources d'information de chacun étant mises à la disposition de tous et *vice versa*, les conditions scientifiques du travail intellectuel puissent être, toujours dans les limites du possible, réalisées en Haïti, car, avons-nous besoin de le dire, c'est par ce travail seul et les produits qui en émaneront que l'œuvre de rénovation acquerra des chances sérieuses de réussite.

Nous proposerons donc, au moment propice, la fondation de ce qu'on pourrait appeler une *société de secours intellectuels mutuels*, qui, pour ses membres et adhérents, aurait pour but de « socialiser », en quelque sorte, les instruments de production scientifique. Il ne serait pas question de réunir en un même local toutes ces bibliothèques privées, de façon à en former un seul et plus vaste dépôt d'imprimés. Non! Chacun garderait ses livres, qui se confondraient seulement avec ceux des autres dans un catalogue général, divisé et dressé suivant un plan rationnel et commode. Ce catalogue, distribué à chaque sociétaire, lui permettrait de savoir, sans longues recherches : 1° s'il existe dans le pays des travaux imprimés se rapportant à la question qu'il entreprend de traiter; 2° si oui, dans quelle collection privée se trouvent ces

travaux. A la suite de quoi il lui serait aisé de les avoir, puisque les membres, sous certaines conditions propres à les sauvegarder, se seraient engagés à se communiquer mutuellement leurs ouvrages.

Un autre mode de mise en œuvre de l'idée pourrait être adopté et combiné avec le premier : chacun se dessaisirait temporairement d'une partie de ses ouvrages, qui iraient s'unir à des portions également détachées des autres collections et prendre place, avec elles, sur les rayons d'une bibliothèque commune. Nous ne présentons là — conformément au cadre de cette étude — que les lignes tout à fait générales d'une institution appelée, si elle venait au jour, à jeter les premiers germes d'une faculté collective dont nous avons fait ressortir l'importance et dont notre société est encore complètement privée : la mémoire sociale.

Maintenant, pour l'impression même des œuvres sorties de plumes haïtiennes et leur diffusion dans le milieu — qui donne la mesure du mouvement intellectuel dans ce milieu — il sera peut-être permis d'espérer — après que la portion éclairée de notre société aura fait un sincère et profond examen de conscience et compris sous quel jour défavorable se présente une société où les productions de l'intelligence ne trouvent presque pas de débouché, parce que cette société ne lit guère et que ceux mêmes qui s'y adonnent à la lecture dédaignent la littérature nationale, ou du moins, font comme s'ils la dédaignaient, puisque, Haïtiens, ils ont des ouvrages étrangers et n'en ont pas portant l'empreinte indigène — il sera permis d'espérer, disons-nous, que le public, par ses encouragements, facilitera l'éclosion et la circulation de ces œuvres. Beaucoup de sentiments, à peine ébauchés, restent chez l'homme inactif plongés dans le domaine de l'inconscient. Il suffit parfois, pour les éveiller, leur donner de la netteté et de la consistance, d'un rayon de lumière projeté dans les profondeurs de l'âme.

Quoi! vous vous dites, vous vous croyez patriotes! Vous parlez de gloire nationale, de progrès national, et les livres de ceux qui, par leurs efforts d'esprit, honorent le plus la Patrie haïtienne, vous n'éprouvez pour leur contenu aucune

noble curiosité! Mais c'est de la Patrie que ces livres parlent. C'est le pays, ce sont ses aspects physiques, ses mœurs, ses traditions, ses lois, son histoire si tourmentée mais si glorieuse aussi à ses débuts, c'est tout cela qui apparaît dans ces ouvrages; revêtu des prestiges du style, de ses grâces, de ses couleurs et aussi de sa forme précise, nette et austère. Non! non! vous ne pouvez dédaigner, au fond de vous-mêmes, cet épanouissement, cette floraison, ces hautes manifestations de l'âme haïtienne, dans ce qu'elle a de noble et d'élevé. Vous n'y pensiez pas, voilà tout! et maintenant que vous voici avertis, votre attitude va se modifier, n'est-ce pas? vis-à-vis de la littérature nationale qui représente une force sociale, un facteur de civilisation digne du respect et de la sollicitude de quiconque porte dans la poitrine un cœur de patriote, et il faut bien admettre, n'est-il pas vrai? pour ne pas désespérer du pays, qu'il y a encore en lui quelques centaines de patriotes. Cela donne à peine une proportion de un pour mille ou pour deux mille. C'est bien peu; c'est pourtant quelque chose. Et c'est une raison de plus, ce petit nombre, pour que ces quelques patriotes agissent, sans retard, résolument et énergiquement, unissant étroitement leurs forces pour un de ces suprêmes efforts qui sauvent les peuples!...

Voici, en outre, un procédé propre à faciliter la publication des œuvres des jeunes auteurs. Quelques-uns d'entre eux font paraître, plusieurs fois par an, dans des *Revues*, des écrits qu'ils peuvent (et le public avec eux) juger dignes d'être réunis en volumes. Ils ne les font pas reparaître sous cette forme, à cause surtout des conditions de milieu que j'ai décrites. Cependant, si comme cela se pratique ailleurs, à côté du tirage de l'article comme partie d'un tout, ils en faisaient faire à part, et pour leur compte, un tirage spécial et distinct, l'écrit ainsi détaché de ceux qui l'accompagnaient dans la *Revue*, et conservé sous cette forme, pourrait être joint à d'autres tirés de la même façon. A la longue, notre jeune auteur se trouverait avoir en main la suite de ses morceaux (de prose ou de vers) parus d'une date à une autre (mettons pendant trois ou quatre ans). Il ne lui resterait plus qu'à les faire brocher ensemble et recouvrir d'une couverture appropriée pour possé-

der, en tel nombre d'exemplaires qu'il aurait voulu, un volume de mélanges qu'il présenterait au public. Ce qu'on lit au jour le jour dans les journaux et *Revues* laisse une impression assez superficielle, un souvenir plutôt fugace. Quelque temps après, on n'y pense plus guère. Un volume a pour effet — quand ces productions fugitives ont de la valeur — de nous donner d'abord le plaisir de les relire et de les apprécier plus justement, puis de faire émerger de l'ombre le nom de l'auteur, ou, s'il avait déjà quelque notoriété, d'augmenter cette notoriété en fondant sur une base plus solide son renom d'écrivain.

Ce procédé allège considérablement les frais de publication, car en librairie, c'est la composition typographique qui coûte le plus. Ce travail ayant été déjà fait pour l'impression de la *Revue*, il n'y a plus à le refaire, une composition étant utilisable un nombre presque indéfini de fois. Resteraient seulement les frais de fournitures et de tirage. Mais, pour être exécutable, notre idée appelle un changement préalable dans la forme des publications périodiques. Les *Revues* haïtiennes adoptent, je ne sais trop pourquoi, un format de proportions assez considérables, peu commode, et répondant imparfaitement aux desiderata du collectionneur. Cartonnées et réunies en volumes, elles s'établissent difficilement (ou pas du tout) sur les rayons d'une bibliothèque, et ne peuvent trouver place que sur une table, des chaises ou des étagères *ad hoc*, de sorte que la collection, après quelques années, devient passablement encombrante, peu maniable, et se prête peu aux recherches. Un format de proportions plus restreintes permettrait aux numéros réunis d'une, de deux ou de trois années, de prendre l'aspect d'un ouvrage in-8°, logeable sans trop de difficultés; il suffit, pour obtenir cette légère réforme, d'en indiquer, je crois, l'utilité, sous le double rapport mis ici en évidence : faciliter la formation graduelle de livres, de morceaux mélangés et celle de collections, qui permettent aux rédacteurs d'une *Revue* de penser que leur œuvre ne se dispersera pas aux quatre vents et fournira un utile apport de matériaux dans les constructions scientifiques et littéraires de l'avenir.

Maintenant il va de soi que l'association, la réunion en

faisceau des volontés prêtes pour le bien trouvera ici un rôle bienfaisant et fécond à remplir, et déjà les lignes se dessinent d'une *Association des écrivains haïtiens*, projetée surtout en vue de vaincre les obstacles qui s'opposent à la venue au jour et à la propagation des productions nationales. Une pareille entreprise s'encadrera d'elle-même dans un plan général d'organisation du travail mental (personnel et collectif) dans le pays.

A côté de l'action sociale par le livre et les *Revues* se placera naturellement celle qui s'exerce par les journaux, lesquels, entrant en communication plus fréquente avec le public, sont plus aptes, sinon à créer, du moins à entretenir un mouvement d'idées, à l'activer en maintenant toujours ouvert l'horizon mental de la société. — Actuellement, nous n'avons, pour ainsi dire, que des journaux de renseignements n'ayant surtout qu'une valeur documentaire — précieuse certainement et qui n'est pas à dédaigner, car le sociologue qui les lit y puise des indications d'une grande portée psychologique, révélatrices de tout un état d'esprit. Il s'y produit aussi, de temps en temps, des articles qui réclament en faveur de l'intérêt public. Mais tout cela sans ordre, sans suite, sans que l'on puisse y deviner le dessein préconçu de mener, en toute indépendance, une campagne contre les abus et pour le bien général de l'Etat. Aussi bien, on ne saurait songer, sans injustice, à demander une continuité soutenue d'action réformatrice à une presse d'information et qui se donne comme telle. Nous n'avons donc pas de journal politique prenant en main la défense des intérêts sociaux et rappelant aux gouvernants, dans un ferme et digne langage, leur devoir le plus immédiat et le plus impérieux qui est l'organisation et le développement, sous tous les rapports, des forces du pays. Non! nous n'avons pas cela, et je crois que nous ne pourrons continuer, de longues années encore, à ne pas l'avoir. Mais tout développement sur ce point m'entraînerait dans un ordre de considérations politiques et m'écarterait, — pas beaucoup, il est vrai, — du but que je poursuis ici et qui est l'accroissement, la mise en valeur des forces mentales individuelles du milieu haïtien et, consécutivement, la création

de forces collectives convergentes. A ce point de vue, les choses avanceront beaucoup mieux si ceux qui s'occupent de science et de littérature (ou qui s'en occuperont) dans la presse quotidienne ou hebdomadaire coordonnent leurs efforts et mènent simultanément — dans tous les journaux à la fois — une campagne pour l'œuvre à faire réussir. Il faudra se mettre préalablement d'accord sur les moyens d'exécution, de façon qu'il ne se produise pas de regrettables divergences.

Association pour former un rudiment de mémoire collective, association pour rendre moins difficiles les conditions de publicité et de diffusion des œuvres de l'intelligence, association pour la publication de *Revues* périodiques et de journaux indépendants, — voilà certes d'excellentes institutions et qui aideront fort, — si elles se produisent concurremment avec le perfectionnement de l'individu lui-même, — au progrès d'Haïti. A côté de celles-là, je souhaiterais voir aussi s'établir, en temps opportun, une association d'enseignement supérieur (scientifique et littéraire) qui appuierait les efforts personnels de quelques compatriotes pour s'élever à un ordre d'instruction plus haute que celle que départissent les lycées et collèges, et ferait naître le goût de ces études moralisantes en beaucoup d'autres qui n'y pensent pas, ne se sentant pas le courage de gravir, avec leurs seules forces, les sentiers qui mènent aux sommets de la pensée. Ce projet ne se présentera pas comme une chose irréalisable. Il n'est que de vouloir, de vouloir fermement et de porter, dans la création et la conduite de l'entreprise, la même volonté tenace et inflexible. Nous aurons bientôt deux compatriotes sortis de l'Ecole normale supérieure de France. Ils seront bien préparés à donner, dans une chaire, des leçons de haute littérature et d'esthétique. D'autres pourront se joindre à eux, ce qui donnera (c'est le plus difficile) les premiers éléments d'un personnel convenable. Pour les sciences, il faudra peut-être attendre plus longtemps, mais sous le mot « science » je range aussi les sciences sociales avec la sociologie générale et, pour cet ordre d'études, il serait possible d'abréger le temps d'attente. Il ne faudrait pas chercher à faire grand ! Non ! De modestes commencements conviennent ici, comme pour d'autres choses.

Une série de conférences liées entre elles, d'après un programme fixé, et se poursuivant régulièrement à jours fixes, ce serait là un début sans éclat extraordinaire, mais très avantageux et surtout très réconfortant. Qu'on veuille bien se rappeler ce qui s'est passé au sujet de l'introduction dans le pays des études juridiques et l'on restera persuadé que ce qui est ici proposé n'est pas en dehors du possible. Les virtualités du milieu social, après un an ou deux de préparation, s'y prêteraient parfaitement.

En attendant cette création, les jeunes gens studieux pourraient former des cercles d'études où se pratiquerait une sorte d'enseignement mutuel, les membres du cercle faisant, à tour de rôle, des conférences sur des sujets convenus à l'avance. Ces conférences seraient contradictoires, mais il faudrait éviter de leur donner ou laisser prendre un caractère dispersif, faisant en sorte que toute une suite de causeries se rattachassent à un même sujet, eussent un point central : en toutes choses, il faut, autant que possible, tendre à l'organisation, à la coordination, ne rien laisser à la fantaisie et à l'arbitraire.

Cette dernière indication suscite quelques réflexions sur la constitution et la conduite des associations de nature intellectuelle et morale. J'en consignerai ici deux ou trois. Quand un certain nombre d'Haïtiens se rapprochent et mettent en commun une portion de leur activité dans un but d'amélioration sociale, ils entrent en réaction contre le milieu, qui ne pousse guère à de pareilles entreprises, qui y résiste, au contraire, et dont l'influence est dépressive plutôt qu'exaltante.

Il leur faut donc déployer une énergie morale capable de contrebalancer d'abord cette force antagoniste, puis de donner, ensuite, l'impulsion nécessaire à l'œuvre naissante pour la maintenir et la faire marcher. Réaction égale à l'action du milieu, puis supplément de force pour déterminer le mouvement dans la direction et vers le but choisis, — telle est la mesure de la force totale à déployer.

Inutile de dire que lorsque l'on rencontre devant soi l'hostilité spéciale — ouverte ou dissimulée — de l'autorité gouvernante, les obstacles deviennent plus considérables et né-

cessitent un déploiement d'énergie encore plus grand. Laissons ce cas et restons dans celui des seules influences générales de milieu où entrent, du reste, celles du gouvernement, car on ne saurait l'abstraire du milieu social dont il est un facteur si important.

Réagir contre la mentalité ambiante! Ce premier point entraîne de suite cette conséquence (entre quelques autres) : se soustraire aux habitudes d'irrégularité qui caractérisent, au premier chef, le milieu haïtien. Nous répétons assez souvent que l'Haïtien ne sait pas obéir aux lois, sans nous rendre peut-être assez compte de la vérité foncière et surtout de la généralité de cette proposition. L'irrespect de la loi, de la règle établie se montre couramment dans les actes de l'existence sociale, depuis ceux des gouvernants jusqu'à ceux du plus humble particulier, et les exemples ne sont pas rares où des secrétaires d'Etat ont dû se retirer du gouvernement uniquement parce qu'ils tenaient la main à l'exécution de prescriptions légales qu'ils n'entendaient pas laisser tenir pour non existantes. Quant aux associations de la nature de celles dont nous nous occupons, lesquelles se meuvent dans une zone intermédiaire entre celle de l'individu et celle de l'Etat, combien d'entre elles n'ont pu subsister et aboutir à leurs fins pour cette seule raison que les sociétaires s'abstenaient de respecter et d'exécuter les statuts qu'ils s'étaient librement donnés! Et cette chute se comprend, car le respect de la loi, la volonté de se conformer à ses ordres sont parmi les plus actifs des éléments moraux qui créent les agrégations humaines et les empêchent de se dissoudre. Comment peut-on espérer remonter un courant social, si, par certains côtés importants, l'on se met en conformité avec les forces qui déterminent ce courant. Du jour où, dans une association de bonnes volontés, l'irrégularité, l'inobservance des statuts commencent à s'introduire, chaque membre se met à penser que c'est tout à fait comme dans l'autre société, la grande, la société politique et nationale qui nous enveloppe tous, et, là-dessus, ne manque pas, dorénavant, de modeler sa conduite d'après ce type général dont l'association, qu'il a contribué peut-être à fonder, ne lui offre plus qu'un exemplaire réduit. De non-conformiste

qu'on s'était promis d'être, au moins pour une catégorie d'actes, on devient conformiste, et on ne résiste plus au courant général qui emporte tout. Par là, les associations manquent la première partie de leur tâche, la rectification d'une des pires défectuosités des mœurs publiques, et si elles parviennent à se soutenir et à fournir une carrière plus ou moins longue, c'est dans des conditions d'inexactitude, d'irrégularité, avec des à-coups, des périodes de torpeur, présentant à l'observation quelques-uns des déplorables phénomènes par lesquels se distingue la République haïtienne. Pour éviter de si fâcheuses déviations, mieux vaudrait, pour les associations qui se proposent un objet élevé, éviter de se donner, dès le principe, des statuts complets et développés. On poserait, par quelques formules générales, les grandes lignes de la constitution sociale; on en définirait le but, et, pour le reste, on s'en remettrait au temps, laissant se former des habitudes, des usages qu'on essaierait de consolider, par la suite, par des règles écrites. On aurait, de cette façon, un règlement en grande partie de formation coutumière et qui, à ce titre, aurait peut-être plus de chances d'être réellement et scrupuleusement exécuté. Quant à croire qu'il soit possible de fonder et de faire durer, en la développant, une œuvre de réformation et de progrès sans se mettre en opposition avec les mœurs sociales entachées, par-dessus tout, de ce défaut capital : la non-observation des lois, — sans maintenir, jusqu'au bout, sa ligne de conduite et d'opposition, je crois qu'il faut renoncer à pareil espoir. On pourra faire quelque chose, oui! et ce sera toujours mieux que rien. Par le fait seul de se grouper en société dans un but désintéressé et sous l'impulsion d'idées progressistes, on fait déjà œuvre bonne et qui tranche, par sa nature, sur les phénomènes ordinaires de l'existence sociale en Haïti. Je n'ignore et n'oublie pas, qu'on veuille bien le croire, ce qu'il faut de courage moral et de décision de caractère rien que pour aborder de telles entreprises et les mettre en train. Mais voyons! faut-il se laisser condamner, par la nature temporaire des choses, à des efforts sans cesse annihilés, sans cesse renaissants, soit sous la même forme, soit sous d'autres formes? Ne convient-il pas raisonnablement

d'aviser à entreprendre — sur des bases solides — une action vigoureuse, continue, sans à-coups, ni rebroussements, ni éclipses, et qui ait pour effet de déterminer un changement décisif dans les façons d'être, de penser, d'agir, de la société haïtienne? Je le crois, et mon devoir — sans vouloir décourager les bonnes volontés qui s'emploient comme elles peuvent — est de livrer aux ouvriers — présents et futurs — de l'œuvre de salut le résultat général de mes méditations sur les conditions premières d'une action collective sérieuse et profonde, — et ce résultat est celui que j'ai essayé de consigner dans cette étude et qui se résume dans les propositions suivantes. Pour commencer l'œuvre de rédemption nationale, il importe :

1° D'ébranler sur ses fondements la mentalité de la société haïtienne telle qu'elle existe actuellement, afin de pouvoir, par l'introduction et la propagation dans le milieu social de principes revêtus du cachet de la science et coordonnés entre eux, opérer la rénovation intellectuelle de ce milieu, de façon que certains faits si déroutants pour la conscience et la raison ne puissent plus s'y produire;

2° De commencer, pour assurer les assises d'une forte action en ce sens, par faire accéder à l'instruction supérieure (scientifique et littéraire) un beaucoup plus grand nombre d'Haïtiens qu'il n'y en a en ce moment possédant cette instruction;

3° D'instituer des œuvres, des associations qui, faisant converger toutes les forces agissantes vers un même point à la fois, rendront l'action de ces forces progressistes d'autant plus puissante et efficace ;

4° De ne jamais oublier que, entrant en réaction contre le milieu, il faut se garder soigneusement de céder, si peu que ce soit, à la plus mauvaise tendance de ce milieu, à l'une des plus dissolvantes, celle qui, du haut en bas, se traduit par l'inobservance des lois, la propension à ne reconnaître aucune règle fixe, et a pour effet d'introduire partout l'arbitraire et le caprice individuels.

Notre pauvre pays traverse une période trop attristante pour que la réflexion ne s'éveille pas dans les esprits et ne

les amène à reconnaître que les forces vives de la société haïtienne s'épuiseraient avant longtemps, si un tel état de choses devait encore se perpétuer longtemps.

Les solutions violentes — il faut se le dire — ne donneraient pas de résultats avantageux, dans les conjonctures où nous nous trouvons, si jamais on commettait la faute d'y recourir. La violence ne fonde rien de durable, et quand elle débarrasse momentanément une société d'un mal, c'est quelquefois pour la jeter, plus tard, dans des maux plus intolérables encore.

Il faut donc s'armer de courage et de patience, et attendre, quelque pénible qu'il soit à des cœurs patriotes de voir, en pleine paix, un pays plein de ressources de toutes sortes, au lieu d'avancer, au lieu même de se maintenir aux points précédemment atteints, rétrograder sous quelques rapports et présenter au monde ce spectacle d'une République sans presse libre, d'un pays essentiellement agricole sans charrues, d'une île merveilleusement placée au point de vue du trafic international sans commerce national prospère et sans voies de communication, d'un Etat militaire où il n'existe pas un seul établissement d'enseignement militaire et dont l'armée, par conséquent, serait impropre, en présence d'une agression extérieure, à remplir son rôle défensif, d'un pays à suffrage universel où les écoles d'instruction primaire sont dans le pire état. Ce sont là des constatations bien affligeantes. Malgré tout, il faut attendre.

Mais faut-il attendre en se croisant les bras, sans rien faire, sans essayer de secouer les influences néfastes qui s'appesantissent sur le pays? On sait bien qu'en ce qui me concerne, je réponds à la question par la négative, et beaucoup de compatriotes la résolvent sans doute comme moi.

J'ai grand'foi dans la force de l'opinion publique. Et si une opinion homogène et cohérente parvenait à se constituer chez nous, et si cette opinion, ce qui n'est nullement impossible, trouvait un organe ferme, résolu, modéré, bien des choses changeraient qui, aujourd'hui, offusquent et choquent ceux qui ne sauraient détourner leur pensée du bien public. Et pourquoi cet organe ne surgirait-il pas? Quelle prise aurait-

on sur un journal dont le directeur, faisant abnégation de toute ambition personnelle, s'abstenant de viser inutilement aucune personnalité ombrageuse, porterait la discussion et la maintiendrait dans la sphère des intérêts généraux du pays?

Seulement, il faut bien le confesser, cette opinion publique, puisant sa force dans des principes solides et éprouvés, n'existe pas à l'heure actuelle. Ce directeur de journal muni de sagesse, de désintéressement et de patriotisme, notre milieu le fournirait-il, et, s'il le fournissait, se sentirait-il suffisamment soutenu? Je ne sais.

Commençons donc par le commencement et travaillons à former des patriotes et une conscience collective élevée dont les manifestations se traduiront par des courants d'opinion charriant des idées et des sentiments communs de probité, de liberté, de justice, de solidarité, qui, ayant leur source dans l'âme même de la nation, feront reculer l'arbitraire, l'ignorance, la mauvaise foi qui s'opposent à son avancement.

Février 1901. J. DEVOT.

NOTES

(1) De 1843 à 1847 (Soulouque), il y a eu une suite de secousses et l'on peut dire qu'il n'y a eu, pendant cette période de temps, qu'une seule oscillation dont la durée a été de quatre années. De 1847 à 1859, oscillation dont l'amplitude a duré douze années et qui peut se décomposer en deux autres : de Soulouque président à Soulouque empereur, puis de celui-ci à son successeur. En 1859, secousse qui renverse Soulouque et permet l'établissement d'un nouveau régime, lequel ne dure guère plus de huit années et laisse la place à un gouvernement qui traverse une période pleine de bouleversements et de catastrophes, et succombe après deux ans environ de luttes militaires. Le nouveau gouvernement se maintient près de quatre années et celui qui lui succède en 1874 (Domingue) est renversé en 1876 et remplacé par un autre dont la durée n'atteint pas quatre années. Salomon, élu en 1879, règne pendant dix ans. Il est chassé du pouvoir en 1888 et remplacé en 1889, après une insurrection de toute la partie Nord et Nord-Ouest de la République contre le gouvernement organisé à Port-au-Prince, par

Hippolyte, qui accomplit presque complètement les sept années pour lesquelles il avait été élu. — Sous Soulouque et son successeur, comme sous tous les autres, y compris Salomon, il y eut des insurrections, des révoltes, des guerres, soit civiles, soit étrangères (celles-ci avec la Dominicanie; — il est vrai que les Dominicains étaient plutôt considérés par Soulouque comme des insurgés). — Sous Hippolyte, il y eut, à Port-au-Prince, un complot suivi d'un commencement d'exécution et qui fut vite réprimé. Depuis lors (1891), le pays est en paix. C'est donc notre dixième année de paix non interrompue que nous comptons en ce moment et l'on voit combien peu cette période — appréciable comme longueur — de calme politique a été mise à profit pour l'élaboration du progrès national. — La paix matérielle n'est pourtant pas une fin *en soi;* ce n'est que la condition préalable, indispensable, du développement de la civilisation d'un peuple. Quand on ne l'a pas, on doit tendre de toutes ses forces à l'obtenir; mais une fois obtenue, il faut la rendre féconde, cette paix, par un travail intelligent d'organisation et de bonne administration.

(2) Des estimations plus récentes portent la population à près de treize cent mille âmes (1,300,000). — Ce chiffre rend encore moins élevée la proportion d'hommes instruits que le pays a ou peut avoir — si les choses restent en l'état où elles sont actuellement.

(3) Le principal reproche que l'on peut adresser à notre commerce national, c'est d'être resté trop éloigné de l'idée d'association, de n'avoir pas pensé à créer, pour ses intérêts, un organe collectif de protection et de défense.

(4) Ce que je puis faire dès maintenant, c'est de recommander aux jeunes compatriotes qui voudront suivre mes conseils de se placer, pour la coordination de leurs études scientifiques, sous la haute direction d'Auguste Comte, dont trois leçons (celles où il expose ses vues philosophiques générales) sont du reste inscrites dans le programme de la classe de philosophie du Lycée national de Port-au-Prince. — Son *Cours de Philosophie positive* a été condensé en deux volumes in-8° par Harriet Martineau, et se trouve, 10, *rue Monsieur-le-Prince*, au prix d'environ 16 à 18 francs les deux. — Je recommande aussi un excellent livre — tout plein de cœur — de M. Célestin de Blignières : *Exposition abrégée et populaire de la Philosophie positive, etc.;* Chamerot, éditeur, rue des Jardinets, 13; il est de format in-18 et ne coûte pas plus de 4 à 5 francs.

En présentant et en recommandant l'œuvre de Comte, je dois déclarer qu'en ce qui concerne l'application de ses idées et de ses principes à notre pays, j'aurais bien des réserves et des distinctions à faire. — Mais, ceci dit, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'au point de vue de l'exploration rationnelle des sciences et de leur utilisation pour l'éducation de l'esprit, Comte est le meilleur guide qu'on puisse trouver. Avec lui, l'esprit d'ensemble reste prépondérant, les connaissances se trouvent hiérarchiquement organisées et l'on ne court pas le risque de se laisser aller aux tendances dispersives.

AUGUSTE COMTE EN AMÉRIQUE

Il y a maintenant bientôt cinquante ans qu'Auguste Comte écrivit à l'éditeur de la *Revue méthodiste*, de New-York, la lettre du 4 février 1852, qui fut publiée la même année dans le second volume de sa *Politique positive* (page XXIII). Sa lettre fut motivée par ce qu'il appelait « une appréciation consciencieuse, par un éminent adversaire », de la *Philosophie*. Cette appréciation avait été publiée dans la *Revue méthodiste* du mois précédent (janvier 1852). Comte rappelle le fait qu'il avait lui-même songé, étant tout jeune homme, à s'expatrier aux Etats-Unis, ayant été invité par le général Bernard — sur l'instigation du président Monroe — à ouvrir des négociations en vue de constituer un corps de professeurs pour une école polytechnique projetée à Washington. Le projet n'eut pas de suite, et Comte, comme nous le savons, ne quitta jamais la France de sa vie (Robinet, *Vie*, p. 120).

Trente-six ans après ces infructueuses négociations, Comte en appela de nouveau à ses lecteurs aux Etats-Unis. Dans la préface du second volume de sa *Politique*, en date du 2 mai 1852, faisant allusion aux centres positivistes qui ont surgi au milieu d'éminents conservateurs américains, spécialement à Philadelphie et à New-York, il dit :

« Une situation exceptionnelle interdit en Amérique tout recours politique aux diverses répressions matérielles, et même aux influences théologiques, dont les principaux organes y dirigent nécessairement l'agitation métaphysique. Ainsi préservés de la double illusion qui vicie notre routine officielle, nos frères d'Amérique ont dû mieux apprécier le caractère fondamental de l'anarchie occidentale, plus grave que partout ailleurs, malgré les apparences contraires. On y a donc senti plus tôt l'impossibilité de surmonter les tendances commu-

nistes spontanément émanées de toutes nos impulsions sociales, autrement que d'après le libre ascendant du Positivisme, seul capable de procurer partout une sage satisfaction aux divers instincts de régénération. Cette unique issue de notre périlleuse transition est déjà conçue dignement par les nobles citoyens américains, qui, de plus en plus, invoquent la religion positive au nom de l'ordre profondément menacé, mais en acceptant d'avance la juste discipline morale qu'elle impose aux riches. »

Comte emploie le même langage dans sa troisième circulaire (janvier 1852) :

« Les principaux conservateurs des Etats-Unis d'Amérique ont noblement invoqué la religion positive comme leur seul abri systématique contre les tendances subversives de la plus anarchique des populations occidentales, dans un milieu qui d'abord exclut toute répression matérielle. Ils acceptent dignement les sévères obligations morales que leur imposera le nouveau pouvoir spirituel, en retour du juste respect qu'il obtiendra pour leur libre emploi d'une richesse socialement possédée. »

Dans sa lettre à l'éditeur de la *Methodist Review*, lui demandant de consulter son « noble client spirituel et principal patron temporel », Horace Binney-Wallace, de Philadelphie, Comte écrit :

« De tous les clergés qu'engendrera la décomposition, d'abord spontanée, puis systématique, du monothéisme occidental, celui des Etats-Unis me semble, en général, être aujourd'hui le seul qui possède un véritable pouvoir spirituel, c'est-à-dire une autorité, à la fois mentale et morale, toujours résultée de l'assentiment volontaire d'un public affranchi de toute contrainte matérielle. Si son efficacité sociale ne devient pas plus décisive pour la réorganisation moderne, je n'impute cette insuffisance, ni à ses ministres, ni même à sa population, mais surtout à l'irrévocable impuissance d'une religion radicalement incapable d'embrasser le véritable ensemble de l'existence qu'elle doit systématiser, même en s'y bornant à la vie individuelle, réellement inséparable de la vie collective. »

Tout cela a été écrit il y a presque cinquante ans, et, dans cette moitié de siècle, de grands changements se sont produits. Les Etats-Unis occupent maintenant une superficie dix fois plus vaste, et ont une population au moins trois fois plus grande. Le public qui y lit est infiniment plus nombreux, proportionnellement, qu'en Europe, et le développement des sectes religieuses, épiscopaliennes, presbytériennes, et latitudinairiennes, a été remarquable et constant. Les luttes entre le Travail et le Capital ont pris, là, une forme plus violente que sur le vieux continent. Les lecteurs de Comte savent bien que les événements n'ont que trop souvent montré l'exagération de l'optimisme de ses prévisions, et leurs erreurs manifestes, au moins sous le rapport du temps. Bien entendu, sa connaissance de l'Amérique était extrêmement réduite, et se bornait à quelques généralisations, assez rapides, de jugements communs. Mais ses aptitudes géniales à découvrir les tendances sociales, et son détachement de tout parti pris national, ou de système, donnent un singulier intérêt à ses pronostics, même les plus superficiels, et à ses analyses abstraites d'une société donnée.

Il n'est que trop clair que Comte exagéra grandement le nombre et l'importance de ces Américains qui avaient porté un grand intérêt à sa philosophie, et étaient préparés à l'accepter comme leur chef. Il faut se souvenir que sa synthèse religieuse était dans son germe, et tout à fait inconnue par delà l'Atlantique. Depuis la première institution du *Subside*, pendant cinquante ans, il y a eu des groupes permanents de positivistes organisés, en France et en Angleterre, qui ont continué, sans interruption, mais sur une petite échelle, la propagande et le plan du fondateur. Il existe maintenant beaucoup de ces groupes dans différentes villes d'Europe, d'Amérique centrale et du Sud. Aux États-Unis, il s'est produit, dans la même période, des mouvements variés, en divergence plus ou moins distincte avec le plan de la *Politique*, mais sans qu'aucun d'eux ait été continu ou permanent. Comte ne disposait que de maigres moyens pour apprécier la mobilité et le cours de toutes les choses américaines, le va-et-vient continuel de la population, son ardeur à accueil-

lir de nouvelles idées, et la facilité avec laquelle ce peuple passe d'un intérêt à l'autre. Le besoin de stabilité dans tous les groupes, et d'adhésion à des opinions fixes, est, sans aucun doute, extrême, en Europe. Mais, aux Etats-Unis, cette tendance à la mobilité est bien plus prononcée. Comte n'aurait guère pu prévoir combien de groupes positivistes, et semi-positivistes, étaient destinés à surgir, aux Etats-Unis, et à disparaître.

D'un autre côté, Comte saisit, avec une étonnante perspicacité, le caractère dominant de la pensée américaine : indépendance de tout contrôle de l'Etat, ou de toute autorité officielle, de toute pression d'Eglise établie, d'académie, ou d'université. Une de ses remarquables assertions est celle-ci : de toutes les communautés chrétiennes, le clergé des Etats-Unis est celui qui subsiste le plus véritablement par le libre assentiment du public, sans aucune autorité officielle pour le maintenir. Ceci est, bien entendu, en contraste manifeste avec la situation de n'importe quel pays d'Europe, où les Eglises et académies d'Etat, sont presque universelles, et où les Eglises dissidentes elles-mêmes, sont plus ou moins mêlées aux partis politiques et aux riches corporations.

Aux Etats-Unis, les corps enseignants et ecclésiastiques, subsistent et se gouvernent d'eux-mêmes. Il n'y a, ni académie d'Etat, ni Eglise d'Etat, d'aucune sorte. L'Eglise catholique elle-même, qui est la plus importante de toutes les communautés chrétiennes, est bien plus autonome et bien plus fermée, aux Etats-Unis, que partout ailleurs. Et quant aux communions évangéliques, elles prennent la couleur du prédicateur de chaque chapelle, lequel reconnaît rarement une autorité quelconque, temporelle ou spirituelle, entre lui et l'esprit divin.

Il y a donc, en Amérique, un état de réceptivité pour les nouvelles idées, qui serait extrêmement favorable à la diffusion de la pensée positiviste, en dépit de la prédominance de l'orthodoxie biblique, s'il n'était aussi fréquemment neutralisé par la fluidité de l'opinion, laquelle fluidité est causée par cette réceptivité même, et l'absence de toute autorité répressive. La masse de la population d'origine anglaise adhère

encore à la vieille tradition protestante, avec une foi peut-être encore plus marquée qu'en Angleterre, pour les croyances et la révélation; mais cette masse est divisée en tant de communions presque équivalentes, et ces communions sont si complètement indépendantes de toute assistance extérieure et de tout pouvoir politique, que, dans toutes les grandes villes, et dans la plupart des Etats, la pensée religieuse est essentiellement libre. L'immense proportion des catholiques — qui se chiffre par un dixième, ou même, peut-être, par un huitième du total de la population; — la grande immixtion d'Allemands et autres sceptiques, juifs russes et sectaires; l'étrange confusion entre immigrants de races et de religions, pour la plupart en révolte, tout cela tend à déblayer le terrain pour le développement intellectuel.

M. Bryce n'exagère pas la situation quand il dit (ch. ciii) que, de toutes les différences entre le Vieux Monde et le Nouveau, la plus saillante est le fait, qu'aux Etats-Unis, le Gouvernement n'a absolument rien à voir avec n'importe quelle question ou corporation ecclésiastique. « Tous les corps religieux sont absolument égaux devant la loi, non reconnus par la loi, si ce n'est comme associations volontaires de citoyens privés. » M. Bryce montre plus loin combien complètement les chefs spirituels de toutes les congrégations américaines sont forcés d'être dépourvus d'influence temporelle, ou de relations avec les partis ou les classes. Dans le chapitre cxii, M. Bryce résume ainsi ses conclusions :

« Il n'y a là aucune querelle d'Eglise ou de secte. Aucune Eglise établie ne considère dédaigneusement les dissidents, du haut de ses titres et de ses richesses, et n'en parle comme s'ils étaient des entraves à son œuvre. Aucun dissident ne poursuit une Eglise établie, dans un esprit de méfiante jalousie, ou ne cherche à la renverser. Entre les catholiques romains et les protestants, il n'y a guère d'hostilité; on y trouve même parfois de la coopération pour des projets philanthropiques. Le sceptique n'est plus banni de la société, et les discussions sur les principes de la chrétienté et du théisme sont conduites dans un bon esprit. Il n'y a pas de pays au monde où soit plus complètement appliqué le principe de Frédéric le Grand, que cha-

cun doit être libre de gagner le ciel comme il lui convient. Cette impression de paix religieuse, aussi bien que la liberté religieuse qui prédomine partout, sont des calmants pour l'Européen surexcité, et ne contribuent pas peu à adoucir les existences des gens du peuple. » (*American Commonwealth*, iii, 612.)

Les treize années qui se sont écoulées depuis la production de ces paroles ont beaucoup accentué les tendances qu'elles indiquent, et, en Amérique, le progrès se compte par décades, et non par siècles. L'Amérique est le foyer de la libre pensée, en dépit de l'influence du puritanisme et du développement du catholicisme. Cinquante années ont amplement justifié cette assertion hardie de Comte : « De tous les clergés émanés du monothéisme occidental, celui des Etats-Unis est le seul ayant un véritable pouvoir spirituel, basé sur le libre assentiment d'un public émancipé de toute contrainte extérieure. » Ceci est aussi vrai du clergé catholique — qui jouit d'un « américanisme » bien plus réel que n'importe quel « gallicanisme » rêvé en France, — que des baptistes, unitariens ou juifs. J'ai trouvé, dans toutes les grandes villes, des sociétés éthiques, vigoureuses, intellectuelles et nombreuses, visant toutes à une discipline de la vie basée sur la moralité positive, sans dogmes théologiques. J'étais constamment invité à faire, dans ces sociétés, des conférences sur les principes positivistes, et on me demanda plusieurs fois de conférer des sacrements positivistes. En réalité, l'impression que j'ai emportée, est qu'il y a maintenant un désir de connaître la philosophie d'Auguste Comte, plus grand et plus sérieux en Amérique, qu'en Angleterre. Et je croirais volontiers qu'il y existe également un meilleur terrain pour le développement du Positivisme.

Je ne veux pas dire que j'aie trouvé là, des sociétés organisées de positivistes, ou même beaucoup d'hommes disposés à accepter ce nom. Peut-être l'absence de groupes pouvant comporter l'appellation de « sectes » est-elle en elle-même un avantage. Mais, en Amérique, il n'y a pas d'Eglises officielles ou d'académies privilégiées, cherchant ardemment à prouver qu'elles ont des titres pour défendre ce qu'elles prétendent être l'orthodoxie religieuse et scientifique. Comte a été peu lu

en Amérique ; aussi n'a-t-il été travesti ou accusé par aucun clergé d'une communauté quelconque. Le Positivisme n'est encore que peu compris, mais il n'a pas été ridiculisé par les autocrates de corporations privilégiées.

Et quand nous parlons de l'Amérique, il ne faut pas oublier le grand progrès du Positivisme au Mexique et en Amérique du Sud, au Brésil, au Pérou, en République Argentine, où il a exercé une grande influence sur le monde officiel. En considérant l'ensemble des continents transatlantiques, il semble que ceux qui y vivent dans le souvenir d'Auguste Comte, sont plus nombreux qu'en Europe. Les vives espérances que le Maître avait formées il y a cinquante ans, ne sont peut-être pas très éloignées de la réalisation, si nous appliquons ses prévisions à l'hémisphère transatlantique pris en bloc.

Frederic HARRISON.

(Traduit de la « *Positivist Review* » du 12 Saint-Paul 113, par A. R.)

LA CRISE MORALE

ET LE POSITIVISME (1)

TROISIÈME PARTIE

DE QUELQUES APPLICATIONS

VI

La crise du mariage.

Il n'en faut pas douter : plusieurs faits graves conspirent contre la constitution et l'office social de la famille.

Nous avons dénoncé l'industrialisation de la femme incorporée à l'outillage des grandes puissances économiques. Sans parler ici de l'influence qu'elle exerce sur les salaires et de la part qui lui revient dans les chômages, nous rappelons que l'extension de ce fléau tend à faire de la vie de famille le privilège de la richesse. Conséquence odieuse et grosse des pires désordres.

Dans le même sens toutes les nécessités et toutes les suggestions qui, hors du prolétariat, privent ou éloignent la femme d'un *intérieur* ne peuvent qu'affliger et troubler quiconque considère l'intégrité du foyer comme la pierre angulaire de l'ordre social et du bonheur.

D'autre part une évidente cause de désorganisation est le

(1) Voir la *Revue Occidentale* de novembre 1901, de janvier, de mars, de mai et de septembre 1902.

divorce mental et trop souvent moral qui divise l'homme et la femme dans un grand nombre de ménages en apparence très unis. Ils ont reçu des éducations contradictoires. L'homme est émancipé ou croit l'être; il a des convictions philosophiques ou se contente d'un doux scepticisme. La femme élevée par l'Eglise reste, même avec une orthodoxie douteuse, pénétrée de son esprit et fidèle à sa direction. Dissonance irrésoluble si, comme c'est le cas le plus fréquent, la philosophie de l'homme, purement négative ou seulement insuffisante, ne peut pas plus répondre aux besoins du cœur que la religion de la femme ne peut satisfaire aux exigences de la raison. Source de constant malaise, de souffrance même si les époux ne se résignent pas à la privation de toute vie spirituelle commune, de dégradation pour le lien conjugal s'ils en prennent leur parti. Germe corrupteur qui gâte et vicie à la racine même toute l'éducation des enfants. Le pis est que maintes fois les parents transmettent et perpétuent au grand dam de l'avenir le mal présent dont ils sont victimes par des transactions comme celle-ci : *Monsieur* fera du fils un libre penseur et l'enverra soit à l'école laïque, soit au lycée; *Madame* élèvera la fille dans la religion catholique, apostolique et romaine et la mettra soit à l'école congréganiste, soit au Sacré-Cœur. Il va sans dire que *Madame* ne se fera pas faute de gémir tout haut devant sa fille sur l'irréligion de son mari et de son fils, cause de damnation, tandis que *Monsieur* ne se gênera pas pour railler devant son fils avec plus ou moins de délicatesse la dévotion de sa femme et de sa fille.

Mais ces divers dissolvants et d'autres encore que nous pourrions signaler agissent sur la famille par le dehors. Elle est en outre entamée, compromise ou menacée par le dedans, c'est-à-dire dans ce qui est sa base même, son nœud vital : l'institution du mariage. C'est sur ce point que nous voulons insister. Nous voulons dire les périls que font courir à la famille aussi bien les erreurs et les sophismes qui altèrent ou détruisent le principe du mariage que les abus ou l'inconscience observés couramment dans la manière dont il est pratiqué. A cet égard il est des usages consacrés tout aussi vicieux que certaines idées nouvelles.

Est-ce que vraiment l'ouvrage de tant de siècles aurait été vain? Est-ce que l'évolution plusieurs fois millénaire qui a conduit péniblement l'union des sexes de la primitive animalité au point où la civilisation occidentale a porté le mariage humain serait comme non avenue? Ne va-t-elle pas au contraire, en dépit de déviations passagères, de velléités révolutionnaires qui tendent à une véritable régression, reprendre sa marche ascensionnelle dans le même sens?

Les origines du mariage furent peu glorieuses. Nous n'avons pas à en rougir si nous mesurons le chemin parcouru. On l'a déjà remarqué : il est plus honorable d'être un animal très perfectionné qu'un ange déchu.

Sans doute, à vrai dire, ni un peu d'altruisme ni une certaine durée de fait n'ont jamais totalement manqué aux relations sexuelles dans l'espèce humaine. N'observons-nous pas l'un et l'autre dans ces mêmes relations chez plusieurs espèces animales? Mais nous ne devons pas nous dissimuler le rôle prépondérant de l'appétit, de la violence et de la ruse dans les primitives unions, ni la précarité de ces unions trop longtemps soumises aux jeux de la force et du hasard.

Le mariage proprement dit n'apparut d'abord, apportant quelque régularité dans les rapports des sexes et procurant un minimum de protection à la femme, que comme l'attribution *exclusive* d'une ou plusieurs femmes à un ou plusieurs hommes. Ce fut une primitive notion de *propriété* appliquée à la possession des femmes. Les femmes y gagnèrent d'être tant bien que mal défendues par leurs propriétaires contre la faim et contre les agressions, elles et les enfants nés d'elles. Mac-Lennan résume ainsi les informations recueillies sur une peuplade océanienne : « Les indigènes guerroient pour se procurer des captifs et des captives. *Ils mangent les uns et épousent les autres.* » La possession exclusive de la femme, *prix d'un combat singulier* ou part attribuée à chaque membre mâle de la tribu victorieuse dans le *butin de guerre*, a été un fait suffisamment généralisé même parmi des populations moins sauvages que les anthropophages cités par Mac-Lennan. Ce fait de la propriété d'une ou plusieurs femmes reconnue au profit de tel ou tel homme se développe, se trans-

forme et produit des conséquences variées. Le père propriétaire de sa fille peut la vendre. Elle peut être épousée par voie d'*achat* ou recueillie dans un *héritage*. Le mariage a commencé, convenons-en, par procéder d'un principe analogue à celui de l'esclavage qui fut, lui aussi, à l'origine, un progrès relatif. Mais cette servitude de la femme fut plus tôt qu'on ne pourrait le penser adoucie par un peu de cette tendresse que l'union sexuelle assez prolongée fait naître spontanément même chez les hommes les plus voisins de l'animal.

Cependant on peut constater à travers les siècles et les progrès de la civilisation, dans les usages populaires, dans les cérémonies, dans les lois mêmes, les vestiges vivaces des premières mœurs. Il est facile d'observer le long des âges et chez les peuples cultivés la persistance de symboles, de rites, de coutumes où survit la trace du rapt, de la conquête ou de l'achat considérés comme générateurs du mariage. On a souvent cité à ce propos certaines formes de mariage à Sparte, à Rome et ailleurs. Mais est-il bien sûr que nos propres mœurs et nos propres lois ne présentent aucune application inconsciente de l'ancienne idée du mariage conçu comme l'exercice d'un droit de propriété de l'homme sur la femme?

Par cela seul que les relations sexuelles furent réglées, quelque léonin qu'ait été ce règlement au profit de l'homme, le sort de la femme et des enfants en fut amélioré; car tout valait mieux pour eux que l'extrême précarité des rapports primitifs. Mais le mariage polygamique, nous entendons celui qu'il faut appeler *polygynique* pour l'opposer aux différentes formes de la *polyandrie*, le seul qui compte réellement dans l'histoire de l'Humanité, en fondant la constitution de la famille sur la paternité, réalisa un progrès sérieux en procurant plus de sécurité matérielle à la femme, plus de chances de survie, et plus de protection aux enfants. Peu importe qu'il eût été à l'origine *endogamique* ou *exogamique*. Il eut dans tous les cas sur la polyandrie et sur ce qu'on a nommé assez improprement le *matriarcat* l'avantage de mettre plus de stabilité relative dans le lien conjugal et de faire de la famille tout entière un groupe plus consistant et plus fort. De bonne heure et dès les âges fétichiques il tempéra plus ou

moins la servitude de la femme et des enfants eux-mêmes par le minimum de sympathie que l'exercice de la fonction maritale et de la fonction paternelle ne pouvait pas manquer d'éveiller.

De bonne heure aussi et dès les mêmes âges un élément religieux est entré généralement dans la formation des mariages. Il tient à la religion de la tombe et du foyer, au culte des ancêtres, des pénates. L'épouse entrant dans la famille de son mari, accédait au culte de ses ancêtres et, si elle lui donnait des fils, elle lui donnait les futurs continuateurs de son sacerdoce domestique. De là, pour le mariage et pour la femme, un germe de dignité que les temps développeront lentement mais sûrement.

Qu'on ne s'y trompe pas. Dans les sociétés polygamiques le fait même de la polygamie ne fut jamais universel. Outre que la chose eût été matériellement impossible, même en tenant compte de la mortalité plus grande des mâles par le fait de la guerre, on n'épousait plusieurs femmes que si on pouvait les nourrir. La polygamie fut le privilège de la richesse, et la possession d'un grand nombre de femmes fut la marque de la puissance et du commandement, le luxe des castes supérieures dans les pays à castes. Les monogames de fait furent toujours nombreux, peut-être les plus nombreux. Mais il suffisait que, dans une société, la polygamie fût consacrée par les lois et par la religion, qu'elle fût la prérogative du rang et de la fortune, que le mariage monogamique fût le mariage du pauvre pour que cette société fût caractérisée comme polygamique.

L'institution et la consécration de la monogamie, telles que nous la présente l'antiquité gréco-romaine, constituent un pas décisif dans l'histoire du mariage et dans l'histoire de la civilisation elle-même. Parmi les éléments de supériorité qui élevèrent la civilisation helléno-italique au-dessus non seulement des sociétés fétichiques et astrolatiques, mais encore des théocraties et des grandes monarchies de l'Orient, il n'en fut pas qui touchât plus au fond des choses que la constitution monogamique de la famille.

C'est que, malgré tous les tempéraments et correctifs, mal-

gré l'adoucissement des mœurs, malgré la discipline religieuse, les vices inhérents à la polygamie demeurent : condition quasi servile de la femme, les épouses en général réduites à n'inspirer qu'un amour inférieur et partagé, et vouées à des rivalités sans noblesse dans la vie humiliée du harem, les enfants trop nombreux, divisés entre eux, mal liés au père et mal induits à respecter leur mère, la famille enfin pas assez cohérente et trop étendue, avec un chef dont le pouvoir est trop grand et les devoirs trop dispersés. Une telle constitution apporte de sérieux obstacles à cette réciprocité de réaction morale entre la famille et la société qui est une condition essentielle de civilisation supérieure.

C'est en grande partie à la monogamie, combinée avec la survivance en toute sa force de la religion du foyer à travers l'évolution polythéique, que les sociétés helléniques et latines doivent d'être devenues des *cités*, de vraies *patries*. La monogamie n'exerça pas non plus une faible influence sur l'essor intellectuel de la Grèce et sur l'élaboration juridique de Rome. Mais ce que nous devons avant tout retenir c'est le progrès considérable des conceptions relatives au caractère du lien conjugal, à celui de l'épouse, au rôle de la mère, et l'amélioration graduelle du traitement appliqué aux femmes par les lois et par les mœurs.

Voyez les chefs-d'œuvre de la poésie hellénique. On y trouve d'admirables types, dont les littératures de l'Orient polygamique, y compris la Bible, ne nous offrent aucun équivalent : telles l'Andromaque, la Pénélope et l'Arété d'Homère, l'Alceste d'Euripide et d'autres encore. Cependant il semble bien que dans les pays grecs les réalités pratiques retardèrent assez longtemps sur les idéalisations des poètes. Le gynécée, certes, fut toujours supérieur au harem ; mais il ne paraît pas avoir en fait permis à la femme mariée d'étendre son action au delà de ce que nous appelons aujourd'hui le ménage. On connaît l'anomalie suivant laquelle dans la brillante et noble Athènes il se fit entre la femme légitime et l'*hétaïre* un partage d'influence trop souvent à l'avantage de celle-ci, à qui, suivant l'expression de Démosthène, on demandait « les voluptés de l'âme ».

Rome, moins intellectuelle mais plus sociale, nous montre, malgré les incapacités légales atténuées par la suite, la femme légitime, la *mater familias*, la *matrona*, investie presque d'une magistrature domestique et, dans bien des cas, exerçant une sérieuse action sociale au moins par l'éducation des enfants. Il est superflu de rappeler l'exemple classique de Cornélie. « Nous n'avons pas honte, dit Cornélius Nepos, de conduire nos femmes dans les repas auxquels nous assistons. Nos mères de famille voient le monde. La femme tient le premier rang dans sa maison à côté de son mari. » Le point important à noter, c'est que, malgré la répudiation et le divorce, les jurisconsultes romains en arrivèrent à pressentir l'idéal de l'union indissoluble, quand ils définirent le mariage : *consortium omnis vitæ*, la communauté de toute l'existence.

Le moyen âge chrétien trouva cette formule dans l'héritage romain. Il en dégagea la règle impérative du mariage indissoluble expurgée en droit, sinon toujours en fait, de la répudiation et du divorce.

Il ne faut méconnaître ni exagérer la part du Christianisme, et plus spécialement de l'Eglise catholique, dans le progrès moral que le moyen âge marque sur l'antiquité même gréco-romaine pour tout ce qui touche au mariage et à la femme. En exaltant non seulement chez la femme, mais aussi chez l'homme, la pureté dont la civilisation polythéique ne faisait pas grand cas, bien qu'Athènes eût voué son principal culte à la vierge Pallas Athéné et que les licteurs des consuls romains abaissassent les faisceaux devant les vestales, le Christianisme et l'Eglise ont fait beaucoup pour élever la femme à ses propres yeux et pour la défendre un peu plus contre le libertinage masculin. En faisant du mariage un sacrement institué par Dieu lui-même, il lui a conféré une dignité nouvelle et a étayé l'indissolubilité du lien conjugal d'un argument hors de pair aux époques de foi profonde. Mais il faut voir la contre-partie. L'esprit et le texte des enseignements chrétiens, en réaction violente contre les mœurs dissolues de la décadence gréco-romaine, condamnent la « chair » et l'amour, sans distinctions ni nuances, comme des instruments

de perdition aux mains de Satan. Dominés par le souci du salut individuel et de l'éternité, et aussi, pendant longtemps, par l'attente de la fin du monde, ils ne peuvent que juger au moins secondaire l'intérêt de perpétuer l'espèce, de fortifier par la vie de famille une vie sociale tellement provisoire et tellement vaine. L'Eglise ne considéra donc le mariage que comme une concession à la faiblesse humaine, une sorte de part du feu malheureusement inévitable, et proclama la supériorité, la plus grande efficacité pour le salut de l'état de célibat, de la virginité (1). De là à voir dans la femme le danger moral par excellence, un foyer de corruption, « le vase d'impureté » dont parlent les pères, il n'y avait qu'un pas.

Par bonheur, à côté du catholicisme, d'autres éléments sociaux vinrent soit en fortifier et compléter son action bienfaisante, soit neutraliser les vices de sa doctrine et de son enseignement.

Dans les classes dirigeantes, le régime féodal fut en Occident favorable à la femme. Il développa la vie intérieure plus que ne l'avait fait aucun régime antérieur. Il permit à la personnalité de la femme de s'accuser davantage, lui attribuant en tout ce qui tient à la propriété et même dans l'ordre politique, si intimement lié à la propriété, des prérogatives qui accrurent beaucoup son influence. Les mœurs chevaleresques, corrigeant heureusement la logique chrétienne, cultivèrent au profit de la femme la tendresse et le respect. Et, si l'histoire regardée de plus près aujourd'hui nous montre dans les châteaux même de la meilleure époque plus d'un abus et plus d'une licence, l'appréciation qu'a faite Auguste Comte du régime féodal comme facteur du progrès quant au caractère et à la condition de la femme reste vraie, pour qui s'en tient aux faits les plus généraux, ceux qui importent en sociologie.

En ce qui concerne la masse, un grand fait domine tout le moyen âge : l'affranchissement relatif et graduel des travailleurs d'abord des villes, puis des champs. L'esclavage antique eut pour effet de priver un nombre considérable d'hommes

(1) Par d'autres voies, une variété de féminisme, à la fois révolution naire et mystique, conduit à une conception analogue.

d'une vie domestique digne de ce nom. Ce fut là un de ses traits les plus haïssables. La libération personnelle des artisans urbains, le remplacement dans les campagnes de l'esclavage par le servage qui liait au sol l'individu avec sa famille, ensuite la transformation progressive du serf en vilain, donnèrent aux gens de travail un foyer trop souvent misérable, pas toujours respecté, mais un foyer tout de même. L'activité industrielle prit une importance que la civilisation essentiellement militaire de l'antiquité n'avait pas connue; mais elle se développa sous la forme d'arts, métiers et « marchandises » exercés suivant le mode dispersif dans de petits ateliers ou boutiques, où le maître-ouvrier ou marchand mettait lui-même « la main à la pâte », travaillant seul ou secondé par un, deux ou trois compagnons, apprentis ou aides. La plupart du temps l'atelier ou la boutique se confondait avec le logis, et l'homme y opérait sous l'œil et avec l'assistance morale, voire matérielle, de sa femme. Le mariage devint ainsi, même pour les humbles, une société morale de l'homme et de la femme. Celle-ci se rapprocha d'autant plus de l'homme en valeur et en dignité, fut d'autant plus appréciée par lui et exerça d'autant mieux sur lui son action affective qu'à la différence de la vie militaire, la vie industrielle, telle qu'elle fonctionna longtemps sous des formes presque familiales après l'affranchissement personnel des travailleurs et avant la naissance des grandes entreprises, établissait entre les deux conjoints une plus réelle communauté d'existence et une plus grande similitude de destinée.

Il faut donc en toute justice distinguer ce qui revient au catholicisme, au régime féodal et aux mœurs industrielles dans l'évolution qui, au moyen âge, éleva le mariage humain à un degré de fixité et d'efficacité morale qu'il n'avait jamais atteint auparavant.

Il n'en est pas moins vrai que le premier déclin du catholicisme apporta le germe de la crise dont le mariage souffre aujourd'hui. L'institution paraissait trop solidaire des dogmes et de l'autorité spirituelle au nom desquels on la consacrait non sans quelque inconséquence. Le protestantisme fut la première forme systématique de l'œuvre négative qui devait

peu à peu saper toutes les anciennes disciplines. Et cependant il a sa part dans le perfectionnement du mariage. En donnant à la femme un plus vif sentiment de sa personnalité intellectuelle et de sa responsabilité religieuse il a mis à la racine du mariage une plus sérieuse et moins inégale liberté du choix et dans la vie conjugale une plus active réciprocité de contrôle moral raisonné. Double progrès auquel il convient d'ajouter la suppression du confesseur comme tiers en permanence dans l'intimité des époux. En revanche il prive l'action morale de la femme du point d'appui d'une discipline spirituelle extérieure et supérieure à la famille. En outre ses tendances de plus en plus individualistes devaient porter atteinte à la stabilité du mariage si laborieusement acquise en fondant le principe du divorce et en le rendant de plus en plus facile.

La Révolution française consacra, elle aussi, le divorce au nom du droit individuel. Mais, d'autre part, elle a apporté au monde la conception nouvelle et singulièrement féconde de la destination sociale du mariage considéré comme une institution purement humaine. Grâce au mariage civil la légitimité des unions, la dignité, les devoirs et les droits de la femme épouse et mère, la condition des enfants ne dépendent plus, aux yeux de la société, d'une consécration théologique quelconque et deviennent, par suite, le patrimoine commun de tous les hommes et de toutes les femmes, pourvu qu'ils se soumettent à l'intervention sociale, de quelque église qu'ils soient ou quelque incrédulité qu'ils professent et pratiquent. Ce résultat est de première importance.

Cependant la métaphysique individualiste ne pouvait pas s'arrêter dans son œuvre négative. Elle devait la pousser dans tous les domaines jusqu'au bout de sa logique. Il fallait s'attendre à ce que le mariage ne fût point épargné par elle. Elle l'a trouvé mal défendu et, qui plus est, compromis comme d'autres institutions et règles morales par des croyances et des disciplines dont le patronage devient de jour en jour davantage une cause de faiblesse et de discrédit. Sans préméditation, car ceux mêmes qui la professent avec le plus d'outrance sont le plus souvent aussi purs dans leurs intentions que dans leur vie, elle bénéficie de

concours qui n'ont rien de philosophique, étant puissamment aidée par la coalition des passions et des intérêts inférieurs.

Sur la pente tracée par elle il y a des degrés, sans doute, et beaucoup, de très bonne foi, pensent pouvoir s'arrêter à telle étape supérieure à qui la seule vision du point extrême de la descente est insupportable.

Il y a d'abord ceux qui s'en tiennent à de fausses assimilations juridiques, à la théorie du mariage-*contrat*. Donc le mariage ne serait qu'un contrat entre un homme et une femme. Dès le début, la théorie se heurte à ce principe : *Il n'y a que les choses qui sont dans le commerce qui peuvent être l'objet des conventions.* (Code civil, art. 1128.) Car il semble malaisé de soutenir que les obligations et les fins du mariage sont des choses *dans le commerce.* Mais passons. Si le mariage n'est qu'un contrat, il est résiliable soit pour inexécution des conditions, soit *par consentement mutuel,* sauf à réparer comme on pourra le préjudice causé *aux tiers.* Et voilà déjà le divorce pour causes déterminées au sens le plus large et le divorce par consentement mutuel pleinement justifiés.

D'ordinaire les individualistes juristes ne vont pas plus loin. Mais ils manquent de logique. C'est un autre principe qui se dégage de l'ensemble de notre droit contractuel que l'engagement à perpétuité des services personnels est contraire à l'ordre public, donc non valable. Si le mariage n'est qu'un contrat de services réciproques, il faut, pour que ce contrat sans terme ne soit pas contraire aux principes de l'ordre public en matière de conventions, que chacun des contractants puisse le dénoncer en tout état de cause, sauf à devoir des *dommages-intérêts* (!) au contractant ou aux tiers lésés. C'est le divorce à volonté ou, pour le moins, le divorce *pour incompatibilité d'humeur* qui se trouve ainsi motivé. De ce divorce-là à l'*union libre* la distance est assez faible. Nous ne voyons guère le moyen de résister longtemps à ces déductions, si l'union conjugale n'est qu'une convention entre deux personnes et ne regarde qu'elles.

La nécessité même de régulariser, d'authentiquer la filia-

tion humaine ne suffirait pas pour les infirmer *toutes*. Car, sans parler de l'union libre, il ne serait pas impossible à la rigueur de concilier la détermination de la situation juridique des enfants et de leur condition *matérielle* avec un mariage facilement résiliable.

Mais voici une autre théorie. L'union des sexes ne doit être fondée que sur l'*amour*, qui seul la justifie. Du jour où l'amour cesse d'un côté ou de l'autre, l'union doit cesser, sans quoi elle est pour celui, pour celle surtout qui n'aime plus une intolérable servitude, une cause d'avilissement. Du jour où naît un autre amour, un nouveau lien doit pouvoir se former. Chez plus d'un défenseur de cette doctrine elle est, disons-le bien vite, autre chose que la philosophie du libertinage ou encore la thèse romantique et passablement défraîchie de la passion souveraine. Elle se rattache souvent à un idéalisme transcendant et très antisocial, semblable à celui qui a défrayé en grande partie la littérature scandinave de notre temps. Il y a plus : chez quelques femmes elle est une forme de l'intime répugnance qu'éprouve la délicatesse féminine pour des rapprochements sexuels même autorisés par la loi et par l'Eglise, que n'accompagne plus aucune sympathie. Mais il est possible de donner une satisfaction légitime à ce sentiment profondément respectable autrement que par l'union libre ou le divorce à volonté, remèdes pires que le mal. Souhaitons qu'une meilleure éducation des deux sexes permette de corriger sans éclat ce que nous appellerons le code intime du mariage.

Nous ne nous arrêterons pas à des conceptions inférieures, à des formes plus basses de l'individualisme à outrance appliqué aux choses de l'amour, du mariage et de la famille. La révolte contre toute limitation de l'arbitraire personnel, la destruction, au moins théorique, de tout frein social et de toute règle se sont naturellement donné carrière dans ce domaine. Elles vont jusqu'à l'anarchisme pur, c'est-à-dire pratiquement, en dépit de certaines illusions, jusqu'à l'omnipotence de l'appétit, de l'intérêt et, en fin de compte, de la force. Descendez jusqu'au fond du désordre, vous y trouverez la tyrannie.

L'un et l'autre sont en germe dans la notion purement individualiste du mariage. Nous devons lui opposer la notion positiviste, à la fois la plus sociale et la plus favorable à la femme qui fût jamais enseignée aux hommes.

Il est temps qu'elle soit répandue au moment où, sur ce grave sujet, le désarroi des idées a déjà entamé les mœurs. Car il ne faudrait pas compter pour l'enrayer sur « les croyances déchues qui depuis longtemps compromettent tout ce qu'elles garantissaient jadis ». (Auguste Comte.) Leur insuffisance ne date pas d'hier.

« Les chants licencieux des troubadours, écrit encore Auguste Comte, nous attestent que, dès la fin du moyen âge, les vaines protestations du sacerdoce étaient impuissantes contre les graves atteintes qu'une critique superficielle apportait déjà à la sainteté du lien conjugal... Rien n'est donc plus choquant que l'aveugle prétention de la théologie à conserver la tutelle des dogmes domestiques qu'elle n'a pu préserver d'une discussion anarchique. » (*Politique positive; Discours préliminaire*, chap. IV.)

Il est temps qu'une doctrine scientifique rétablisse l'intégrité du mariage sur des motifs purement humains. Il est temps que, le prenant au point de son évolution organique où l'a trouvé la crise révolutionnaire, elle justifie et dirige son évolution ultérieure dans le sens, conforme à son histoire et à sa destination, d'une plus parfaite unité et d'une fixité mieux assurée, mais aussi vers une égale liberté pour l'homme et la femme dans le choix mutuel avant l'union, comme vers une égale dignité et une plus juste réciprocité de devoirs dans l'union même.

Plus que tout contrat la formation du lien conjugal exige un consentement également libre et également réfléchi des deux côtés. Mais le mariage est bien autre chose qu'un simple contrat. Il est normal qu'un mutuel amour et en outre d'autres harmonies de sentiments et de pensées dont on parle moins unissent les époux. Mais il n'est pas vrai que le mariage ait pour fin exclusive la satisfaction de l'*amour*, et l'on ne peut songer à en subordonner la durée à la fragilité et à la mobilité des passions, même si elles sont d'un ordre élevé.

Le mariage n'est pas une affaire purement privée. Il est la plus fondamentale des institutions.

Il a une destination sociale et une destination morale.

Le Positivisme consacre tout d'abord les fins biologiques du mariage, la procréation et la conservation des enfants. Mais, à ses yeux, ces fins biologiques sont des fins sociales. Car il s'agit de fonder et de perpétuer l'être collectif famille à l'existence et au développement duquel est intimement liée la vie même de la cité. Or cet être collectif, comme tout vivant, a autant besoin de continuité que d'unité. Voilà déjà motivées l'intervention sociale dans le mariage, la monogamie et la stabilité de l'union conjugale.

Celles-ci sont de toute nécessité pour assurer l'éducation et la protection *commune* des enfants par le père et la mère unis. L'éducation véritable, la formation et le maintien d'une âme exige la coopération totale, continue, indéfinie d'un homme et d'une femme. L'influence morale exercée par l'union des parents sur les enfants doit, pour rester efficace, se prolonger bien au delà de la majorité. Sans quoi, ce n'est pas seulement l'autorité des conseils présents qui est compromise, mais, par voie rétroactive, celle des directions antérieures. Rien ne vaut d'autre part l'action liée des parents pour consolider l'entente fraternelle entre les enfants devenus hommes. Ce qui importe fort à la cohésion des familles et, par suite, à la cohésion sociale.

En dehors de toute considération des enfants le mariage un et stable garantit seul la sécurité de la femme. Car la femme a besoin de compter sur un lien viager, pour être rassurée sur son sort matériel, sur son lendemain, sur sa vieillesse. Elle a besoin d'y compter pour sa sauvegarde personnelle contre les autres et quelquefois contre elle-même. Elle a besoin d'y compter pour l'exercice de sa fonction économique qui est, avant tout, de conservation et de prévoyance. Elle a enfin besoin d'y compter pour son action sociale qui, même entendue au sens le plus large, veut, pour être accomplie avec le minimum de risques et le maximum de fruit, un foyer fixe et bien défendu comme siège et comme moyen.

L'unité et la fixité du lieu ne sont pas moins requises pour assurer la dignité de la femme dans l'amour : et ici nous touchons à la destination proprement morale du mariage. Dans les rapports sexuels, la vraie femme, si éprise qu'on la suppose, doit toujours faire violence à sa pudeur. Seul le mariage, avec sa consécration et ses fins supérieures, avec son cortège de mutuelles obligations, permanentes et définitives sanctionnées par la société, lui permet de le faire sans se diminuer à ses yeux, sans se sentir une chose conquise, livrée ou exposée par sa faiblesse à l'irrespect et à l'inconstance de l'homme suivant la loi purement animale. La femme plus que l'homme se donne dans l'amour et de telle façon que, pour n'être pas l'aliénation de sa personne morale, ce don doit, ennobli par son irrévocabilité même, sous la réserve de graves et étroites exceptions, et compensé par l'irrévocabilité corrélative des engagements de l'homme, rester en quelque sorte dans le patrimoine indivisible du couple conjugal et ne point risquer d'être colporté comme un bagage banal dans nous ne savons quel vagabondage ultérieur.

C'est dans la conception morale du mariage conçu en soi, indépendamment même du grand intérêt de la génération humaine et de l'éducation des enfants, que Comte a dépassé les religions et les philosophies connues.

Il y voit la plus intime et la plus complète association qui puisse unir entre eux deux êtres humains de façon à réaliser le type le plus achevé de vie altruiste que comporte l'imperfection de notre nature. Par elle deux moitiés d'humanité, pour ainsi dire, se complètent pour former l'élément social par excellence. Et une telle union ne peut exister qu'entre un homme et une femme en raison même de leurs différences physiologiques et psychiques.

Fondée sur l'amour, le respect et l'entière confiance, fortifiée par la plus heureuse diversité des aptitudes au service de fins exactement communes, elle est pour eux la forme la plus parfaite du concours volontaire. Ainsi caractérisée elle doit assurer leur culture morale réciproque, leur éducation mutuelle prolongée autant que la vie, leur perfectionnement lié. L'idéal du mariage est de faire la combinaison de deux cœurs,

de deux esprits, de deux caractères, la synthèse de deux consciences en une conscience supérieure. Mais laissons la parole à notre Maître :

« Les différences naturelles des deux sexes, heureusement complétées par leurs diversités sociales, rendent chacun d'eux indispensable au perfectionnement de l'autre. Chez l'homme dominent évidemment les qualités propres à la vie active avec l'aptitude spéculative qui en est inséparable. Au contraire, la femme est surtout vouée à la vie affective. L'une est supérieure en tendresse comme l'autre pour tous les genres de force. Nulle intimité ne peut se comparer à celle de deux êtres aussi disposés à se servir et à s'améliorer mutuellement à l'abri de toute rivalité habituelle.....

« Sans doute, le sentiment conjugal émane d'abord, surtout chez l'homme, d'un instinct sexuel qui est purement égoïste et sans lequel pourtant l'affection mutuelle aurait d'ordinaire trop peu d'énergie. Mais le cœur plus aimant de la femme a beaucoup moins besoin en général de cette grossière excitation. Dès lors, sa pureté supérieure réagit heureusement pour ennoblir l'attachement masculin. La tendresse est en elle-même si douce à éprouver que, quand elle a commencé sous une impulsion quelconque, elle tend à persister par son propre charme après la cessation de la stimulation initiale. Alors l'union conjugale devient le meilleur type de la véritable amitié qu'embellit une incomparable possession mutuelle. Car l'amitié ne peut être complète que d'un sexe à l'autre, parce que là seulement elle se trouve exempte de toute concurrence actuelle ou possible. Aucune autre liaison volontaire ne comporte une pareille plénitude de confiance et d'abandon. Elle est donc la seule source où nous puissions goûter entièrement le vrai bonheur humain consistant surtout à vivre pour autrui. » (Auguste Comte, *Politique positive; Discours préliminaire*, chap. IV.)

Si nous avons choisi ce passage, ce n'est pas, certes, qu'il épuise toute la doctrine d'Auguste Comte sur ce sujet. Mais il montre en quelques lignes à la fois très simples et très nobles les réalités élémentaires sur lesquelles il a édifié son admirable théorie positive de l'éducation viagère et du perfec-

tionnement moral continu de la femme par l'homme et plus encore de l'homme par la femme dans le mariage.

De tout ce que nous venons de dire de la nature et des fins du mariage les conséquences sont faciles à tirer. Elles impliquent, dans la formation même du mariage, l'intervention publique et, autant que possible, solennelle de la société. Avec raison, Auguste Comte la veut double. Il démontre avec force la nécessité d'une consécration légale, obligatoire, au nom de la cité, de la Patrie, sans acception de croyances, de cultes, ni d'opinions. Mais il tient en outre à une consécration *religieuse* (au sens positiviste, c'est-à-dire purement humain du mot), celle-ci toujours facultative, au nom de l'Humanité même.

Une seconde conséquence c'est, dans la grande généralité des cas, la durée viagère du mariage, d'ailleurs monogamique.

« Cette union fondamentale, dit Auguste Comte, ne peut atteindre son but essentiel qu'en étant à la fois exclusive et indissoluble. Ces deux caractères lui sont tellement propres, que les liaisons illégales tendent elles-mêmes à les manifester.

. . . .

Aucune intimité ne peut être profonde sans concentration et sans perpétuité; car la seule idée du changement y provoque. Entre deux êtres aussi divers que l'homme et la femme, est-ce trop de notre courte vie pour se bien connaître et s'aimer dignement?..... » Toutefois — « l'esprit sagement relatif du Positivisme lui permet d'accorder sans aucune conséquence énervante des concessions exceptionnelles qu'interdisait le caractère nécessairement absolu de toute doctrine théologique. Une telle philosophie peut seule concilier l'indispensable généralité des diverses règles morales avec les exceptions motivées qu'exigent toutes les prescriptions pratiques ». (*Politique positive; Discours préliminaire*, chap. IV.)

C'est la question du *divorce* résolue avec fermeté mais sans intransigeance. Ce qui caractérise le divorce, rappelons-le, ce n'est pas la cessation nécessaire d'une cohabitation qui est devenue intolérable et trop souvent une cause de scandale aux yeux des enfants mêmes; c'est la dissolution du mariage qui permet à l'un comme à l'autre des époux de contracter

une nouvelle union légitime du vivant de son premier conjoint. Il constitue à vrai dire une polygamie successive.

Pour apprécier du point de vue social et moral une institution, une pratique, il ne suffit point d'en considérer les effets directs et particuliers. Il en faut nécessairement envisager les conséquences indirectes et générales. Il en faut mesurer les répercussions.

On a trop beau jeu contre le divorce quand on invoque l'argument des enfants. Ses partisans les plus déterminés n'en contestent pas la force; ils passent outre, voilà tout, cherchant à se persuader que la situation des enfants de parents séparés n'est pas préférable à celle des enfants de parents divorcés. C'est cependant une erreur. Il n'est pas niable que la séparation de corps qui est, elle, en bien des cas inévitable, fait aux enfants une condition fort malheureuse. Mais combien plus grande encore est la détresse morale des enfants qui, grâce au divorce et aux remariages qu'il autorise, voient la place de leur père qui n'est pas mort prise par un autre homme ou une étrangère assise au foyer qu'a dû quitter leur mère vivante ! Se rend-on assez compte des mille conflits qu'aucune solution judiciaire ne peut assez prévenir et dont ces innocents sont la matière consciente et souffrante? Quel désastre souvent pour leurs intérêts et toujours pour leur éducation ! Quels perpétuels déchirements d'âme pour ces pauvres petits ! Il est rare que toute leur vie n'en subisse pas les effets douloureux et démoralisateurs.

— Soit, dira-t-on. Mais voici deux époux dont l'un a de justes griefs contre l'autre ou qui sont seulement mal assortis et malheureux. L'un d'eux aime ailleurs; peut-être tous les deux. Ils n'ont point d'enfants. Pourquoi chacun d'eux ne pourrait-il, par le divorce, s'ouvrir une issue vers le bonheur et recommencer sa vie ? Le divorce, en pareil cas, ne lèse personne. — Pardon : il lèse la société ou du moins la société, en l'autorisant, se lèse elle-même dans la constitution de la famille entamée et dans l'institution du mariage mise en péril. La famille et le mariage ne peuvent remplir tout leur office social, si l'unité et la fixité du lien conjugal ne sont pas garantis. Or, ce que voient les partisans du divorce, c'est

qu'il peut être un remède à des situations individuelles très malheureuses, mais exceptionnelles ; ce qu'ils ne voient pas, c'est qu'il compromet gravement par avance la solidité des mariages d'une manière générale dans le présent et dans l'avenir; car il les rend déplorablement fragiles dans un nombre indéterminé de cas par le sentiment qu'il donne de la facilité avec laquelle ils peuvent être dissous et par la tentation d'en provoquer ou préparer la rupture. On l'oublie trop en effet : si l'état de séparation n'est pas enviable, l'état de divorce, avec la liberté complète qu'il rend aux époux, est plus séduisant ; et la seule possibilité de le réaliser produit des suggestions bien propres à fortifier des passions ou à donner corps à des calculs qui, sans elles, auraient avorté dans l'obscurité du for intime faute de laisser entrevoir une issue régulière.

On ne saurait trop méditer cette courte phrase de Comte, qui énonce une profonde vérité morale : *La seule idée du changement y provoque.*

Deux choses ont fait la fortune du divorce dans l'opinion française. D'abord il est rejeté par l'Eglise catholique, d'où il résulte que les plus émancipés risquent à le combattre d'être taxés de cléricalisme. Ensuite, les romanciers et les auteurs dramatiques, qui ont tant contribué à le rendre populaire parmi nous, l'ont exclusivement montré comme le libérateur de la jeune femme mariée malgré elle ou inconsciemment à un coquin ou à un butor, qui la rend cruellement malheureuse jusqu'au jour où elle rencontre l'homme qui l'aime et qui la comprend. Et le cœur généreux de notre peuple, justement indigné contre le mari, justement pitoyable à la femme, ne comprenait pas que la victime ne pût pas être démariée et épouser l'autre. Il ne voyait pas une contre-partie plus fréquente : la femme vieillissant plus vite que l'homme et celui-ci, soit pour satisfaire de tardives passions, soit pour contracter un mariage plus riche ou qui flatte davantage sa vanité ou qui seconde mieux son ambition, s'ingéniant par des manœuvres savantes, peut-être réussissant par une odieuse persécution à se procurer la cause de divorce qui lui permet de se débarrasser de sa femme parce qu'elle a cessé

de plaire ou qu'elle est un obstacle à l'accomplissement de ses honteux desseins.

Voilà les raisons à peine effleurées pour lesquelles nous repoussons d'abord, bien entendu, le divorce à volonté ou pour incompatibilité d'humeur et le divorce par consentement mutuel. Quant au divorce *pour causes déterminées* tel que l'a rétabli la loi française, nous nous permettrons de penser, et les faits de tous les jours le prouvent, qu'il présente encore de graves dangers. Chacun sait quel abus peut être fait, quel abus est fait de la regrettable élasticité de motifs tels que *les excès, les sévices et les injures graves*, et à quelles collusions ils donnent lieu. Le divorce pour excès, sévices ou injures graves n'est trop souvent que le divorce par consentement mutuel déguisé. Nous allons plus loin et nous croyons qu'il est excessif et imprudent de faire d'un fait *isolé* d'adultère une cause suffisante de divorce, quelque condamnable que soit l'adultère en lui-même.

Mais nous ne nous cantonnons pas, comme d'aucuns le pensent, dans l'inflexibilité d'un principe sans tempérament, d'une règle sans exceptions.

Auguste Comte n'a admis qu'un cas de divorce : celui que la loi française énonce : *Une condamnation à une peine afflictive et infamante* (1). En ce qui nous concerne, nous admettons que le divorce puisse être autorisé encore dans d'autres cas graves, également exceptionnels; et nous croyons rester ainsi fidèle à l'esprit de notre doctrine qui, suivant les expressions déjà citées d'Auguste Comte, *peut seule concilier l'indispensable généralité des diverses règles morales avec les exceptions motivées qu'exigent toutes les prescriptions pratiques.* Et nous ajoutons que, d'ailleurs, la règle légale ne peut pas être aussi rigoureuse que la règle morale.

Ce n'est pas le lieu d'entrer, au cours de ce travail d'ensemble, dans une détermination concrète des cas pouvant donner ouverture à une demande de divorce. L'essentiel est qu'ils soient restreints et précisés de telle façon : 1° qu'ils ne puissent être insidieusement provoqués à la charge de l'un

(1) Voir le *Catéchisme positiviste*, 3e partie.

des époux par celui qui a intérêt au divorce et ne se prêtent pas aux stratagèmes de l'un d'eux ou à l'entente frauduleuse de tous les deux; 2° qu'ils portent par leur existence même une telle atteinte au principe et à la destination du mariage, qu'il y ait plus de scandale à laisser subsister l'union viciée à ce point qu'à la rompre complètement; 3° que l'époux *contre lequel le divorce sera prononcé* pour l'une des causes ainsi déterminées en soit gravement disqualifié, frappé d'*indignité*. Il est rationnel qu'il y ait pour de tels motifs une *déchéance* du mariage, comme il y a pour certains faits une déchéance de la puissance paternelle. Il faudrait que celui qui l'a encourue fut sûr de subir la flétrissure de l'opinion; et nous estimons qu'il conviendrait d'y associer des *incapacités légales*, y compris l'incapacité de contracter une nouvelle union, au moins durant un certain nombre d'années. La sentence qui prononcerait le divorce *contre* quelqu'un aurait ainsi un caractère quasi pénal.

Dans les autres cas, la séparation de corps nous paraît suffisante.

Le Positivisme attache une telle importance à la fixité du lien conjugal que, par une règle, purement morale d'ailleurs et non susceptible d'aucune consécration législative, il a voulu en étendre le bénéfice *au delà même de la mort*, « en faisant consacrer par nos mœurs, quoique sans aucune vaine injonction légale, le veuvage éternel, complément final de la vraie monogamie. L'instinct vulgaire a toujours honoré, même chez l'homme, cette scrupuleuse concentration du cœur »... (Auguste Comte, *Politique positive ; Discours préliminaire*, chap. IV) (1).

Il faut lire dans l'œuvre même d'Auguste Comte (*Politique positive* et *Catéchisme positiviste*) les pages sublimes qu'il a consacrées à ce sujet, montrant, sans mysticisme, mais avec le légitime idéalisme positif qui est la marque propre de sa doctrine morale, toute la vertu éducative, toute l'efficacité

(1) Toujours relatif, Auguste Comte a prévu qu'en certains cas le survivant pourrait être exceptionnellement relevé par le pouvoir spirituel compétent de l'engagement moral de veuvage éternel qu'il aurait librement pris au moment de la consécration positiviste du mariage.

morale de cette fidélité subjective, de cette « constance posthume ». Lui seul a dignement expliqué comment « cette éternelle adoration d'une mémoire que la mort rend plus touchante et plus fixe permet à toute grande âme, surtout philosophique, de se mieux vouer au service de l'Humanité, en y utilisant la précieuse réaction publique d'une digne affection privée ». (*Id.*, *ibid.*)

Mais une telle conception du mariage humain suppose quant à sa formation même des exigences dont nos mœurs et nos pratiques sont encore bien éloignées. Et qu'il s'en faut que l'aristocratie et la bourgeoisie donnent sur ce point le bon exemple aux autres classes !

Sans doute il est désolant de voir une partie du prolétariat urbain s'éloigner du mariage, comme l'atteste le nombre croissant dans les grandes villes des naissances illégitimes, lequel n'est pas exclusivement dû au libertinage. Il est rare d'ailleurs qu'il en faille accuser un parti pris théorique. Le système y a beaucoup moins de part que l'insouciance ou une progressive désuétude analogue à la désuétude des pratiques religieuses. Il y a, pensons-nous, analogie et aussi, dans une certaine mesure, connexité ; et nous saisissons une fois de plus le mal que fait aux institutions les plus légitimes, les plus nécessaires, la fausse solidarité qui les rattache encore dans les habitudes mentales aux dogmes épuisés et aux disciplines discréditées. Mais, s'il est déplorable de constater comment d'aucuns se passent du mariage, il n'est pas moins triste d'observer comment trop de mariages se font et se comportent. Il nous est très pénible de le reconnaître : certaines unions illégitimes sont, abstraction faite de leurs effets sociaux, plus édifiantes que certaines unions consacrées par la loi et bénies par l'Eglise. Cela ne prouve rien, certes, ni contre le mariage, ni pour l'union libre : mais c'est la condamnation de certaines mœurs.

C'est en somme dans le prolétariat urbain, dont la grande majorité continue à se marier, et dans la bourgeoisie cultivée et pauvre, que le mal est le moins grand. Le mal que nous dénonçons est multiple. C'est un peu dans tous les milieux l'imprévoyance et la précipitation avec lesquelles on impro-

vise, on bâcle les mariages. C'est, dans la bourgeoisie aisée, ambitieuse ou affairée, les motifs frivoles ou les calculs d'ordre inférieur qui déterminent la conclusion de nombreux engagements matrimoniaux. C'est plus généralement l'insuffisante liberté et l'insuffisante maturité du choix du côté de la jeune fille dans les pays catholiques.

Nous reconnaissons le danger des unions formées exclusivement par un entraînement passionnel, irréfléchi. Mais plus dangereuses encore sont celles que la sagesse bourgeoise approuve et dans lesquelles n'entrent à peu près que des combinaisons d'intérêts, de convenances et de vanités. On se documente avec soin quoique rapidement sur tout ce qui, dans le mariage proposé, intéresse la bourse, l'amour-propre ou l'ambition; mais combien est nécessairement superficielle, ne serait-ce qu'en raison de la brièveté des préliminaires et des conditions dans lesquelles il est procédé, l'enquête sur le cœur, l'esprit, le caractère, la culture morale des époux éventuels et sur les harmonies ou les incompatibilités qu'ils présentent. Assurément il appartient aux familles de faire cette enquête : mais avant tout, ce sont les *deux* principaux intéressés qui doivent pouvoir la faire directement, *contradictoirement*.

Voici un jeune homme et une jeune fille dont la vie entière est en jeu, qui vont accomplir l'acte le plus grave de leur existence, celui qui intéresse le plus leur bonheur, leur moralité et, en outre, la société dont ils font partie. On accorde assez généralement qu'il ne faut pas violenter leur cœur. Mais il ne faut pas davantage le surprendre. Il faut laisser à chacun le temps et lui donner le moyen de prendre conscience de lui-même, de s'éprouver et d'éprouver l'autre, de se bien connaître et de bien connaître l'autre, — oui, de connaître l'autre, de l'observer, de le juger. Il faut que chez les deux futurs époux le cœur, bien entendu, et la raison aussi et la volonté réfléchie aient pu s'assurer de la solidité et de la réciprocité des sentiments, des pensées et des résolutions qui doivent les unir.

Tout mariage qui n'est pas bâti sur une réelle mutualité d'attachement, d'estime et de confiance, est une profanation de l'institution elle-même, grosse de tous les périls et de tous

les malheurs. L'expérience le prouve tous les jours. Il est donc de toute nécessité que la plus égale et la plus consciente liberté préside à la préparation et à la conclusion des mariages.

Ici nous pensons surtout à nos jeunes filles qui, par l'éducation qu'elles reçoivent et sous le poids des préjugés régnants, ne sont ni assez en mesure de connaître, comparer et *choisir*, ni assez capables de bien comprendre et contrôler leur propre cœur, ni *sérieusement* instruites (nous insistons sur le mot *sérieusement*) de ce qu'est le mariage, de ce à quoi il les engage à tous les points de vue.

Nous n'admirons pas l'Anglo-Saxonne *struggle for lifer* qui part en guerre, armée et casquée, pour faire la chasse au mari avec toute l'âpreté d'une personnalité cultivée à outrance. Mais nous plaignons beaucoup la jeune fille de nos pays, *qu'on marie*, sinon malgré elle, du moins sans qu'elle sache bien ce qu'elle va faire, sans qu'elle ait pu comparer à d'autres le candidat qu'on lui propose, sans qu'elle ait vu celui-ci autrement que dans le court intervalle qui sépare les fiançailles du mariage et cela dans des conditions tout à fait factices et conventionnelles, nous dirions ridicules si le sujet n'était si douloureux (1).

Au lieu d'emprunter aux pays protestants leurs conceptions et leur pratique du divorce, nous ferions bien de leur emprunter, en l'améliorant avec ce sens de la mesure qui caractérise l'esprit latin, la coutume de favoriser de bonne heure des relations honnêtes, sérieuses, suffisamment libres entre les jeunes gens des deux sexes. Ils se connaîtraient mieux qu'en échangeant une fois par hasard, dans un tour de valse, quelque fadaise contre une plaisanterie risquée. Ils apprendraient les uns et les autres le respect d'autrui et de soi-même, ils acquerraient mieux le sentiment de leur dignité et de leur responsabilité. Sous le contrôle réel, mais plus ou moins discret suivant les âges, de la vigilante tendresse des mères, ces relations fourniraient naturellement à des affections parti-

(1) Nous ne plaignons pas moins — c'est un autre sujet de tristesse — celles qui se marient par lassitude ou qui s'évadent du célibat comme on s'échappe du collège.

culières l'occasion légitime de naître et de grandir dans une atmosphère de sincérité et de confiance; et ces affections, après un temps d'épreuve que le jugement aurait été aussi bien préparé que le cœur à mettre à profit, pourraient recevoir la première sanction des fiançailles. En parlant de sincérité et de confiance, nous entendons entre autres celles qu'une éducation rationnelle devrait développer dès le plus jeune âge, dans les rapports entre enfants et parents, de sorte que ceux-ci soient toujours avertis à temps et, spontanément consultés par leurs enfants eux-mêmes, puissent exercer avec fruit la tutelle soit légale, soit morale suivant les cas, mais avant tout affectueuse et raisonnable, qui leur incombe.

Nous voudrions encore qu'entre les fiançailles et le mariage il s'écoulât, en règle générale, un délai suffisant pour que l'épreuve fût aussi complète que possible avant l'acte qui doit engager la destinée entière de deux êtres.

Voilà des vœux qui mériteraient plus de développement que nous n'en pouvons donner ici. Ce qui tombe sous le sens c'est qu'ils appellent des réformes profondes dans l'éducation des jeunes filles... et des jeunes hommes.

Nous parlons de *jeunes filles* et de *jeunes hommes*, mais souvent c'est entre *hommes* et jeunes filles ou entre hommes et *femmes* que la question du mariage se pose. Il en résulte quelques changements; mais l'éducation de la jeune fille pèse sur la femme et celle du jeune homme sur l'homme plus qu'on pourrait le croire, tandis que l'un et l'autre subissent l'action de l'ambiance morale.

VII

Encore la question féminine. — Le rôle social des femmes et nos devoirs envers elles. — Le Féminisme.

Ce n'est ni par des éclats de colère ni par des plaisanteries faciles que l'on viendra à bout du « féminisme ».

Que le mouvement proprement « féministe » soit par bien des côtés une déviation, cela ne nous paraît pas douteux.

Qu'il apparaisse tantôt dangereux et tantôt puéril, nous l'accordons. Mais encore faut-il l'expliquer et se demander si ce qu'on appelle les « revendications » féministes n'est pas la formule vicieuse de justes griefs et d'aspirations légitimes, la solution erronée d'un problème réel, mais mal posé.

Il n'y a pas que du parti pris de subversion ou du cabotinage dans le féminisme. Il n'y a pas que de purs révolutionnaires ou de simples virtuoses littéraires parmi les hommes qui en sont. Il n'y a pas que des révoltées, des déclassées ou des déséquilibrées parmi les femmes.

Il y a des femmes malheureuses et des femmes qui souffrent du malheur d'autres femmes. Il y a des femmes d'un caractère et d'un esprit élevés, très troublées de la situation fausse et précaire qui est faite à un grand nombre de leurs compagnes, très jalouses de la dignité de la femme, qui leur paraît lésée par les institutions et les mœurs, et ambitionnant pour elle une vie intellectuelle et sociale plus active et moins entravée.

Il y a des hommes de cœur dont la condition matérielle et morale de trop de femmes excite la pitié, que les abus du pouvoir viril et les lâchetés masculines font rougir.

Les uns et les autres constituent le féminisme sérieux, le seul dont nous ayons à nous préoccuper. Seulement les uns et les autres, à notre sens, pèchent par la méthode et par la doctrine. Même quand ils s'en défendent, c'est la méthode révolutionnaire qu'ils appliquent au problème ; et quant à leur doctrine, elle est très insuffisamment pourvue de sociologie et de psychologie vraiment positives. Aussi ne se soucient-ils généralement pas et ne sont-ils pas en mesure de faire dans les institutions, dans les mœurs, même dans les préjugés, le départ de ce qui est caduc et de ce qui doit survivre avec amélioration. Pour les mêmes raisons ils sont mal préparés à discerner les conditions réelles de la sécurité et de la dignité féminines, comme à déterminer le véritable objectif de l'ambition féminine en harmonie avec la nature de la femme, avec sa destination sociale et avec son bonheur.

Les uns et les autres sont sous l'empire de la métaphysique. Dans les pays protestants où le mouvement a pris le

plus de consistance, surtout dans les pays scandinaves et anglo-saxons, le féminisme est tout imprégné d'un individualisme transcendant, outré, grave, très idéaliste, mais aussi, avons-nous dit, très antisocial. Ce féminisme du Nord a bien son écho affaibli en France dans certains milieux restreints; mais celui qui l'emporte chez nous est plutôt dominé par l'obsession de l'égalité. En outre, la passion antireligieuse y joue son rôle et il se présente chez plusieurs de ses adeptes comme une réaction plus ou moins violente contre la discipline catholique.

Cependant le féminisme n'aurait pas le succès relatif qu'il obtient malgré tous les défauts de sa méthode et de sa tendance générale s'il n'était pas une tentative de satisfaire à des sentiments encore mal définis mais profonds.

A d'indéniables souffrances il offre des remèdes trop souvent illusoires, trop souvent même pires que le mal; mais le mal existe. Parmi les griefs qu'il dénonce il en est de faux ou qui sont à côté de la vérité; il en est de justes aussi. Ce qui est à reprendre quant à ces derniers, c'est parfois la formule qu'il en donne, c'est plus fréquemment le genre de réparation qu'il propose.

Le besoin qui fait sa force, c'est le besoin ressenti par un nombre croissant de femmes d'un rôle social plus large et plus haut à remplir. Les justes griefs se résument dans la méconnaissance des devoirs de l'homme envers la femme, source d'une foule de souffrances matérielles et morales. Le mal aigu c'est le sort de celles qui, même le voulant, sont empêchées d'accomplir dans le mariage leur destinée normale et à qui la famille ne peut garantir la sécurité avec la dignité, quand la famille ne leur manque pas tout à fait.

Les positivistes sont convaincus que la vie au foyer est indispensable à la femme, que sa vraie vocation est le mariage, non seulement pour la maternité, mais pour la vie conjugale en elle-même. Il n'en faut pas conclure que suivant eux ses devoirs et son action s'arrêtent à la limite de la famille. Bien au contraire, ils lui assignent une mission sociale aussi générale qu'élevée, d'une portée très étendue, dont les effets précis doivent se faire sentir bien au delà du seuil de la maison.

A la vérité, c'est par le canal de la famille, par l'intermédiaire de ses relations domestiques, par l'ascendant de la royauté morale qu'elle exerce dans sa maison sur les siens et sur ses hôtes, qu'elle agira sur le dehors de la façon la plus habituelle et la plus décisive. Chacun de ses devoirs d'épouse, de mère, de fille, de sœur, de maîtresse de maison, est en même temps un devoir social. Il n'en est pas un qui, bien compris, ne tende, par les soins matériels et par l'action morale qui sont propres à la femme, à faire, à préparer, à maintenir des serviteurs de la société, à pousser ou à ramener dans les voies du concours social tous ceux qui sont justiciables de son affection ou de son influence. Aujourd'hui c'est souvent sans qu'elle s'en rende bien compte que la femme remplit son office social suivant ce mode qui, pour être indirect, n'en sera pas moins toujours le principal et le plus sûr. Dans l'avenir elle sera assez éclairée pour savoir que toutes ses fonctions domestiques ont pour aboutissant le service de la communauté humaine. Cette connaissance et la culture appropriée qu'elle aura reçue la rendront consciente de sa responsabilité tout entière en même temps que de sa valeur et de son pouvoir.

Est-ce à dire qu'il faille exclure tout mode plus direct d'action extérieure de la femme? On verra que non. Mais normalement, quelles que soient les conditions apparentes de sa coopération sociale, c'est en dernière analyse à la pierre d'un foyer qu'elle s'appuiera. Seulement pendant longtemps encore il faudra se résigner à faire en certain cas du bien avec de l'anormal, et, comme disait Caussidière, de l'ordre avec du désordre.

Le rôle social de la femme est surtout un rôle moral. Cependant elle a dans la société une fonction matérielle, nous voulons dire économique, bien caractérisée : une fonction de prudente et prévoyante conservation.

Cette fonction féminine d'épargne et d'ordre a pour siège essentiel la maison, le *ménage*, et son bénéficiaire immédiat est la famille. Mais multipliez par le nombre de jours et par le nombre de familles les petites économies quotidiennes que la femme parvient à réaliser à force de sévère attention sur

elle-même et sur les autres, par des prodiges d'ingéniosité, maintes fois par des privations personnelles connues d'elle seule, et vous aurez un facteur considérable de la richesse sociale, des réserves de la collectivité. D'où il appert qu'économique dans ses effets, cette fonction de la femme est morale dans sa source; car elle suppose chez elle tout un ensemble de qualités et d'habitudes morales. Quand elle y manque, c'est en bas à cause de la misère, c'est en haut à cause de la tyrannie des exigences mondaines et sous l'action corruptrice du désœuvrement; c'est dans la classe moyenne par amour-propre et par imitation.

Un fait économique éminemment regrettable, dans lequel les femmes ont une grande part active ou passive, c'est le désordre apporté dans un grand nombre d'industries et de commerces par l'extrême mobilité de la *mode*. Le jour où les femmes penseront sérieusement aux effets perturbateurs et douloureux des variations brusques et si rapidement multipliées que quelques intéressés provoquent en exploitant la fantaisie, la curiosité et plus généralement la passivité féminines, elles hésiteront à se faire les artisans indirects de beaucoup de maux. Voici le ruban remplacé par la plume, à son tour détrônée par la fleur. Tel tissu en pleine vogue en 1901 devient, en vertu de nous ne savons quel décret occulte, ridicule en 1902; et tel autre qui a tous les suffrages en 1902 sera proscrit en 1903. Cette incohérence des demandes produit une déplorable précarité dans les débouchés et dans l'organisation du travail. On peut la rendre responsable de bien des dommages et de quelques ruines, d'un funeste gaspillage des capitaux humains et surtout de cruelles réductions de salaires, sinon de chômages meurtriers qui frappent de nombreuses familles d'ouvriers. Quand les femmes *sauront* mieux, elles ont trop bon cœur pour ne pas s'unir dans une résistance commune à un tel désordre qui engendre de telles souffrances. Et leur veto devra s'étendre à d'autres abus de la mode que ceux dont elles fournissent personnellement la matière.

Le rôle social par excellence de la femme réside dans une action morale définie et de plus en plus intense sur l'en-

semble de la vie humaine soit individuelle, soit collective. Il consiste en un ministère généralisé d'éducation morale.

Ce qui le caractérisera, c'est, dans tous les domaines, l'inspiration ou la modération par l'amour de toutes les activités, sans en excepter l'activité de l'esprit. C'est la réaction du cœur sur toute la vie sociale, mais du cœur assisté par une raison cultivée et secondé par une perception plus fine des réalités concrètes, par un sentiment mieux exercé du relatif dans l'ordre humain.

La femme n'exercera ce ministère moral avec utilité qu'à la condition de ne vouloir emprunter son pouvoir qu'au développement de sa vraie nature, c'est-à-dire de rester pleinement femme et de cultiver en elle-même ses vertus essentielles, qui sont aussi ses armes décisives : la tendresse et la pureté.

La tendance du catholicisme fut toujours de sacrifier la tendresse à la pureté. La tendance de beaucoup de féministes est de la refouler au profit d'un faux idéal de personnalité intense et d'intellectualisme combatif. Auguste Comte, tout en plaçant très haut la pureté, a placé plus haut encore la tendresse dans la hiérarchie des vertus féminines et a reconnu la nécessité de les combiner toujours.

« Dans la prétendue perfection morale du christianisme — écrit-il — on a toujours confondu la tendresse avec la pureté. A la vérité, l'amour ne saurait être profond s'il n'est pas pur... » Mais « le christianisme a d'ailleurs trop prouvé que la pureté, poussée même jusqu'au fanatisme, peut exister sans aucune tendresse »... Le Positivisme, « en subordonnant l'une à l'autre ces deux qualités fondamentales du cœur féminin, n'hésitera point à placer la tendresse au-dessus de la pureté, comme se rapportant au vrai but général du perfectionnement humain..... *Toute femme sans tendresse constitue une monstruosité sociale encore plus que tout homme sans courage* ». (Auguste Comte, *Politique positive; Discours préliminaire*, chap. IV.)

Or c'est précisément à introduire plus de bonté et aussi plus de pureté dans la conduite des individus et même des collectivités que consiste le ministère général de la femme.

Les applications dans la famille et hors de la famille en sont innombrables.

Quand Auguste Comte a confié aux femmes, suivant son propre langage, la « surintendance » de l'éducation domestique, il les a en même temps averties qu'il faut élever les enfants non pas pour la famille seulement, non pas pour eux-mêmes seulement, mais encore pour la société dont ils sont membres et en vue des fonctions sociales que la vie leur assignera. Il a d'autant plus grandi la maternité qu'il l'a chargée de plus de responsabilités, puisqu'il attend des mères qu'elles forment des hommes et des femmes pour le service de la Patrie et de l'Humanité.

Grave est la responsabilité de la mère, de l'épouse, de la fille, de la sœur, de toute femme qui tient un homme par la chaîne d'or de l'amour et qui a le privilège enviable de le conduire doucement mais sûrement dans les sentiers de la vie droite et bonne. La mort même ne l'en décharge pas. Car, suivant qu'elle aura rempli ou ignoré son devoir social, sa mémoire sera stérile ou féconde en actions justes et généreuses par la vertu même du culte qui lui aura été gardé.

Mais la juridiction morale de la femme ne doit pas rester bornée par les frontières de la famille. Il faut qu'elle la puisse faire sentir à tous les hommes avec qui la vie sociale la mettra régulièrement en rapport. Aussi importe-t-il beaucoup que l'on parvienne à multiplier les occasions de commerce honnête entre les hommes et les femmes. Nous croyons bon que, dès l'adolescence, l'homme se soit accoutumé, par la pratique même de la vie, par les contacts permis, par de constantes intercommunications morales, à compter avec l'appréciation de la femme et à redouter son jugement. Plus on donnera aux jeunes filles, puis aux femmes, le moyen de faire parfois de leur amour, toujours de leur sympathie subordonnée à leur estime le prix de la bonne conduite privée et publique, plus les hommes auront appris que c'est par là qu'ils ont à les mériter et plus dans les sociétés humaines s'accroîtront les chances d'ordre et de bonheur.

Une de ces trouvailles de génie qui foisonnent dans l'œuvre

de Comte, c'est la pensée de faire du *salon* un instrument régulier de l'action sociale des femmes. Dans le salon, sans sortir de chez elles, tout en restant au siège de leurs fonctions domestiques, elles peuvent sans prétention ni pédantisme exercer de puissantes suggestions sur des hommes de tous caractères, voire de toutes conditions, réunis autour d'elles. Que leur cœur et leur intelligence y soient prédisposés par une culture convenable et il ne leur faudra pas longtemps pour adapter l'outil à l'œuvre.

Ces salons où « les femmes feront librement prévaloir leur douce discipline morale », Auguste Comte, que nous citons, ne veut pas qu'ils restent le privilège d'une classe. Il entend que l'usage en soit généralisé. Il l'entend de deux manières. Il veut qu'une femme de cœur et de tête rassemble sans contrainte, dans sa maison ou sous sa présidence morale, des hommes de tous les rangs et de toutes les fonctions, des philosophes, des chefs d'industrie et des prolétaires. Il souhaite en outre que le jour où, suivant sa forte expression, le prolétariat sera « incorporé à la société et non plus campé », la femme du prolétaire elle-même trouve dans son logis modeste, mais décent, le moyen de grouper parfois devant son foyer quelques amis, quelques hôtes qui auront tout profit à entendre d'elle, avec l'accent qui enhardit les faibles et adoucit le cœur des forts, des paroles de confiance, de sagesse et de paix.

Mais, à mesure que les mœurs s'y prêteront davantage et que l'éducation publique y poussera, d'autres procédés serviront à faire rayonner dans tous les sens l'influence des femmes sur toutes les parties de l'activité sociale. Les rapprochements à la faveur desquels cette influence peut prendre tout son champ sont susceptibles de modalités nombreuses. Quant aux moyens de se faire entendre, même de très loin, sans crier, ils peuvent varier beaucoup. Des institutions surgiront spontanément qui en offriront aux femmes d'inédits. Ceux qui sont connus déjà ne sont pas sans valeur. Quand les femmes sauront et voudront, il faudra bien qu'on les écoute.

Le domaine de cette action morale de la femme est sans limites. Il comprend toute la conduite humaine.

Prenons un premier exemple dans la morale que l'on appelle *personnelle*, bien que ses répercussions sociales soient manifestes. L'*alcoolisme* est à bon droit dénoncé comme un vice meurtrier.

Contre ce fléau qui corrompt et qui tue, qui rend criminel et fou, qui fait peser sur des innocents les plus sinistres hérédités et qui frappe la race même dans sa source, nous voudrions voir s'organiser partout la conspiration des femmes. Les résultats obtenus en Suède et en Norvège et dus en grande partie à l'action des femmes sont une indication à retenir et à développer. C'est l'action de chacune sur chacun qui serait décisive; mais encore faut-il que toutes ces actions particulières soient dirigées, coordonnées, maintenues par une sorte de mot d'ordre, que chaque femme, en faisant sa tâche, se sente soutenue par toutes les autres femmes et défendue par elles contre toute faiblesse, contre toute défaillance. Répressive certes, mais en même temps préservatrice, tel est le double caractère de la croisade féminine que nous réclamons. La meilleure chance de réussite serait que la femme la plus modeste sût et *pût* faire à son mari et à ses fils un intérieur capable de faire une concurrence victorieuse au cabaret.

Nous pensons que la femme est en très bonne place, si elle est instruite des effets sociaux de l'hygiène privée, pour accréditer la notion et assurer la pratique des devoirs de chacun envers la santé publique. C'est, par exemple, sur elle, sur son plus énergique concours moral et même matériel, que reposent les plus grandes chances de succès pour la lutte commencée contre la propagation de la *tuberculose*, cette effrayante faucheuse d'hommes.

Mais nous voilà entrés dans le domaine de la morale sociale proprement dite.

La femme y trouve des tâches spéciales à faire et la fonction générale de promouvoir, contrôler et sanctionner, autant qu'il dépend d'elle, l'accomplissement de tous les devoirs sociaux. Celle-ci et celles-là constituent à sa charge des devoirs sociaux qui lui sont propres.

Les tâches spéciales qui conviennent le mieux aux femmes,

en dehors des tâches domestiques, sont des tâches d'*assistance* et d'*éducation*.

L'assistance, dont l'aumône n'est ni la seule forme ni la forme supérieure, peut revêtir des aspects infiniment divers. Elle s'applique à toutes les souffrances, à toutes les faiblesses, à toutes les invalidités physiques ou morales, et elle emploie les moyens les plus variés, matériels ou moraux. Ce n'est pas d'hier que le cœur des femmes a prodigué ses trésors de compassion et de dévouement dans les œuvres de *charité*. La charité, faut-il le redire après tant d'autres? réside moins dans les dons d'argent, dont il ne faut pas faire fi et qu'il faut accueillir avec gratitude, que dans le don de soi-même. Les femmes de toute condition n'ont attendu les leçons d'aucune philosophie pour la comprendre et la pratiquer ainsi. Et, si nous n'entendons nullement diminuer le mérite de la femme riche charitable, les mots nous manquent pour dire l'admiration que nous inspirent les exemples chaque jour donnés de la charité des femmes pauvres. Est-il rien qui puisse émouvoir plus profondément l'âme humaine que le spectacle d'une misère qui vient au secours d'une misère plus grande? Or, c'est souvent que ce spectacle nous est offert par la femme prolétaire.

Mais la charité, telle qu'on l'entend couramment, n'est qu'une partie de l'assistance, qu'elle-même est bien loin d'épuiser le devoir social. L'assistance comprend, outre le soulagement de la misère et de la souffrance, toutes les tâches et tous les services ayant pour objet le soin rationnel et le traitement des malades pauvres et infirmes de toutes catégories, la protection systématique des faibles privés de leurs soutiens naturels, enfants, vieillards, femmes sans ressources et sans appui, la préservation morale de ceux et de celles que la famille et le milieu ne défendent pas contre les chutes, le relèvement des déchus, etc.

Personne ne conteste aux femmes la part directe d'action qui leur revient dans les œuvres de charité *stricto sensu*. Nous appelons, nous, leur coopération personnelle plus généralisée, non seulement morale, mais souvent technique, voire administrative, aux fonctions et aux offices, soit privés, soit publics,

même à ceux de l'ordre le plus élevé, que requièrent les différents modes de l'assistance. Nous n'en exceptons ni l'office médical lui-même, ni plusieurs fonctions supérieures dans l'assistance publique. On a fait quelques pas dans cette voie.

Ce sont là comme autant de formes artificielles de maternité qu'il ne sera pas interdit aux femmes assez fortes pour le faire de cumuler avec la maternité naturelle, mais qui, dans notre esprit, sont surtout appelées à suppléer cette maternité naturelle chez les femmes qui en sont privées (1).

Nous en disons autant des fonctions éducatrices et scolaires, qui sont si conformes aux aptitudes de la femme quand il s'agit de l'éducation des sentiments ou de l'enseignement même public à donner aux enfants des deux sexes jusqu'à la puberté, ou encore de l'enseignement technique à fournir aux femmes de tout âge pour les préparer aux tâches féminines.

Au regard de la fonction générale des femmes, nous ne pouvons que considérer comme une grave erreur la pensée obsédante des féministes systématiques. Au lieu de voir dans la lutte pour l'existence imposée à la femme un mal réel, un mal que nos mœurs et notre état social rendent inévitable, que nous devons donc subir en le réglant de notre mieux et en travaillant à le rendre de plus en plus exceptionnel dans l'avenir, ils y voient le régime normal de l'existence féminine et se proposent de le généraliser. Ils ne se bornent pas à protester contre les obstacles légaux qui s'opposent à l'exercice par les femmes de certaines professions; ils jugent que c'est un bien de pousser les femmes, toutes les femmes, dans la voie de la concurrence professionnelle à outrance, de les engager à briguer le prix de la course dans toutes les carrières et de leur assigner comme but de leurs ambitions le partage avec l'homme, en attendant mieux, de toutes les

(1) C'est parmi ces femmes de toute condition que se recruteront de plus en plus, même en dehors de tout besoin de rémunération, des volontaires éclairées et dévouées jusqu'au sacrifice, sœurs de charité laïques, *sœurs d'humanité*.

fonctions sociales dirigeantes, de tous les pouvoirs économiques et politiques.

Ce système nous paraît condamné par au moins quatre raisons décisives. Il est condamné par toutes les données de la physiologie et de la psychologie féminines. Il est destructif de la famille et du foyer, car il n'y a pas de vraie famille ni de vrai foyer d'où la femme est absente ou trop distraite. Il méconnaît le principe de la division des fonctions sociales dans son application la plus générale, qui est le dualisme entre les tâches masculines et les tâches féminines. Il est en opposition avec le rôle essentiel de la femme, qui ne peut exercer avec succès pour sa propre sauvegarde, pour le bien commun et particulièrement pour la défense de toutes les causes dont elle a la charge, un pouvoir effectif sur le cœur et la conduite de l'homme que si elle n'est pas sa rivale dans tous les domaines.

Comment admettre qu'une existence aussi contraire à la nature de la femme, qui, si elle pouvait prévaloir, ne saurait manquer de la déformer au physique et au moral, qui à chaque instant meurtrirait sa chair et son cœur en les heurtant à toutes les aspérités, à toutes les brutalités de l'âpre combat pour la vie, pour la richesse et pour la domination et qui la priverait de remplir sa destination sociale, pourrait être favorable à son bonheur?

Son bonheur est d'aimer et d'être aimée ou de faire aimer. Son bonheur et son honneur sont d'étendre dans ce monde autant qu'il dépend d'elle l'empire de la sympathie et de mettre toute la puissance de l'amour au service de ce qui est juste et bon.

Pourvu qu'une suffisante culture de l'esprit seconde chez les femmes le développement normal de leur tendresse affranchie des servitudes théologiques elles s'adapteront avec joie à leur fonction générale, qui est « de modifier par l'affection le règne spontané de la force ». (A. Comte, *Politique positive.*)

Il est inévitable que ce soit la force proprement dite, force du corps ou du caractère, force de la richesse ou du nombre, qui ait le gouvernement matériel des choses humaines. Il est nécessaire et la loi du progrès veut qu'elle soit de mieux en

mieux modifiée et réglée par les influences morales qui composent une force d'une espèce particulière, la force morale destinée à grandir sans cesse. L'influence des femmes constitue un élément essentiel de la force morale dans les sociétés. Et c'est à en accroître chaque jour la puissance et l'efficacité qu'il faut travailler sans relâche.

Que l'esprit des femmes, formé par de meilleures disciplines, toujours soumis au cœur mais fortement éclairé par la lumière des sciences supérieures, s'élève résolument à la notion de solidarité entre les hommes et entre les générations combinée avec la vénération des êtres collectifs et le respect de la dignité humaine, et les voilà prêtes pour l'apostolat social de justice et de bonté. Sans jamais affaiblir en elles le don sacré de la pitié pour les souffrances particulières, elles acquerront mieux que jusqu'ici le sentiment des devoirs généraux dont il leur appartient de promouvoir et de surveiller la pratique. Ainsi préparées elles pourront, elles devront étendre leur contrôle moral, leur appréciation, leur pouvoir de douce persuasion à tous les degrés de la vie privée et publique, de la conduite sociale des hommes, sans en exclure les relations civiques et internationales. Ce n'est pas leur affaire de conduire ni de soutenir les labeurs et les luttes de l'atelier ou du forum, pas plus que de gouverner les cités et les Etats; mais c'est leur affaire tantôt d'exciter les courages et de réconforter les volontés lasses, tantôt de modérer les passions, de refréner les appétits, de faire rougir et reculer les égoïsmes, ou encore de calmer même de justes colères; c'est leur affaire de distribuer leur témoignage et leur censure entre ceux qui remplissent et ceux qui enfreignent le devoir social.

C'est leur affaire de porter très haut l'autorité de cette magistrature du cœur; mais c'est avant tout leur affaire d'être, dans les petites choses comme dans les grandes, de bonnes ouvrières de paix et de fraternité.

Homère disait déjà en parlant d'Arété, femme du roi des Phéaciens : « Alcinoüs la prit pour compagne et l'honora comme nulle femme ne fut honorée. *Entourée de respect et d'amour, elle apaise par sa sagesse et sa bonté les querelles qui s'élèvent entre les hommes.* » (*Odyssée*, chant VII.)

Ne vous semble-t-il pas que le grossier jugement de Bonaparte sur la femme fut quelque peu en retard sur cette conception homérique?

Quant à nous, nous attendons par exemple des femmes que, dans les conflits sociaux qui trop souvent entre-choquent en des luttes acharnées patrons et prolétaires, elles « apaisent par leur sagesse et leur bonté les querelles qui s'élèvent entre les hommes », qu'elles les apaisent et, mieux encore, qu'elles les préviennent autant que possible.

Quel rôle magnifique que celui de la femme du patron si elle en comprenait toute l'ampleur! Nous ne parlons pas seulement de toutes les formes d'assistance ostensible ou discrète qui requièrent son initiative spéciale. Nous la voyons assumant la charge de rappeler sans cesse au possesseur du capital, au chef ou directeur d'industrie dont elle est la compagne, s'il en est distrait par l'entraînement des intérêts ou par l'intensité de l'action quotidienne, tout son devoir social, tout son devoir de solidarité envers ses collaborateurs ouvriers. Nous la voyons, le cas échéant, attachant son énergique réprobation à tout abus de pouvoir, à toute iniquité. Si, malgré ses efforts, un conflit s'élève, elle sera la médiatrice écoutée, la conseillère persuasive de justice fraternelle. Après la lutte elle calmera les ressentiments : elle préviendra, quand ce sera nécessaire, les sévérités même motivées si « sa sagesse et sa bonté » les condamnent, et fera descendre la paix des protocoles dans les cœurs.

Et la femme du prolétaire! Elle aussi a un ministère de sagesse et de conciliation à remplir. Il la faut sans doute aussi pénétrée que les siens du sentiment de la solidarité ouvrière, mais prompte également à les faire ressouvenir que le travail a, lui aussi, des devoirs et une responsabilité en vertu d'une solidarité plus générale et supérieure. Avec son bon sens elle détournera les hommes des excès et des imprudences qui compromettent les plus justes causes, et c'est elle qui opposera les saines clartés du cœur aux obscures et mauvaises suggestions de la souffrance aigrie. Pendant le conflit, s'il n'a pu être conjuré, elle sera la modératrice des impatiences et des colères; elle ne poussera pas aux lâches défaillances, mais

elle refoulera avec fermeté toute velléité de violence. Sans amollir les courages dans les cas où il est évident que la résistance légale pour l'homme et l'endurance pour elle-même sont le devoir douloureux, elle appuiera toujours les tentatives de transaction raisonnable et ne manquera pas d'ajouter aux chances de paix l'appoint de sa double autorité d'épouse dévouée et de mère ayant charge d'âmes. Le conflit terminé, c'est elle qui consolera dans la défaite en ranimant l'espoir de jours meilleurs, c'est elle qui déconseillera l'abus de la victoire, c'est elle qui sera la tendre médicatrice du plus cruel des maux, du mal de haine.

Plus généralement toutes les femmes s'emploieront en toute occasion, même en dehors du cercle étroit de leur parenté, à faire mieux sentir aux hommes que ces forces qui s'appellent la richesse et le travail, le nombre et le savoir, le talent et la réputation ont toutes une destination sociale et, dominées par des obligations communes, doivent être appliquées au service continu de la Patrie et de l'Humanité présentes et futures.

C'est en ce sens qu'Auguste Comte fait de toutes les femmes les libres coopératrices de son *pouvoir spirituel*. Nous dirons, dans la dernière partie de cette étude, comment ce pouvoir spirituel est aussi nécessaire aux femmes pour éclairer et coordonner leur action affective qu'elles lui sont indispensables pour compléter la force morale par l'alliance de la Science et de l'Amour.

De la nature féminine, de la fonction domestique et du rôle social des femmes découlent d'impérieux devoirs envers les femmes.

D'abord, on leur doit une éducation adaptée à cette nature, à cette fonction et à ce rôle.

L'éducation du cœur est la chose capitale. Elle n'a qu'à favoriser la pente naturelle de l'âme féminine dans le sens de son évolution antérieure vers la plus grande tendresse combinée avec l'indispensable pureté. Il y faut faire converger tout l'effort de la famille et toutes les influences sociales.

Cette culture doit être complétée et consolidée par la culture de l'esprit. Plus encore que pour l'homme, la première instruction sera pour la femme esthétique avant tout. Mais il

est nécessaire qu'à partir de l'âge convenable elle reçoive une solide instruction scientifique. Sans être identique à celle des jeunes garçons dans toutes les parties, elle lui sera, quant à la direction générale, semblable. Allégée des surcharges inutiles qui encombrent la mémoire, conduite de manière à restreindre l'effort intellectuel aux choses essentielles et à discipliner l'esprit tout en lui épargnant les fatigues superflues, elle sera cependant sérieuse. Nous demandons qu'elle soit pour les jeunes filles, comme pour les jeunes garçons, encyclopédique et coordonnée, moins soucieuse d'enfler démesurément leur bagage que de former dans leurs cerveaux une synthèse rationnelle de connaissances, une mentalité positive. Elle les guidera sur l'échelle des sciences, depuis l'arithmétique jusqu'à la morale, sans omettre aucun des degrés intermédiaires; mais elle s'attachera surtout à en dégager sans pédantisme une conception réelle du monde, de la vie et de la société, à faire comprendre les méthodes, à montrer l'enchaînement hiérarchique de toutes les sciences, à enfoncer profondément dans la pensée les notions de loi, d'ordre et de progrès. Elle s'attardera un peu plus sur les sciences supérieures, celles de l'homme individuel et collectif. Elle insistera sur la destination sociale et morale de l'ensemble du savoir, dont le véritable but est de mieux connaître l'Humanité pour la mieux servir.

Ainsi le cœur de la femme, éclairé par une intelligence renseignée et réglée, deviendra pleinement une *conscience* affranchie du vieil obscurantisme, mais d'autant plus serve du devoir.

Là est le moyen de faire cesser le divorce mental maintes fois dénoncé comme une cause de trouble dans la vie des familles et comme un sérieux obstacle à l'action sociale de la femme. Et nous entrevoyons la possibilité de réaliser dans l'union conjugale cette condition nécessaire entre autres de force et de dignité : une même foi, un même idéal.

A côté de cet enseignement théorique, une importante place doit être faite à l'enseignement pratique. Celui-ci doit préparer principalement la femme au métier de femme et de mère de famille, auquel il la faut toujours supposer destinée.

Il comprendra tous les arts de la maison, toutes les tâches de la ménagère. L'hygiène y sera au premier rang avec de suffisantes clartés en biologie. Et, au regard du mariage et de la maternité à prévoir, nous nous permettons de penser qu'il appartient aux mères de ne pas entretenir leurs filles, au delà d'un certain âge, dans une ignorance aussi dangereuse que puérile des réalités qui s'y rattachent. Le préjugé contraire, qui va contre son but, tient à une irrationnelle confusion entre l'*innocence*, tôt ou tard d'ailleurs entamée de la mauvaise manière par de demi-révélations de contrebande ou troublée par un vagabondage malsain de l'imagination, et la pureté véritable, pour laquelle la grave et chaste sincérité de la leçon maternelle serait une défense de plus.

Nous sommes partisan d'une sage instruction professionnelle des jeunes filles. Car, sans contradiction, nous soutenons ces deux opinions à la fois : *La femme ne devrait pas avoir besoin de travailler pour vivre ; — la femme doit savoir et pouvoir, si c'est nécessaire, travailler pour vivre.*

C'est le moment de résumer nos devoirs particuliers envers la femme dans ces trois règles :

L'homme doit respecter la femme.

L'homme doit protéger la femme.

L'homme doit nourrir la femme.

Le respect de la femme doit s'entendre au sens le plus étendu, le plus complet. Combien nos mœurs laissent à désirer sur ce chapitre ! Oh ! les égards dans les formes et dans les gestes, la galanterie des propos ne manquent pas, quoique d'aucuns prétendent qu'ils sont en baisse. Mais le respect dans les pensées et dans les actes est-il bien ce qu'il devrait être ? Hélas ! non ; et l'opinion, parmi nous, a de déplorables indulgences, quand ce n'est pas de l'admiration, pour le libertinage masculin, en contraste avec l'impitoyable sévérité dont elle accable les fautes féminines. Nous n'en sommes pas encore à flétrir la séduction autant qu'il faudrait, ni, à plus forte raison, à juger comme elle le mérite la violation par le mari de la foi jurée.

Le devoir de protection, qui comporte chaque jour de nouvelles applications, se comprend assez pour ne nécessiter

aucune explication particulière. Mais il le faut étendre des individus à la collectivité, qui doit aux femmes une active sollicitude et une défense affective.

« L'homme doit nourrir la femme..... A défaut de l'époux et des parents, la société doit garantir l'existence matérielle de la femme, soit en compensation d'une inévitable dépendance temporelle, soit surtout en vue d'un indispensable office moral. » Tel est le principe formulé par Auguste Comte, avec autant d'ampleur que de netteté. (*Politique positive*, t. I[er]; *Disc. prél.*, chap. IV.)

Tant qu'il ne recevra pas une application sérieuse, le ministère domestique et le ministère social de la femme seront également en souffrance.

— Mais c'est un principe d'humiliation et de servitude — s'écrient les féministes. Quelle erreur ! Est-ce que l'homme qui nourrit la femme pour l'affranchir de tout travail extérieur lui fait une aumône? Ne s'acquitte-t-il pas plutôt, et combien imparfaitement, d'une dette stricte envers elle ? Quelle médiocre indemnité, si on la compare à la grandeur des services rendus. Et si on pèse, non pas uniquement les tâches si précieuses exécutées par la ménagère dans la maison, mais ce que la femme donne du plus profond de son être, comme mère, mais l'incomparable providence morale qu'elle exerce à tous les âges dans la famille et dans la société, est-il quelque commune mesure entre ce qu'on lui fournit et ce qu'on reçoit d'elle ?

Est-il seulement quelque équivalent matériel de la joie, du réconfort et de la force d'âme que procure à l'homme un intérieur dont la mère, l'épouse, la fille sont les fées bienfaisantes? Comparez dans la vie, même dans la vie publique, celui à qui un tel bienfait a été donné et celui à qui il a manqué !

Jugez à cet égard de la pauvreté de nos mœurs et de nos lois. C'est de mille manières que le devoir de l'homme envers la femme est méconnu et que le premier atteste par ses actes l'inconscience de ses obligations et de sa responsabilité.

Toute une profonde réforme des mœurs, voire de l'opinion, s'impose de ce chef.

Mais que dire en passant de cette criante anomalie de notre Code civil qui transmet l'héritage d'une femme riche à un parent du *douzième* degré et qui n'impose pas de dette alimentaire à un *frère* en faveur d'une sœur malheureuse? Et que dire de l'interdiction de rechercher la paternité?

Cependant l'homme manque plus d'une fois. Dans bien des cas, qui seront, c'est notre espérance, plus rares dans l'avenir, il existe, mais il ne peut pas nourrir la femme ou à lui seul nourrir les enfants. Ne faudrait-il pas que, sauf invalidité, il pût toujours? C'est toute la question des salaires et des chômages qui se dresse ici et qu'on ne traite pas incidemment. D'autre fois l'homme ne veut pas, sans qu'en l'état actuel des choses il soit possible de vaincre son mauvais vouloir. Enfin un nombre chaque jour plus grand de jeunes filles ou de jeunes femmes, cultivées et sans fortune, aspirent, dans la société présente, à s'assurer par un service rémunéré le moyen d'attendre le mari sans hâte et de le choisir en toute liberté.

C'est dans ces cas que « la société » doit intervenir. Mais comment?

Si elle intervient par ses organes officiels, il nous paraît que la considération combinée des ressources et de nos mœurs doit déconseiller, excepté pour les femmes âgées ou infirmes, pour les orphelines pauvres et mineures, et pour les veuves sans ressources chargées d'enfants, la forme de l'assistance pure autrement qu'à titre de nécessité temporaire. Mais l'Etat, le département, la commune, les établissements publics peuvent réserver aux femmes qui se trouvent dans l'un des cas mentionnés plus haut des emplois modestes ou supérieurs, en rapport avec leurs aptitudes et le degré d'instruction de chacune.

Parmi les services publics les mieux désignés à cet effet, nous plaçons au premier rang ceux qui sont de véritables offices de maternité artificielle : tous les services de l'enfance, scolaires, hospitaliers, d'assistance, de garde, de protection, de surveillance, de patronage et autres. Pour des raisons analogues nous y joignons les autres branches de l'assistance publique, particulièrement celles qui intéressent les femmes,

les vieillards et les malades. Nous pensons, par exemple, que les emplois d'infirmières et de surveillantes à tous les degrés dans les hôpitaux devront être, dans des proportions toujours croissantes, attribués aux femmes dont il s'agit, à mesure qu'elles y seront préparées. Dans les hôpitaux encore et dans les hospices, asiles, etc., une part devra leur être donnée des fonctions administratives et des services médicaux, de ceux notamment qui sont affectés au traitement des femmes et des enfants.

Ce sont là, à proprement parler, les services de la femme et nous avons commencé par citer les services scolaires dans lesquels on étendra, non sans profit, la participation de la femme quand il s'agira des jeunes enfants de l'un et l'autre sexes.

Mais, devant des nécessités pressantes, les administrations publiques feront sagement de continuer à confier aux femmes d'autres emplois qui réclament surtout de l'adresse, de la patience et du soin dans les détails, en préférant ceux qui peuvent être individualisés ou ne nécessitent pas la réunion d'un nombreux personnel dans un même local. A cet égard la pratique actuelle comporte des amendements, mais aussi des extensions.

Toutefois, le nombre des situations malheureuses, anormales, exceptionnelles ou seulement transitoires est, de nos jours, trop grand pour que les administrations publiques suffisent à y pourvoir.

Elles peuvent assurément être secondées par des sociétés et des associations (1). Mais il n'en restera pas moins inévitable jusqu'à nouvel ordre que beaucoup de jeunes filles et de femmes demandent à des professions privées, au *métier*, soit des moyens d'existence permanents ou provisoires, soit un complément de ressources pour la famille.

Alors la question se pose pour les esprits relatifs de distinguer les métiers qui ont le moins d'inconvénients pour la femme. Le jour où l'opinion serait à peu près faite sur ce point, son

(1) Celles-ci pourront varier davantage les applications du devoir de solidarité envers les femmes.

action sur les mœurs se ferait heureusement sentir. N'est-ce pas l'opinion qui a obtenu déjà du législateur un commencement de dispositions tutélaires contre le travail de nuit des femmes et contre la durée excessive de leur labeur quotidien.

Nous croyons qu'il serait téméraire et vain de tenter ici une énumération complète et limitative des professions acceptables pour les femmes. Nous nous en abstiendrons, et nous nous bornerons à énoncer le sens général de nos contre-indications et de nos préférences.

Particulièrement contre-indiqués sont, à notre avis, les métiers et professions qui entraînent des travaux périlleux, ou d'excessives fatigues, ou des habitudes nuisibles à la constitution de la femme, — ceux qui s'exercent au milieu d'agglomérations physiquement et moralement malsaines, — ceux qui nécessitent des promiscuités dangereuses, — ceux qui surexcitent à outrance la cupidité, la combativité ou l'orgueil, — ceux enfin qui éloignent le plus de la famille.

Tous les efforts doivent tendre à hâter le jour où ils seront épargnés aux femmes.

A titre de préférence, à des degrés divers, on peut indiquer :

— 1° Les occupations qu'il est permis de regarder comme une transposition de la fonction maternelle ou éducatrice. Nous y comprenons des professions de tout rang, depuis celle de garde-malade jusqu'à celle de médecin, en passant par diverses branches de l'enseignement;

— 2° En général, les travaux rémunérateurs que la femme pourrait faire sans quitter son foyer;

— 3° Les occupations qui sont une forme de la fonction ménagère. Une bonne place doit être faite, parmi celles-ci, à certaines parties de la gestion agricole. Nous n'hésitons pas à y rattacher, pour les plus modestes, les fonctions féminines de la domesticité, qu'il faut relever, dont il faut faire une annexe libre, honorée et fraternellement traitée de la famille;

— 4° Les arts du dessin, de la peinture et de la musique, l'enseignement de ces arts, — et une foule d'applications de l'art décoratif au mobilier, à l'habitation, etc.;

— 5° Des travaux d'écritures, de rédaction, de traduction,

de comptabilité, d'ordre, exécutés soit au logis, soit dans des locaux adaptés aux convenances féminines;

— 6° Certaines parties du commerce de détail;

— 7° Les métiers qui ont pour objet l'entretien, le vêtement et la parure de la femme et de l'enfant, s'ils sont organisés autrement que dans certaines grandes usines de la couture et de la mode, si lamentablement favorables à la coéducation du vice.

Ce ne sont là, répétons-le, que des indications en un sujet et pour un temps où la rigueur absolue n'est pas de mise.

Mais ce qu'il ne faut jamais se lasser de dénoncer au sentiment public pour qu'il les condamne avec la dernière sévérité, ce sont certains salaires féminins manifestement insuffisants, ces salaires de misère qui forcent des femmes à choisir entre la faim, que la plupart choisissent bravement, et la honte... quelquefois, ô infamie! escomptée par l'employeur.

Ce qui précède est pour essayer de répondre soit à des nécessités douloureuses, soit à des exigences spéciales, soit à des convenances transitoires qui ne doivent jamais nous masquer le rôle normal et la vraie destinée de la femme.

C'est ce rôle si grand et si beau, c'est cette noble destinée qui nous rendent la femme adorable comme ses souffrances nous la rendent sacrée. Par là est motivé le culte que lui a voué Auguste Comte, qui a écrit : « Le genou de l'homme ne fléchira plus que devant la femme. »

(A suivre.) P. GRIMANELLI.

CONTRE LE COOPÉRATISME

Le coopératisme est la formule nouvelle qui semble aujourd'hui rallier tous les réformateurs sociaux avides d'action pratique et immédiate.

Si, pour eux, le collectivisme ou le communisme restent la terre lointaine promise à nos successeurs et si, d'un autre côté, la théorie de ces deux formes de propriété soulève encore des doutes et des objections qui ne pourront se résoudre que d'après une expérience qui n'est pas près d'être instituée, pourquoi, sans s'embarrasser de spéculations toujours controversables, ne tenterait-on pas, dès à présent, partiellement, non pas des essais de collectivisme ou de communisme, mais la réalisation d'une forme intermédiaire et transitoire, assez adaptée au milieu actuel pour s'y développer, et suffisamment conforme à la société future, pour fournir la pierre d'assise du nouvel édifice social rêvé?

Telle est, à n'en pas douter, la pensée intime des partisans de la Coopération; et si leur foi ne s'émeut que médiocrement des échecs qu'elle a pu subir, elle s'affirme et se retrempe au spectacle de la prospérité et du développement des sociétés coopératives de consommation, dont le nombre et l'importance vont incontestablement en croissant.

Il ne s'agit donc pas, dans cette critique du coopératisme, de nier un mouvement réel, ou de mettre en doute des faits dont l'évidence n'est pas suspecte. La tâche entreprise ici est tout autre : examiner la valeur du principe coopératif; constater s'il est ou non en harmonie avec l'évolution économique, d'une part, et s'il conduit, d'autre part, à une amélioration réelle du sort des travailleurs et à l'augmentation du bien-être général; s'il nous rapproche de cette solution si âprement poursuivie de la question sociale, et si, dans la négative, ce

mouvement ne se dissoudra pas pour faire place à une conception plus organique et plus scientifique de la société économique. Au total, s'il n'y a pas dans le mouvement coopératif une dérivation d'efforts qui pourraient être mieux utilisés pour le bonheur de tous.

*
* *

Le collectivisme et le communisme ont pour but avoué la substitution, dans l'administration des capitaux humains, de la classe prolétarienne à la classe bourgeoise. Ils préconisent deux moyens d'y parvenir, soit la dépossession brutale par la révolution violente, soit l'expropriation légale.

Le coopératisme répugne à ces coups de force : il cherche à réaliser la propriété collective par des procédés économiques : constitution des capitaux par l'épargne accumulée, administration sévère procurant des bénéfices divisés en deux parts, l'une destinée à accroître le capital, la seconde distribuée immédiatement entre les coopérateurs, non plus, comme dans les sociétés par actions, au *prorata* de leurs apports, mais proportionnellement à la consommation de chacun d'eux.

La source de ces bénéfices est principalement demandée à la concentration des services administratifs et à la suppression des intermédiaires.

Une première remarque s'impose : c'est qu'en vertu de la loi du moindre effort, une semblable évolution s'accomplit chez la classe capitaliste. Les grandes entreprises se multiplient au détriment des petites, et les intermédiaires inutiles tendent à disparaître. L'illusion des coopérateurs, c'est l'inutilité absolue des intermédiaires.

Ils ne comprennent pas que plus la société économique se complique, plus la division du travail s'accentue, et plus il se crée nécessairement une foule de fonctions qui, pour ne pas paraître intéresser directement la production, n'y sont pas moins intimement associées. Elles ont pour but, sans réaliser une production apparente, de procurer des économies de temps et rapportent ainsi bien au delà de ce que coûte leur rémunération.

Il y a donc, on le voit, un parallélisme absolu entre les deux processus.

Et comment s'en étonner? Les lois économiques abstraites ne sont-elles pas indépendantes des formes concrètes qui les manifestent?

Division et concours des fonctions, nécessité du capital ou accumulation préalable de matériaux et d'instruments, servant de base et de point de départ au travail, économie d'efforts, d'où concentration des capitaux et des services administratifs : est-ce que ces conditions ne s'appliquent pas à toutes les entreprises industrielles?

Quel principe nouveau le coopératisme introduit-il dans le monde économique?

Aucun autre que la source prolétarienne des capitaux et la constitution d'un capital collectif, dans l'hypothèse où chaque coopérateur abandonnerait sa part de propriété au profit de l'entreprise commune.

Les sociétés coopératives qui renoncent, par définition, à toute spoliation envers la classe possédante espèrent ainsi détourner, à force de persévérance et de sagesse, tous les capitaux humains, pour en constituer une sorte de mainmorte intangible, à l'abri désormais des dissipations et des abus auxquels les exposent le caprice et l'arbitraire de leurs détenteurs actuels.

* * *

Toute l'activité économique est dominée par deux grandes conditions : constitution de capitaux hiérarchisés suivant le degré d'importance des entreprises; conservation et entretien de ces capitaux qui tendent à se disperser ou à disparaître sous la poussée des besoins de consommation, insuffisamment contenus.

Que la société future soit communiste, collectiviste ou coopératiste, elle devra faire face à ces deux nécessités primordiales, tout à fait indépendantes des formes mêmes de la production, de l'échange et de la consommation.

Toutefois, la considération de la meilleure formation et de la meilleure conservation des capitaux sera le critérium de la meilleure forme économique; et toutes les critiques adressées au capitalisme actuel ne se justifient que dans la mesure où lui-même compromet la conservation des capitaux dont il

a la garde. Il n'entre pas dans notre pensée de prétendre qu'il ne mérite pas à cet égard de graves reproches; mais nous les croyons, malgré les apparences, singulièrement exagérés; à notre sens, les coopérateurs les éviteraient encore moins.

Sans doute, si l'on considère les phénomènes économiques comme la résultante d'un pur mécanisme, il pourrait, au premier abord, sembler indifférent que les capitaux fussent amassés et conservés par telle ou telle méthode pourvu que le but fût atteint.

Mais il n'en va pas ainsi : la prétention de remplacer l'administration des personnes par l'administration des choses, suivant une formule chère à certains réformateurs sociaux, est fortement sujette à caution.

Le facteur psychologique, l'élément personnel réagit profondément sur la marche des opérations quelconques entreprises par l'activité humaine. S'il y a, en effet, des règles objectives qui y président, leur application est subordonnée à nos moteurs affectifs, égoïstes ou altruistes, c'est-à-dire à notre propre subjectivité. C'est là un aspect capital du problème que les coopérateurs ne méconnaissent pas, mais qu'ils interprètent d'une façon trop favorable à leur système.

Il faut un haut degré de moralité pour donner comme but principal à nos efforts l'intérêt social, et ne chercher notre satisfaction personnelle qu'après qu'il aura été atteint. C'est cette haute moralité, ou, si on le préfère, ce subjectivisme intense, soutenu par des moyens appropriés, qui permet aux communautés religieuses de subordonner chez leurs membres l'intérêt personnel à l'intérêt social; encore ce souci personnel reparaît-il dans la préoccupation du salut éternel.

Avec la généralisation du système coopératif qui fera appel à des coopérateurs de plus en plus nombreux et de plus en plus médiocres, la moyenne de la moralité baissera constamment, c'est-à-dire que la préoccupation de l'intérêt personnel deviendra de plus en plus dominante.

Voilà la contradiction intime qui ruine dans son principe, non seulement le système coopératif, mais tout système collectif.

Dans le système capitaliste, l'intérêt social est recherché, poursuivi autant que le permet l'intérêt personnel suffisamment satisfait, ce qui est conforme à la nature humaine.

Dans tous les systèmes collectifs, c'est la marche inverse qui est suivie. Elle présuppose la moralité qu'elle a pour but de réaliser. Les coopérateurs placent, au début de leurs opérations, la condition psychologique qui en doit être le résultat ultime. C'est là un cercle vicieux qui n'effraie pas le coopératisme mal instruit par l'expérience.

L'Etat, les sociétés par actions, tout ce qui revêt un caractère collectif, remplissent mal leurs fonctions. Un contrôle plus ou moins facile à instituer devient indispensable et constitue souvent un poids mort pour l'entreprise. Chez le capitaliste, l'initiative, la capacité ont pour contrôle naturel la responsabilité, réunies dans une seule personne.

L'évolution économique ne permet plus évidemment que les grandes entreprises puissent être exclusivement gérées par un seul patron; mais l'on n'évite un inconvénient que pour retomber dans un autre, si la haute influence pratique ou morale du directeur n'intervient pas pour en atténuer les effets.

Une autre grave difficulté que soulève le coopératisme réside dans la confusion des fonctions. La séparation radicale entre les entrepreneurs et les travailleurs est la condition primordiale de toute industrie; c'est l'aboutissant de toute l'évolution économique antérieure, et c'est un résultat qu'il faut à tout prix consolider.

Comment la possibilité d'une fluctuation constante dans les fonctions peut-elle se concilier avec la stabilité des opérations industrielles?

S'il ne s'agissait que de faire participer l'élite de la classe prolétarienne à la direction industrielle et commerciale, c'est-à-dire d'opérer un déclassement limité des travailleurs, l'inconvénient ne serait pas grand. Spontanément, nous voyons d'anciens ouvriers arriver par leurs propres efforts et une nature exceptionnelle à ces fonctions de direction, et nous nous en félicitons; mais si ces espérances deviennent l'objectif de la masse prolétarienne et si, par une condescendance mal avisée, chaque ouvrier est détourné de sa fonction propre, il l'aban-

donnera sans retour, sans vouloir reprendre sa place au milieu des siens; d'où affaiblissement de la grande force sociale qu'est le prolétariat organisé, comme contrepoids indispensable de la classe patronale, qui n'est pas près de disparaître.

*
* *

Nous n'avons examiné jusqu'ici que les lacunes intérieures du coopératisme. Mais toutes nos objections antérieures tomberaient-elles devant une critique autorisée; le système coopératif serait-il viable et destiné à se développer, et même à englober l'activité économique tout entière, qu'il n'aurait pas fait un pas vers la solution de la question sociale, parce que ses partisans, exclusivement préoccupés d'arrangements de détail, auxquels ils attribuent une importance exagérée, ne se réclament d'aucune vue d'ensemble sur les sociétés et ne savent pas relier leur solution particulière au grand problème que la fondation de la sociologie a posé et résolu, au moins dans ses aspects les plus essentiels.

Outre qu'il est impossible de séparer le problème économique des problèmes de la famille, de la religion et du gouvernement, si l'on veut réaliser un véritable équilibre social (ce dont les coopérateurs ne soufflent mot), la conception scientifique de l'équilibre économique et de sa stabilité paraît leur être absolument étrangère. Ils pensent que, par des procédés empiriques aboutissant à un équilibre limité entre un petit nombre de producteurs et de consommateurs, ils auront fait un pas vers l'équilibre général, et qu'ils n'auront qu'à étendre leurs expériences pour qu'elles deviennent valables pour la *société* tout entière.

Ils ne feraient ainsi que reproduire, et plus mal à notre sens, d'après les considérations précédemment développées, l'empirisme actuel, où chaque producteur, inconscient de l'étroite solidarité qui lie tous les phénomènes économiques, agit à l'aveugle et sur un terrain limité pour réaliser, au détriment de la société, un équilibre qui le satisfasse personnellement.

La fédération des sociétés coopératives de production et de consommation, qui semble être le dernier mot du coopéra-

tisme, n'aurait pour effet de régulariser ni la production ni la consommation, parce qu'il ne suffit pas d'absorber toute l'activité économique d'un pays dans une unité factice pour en saisir tous les ressorts secrets et les faire mouvoir avec une pleine harmonie.

L'erreur capitale à cet égard du coopératisme est de prétendre résoudre le problème en réglant la production sur la consommation. Il y a évidemment entre ces deux termes du phénomène économique une étroite relation, mais ni la production ni la consommation ne constituent, à proprement parler, un point de départ.

Il existe entre l'un et l'autre de ces deux phénomènes une réaction réciproque qu'il faut fixer à travers leur mobilité incessante, et qui se traduit par la notion de valeur, notion qui n'est qu'un régulateur très imparfait du système économique, parce qu'on n'a pu jusqu'à présent y attacher un sens exclusivement objectif comme celui que présentent les idées de poids, de longueur, de volume, de surface, etc.

La consommation est un désir, la production une possibilité; l'ajustement de ces deux fonctions ne peut être le fait exclusif ni du producteur ni du consommateur, et leur incompétence à cet égard ne se transformera pas en se confondant dans un même organisme.

Il y faut des vues plus générales commandant une action plus systématique, qui doivent émaner d'un pouvoir extérieur, à la fois spirituel et temporel, dont l'avènement reste le besoin le plus pressant de la réorganisation économique.

Nous pensons que la conception scientifique du système économique doit respecter l'organisation spontanée que l'évolution a fait surgir : séparation des travailleurs et des entrepreneurs, appropriation personnelle des capitaux administrés d'après une vue sociale, sous le contrôle du prolétariat représentant la force sociale d'appréciation et de résistance; institution d'un pouvoir économique placé au point de vue d'ensemble et pris en dehors des agents de l'activité économique, nécessairement placés au point de vue personnel, sans l'impulsion duquel leur initiative s'énerverait et s'anéantirait.

C'est un principe de mécanique générale, que toute force tend à persister indéfiniment sans autre limite que celle que lui impose une force extérieure.

L'équilibre entre les forces économiques n'a été obtenu jusqu'ici que par leur contact ou leur opposition réciproques.

C'est ce procédé inférieur que systématise le coopératisme en poussant la réglementation jusqu'au point où le juste développement est compromis. Mieux vaut encore, avec ses excès, le capitalisme qui réalise une vie agitée, mais féconde en somme, et qui n'a qu'à être ramené à une conception plus exacte de son rôle pour résoudre le premier terme du problème économique, l'*abondance*, auquel est étroitement subordonné le problème de la *juste répartition*, bien à tort placé au premier plan par les socialistes (1).

Lucien MOMENHEIM.

(1) Extrait de « *La Coopération des Idées* » de juillet 1902.

L'IDÉAL POSITIF DU DEVOIR

Tout lecteur peut, avec raison, demander à tout traité sur la religion ou sur la morale une réponse à deux questions : 1° Quel est le devoir de l'homme? 2° Pourquoi l'homme doit-il accomplir ce devoir? Ou bien : 1° Que doit être le modèle de la moralité? 2° Quelle est la sanction de la moralité? Nous présenterons quelques réflexions sur la première question.

L'histoire nous affirme que toute nation parvenue à la grandeur s'est toujours et avec fermeté subordonnée à un certain idéal de moralité. Nous en avons un exemple dans les Romains, pour lesquels le devoir de l'homme consistait à servir l'Etat. Le devoir du Romain était de faire tous les efforts et sacrifices possibles pour le maintien et le progrès de Rome, exactement comme c'est la fonction de la main, du pied, ou de l'œil, de supporter et d'accomplir tout ce qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'ensemble du corps. Le modèle chrétien de la moralité fut, à l'origine, d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toute son intelligence, de toutes ses forces, et d'aimer son voisin comme soi-même. Plus tard, il se précisa davantage : l'homme devait glorifier Dieu, non seulement en se montrant membre fidèle de la vraie Eglise, mais aussi en ayant toujours de l'empire sur lui-même, se montrant toujours bienveillant, et sauvant son âme en même temps que celles du plus grand nombre possible de ses semblables. Les mots *bon* et *mauvais* devraient être employés, non pas d'une manière arbitraire, mais selon qu'ils qualifient les choses par rapport à certains types judicieusement choisis. Ainsi, quand Paul se faisait appeler le chef des

pécheurs, il se croyait l'être, sans aucun doute ; cependant, si on le compare à certains types concrets, on trouve qu'il occupe un bon rang parmi les saints, et l'on considère cette action de s'accuser lui-même comme un mérite de plus. Il en est de même pour beaucoup de gens qui, appréciés par rapport à certains modèles, n'ont jamais été que de médiocres créatures morales et ont vécu en jouissant de la haute approbation d'une conscience complaisante.

Si nous considérons le monde animal, nous trouvons naturellement quelques indications sur la vie sociale plus élevée de l'homme. Par exemple, c'est la fonction de chaque espèce animale de se maintenir et même de s'accroître. Pour la conservation de la race, certaines qualités sont très utiles : fertilité, force, promptitude, assiduité, courage, sollicitude pour les petits, prudence. Dès lors, au point de vue de la fonction que nous venons de mentionner, nous pourrons dire d'un animal qu'il est *bon*, s'il possède ces qualités bien définies qui tendent à conserver la race. M. Pierre Laffitte a défini le Devoir : *la fonction accomplie par un organe libre*. Le foie est un organe du corps humain, mais ce n'est pas un organe libre, puisqu'il est sous la domination despotique du système nerveux central. Nous en concluons que c'est la *fonction* du foie, et non pas son *devoir*, d'amasser cette espèce d'amidon qu'on appelle glycogène. Mais l'homme, organe libre du corps politique, a des devoirs à remplir, et non des fonctions ; il est libre de les accomplir ou de les négliger. Il suit de là immédiatement que l'organisme politique est bien moins compact que l'organisme animal.

Dans l'attaque faite au XVIIIe siècle contre le système chrétien, l'idéal de la Moralité fut considérablement abaissé, un acte étant jugé bon ou mauvais selon qu'il était approuvé ou désapprouvé par la conscience du sujet. En d'autres termes, on répudiait tout idéal concret du devoir. Mais, naturellement, sous la religion de l'Humanité, une plus grande rigueur prévaut, et nous nous mettons en ligne avec les meilleures traditions du passé. Ainsi donc, l'idéal de notre devoir doit être de conserver et améliorer l'*Humanité* : c'est évidemment le digne développement de l'antique idéal romain. Ce n'est pas

du tout aussi simple qu'on pourrait se le figurer, le bien-être de l'Humanité dépendant, dans une large mesure, de l'état de santé des Patries qui la constituent, des familles qui constituent chaque Patrie, voire même des individualités dont l'union et la succession constituent chaque famille. Entre autres choses, le service de l'Humanité exige donc beaucoup de dévouement à la Patrie et à la Famille, beaucoup de service aux voisins, et même un certain souci de soi-même, principalement de sa propre santé morale. La complexité du service n'est pas la seule difficulté; la plupart des questions de notre vie impliquent des questions de temps; l'opportunité et la nécessité de l'action apparaissent tout à coup, et nous ne pouvons guère considérer une de nos actions sous ses aspects éthiques lointains que lorsque le temps nécessaire à son accomplissement est écoulé. Il suit de là que, pour notre conduite morale, nous avons toujours senti le besoin de règles simples, et nous croyons avec raison à la grande valeur de ce qu'on appelle les *bons principes*, qu'on peut rapidement appliquer sans trop de difficultés lorsqu'arrive le moment de l'action. Leur type ancien le mieux connu est le Décalogue juif; mais on peut trouver des types analogues dans ce qu'on appelle les codes d'honneur de diverses associations. Du reste, la loi morale est d'une telle importance sociale que des groupes de principes moraux existent chez des peuplades et des nations qui diffèrent grandement les unes des autres; et il est extrêmement intéressant de constater qu'il a existé, au sujet de ces principes, un accord suffisamment unanime en tous lieux et en tous temps. Parfois, il peut se faire que ces principes ne soient pas assez élastiques pour s'appliquer à certains cas particuliers; cependant, il vaut encore mieux leur obéir trop que pas assez. Comme exemples de ces principes, nous pouvons citer la propagation des principales vertus : Courage, Prudence, Tempérance, Justice (les vertus essentielles du Polythéisme); Charité et Pureté (vertus particulièrement chères au Christianisme); enfin, Véracité (primordiale dans le domaine de la science). L'élévation de ces qualités au rang de vertus ne fut pas faite d'une manière inconsidérée, ayant été basée sur une saine observation de la

nature humaine et de la société humaine. On peut rigoureusement prouver que chacune d'elles est susceptible d'augmenter le bonheur de l'Humanité ; si quelqu'un en doute, qu'il se donne la peine d'approfondir. On pourrait parler d'une manière fort analogue de l'usage que font les navigateurs de l'Almanach nautique. Personne ne professe que ce livre soit d'inspiration divine; ses données reposent sur les observations et calculs précis de beaucoup d'hommes auxquels nous sommes libres d'accorder plus ou moins de confiance. A différentes reprises, ces données sont sévèrement contrôlées par le marin en cours de route, et l'on comprend que s'il a un doute sur elles, il puisse se donner la satisfaction de faire par lui-même les observations et calculs. En réalité, dans la pratique quotidienne, il accepte religieusement l'Almanach et agit avec une entière confiance dans ses principes. Il en est de même pour la position normale de l'homme dans le monde moral. Il trace sa route à l'aide de certains principes moraux clairs et brefs, dont il ne connaîtra jamais à fond les bases, mais son expérience de la vie le renseignera beaucoup sur leur valeur au point de vue du service de l'Humanité. A travers la tempête de l'Action (comme l'a écrit Gœthe), ces principes moraux, fermement et fidèlement observés, le piloteront en sécurité; sans eux, il aurait mené une vie faible et déréglée, ou une vie d'irréligion, systématiquement corrompue. En même temps, le serviteur de l'Humanité, tout en observant minutieusement ses divers principes moraux, devra toujours se souvenir que ce sont des moyens, et non des buts — moyens pour servir réellement et efficacement l'Humanité. Les principes positifs de la moralité n'ont pas le caractère impérieux et absolu des commandements divins; mais la vérité, tout en étant moins prétentieuse, est en réalité plus persuasive que la fiction; et l'antique parole : « Ainsi l'a dit le Seigneur » reste toujours exposée à cette réponse évidente : « Mais je ne l'entends pas ! » Nous n'attendons pas non plus une révolution dans le monde par suite de l'apparition de l'idéal positif; car, même avant que le Christianisme eût surgi, les principaux principes moraux avaient déjà été inculqués. Mais il est probable que certaines luttes, d'un dé-

nouement douteux à notre époque, tourneront à la victoire, certaines victoires tourneront au triomphe, et que certaines défaites seront éludées. Par exemple, la Religion de l'Humanité, elle, a une mission de paix, de paix sociale et internationale. Pour le maintien et l'amélioration de l'Humanité, il importe que cette mission soit remplie. Comte, par ses sympathies profondes et éclairées, non seulement pour les nations occidentales, mais aussi pour les races noires et jaunes, nous a montré, en maître incomparable, combien intimement toutes les nations pouvaient s'unir en l'Humanité sous la présidence de la Religion de l'Humanité ; il nous a aussi enseigné, en opposition avec Platon, qu'un Etat ne doit pas se composer de deux Etats séparés, celui des riches et celui des pauvres, mais que le prolétariat peut être réellement incorporé à la société moderne et doit se dépouiller des derniers vestiges de son origine servile. Sur ces deux points, pour ne parler que de ces deux-là, l'acceptation de l'idéal positiviste du devoir est très capable de changer l'aspect des luttes actuelles et d'établir la victoire du bon côté. Mais tout progrès quelconque dans l'idéal moral entraîne une grande profusion de biens moraux ; et il serait délicat de vouloir assigner des limites au bien social qui peut résulter du progrès provoqué par la Religion de l'Humanité.

Charles Gaskell HIGGINSON.

(Traduit de la « **Positivist Review** » du 4 Homère 110, par M. A. R.)

UNION PATRIOTIQUE DE FRANCE

Pour la Pacification de l'Europe et le Désarmement

LA POLITIQUE D'EXTRÊME-ORIENT ET LA CHINE

Les événements de Chine, qui ont donné lieu à l'expédition de 1900 organisée par le concert des puissances, avaient pour quelques instants tenu le monde dans l'angoisse. On craignait pour le sort de quelques blancs, cernés dans les légations de Pékin. Mais sitôt rassuré sur leur sort, le public occidental semble s'être désintéressé de la question ! Il ne s'est pas occupé de remonter aux véritables origines de ces événements, et de rechercher impartialement les responsabilités, afin d'en rendre le retour impossible. Cependant l'Occident ne saurait longtemps rester dans son indifférence sans courir de grands dangers. En continuant une politique qui déshonore la civilisation occidentale tout en la faisant servir de manteau pour cacher une vaste exploitation, l'Occident risque de compromettre sa propre sécurité.

Il est donc indispensable que l'opinion publique, tant en France que dans tout le reste de l'Occident, soit bien renseignée sur l'abominable conduite que l'Europe a poursuivie, avec une honteuse inconscience, dans ses rapports avec la Chine. Alors personne ne pourra rester plus longtemps complètement indifférent envers une iniquité sans nom, dont le public occidental sera forcément responsable, s'il persiste dans son indifférence. Avant de commencer l'examen des mesures qui pourront mettre fin à cette honteuse iniquité, il faut retracer un court historique de la situation.

Les jésuites furent les premiers qui surent pénétrer dans

le Céleste-Empire ; grâce à leur esprit de tolérance et de respect envers les croyances de ceux qui leur accordaient l'hospitalité, ils obtinrent non seulement la confiance, mais même la sympathie des Chinois, qui leur accordèrent pleine liberté et les favorisèrent dans leur propagande, quoiqu'ils restassent souvent fort peu convaincus des doctrines nouvelles. La sympathie dont les jésuites furent l'objet leur permit de s'introduire à laCour du Céleste-Empire, où ils furent très bien accueillis et même patronnés.

Intolérance religieuse.

L'influence des jésuites, qui promettait de devenir considérable en se développant pacifiquement, fut subitement entravée par l'intervention des dominicains, qui, sous prétexte d'orthodoxie, firent appel au Pape, et réussirent à enrayer les progrès des jésuites. Dès lors, les dominicains continuèrent eux-mêmes la propagande avec violence, s'attaquant brutalement à toutes les antiques croyances chères aux Chinois, et particulièrement à leur noble culte des morts ou des ancêtres. Voilà comment on commençait à récompenser la tolérance des Chinois, tolérance si grande qu'elle étonnait les missionnaires eux-mêmes : « A la différence des Hindous et des musulmans, les Chinois sont si éloignés du fanatisme qu'ils nous apparaissent comme presque dépourvus de tout sentiment religieux. Pas une seule attaque contre les missionnaires n'a été, à ma connaissance, inspirée par des sentiments religieux (1). »

Malheureusement, l'intolérance fut l'œuvre des hôtes chrétiens de ce grand peuple.

Voici en quels termes lord Curzon, le vice-roi actuel de l'Inde, appréciait naguère l'intransigeante attitude des missionnaires actuels :

A l'exception de quelques rares individualités d'esprit plus libéral, les missionnaires adoptent une attitude d'implacable hostilité

(1) W.-A.-P. Martin, *A cycle of Cathay;* New-York, 1897, p. 447.
Cette citation, ainsi que celles qui suivent, sont tirées du très intéressant article de M. P. Bœll, paru dans *La Revue Occidentale* du 1er novembre 1901.

envers toutes les religions et toutes les morales indigènes : ils ignorent entièrement les bons côtés et l'influence moralisatrice de ces doctrines, comme aussi leur tout-puissant empire sur l'esprit chinois et l'autorité qu'elles tirent de leur vénérable antiquité. C'est le cas, notamment, pour le culte des ancêtres, avec lequel ils déclinent toute espèce de compromis... Le Chinois, qui se tient entièrement satisfait de sa propre religion et ne demande qu'une chose, c'est qu'on le laisse en paix, se voit assailli par une propagande dont le premier acte est de s'attaquer à ce qu'il a de plus cher... Pour lui, la morale de Confucius résume toutes les obligations de l'homme envers la famille et envers l'Etat... On réclame de lui une conversion au prix de sa qualité même de citoyen ; on lui demande comme première condition de régénération morale de renier ce qui constitue pour lui le principal soutien de toute moralité... Si des prédicants de quelque foi nouvelle débarquaient en Angleterre, appartenant à une race par nous haïe et méprisée, et qu'ils commençassent leur propagande en attaquant la Bible et en criant anathème à la foi des apôtres, quelle réception leur ferions-nous?

Pénibles inquiétudes des Chinois.

Mais, outre le manque de respect pour les institutions chinoises, la maladresse des chrétiens donne naissance, parmi les Chinois, à de fausses histoires contre eux. Les Chinois accusèrent les chrétiens de tuer les petits enfants qu'ils achetaient pour les baptiser; cette imputation, aussi monstrueuse et incroyable qu'elle puisse paraître, n'a pas manqué d'avoir pour fondement des apparences sérieuses... On peut en juger par les récits des missionnaires catholiques tirés des *Annales de la Sainte-Enfance :*

Venez encore faire une petite visite à la maison de l'Immaculée-Conception à Péking. Voyez-vous cette modeste porte d'entrée? Elle a été cette année, pour grand nombre de petits frères et de petites sœurs, la porte du Ciel... je ne me trompe pas : 873 petits enfants nous ont été donnés à cette porte, moyennant la somme de 45 centimes pour chaque, et, sur ce nombre, 843 sont morts après avoir été régénérés dans l'eau sainte du baptême. (*Annales de la Sainte-Enfance*, tome XXI, p. 258, 1869.)

Nos asiles sont trop remplis... et s'il n'en montait pas au Ciel un si grand nombre pour faire place, il y a longtemps que nous ne pourrions plus recevoir aucun de vos petits protégés. (*Ibid.*, p. 238.)

Un enfant en nourrice, avec son entretien, revient à peu près à

6 francs par mois. Je fais des vœux sans doute *pour que ces chères âmes nous quittent le plus tôt possible et s'en aillent au Ciel.* Mais enfin, S'ILS NE VEULENT PAS MOURIR, il faut bien les nourrir, les élever. (*Ibid.*, p. 252.)

« Ailleurs, il est question d' « une pharmacie QUI ENVOIE DE « NOMBREUX ENFANTS AU CIEL ». (*Ibid.*, p. 245.)

« Et la publication posthume de M. Pierre Jeannet, à laquelle j'emprunte ces citations (dont j'ai tenu à vérifier moi-même l'exactitude), conclut excellemment (1) » :

Les missionnaires se plaignent sans cesse des calomnies auxquelles ils sont en butte. Voici ce que les Chinois disent des catholiques : « Les sectateurs de cette religion ne respectent pas leurs parents morts; ils crèvent les yeux des enfants pour en faire de l'opium; ils arrachent le cœur des morts pour en faire de l'huile dont ils se servent pour ensorceler les gens et les forcer à entrer dans leur religion. » (*Annales.*)

Voilà, certes, des imputations absurdes. Mais comment veut-on que les Chinois, qui ne voient rien au delà de cette vie, puissent comprendre le but des missionnaires? Essentiellement positifs (2), ils ne s'expliquent pas qu'on se donne tant de peine pour obtenir un résultat purement chimérique, à leurs yeux du moins.

Inutile d'ajouter qu'ils accusent les missionnaires de tuer les enfants.

En cela, ils se trompent encore; mais, la main sur la conscience, est-ce que les apparences n'excusent pas leur erreur?

Supposez qu'à Paris des étrangers viennent fonder un établissement charitable et qu'ils y reçoivent des milliers d'enfants; que des rumeurs sinistres circulent, que la foule s'ameute, envahisse l'établissement, et trouve les quatre-vingt-dix centièmes des enfants morts, et le reste mourant de froid et de faim. — Que fera-t-elle?

Et les magistrats chargés de réprimer ces violences, croyez-vous qu'ils n'auront pas de paroles sévères pour l'imprudence coupable de ces sauveurs d'un nouveau genre (3)?

Des procédés semblables ne peuvent manquer de faire naître la défiance et de terribles inquiétudes.

(1) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, 1er novembre 1901.

(2) Autrement dit, les Chinois sont restés essentiellement fétichistes, sans arriver à l'état théologique. — P. E.

(3) Pierre Jeannet, *Les Massacres de Chine* (*Revue Occidentale*, 1er janvier 1901). (Œuvre posthume écrite en 1870.)

Ingérence étrangère.

Mais, après les questions de religion viennent les questions de politique; l'Occident s'insinua graduellement dans les affaires intérieures du pays, prenant comme prétexte la défense des chrétiens. La diplomatie européenne commence à s'interposer dès 1844 entre le gouvernement et le pays, en obtenant du gouvernement chinois un édit impérial par lequel il s'interdisait de poursuivre ou d'inquiéter les chrétiens chinois, à raison du culte professé par eux. Puis on met le Gouvernement à notre service en 1858, lors de l'expédition franco-anglaise, en exigeant de lui une protection efficace pour nos missionnaires par le traité de Tientsin :

Art. 13. — ... Les membres de toutes les communautés chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques religieuses, et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du pays, munis de passeports réguliers.

« De son côté, la convention de Péking (25 octobre 1860) contient la clause suivante :

Art. 6. — ... Les établissements religieux et de bienfaisance qui ont été confisqués aux chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été victimes seront rendus à leurs propriétaires.

« A cet article, les missionnaires, interprètes du baron Gros, notre plénipotentiaire, mais à son insu, semble-t-il, ajoutèrent le paragraphe suivant au texte chinois :

Il est en outre permis aux missionnaires français de louer et d'acheter des terrains dans toutes les provinces et d'y ériger des édifices à leur convenance.

« Comme, d'après les conventions, le texte français du traité fait seul foi, cette stipulation, introduite par la fraude, est nulle de plein droit. Cela n'empêcha pas les missionnaires et le gouvernement de Napoléon III de s'en prévaloir. Les Chinois ne protestèrent pas : d'abord par ignorance, plus tard par dignité; mais de semblables procédés étaient peu faits, on l'avouera, pour leur donner une haute idée de la loyauté française (1). »

(1) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, Novembre 1901.

Puis, lorsque les missionnaires ont eu des démêlés avec le peuple ou les autorités chinoises, au lieu de respecter celles-ci et se soumettre à leurs sentences, ils en référaient aux consuls français, qui faisaient intervenir la pression de l'étranger dans les affaires de jurisprudence et de politique intérieure du pays. Enfin, en 1899, on obtint un décret impérial assimilant les évêques catholiques aux vice-rois et gouverneurs chinois, tendant de plus en plus à constituer un Etat dans l'Etat, sous la protection de l'étranger et abrité constamment derrière les canonnières des puissances. Les missionnaires catholiques sont en possession d'importants biens, et le moindre attentat contre leurs personnes ou leurs biens entraîne de grosses indemnités, l'humiliation de leurs adversaires et, parfois, des compensations territoriales.

« Une importante source d'animosité et de conflits provient de la stipulation des traités prescrivant le retour à leurs anciens propriétaires des terrains et des édifices autrefois possédés par les missions (article 6 de la convention de Péking cité ci-dessus) :

Certainement, dans chaque province se trouvent des maisons qui appartenaient jadis à l'Église ; mais on doit tenir compte du nombre d'années qui se sont écoulées depuis, et songer que les chrétiens ont vendu ces maisons et qu'elles sont peut-être passées entre les mains de plusieurs propriétaires. Il faut aussi considérer que la maison a pu être vendue vieille et délabrée, et que l'acquéreur a peut-être fait de grosses dépenses pour la réparer, ou même en a construit une nouvelle. Les missionnaires ne s'inquiètent pas de tout cela ; ils exigent la restitution et n'offrent pas la moindre indemnité (1).

« Grief d'un autre genre : Les chrétiens se recrutent trop généralement parmi les éléments les moins respectables de la population. On a vu, m'ont assuré des fonctionnaires chinois, des bandes de brigands se convertir en masse au catholicisme pour échapper à la vindicte des lois. M. Giquel constate que « les néophytes ne se trouvent plus que parmi les gens des « dernières classes (2). »

(1) *Mémorandum* du Tsung-li-yamen aux puissances, 1871.
(2) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, Novembre 1901.

Exploitation commerciale.

Ce qui rend la situation d'autant plus tendue, c'est qu'après les missionnaires, viennent les commerçants et traficants européens, qui s'abritent invariablement derrière les consuls et les missionnaires qui, ordinairement, les protègent, en Chine comme partout ailleurs. Aussi les indigènes s'aperçoivent qu'après la religion, vient le commerce et le trafic européens. Quoique, d'après la profession de foi des chrétiens, leur vie ne soit pas de ce monde, il arrive que les missionnaires ne se font pas scrupule de faire eux-mêmes un commerce avantageux. Alors les indigènes s'aperçoivent qu'après l'inconséquence des missionnaires, vient la duplicité et la duperie des commerçants. Il n'est pas besoin de citer d'exemples du peu de conscience, de scrupule et même d'honnêteté des commerçants et industriels, car le public connaît assez ce que sont le désintéressement et la probité de certains de ces derniers en Europe! Qui est-ce qui ne se rend pas compte de ce qu'ils doivent être au loin? Ne sait-on pas ce que les commerçants espèrent réaliser pour les récompenser de s'expatrier, faire des frais et courir des risques pour porter au loin leurs marchandises? Leur qualité de chrétiens leur sert de protection et de moyen de se soustraire à la juridiction du pays pour s'en remettre à celle de leurs consuls, chargés de protéger leurs intérêts; en outre, ils peuvent maintenant s'appuyer sur la protection officielle des évêques européens, vice-rois chinois, qui voient naturellement des chrétiens d'un côté et des infidèles de l'autre, et qui ne peuvent discuter le principe qu'on ne vient pas faire commerce à l'autre bout du monde pour rien!!!

Etat dans l'Etat.

Mais, après les commerçants, ce fut le tour de la haute finance, organisée en compagnies d'exploitation: chemins de fer, navigation à vapeur, routes, mines, etc. Toutes ces exploitations n'étaient pas faites pour le bien de la Chine et la commodité des Chinois, mais uniquement pour l'intérêt du commerce étranger. Ces compagnies oublient de plus en plus

qu'elles sont les hôtes du pays : elles s'y installent et prétendent être comme chez elles !... même bien plus que chez elles ! En quel pays d'Europe serait-il permis à une compagnie étrangère d'imposer au pays et à son gouvernement une ligne de chemin de fer (ou autre exploitation) contre leurs volontés, de la faire exploiter contre les lois du pays, en outrageant ses mœurs, ses traditions et ses sentiments les plus sacrés ? Quels peuples d'Europe consentiraient de laisser construire de telles lignes à travers leurs cimetières (qu'ils honorent cependant moins que les Chinois) et les faire exploiter sous la protection militaire d'une puissance étrangère ?

« Les entreprises économiques (commerciales, industrielles, financières) ont été constamment appuyées par l'action politique. Dans ces dernières années surtout, les rivalités des puissances et leurs revendications ont pris une acuité particulière : avantages commerciaux, commandes industrielles ou militaires, cessions territoriales, concessions de chemins de fer ou de mines, emprunts, etc., ont été arrachés à la Chine, sinon par la force des armes, du moins invariablement par les menaces de la diplomatie (1). »

Cet intense développement économique, sans aucune destination sociale pour le bien réel du pays, a eu les mêmes effets qu'en Europe, mais beaucoup plus aggravés par leur intensité.

« Cette action économique de l'Occident a très naturellement troublé des intérêts respectables. La substitution graduelle, sur le Yangtse, de la navigation à vapeur au trafic par jonques a privé de leur gagne-pain des dizaines de milliers de braves gens qui vivaient de la batellerie, du transport des marchandises et d'industries annexes. Les chemins de fer contrarient des intérêts du même ordre (2). »

Si, en Europe, le développement industriel, qui a été graduel et lent, a produit de graves désordres sociaux, comment ce développement, introduit d'une façon brusque et subite, ne produirait-il pas, chez un grand peuple arriéré,

(1) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, Novembre 1901.
(2) *Ibid.*

des maux infiniment plus graves et dangereux? Ne sachant pas guérir ces désordres terribles chez nous, n'est-il pas criminel d'aller les porter chez ceux qui sont bien plus impuissants d'y porter remède? Mais, seuls, nos intérêts guident notre conduite :

« L'importation de nos articles manufacturés, si elle a enrichi quelques commerçants indigènes, a ruiné une partie de la petite industrie du pays. Les grandes concessions minières menacent de créer une puissante féodalité financière étrangère. Des employés européens, pourvus de gros traitements, occupent tous les principaux postes du service chinois des douanes maritimes.

« Les étrangers (commerçants, ingénieurs et leurs sous-ordres) ont trop généralement reconnu l'hospitalité dont ils jouissent sur le sol chinois par les insultes, les violences, les mauvais traitements, les injustices de toutes sortes envers les indigènes. L'ignoble racaille cosmopolite qui constituait les cadres subalternes du chemin de fer dit franco-belge (Péking-Hankeou) a fait beaucoup pour exciter les populations de cette région (1). »

Démembrement de la Chine.

Et à côté de la désorganisation intérieure due à l'ingérence européenne, le démembrement !

« Sans remonter au delà de 1895, la Chine venait, cette année même, de se laisser enlever la Corée et Formose, à la suite de sa guerre avec le Japon. Puis, dans les années qui suivent, c'est Kiao-Tcheou, cédé à l'Allemagne; Port-Arthur et Talienwan, à la Russie; Weihaiwei, à l'Angleterre; Kwangtcheouwan, à la France; et peu s'en faut que l'Italie ne prenne Sanmen!

« Et, parallèlement à ces annexions territoriales, c'étaient, de la part des puissances, des demandes ou plutôt des exactions de concessions de toutes sortes : chemins de fer, mines, emprunts, etc. Dans les journaux d'Europe et d'Amérique, et jusqu'à la tribune des Parlements, on discutait ouvertement des zones d'influence en Chine; le mot de partage était

(1) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, Novembre 1901.

même prononcé par des bouches responsables — tout cela bien avant les derniers événements. De sorte que, lorsqu'ils parcouraient nos feuilles publiques, qu'ils écoutaient les conversations officielles, les Chinois devaient certainement se dire, comme ce personnage de vaudeville : « Mais, en vérité, « on ne parle que de notre mort là dedans ! » Et leurs sympathies européennes n'en étaient assurément pas accrues (1). »

Telle est la honteuse situation dans laquelle l'Europe a plongé une pacifique nation de 400 millions d'habitants. Et l'on ose qualifier de civilisation cette infâme perturbation où chaque pays est à la recherche des moyens d'augmenter sa « sphère d'influence », c'est-à-dire les moyens de servir ses intérêts soit en accaparant les meilleures ressources du pays, soit en y établissant une exploitation éhontée afin de satisfaire un égoïsme déréglé et toujours inassouvi.

Telles sont les principales causes qui ont donné naissance à la ligue « I-ho-tchüan (2) », dite des Boxeurs. Ce qui reste à examiner, ce sont les moyens convenables pour donner une solution à la déplorable situation de la Chine. Citons d'abord la judicieuse remarque faite par des membres de la Société positiviste au Congrès de la Paix, en octobre 1901 : « L'Europe coalisée viendra évidemment à bout, si elle le veut, de l'agitation actuelle. Mais supprimer le mouvement nationaliste chinois en laissant subsister, en aggravant peut-être, les causes qui lui ont donné naissance, ce n'est point là une solution. Une semblable politique n'aurait qu'un résultat, c'est de préparer pour un avenir prochain une nouvelle explosion plus formidable, c'est-à-dire d'autres tueries suivies de nouvelles représailles. Où s'arrêterait-on dans une pareille voie (3) ? »

Nous croyons que le IX[e] manifeste de M. Quin, paru en

(1) Article de M. P. Bœll, *Revue Occidentale*, Novembre 1901.

(2) *I-ho-tchüan*, littéralement : justice-unis-poings, peut se traduire : les poings unis pour la justice. C'est sans doute le mot *poing*, combiné avec l'idée de certains exercices gymnastiques pratiqués, dit-on, par la secte, qui aura suggéré à quelque Européen le terme de *boxeur*, dont la fortune a été si extraordinaire et si rapide.

(3) Nous croyons que l'on trouvera intéressante l'appréciation sui-

février 1902, contient la solution générale que nous cherchons. La politique qu'il recommande à son gouvernement peut aussi bien s'appliquer, en général, à tous les autres grands pays de l'Occident.

Le manifeste de M. Quin étant inspiré de nos propres principes, nous croyons que la traduction résumée que nous en donnons sera appréciée non seulement de nos adhérents, mais encore de tous ceux qui s'intéressent et sympathisent à notre œuvre ; du reste, tous les gouvernements d'Europe sont appelés à prendre en sérieuse considération les importantes conclusions du manifeste; mais nous espérons que la France sera un des premiers pays qui inaugurera cette haute politique de respect de la liberté et de la justice dans ses relations avec la Chine.

Paris, 6 octobre 1902. Aug.-P. Edger,
Secrétaire délégué de l'Union patriotique.

vante donnée par un missionnaire, le P. Louvet (*Missions catholiques*, nº du 26 juin 1891) :

« La question, dit-il, est beaucoup plus politique que religieuse, ou plutôt, elle est presque exclusivement politique. Le jour où la Chine intelligente sera persuadée qu'on peut être à la fois Chinois et chrétien, le jour surtout où elle verra à la tête de l'Eglise, en Chine, un clergé indigène, le christianisme obtiendra droit de cité dans ce grand empire de *quatre cents millions* d'âmes, dont la conversion entraînerait celle de l'Extrême-Orient.

« C'est donc à séparer nettement leur cause de celle de la politique que doivent tendre les efforts des missionnaires. A ce point de vue, je ne puis que regretter, pour ma part, l'intervention des gouvernements européens. Rien de plus légitime en soi; mais aussi rien de plus dangereux et de mieux propre à surexciter l'orgueil national et la haine des classes intelligentes et lettrées. Au fond, même au point de vue particulier de la sécurité des missionnaires, qu'avons-nous gagné au régime des traités? Dans les quarante premières années du siècle, *trois* missionnaires seulement ont été mis à mort en Chine pour la foi, après une sentence juridique... Depuis les traités de 1844 et 1860, pas une seule condamnation à mort n'a été juridiquement prononcée, il est vrai; mais plus de *vingt* missionnaires sont tombés sous les coups des bandits, soudoyés par les mandarins... Les traités ont-ils empêché, au mois de juin 1870, l'horrible massacre de Tien-Tsin, le meurtre de notre consul, de tous les résidents français, de deux lazaristes, de neuf sœurs de charité? Presque chaque année, des chrétientés sont détruites, des églises pillées, des missionnaires tués ou blessés, des chrétiens mis à mort...

« A tort ou à raison, la Chine ne veut pas de la civilisation européenne; ce qu'elle repousse dans le christianisme, c'est l'envahissement de l'Europe. Séparons donc nettement la question religieuse de la question politique. »

LA POLITIQUE ANGLAISE EN EXTRÊME-ORIENT

par M. Malcolm Quin

(Traduction résumée de M. P. Edger).

Le récent traité anglo-japonais soulève des questions dont les conséquences sont aussi importantes qu'étendues. En les examinant, je ne le ferai ni comme un apologiste, ni comme un antagoniste du gouvernement anglais, mais comme un adhérent à la religion de l'Humanité ; par conséquent, je m'efforcerai de traiter la question du point de vue des sciences sociologique et morale qu'Auguste Comte a élaborées, en dehors de tout parti pris, de tout esprit de secte ou de classe, comme l'est tout point de vue réellement scientifique, basé sur des principes généraux et universels autant que durables.

En discutant la question du traité anglo-japonais, nous devons examiner un groupe d'intérêts très compliqués, des intérêts plus généraux que les intérêts particuliers de l'Angleterre ou du Japon : ce sont les intérêts universels de la paix et du bien général de tous les peuples. Le temps n'est plus où il était permis de ne prendre en considération que les intérêts particuliers d'un pays quelconque, sans aucun égard aux intérêts de tous les autres pays du monde. Aussi, aucun véritable homme d'Etat n'a pu rester indifférent envers la paix européenne.

En examinant de près la situation politique des temps modernes, on trouve qu'il y a une telle dépendance et connexité entre les diverses relations internationales que, souvent, pour une cause quelconque, même insignifiante par elle-même, les plus grands Etats peuvent se trouver engagés dans un conflit dont on ne saurait prévoir les conséquences, et dont l'étendue pourra dépasser ses limites initiales et englober les peuples du monde entier.

C'est à ce point de vue, vraiment universel, que nous devons considérer la récente alliance anglo-japonaise, point de vue

auquel notre Gouvernement lui-même doit se placer. Par conséquent, il ne doit pas prendre en considération les seuls intérêts de la Grande-Bretagne ou du Japon, mais il doit faire entrer en ligne de compte les intérêts généraux du monde entier, et cela même dans l'intérêt de la Grande-Bretagne, car, en négligeant les intérêts internationaux et universels de notre planète, on court le risque de compromettre jusqu'à l'existence de sa propre patrie, à cause de la solidarité croissante qui relie les nations entre elles.

Lorsque l'on examine les clauses du nouveau traité, on s'aperçoit que, malgré les apparences, ce traité ne vise que la politique des intérêts personnels de l'Angleterre, car les intérêts du Japon ne font que fortifier et favoriser les intérêts britanniques, auxquels le traité les a virtuellement rattachés. Quoique le prétendu but du traité, d'après les expressions de son contexte, soit « le maintien du *statu quo*, la paix générale dans l'Extrême-Orient, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine et de la Corée », l'ensemble de ses stipulations et clauses ne correspond pas explicitement à ce noble but. C'est là son grand défaut. Par son contexte, le traité anglo-japonais est l'expression de deux politiques que nous pouvons appeler « majeure » et « mineure » ; la première est une politique internationale ayant pour but de maintenir la paix en Extrême-Orient et assurer l'intégrité et l'indépendance chinoises, tandis que la seconde est une simple politique « impérialiste » ne visant que les intérêts personnels de la Grande-Bretagne. Malheureusement, la politique majeure est éclipsée par la politique mineure; la conséquence est que, ni la grande politique de la paix du Monde, ni la politique mineure des vrais intérêts anglais ne sont véritablement réalisées. Nous n'hésitons pas d'émettre cette appréciation, qui trouverait sa vérification, si le traité devait en venir à l'application pratique. Cette nouvelle alliance ne saurait remplir le but qu'elle se propose qu'à la condition que, des deux politiques qu'elle professe, elle donne une juste suprématie à la première, qui est durable et générale, sur la seconde, qui est temporaire et simplement anglaise.

Or, la grande politique de paix et d'intérêt universel exige, comme condition fondamentale, l'abstention complète, de la

part des grandes puissances, de toute ingérence dans la politique intérieure du Céleste-Empire. Sans cette condition, l'indépendance de cet empire devient un vain mot, et la paix, tant en Extrême-Orient que même en Europe, se trouvera perpétuellement menacée. Mais, à moins de cesser cette ingérence, l'alliance anglo-japonaise ne pourra empêcher la guerre et risquera, au contraire, d'en augmenter l'étendue.

Cette politique d'ingérence qui, une fois établie, ne peut que se développer par la force des choses, consiste : à imposer à la Chine l'admission de missionnaires étrangers, suivis de commerçants et aventuriers étrangers ; à lui imposer nos idées, nos mœurs et nos façons d'agir, tant dans sa vie civique ou religieuse, dans sa politique intérieure et son administration, que dans ses entreprises commerciales, et même dans ses us et coutumes. Du reste, cette ingérence a toujours été suivie par des agressions et le démembrement, en développant au sein de la Chine, par l'introduction des étrangers, un élément hétérogène, hostile envers le gouvernement central de la Chine.

Depuis la guerre britannique de l'opium en 1840, jusqu'à l'expédition répressive de l'année dernière, la Chine a toujours été, vis-à-vis des puissances étrangères, dans une constante politique conservatrice et défensive, tandis que les puissances n'ont fait qu'augmenter leurs ingérence et spoliation en Chine. La conséquence naturelle a été le ressentiment et l'exaspération des Chinois — une confuse et impuissante indignation — en même temps qu'une immense confusion politique et sociale, qui ajoutait de nouvelles difficultés à la tâche du gouvernement chinois, arrêtant les progrès spontanés du pays, qui, autrement, se seraient produits. Depuis soixante ans, pour ne pas le prendre de plus haut, l'histoire de la Chine nous offre le spectacle suivant : un peuple obstinément conservateur, s'attachant à ses antiques institutions : religion, politique, ordre social, industrie, mœurs et cérémonial, toujours pacifique et laborieux; sa tolérance sans exemple le livrant aux empiètements sans scrupules des puissances étrangères ; celles-ci s'abandonnant à leurs instincts de vampire, proclament leurs religions par des moyens injustes et oppressifs et introduisent leurs industrie et commerce par la force armée, important un inextricable chaos d'idées incohé-

rentes et contradictoires par des procédés qui ont stupéfié et humilié une grande et antique nation, qui a vu profaner et mépriser pendant ce temps tout ce qu'elle avait de sacré.

Dans le nouveau traité, il est question de maintenir le *statu quo*, mais il faut que ce *statu quo* s'entende, irrévocablement, pour la vraie intégrité territoriale, mais non pour le système d'ingérence poursuivi par les puissances jusqu'à présent. Or, le protocole de paix impose différents règlements qui placent la Chine sous la surveillance et la surintendance de ces puissances et entravent sa liberté, tout en l'exposant à l'éternelle ingérence de ces puissances; de plus, ces dernières ont l'inconscience d'exiger d'elle le maintien de l'ordre et la sécurité intérieure, tout en lui enlevant les moyens de les assurer par l'interdiction de sa libre constitution militaire, ce qui la prive, en outre, de la plus légitime des libertés, celle de la défense nationale, condition fondamentale d'indépendance et d'intégrité. D'autres clauses du protocole sont à l'avenant. Or, si nous voulons être pris au sérieux, nous devons changer notre politique d'ingérence pour une politique de liberté, condition *sine qua non* de l'indépendance et de l'intégrité de la Chine, aussi bien que de la paix en Extrême-Orient, proclamées par le traité anglo-japonais.

Il nous incombe donc d'assurer à la Chine une pleine et entière liberté, comme celle que possèdent l'Allemagne, la France et la Russie : une liberté d'admettre ou d'exclure les missionnaires et commerçants anglais, les réformateurs quelconques, et, de même, les us et coutumes des Anglais; que son territoire soit délivré des soldats anglais, que les ports de la Chine, du moins en ce qui concerne l'Angleterre, redeviennent chinois; que tout ce qui concerne sa politique intérieure, comme routes, rivières, canaux, chemins de fer, organisation religieuse et politique, etc., reste entièrement sous la dépendance et le contrôle exclusifs de son gouvernement. Ce n'est qu'alors que les termes du nouveau traité, « intégrité territoriale et indépendance », auront un sens précis et sincère.

La politique de la « porte ouverte » ne devient équitable que sous deux conditions : 1° d'être librement acceptée par la Chine; 2° une pleine et réelle indépendance de la Chine,

reille à celle des Etats d'Europe; sans ces deux conditions, la « porte ouverte » devient une hypocrite oppression.

Nous devons admettre qu'une telle politique serait tout l'opposé de celle poursuivie jusqu'à présent. Mais il importe beaucoup que ce revirement s'opère sous bref délai, si nous voulons sincèrement la paix en Extrême-Orient, et, d'autre part, rester véridiques et fidèles aux termes du récent traité.

Nous savons aussi que l'opinion publique est pétrie de préjugés, de fausses craintes et de fausses idées, comme, par exemple: l'idée que le commerce suit le drapeau, et la crainte qui charge le capital des dépenses des armées, qui l'empêchent de reconnaître que le plus grand intérêt du capital et du commerce, c'est la paix, qui les décharge des énormes frais de la guerre, et que la paix ne peut être durable et fixement établie que par suite d'une sage et équitable politique internationale, qui prenne en considération les intérêts de tous les peuples, seule politique qui puisse assurer réellement les intérêts d'une nation particulière en la rattachant à l'ensemble de l'Humanité. Mais, lorsque l'opinion publique s'aveugle au point de perdre de vue l'intérêt supérieur de l'Humanité, en voulant faire prévaloir ses intérêts personnels et égoïstes contre cet intérêt supérieur, il est du devoir du véritable homme d'Etat de résister énergiquement contre cet égoïste courant d'opinion d'un public égaré, et cela dans l'intérêt même de son pays, conjointement avec les intérêts supérieurs que notre Gouvernement prétend avoir en vue.

Mais on prétextera encore qu'en admettant que des arguments sérieux puissent surmonter l'opposition de l'opinion publique commerciale d'Angleterre contre la politique de liberté réelle et de non-ingérence en Chine, il y aura toujours à considérer, pour la réussite finale de cette politique, la difficulté résultée des prétentions et de l'ambition des autres puissances vis-à-vis de la Chine. En ce qui concerne la France, on peut être sûr qu'elle restera fidèle à ses traditions, et qu'elle ne tarderait pas à suivre l'initiative prise par l'Angleterre et qui lui incombe. L'Allemagne ne saurait longtemps persister dans la brutale politique d'exploitation, si elle se butait à l'organisation d'une légitime défense natio-

nale de la part du Céleste-Empire, secondé par d'autres puissances. La seule puissance qui puisse nous inspirer des doutes, en cette occurrence, c'est la Russie, qui est notre rivale dans cette funeste politique d'extension impériale. Le seul moyen efficace d'enrayer la perturbation de la Russie en Chine, c'est de cesser nous-mêmes cette ingérence dans les affaires de Chine. Et, en même temps, par une telle conduite, l'Angleterre ne tardera pas à reconquérir ce que sa présente politique impérialiste lui a perdu : l'honneur d'une bonne renommée et son rang comme gardienne de la liberté et de la paix des peuples. Ainsi, la situation internationale, non seulement en Extrême-Orient, mais aussi en Europe, pourra devenir pleine de calme et d'espoir dans l'avenir.

Lé manifeste examine ensuite les dangereuses conséquences qu'entraînera la continuation de la présente politique d'immixtion, de vexations, suivies inévitablement, tôt ou tard, de spoliations diverses. La rivalité des appétits, ligués pour l'exploitation de la Chine, fera constamment courir le risque de contestations entre les puissances d'Europe, contestations d'autant plus dangereuses qu'au fur et à mesure grandira le ressentiment, que trop naturel, d'un peuple de 400 millions d'habitants, peuple aussi laborieux que persévérant et qui sera d'autant plus à craindre, à cause de son aptitude à résister et s'imposer, tout en ayant l'air de céder. Nous devons aussi nous rappeler, en passant, que la Chine a des ressources immenses qu'elle n'a pu encore utiliser. Comment ne pas redouter une terrible revanche engendrée par la légitime haine que nous devons inspirer aux Chinois, haine qui, à leurs yeux, deviendra sainte, comme étant dirigée, en dehors même de toute vengeance, contre le vice et l'iniquité cynique de l'Europe, qui, sous prétexte de civilisation et de progrès, fait un commerce d'importation et d'exportation tout à son bénéfice, et qui a pour conséquence l'empoisonnement des Chinois par l'opium, l'alcool, etc., et désorganise et souille leur antique civilisation en la profanant, introduisant à sa place la démoralisation et le désordre politique, en établissant avec une audacieuse insolence des Etats dans l'Etat chinois. On a beaucoup ergoté, en Europe, pendant un certain temps, d'un prétendu péril jaune, mais on ne voit

pas que c'est nous-mêmes qui sommes en train d'édifier le véritable péril jaune, dans un avenir très rapproché, peut-être! Et n'aurons-nous pas grandement mérité toutes les conséquences, qui seront probablement plus graves que nous ne saurions nous les figurer. Et le manifeste termine ainsi :

Il s'agit donc de se décider et savoir si nous voulons soulever contre nous cette puissante et imposante agglomération de forces humaines, ou si, au contraire, nous voulons la respecter et en faire une puissante amie et alliée dans la paix mondiale? Pour répondre à cette question, nous n'avons qu'à nous rappeler qu'une poignée d'héroïques Boers, dont le nombre est équivalent à un faubourg de Londres, nous a obligés de mobiliser presque tout ce que nous pouvions disposer de forces militaires; et cependant, après deux ans et demi d'hostilités qui nous ont coûté liv. sterl. 200 millions (5 milliards), nous n'en sommes pas encore à bout, notre armée de 230,000 hommes se trouve encore bafouée et jouée par 8,000 Boers ! (En passant, nous pouvons spécialement remarquer, par cette triste campagne, la supériorité, qui est devenue habituelle, de toute digne défense sur l'attaque.) Lorsque la victoire sera complète, nous aurons un plus grand problème à résoudre que celui des armes!

Mais cette dernière campagne deviendra insignifiante à côté de celle que la continuation de notre politique d'ingérence nous vaudra dans l'avenir avec la Chine, en l'obligeant à tourner contre nous toutes les forces de son esprit, toute sa puissance, qui consiste dans son nombre, dans sa force de travail et de persévérance, et aussi dans son immense trésor minéral qui se trouve à peine exploité maintenant.

Des deux interprétations que le traité actuel comporte, celle d'une grande politique de paix et d'intérêt universels, donne un sens non équivoque aux termes « indépendance et intégrité territoriale » de la Chine, tandis que celle d'une étroite et égoïste politique d'intérêts purement britanniques ne fait de ce traité que le prétexte d'une exploitation systématique se réalisant au moyen de la prétendue « porte ouverte », qui, ainsi, devient plutôt une vraie « porte enfoncée ». Mais, qu'on se rappelle que cette dernière politique, en fin de compte, ne pourra que manquer son but et compromettre la paix du

Monde; tandis qu'un résultat tout opposé est réservé à la grande politique, qui, seule, pourra faire véritablement honneur à notre patrie.

Newcastle on Fyne, 26 février 1902.

Nous espérons que le peuple français ne restera pas indifférent à la cause que défend le manifeste anglais, et approuvera le noble et vrai patriotisme de son auteur, qui désire voir son pays reconquérir une des choses qui, pour un honnête homme, ont le plus de prix : l'honneur; non pas le faux honneur de la force brutale ou du bretteur fanfaron, mais le vrai honneur, qui dérive d'une juste et estimable conduite, conduite incompatible avec le dérèglement continu d'un aveugle et intense égoïsme individuel ou collectif. Car, si l'égoïsme national trouve son excuse dans la légitime défense de son pays, c'est un devoir patriotique de le combattre lorsqu'il méconnaît et outrage les intérêts généraux de l'Humanité, pour satisfaire une infâme cupidité, tant par une politique d'exploitation et d'oppression que par de honteuses agressions, entachant ainsi la patrie et le drapeau d'opprobre et du vrai déshonneur. Nous rappellerons au public que l'auteur du manifeste a noblement illustré ces grands principes en réprouvant énergiquement, dans une dizaine de manifestes antérieurs, la politique impérialiste de son gouvernement, en défendant courageusement la cause des Boers, de même que celles de l'Inde, de l'Egypte et des peuples d'Afrique qui se trouvent exploités, à différents degrés, par l'Angleterre; de même, il a défendu la cause des Cubains contre l'oppression espagnole, et enfin l'Espagne et les Philippins contre les Etats-Unis. De nombreux collègues de M. Quin, tant en Angleterre et en France que dans divers autres pays, travaillent à l'importante œuvre de moralisation politique, en s'inspirant des mêmes doctrines systématiquement élaborées par Auguste Comte depuis plus d'un demi-siècle. Il appartient, de même, aux patriotes de tous pays de veiller à leur propre politique nationale, pour empêcher une égoïste impulsion de la souiller par des visées personnelles en spoliant ou opprimant les autres

peuples ; aussi, nous adressons nos plus vives sympathies aux diverses sociétés pacifiques et au « Comité de défense et de protection des Indigènes », qui se trouvent déjà spontanément engagés dans cette voie. Nous devons donc distinguer entre le faux patriotisme chauvin, qui fomente l'égoïsme national et la haine des peuples, et, d'autre part, le vrai patriotisme, qui est le pur amour de son pays, et qui nous pousse à le servir pacifiquement, sans jamais vouloir le déshonorer par l'iniquité. Nous prions donc tous ceux qui sentent comme nous la haute portée de cette distinction, d'adhérer et de coopérer à notre œuvre; sur leur demande, nous leur enverrons (contre 0 fr. 25 pour les frais) une brochure contenant des notes explicatives des principes de l'Union patriotique.

P. Edger.

BULLETIN DE FRANCE

I. — LA PARTICIPATION DE LA RACE NOIRE A L'INAUGURATION DU MONUMENT DE A. COMTE

Adresse de M. Justin Devot

Ancien professeur à l'Ecole nationale de Droit de Port-au-Prince (1).

En la cité lumineuse où la conscience humaine affranchie reconnut et proclama les droits égaux de tous les hommes à la liberté et leur universelle fraternité, l'Humanité, concentrée autour d'un de ses plus nobles organes, la grande nation française, rend en ce jour un pieux et solennel hommage à l'un de ses meilleurs fils. Cet acte éclatant de reconnaissance est, en même temps, un acte de foi en l'avenir humain que le fondateur du Positivisme nous montre sous un aspect si réconfortant, illuminé des clartés de la science, ennobli des plus purs sentiments de solidarité consciente et de fraternité.

C'est sous l'empire d'une profonde admiration pour la doctrine d'Auguste Comte et d'une inaltérable vénération pour

(1) Dans le compte rendu de l'inoubliable journée du 26 César 114, nous exprimions le regret que la Race noire n'eût pas été représentée aux cérémonies de la matinée et de l'après-midi, et nous laissions percer la crainte que M. Justin Devot (qui avait été invité à prendre la parole au nom de cette importante fraction de l'espèce humaine) n'eût été victime des événements révolutionnaires de Haïti. Il n'y avait heureusement rien de fondé dans nos appréhensions. La poste, seule, avait été coupable du silence de notre éminent coreligionnaire, qui s'est aussitôt empressé de nous envoyer un second exemplaire de l'adresse préparée par lui et destinée, dans sa pensée, à être lue le 18 mai dernier.
C. H.

sa mémoire, que je viens prendre part à cette consécration planétaire de sa gloire et de ses services, apportant ici l'expression d'une multiple reconnaissance.

Elle comprend, premièrement, celle, toute naturelle, que j'éprouve pour le Maître dont l'œuvre — après l'initiation sociologique que j'avais reçue par les savantes leçons de son éminent disciple et continuateur, M. Pierre Laffitte — a présidé à mon éducation scientifique et assuré le progrès de mes sentiments sociaux.

Comme Antée touchant le sol, à chaque contact avec cette œuvre on reprend du réconfort, de nouvelles forces et, à la lecture de certains passages, on croit sentir sur son front — qu'il élargit et illumine — le souffle même de la vérité sociale et humaine.

J'exprimerai ensuite la gratitude de cette portion de la race noire — que mon pays représente — qui sut, par un énergique effort, s'arracher à l'odieuse oppression où on la voulait maintenir et dont le représentant le plus illustre, Toussaint-Louverture, a été inscrit par Comte en son Calendrier des Grands Hommes pour commémorer l'une des plus éclatantes réactions de la dignité et de la personnalité humaines contre les forces opprimantes qui en empêchent ou en retardent le libre développement.

Je crois pouvoir apporter aussi, me faisant l'interprète anticipé de l'avenir, le tribut de reconnaissance de cette grande race tout entière que Comte, à aucun moment, n'exclut du cercle si étendu de sa sollicitude et à l'égard de laquelle il prescrivit des mesures rationnelles propres à l'incorporer pacifiquement et graduellement à la civilisation de l'Europe occidentale. Son enseignement sur ce point ne s'est pas perdu, ne se perdra plus. Soigneusement recueillies et développées par ses disciples, ses indications de morale planétaire guideront la politique coloniale des Etats avancés qui finiront bien par se reconnaître, espérons-le, une responsabilité et des devoirs positifs envers les populations retardées du globe. Elles ont fourni une sûre orientation à M. Laffitte pour son appréciation du rôle et de la carrière de Toussaint-Louverture, travail où se retrouve, sans qu'elle y fasse tort à la clairvoyance intellec-

tuelle, cette large sympathie humaine qui est la caractéristique morale du Positivisme et qui contribue fortement à lui gagner, de plus en plus, les âmes assoiffées de justice et de fraternité.

Qu'il me soit enfin permis, comme simple humain, comme membre individuel du Grand Etre collectif dont Comte nous a dévoilé la profonde réalité, — et en écartant toutes distinctions de nationalité et de race, — de faire concorder mon humble voix avec celles, si éloquentes et si sincères, qui s'élèvent en cette solennité, — où je me plais à considérer le triomphe de la science et de la morale, — pour entonner, en l'honneur du puissant esprit et du noble cœur que nous célébrons, un ardent :

Gloria in humanitate Comti!...

Voici une vision d'avenir qui me vient. — Nous ne sommes pas loin du Panthéon dont les honneurs ont été faits à de hautes et respectables personnalités : esprits qui reflétaient quelques-uns des aspects du libre et fier génie de la France, cœurs qui recélaient quelques-uns de ses généreux sentiments. Eh bien! Dans la perspective des temps futurs, en cette même cité, devenue, par le rayonnement continu de sa pensée et de son âme, la vraie capitale intellectuelle et morale du monde, un autre temple m'apparaît, plus majestueux, devant lequel s'élève, enveloppée de dignité simple et de sévérité, la statue d'Auguste Comte, indiquant l'entrée aux gloires des siècles nouveaux venant y retrouver celles du passé dont il a dressé le tableau imposant. Ce sera le Panthéon universel des Hommes illustres de tous les temps et de tous les lieux, et, sur son fronton, on lira : *Aux Grands Hommes, l'Humanité reconnaissante.* Il ne détruira pas l'autre, celui d'aujourd'hui. Seulement, plus élevé, plus largement fraternel, il confondra indistinctement en sa vaste enceinte tous les vrais serviteurs de notre espèce qui, rangés ailleurs en groupes nationaux, recevront dans les Panthéons patriotiques un culte plus restreint et plus spécial. *Patrie! Humanité!* L'harmonie sera définitivement établie entre ces deux grandes et fortes réalités auxquelles, sans s'amoindrir en aucune façon, iront désormais pleinement le dévouement, le culte des élites et des foules. Et celles-ci, ces pauvres foules humaines que Comte entourait d'une sollicitude si étendue, si

soutenue, à la moralisation desquelles il a si généreusement, si courageusement travaillé, je me les représente, enfin pacifiées et éclairées, moralement unifiées et ralliées, déléguant, à certaines dates solennelles, vers la statue pensive du Philosophe libérateur et le temple dont il sera pour ainsi dire le gardien tutélaire, et où se conservera la mémoire de ses prédécesseurs et de ses continuateurs, des mandataires qui viendront, en longues théories, des palmes à la main et de la reconnaissance plein le cœur, renouveler, en un cadre beaucoup plus grandiose, l'hommage cordial et respecteux que reçoit aujourd'hui l'un des plus grands de ceux qui composent la phalange sacrée des bienfaiteurs moraux de l'Humanité.

II. — COMMÉMORATION DU 45e ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'AUGUSTE COMTE

(5 septembre 1902 — 25 Gutenberg 114.)

Nous donnons ci-dessous le texte des discours prononcés, suivant l'usage, sur les tombes d'Auguste Comte, de Fabien Magnin et de la famille Robinet, à l'occasion du 45e anniversaire de la mort du Maître. Le discours de M. Delbet sur la tombe de Clotilde de Vaux n'a pas été recueilli; notre confrère s'est fait l'interprète de nos sentiments de vénération pour la mémoire de celle qu'Auguste Comte se plaisait à nommer sa sainte compagne et dont le souvenir reste inséparable du sien.

M. Jeannolle a présidé la réunion de l'après-midi, rue Monsieur-le-Prince. Il a fait un appel chaleureux à l'union de tous les groupes positivistes, en signalant l'inconvénient qui résulterait de la participation de la Société positiviste au mouvement politique. Les indications générales que nous pouvons fournir peuvent aider, mais non suppléer l'action du Gouvernement, qui reste seul juge de l'opportunité des mesures à prendre et pour lesquelles il possède seul les renseignements convenables.

Le banquet, qui a eu lieu, comme d'habitude, dans les salons de Tavernier aîné, au Palais-Royal, a réuni un grand nombre de nos confrères. Dans une chaleureuse improvisation, M. Keüfer a

signalé le besoin d'une réorganisation matérielle de la Société positiviste qui pût fournir un point d'appui à des efforts et à des bonnes volontés qui ne demandent qu'à se produire. La retraite de M. Laffitte nous prive d'une action puissante et continue, à laquelle nous devons pourvoir. M. Keüfer compte que M. Jeannolle prendra les mesures nécessaires pour fortifier notre union, assurer nos relations avec les groupements étrangers, et développer la propagande.

Notre confrère brésilien, M. Féliciano d'Oliverra, a ensuite prononcé quelques paroles de sympathie pour la Société positiviste de Paris, dont nos lecteurs trouveront le texte plus loin.

L. M.

Discours de M. V. Pépin sur la tombe du Maître.

MAÎTRE !

Voici quarante-cinq ans que tu reposes sur ce verdoyant coteau consacré par tant de mémoires illustres : et tes disciples fidèles viennent chercher, chaque année, près de ton humble tombe, les religieuses inspirations qui subliment les âmes et en étouffent toutes les viletés de l'égoïsme.

Commémorée en ce lieu où de grandes ombres nous écoutent, où chacun vibre à l'écho intime des voix vénérées, si souvent entendues dans le calme des nuits d'étude, ta vie est pour nos intelligences un enseignement; pour notre zèle, un modèle; pour notre cœur, un idéal.

Ton nom est enfin entré, cette année, dans la mémoire populaire.

Sur cette place de la Sorbonne où tu passas si souvent inconnu et méconnu aux heures fécondes de la persécution, se dresse maintenant, dans sa symbolique blancheur, le monument qui consacre ta glorieuse immortalité.

Cette place était à toi.

En vain cette horloge de l'élégante chapelle mesure aux passants les heures parcimonieuses : la Religion, Vierge et Mère, fille de la Science, sa propre fille, cherche toujours avec son enfant la pure lumière de vérité.

Et qui donc a si bien uni à jamais l'amour et l'intelligence, si ce n'est toi.

— Voici Moïse. Il s'est évadé du sanctuaire : mais il a arraché

Israël à l'esclavage. N'as-tu pas, toi, méprisé les honneurs, dédaigné l'aisance de l'asile académique, dissipé de nos âmes les vieilles hallucinations de la métaphysique fallacieuse, enflammé nos cœurs d'un ardent patriotisme!

— Voici Isaïe. De là-haut, tombent, déjà vengeresses, ses voix prophétiques. Il crie les châtiments terribles, justes rançons de l'injustice. Qui vit de discorde et de haine roule dans la boue du mépris : fiente et sang. Peuples d'Occident, tremblez aussi devant l'immanente justice. Vaniteuses nations, vous lui paierez, comme nous, infimes mortels, œil pour œil, dent pour dent.

Judas ricaneur avait scié en deux son prophète...

La superbe Jérusalem n'est plus...

Et regardez donc resplendir ce front au sommet du temple!

A vous, peuples d'Occident, le voici votre prophète : là, sous cette pierre et sous ce gazon...

Ah! vous en riez, pauvres fous! Ces os, ces herbes crieront peut-être, peut-être bientôt, à vos fils honteux votre malédiction. Pendant qu'il en est temps, écoutez sortir de cette tombe l'irrévocable enseignement...

Peuples d'Occident, n'êtes-vous pas les enfants d'un même passé? Frères ennemis, voulez-vous donc vivre de vos mutuelles injustices, défendre votre cœur d'une triple cuirasse d'acier?

Classes, jalousez-vous, opprimez-vous les unes les autres : haïssez-vous! Tous, toutes vous connaîtrez..... eh! connaissez donc les rages de la misère, les humiliations de la décadence, les affres de la mort.

— Et toi, Paul, logicien loyal aussi zélé dans la persécution que dans le prosélytisme, hôte assidu des prisons impériales; toi qui arrachas les pierres de la synagogue fanatique pour en bâtir ses églises, reconnais-tu là le Fondateur de l'Eglise éternelle!

Quand, sur l'Agora, tu évoquais, devant un piédestal vide, ton dieu inconnu, tu ne ménageais pas ton mépris à ces dieux de pierre, sourds aux humaines douleurs. Comme les dieux bâtisseurs d'Athènes, le tien est devenu sourd. Grand cœur, écoute maintenant ce Maître qui vient nous révéler la divinité cachée sous tant d'images.

Fétiches de bois, dieux de marbre, dieu mystique, et vous tous, « êtres de raison », vous n'êtes que les masques d'une humanité en perpétuel développement. Nous ne prêchons pas une nouvelle religion. Nous agrandissons votre capacité de vérité, d'activité et d'amour.

Où donc est Néron, et cet Empire dont le nom seul faisait

trembler la terre? Comme la charogne avariée, ils se sont liquéfiés en fange infâme. L'amour a dissous la force.

Et le Martyr est là, impassible, dans son immortel triomphe.

— Et toi, l'exilé de Pathmos dont la vue plane au-dessus des siècles, reconnais-tu celui qui riva les temps à la chaîne éternelle des destinées humaines : qui, comme tu l'aurais dit, apporte la paix au Bélier, aux Aigles, à l'Ours, aux Lions, à la Licorne, au Cheval, à l'Eléphant, au Coq, au Serpent et au Dragon?...

— Et toi, l'angélique docteur de la Somme théologique, ne reconnais-tu pas un de tes frères d'intelligence dans ce coordinateur de la Somme positive?

— Je t'évoque aussi, humble moine dont adultéra le nom la vanité scolastique : cœur séraphique qui imitas et surpassas le type de l'Idéal. Vois « le philosophe sympathique ». Après toi, il proclama que l'homme peut vivre sans science, non sans moralité.

— L'humilité avait ravi à Gersen les honneurs publics; ta grandeur, Maître Albert, qui devançait ton siècle et imprégnait ton nom, t'a expulsé du sanctuaire, pourtant recimenté par ton meilleur élève. Qu'importe si tes contemporains ne surent te comprendre. Comme le prince des philosophes si longtemps méconnu, comme le législateur de la Philosophie qu'en ce jour nous commémorons, tu revivras et regrandiras encore dans la mémoire des hommes.

— Et toi, « Maître des Sentences », Pierre le Lombard, renierais-tu ce docteur de la Sagesse?

Par sa bouche, la Religion conseille :
L'Amour pour principe;
La Science pose :
L'Ordre pour base;
La politique dicte :
Le Progrès pour but;
La morale prescrit à qui vit par autrui de
Vivre pour autrui.

— Maître, que de lumière pour nos esprits tombe sur cette place étroite où nous contemplons enfin ton front méditatif.

Dans ce champ sacré, nous viendrons chercher tes enseignements; sur la sainte montagne, nous irons commémorer les modèles.

MESSIEURS,

Permettez-moi de faire revivre quelques instants, dans la paix majestueuse de ce bois pieux, ce Maître à qui nous devons de savoir AIMER, PENSER et AGIR.

Tacite nous avait dit que dans les temps troublés des métamorphoses sociales la difficulté morale gît moins dans l'accomplissement que dans la reconnaissance du devoir.

Comte, né sous ce régime du Directoire où se heurtaient les regrets et les haines d'un passé qui venait de mourir, où les rancœurs des espoirs déçus soulevaient, indignées, révoltées, les âmes républicaines; où les méfiances du présent n'ennuageaient même pas les courageuses prévisions d'un avenir meilleur; Comte, élevé dans le cloître universitaire pour les sanglantes orgies impériales; Comte, dernier présent offert à l'Humanité immortelle par le siècle de l'Encyclopédie, va, du chaos, construire l'ordre stable.

Dès l'âge de vingt ans, il se pose le problème de l'unité morale. Pourtant, il n'a pas encore conscience de l'ampleur de cette immense question : les convulsions politiques contemporaines lui voilent, durant quelques mois, ses conditions mentales; pendant plusieurs années, sa source toute affective. Avec méthode, il procède par analyse. Il recherche les causes de la diversité des opinions politiques; et il la trouve dans la confusion populaire des désirs avec leurs moyens de satisfaction.

Une opinion politique exprime plus que des désirs, dit-il, *elle est, en outre, l'expression, le plus souvent très affirmative et très absolue, que ces désirs ne peuvent être satisfaits que par tels et tels moyens, et nullement par d'autres. Or, voilà sur quoi il est ridicule et déraisonnable de prononcer sans y avoir spécialement réfléchi. Car est-il évident que, dans cette question, telle mesure, telle institution, est propre à atteindre tel but donné? Il y a une chaîne de raisonnements et de réflexions qui exige, pour être bien faite, une étude particulière de ce genre de considérations; et, faute de cela, on croira propres à atteindre un but des moyens qui auraient un effet absolument opposé. C'est ainsi que beaucoup de gens qui désirent sincèrement la liberté et la paix, qui ont en même temps une idée si fausse des moyens propres à les leur procurer, que, si ces moyens étaient mis en pratique, ils amèneraient, au contraire, le désordre et l'arbitraire.*

Construire la science politique, telle est donc l'œuvre qui doit

terminer le conflit des opinions. Les gouvernants sont bien impropres à cette tâche de pacification; car le praticien, leurré par les actualités, est inapte à coordonner convenablement la masse des faits, en apparence incohérents, de la vie journalière. Et c'est ainsi qu'au-dessus du *pouvoir* politique, la *capacité* scientifique a son rôle d'étude, d'enseignement, de conseil et de contrôle. L'ensemble du passé moderne manifeste, tant pour la spéculation que pour l'action, la différentiation de la pratique et de la théorie, de l'art et de la science.

Au moyen âge, l'appareil gouvernemental s'est scindé spontanément. L'influence spirituelle a secoué la tutelle du pouvoir temporel. Grâce à ce divorce, la spiritualité positive s'est substituée au sentiment théologique; et, réciproquement, l'aptitude temporelle positive, ou compétence industrielle, élimine progressivement l'autorité féodale et militaire. C'est donc aux artistes, aux savants et aux artisans que revient désormais la mission d'établir l'unité positive, et, conséquemment, d'inaugurer le régime civil définitif.

Mais la perpétuité requiert la *continuité*. L'unité stable, c'est la solidarité dans le temps comme dans l'espace. Déterminer la loi primordiale de l'évolution historique, voilà la clef de la philosophie.

Cette loi, serait-ce celle de l'évolution pratique formulée par Hegel et transmise par Saint-Simon? Au premier examen, oui; car l'art précède toujours la science. Mais, en réalité, non; car la technique la suit. Serait-ce la loi d'évolution morale? Moins encore; car bien des espèces animales très actives, et de taille comparable à celle de l'homme, se sont élevées de la socialité domestique à une socialité collective presque civique, sans avoir réussi à régir l'ensemble des affaires terrestres.

La transmission sociale des résultats expérimentaux individuels a déterminé, mieux que toute autre cause, la progression d'un petit contingent de l'espèce. La continuité religieuse, voilà le principe générateur des sociétés humaines. Le fétichisme, si spontané, fut sa première forme; le positivisme sera sa consécration ultime; le théologisme est la forme appropriée à la transition. Envisagées quant à leurs relations, les trois progressions sont comme indépendantes. Néanmoins, durant la phase d'évolution, des connexions s'établissent; si bien que, finalement, la constitution positiviste, prenant pour dogme la science, organise le régime industriel et la morale cosmopolitaine; et elle réalise ainsi, sous une autre forme, l'idéal catholique.

Maintenant, la philosophie historique est fondée; et Comte voit déjà distinctement *l'ensemble des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*. En 1822, à vingt-quatre ans, il en trace magistralement le plan. Son surmenage intellectuel et ses peines intimes en suspendent, durant quelques années, l'exécution.

Mais, avant d'édifier son œuvre, il tire de sa pénible épreuve une leçon pour autrui : sa maladie confirme expérimentalement la loi d'évolution découverte par son génie. Mieux, il formule encore deux lois primordiales régissant tous les ordres de phénomènes : la réduction au cas normal des anomalies et la grande loi du travail mental normal.

C'est alors que, pour ne la plus quitter jusqu'à la mort, il saisit la plume inlassable, qui, de la philosophie des sciences, de la politique positive, de la morale toute humaine, construit la religion universelle, c'est-à-dire finale.

De 1830 à 1842, il élève l'échelle spirituelle qui monte de la mathématique à la sociologie.

En 1843, il prévoit une objection.

Résumer des généralités politiques ne suffit pas, en effet : il faut donner corps à la science nouvelle. Car, dira-t-on, comment distinguer la sociologie d'un simple compendium de politique empirique habilement coordonné; c'est-à-dire différentier, de l'histoire concrète, la sociologie abstraite?

Toute dissertation à vide, si philosophique fût-elle, serait vague. Mieux vaut prendre pour comparaison une science toute faite à laquelle il ne manque que l'ordonnance logique. Et voilà que, par un merveilleux privilège du génie, le fondateur de la synthèse subjective donne à la pensée du créateur de la synthèse objective toute sa consistance méthodique.

En remplaçant la répétition indéfinie des recherches analogues par la « *réduction à une même construction de tous les problèmes d'un même genre* », Descartes avait, en fait, fondé la géométrie générale, à laquelle l'artifice de Leibnitz apportait bientôt toute l'extension possible. Ce n'étaient plus les êtres géométriques abstraits, mais leurs modes d'existence, qui entraient en étude. Si, au point de vue scientifique, la géométrie cartésienne ne laissait plus guère à désirer, au point de vue philosophique, elle n'avait pas encore acquis sa constitution définitive. Des phénomènes trop nombreux ou trop incohérents sont aussi difficiles à classer que des êtres dissemblables. Passionné d'ordre, Comte, qui avait accepté la mission de classer tous les phéno-

mènes logiques, physiques et éthiques, devait donc prolonger à l'intérieur de chaque catégorie scientifique la gradation hiérarchique qui enchaînait les phénomènes principaux. Visiblement, le *Système de Philosophie* avait bien effectué une première répartition intérieure, là où la différentiation objective était manifeste : entre les propriétés physiques, par exemple. Il convenait néanmoins de poursuivre l'œuvre en complétant la hiérarchie objective par la hiérarchie subjective. D'où ce merveilleux *Traité de Géométrie analytique* qui catalogue en sept questions fondamentales connexes, puis classifie, tous les aspects de la première des sciences naturelles.

Sa rédaction fut pour notre grand Maître une sorte de retraite philosophique. Plus fort, maintenant que son cerveau s'est retrempé à la source mathématique, il médite pendant sept ans son incomparable *Système de Politique positive* qui, suprême récompense d'une vie de dévoûment, exécute dans son âge mûr la plus chère pensée de sa jeunesse. Il y fonde successivement la théorie de la spiritualité individuelle et collective, ou psychologique et religieuse; puis la théorie de la temporalité esthétique, technique, éthique. La socialité est ainsi graduellement coordonnée par la Famille, la Patrie et l'Humanité.

Messieurs, l'œuvre n'est point parachevée. Les limites de variation de l'ordre humain vont fermer la voûte, car la vitesse de l'évolution effective est un facteur tout aussi important, quant à l'action politique immédiate, que le nombre et l'enchaînement des évolutions partielles. Cependant, comment fixer, *a priori*, cette vitesse, quand la dispersion spirituelle et l'anarchie temporelle divisent le vieil Occident où rien ne reste aussi étranger aux politiciens que la science politique, quand la grande colonie du nouveau continent — Grande-Grèce, sans doute, d'un monde futur — n'a pas encore conquis son siège définitif. Comte qui sait les réactions morales inspirées aux hommes par un idéal positif,

> ... cette fleur invisible et réelle
> Dont on sent le parfum et qu'on ne peut toucher,

son cœur, dis-je, vole sur les ailes de son génie, par delà les temps invisibles. Il offre à notre âme consolée l'immense *Tableau de l'avenir humain;* et la paisible contemplation d'une humanité bienheureuse nous fait abdiquer avec délices les joies égoïstes d'un imaginaire paradis.

Mais l'avenir sort du présent comme la rose de mai de son buisson d'épines.

Telle tige, telle fleur.

A vous donc, Mesdames, revient le doux devoir de cultiver les cœurs. Pour vous, le Maître a écrit, sous l'inspiration de ses trois anges, le *Catéchisme* des sœurs, des épouses et des mères. Donnez à notre Eglise des hommes sages et vaillants. Il faut des enthousiasmes pour conquérir le monde !

A vous, prolétaires, incombe la tâche des labeurs les plus ingrats : travail quotidien pour l'entretien de tous; solidarité inlassable contre la masse des lâches et des indignes; protection perpétuelle des libertés publiques. Pour vous, il a écrit le *Traité* émancipateur *d'Astronomie populaire*. Là, il détruit les vieux dogmes théistiques et métaphysiques; et il les y remplace par la sereine contemplation d'un monde où l'Ordre parfait le Progrès éternel. Son *Discours sur l'esprit positif* y fixe le programme subjectif des sciences, comme le *Discours de la Méthode*, dont il est la traduction philosophique moderne, avait amorcé la synthèse objective, tentée, un siècle plus tard, par le manifeste et la manifestation encyclopédiste.

Dans un pays où les gouvernants sont les délégués des gouvernés, l'*Appel aux Conservateurs* s'adresse aux mandants plus encore qu'aux mandataires. A vous, prolétaires français, de *conserver*, contre toutes les entreprises rétrogrades, le capital moral, intellectuel et matériel légué par les souffrances, les veilles et les labeurs des ancêtres !

A vous, amis de la Sapience, d'initier à la science, à la philosophie et à la religion, les hommes vaillants de cette génération; de leur apprendre à réorganiser sans dieu ni roi, et sous la seule assistance du sentiment social aussi éclairé qu'actif. Songez que la *Synthèsé subjective* reste inachevée. Vous avez à élever, sur le *Système de Logique* pour base, le système intégral de la Physique, et le couronnement de l'édifice théorique par la Morale individuelle et collective. Ne nous à-t-on pas dit que rien n'est fait tant qu'il reste quelque grande œuvre à faire ?

Artistes, venez autour de cette tombe chercher vos inspirations. Ces bois sacrés sont toujours chers aux Muses. Charmez notre vie afin de nous rendre meilleurs. Traduites par vous, les plus hautes méditations sont bientôt populaires. Renouvelez, mais pour tous, dans notre cher Occident, les miracles de l'Hellade, les merveilles de la Renaissance. Entonnez vos chants de sympathie universelle. L'Eglise humaine, anxieuse, attend vos épopées qui ressusciteront les âmes glorieuses des vaillants ancêtres; la Cité réclame les mâles accents des vertus agissantes; et le Foyer paisible veut chanter les hymnes de ces ten-

dresses, dire les joies de ses fêtes naïves, pleurer et commémorer ses douleurs.

A vous, poètes enviés qui savez clarifier la rude pensée philosophique pour parler au cœur timide des femmes comme à l'esprit hardi du prolétaire, imprégnez-nous de vénération, de reconnaissance et de piété pour le Maître des Maîtres qui réconcilia notre cœur et notre raison. Exaltez nos âmes dans la divine communion du Passé et de l'Avenir!

Discours de M. Paul Deschamps

devant la sépulture de Fabien Magnin.

MESDAMES, MESSIEURS,

Conformément à une tradition presque invariablement observée, qui réserve à un prolétaire le devoir envié de rappeler, en cet anniversaire de la mort de notre Maître, la mémoire et les services d'un de ses meilleurs disciples, Fabien Magnin, je viens, en votre nom et au mien, acquitter une dette de reconnaissance qui, loin de s'affaiblir avec le temps, se fortifie au fur et à mesure que les années nous éloignent de la perte de celui qui fut, et reste pour nous, un si précieux guide en matière économique et sociale.

Quoique ayant connu personnellement M. Magnin, je l'ai trop peu fréquenté pour pouvoir apprécier comme il conviendrait ses rares et éminentes qualités.

Il était impossible, cependant, de ne pas être frappé, en l'abordant, de ce mélange exquis de haute dignité morale et de bon sens familier et judicieux, qui, sous des apparences parfois paradoxales, savait envelopper, d'une formule brève et bien frappée, les enseignements les plus profonds et les plus originaux.

Tous ceux qui, à quelque degré, ont subi son contact, en ont gardé l'impression la plus durable et la plus réconfortante.

Dans les temps difficiles où nous vivons, alors que, pour des esprits superficiels, l'anarchie semble régner en maîtresse dans tous les domaines de l'activité pratique et spéculative, et où cependant ces diversités d'actions et d'idées cachent un ardent désir de reconstruction, c'est un devoir pour tout positiviste, et spécialement pour un prolétaire, de faire revivre la haute figure de l'ouvrier menuisier, Fabien Magnin, qui, il y a plus de cinquante ans, traçait avec une sûreté de vues qui n'a lassé ni notre étonnement, ni notre admiration, les véritables principes de la réorganisation économique.

Je fais allusion au lumineux Rapport présenté par M. Magnin, en 1848, à la Société positiviste, sur la question du travail, et je n'en sépare pas la série d'articles parus, depuis, dans *La Revue Occidentale*, sous sa signature.

S'inspirant tour à tour d'une érudition historique, puisée aux meilleures sources, et d'une expérience pratique consommée; faisant appel à une connaissance approfondie des hommes; servi par un jugement droit et par le sentiment social le plus élevé, il sut éviter les faciles triomphes des solutions utopiques, mystiques et sentimentales, qui, grâce à une exaltation irraisonnée de la nature humaine, méconnaissent les réalités pratiques les plus tangibles, aussi bien que les solutions purement empiriques, où l'activité économique, livrée à un dérèglement systématique, si l'on peut ainsi parler, étouffe, sous un mécanisme inconscient et monstrueux, nos besoins les plus immédiats et nos aspirations les plus légitimes.

Sans se laisser détourner par la complication et l'enchevêtrement des phénomènes économiques, M. Magnin comprit que la notion primordiale de travail dominait tous ces orageux débats.

Il affirmait que le travail utile ne pouvait jamais manquer, puisque nos facultés de consommation sont pour ainsi dire indéfinies, et que nos ressources, sans leur correspondre exactement, sont à notre disposition dans une mesure qui dépasse largement nos besoins immédiats.

Les chômages, les crises de production et de consommation n'étaient pour lui que la répercussion d'une activité mal dirigée, employée à des travaux inutiles ou nuisibles.

La réorganisation industrielle, tentée ou poursuivie soit par des efforts spontanés, soit par la rénovation des institutions politiques, ne lui paraissait avoir qu'une médiocre importance. Avec Auguste Comte, il sanctionnait la séparation entre les travailleurs et les entrepreneurs, sur laquelle repose toute l'économie du système actuel.

Agrandissant et ennoblissant le rôle du prolétariat, il rejetait au second plan la fonction de producteur matériel dans laquelle on le relègue exclusivement aujourd'hui pour l'élever à celle de régulateur et de conseil, dont il donnait l'exemple et dont il fournissait lui-même, par anticipation, le type accompli.

Il n'est pas possible d'examiner ici toutes les vues fortes et profondes que M. Magnin a accumulées dans ses écrits; mais on peut résumer son œuvre en disant qu'en face de la notion métaphysique de la valeur, préconisée par les économistes, et source de l'impulsion déréglée de tout notre système économique actuel, il a édifié la théorie positive de l'utilité sociale, base du système économique futur.

Subordonner, dans nos opérations économiques quelconques, la considération de la valeur immédiate, momentanée, circonstancielle, à celle de l'utilité sociale convenablement conçue, telle est la

formule un peu abstraite dont les idées de M. Magnin n'ont été que le développement et l'application.

Les théoriciens de l'avenir puiseront dans les travaux de M. Magnin d'abondants matériaux et de précieux conseils. Ils reconnaîtront que les arrangements matériels n'avanceront pas d'un pas la solution du problème social, s'ils ne sont pas la mise en pratique du principe fondamental que M. Magnin a, mieux que personne, contribué à dégager : « Le travail est la source de toute richesse, l'utilité sociale doit être le seul but de nos efforts. »

Si, dans l'infinie variété des phénomènes économiques que suscite notre activité, nous ne perdons pas de vue ce principe primordial, le reste nous sera donné par surcroît, c'est-à-dire le développement harmonique et régulier de la production et de la consommation, sans heurts, sans secousse, sans chocs, sans lacune.

Je ne puis, Mesdames et Messieurs, qu'ébaucher ici un si vaste sujet. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans des considérations plus développées à cet égard; mais, à mon sens, et je crois que l'avenir confirmera pleinement ce pressentiment, M. Fabien Magnin, avec les ressources d'un bon sens qui confinait au génie, a clairement discerné la véritable voie qui conduisait au but.

Quand tant de vains travaux auront disparu, les pages laissées par M. Magnin formeront le ferme *substratum*, le terrain solide où s'édifiera lentement, mais sûrement, la future reconstruction.

Inclinons-nous donc avec respect et ferveur devant la tombe qui renferme les restes de ce moderne chevalier, de ce pur et noble citoyen, et, forts de notre doctrine et des enseignements où il a puisé son calme et sa force, saluons-le du mot qui, dans sa claire vision de l'avenir, dut souvent lui monter du cœur aux lèvres : Espérance!

Toast de M. José Féliciano.

Mesdames et Messieurs,

Permettez quelques mots de fraternité à un obscur positiviste brésilien, qui n'est point systématiquement rallié à aucun des groupes qui se partagent la propagande du Positivisme. Permettez qu'il vous salue et qu'il salue aussi tous les positivistes de la France, tous ceux qui sont sympathiques à notre doctrine.

Dans cette agape fraternelle, c'est au nom de la fraternité que je parle. Auguste Comte, le maître de la fraternité, préside en esprit ce banquet, et c'est un hommage que nous lui rendons que de désirer l'union générale de tous les hommes sympathiques de la France. Son éblouissante mémoire est la vision sacrée qui nous doit guider, comme un nouveau labarum, plus complet, plus consistant.

Plût à l'Humanité que ce labarum sacré nous rassemble tous, à l'avenir, dans une agape générale, avec des sentiments communs de conciliation et de fraternité!

En aimant, nous serons aimés, et la foi viendra plus vive, plus édifiante. Aimons, parce que tous sont nos proches, nos frères, comme des communs enfants d'une mère commune : l'Humanité! Si quelques-uns s'écartent des grandes lignes du mouvement social, aidons-les de notre mieux, en leur épargnant un dédaigneux mépris qui énerve et oblige à réagir. Gardant notre inévitable condamnation pour les gens dyscoles, tout à fait indisciplinables, ayons une pitié fraternelle pour ceux qui peuvent nous aider, au moins comme un but de notre bonté.

Attendons ainsi l'heureux moment d'une imposante réunion où la Fraternité se montrera vraiment, où la seule Foi véritable produira ses véritables fruits!

En attendant, puisons, dans ces réunions fraternelles, de longues haleines pour aspirer à l'avenir, des bases pour maintenir nos espoirs, et des forces pour y arriver bientôt!

Je bois à votre santé et à la santé de tous les confrères de la France, de tous les hommes sympathiques du monde!

III. — DISCOURS

Prononcé à la distribution des prix du 30 *juillet* 1902, *au collège de Briançon* (*Hautes-Alpes*),

Par M. Genthial, Président du Tribunal.

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Amis,

En prenant la parole, au sein d'un paysage imprégné de la splendeur des Alpes et de la libre histoire du Briançonnais, mon premier et agréable devoir est de remercier sincèrement M. le Recteur et M. l'Inspecteur d'Académie pour la désignation dont ils ont bien voulu m'honorer.

Parler congrûment à la jeunesse, en présence d'auditeurs aussi avertis, sans posséder encore l'autorité de l'âge, est une tâche malaisée — et sans doute une ambition téméraire.

Mais je sais combien cet auditoire — précisément parce qu'intel-

ligent — est en même temps déterminé à la bienveillance la plus partiale, et c'est pourquoi seulement je me rassure quelque peu. Partagez, mes amis, ce sentiment de quiétude : je ne vous retiendrai pas longtemps. Vous avez hâte de savourer les joies méritées des récompenses scolaires et plus encore peut-être celles de la liberté, dont votre distingué maître vous traçait une description d'un charme si pittoresque.

Vous êtes à l'âge heureux où le plaisir ignore encore l'alliage de la tristesse et des regrets. Age sérieux cependant et décisif. En ces années d'école, vous construisez la maison qui vous abritera toute votre vie. La rendre confortable et lumineuse, — une fois construite, savoir en profiter, — tel est le but. Laborieuse vous paraît cette construction, mais déjà pleine de joies profondes. Le travail, vous vous en convaincrez davantage tous les jours, trouve dans le travail même sa première récompense : organisme conscient, le cerveau jouit de son propre perfectionnement. Appréciez les instants trop courts remplis par cette noble préoccupation; il est moins facile encore, vous le verrez, de se plaire dans la maison que de la bâtir.

Je voudrais en quelques mots appeler votre attention sur la méthode qui préside à cette édification, sur l'unité profonde des travaux qu'elle exige de vous, première manifestation de l'harmonie de la vie. Pour vous permettre d'entrer en communion avec les grandes lois naturelles, c'est-à-dire les rapports permanents entre les phénomènes, vos maîtres sont obligés de sérier les questions, de diviser et subdiviser. Toutes vos études actuelles ne sont qu'un grand travail d'analyse. Vous devez mettre en culture un immense domaine : fatalement, en défrichant chacune des parcelles du riche terrain où vous semez l'avenir, vous êtes exposés à ne plus voir l'ensemble du paysage. La tâche de votre dernière année scolaire sera de reconstituer ce dessin d'ensemble, d'opérer, en un mot, la synthèse de vos connaissances.

L'obligation de la division et de l'analyse, dont vous acquérez la première expérience dans le domaine de la science abstraite, vous suivra plus tard dans le domaine des sciences et des arts d'application auxquels nous devons tous consacrer notre activité pratique. Vous serez alors violemment absorbés par la spécialité nécessaire de votre fonction sociale : grâce à l'instruction dont vous recevez actuellement le bienfait, vous aurez le pouvoir de vous en abstraire, de vous élever au-dessus d'elle, et, la dominant, la voyant à sa vraie place, avec son exacte importance relative, de la mieux remplir. Or, les complications croissantes de la vie moderne tendant à multiplier les spécialisations, il est d'urgente nécessité de puiser dans une forte instruction générale les éléments d'une synthèse permanente.

Longtemps l'activité humaine a été surtout matérielle et guer-

rière. Nous sommes, depuis un siècle, engagés dans une voie toute nouvelle : l'action modificatrice de l'homme sur la nature est désormais assez puissante et diverse pour constituer le but principal de ses efforts. C'est l'ère industrielle. La guerre elle-même, de plus en plus scientifique, par suite difficile, redoutable et rare, défend toujours davantage des intérêts économiques. Mais en dehors des grandes explosions guerrières, la lutte pacifique se poursuit sans trêve. Gardons-nous cependant de croire au règne de l'argent : sa valeur diminue avec une rapidité croissante. Le règne qui commence est celui du travail intelligent. Pour cette lutte économique quotidienne, il faut à chaque nation une solide armée de savants et d'industriels. Elle puisera les qualités indispensables dans le sentiment profond du lien intime entre chacune des fonctions comme entre chacune d'elles et l'ensemble — de l'immense solidarité, en un mot, entre toutes les pensées comme entre tous les actes humains.

Il faut donc nécessairement vous accoutumer, dès vos premiers pas, à l'idée d'ensemble et de synthèse. Vous n'ignorez pas qu'en réalité, la science est une; sous des noms divers, vous en étudiez les divers chapitres. Sur chacun des champs de ce vaste domaine, l'instrument aratoire, je veux dire la méthode, est différent. Ici, par exemple, l'observation directe; là, l'expérimentation; plus loin, la classification. Mais ces méthodes se ramènent toutes, en définitive, à un type unique : l'observation élaborée dans le cerveau à l'aide du raisonnement. L'observation n'est-elle pas, en effet, le seul lien entre l'homme et l'univers, et comme la réflexion du monde dans le miroir d'un cerveau pensant.

Quand donc vous lisez un chapitre quelconque du grand livre de la science, ne perdez jamais de vue la science elle-même.

Et comme, dans tout livre bien conçu, les chapitres doivent s'enchaîner logiquement, il a fallu chercher une classification méthodique des différentes sciences particulières. C'est l'une des créations principales d'un grand penseur que beaucoup d'entre vous connaissent déjà, que la vie vous apprendra à mieux connaître, dont les idées philosophiques, formellement adoptées ou du moins inconsciemment subies, se retrouvent à la base de toute l'élaboration scientifique contemporaine. J'ai nommé Auguste Comte. Vous savez que passant des lois les plus simples, les plus générales, les plus faciles à observer, mais aussi les plus fatales, aux lois les plus complexes, les plus particulières, les plus difficiles à observer, mais aussi les plus aisément modifiables, il construisit l'édifice harmonieux qui, partant des mathématiques, s'élève par l'astronomie, la physique, la chimie, jusqu'aux sciences de la vie, la biologie et la sociologie.

Lorsque la sociologie, encore dans sa première enfance, aura acquis son plein développement, elle permettra non seulement de connaître le passé, mais de prévoir l'avenir des sociétés. Savoir

pour prévoir, tel est bien le but immédiat de la science. Désormais, l'art de la politique reposera sur une base scientifique, de même que l'art de la médecine, autrefois purement empirique, est devenu l'application raisonnée des sciences biologiques.

Des vérités importantes sont dès maintenant conquises grâce à l'application sévère d'une méthode nouvelle, l'observation historique qui, dans ce dernier siècle, a véritablement créé la Science de l'Histoire. On commence à se convaincre que les sociétés se développent suivant des lois naturelles, comme un être vivant quelconque ; — qu'il est vain de vouloir en entraver le jeu ; — que la première tâche consiste à les découvrir ; — qu'ensuite, les phénomènes sociaux étant les plus compliqués, et donc les plus modifiables, la volonté de l'homme est susceptible d'exercer sur eux une action réelle, mais purement accessoire, relative à la rapidité ou à la régularité du mouvement, jamais à son existence ni à sa direction. Cette limite fournit le critérium de l'efficacité des lois civiles. Une expérience, souvent douloureuse, n'a-t-elle pas dès longtemps établi la nécessité d'une profonde harmonie entre les lois et les mœurs?

Le rôle le plus digne d'un gouvernement est par conséquent, à mesure que se démontrent les lois naturelles présidant au développement de la Société, de combiner les lois civiles en vue de le favoriser, d'éviter tout ce qui, le retardant, pourrait troubler par contre-coup la vie publique.

Le gouvernement républicain est le mieux adapté à l'accomplissement de ce devoir; en contact permanent avec l'ensemble de la nation dont il est pour ainsi dire le microcosme, il ressent toutes ses aspirations avec une intensité accrue par la condensation même. Dégagé des théories purement théologiques et métaphysiques, seul il peut se glorifier d'une base purement scientifique, librement discutable et démontrable. Seul il peut, au cours des âges, se plier à toutes les transformations reconnues favorables au développement national.

Aimons donc la République d'un enthousiasme raisonné; mais ce n'est point à des Briançonnais qu'il est nécessaire d'insuffler cet amour. Votre long atavisme de liberté assure de vos sentiments : les portes de votre ville le proclament : « Le passé répond de l'avenir. » Aussi, suis-je bien certain d'aller au-devant de vos désirs en vous proposant d'adresser respectueusement l'hommage de notre dévouement au Citoyen d'élite qui remplit les fonctions suprêmes où l'ont élevé les suffrages de ses pairs, avec une telle autorité, fruit d'une profonde intelligence politique et d'une bienveillance inlassable, avec cette dignité haute et simple, si vraiment démocratique, à Monsieur le Président de la République, Emile Loubet.

Représentant directement les grands intérêts du Peuple, le Gou-

vernement de la République a bien vite compris que son devoir était de lui fournir le moyen de les mieux raisonner; c'est pourquoi ses premiers efforts ont eu l'instruction pour objet. Le développement de l'instruction constitue d'une façon certaine le secours le plus efficace que l'homme puisse apporter au Progrès. Ses avantages sociaux égalent ses avantages individuels. Par elle, apprennent à se connaître et à s'aimer les hommes d'une même génération, non seulement dans l'intérieur d'une nation, mais sur toute la surface du globe. Par elle s'établit le contact entre nous et nos prédécesseurs sur la terre; rien mieux que la connaissance du passé ne prépare un plus heureux avenir. Par elle, chacun devient meilleur, la moyenne générale s'élève; — des besoins plus grands développent une énergie croissante; — les idées sont mieux comprises et plus vite répandues; — enfin, et par-dessus tout, les exceptions géniales sont favorisées.

C'est là peut-être le grand bienfait.

Tout perfectionnement de la culture augmente non seulement la quantité de la récolte, mais principalement sa qualité. Dans les arts d'expression sociale eux-mêmes, je veux parler de la Littérature et des Beaux-Arts, — les grands hommes, juste *orgueil* de l'Humanité, sont inséparables du milieu contemporain dont ils ont magnifiquement exprimé les sentiments généraux. Bien loin d'appartenir à une sphère distincte et supérieure, ils sont comme les types historiques de leur siècle; ils en constituent, je le répète, l'expression sociale. Ainsi apparaît, dans l'intérieur même des sociétés, l'intime solidarité qui, d'autre part, caractérise l'ensemble de tous les phénomènes.

Cette solidarité ne se manifeste pas seulement entre les membres d'une même génération, mais aussi entre les générations successives. L'Humanité est un être véritable, se développant progressivement grâce aux efforts de chacun de ses membres. Vouloir s'abstraire en un orgueilleux isolement est inutile et vain. Lorsque nous paraissons sur la terre, déjà des milliers d'hommes ont travaillé pour nous. Notre corps, notre cerveau ont été façonnés par nos ancêtres. Tout se tient dans le temps comme dans l'espace.

Mais, s'il en est ainsi, nous ne sommes point libres, ayant tout reçu, de ne rien rendre. Eclairés par le flambeau que nous ont transmis nos pères expirants, nous ne devons point le laisser éteindre, nous devons au contraire attiser la flamme, pour, à notre tour, la transmettre à nos fils plus haute et plus pure.

Et voici un nouvel aspect du travail. Ce n'est pas seulement une nécessité pratique, un besoin physiologique, un plaisir, c'est avant tout *une dette*. Nous naissons débiteurs, tel est le fondement scientifique de la morale. Payer notre dette, c'est, en termes équivalents, faire notre devoir : dette, devoir, n'est-ce pas le même mot?

Ne croyons pas d'ailleurs qu'arrivés à la conception, puis à

l'amour d'une Humanité vivante, nous ne trouvions plus rien entre elle et nous. Bien au contraire, nous n'avons de valeur qu'à notre place, comme partie intégrante d'une série d'organismes dont l'Humanité n'est que le total. Nos devoirs envers elle sont du second degré; ils dominent notre vie morale, dont les premiers plans sont constitués par les devoirs envers nous-mêmes, envers la Famille et la Patrie, créations réelles de l'évolution historique, cadres sans lesquels la Société ne serait qu'une poussière d'hommes. C'est pourquoi les peuplades qui n'ont pas vu naître ces organismes ne sont point passées au rang des peuples. Nous sommes, avant tout, membres d'une Famille, citoyens d'une Patrie, mais souvenons-nous ensuite que nous sommes fils de la terre. L'effet réactif du culte de l'Humanité sera de dépouiller l'amour de la Patrie et de la Famille de cet alliage d'orgueil et de haine dont la proportion diminue constamment à mesure que la civilisation abaisse de plus en plus rapidement les barrières matérielles et intellectuelles.

Déjà peuvent s'apercevoir les premières manifestations de ce qu'un penseur appelait « l'instinct collectif » de ce qui est la conscience raisonnée de l'Humanité. Ne sommes-nous pas encore sous l'impression directe du magnifique élan de solidarité universelle dont a été l'occasion la douloureuse catastrophe de la Martinique ? A un point de vue plus durable, grâce en partie à l'action persévérante — glorieuse un jour devant l'histoire — de notre diplomatie républicaine, une remarquable évolution ne se produit-elle pas sous nos yeux vers la création d'organismes supérieurs aux Patries. Au terme de cette évolution, ne peut-on légitimement entrevoir l'apparition sur la scène du monde d'une nouvelle personne morale : l'Europe, bientôt armée d'une langue internationale; — puis, dans un lointain indéfini, sans doute, mais non chimérique, l'idéal d'une alliance planétaire intégrale? Est-ce à dire que nous avons devant nous une sorte d'âge d'or, — qu'un jour, disparaîtront les dissensions internationales et leur manifestation brutale : la guerre! Point n'est besoin de pénétrer ainsi dans le domaine de l'utopie. Ce qu'il est permis d'espérer, c'est que les conflits entre nations deviendront des querelles de famille, et que le duel pourra résulter seulement de causes sérieuses et légitimes. La conférence de La Haye constitue un premier pas : c'est celui qui coûte le plus. Nos petits-enfants, j'en suis persuadé, y chercheront l'ère des temps nouveaux.

Ayons donc confiance en l'avenir : Sur la mer où vogue notre navire, au-dessous des lames courtes et heurtées qui lèchent vainement sa carène, distinguons les vagues profondes qui le bercent, les grands courants qui l'entraînent vers sa destinée. Apprenons de bonne heure à percer les apparences. Parmi le conflit des passions humaines, sachons remonter à leur source ; honorons-les quand cette source est l'amour d'une idée vraie.

Voici l'une de ces idées destinées à étendre ou à préserver les frontières de la science. A peine est-elle sortie, en sa délicate nudité, des grands laboratoires de la pensée humaine, qu'elle descend dans l'arène des passions. Transposée alors par l'intelligence populaire, toujours avide de lumière, elle emprunte aux passions, comme une armure, leur forme et leur langage. Ses ennemis sont nombreux et sans doute redoutables : leur port est majestueux, leur antique cuirasse étincelle. Mais elle marche, l'idée vivante, et devant elle tout s'évanouit ; car ces armures imposantes, soutenues par d'habiles artifices, ne recouvraient que des fantômes.

Si nous avons une claire conscience de notre participation à l'immense mouvement qui entraîne l'Humanité, et de l'incidence infinie de nos efforts, nous accomplirons allègrement notre devoir. Nous remplirons pleinement, au triple point de vue de la Famille, de la Patrie, de l'Humanité, la fonction que la vie nous assigne. Notre récompense sera d'abord et surtout altruiste, je veux dire une communion plus intime avec les maîtres de la pensée humaine, et par eux avec l'Humanité qu'ils expriment. Récompense égoïste aussi, une plus grande dignité, un plus intense développement de notre personnalité, une vie plus vivante. Et pénétrant jusqu'au désir suprême, — le bonheur n'est-il pas simplement le bien-être, résultat direct de la santé morale, — c'est-à-dire de l'équilibre des fonctions? — Ainsi, tendre sans cesse vers l'unité, vers l'harmonie, clef des réalités, maîtresse du monde, voilà la méthode ; — construire en nous une hiérarchie intellectuelle complète, sous le doux empire d'une raison bienveillante, voilà le bienfait. Et, s'il me fallait enfin condenser en un symbole le sens d'une vie heureuse, j'élirais cette devise : « Comprendre pour aimer. »

VARIÉTÉS

MOUVEMENT POSITIVISTE INDÉPENDANT (1)

CAUSERIE FAMILIÈRE SUR LA MORALE

Troisième Causerie (2).

FORMATION DE LA MORALE.

Messieurs,

J'ai dit précédemment que la morale n'était pas une chose fixe, immuable, tombée toute faite du ciel sur la terre, mais au contraire un ensemble de règles de conduite créé peu à peu par les hommes.

De loin en loin, on modifie, on complète et on précise ces règles, lorsque la complication croissante des relations sociales l'exige absolument et que le progrès des sciences permet de le faire mieux qu'auparavant.

Comment cette morale s'est-elle formée? C'est ce que je vais vous dire en résumant aussi brièvement que possible les vues de M. Pierre Laffitte à ce sujet (3).

Comme toutes les autres constructions de l'Humanité, la morale générale a successivement passé par les trois états : théologique ou fictif, métaphysique ou abstrait, scientifique ou positif.

(1) Sous cette *Rubrique* sont désignés les travaux dont les signataires se réclament de la Méthode et de la Philosophie positives, mais dont la teneur fait l'objet d'importantes réserves de la part de la Direction.

(2) Voir les numéros de Mai et Juillet 1901.

(3) Conférences faites au Havre, en 1878.

Elle a commencé par être théologique ou fictive. Mais, avant de montrer qu'à l'origine, il ne pouvait en être autrement, précisons quelle a été, dans la formation des règles de cette première morale, la part de la fiction, c'est-à-dire du pur théologisme, et quelle a été la part du bon sens, c'est-à-dire de l'esprit positif spontané.

C'est toujours l'esprit positif qui a fait les découvertes. L'esprit théologique n'a jamais fait que coordonner et sanctionner ces découvertes.

On peut mettre au défi le plus résolu des théologiens de citer une seule proposition scientifique qui nous ait été révélée. Les révélations se sont toujours exercées sur des choses hors de la portée de notre examen et sur lesquelles on ne peut rien savoir. Dès qu'il s'agit de propositions de géométrie, c'est une autre affaire, il faut les démontrer et c'est là la difficulté; il n'y a pas de danger que Dieu en révèle jamais, il n'y entend rien. Lorsqu'il a envoyé son fils sur la terre pour nous enseigner la Vérité absolue, il aurait pu profiter de l'occasion pour nous faire savoir, par exemple, que c'était la terre qui tournait autour du soleil et non le soleil autour de la terre; ou au moins pour nous dire qu'il existait, au delà de l'Océan, un immense continent qui s'appellerait un jour l'Amérique et que nous ignorions complètement. Mais il n'en a rien fait; ce qui nous a forcés à attendre pendant plus de quinze siècles, jusqu'au jour des découvertes de Christophe Colomb et de Copernic.

Il en a été des vérités morales comme des vérités scientifiques; mais si les règles morales ont aussi été trouvées par l'esprit positif, c'est par le procédé théologique qu'elles ont été coordonnées et sanctionnées; et c'est par là que le théologisme a joué un rôle capital dans l'essor de l'Humanité. Il a donné aux dogmes moraux une stabilité qui était nécessaire, en consacrant au nom d'une Volonté supérieure les découvertes de l'esprit positif.

Un rapide coup d'œil sur l'organisation du catholicisme et sur l'organisation des armées romaines va nous le montrer clairement.

Voyons d'abord le catholicisme.

Un jour, Moïse nous transmet comme venant de Dieu les grandes règles morales du Décalogue qui ont formé le fond de la morale de tous les peuples. Il est impossible que des règles aussi remarquables aient été découvertes et formulées chez un peuple nomade, encore dominé par les conceptions fétichiques, comme l'était alors le peuple juif, et qu'un homme, aussi éminent même que Moïse, ait pu les trouver à lui tout seul. Il est très probable qu'il les tenait des grands prêtres égyptiens avec lesquels il avait eu longtemps d'intimes relations.

En tout cas, il est évident que si c'était Dieu qui eût réellement révélé les dix commandements qui portent son nom, il aurait dit du premier coup à Moïse tout ce qu'il y avait à dire sur cette matière, et le Décalogue serait devenu la règle absolue.

Or, quinze cents ans après, nous voyons saint Paul établir l'insuffisance de la loi de Moïse. « Elle n'a rien conduit à sa perfection », dit-il, dans ses *Epîtres*, et il la rectifie et la complète par quelque chose qu'il appelle le ministère de l'Evangile. Bientôt, le sacerdoce romain lui-même, précisant cette formule, répare l'imperfection des commandements de Dieu en y ajoutant les commandements de l'Eglise.

La première révélation n'était donc pas la bonne.

En proclamant la loi de Jésus supérieure à la loi de Moïse, saint Paul avait introduit pour la première fois l'idée de progrès dans la morale, jusqu'alors regardée comme immobile.

Douze cents ans après, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, la loi de saint Paul fut, à son tour, trouvée insuffisante par les sectateurs de l'Evangile éternel, qui voulurent substituer aux deux lois primitives et imparfaites de Moïse et de Jésus une troisième loi supérieure et définitive, celle de *l'Esprit*. D'après eux, en effet, l'histoire du monde devait passer, selon le plan divin, par trois états successifs : dans le premier, le Père avait opéré au moyen des patriarches et des prophètes; dans le second, le Fils avait eu pour organes les apôtres et les hommes apostoliques; dans le troisième, le Saint-Esprit allait régner par les religieux.

Cette tentative avorta, il est vrai; les catholiques, après

avoir trouvé bon de perfectionner la loi de Moïse, n'admettaient plus qu'on en fît autant pour la loi de Jésus, parce qu'à leur avis, on avait mis cette fois définitivement la main sur la Vérité absolue, immuable, éternelle. Mais il n'en reste pas moins acquis que c'est au sacerdoce catholique que nous devons la notion de progrès, notion caractéristique de l'influence de l'Humanité et d'après laquelle tout ordre nouveau résulte du développement de l'ordre antérieur.

Messieurs, pour qu'il n'y ait aucune méprise au sujet de la portée de cette appréciation, je dirai de suite que ce que les positivistes louent dans le catholicisme, c'est *uniquement* l'incomparable sagesse de son sacerdoce. Loin d'avoir été inférieur à sa doctrine, c'est celle-ci, dont l'étrange faiblesse donne prise à toutes les railleries, qui a le plus souvent entravé sa légitime action.

Le dogme chrétien ne convient évidemment qu'à une religion de moines, il ne peut rien instituer, il ne peut fonder aucune vraie société, puisqu'il fait peu de cas de la terre. Ce que nous admirons dans le clergé catholique romain, c'est ce dévouement social qui, durant treize siècles, a fait de la plus grande partie des hommes autant de citoyens de la terre. Son titre de gloire, c'est de n'avoir pas hésité à surmonter les préjugés chrétiens, basés sur l'Evangile, toutes les fois qu'il s'est agi de modifier une situation en vue du bien de l'Humanité.

Pour agir ainsi, il fallait posséder une profonde et réelle connaissance de la nature humaine; on ne gouverne pas les hommes durant tant de générations sans avoir formulé et enseigné des préceptes vraiment positifs. Les règles morales ainsi établies, le sacerdoce disait que l'Evangile les avait révélées; le vague de ce livre permet, en effet, d'y trouver tout ce qu'on veut, mais en réalité on ne les y apercevait qu'après les avoir découvertes ailleurs.

En résumé, le catholicisme romain a employé les procédés scientifiques et enseigné des préceptes de morale positive; s'il les a formulés théologiquement, ce n'est qu'après en avoir découvert la solution positive.

Passons à l'examen des armées romaines.

Il est évident que les règles propres à gagner les batailles n'étaient pas inspirées par les révélations de Mars ou de Jupiter, bien qu'on y ait cru à cette époque, mais simplement par des raisons humaines, comme cela ne fait pas de doute aujourd'hui.

S'il faut marcher avec ensemble, si le téméraire est puni comme le lâche, si les prescriptions sur le courage, la prudence, la constance sont aussi rigoureuses chez les Romains, c'est parce que l'expérience leur avait appris qu'une telle discipline pouvait seule assurer à chacun le concours de tous et à Rome l'empire du Monde.

Toutefois, l'intervention divine était nécessaire. Il y a des cas où le problème à résoudre par les chefs d'armées devient difficile et compliqué au point qu'ils ont bien de la peine à démêler eux-mêmes les motifs de leur choix : faut-il prendre à gauche ou à droite ? à quel instant faut-il livrer bataille ? etc. Enfin, il n'est pas toujours convenable de divulguer ses raisons.

Dans de pareilles circonstances, pour justifier son choix ou se dispenser d'explication, on faisait intervenir le Dieu en consultant les poulets sacrés ; l'élasticité du procédé permettait de justifier tout ce qu'on voulait, en même temps que l'on fortifiait la vénération des soldats pour leurs chefs.

Le procédé théologique, qui ne servait au fond qu'à masquer des décisions purement humaines, ne pouvait conserver indéfiniment son prestige. Il vint un temps où ses pratiques furent traitées de superstitions par quelques esprits supérieurs, comme le consul Flamininus par exemple (194 ans av. J.-C.), et lorsque, plus tard, la croyance religieuse disparut chez les soldats eux-mêmes, les poulets sacrés furent mis au rebut.

Aujourd'hui, on ne consulte plus les poulets pour livrer bataille, et si un général ne communique pas ses raisons, chacun sait fort bien que ce n'est ni Mars ni un Dieu quelconque qui lui assurera le succès, mais simplement les vues positives qu'il aura basées lui-même sur une analyse sérieuse et complète de sa situation et de ses ressources.

En résumé, les règles propres à la direction d'une armée, comme celles relatives à l'organisation du catholicisme, ont

été découvertes par l'expérience et l'observation, c'est-à-dire par l'esprit positif; elles n'ont été que coordonnées et sanctionnées par l'esprit théologique.

Revenons maintenant à la formation des règles de la morale générale.

Avant de se coordonner, de se constituer sous la forme théologique ou fictive, la morale a traversé une phase de formation empirique où les vérités morales ont été peu à peu découvertes par des vieillards, des femmes, des poètes, des philosophes, qui avaient profondément observé la nature humaine. Cette phase a été précédée elle-même d'une très longue période de temps durant laquelle les hommes n'obéissaient qu'à leurs instincts naturels.

Au début, l'homme n'a d'autre règle que le penchant du moment qui le domine exclusivement. Il agit sous la simple impulsion de ses besoins : il mange quand il a faim, il boit quand il a soif, il dort quand il a sommeil. La société humaine ne surpasse guère alors les sociétés animales dont cet état est la règle.

Dans cette période initiale de l'Humanité, il ne faut pas chercher des préceptes moraux; l'homme n'est pas encore arrivé à se connaître, il n'a ni plan régulier de conduite, ni fixité, ni système de réaction sur lui-même. On trouve encore aujourd'hui sur la terre des populations qui nous offrent des traces de cet état, état que l'enfant reproduit toujours spontanément. C'est dans cette phase de son existence que l'homme est vraiment royal et divin; il casse son assiette parce que tel est son bon plaisir, il ne reconnaît ni devoir, ni frein, il rapporte tout à ses impérieux penchants, le reste du monde n'est rien pour lui, lui seul existe et il fait ce qu'il veut.

Cette situation de l'espèce humaine a duré de longs siècles. Mais peu à peu on voit les sociétés se développer et s'étendre, les langues se former et les capitaux s'accumuler. C'est alors que certaines règles morales empiriques surgissent spontanément. Le rôle essentiel des capitaux, c'est de créer des loisirs, de permettre la vie théorique, et par suite de donner l'essor à la civilisation. Auguste Comte a résumé toutes les considérations qu'il avait développées à ce sujet dans cette

simple formule : « La richesse et le savoir sont les deux bases indispensables de toute civilisation. » Il avait clairement indiqué, d'autre part, comme on le sait, les deux conditions nécessaires du progrès économique, savoir : 1° L'homme doit produire plus qu'il ne consomme; 2° Le produit doit être tel qu'il puisse être conservé pendant un temps plus long que celui qui est nécessaire à sa reproduction.

Lorsqu'on n'a plus besoin, pour apaiser sa faim, de chercher comment on se procurera son pain quotidien, qu'il suffit d'un peu d'argent pour s'approprier des aliments que d'autres ont réunis, il devient possible de faire vivre les êtres qui sont spontanément adonnés à la contemplation et à la méditation. C'est ainsi que l'Humanité a pour ainsi dire créé le vieillard et la femme. Ceux-ci, naturellement portés à réfléchir sur les faits moraux, ont recueilli et transmis les premières notions empiriques de morale.

Mais ces formules morales n'ont pu être groupées que lorsque les capitaux ont été accumulés en quantité suffisante pour fournir des loisirs à toute une classe dirigeante qui a été le sacerdoce théocratique. Avec ce sacerdoce apparaît sur la terre la première coordination de la morale, une nouvelle phase commence pour la vie de l'Humanité.

Ces prêtres qui instituèrent toutes les sociétés n'étaient pas tous d'oisifs paresseux, mais des fonctionnaires sociaux qui, placés à la tête d'un gouvernement à la fois temporel et spirituel, réfléchissaient sur les règles qui conviennent à la direction des sociétés, constant objet de leurs méditations. C'est dans ces conditions favorables que de puissants génies, en s'appuyant sur les observations faites antérieurement et sur leurs propres observations, formulèrent nettement, coordonnèrent et vulgarisèrent un certain nombre de maximes morales abstraites, c'est-à-dire de vérités morales bonnes pour tous les temps et pour tous les lieux.

Ces formules morales constituent d'incomparables découvertes.

Elles ont été très lentes à se former et très difficiles à établir. Elles supposent, en effet, un travail d'abstraction d'autant plus éminent qu'il portait sur un sujet plus compliqué et

qu'à cette époque lointaine on ne disposait pas encore des ressources logiques de *la science abstraite* proprement dite, qui ne fut fondée que bien longtemps après, au VI[e] siècle avant Jésus-Christ seulement, par le philosophe grec Thalès. Les théocrates ont dû, au milieu des nombreux actes déterminés par la prépondérance naturelle de notre égoïsme, apprécier le mal qui pouvait être empêché et le bien qui pouvait être obtenu par l'application de leurs préceptes.

Si l'on songe combien l'homme, en général, se plaît peu aux méditations, on comprendra que d'efforts ces théocrates ont dû faire pour arriver à démêler clairement les conséquences sociales de nos divers penchants. Ce n'est qu'après une multitude innombrable d'observations, après des labeurs séculaires, qu'ils ont aperçu, pour l'individu et pour la société, l'utilité de vaincre les dispositions égoïstes naturelles, constaté le prix de la propreté, la nécessité de ne pas voler.

Les théocrates sont arrivés ainsi à ces formules bien connues : Tu ne tueras pas, tu ne voleras pas, tu ne commettras pas d'adultère, ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît, etc. Ces fameuses formules sont la caractéristique d'une société déjà très développée. Non seulement il était impossible de régler la nature humaine avant d'en avoir pendant longtemps observé les manifestations spontanées, mais il fallait encore la soumettre à des habitudes contraires à ses impulsions naturelles et prépondérantes.

La maxime : *Tu honoreras ton père et ta mère* a été formulée pour une espèce dont les débuts consistent, non à honorer ses parents, mais à les manger quand on a faim.

La règle : *Tu ne voleras pas* est contraire à la tendance spontanée de l'homme à s'approprier tout ce qui lui fait envie, tendance bien sensible chez les enfants et chez les populations primitives. L'homme, comme les animaux, est né voleur. Il faut un progrès inouï pour qu'un individu qui a faim passe devant la boutique d'un pâtissier sans y entrer pour en enlever des gâteaux ; un enfant n'y mettrait pas tant d'hésitations, car il n'aperçoit pas les conséquences de son action, il n'a pas de préjugés. C'est là un résultat étonnant de la puissance de l'Humanité.

Pour peu qu'on veuille y réfléchir, on admirera la prodigieuse succession de puissance, de persévérance et de génie qu'il a fallu pour faire entrer ces formules morales dans la tête des hommes et les leur faire subir.

La formulation des règles de la morale présente un triple avantage : 1° elle rend facilement transmissible d'une génération à l'autre l'héritage moral qui est le résultat de l'expérience du passé ; 2° elle entre pour une part importante dans la formation de ce que nous appelons la conscience ; le souvenir de la formule agit sur nous comme contrepoids à l'égard du mouvement aveugle qui nous pousse à satisfaire à nos désirs ; 3° enfin, elle est d'une utilité incomparable dans les relations des hommes entre eux. Quand les principes moraux sont acceptés par tous et de la même manière, ils constituent un point de départ fixe pour la discussion et l'action. C'est ainsi que la règle adoptée profite aux faibles en les protégeant contre les violences des forts, dont elle sert à apprécier, juger et rectifier la conduite. Un seul individu peut condenser toutes les volontés dans la sienne, en invoquant la formule commune, pour réagir contre ceux qui l'enfreignent.

C'est là le plus précieux résultat de la formulation. En assurant le concours des volontés, elle forme la base de l'opinion publique qui est la véritable reine du monde, la plus formidable des puissances sociales, celle contre laquelle les créations les plus solides viennent se briser sans retour.

Cette triple utilité des formules morales se résume en définitive dans la substitution croissante de la puissance morale à la force matérielle.

Ces grandes règles morales gouvernent encore les sociétés occidentales et constituent le legs le plus important de la théocratie égyptienne qui a tant influé sur la civilisation. C'est à la théocratie égyptienne que la théocratie juive a emprunté les formules du Décalogue que le catholicisme a ensuite incorporées à sa morale.

Soyons reconnaissants aux quelques esprits d'élite, qui ont trouvé ces formules, du service qu'ils nous ont ainsi rendu, service sans lequel l'espèce humaine ne se serait jamais élevée beaucoup au-dessus des sociétés de grands singes.

Observons aussi que, dans cette évolution morale fondamentale, comme partout ailleurs du reste, les individus n'ont été en quelque sorte que les ministres de l'Humanité, qui seule, au fond, a graduellement construit, par des procédés d'investigation scientifique et sous la protection provisoire du théologisme, les préceptes généraux de morale propres à la direction des sociétés humaines.

Arrêtons-nous quelques instants à cette première forme théologique ou fictive, sous laquelle s'est nettement constituée d'abord la morale générale, pour nous rendre compte de sa nécessité.

(A suivre.) E. BOMBARD.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer, dans cette Revue, la mort de M. Antoine Saint-Domingue, ouvrier plombier, et l'un des membres les plus éminents du Cercle des prolétaires positivistes de Paris. Nous reproduirons, dans notre prochain numéro, les discours émus qui ont été prononcés sur sa tombe.

C. H.

Le Propriétaire, Gérant responsable : P. LAFFITTE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01233 9936

